H
Z. F. 63.

BIBLIOTHECA
Ottaviensis

français
Y. F. 879.
Coll. spéc.

PN
541
.B3
1725
v. 5/2

Coll. spec.

JUGEMENS

DES

SAVANS

SUR LES

PRINCIPAUX OUVRAGES

DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par
Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION.

TOME CINQUIEME,

SECONDE PARTIE.

Les Auteurs déguisez.

AU LECTEUR.

LA nature de l'Ouvrage que je vous présente demandoit que vous fussiés averti dans le Titre qu'il s'agit non seulement du Déguisement, mais encore de la Découverte *des Auteurs cachés. Cette persuasion m'avoit porté d'abord à lui donner pour titre*, Découverte d'Auteurs déguisés. *Mais craignant que ce qui ne me plaisoit pas ne vînt à vous déplaire, & souhaitant que vous fussiés content de moi jusqu'aux moindres choses, j'ai fait prier quelques personnes intelligentes de vouloir me changer mon mot de* Découverte, *& de m'en fournir un qui fût de meilleur usage pour exprimer ma pensée. On comprit aisément ce que je demandois, mais on ne pût me l'accorder, & on s'excusa sur la disette de notre Langue, qui ne s'accommode ni de* découvrement *comme au siécle passé, ni de* révélation, *ni d'*apocalypse, *termes qu'elle a empruntés des Latins & des Grecs pour d'autres usages. J'ai donc retranché le mot de* Découverte,

BIBLIOTHECA

mais je ne lui en ai point substitué d'autre, parce qu'il ne me restoit que des expressions figurées qui ne valent rien pour les personnes de bon goût (1.) *Ce scrupule ne regarde que le Titre qui a coutume de frapper d'abord l'imagination de vos semblables, & qui les prévient souvent pour ou contre un Auteur. Mais j'ai cru que vous souffririés plus volontiers le mot de* Découverte *dans le corps de l'Ouvrage où il s'est glissé, quoique rarement : soit parce qu'il y sauve les périphrases, soit parce qu'il y forme un sens moins impropre. Mr. Placcius* (2) *au mérite duquel je ferai justice en toute rencontre, ayant jugé à propos de rendre publique une conversation secrete que j'avois euë avec Mr. Lipstorpius qui m'avoit engagé de sa part à lui faire voir ce que j'avois sur les Auteurs déguisés, a exposé au jour le titre d'*Elenchus Apocalypticus Script. Cryptonym. &c. *que j'avois mis à la tête d'un Ouvrage composé en Latin depuis environ douze ans. Quoique ce titre*

1 *v. g.* Pseudonymes Démasqués, &c.

2 *Invitatio amica ad Magliabecchium & alios* pag. 27. 29.

¶ Ce fut en 1689. que Vincent Placcius fit imprimer à Hambourg in 8. l'*Invitation* que Baillet cite,

titre fût plus tolérable en Latin qu'il ne seroit en François, j'aurois maintenant quelque confusion de le reconnoître, quand même il seroit question de publier cet Ouvrage que je prétens anéantir tant pour ses imperfections, que parce que je l'ai écrit en une Langue qui semble devenir de plus en plus étrangére en France.

Je réserve à vous informer plus au long de ma conduite dans une Préface que j'espere mettre à la tête du Recueil François des Auteurs déguisés. Quant au Traité que je vous donne présentement, il n'a pas besoin d'autre Préface que la Table des Chapitres. Je prens seulement la liberté de vous dire que si j'ai parlé quelquefois du changement des noms dans des personnes qui n'ont pas été Auteurs, ç'a été par la nécessité de prouver le particulier par le général. Je n'en excepte pas même les Chapitres XIII. & XIV. de la troisiéme Partie de ce Traité, où j'ai été obligé d'entrer dans un assés ample détail des noms vulgaires défigurés par des terminaisons Latines,

te, & dont parle plus amplement Jean Albert Fabrice sur la fin de sa Préface du Théatre publié à Hambourg in fol. l'an 1608. des Anonymes & Pseudonymes recueillis & découverts par les soins de Placcius, & de plusieurs autres hommes de Lettres,

& par la ſuppreſſion ou la mauvaiſe expreſſion des Articles. C'eſt ce qu'il a fallu donner aux inſtances de quelques amis qui ont demandé quelque reméde au déſordre que les Latiniſtes *ont introduit dans la connoiſſance des noms propres : Si dans ces deux Chapitres on rencontre Mr. de Thou un peu plus ſouvent que les autres Ecrivains, il faut s'en prendre à la haute réputation de cet incomparable Hiſtorien, dont les taches, quoique petites, méritent d'autant plus d'être remarquées, que ſon Ouvrage ſera de plus longue durée.*

AUTEURS DE'GUISE'S,

Sous des noms étrangers, empruntés, ſuppoſés, feints à plaiſir, abrégés, chiffrés, renverſés, retournés, ou changés d'une Langue en une autre.

TOME PREMIER.

Contenant un Traité préliminaire (1) *ſur le changement & la ſuppoſition des noms parmi les Auteurs.*

A MR DE LAMOIGNON, Marquis de Baville.

UNE des raiſons, Monſieur, qui vous ont fait concevoir de l'amitié pour les Auteurs & de l'amour pour leurs Livres, a été la bonne opinion qu'on vous avoit donnée de leur ingénuité dès votre enfance. On avoit tâché de profiter

1 * Ce Traité n'a pas eu d'autre ſuite, & a été imprimé pour la première fois in 12. en 1690.

des petits déplaisirs que vous témoignié dès lors de voir que le déguisement & la dissimulation fussent de toutes les bonnes compagnies, & que la sincérité se trouvât rarement dans les discours ordinaires des vivans. On vous avoit laissé croire que cette belle vertu pourroit s'être refugiée dans les Livres comme dans des lieux de sureté. Avec une préoccupation si favorable vous aviés déja fait quelques démarches dans la lecture des Livres que l'on vous avoit mis entre les mains pour vos premiéres études. L'esprit de reconnoissance vous avoit porté ensuite à vouloir connoître ceux à qui vous étiés redevable de ce que vous appreniés, afin de payer au moins de votre estime des gens qui étant morts depuis plusieurs siécles n'étoient plus en état de recevoir aucun autre bien de vous. La chose ne réussit point mal d'abord au gré de ceux qui avoient interêt de conserver en vous la bonne opinion que vous aviés de la sincérité & de la franchise de ces Auteurs, & de vous les faire considérer comme des Maîtres incapables d'abuser de votre confiance.

Lorsqu'on en vint à Térence, on avoit heureusement pris le devant, pour vous ôter la pensée que cet Africain eût voulu vous tromper, en s'attribuant sous de faux titres les Ouvrages de quelques

1 ¶ Voyés Ger. J. Vossius l. 1. c 14. *de Hist. Lat.* touchant Cornelius Nepos, & Aurelius Victor. On y apprend à ne pas donner à Cornelius Nepos le

ques illuſtres Romains, & qu'il eût entrepris ſans fondement de ſubſtituer ſon nom à ceux de Lélius & de Scipion à la tête de ſes Comédies. Lorsqu'il fut queſtion de vous faire voir les Vies des grands Capitaines de la Gréce par Cornelius Nepos, & les Hommes illuſtres de l'ancienne Rome par Aurelius Victor, ou n'avoit pas eu de peine à vous faire comprendre que les faux noms d'Emilius Probus & de Plinius Secundus ne donnoient aucune atteinte à l'ingénuité de Nepos & de Victor; & qu'il n'y avoit eu que la négligence des ſiécles ſuivans qui eût pû donner occaſion à l'impoſture (1).

Vous ne rencontrâtes rien dans la ſuite des démarches que vous faiſiés parmi les anciens Auteurs, qui fût capable de vous faire perdre ou de diminuer la diſpoſition où vous vous étiés trouvé juſques alors à leur égard. Rien ne troubloit encore la bonne foi avec laquelle vous rendiés vos reſpects & vos reconnoiſſances à ceux que vous croyiés Auteurs de l'Enéide, de l'Iliade, de certaines Odes, de certaines Oraiſons, de certaines Annales. Vous étiés perſuadé que Virgile, Homere, Horace, Ciceron, Tite-Live, Tacite n'étoient pas des noms de chiméres ni des titres de Fauſſaires.

Les Auteurs des livres ſeroient peut-tre

(1) le nom d'Emilius Probus, ni à cet Aurelius Victor le nom ou de Cornelius Nepos, ou de Pline le jeune, ou de Suetone, ou de Tacite.

être encore en réputation de candeur & de sincérité chés vous, si vous aviés voulu vous borner à la lecture des Anciens, & sur tout de ceux qui portent le nom de Classiques. Mais ils n'ont pas tous également trouvé leur compte au désir que vous avés témoigné de vouloir passer aux Modernes.

Lors qu'après Sannazar, Vida, Buchanan, & quelques autres de ce rang, il fallut vous mettre sur votre bureau la foule des Poëtes Latins d'Italie, de France & des Pays-bas, pour vous en faire faire le choix, on crut les avoir assés bien ramassés en vous présentant les volumes du gros Recueil de Ranutius Gherus. La premiére question que vous fites à la vuë de tant de Poëtes recueillis ensemble, fut de savoir quel étoit ce Ranutius Gherus, parce que sur la réputation que cet Auteur auroit acquise d'ailleurs, vous prétendiés juger du bon ou du mauvais discernement qu'il auroit apporté dans le triage de tant de Poësies. On fut obligé de vous avouer que ce Gherus n'étoit pas connu dans la République des Lettres: mais que vous connoissiés assés d'ailleurs un Janus Gruterus (1), parce que c'étoit un Humaniste qui avoit fait des corrections & des notes sur des Auteurs.

1 ¶ *Ranutius Gerus* auroit fait une anagramme plus exacte que *Ranutius Gherus*, puisqu'on écrit *Janus Gruterus*, & non pas *Janus Grutherus*.

2 ¶ Alexandre VII. Voyés l'article 1506. des Poëtes.

teurs Classiques que vous aviés lûs, & qui avoit ramassé les Inscriptions anciennes en un corps que vous aviés parcouru depuis peu de tems. Je me souviens que vous ne fûtes pas alors fort bon gré à cet Auteur d'avoir voulu essayer de vous surprendre sous le faux nom de Gherus, & que vous ne jugeâtes point sa dissimulation du goût & du caractére des Anciens, avec lesquels vous aviés eu tant d'habitudes jusques alors.

La curiosité vous ayant porté depuis à lire les Poësies du Pape Urbain VIII. on crut par une suite de convenance pouvoir vous présenter ensuite celles de *Philomathus*. Vous fûtes en peine de savoir qui étoit ce Philomathus On vous répondit que c'étoit un Pape (2) aussi bien qu'Urbain VIII. Vous vous récriâtes là-dessus & vous repliquâtes que dans la liste des successeurs de saint Pierre, que vous aviés appriſe par cœur, vous n'aviés vû ni Pape ni Anti-pape du nom de Philomathus.

Quand on vous parla des Poësies du Comte d'Alsinois, vous cherchâtes en vain le Comté d'Alsinois dans la Géographie, ne sachant pas que cette Seigneurie ne subsistoit que dans l'anagramme du nom de l'Auteur (3).

Enfin

3 ¶ Nicolas Denisot Manceau, Peintre & Poëte, ami de Ronsard, de du Bellai, Muret, Jodelle & autres hommes celebres ses contemporains, ayant trouvé sur son nom l'anagramme de *Conte d'Alsinois*, (car c'est *Conte* que l'on écrivoit alors, & non pas *Comte*).

Enfin lorsqu'on vous dit un jour qu'entre ceux qui avoient traité le plus au long de l'art d'écrire par chiffres, les plus connus étoient Trithéme, Caramuel, Jean-Baptiſte à Porta, Gaspar Schott, Heidel & Guſtavus Selenus (1), vous répondites qu'il n'y avoit que le dernier qu'on ne vous eût pas encore fait connoître. On vous repliqua que c'étoit néanmoins le plus célébre & le plus qualifié de tous; que c'étoit un Prince d'Allemagne de la Maiſon de Brunswick, un Duc de Lunebourg. Vous fûtes curieux de conſulter plus d'une Généalogie des Brunswick-Lunebourg, mais vous ne trouvâtes nulle part ce *Guſtavus Selenus*.

Ces petits traits de diſſimulation joints à une eſpéce de conteſtation que vous aviés euë ſur l'orthographe de *Phyllarque*, que vous prétendiés alors corriger & changer en *Philarque*, parce que vous n'étiés pas obligé de ſavoir qu'un Pere Goulu s'étoit appellé *Prince des Feuilles*, pour dire *Général des Feuillans* (2); ces petits traits, dis-je, commencérent à vous mettre

Comte) ſe fit un plaiſir d'ajouter à ſon nom cette qualité imaginaire, enſorte qu'il étoit autant & plus connu par ce titre que par ſon nom propre. C'eſt dequoi ſes livres, & ceux de ſes amis font foi. Il eſt rarement nommé en Latin autrement que *Comes Alcinoïs*, où il s'en faut pourtant bien que ſe trouve *Nicolaïs Deniſotus*. Maurice de la Porte dans ſes Epithétes a mal écrit *Alcinoir* pour *Alſinois*, ce qui gâte l'anagramme.

1 ¶ Voyés touchant ces ſix Auteurs l'article 614. & l'art 615. des Jugemens des Savans, où l'on ne marque pourtant pas que *Guſtavus*, d'où par tran-

tre en précaution contre les Modernes. Ils ſervirent auſſi à vous faire rehauſſer le prix de ceux d'entre eux qui ont conſervé ou fait revivre la ſimplicité des Anciens.

Le déguiſement, diſiés-vous, paſſera chés moi tant qu'on voudra pour bagatelle & pour puérilité dans des Poëtes, des Grammairiens & des Humaniſtes. Mais à quoi en ſerons-nous réduits, ſi cette licence ſe communique aux autres? Que penſerons-nous de la ſincerité d'un Hiſtorien qui entreprendra de nous tromper d'abord par de faux noms? Comment traite-t-on au Parlement un Juriſconſulte qui produit de faux titres?

Vous n'aviés pas mauvaiſe raiſon, Monſieur, de tout appréhender dès lors d'une ſemblable licence. Vous en auriés dit encore autre choſe, ſi vous aviés ſû en ce tems-là que les Hérétiques avoient eu recours à cet artifice, pour ſurprendre les Catholiques; que les Fauſſaires employoient ces moyens pour troubler l'ordre de la vie civile, & que la plupart des

transpoſition de lettres ſe forme *Auguſtus*, joint à l'alluſion de *Selenus* à σελήνη *Luna*, deſigne le Duc Auguſte de Lunebourg.

2 ¶ Il eſt dit pag 310. du Menagiana de 1715. tom. 1. que ce Feuillant avoit pour pére Nicolas Goulu Profeſſeur Royal en Grec, & ſe nommoit Jean Goulu, enſuite Jean de S François lorsqu'il fut en Religion & qu'ecrivant contre Balzac il prit le nom de Phyllarque, parce qu'il étoit alors Général de ſa Congrégation, φύλλων ἀρχὸς par alluſion de feuilles à Feuillans.

des gens de Lettres sans vertu, n'avoient pas trouvé d'expédient plus commode pour se traiter en loups, pour se déchirer impunément, & se manger les uns les autres sans scrupule.

Mais sans savoir tous ces désordres produits par le déguisement des Auteurs, vous ne laissiés pas d'aller droit à leur condamnation en général. Qui voudra me répondre, disiés-vous, qu'un Auteur, qui se donne la liberté de cacher son visage, n'aura point eu dessein de cacher encore autre chose? Comment saurons-nous que le changement du nom de celui que l'on croit honnête homme, ne sera pas une marque ou un préjugé du changement de mœurs ou de sentimens, dans la même personne?

C'étoit donc déja fait de la réputation des Auteurs déguisés dans votre esprit, lorsque je me mis en devoir de me rendre leur Avocat auprès de vous. J'abandonnai d'abord à votre indignation les Hérétiques, les Faussaires & les mal-honnêtes gens de Lettres, dont je viens de vous parler. Je ne voulus point parler non plus ni pour les Plagiaires, ni pour les Imposteurs, ni pour aucun de ceux dont la conduite n'étoit pas innocente. Je vous passai même les inconvéniens que vous appréhendiés, & qui sont effectivement arrivés, de l'indiscrétion de ceux dont l'intention n'avoit pas été d'ailleurs criminelle. Mais je plaidai pour ceux dont le déguisement étoit indifférent à tout le monde, & pour ceux aussi qui

qui avoient eu des motifs légitimes & honnêtes pour changer de nom & pour se dérober à la connoissance de ceux à qui ils avoient eu interêt de ne se pas faire connoître.

Ce fut en faveur de ces derniers que je vous promis une Dissertation sur la conduite des uns & des autres dans le changement ou la supposition de leurs noms, avec le Recueil de ceux de ma connoissance qui s'étoient déguisés de quelque maniére que ce fût. Vous verrés par le Recueil de quelle importance il est que tous les masques soient levés, afin que l'on connoisse les Auteurs à découvert, & que l'on puisse juger de leurs Ouvrages, & en savoir l'histoire avec plus de facilité. Mais vous allés voir par la Dissertation, 1° Quel a été l'usage des changemens de nom dans le monde; 2° Les motifs que les Auteurs ont eu ou pû avoir pour changer leurs noms & pour se déguiser; 3° Les maniéres différentes dont ils ont usé dans ces changemens; 4° Les inconvéniens que ces changemens de noms d'Auteurs ont causés dans le monde, & quelquefois dans l'Eglise, mais particuliérement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

PREMIERE PARTIE,

Contenant quelques réfléxions sur le changement des noms en général, & sur l'usage qui s'est observé dans cette pratique parmi le monde.

CHAPITRE I.

Les noms sont sujets à la vicissitude commune des choses de ce monde. Exemple de cette vicissitude dans les noms différens du premier de tous les Ecrivains.

JE veux croire, Monsieur, qu'il ne s'est encore trouvé personne qui ait eu la témérité de trouver à redire à la sagesse avec laquelle le premier Homme donna des noms à toutes les créatures que Dieu présenta à sa vûë. Mais toute infuse que cette sagesse étoit immédiatement du Créateur, elle n'a point garanti ces noms des effets de la vicissitude, à laquelle il semble que les choses de ce monde se trouvent assujetties. Loin de leur avoir communiqué un état immuable, il semble que ce soit par son ordre & par sa disposition qu'ils sont toujours prêts au changement.

Les

Les noms n'ayant été employés que pour marquer les choſes, il ſemble que dès que les choſes ſont venuës à changer de nature ou de qualités, il ait fallu par une ſuite néceſſaire que les noms ſuiviſſent leur ſort.

Malgré cette néceſſité, il faut avouer que cette permutation de noms auroit toujours pû paſſer pour une rareté, ſi elle n'avoit été attachée qu'à la nature ou aux qualités principales des choſes. Elle ne ſe ſeroit peut-être pas étenduë au-delà de leurs formes: de ſorte que la variation de ces formes auroit pû en être la régle ou la meſure.

Mais pour ne parler ici que des hommes dont la nature ſemble être immuable, & qui changent aſſés rarement de qualités, l'on ſait aſſés qu'un ſimple changement de condition, de demeure, d'habitude, d'occupation, d'action, de quelque autre accident ou de quelque autre caprice, leur a paru ſuffiſant pour les porter à changer de nom.

Sur une conſidération ſi générale, ceux qui ſont profeſſion de tout réduire à leur éxamen, ſe donneront peut-être la liberté d'accuſer le genre humain d'inconſtance & de légéreté, & ils ſeront ravis de trouver cette occaſion d'augmenter nos ſcrupules & de nous faire de nouveaux cas de conſcience. Mais il eſt à propos de prévenir leur jugement de bonne heure, & de les avertir que celui qui a fait la nature de l'homme, ne s'eſt pas contenté de permettre ces changemens de noms

noms dans diverſes perſonnes qui s'étoient miſes avec une ſoumiſſion toute particuliére ſous la conduite de ſa Providence: mais qu'il les a autoriſés lui-même dans quelques Patriarches & quelques Juſtes de l'ancien Teſtament, & dans quelques Apôtres de l'Evangile.

Ce n'eſt pas toujours l'inſtabilité ou la variation d'une perſonne qui fait celle de ſon nom. Ce ſont ſouvent les idées & les notions différentes ſous leſquelles on ſe repreſente la perſonne ſans ſa participation. De ſorte qu'une même perſonne, ſans changer d'état, d'habitude, de lieu & de profeſſion, ne laiſſe pas d'être quelquefois nommée fort différemment, je ne dis pas ſeulement par des Peuples différens qui ſont obligés de s'exprimer ſuivant la diverſité de leur Langue, mais encore par des gens d'un même pays, vivans ſous le même gouvernement & les mêmes coutumes, & demeurans quelquefois enſemble.

Ceux qui ſe piquent de ſavoir un peu l'état de l'Antiquité la plus reculée, ne s'étonneroient peut-être pas d'apprendre que le premier de tous les Auteurs, que nous

1 ¶ Tous les différens noms appliqués ici à Moyſe, ſont tirés de la Démonſtration Evangelique du ſavant Mr Huët, à qui on adreſſa autrefois une Epigramme Grecque là-deſſus, par laquelle on lui paſſoit toutes ces dénominations à une près, que le Poëte enjoué lui conteſtoit en ces termes:

Ἡμῖν μυριόμορφον ἀπέπλασας, ὦ γαθὲ, Μωσῆν,

Ἐξ

nous ne connoissons proprement que sous le nom de *Moyse*, eût été appellé *Shemeja* par les Israëlites ; *Taaut*, *Adonis*, *Thammuz* par les Pheniciens de divers endroits ; *Marnas* par ceux de Gaze en Palestine, ou par les Philistins ; *Azizus* & *Monimus* par ceux d'Emese en Syrie ; *Theut*, & *Thoyt*, *Osiris*, *Osarsiph* ou *Arsaphes*, *Serapis* & *Apis*, *Mnevis* ou *Mneuës*, *Orus* & *Anubis*, *Phthas* ou *Aphthas* par les Egyptiens, selon la diversité de leurs cantons ; *Admosis* ou *Tetmosis*, *Tisithes*, &c. par quelques Peuples de l'Arabie & de la côte voisine de l'Egypte ; *Typhon*, *Zoroastre*, *Pan*, *Apollon*, *Bacchus*, *Vulcain*, *Priape*, *Promethée*, *Minos*, *Orphée*, *Esculape*, *Protée*, *Tiresias*, *Janus*, *Evandre* (1), & tout ce qu'on voudra, par les Peuples différens de l'Asie Mineure, de la Gréce & de l'Italie. Mais il seroit difficile de ne point faire paroître quelque surprise, de voir que cet homme ait porté au-dedans des quatre murailles de sa maison, presque autant de noms différens, qu'il y avoit de personnes dans sa famille : qu'il ait été nommé *Chabar* par son pere Amram, *Jecothiel* par sa mere Jocha-

Ἐς Λίνον, ἐς Φοίβον, κεῖνον ἀμειψάμενος.
Καί μιν ἐποίησας Μίνωά τε, Τειρεσίην τε,
Γαπετιονίδην, ἠδὲ Πρίηπον ἔτι.
Αὐτὰρ ὁ μὲν Μωσῆς ἔσω Φοιβός τε, Δίνος τε,
Μίνως, Τειρεσίας, Γαπετιονίδης.
Μὴ δ' αὖ μὴ δὲ Πρίηπος, ἐπεὶ τόγε μᾶλλον Ἀδάμου,
Ὃς πρῶτος πάντων ἔπλετο κατορύξ.

Jochabed, *Jared* par sa sœur Marie, *Abizannach* par son frere Aaron, *Abigedur* par son grand-pere Caath, & *Abizuc* par sa nourrisse.

Cet exemple que je vous produis des différentes dénominations de celui que nous considérons comme l'Auteur des Auteurs, le chef & le modéle des Théologiens, des Politiques, des Jurisconsultes, des Historiens, & des Poëtes-mêmes, pourra vous persuader que la fixation des noms n'a point été reçûë au nombre des établissemens de la société humaine. Mais la crainte de trouver des Censeurs qui n'auroient pas autant de déférence que nous pour l'autorité des savans hommes qui ont avancé ce que je viens d'alléguer sur les noms différens de Moyse, m'oblige à chercher encore ailleurs des marques de ce peu de stabilité. Vous me permettrés de vous faire faire une revûë succinéte par le monde, pour vous montrer par l'usage des Nations les plus anciennes & les plus célébres de la terre, que les noms n'ont rien eu de fixe; & qu'encore qu'ils ayent été appliqués ordinairement comme des caractéres qui devoient servir à distinguer les hommes, ils n'ont pas laissé de contribuer souvent à les faire confondre.

CHA-

CHAPITRE II.

L'usage de changer les noms est fort ancien. Exemples divers de cette pratique en général.

S'Il est vrai que Moyse n'ait pas été le premier des hommes à qui l'on ait changé le nom, les Auteurs qui ne sont qu'une fort petite portion du genre humain, n'auront pas sujet de se vanter d'avoir introduit l'usage de ce changement des noms parmi le reste des hommes. Les exemples que nous avons de ce changement dans la personne d'Abraham & de Sara, doivent leur faire connoître qu'il faut remonter jusqu'à Dieu comme au premier Auteur de ce changement, & comme à celui qui par la souveraineté de sa domination sur les hommes auroit pû se réserver le droit de leur distribuer & de leur changer les noms S'il se trouvoit quelqu'un qui voulût chercher encore quelque origine plus haute de ce changement, on pourroit le conduire peut-être jusqu'à la fameuse entreprise des hommes à la Tour de Babel, & y fixer l'époque de ce changement. Il n'est pas probable qu'il se soit fait alors une révolution générale dans la dénomination des créatures & des choses destinées à l'usage des hommes, & que cette révolution ne se soit point étenduë jusqu'aux noms des mêmes hommes. Ceux qui ne voudront pas y faire d'exception, seront au-

au moins obligés de reconnoître qu
Dieu aura encore été l'Auteur de ce chan
gement, en jettant la confusion sur le
Langues des particuliers, & que la vo
lonté des hommes y aura eu moins d
part que n'y en eut celle d'Abram, d
Saraï & de Jacob, lorsqu'il fut question d
les faire appeller *Abraham*, *Sara* & *Israël*
Mais il n'est pas croyable que Dieu
ayant si libéralement abandonné à l'hom
me son droit de nommer les créature
ait voulu retenir celui de changer le
noms. Et nous ne voyons pas que lors
que les hommes se sont mis en posses
sion de ce droit, ils en ayent été repri
comme des usurpateurs par les Prophètes
ou par aucun autre Ministre du Seigneur
Les Hébreux qui se sont toujours van
té d'être son Peuple choisi, n'ont don
jamais eu de scrupule sur le changemen
des noms, sur tout lorsqu'il n'a point é
té question de déguisement ou d'impostu
re. Mais ils ont rarement usé de cett
liberté sans quelque raison honnête ou
légitime, ou du moins sans autorité
souvent aussi la raison & l'autorité s
sont-elles trouvées unies ensemble pou
faire ces changemens, comme il est ais
de le remarquer dans la personne de Ben
jamin le Patriarche, & comme on peu
raisonnablement le conclure de la variet
des noms de l'ancien Testament jusqu'au
tems des Maccabées (1).
L'usage en étoit encore assés commun
parm

1. V. Jerobaal, Isaï, &c.

parmi les Juifs du tems de Jesus-Christ. Quelques-uns de ses Apôtres avoient déja changé de nom avant que de se mettre à sa suite ; & ce divin Sauveur voulut bien lui-même ajouter son autorité à la raison, lorsqu'il changea les noms de saint Pierre & des enfans de Zebedée. Il y auroit presque toujours de quoi traiter un point de Morale sur les raisons différentes de ces changemens, parce qu'il n'y avoit point de nom qui n'eût son sens particulier. Mais je me contente de vous renvoyer au Livre que Philon le Juif a fait sur ce sujet.

Nous avons encore des preuves de cette ancienne pratique touchant le changement des noms parmi les Nations étrangéres, où nous voyons que l'on a presque toujours joint l'autorité à la raison. Parmi les Egyptiens je vous allégue l'exemple du Patriarche Joseph, à qui Pharaon donna le nom de Psonthomphanech, ou plutôt de Sophompanea (2). Je ne vous parle pas des Philistins & des Cananéens, parmi lesquels Esaü n'étoit connu que sous le nom d'Edom ; ni des Arabes, de la pratique desquels le beau-pere de Moyse pourroit être le témoin pour la diversité des noms qu'il portoit. Les Assyriens & les Babyloniens n'étoient pas moins dans cet usage, comme il paroit par les noms de plusieurs de leurs Rois. Ils l'étendoient même jusqu'aux Etrangers, soit par un droit de conquête,

2 Zaphotpanoah.

te, soit pour leur bon plaisir, autant qu'on peut le conjecturer par le changement des noms de Daniel, d'Ananie, d'Azarie & de Misaël. Il seroit inutile de vouloir attribuer cela au changement de pays ou à la différence des Langues, parce qu'on ne s'assujettissoit pas pour l'ordinaire à conserver dans le nom substitué la signification de celui que l'on faisoit quitter.

Le changement des noms n'étoit pas moins fréquent parmi les Phéniciens, les Arcadiens, les Perses; & il ne regardoit pas moins les femmes que les hommes, autant qu'il a paru par l'éxemple des Reines Esther, Didon, Tanaquil, & par celui de Nicostrate mere du Roi Evandre. Au moins seroit-on mal reçu des Savans, si l'on osoit avancer qu'Ediste & Elise, Cæcilia & Carmenta ne sont pour la signification qu'une même chose avec Esther & Didon, avec Tanaquil & Nicostrate dans des Langues différentes (1). Le commerce des Perses avec les Grecs nous a appris la coutume qu'avoient les premiers de faire changer de nom aux personnes qu'ils élevoient à la Royauté. Le nom qu'on leur donnoit ne passoit pas moins pour une marque de leur nouvelle dignité, que le sceptre & le diadème.

Il seroit assés inutile de passer aux Grecs &

1 Ctesias ap. Herod. Justin. l. 10.
2 Jupiter, Indiges, Quirinus, Archias, Antipater, Demetrius, Lucumo, Tarquinius.

& aux Romains, pour donner une suite continuée de cette liberté de changer les noms. Personne n'a plus fait valoir cette pratique que ces peuples : mais il est assés rare de trouver parmi eux aucun changement de nom qui n'ait été la marque ou la suite de quelque changement précédent dans la personne, soit pour la condition, soit pour le lieu d'un nouvel établissement. La chose seroit infinie, s'il falloit la déduire par un détail. Souvenés-vous, Monsieur, qu'une apothéose pour faire passer les gens à l'immortalité, qu'une adoption pour faire changer de famille, qu'un affranchissement, une réception aux droits de Citoyen ou aux Charges, enfin qu'une simple transmigration de lieu, un testament fait en faveur de quelqu'un, une succession pure & simple, étoit un prétexte ordinaire pour le changement des noms (2). Je souhaiterois que l'on pût retrouver le Livre qu'un Grammairien d'Alexandrie, nommé Nicanor (3), avoit composé sur ces divers changemens de noms parmi les Grecs. Ce seroit avec plaisir que je pourrois vous y renvoyer, comme j'ai fait au sujet de Philon pour ce qui regarde l'usage des Hébreux.

Les Chrétiens n'ont rien retranché de la liberté des Grecs & des Romains sur ce sujet, si l'on en excepte peut-être le cas

3 ¶ Le Grammairien Nicanor dont il est parlé là, étoit de Cyrene, & non pas d'Alexandrie. Νικάνωρ Κυρηναῖος ἐν Μετονομασίαις, dit Athenée VII. 12.

cas de l'apothéose, dont ils n'ont pas jugé à propos de suivre la méthode dans la canonisation des Saints pour des raisons très-importantes. Il faut avouer néanmoins que l'on n'a point fait difficulté de changer les noms à divers Africains, Persans, & autres Saints des pays où les Langues Grecque & Latine n'étoient point en usage. Mais on n'a point eu d'autre vûë en cela, que d'ôter l'air de la barbarie qui se trouvoit dans leurs noms & qui embarrassoit la prononciation des Fidéles. Il se trouvera sans doute d'autres Saints encore, à qui les noms ont été changés dans les derniers siécles: mais cela n'est guéres arrivé qu'à des Martyrs dont les noms s'étoient perdus dans les Catacombes ou dans d'autres sépulchres communs, où la confusion étoit presque inévitable.

Si les Chrétiens paroissent avoir usé de cette liberté avec encore plus d'étenduë que ces Anciens, dans leur batême ou leur adoption divine qui comprend aussi l'usage de la Confirmation, dans leurs Professions Religieuses, dans leur élévation à l'Episcopat & au souverain Pontificat; on peut dire qu'ils en ont reçû les premiers éxemples des Romains, des Grecs, ou des Juifs dans quelqu'un des cas que je vous ai rapportés.

CHA-

CHAPITRE III.

Usage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre son nom au commencement du texte ou dans le titre du Livre. Différence des Annonymes, des Plagiaires & des Imposteurs d'avec les Pseudonymes.

JUsques ici nous n'avons rien remarqué qui puisse regarder en particulier les Auteurs à l'exclusion du reste des hommes dans l'usage de changer son nom. On ne peut point nier qu'il n'y en ait eu plusieurs de leur nombre dont les noms n'ayent éprouvé les effets de la vicissitude & de l'instabilité commune. Mais il faut avouer que ce n'a point été en qualité d'Auteurs qu'ils ont souffert du changement, ou qu'ils ont adopté de nouveaux noms.

Melesigene passoit déja dans le monde pour un excellent Poëte, pour un grand Théologien parmi les siens, avant qu'on se fût avisé de lui donner le nom d'*Homere*. Ce n'est point par aucune relation à ses Ecrits qu'il s'est trouvé qualifié de ce nouveau nom. Sans la perte ou l'affoiblissement de sa vûë, ou même sans l'avanture qui le fit prendre en ôtage à la guerre qui se fit de son tems entre ceux de Smyrne & de Colophon; ou enfin sans la confiance avec laquelle il fit le Prophéte & se rendit caution de l'O-

racle pour cette guerre, nous l'appellerions peut-être encore aujourd'hui Melesigene.

Aristocles ne songeoit à rien moins qu'à se faire connoître sous un autre nom que le sien. L'équivoque du nom de *Platon*, qui tombe pour le moins autant sur la dimension de certaines parties du corps, que sur l'étenduë de l'esprit, ne doit pas nous déterminer légérement à croire qu'on ne lui a ôté le nom d'Aristocles pour celui de Platon, qu'afin de nous prévenir d'abord sur la grandeur de son courage & la majesté de son discours.

J'ajouterai qu'Aristote n'a point eu intention de se départir de l'usage commun à toute la terre, lorsque l'affection & l'estime qu'il avoit pour son cher Disciple Tyrtamus le portérent à lui changer son nom en celui d'*Euphraste*, & ensuite en celui de *Theophraste*. J'avouë que la grace qu'il avoit à parler & que la beauté de style qui paroissoit dans ses écrits, ont servi de prétexte à ce changement. Mais Aristote ne prétendoit pas le déguiser sous ces nouveaux noms. Loin de vouloir le dérober à la connoissance du Public, son dessein étoit de le faire connoître plus qu'il ne l'avoit été sous son vrai nom, & de renfermer dans un mot toute l'idée qu'il prétendoit nous donner de son mérite.

Si Caton l'ancien que l'on n'avoit connu que sous le nom de Priscus tant qu'il étoit demeuré dans son pays, étoit redevable à sa prudence & à son expérien-

ce

ce dans les affaires du nom nouveau qu'il porta toujours depuis son établissement dans la Ville de Rome, on ne dira point qu'il faille attribuer la chose à sa qualité d'Auteur. Ce n'étoit point dans la composition de ses Livres, mais dans sa conduite particuliére, & dans le maniement des affaires publiques qu'il avoit fait principalement remarquer cette capacité & cette prudence qui lui valut le nom de *Caton*.

Enfin, Monsieur, je suis persuadé que quand le Philosophe Malchus ne se seroit jamais fait Auteur il n'auroit pas été moins tenté de se faire connoître aux Grecs & à toute la Postérité sous le nom de *Porphyre*. L'on trouvera quelques Auteurs qui l'ont appellé *Basile* dans l'intention peut-être d'approcher le nom de ce Philosophe plus près de la signification naturelle du mot original de son pays (1). Mais la prédilection qu'il a fait paroître pour le nom de Porphyre n'a jamais persuadé personne qu'il eût songé à demeurer caché sous ce nouveau nom.

Ces éxemples pris dans des siécles différens sont très-capables de nous faire comprendre que les changemens arrivés dans les anciens Auteurs n'avoient rien pour l'ordinaire soit dans leur motif, soit dans leur maniére qui fût destiné à les distinguer d'avec ceux des Personnes qui n'étoient pas Auteurs. Si le déguisement & l'imposture étoient en usage, on cherchoit

1 Malch. Melech. Roi.

choit ſouvent autre choſe que des noms pour les faire valoir.

Les Anciens perſuadés encore plus que nous qu'il y a de l'illuſion dans la penſée de ceux qui prétendent qu'il ſuffit de ſavoir ce que l'on écrit ſans ſe ſoucier de connoître celui qui écrit, avoient ſoin avant toutes choſes de mettre leur nom à la tête de leurs Ouvrages. C'étoit une eſpéce de caution pour ce qu'ils vouloient débiter. Dans ceux dont on n'avoit pas encore ouï parler, c'étoit un moyen de les faire connoître : dans ceux qui étoient déja connus, c'étoit le fondement du préjugé dans lequel on devoit lire l'Ouvrage, & l'indice de ce qu'on pouvoit eſperer de ſa lecture.

Nous aurions une infinité d'éxemples de cette pratique des Anciens, & en même tems plus de preuves de leur ingénuité & de leurs précautions, ſi nous n'avions point tant perdu de leurs Livres. Mais parmi le peu de monumens qu'il nous eſt reſté de l'Antiquité ſavante, l'on trouvera toujours de quoi ſe perſuader ſuffiſamment de cette conduite dans les éxemples que nous voyons d'Herodote, de Thucydide, de Timée, &c. L'Hiſtoire d'Herodote commence indépendamment de ſon titre par les termes de Ἡροδότου Ἁλικαρνασσέος ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε. Celle de Thucydide par ceux de Θουκυδίδης Ἀθηναῖος ξυνέγραψε τὸν πόλεμον, &c. Le Livre que Timée l'un des Maîtres de Platon avoit compoſé ſur la Nature commençoit par les mots de Τιμαῖος ὁ Λοκρὸς τάδε

τάδε ἔφα, ſans qu'on pût dire que ce fût le titre de ſon Ouvrage.

Je ſai qu'il s'eſt trouvé quelques Critiques (1) dans notre ſiécle & dans le précédent qui jugeant du génie & du goût de ces Anciens par celui de leur temps n'ont pas fait difficulté de les ſoupçonner d'un peu de vanité & de trop de complaiſance pour leurs Ouvrages. Sur ces ſortes de début, ils les ont crûs ſusceptibles de la crainte de tomber dans l'oubli, ou de donner lieu aux Plagiaires de s'attribuer des Ouvrages ſans nom dans la ſuite des tems, parce qu'ils n'auroient été reclamés de perſonne. Mais ces Critiques auroient eu des penſées plus favorables touchant la pratique de ces Anciens s'ils avoient été mieux informés du caractére de leur esprit. On n'étoit pas encore entiérement déchû de cette ſimplicité ancienne que l'on avoit vû regner dans les Ecrits des premiers âges; & cet uſage pouvoit trouver ſon apologie dans la conduite même des Auteurs ſacrés, comme il ſeroit aiſé de vous le faire remarquer par les éxemples de Salomon, d'Iſaïe, de Jeremie, des petits Prophétes, & de Nehemie qui ont commencé leurs Livres par la déclaration de leurs noms & de leurs qualités.

Ce caractére d'ingénuité ne s'étoit point mal conſervé dans le ſiécle où la Philoſophie humaine ſembloit avoir paſſé des Barbares ou des Orientaux chés les Grecs, je

1 Fr. Port. comm. in Thuc. &c.

je veux dire depuis la captivité de Babylone jusqu'à la guerre du Peloponeſe, depuis les Prophétes jusqu'à Socrate. Les Philoſophes vivoient encore alors ſans affectation, ils parloient & écrivoient encore ſans artifice. Quand nous accorderions à Ciceron (1), que c'eſt le deſir de vivre après la mort qui a porté les Philoſophes poſtérieurs à mettre leur nom à la tête des Livres mêmes qu'ils compoſoient pour inſpirer le mépris de la gloire, nous ſerions toujours obligés de reconnoître dans l'expreſſion de leur nom cette franchiſe qui ne ſe trouve pas dans l'expreſſion de leurs ſentimens.

Cette pratique de commencer ſon Ouvrage par ſon nom indépendemment du titre eſt devenuë plus rare dans la ſuite, quoiqu'on en trouve encore des exemples dans les Grecs du bas Empire de Conſtantinople (2). Il ſemble qu'elle ait été laiſſée aux Princes pour commencer les Ordonnances à leurs Peuples, aux Peres pour commencer les Inſtructions à leurs enfans, aux Papes & aux Evêques pour leurs Bulles & leurs Mandemens; en un mot, à tous ceux qui ne pouvoient devenir ſuſpects de cette vanité dont on a commencé de taxer les Auteurs depuis le ſiécle d'Alexandre ou celui des Ptolomées. C'eſt peut-être par la même raiſon que les Particuliers ſe ſont maintenus encore dans cet uſage pour les Lettres qu'ils adreſſoient à leurs amis, où ils ont

1 Tuſc. lib. 1.

ont toujours été en droit de mettre leur nom devant celui de la perſonne à laquelle ils écrivoient à la tête de leurs Lettres ſur tout dans les Langues Grecque & Latine. On a toujours été ſi éloigné du ſoupçon de la vanité pour ce point, que les Inferieurs n'avoient rien à craindre de ce côté-là en ſe nommant les premiers lorsqu'ils écrivoient à leurs Supérieurs.

On peut dire que la mode de commencer la premiére période de ſon texte par ſon nom, eſt devenuë odieuſe par l'abus de quelques particuliers, avant que d'avoir eu le tems de vieillir. C'eſt pour cela ſans doute que les Auteurs n'ont point attendu qu'elle fût ceſſée pour introduire celle de joindre leurs noms aux titres de leurs Livres. Il n'y a jusqu'ici point eu de prétexte de vanité, point d'uſurpation de Plagiaires, point de ſuppoſitions d'Impoſteurs qui ait été capable de faire abolir cette derniére mode.

Si le mépris de la gloire ou la fuite de la vanité qu'on peut tirer de la compoſition d'un Livre a porté quelques Auteurs parmi les Anciens à retrancher leur nom de leur Ouvrage, on peut dire qu'ils n'ont jamais prétendu nous donner le change, puisque cette ſuppreſſion n'a jamais paſſé pour un déguiſement, & qu'ils ont mieux aimé ne ſe point faire connoître du tout, que de ſe faire connoître

2 Niceph. Calliſt. &c.

tre mal, ou d'une autre maniére qu'ils n'auroient dû.

Si l'amour de cette même gloire a fait commettre aux Plagiaires l'injuſtice de ſupprimer les noms des vrais Auteurs pour y ſubſtituer les leurs & de ſe ſaiſir des fruits des travaux d'autrui; on ne peut pas dire qu'il ſoit queſtion dans leur conduite du changement des noms de la maniére que nous l'entendons. Leur intention n'a point été de déguiſer les véritables Auteurs, mais de les détruire ou d'empêcher au moins qu'ils ne viennent bien ou mal à notre connoiſſance.

Enfin ſi l'eſprit de fourbe a inſpiré aux Impoſteurs la malice de ſuppoſer à d'autres leurs propres Ouvrages, ou de les munir des noms ſpécieux de quelques perſonnes connuës & autoriſées, afin de donner du cours & de l'autorité à leurs compoſitions; ce n'a point été pour nous perſuader que ces noms ne fuſſent pas ceux des vrais Auteurs des Ouvrages qu'ils produiſoient

Aucune de ces trois eſpéces, ni les Anonymes, ni les Plagiaires, ni les Impoſteurs n'ont eu deſſein d'abolir la mode de joindre le vrai nom du véritable Auteur au titre de ſon Ouvrage, quoiqu'ils ayent gardé une conduite fort contraire à cette pratique. Les premiers, je veux dire les Anonymes, n'ont pas prétendu ſe propoſer pour des éxemples: s'ils ont fait faire une exception à la régle, ils ont eu la prudence de juger qu'elle n'étoit que pour eux. Les autres, ſoit

Pla-

Plagiaires, soit Imposteurs, n'ont eu en vûe que le plaisir secret de nous faire croire qu'ils avoient religieusement suivi cette mode de publier son nom, & de traiter avec nous comme s'ils nous avoient persuadé que les Ouvrages qu'ils nous proposoient étoient effectivement des Auteurs dont les noms étoient à la tête.

La chose est incontestable du côté des Plagiaires & des Imposteurs; & si quelqu'un venoit à bout de nous prouver le contraire, il nous prouveroit en même tems qu'il n'y auroit point de Plagiaires ni d'Imposteurs. Mais s'il faut une caution pour les Anonymes, je n'en ai point d'autre à donner qu'un homme de bien & de créance, un Auteur Ecclésiastique qui a eu l'honneur d'être assés long-tems confondu avec saint Cyprien pour son mérite. Arnaud de Bonneval (c'est le nom de cet Auteur) convient avec le Public de la mode de mettre son nom à la tête de son Ouvrage. Il n'en blâme point la coutume parce qu'il la trouve appuyée non seulement sur un usage invétéré de plusieurs siécles, mais aussi sur la raison, en ce que le nom d'un Auteur à la tête de son Livre fait que le Livre donne de la réputation à l'Auteur dont on voit le nom; que d'une autre part le nom donne du poids & du crédit au Livre lorsque l'Auteur est déja connu; & qu'enfin le nom & le Livre se soutiennent mutuellement par cette communication de gloire. Si l'Abbé

de Bonneval se départit d'une mode si générale & si autorisée, ce n'est qu'avec des excuses très-humbles que le Public semble n'avoir reçûës que sur les titres de la modestie & de l'humilité de cet Auteur. Je veux que vous l'entendiés parler en sa Langue afin que vous puissiés être vous-même le Juge de sa pensée (1). *In capite libri sui quisque auctorem se posuit, ut & stylus Auctori, & stylo Auctor famularetur, & auctoritate altrinsecâ communis gloria muniretur. Hoc virorum illustrium præclara meruerunt ingenia, & per hoc vivax eorum fama & gloria indelebilis perseverat. Nos vero qui vix intelligimus quæ ab eis dicta sunt, sensu & eloquentiâ omnino iis impares, si quid aliquando scribimus, indignum Titulo judicamus, ne forte nobilis materia cujus explanationi studium adhibemus, decoloratam potius quàm ornatam nostrâ præsumtione queratur.*

Il n'y a donc que les *Pseudonymes* qui soient venus de sang froid dans la République des Lettres pour y troubler l'ordre établi dans la coutume de mettre le vrai nom d'un Auteur à la tête de son Livre. Nous appellons *Pseudonymes* ceux que vous trouverés quelquefois qualifiés ailleurs d'*Allonymes* ou d'*Heteronymes*, ou même de *Cryptonymes* selon la fantaisie des Ecrivains qui ont eu occasion d'en parler. Vous m'objecterés sans doute que

1 De operib. Christi Cardin.
2 Lib. 4. contr. Marcion. c. 3.

que les *Plagiaires* & les *Impoſteurs* à qui je viens de donner l'excluſion ſemblent ſe trouver auſſi compris ſous le nom de *Pſeudonymes*; puisque les uns & les autres commettent de la fauſſeté dans les noms des Livres. Mais je vous répondrai qu'entre Gens de Lettres on eſt convenu depuis ces derniers tems de reſtraindre le terme générique de *Pſeudonymes* à une ſeule eſpéce, & de ne plus donner ce nom qu'à ceux qui n'impoſent à perſonne, en quoi les Pſeudonymes ſont diſtingués des *Impoſteurs*; & qu'à ceux qui ne volent & ne pillent perſonne, ce qui fait la différence des mêmes Pſeudonymes d'avec les *Plagiaires*.

L'eſpéce des Pſeudonymes de la maniére que nous la comprenons, c'eſt-à-dire, des Auteurs qui changent de nom purement pour ſe déguiſer, ſemble être la plus récente de toutes. Les Anonymes contre leſquels Tertullien a déclamé (2), & dont Salvien de Marſeille a voulu prendre la protection peuvent faire remonter leur origine jusqu'à Moyſe, & ſe renforcer de l'éxemple des Évangeliſtes. Les Plagiaires s'étoient déja rendu formidables au ſiécle de Ptolomée Philadelphe : & les Impoſteurs s'étoient déja multipliés dans le monde lorsqu'on s'eſt apperçû de la fiction des Pſeudonymes. A peine trouvons nous un de leurs masques outre celui de *Conchlax* (3) avant le

2 Voy. tom. 1. des Jug. des Sav. pag. 476. 486.

3 ¶ Baillet dans ſa Liſte des Auteurs déguiſés croit que

le siécle d'Auguste. A peine en trouvons-nous depuis ce tems-là jusqu'à celui de Charlemagne si on excepte un *Peregrin*, (1), un *Timothée* (2), & quelque autre nom de fiction que l'industrie de quelques Auteurs Ecclésiastiques a inventés pour satisfaire leur humilité.

Le déguisement étant devenu une espéce de vertu sur la fin du huitiéme siécle, les beaux Esprits, je veux dire les Studieux, qui se trouvoient animés à écrire par l'éxemple & les libéralités de Charlemagne, crûrent que rien n'étoit plus à leur bienséance. Chacun se travestit de gaieté de cœur pour paroître en public: rarement vit-on monter quelqu'un sur le théatre sans son masque. Alcuin (3), les Prélats, le Prince lui-même ne voulurent pas s'en dispenser: de sorte qu'on peut dire que toute la face de l'Empire en ce qui regarde les Lettres étoit double sous Charlemagne, lorsqu'on la vouloit envisager dans les Livres, après l'avoir considérée au naturel dans le commerce ordinaire de la vie.

Ce

que par Conchlax il faut entendre Pamphile d'Alexandrie, savoir ce Grammairien que Suidas dit avoir travaillé sur Nicandre. Mais ce n'est point Pamphile, c'est au rapport de Galien l. 6. *de medicam. simpl.* Nicandre lui-même dont l'Ouvrage avoit été publié sous le faux nom de Conchlax.

1 ¶ C'est Vincent de Lérins dont le *Commonitorium* suivant les Manuscrits cités par Mr Baluze, commence par *Incipit Tractatus Peregrini pro Catholicæ fidei antiquitate, & universitate adversus profanas omnium novitates Hæreticorum.* Notre Auteur parle plus amplement de ce nom *Peregrinus* chap. 3. dela 2. part. de ce Traité.

Ce caprice de l'imagination des Gens de Plume joua encore pendant quelque tems sous les deux regnes suivans, mais sans concert. On l'a vû cesser peu à peu & disparoître presque entiérement jusqu'au tems du Pape Paul II. sous lequel on le vit renaître avec tant d'éclat & de mouvement parmi les Savans de ce tems-là que ce Pape en conçût de la jalousie (4), & que ce changement de noms assés innocent en soi, & fort indifférent d'ailleurs à l'Etat pensa être fatal à ceux qui s'étoient travestis à la Grecque ou à la Romaine dans leurs noms.

CHA-

2 ¶ C'est Salvien Prêtre de Marseille, touchant lequel, & les raisons qui lui firent prendre le nom de Timothée voyés plus bas le chap. 9. de la 2. part. Voyés aussi Placcius *de Pseudonymis* n. 2704

3 ¶ Placcius *de Pseudonym.* n. 38. touchant Alcuin, & n. 562. touchant Charlemagne.

4 ¶ Ce ne fut pas de la jalousie que ce Pape en conçut, ce fut de la défiance, sur ce qu'il s'imagina que ce changement de noms cachoit un dessein de conspiration, comme Baillet lui-même le reconnoit dans le chapitre suivant.

CHAPITRE. IV.

L'usage de changer son nom devenu trop fréquent dans les derniers tems. Cause & occasion d'une partie des abus qui s'y sont glissés. Dans quelles personnes & dans quelles professions ces abus ont été tolérés plus volontiers.

LA rigueur avec laquelle le Pape Paul II. fit traiter les Gens de Lettres qui avoient changé leur nom de son tems, & les tourmens qu'il fit souffrir à quelques-uns d'entre eux sous prétexte que ce changement auroit pû être quelque effet de cabale & de conspiration contre son Etat ou sa Personne purent bien dissiper l'union ou la société qui avoit formé parmi eux une espéce d'Académie de beaux Esprits dans Rome. Mais ces moyens ne furent point capables de détruire parmi ceux qui se sauvérent de ses mains cette maniére de déguisement que les Grecs nouvellement venus de Constantinople qualifioient de *Metonomasie*. Quelques-uns s'étant réfugiés en Lombardie, en France, en Allemagne, & même en Pologne, y portérent avec eux la fantaisie qu'ils avoient eu de se déguiser ou de tourner leur nom de leur Langue vulgaire en celles des Savans, & ils la communiquérent à tout ce qu'ils purent gagner de disciples. Elle se répandit en peu de tems dans toutes les Ecoles où l'on introduisit le Grec & la belle Latinité,

tinité, & elle a passé jusqu'à notre siécle avec tant de licence & d'impétuosité, que la *Métonomasie* a mérité de se voir comptée parmi les choses les plus communes de la République des Lettres.

C'est peut-être par cette vûë que vous pourriés réussir à sauver ou à adoucir l'hyperbole qu'un inconnu écrivant contre un autre inconnu sur les Commendes & les Abbés Commendataires a avancé à ce sujet (1). " Je m'étonne, dit cet „ Auteur, qu'on ne s'apperçoive pas que „ dans ce tems où l'on se plaît à em„ prunter des noms étrangers ou à s'en „ faire de nouveaux, les plus sages ne „ se croyent pas mieux cachés que chés „ eux, & ne paroissent jamais moins „ qu'avec leur nom & leurs qualités, „ tant l'on est fait au déguisement.

Personne n'auroit peut-être trouvé à redire à la licence de feindre les noms & de travestir les personnes, si elle étoit demeurée dans ses bornes anciennes. Elle avoit presque toujours été renfermée dans la Poësie, & rarement l'avoit-on vû passer le théatre. Les Poëtes & les Comédiens avoient reçû le privilége de se déguiser, & de déguiser les autres sans que personne eût parû leur porter envie. Il n'y avoit point d'abus ou de désordres à craindre de leur part dans ces sortes de fictions, parce qu'on étoit persuadé qu'ils ne prétendoient abuser de la bonne

1 Réponse au Livre intitulé l'Abbé Commendat. pag. 314.

ne foi de qui que ce fût, & qu'ils n'imposoient à personne. On a toujours été tellement préparé au déguisement lorsqu'il a été question de les voir ou de les entendre, qu'on auroit pris pour une fourbe & pour une véritable tromperie, la liberté que ces sortes de personnes se seroient donnée de découvrir la vérité à nud, de representer les visages le masque levé, & d'appeller les Gens par leur nom.

On n'a jamais crié contre les Poëtes & les Comédiens pour avoir associé les Auteurs de Romans à leur privilége. Les liaisons étroites & les rapports merveilleux qui se trouvent entre leur profession & celle de ces derniers, demandoient qu'ils les laissassent entrer en communication d'un droit dont l'usage leur est indispensable. La fiction des personnes ne leur est pas moins nécessaire que celle des choses pour faire regner le Vrai-semblable & le Merveilleux dans leurs compositions. Ceux même qui ont eu dessein de renfermer l'Histoire des choses véritables dans leurs Romans, auroient infailliblement été blamés du Public, s'ils n'avoient eu recours à la fiction des noms pour envelopper leurs vérités.

Il semble qu'on ne puisse nier qu'on n'ait encore laissé étendre le privilége de changer les noms par voie de déguisement jusqu'aux Auteurs satiriques. J'entens seulement ceux qui ont connu l'usage légitime de la satire, & qui ne s'en sont pas écartés; ceux qui se sont contentés

tentés d'exposer les défauts au jour pour leur donner un tour ridicule plutôt que pour déchirer ou détruire ceux qui en étoient coupables ; & ceux qui ont eu la discrétion de cacher les personnes en découvrant leurs vices.

Enfin, la petite figure que les faiseurs d'Almanachs & de Prognostics ont toujours faite dans le monde n'a peut-être pas peu contribué à l'indulgence dont on a toujours usé à leur égard touchant la liberté qu'ils se sont donnée pour la supposition des noms, comme pour celle des choses. Les Poëtes ne leur ayant jamais intenté de procès pour avoir usurpé leur privilége, le Public n'a pas crû s'y devoir interesser plus qu'eux. Ils ont eu lieu de feindre impunément tout ce qui leur a plû. Personne n'ayant formé d'obstacle à leur manie, on peut dire sur la maniére dont du Verdier de Vauprivas en a parlé (1), qu'elle a inondé le siecle passé, & que la liberté qu'on lui a donnée de passer sans l'arrêter a été cause qu'elle s'est dissipée dans la suite, & qu'il ne s'en trouve plus que des restes peu considérables dans notre siécle.

Tant que la licence de feindre ou de changer les noms n'a point passé au-delà des Poëtes, des Comédiens, des Romanciers, des Trouverres, des Satiriques, & des Astrologues, le Public n'a point formé de plaintes sur l'abus de cet usage. Les Actions & les discours de ces personnes

1 Page 27. de la Préf. de sa Bibl.

ſonnes ont presque toujours été jugés de nulle conſéquence dans la vie civile.

Mais ſoit que leur éxemple ait fait eſpérer l'impunité aux autres, ſoit que l'on ſe ſoit laiſſé emporter à l'inclination particuliére que les hommes ont toujours fait paroître pour la fiction & pour la diſſimulation, il eſt certain qu'il n'a plus été queſtion de ſcrupule & de reſerve parmi les autres Auteurs ſur le changement des noms, & qu'ils y ont eu recours dans la ſuite avec autant de licence que les Poëtes & les Comédiens.

Il n'y a point de Profeſſion parmi les Lettres où l'on ne voye des légions entiéres de ces ſortes de *Pſeudonymes*, qui ont mieux aimé porter de faux noms que de n'en point avoir du tout.

S'ils en ont uſé de la ſorte aux dépens de la vérité, s'ils ont bleſſé les régles de la ſincérité, c'eſt ce qu'il vous ſera aiſé de reconnoître par le Recueil de ces Pſeudonymes en particulier. Voyons maintenant comment leur changement de nom a pû devenir innocent ou criminel dans les circonſtances de leur déguiſement.

CHA-

CHAPITRE V.

Des rencontres où l'usage de changer son nom étant indifférent de lui-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.

Je suis un peu surpris que Tertullien qui mettoit tout en usage sans beaucoup de scrupule lorsqu'il étoit question d'attaquer quelqu'un, ou de défendre quelque chose, n'ait pas fait valoir le changement des noms pour justifier le changement qu'il avoit fait de la robe au manteau. Il a oublié à mon sens l'un des plus beaux exemples qu'il eût pû alleguer pour montrer que le changement d'habit n'étant certainement pas moins indifférent en soi que le changement de nom pourroit devenir aussi innocent & aussi honête dans l'usage. Je me persuade volontiers que sur le raisonnement qu'il en auroit pû faire, il auroit sû tirer une conséquence plus juste que la plupart de celles qu'il a voulu tirer de la vicissitude de ce monde par des argumens cornus, & par de vrais sophismes. Nous n'aurions pas le même avantage si nous prétendions employer ses raisonnemens ou son autorité en faveur du changement des noms. Comme il est moins ordinaire de changer de nom que d'habit il seroit aussi plus aisé de conclure contre nous que la chose est moins utile & moins nécessaire, & de-là il n'y auroit

auroit plus qu'un pas à faire pour prouver contre nous qu'elle eſt ſouvent ou qu'elle doit être moins innocente.

Un Orateur du ſiécle paſſé nommé Marc-Antoine Majoragius ayant été accuſé juridiquement, du moins a-t-il voulu le faire croire, par Fabius Lupus & par Macrinus Niger pour avoir changé ſon nom d'Antonio Maria Conti, & ayant été cité au criminel, ſoit par feinte, ſoit tout ſérieuſement devant les Juges de Milan, entreprit de ſe défendre par un grand Plaidoyer Latin qui a paſſé pour une des belles Piéces d'éloquence de ſon tems. Il avoit entrepris d'abord de ſe purger du crime prétendu dont on chargeoit ce changement par un détail des actions innocentes de ſa vie. Cela ne tendoit, ce ſemble, qu'à porter les Juges à faire une exception en ſa faveur, ou à ne juger que du fait. Mais il entreprit enſuite de traiter la choſe par le droit, & de faire voir qu'il n'y a rien dans le changement des noms qui ſoit contraire ni à la Loi divine ou humaine, ni à la coutume ou à l'uſage ordinaire, ſur tout des gens de Lettres, ni enfin à l'honnêteté ou à la bienſéance.

En effet, il n'eſt plus difficile de faire voir qu'une choſe eſt conforme à l'honnêteté & à la bienſéance, lorsqu'on a montré qu'elle ne bleſſe point la loi & qu'elle n'innove rien contre la coutume. Il eſt aiſé de nous faire comprendre qu'elle eſt innocente lorsqu'elle n'eſt point oppoſée à la droite raiſon, ni à l'autori-

té

té légitime. La loi & la coutume se trouvent heureusement unies avec la raison & l'autorité en faveur de la vérité pour condamner ensemble tout ce qu'il y a de faux & de trompeur dans nos actions & nos sentimens. De sorte que de tous les changemens qui peuvent arriver aux noms des Auteurs, il n'y aura d'innocens que ceux où la fourbe & le déguisement n'ont point de part, pourvû que l'on veuille s'en tenir à la droiture de la raison & à l'équité de la loi.

Les autres changemens n'ayant aucuns titres de justification qui puissent leur mériter une entiére absolution, seront toujours à la verité fort éloignés de participer à la louange qui n'est duë qu'à la sincerité : mais au moins se trouvera-t-on disposé à les excuser & à les souffrir selon que le déguisement y paroîtra moins important, & que les raisons de se déguiser seront jugées plus recevables.

Il n'y a point de motif aussi spécieux, aussi juste, aussi honnête qu'il puisse être, qui soit capable de leur mériter autre chose que le pardon ; point de modestie, point de prudence, point de necessité qui puisse en rectifier le fond jusqu'à leur communiquer l'innocence, & jusqu'à faire une véritable vertu de ce déguisement. C'est en quoi consiste la principale différence que nous devons établir entre les Auteurs que nous appellons Anonymes & les Pseudonymes dont nous traitons. Un Auteur veut-il n'être pas connu, veut-il tout sérieusement de-

demeurer caché? Qu'il prenne le parti de se faire Anonyme: il n'y a rien dans cette conduite que de fort indifférent, je dis plus, rien que de fort innocent tant que sa conscience ou ses devoirs ne l'obligeront pas de se produire & de comparoître. Mais qu'un Auteur qui aura les mêmes vûës, les mêmes intentions, veuille se rendre Pseudonyme, c'est vouloir au moins se faire connoître d'une certaine manière en se cachant de l'autre; c'est se jouer de la bonne foi de son Lecteur & lui donner le change C'est se montrer mal & se cacher mal tout à la fois, & par conséquent pécher doublement contre la sincerité du cœur.

Il me semble que Mr. Cujas (1) n'est point mal entré dans cet esprit de discernement lorsqu'il a voulu se distinguer d'un Pseudonyme du nombre de ses Adversaires, en se rendant simplement Anonyme dans l'écrit qu'il a fait contre le prétendu Zacharie Furnester pour la défense de Monluc Evêque de Valence. „ On ne sait ce que c'est, dit-il, qu'un „ *Zacharie Furnester* (2). C'est quelqu'un „ sans doute qui s'est adopté lui-même „ pour passer sous un nouveau nom à „ une licence plus grande de dire des „ injures. C'est un masque que l'Ad„ versaire a pris pour faire impunément „ ce qu'il n'auroit osé faire à découvert. „ Puis-

1 Tom. 8. Operum col. 1260. &c.

2 ¶ Cujas ne vouloit pas qu'on crût qu'il auroit fait l'honneur à Furnester d'écrire contre lui, s'il avoit

„ Puisque ce n'eſt point ſon nom qu'il
„ a mis à ſa piéce, je ne me crois pas
„ obligé de mettre le mien à ma répon-
„ ſe. Je n'ai pas jugé à propos d'oppo-
„ ſer impoſture à impoſture, & j'ai mieux
„ aimé ne me point donner de nom que
„ de m'en donner un qui ſoit faux à
„ l'imitation de cet Adverſaire. C'eſt u-
„ ne étrange indiscrétion à un Auteur
„ d'uſer de ſuppoſition dans ſon nom s'il
„ a quelque choſe de bon à débiter dans
„ ſon Livre. C'eſt le moyen de lui fai-
„ re perdre créance, & de faire douter
„ au Lecteur ſi la fiction regne moins
„ dans l'ouvrage que dans ſon titre &
„ dans le nom de ſon Auteur. Tel é-
toit le ſentiment de Mr. Cujas lorsqu'il ſe poſſedoit, & qu'il avoit le ſens frais, parce qu'il avoit à combattre un Pſeudonyme. Mais ceux qui ſavent qu'il a eu lui-même recours aux moyens qu'il eſtimoit ſi criminels dans ſon Adverſaire, & qu'il s'eſt rendu à ſon tour Pſeudonyme ſous le nom de Mercator (3), pourroient ſe divertir des embarras où il ſe ſeroit jetté par ſes raiſonnemens, s'il avoit trouvé dans Robert un homme en humeur d'objecter au prétendu Mercator, ce qu'il avoit allégué contre le masque de Furneſter.

J'avouë avec quelques Auteurs, que la repréſentation d'un objet ſous une image

avoit ſu que ce Furneſter n'étoit autre qu'Hugue Doneau.

3 ¶ Voyés plus bas chap. 3. de la 3. part.

ge étrangére, eſt capable de flater notre esprit. Mais cela doit ſuppoſer qu'il n'en ſoit pas la duppe. Je conviens que nous aimons volontiers à voir une choſe dans un autre. Mais il faut pour cet effet que nous l'y reconnoiſſions. Enfin je ne nie pas que ce qui ne frappe pas de ſoi-même ni à face découverte, ne ſurprenne quelquefois aſſés agréablement dans un habit emprunté, & ſous un masque. Mais cette ſurpriſe ne peut dépendre que d'une prévention ou d'une connoiſſance antérieure au déguiſement. En un mot on n'eſt point ſurpris tant qu'on eſt trompé ou qu'on eſt dans l'erreur, ce n'eſt en ces occaſions que la découverte de la tromperie qui doit produire la ſurpriſe.

Il n'y a donc pas d'Auteur Pſeudonyme de quelque espéce que ſoit ſon déguiſement, dont la conduite puiſſe être abſolument innocente quoiqu'elle ſoit ſouvent excuſable. S'il y avoit une exception à la régle, elle ſeroit ſans doute en faveur de ceux qui s'étant perſuadé de la néceſſité de mettre ſon nom à la tête d'un livre, conformément à l'esprit d'un Concile Oecumenique (1), & à la prati-

1 ¶ Le Concile de Trente.

2 ¶ George Hamartole ἁμαρτωλός, Pécheur, que Voſſius dans ſes Hiſtoriens Grecs confond avec George Syncelle, eſt poſterieur de plus de 50. ans. Allatius dans ſon Traite *de Georgiis* a parle de lui amplement & de ſa Chronique qu'il a traduite de Grec en Latin, quoique ni le Latin ni le Grec n'aient point encore vu le jour.

3 ¶ *Idiota* eſt le nom ſous lequel avoit voulu ſe cacher

pratique de la plupart des Anciens, ont pris des termes appellatifs pour tenir la place de leurs propres noms. Mais on peut dire qu'en ces rencontres ils ne sont plus véritablement Pseudonymes, & qu'ils n'imposent point à ceux de qui ils ne veulent être connus que fort généralement, & seulement par quelque qualité qui leur est commune avec beaucoup d'autres personnes. Nous avons une infinité de livres dont les Auteurs n'ont pas d'autres noms à leur tête, que les appellatifs d'*Abbé*, d'*Academicien*, d'*Avocat*, de *Chanoine*, de *Conseiller*, de *Docteur*, de *Gentilhomme*, d'*Officier*, de *Philosophe*, de *Prêtre* ou de *Théologien*. Ces appellations ne peuvent être que très-innocentes, lorsqu'elles sont véritables, quoiqu'elles ne contribuent pas beaucoup plus à faire connoître les Auteurs, que de faux noms. Rien ne nous empêche d'étendre le même privilége sur ceux qui peuvent passer pour des termes appellatifs de modestie, d'humilité, ou de quelque autre vertu que ce soit, tels que seroient les noms d'*Hamartolus* (2), d'*Idiota* (3), d'*Incognitus* (4), de *Re-*

cacher Raimond Jordan Chanoine régulier de S. Augustin, dont la fin du 14. siécle est la vraie epoque.

4 ¶ *Incognitus* est Michel Angriani ou Aignani Carme Boulonnois, Général de son Ordre, mort l'an 1416. Baillet l'appelle Ayguanus qu'il interprete en François d'Aygue, ne faisant pas reflexion que l'Orthographe italienne n'admet point d'y Grec. & que tout nom propre ou conserve la terminaison de

regrinus (1), d'*Asceta* (2), de *Dacrianus* (3), de *Christodulus* (4), de *Pécheur Pénitent* (5), de *Fidelis Subditus* (6), de *Disci-*

de la langue du payis, ou la terminaison Latine quand il en a une, & n'en doit point prendre d'étrangére qui le défigure. On se rendroit par exemple ridicule si au lieu de *Jovianus Pontanus*, ou de *Giovian Pontano*, on s'avisoit de dire *Jovien du Pont.*

1 ¶ Jean Gerson, à cause de son *Testamentum quotidianum Peregrini*, où *Peregrinus* est Gerson lui-même.

2 ¶ *Asceta*, c'est le P. François Macedo Jésuite, & depuis Cordelier, Auteur du livre intitulé *Humberti Ascetæ Carthusiensis Germanitas dogmatum Jansenii Episcopi Iprensis, & Henrici Noris.*

3 ¶ *Dacrianus*, Le Docteur Marguerin de la Bigne l'a pris pour un Ecrivain du 8. siécle, & c'est par ses soins que les deux livres de *Dacrien*, l'un intitulé *Speculum Monachorum*, l'autre *Documenta vitæ spiritualis* ont trouvé place dans la Bibliothèque des Péres. Mais de plus fins Critiques ont reconnu que ces Ouvrages étoient de l'Abbé Louis de Blois, qui voulant se donner le nom de *pleureur* sans l'exprimer trop ouvertement prit celui de *Dacrianus* tiré du Grec δάκρυ *pleur*, ayant peut-être même affecté, pour mieux cacher son dessein, d'écrire *Dacrianus* au lieu de *Dacryanus.*

4 ¶ *Christodulus*, Serviteur de Jesus-Christ. C'est le nom que prit l'Empereur de Constantinople Jean Cantacuzéne lorsqu'il se fit Moine, & comme il changea aussi en *Joasaph*, c'est-à-dire en *Joseph*, son nom de batême *Jean*, il s'est au titre de son Histoire appellé *Joasaph Christodule.*

5 ¶ *Pécheur penitent.* Baillet dans sa Liste des Auteurs déguisés a expliqué ce titre par N.... Patrix ou Patris. Cela se doit entendre de Pierre Patrix de Caen qui étant venu à Paris entra au service de Gaston Duc d'Orleans, & s'y distingua par son esprit. C'est de lui qu'on voit la Plainte des Consones qui n'avoient pas l'honneur d'entrer au nom de Neuf-Germain, à laquelle Voiture a répondu, & qui par cette raison a été insérée parmi les Poësies de Voiture. Ayant fait dans sa jeunesse plusieurs piéces galantes, &

quel-

Discipulus (7), *&c.* On pourroit y ajouter même ceux de *Philadelphe* (8), de

quelques-unes même de licentieuſes, il les ſupprima toutes dans un âge plus avancé, & ne compoſa dans la ſuite que ſur des ſujets de piété. Il fit imprimer à Blois en 1650. un recueil de ſes Poëſies dévotes ſous le titre de *La miſericorde de Dieu ſur la conduite d'un Pécheur pénitent*, & mourut à Paris le 6. Octobre 1671. agé de 88. ans. Mr. Huet en parle fort au long dans ſes Origines de Caen, & écrit *Patris* avec une s. quoique Patrix y mît un x. qui pourtant ſe prononce comme une s. & même ne ſe prononce que devant une voyelle.

6 ¶ *Fidelis Subditus.* C'eſt, dit Baillet, *Jerome Moscovius.* Placcius n'en ſait pas davantage.

7 ¶ *Diſcipulus.* Ce mot qui n'eſt ni expliqué, ni même ſpécifié dans la Liſte de Baillet, déſigne un vieux Sermonaire intitulé *Sermones Diſcipuli*, parce que l'Auteur ne ſe croyant pas digne de la qualité de *Magiſter*, ſe rabatit à celle de *Diſcipulus.* A la ſuite de ces Sermons eſt un ample recueil d'exemples où l'on trouve des hiſtoires fort naïves, entre autres une que Rabelais l. 3. c. 33. &, ſuivant quelques éditions, 34. en a extraite, pour faire voir combien les femmes ſont peu capables de garder un ſecret. Simler & après lui Friſius, abbréviateurs & continuateurs de la Bibliothèque de Geſner, attribuent les Sermons du Diſciple au Jacobin Jean Hérold. D'autres le nomment Jean Herlot. Il paroît par le Sermon 85. qui eſt *de luxuria* qu'il écrivoit en 1418.

8 ¶ *Philadelphe.* Baillet en propoſe trois dans ſa Liſte. Le premier eſt *Eugenius Philadelphus Romanus*, qu'il dit être le P. François Annat Jéſuite, touchant lequel à la fin du 3. chap. de la 4. partie, il remarque la mépriſe de Prosper Mandoſi. Le ſecond, *Euſebe Philadelphe Cosmopolite*; c'eſt le nom que prend l'Auteur du *Réveil-matin des François & de leurs Voiſins*, en 2. Dialogues imprimés à Edimbourg, c'eſt-à-dire à Genève en 1574. On les donne à Théodore de Beze, ou plus vraiſemblablement au nommé Nicolas Barnaud de Creſt en Dauphiné, qui ſous le nom de Nicolas de Montand a fait le *Miroir des François*, auſſi

de *Timothée* (1), de *Christian. Sincerus* (2), de *Simplicius* (3), de *Verus* (4), de *Modestus* (5), &c. la si lecture des Ouvrages qui les portent persuadoit qu'il n'y a point de présomption dans l'usurpation de ces titres.

Enfin l'inclination que nous devons avoir pour diminuer toujours le nombre des coupables, & d'avoir des pensées favorables de la conduite d'autrui, me porte à ne considerer le changement des noms comme criminel, que lorsqu'on prend des noms destinés à mentir ou à nuire. Si les noms feints ou supposés ne sont pas faits pour rendre aucun de ces mauvais

aussi en Dialogues imprimés l'an 1582. in 8. & que je crois encore Auteur *du Cabinet du Roi de France où se trouvent trois perles d'une valeur inestimable.* Le troisiéme *Philadelphe* de Baillet c'est Louïs du Moulin, qui aide du Ministre Pierre du Moulin son pére composa le *Commentarius rerum sui temporis in Scotia gestarum* imprime l'an 1641. à Dantzic (lieu supposé) in 8. Il y a d'autres *Philadelphes*, mais il me suffit d'eclaircir ceux de Baillet.

1 ¶ *Timothée.* On a ci dessus parlé suffisamment de Salvien caché sous le nom de Timothée. Quelques uns ont dit que *Jean Thierri* ou *Joannes Theodoricus* s'étoit caché sous le même nom, mais Baillet le nie dans sa Liste. Surquoi je renvoie à Placcius n. 2704. de ses Pseudonymes.

2 ¶ *Sincerus Christianus.* Le Prince Ernest Landgrave de Hesse.

3 ¶ *Simplicius.* Le Socinien Jonas Schlichtingius prit le nom de *Joannes Simplicius* dans les Notes qu'il publia in 8. en 1643. sur le 2. chap. de la 2. aux Thessaloniciens commentée par Grotius.

4 ¶ *Verus* Chrysostome Eggenfeld Conseiller d'Etat du Duc de Mekelbourg a fait sous le nom d'*Amandus Verus*, trois divers Traités imprimés in 12. l'an 1661. Placcius en rapporte les titres dans ses Pseu-

vais offices soit à la vérité, soit à la charité, je ne puis approuver la severité de ceux qui veulent qu'on les laisse enveloppés dans la condition des autres. Quelque plausible que paroisse le raisonnement de Richard de Montaigu, Evêque Protestant d'Angleterre, qui prétend qu'on ne peut quitter son nom de Batême, sans donner lieu de croire qu'on renonce à son Batême, de même qu'un Chrétien ne peut quitter le nom de Chrétien, qu'il ne soit censé avoir renoncé au Christianisme ; quelque raison qu'ait euë Mr. de Marolles de blâmer ceux qui n'ont pas assés de vénération pour le nom

Pseudonymes n. 137. Guillaume Goës a écrit sous le nom de *Lucius Verus* contre Saumaise touchant la question de l'aliénation dans le prêt. Quant à Jean Rhodius célébre Professeur en Médecine, mort à Padouë l'an 1659. le livre où il a pris le nom de *Verus* m'est inconnu.

5 ¶ *Modestus.* George Cassander savant Theologien, & grand pacificateur en matiére de Religion, ayant fait *incognito* dans cette vuë le petit livre *de officio viri pii in dissidio Religionis*, eut le malheur de ne plaire ni aux Catholiques ni aux Protestans. Calvin chef des prétendus nouveaux Réformés, mal content de ce livre anonyme, se déchaina contre François Baudouin qu'il en crut l'Auteur. Cassander eut le loisir de reconnoître la mépriſe, & quelque tems après, sous le nom de *Veranius Modestus Pacimontanus*, réfuta sans s'émouvoir la censure trop aigre qu'on avoit faite de son écrit. C'est ce que Baillet n'a nullement bien démêlé, en ce que dans les deux endroits où il raconte le fait, savoir à la fin du 3. chap. de la 2. part. & du 4. de la 4. il témoigne avoir cru que c'étoit sous ce nom de *Veranius Modestus Pacimontanus*, qu'originairement le livre *de officio viri pii*, avoit paru.

nom qu'ils ont reçu au Batême : je ne consentirois pas légérement à la censure que ce dernier fait de la pratique de certains Couvens où l'on fait changer le nom de Batême au tems de la Profession Religieuse.

Je serois encore plus éloigné du sentiment de Thomasius (1) & de Spizelius (2), qui voulant bien confondre les Pseudonymes de la maniére que nous les entendons, avec les Plagiaires & les Imposteurs, ne font pas difficulté de les rendre tous coupables d'un même crime sans discernement. En un mot je voudrois m'en rapporter aux termes de la Loi (3), dont la sagesse & la modération paroît nous tenir lieu de régle dans toutes les espéces & dans toutes les rencontres où il s'agit de changer de nom.

C'est suivant la maxime établie dans cette Loi, qu'Erasme (4) a raisonné contre le Luthérien Leon de Jude, & qu'il l'a mis hors d'état de justifier ou d'excuser la supercherie qui se trouve dans ces sortes de déguisemens.

C'est d'un autre côté par la même maxime que Papyre Masson a sû se défendre contre Hotman, qui prétendoit lui faire un crime de la liberté qu'il avoit prise de changer son nom (5).

CHA-

1 Thom. de plag. Lit. præfat.
2 Spizel. infel. Lit. pag. 451.
3 Cod. lib. 9. tit. 25.

CHAPITRE VI.

Ce qu'il y a de permis & de défendu par les Loix séculiéres & les Ordonnances des Princes touchant le changement des noms.

LA Loi que nous venons d'alléguer concernant le changement des noms, a eu pour Auteurs les Empereurs Dioclétien & Maximien, qui nonobstant la cruauté avec laquelle ils ont tourmenté les Chrétiens, n'ont pas laissé de faire quantité de Réglemens très-utiles à l'Etat. Cette Loi porte que comme l'imposition des noms est libre aux particuliers lorsqu'il s'agit de nommer quelqu'un pour la premiére fois : de même le changement de ces noms n'a rien de dangereux ni rien de fâcheux à craindre, lorsqu'il se fait innocemment, c'est-à-dire, dans la bonne foi. Elle ajoute qu'il est permis à un homme libre qui est maître de soi-même, de changer de nom lorsqu'il lui plaît pourvû que cela se fasse sans fraude. Ce n'étoit point la considération seule des Auteurs qui avoit donné lieu à la Loi, leur corps n'étoit pas assés considérable alors pour se distinguer jusqu'au point de se faire donner des Statuts & des Priviléges à part. Mais on peut dire

4 Tom. 9. Oper. pag. 1180.
5 Thuan. in Vit. P. Masf.

re à leur avantage, pour la confusion de ceux des derniers siécles, que s'il s'en est trouvé quelqu'un dans ces tems-là qui ait usé de la liberté commune & de la permission donnée à toutes les personnes libres de l'Empire, ce n'a point été pour se déguiser ou pour imposer au Public qu'ils ont changé de nom.

Les Auteurs auroient d'ailleurs quelque raison de prétendre que l'exception que les Empereurs ont mise à la Loi, n'a point été faite pour eux, puisqu'ils n'ont point d'Esclaves dans leur societé, & que la qualité d'Auteur nous donne ordinairement la notion d'un homme libre, à tout le moins pour la liberté d'écrire ou de ne pas écrire. En un mot la République des Lettres est un Etat où l'on ne doit point souffrir de domination ni d'esclavage, pourvû qu'il n'y ait point d'abus ou d'illusion dans le nom qu'on lui donne de République.

L'ancien usage de la France touchant le changement des noms, nous fait assés connoître que la liberté n'y étoit pas moins entiére que dans l'Empire Romain. Nos Histoires particuliéres nous présentent une infinité d'éxemples de ceux qui ont usé de cette liberté. Les Chartes & les Titres Généalogiques des Familles sont pleins de noms nouveaux substitués aux anciens, & l'on y trouve aussi des noms anciens restitués par la suppression des nouveaux. Ces changemens se sont pratiqués long-tems sans solemnité & sans Acte public, jusqu'à ce que l'abus qui s'y

s'y eſt gliſſé, a obligé nos Rois d'y remédier.

Les désordres ſurvenus dans les Familles, & particuliérement parmi la Nobleſſe, ont fait juger aiſément qu'il ne ſuffiſoit pas de renfermer cette licence dans les bornes que les Empereurs Romains lui avoient prescrites. C'eſt dans cette conſidération qu'on doit moins s'étonner des termes de l'Ordonnance donnée ſur ce ſujet par le Roi Henri II. à Amboiſe le 26. de Mars avant Pâques, de l'an 1555. ſelon la maniére de compter de ce tems-là. L'Ordonnance porte que, *pour éviter la ſuppoſition des noms, défenſes ſont faites à toutes perſonnes de changer leurs noms, ſans avoir obtenu des Lettres de diſpenſe & permiſſion, à peine de mil livres d'amande, d'être punis comme fauſſaires, & d'être exauthorés & privés de tout degré & privilege de Nobleſſe* (1). A juger du fond de la choſe par ſon écorce, il ſemble que cet Edit ſeroit venu pour vanger les perſonnes réduites en roture ou en ſervitude des perſonnes libres & qualifiées, à qui il paroit que l'Edit des Empereurs avoit laiſſé uniquement la liberté de changer de nom à l'excluſion des autres. Mais à l'éxaminer ſelon l'eſprit & l'intention du Prince, on remarque aiſément qu'encore que la défenſe de changer ſon nom ne tombe que ſur la Nobleſſe, les autres n'en ſont pas plus libres touchant la fraude

1 Art. 9. de l'Ordonnance de 1555.

de & la supposition dans les noms[1], & que la Noblesse n'en est pas plus à l'étroit pour les changemens qui sont indifférens.

Nous connoissons diverses personnes, & particuliérement des gens destinés par la Providence à être chefs de Famille, qui ont eu toute la soumission nécessaire pour l'Ordonnance, & qui ont eu soin de prendre des Lettres du Prince portant permission expresse de *commutation de nom*. Mais nous ne voyons pas qu'aucun Auteur de ceux qui se sont déguisés sous des noms étrangers depuis l'an 1555. ait pris l'Ordonnance pour lui. C'est un assujettissement dont ils ne paroissent pas avoir voulu s'accommoder, dans la pensée que rien n'étoit plus diamétralement opposé au dessein de se cacher & d'imposer au Public, que l'obligation de prendre des Lettres Patentes pour autoriser leur changement; ce qui auroit été la même chose que le rendre public, & par conséquent mettre leur supposition

1 ¶ Il y a *Boireau* & *Bouhéreau*. Jaques Boireau Jésuite a écrit la Vie de S. Clair Prêtre, Moine & Martyr, imprimée *in* 12. à Paris chés Gaspard Meturas 1656. Elie Bouhereau Médecin à la Rochelle a fait une traduction Françoise de la Réponse d'Origéne à Celse; traduction fort estimée qui parut l'an 1700. avec des notes à Amsterdam *in*-4. Baillet donne lieu de croire que le nom des *Boireaux* étoit originairement un nom voisin d'odieux que le Prince leur permit de changer.

2 ¶ Il est ridicule de croire que le nom *Poulin* ou *Poulain* ayant déplu à ceux qui le portoient, ils obtinrent des Lettres pour le changer en *Paulin*, y ayant plusieurs

position à découvert contre leur intention.

Il est vrai que parmi les *Boireaux* (1), les *Paulins* (2), les *Beauharnois* (3), & quelques autres qui ont changé de nom, plusieurs se sont trouvés gens de Lettres, & mis au rang des Auteurs ; mais ce n'est pas en qualité d'Auteurs ni de gens de Lettres qu'ils ont pris des Lettres du Prince. Ils n'ont eu en vuë que les devoirs des bons & fidéles sujets parfaitement soumis à la volonté du Roi, & ils n'y ont point entendu d'autre finesse que la bonne foi sur laquelle ils ont souhaité se faire connoître sous un nouveau nom qu'ils croyoient plus honnête ou plus avantageux, ou enfin plus glorieux que celui dont ils désiroient de se défaire par la permission & sous le bon plaisir de leur Souverain.

Il y a donc cette différence entre ceux qui ne se trouvant Auteurs que par hazard, se munissent des Lettres du Prince pour changer de nom, & les autres Auteurs

plusieurs bonnes familles en France du nom de Poulain qui n'ont pas eu cette fausse délicatesse. Voyés la page 157. des Epitres Françoises à Joseph Scaliger.

3 ¶ On sait ce que Ménage dans la premiere édition de ses Origines Françoises au mot *Hautelair* a écrit touchant les Beauharnois d'Orleans, à quoi il auroit bien fait d'ajouter que leur nom n'avoit autrefois rien que de beau & d'honnête puisqu'il signifioit *beau visage*, mais que le mot dont on usoit encore sur la fin du quinziéme siécle pour dire *visage* ayant dans la suite donné lieu à une équivoque obscene, avoit causé le changement de nom,

Auteurs que nous appellons Pſeudonymes, que les premiers renoncent ſincérement & pour toujours à leur ancien nom, & retiennent le nouveau, ſans qu'on puiſſe dire qu'ils en ſoient déguiſés ou moins connus qu'auparavant : & que les derniers n'adoptent un nom nouveau que pour un livre, conſervant toujours leur nom ordinaire pour le reſte du commerce de la vie, où il n'eſt point queſtion du déguiſement.

Un Jurisconſulte de ces derniers tems (1), touché également du bon ordre que la vie civile reçoit de l'Ordonnance de nos Rois ſur le changement des noms, & du désordre que la licence de ce changement cauſe parmi les Lettres pour la connoiſſance des Auteurs, n'a pû diſſimuler ſon déplaiſir ſur ce dernier point. „ Il n'eſt pas content que les mêmes „ Loix qui défendent la ſuppoſition de „ nom en général, n'ayent pas été étenduës à la ſuppoſition particuliére en „ matiére de livres, & même à la ſuppreſſion du nom des Auteurs, qu'il „ n'eſtime pas beaucoup plus innocente „ que la ſuppoſition.

Il faut avouer que la plainte de notre Jurisconſulte n'eſt pas entiérement in-

1 M. Men. præfat. ad Dion. Carth. pag. 7.

¶ On croit que cette citation qui n'eſt pas aiſée à déchiffrer, doit être ainſi luë & expliquée : *Martinus Menardus præfationis ad Dionyſium Carthuſianum pagina ſeptima :* parce que Martin Ménard habile Avocat, ſur tout pour les matiéres bénéficiales, fit, dit-on,

injuſte. Mais peut-être auroit-il fait un peu trop de cas de ce que la Loi ſemble avoir eſtimé mépriſable, ou indigne de faire un article à part dans l'Ordonnance, qui défend en général le changement des noms où il entre de la fraude & de la ſuppoſition. Peut-être auſſi le déſordre que les Pſeudonymes ont cauſé dans le commerce des Lettres, n'étoit-il pas monté juſqu'au degré où ils l'ont porté depuis.

Mais ſi l'obligation que nos Rois ont impoſée par leurs Edits aux Auteurs & aux Imprimeurs, de mettre leurs noms aux livres, ne regarde pas moins les Pſeudonymes que les Anonymes, comme j'ai deſſein de vous le faire voir dans le chapitre ſuivant : nous ne douterons plus que des plaintes de cette nature ne ſoient inutiles, à moins qu'elles ne tombent ſur le peu de ſoin qu'on a toujours eu d'executer ces Edits.

En tout cas, ceux qui trouvent à redire à la douceur des Loix civiles & à l'indulgence des Puiſſances ſéculieres pour les Auteurs qui trompent le Public par leurs déguiſemens, pourront recevoir ſatisfaction du côté des Puiſſances ſpirituelles & des Loix Eccléſiaſtiques. Leur ſévé-

dit-on, réimprimer ſur la fin du 16. ſiécle, avec une Préface de ſa façon, le Traité de Denys le Chartreux *de pluralitate beneficiorum*, & que c'eſt cette Préface que Baillet cite. On peut voir touchant ce Martin Ménard la note de Claude Joly à la page 709, des Opuſcules de Loiſel.

ſévérité s'eſt étenduë également ſur les Anonymes & ſur les Pſeudonymes, qui ont voulu porter le déguiſement dans les matiéres de Religion: & ceux qui comptent les Inquiſiteurs & les Compilateurs d'Indices pour une Puiſſance ſpirituelle, pourront voir qu'ils ont tâché en quelques rencontres de ſuppléer au défaut des Puiſſances ſéculieres pour des livres qui n'étoient pas du reſſort de leur Juriſdiction & qui ne regardoient pas les matiéres Eccléſiaſtiques.

CHAPITRE VII.

Le changement ou la ſuppoſition des noms défendus aux Auteurs des Livres en particulier par les Loix Eccléſiaſtiques & Séculiéres. Réglement ou Decret du Concile de Trente ſur ce ſujet. Edit de nos Rois ſur ce même ſujet. Du peu d'éxécution de ces Edits & du Decret du Concile.

IL ſemble que ce ſoit à l'induſtrie ou à l'artifice des Hérétiques anciens, que nous ſommes redevables des réglemens que l'Egliſe a été obligée de faire contre la ſuppoſition & la ſuppreſſion des noms des Auteurs dans les Livres, ſi toutefois on peut faire paſſer pour un vrai réglement un ſimple projet, à l'éxécution duquel on n'a jamais tenu la main avec éxactitude ni avec uniformité. Les Héréti-

rétiques, qui avoient interêt de s'insinuer dans les esprits pour faire recevoir la nouveauté de leurs dogmes, avoient besoin de surprendre la simplicité des uns & d'éluder la bonne foi des autres. Ils ne pouvoient espérer d'en venir à bout paroissant le visage découvert, & se montrant au Public tels qu'ils étoient. C'est pourquoi ils ont eu recours aux deux moyens ordinaires que les Ecrivains ont mis en usage, lorsqu'ils ont eu dessein de se soustraire à la connoissance du Public, c'est-à-dire, qu'ils ont supprimé leur nom à leurs Ouvrages, ou qu'ils y en ont mis de faux.

Cet abus étoit plus que suffisant pour fournir la matiére d'un Réglement, auquel il n'y auroit pas eu un Ecrivain Catholique qui n'eût voulu se soumettre, pour ôter cette ressource d'imposture aux Hérétiques. Quelques Peres de l'Eglise, & particuliérement ceux qui dans leurs Ecrits Polémiques s'étoient avisés de découvrir la fourbe, avoient facilité les moyens de le faire. Cependant nous ne voyons pas ni que le Concile de Laodicée, ni le Pape Gelase, ni aucune autre Puissance Ecclésiastique en ait fait un article dans aucun de ses Decrets, jusqu'à ce que l'invention de l'Imprimerie ayant multiplié l'engeance des Anonymes & des Pseudonymes, sur tout depuis la naissance des nouvelles Hérésies, le Concile de Trente en voulut faire un Réglement dans les formes, pour tâcher d'arrêter le cours de ce mal.

Le

Le Réglement fut inſéré dans le Decret qui fut donné le treiziéme jour d'Avril 1546. touchant l'édition & l'uſage des Livres ſaints. Il porte, que pour arrêter la paſſion démeſurée que les Libraires ont d'imprimer toutes ſortes de Livres indifféremment, ſans ſe ſoucier d'en demander la permiſſion aux Puiſſances, ſans s'aſſujettir à mettre le véritable nom de l'Auteur ou de l'Imprimeur: le Concile ordonne qu'il ne s'imprimera plus dorénavant aucun Livre concernant la Religion ou les choſes ſacrées, ſans le nom de l'Auteur, ſous peine d'anathème & d'une amende pécuniaire, telle qu'elle a été prescrite dans le Canon du dernier Concile de Latran ſous Leon X.

Le Decret du Concile ne fut pas plutôt dreſſé à Trente, qu'on en envoya une copie à Paris. La nouvelle ne put qu'elle ne causât quelque mouvement dans la Faculté de Théologie, dont les Membres eurent quelque interêt de faire voir que ce Decret ne devoit pas tomber ſur eux, & que le Concile ne trouveroit rien à réformer dans la diſcipline qui ſe pratiquoit en France ſur le nom des Auteurs dont on imprimoit les Livres. Ces petits mouvemens n'aboutirent qu'à faire ſolliciter un Edit auprès du Roi Henri II. pour autoriſer la pratique qui s'obſervoit ſur ce point dans l'Univerſité de Paris, ou pour l'établir dans les lieux de ſon obéïſſance, où elle n'étoit point encore en uſage.

Ce Prince fit donc une Ordonnance à Fon-

Fontainebleau, datée du onze de Décembre, & publiée le dix-neuviéme du même mois de l'an 1547. par laquelle il défend d'imprimer aucun Livre concernant l'Ecriture sainte, & autres matiéres de Théologie, qui n'ait été éxaminé & approuvé par la Faculté de Théologie de Paris, & d'en débiter aucuns *commentés & scholiés, que le nom & le surnom de celui qui l'aura fait, ne soit exprimé & apposé au commencement du Livre, & aussi celui de l'Imprimeur avec l'Enseigne de son domicile.*

L'Edit de Chasteaubriant, donné par le même Prince le vingt-septiéme Juin & publié le troisiéme Septembre de l'an 1551. réïtére les mêmes défenses dans son article huitiéme, & ajoute encore celle de supprimer l'année de l'impression, ou de la falsifier; ce qui est un genre de supposition qui accompagne assés ordinairement la supposition des noms de l'Auteur & de l'Imprimeur. L'article suivant de la même Déclaration soumet à la peine dûë aux Faussaires les Imprimeurs qui supposéront le nom d'autrui: mais il paroît que l'article ne tombe pas sur les Auteurs, & qu'il n'a été fait que pour prévenir la fourbe des Imprimeurs & Libraires qui supposent les noms & les marques les uns des autres.

L'an 1572. le dixiéme jour de Septembre le Roi Charles IX. donna une nouvelle Déclaration à Paris sur l'Edit de la Réformation de l'Imprimerie qu'il avoit fait

fait l'année précédente. Cette Déclaration, qui ne fut enregiſtrée au Parlement & publiée que le dix-ſeptiéme Avril de l'an 1573. (1) porte une défenſe *de déguiſer le nom, ou le lieu auquel les Livres ſeront imprimés.* Mais on peut remarquer à travers l'obſcurité & l'équivoque des termes, que le ſens de l'Ordonnance ne regarde que le déguiſement du nom de l'Imprimeur. De ſorte que ſi cette Ordonnance s'étend généralement à des Auteurs & à des Livres de toute profeſſion & de tout ſujet, ſacré & profane; les Pſeudonymes qui n'ont pas porté leur déguiſement ſur l'Ecriture ſainte, ou ſur d'autres matiéres de Religion, ont pû nier qu'il y eût encore eu jusqu'alors aucune Loi, tant Eccléſiaſtique, que Séculiére, qui condamnât leur conduite, & qui leur défendît d'uſer de ſuppoſition, ou de ſe masquer.

Mais il n'y a point d'Auteur que l'on puiſſe excepter de l'Edit du Roi Louis XIII. qui fut donné au mois de Janvier de l'an 1626. ſi l'on s'en tient aux termes de cette Ordonnance, qui ſemble n'avoir été faite que pour renouveller l'Edit de Charles IX. de l'an 1563. Cette Ordonnance de Louis XIII. porte défenſe expreſſe à toutes ſortes de perſonnes *d'imprimer ou de faire imprimer aucuns Livres, Lettres, Harangues, ni autres Ecrits, ſoit en rime, ſoit en proſe, traitant de la Foi, des Mœurs, ou de quelque autre*

1 Article 10r.

re chose que ce soit, que premiérement telle composition n'ait été vûë & considerée par le Roi en son Conseil, & qu'il n'ait accordé Lettres de permission, &c..... de laquelle, ensemble du nom de l'Auteur, il sera fait mention au commencement & à la fin de chaque Livre, &c. Elle étoit conçûë en des termes universels, & comprenoit tous les sujets qu'on peut traiter dans les Livres. Mais lorsqu'il fut question de la publier & de l'enregistrer au Parlement, elle fut restreinte à ce qui concerne seulement *la Religion, & les affaires de l'Etat.*

Il ne manquoit rien à tous ces Edits de nos Rois pour être mis en éxécution, soit dans le fond, soit dans les formalités dont ils devoient être revétus. Le dernier même a été qualifié d'*Edit perpétuel & irrévocable* par Louis XIII. qui l'avoit porté. Cependant nous ne voyons pas qu'on en ait jamais pressé l'éxécution pour le point qui regarde l'obligation de mettre le nom & le surnom des Auteurs. Une pratique contraire souvent réïtérée à la vûë & par la connivence de ceux qui étoient en droit de tenir la main à l'éxécution des Edits, semble avoir formé une coutume capable de leur être opposée pour ce point. Cette coutume de ne point mettre de noms d'Auteurs, ou d'en mettre de supposés, est aujourd'hui toute constante & toute notoire; elle peut être marquée par la suite de plus d'un siécle, & prouvée par une infinité d'éxemples dans tous les genres d'écrire.

En

En un mot, l'on ne trouvera pas aujourd'hui quatre personnes qui vouluſſent douter ſérieuſement que cette coutume ait prescrit contre un point qui n'eſt dans le fond qu'un ſimple réglement de Police.

L'on ne peut pas dire que nos Rois n'y ayent pas conſenti, puiſqu'il n'y a rien de plus ordinaire dans les derniers Regnes que des Priviléges donnés à des Livres ſans nom, ou ſous des noms qui ſont viſiblement feints & ſuppoſés, ſans qu'on ait encore conſidéré cet uſage comme une infraction des Ordonnances, ou un abus ; ou que perſonne le trouve mauvais.

Vous voyés, Monſieur, que la juſte ſévérité des Edits de nos Rois, qui a toujours ſubſiſté touchant l'éxamen & l'approbation des Livres, où la Religion & l'Etat peuvent être intereſſés, n'a point formé d'obſtacle à leur indulgence, qui a porté les interprétes de leur volonté à ſe relâcher pour le point qui regarde le nom & le ſurnom des Auteurs. Les Loix Eccléſiaſtiques, ou les Conſtitutions Canoniques, qui, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, ſe trouvent preſque toutes réduites à l'unique Decret du Concile de Trente, n'ont pas été beaucoup mieux éxécutées.

Premiérement, pour ce qui regarde l'uſage où l'on a été en France ſur ce ſujet, il ſuffit de vous dire que ce Decret n'a jamais été reçû, & que les Compagnies ſouveraines, qui repréſentent le Roi, ont toujours eu grand ſoin que les Décrets

crets de ce Concile, qui ne sont que de police & de discipline, n'y fussent pas reconnus ni éxécutés comme tels au préjudice de la Puissance Royale & des Libertés de l'Eglise Gallicane. On ne peut point nier que ce Decret n'ait été allégué de tems en tems en France par quelques Particuliers contre des Ouvrages anonymes ou pseudonymes. Mais ces sortes d'allégations n'ont été considérées que comme des ornemens de leur discours & de simples témoignages de leur zèle. L'on a vû même quelques Prélats de l'Eglise Gallicane recourir à l'autorité de ce Decret du Concile pour condamner des Livres dont ils n'étoient pas satisfaits d'ailleurs: mais cette autorité ne se trouve ordinairement alléguée que sous les termes généraux de *Constitutions canoniques*.

A dire le vrai, nous ne voyons pas que ce Decret ait jamais épouventé ni détourné les Auteurs en France, qui ont jugé à propos de ne se point donner de nom, ou d'en supposer par fiction. Lorsque l'Evêque de Bazas Arnaud de Pontac écrivit contre du Plessis Mornay, il prit un faux nom (1), sans que personne lui en ait jamais fait un crime, quoiqu'il se fût mis dans le cas spécifié par les Peres du Concile de Trente dans leur Decret.

Le Concile de Sens tenu à Paris l'an 1612.

1 ¶ Le nom de *Cn. de Pui*, Scaligerana 2. au mot Pontac.

1612. (1) sous la direction du Cardinal du Perron, fut assemblé uniquement pour condamner un Livre anonyme qui avoit le Docteur Richer pour Auteur & pour Titre *de Ecclesiastica & Politica Potestate.* Les Prélats assemblés disent positivement que c'est un Livre *sans nom d'Auteur & d'Imprimeur*, ils le caractérisent par cette marque & par son Titre, afin qu'on n'y soit pas trompé en prenant un Livre pour un autre. Mais ils n'ont point remarqué la suppression du nom comme un défaut qui dût contribuer à sa censure. Le Concile d'Aix en Provence assemblé la même année (2) pour le même sujet n'a point oublié de marquer que le Livre en question avoit été imprimé l'an 1611. sans *nom d'Auteur & d'Imprimeur*, comme le Concile de Sens : mais ce n'a été que pour indiquer aux Fidéles de leur Province un Livre qu'ils avoient dessein de condamner sur d'autres chefs.

L'an 1615. (3) l'Assemblée du Clergé fit de grandes instances auprès du Roi, pour la réception & la publication du Concile de Trente en France, & lui présenta pour cet effet une Requête signée de trois Cardinaux François, & de cinquante autres Prélats. Ces instances ne firent pas grande impression sur les esprits, sur tout pour l'article qui concerne le Decret du Concile contre les Anonymes & les Pseudonymes. Les Prélats qui se trou-

1 Le 9. de Mars 1612.
2 Le 24. de Mai 1612.

trouvérent à Paris l'an 1631. au nombre de trente-quatre, ne jugérent point à propos d'employer ces moyens dans la Lettre circulaire qu'ils envoyérent le 10. de Février à tous les autres Prélats de l'Eglise Gallicane, touchant la condamnation de quelques Ecrits d'Auteurs Pseudonymes, dont la censure ne fut pas fondée sur la supposition de leurs noms. L'Assemblée du Clergé de l'an 1635. & celle de l'an 1646. voulant reconnoître les services que les Evêques croyoient avoir été rendus à leur Corps par un Auteur Pseudonyme qu'ils ne connoissoient pas, n'estimérent point que la supposition de son nom, toute visible & toute incommode qu'elle étoit, dût former un obstacle aux témoignages qu'ils vouloient lui donner de leur reconnoissance.

Ce seroit une chose infinie de rechercher les exemples des bons & des méchans Livres anonymes & pseudonymes qui ont été approuvés & condamnés en France, sans qu'on ait jamais fait l'honneur à ce Decret du Concile de Trente de se souvenir de lui & de sa disposition, soit pour s'y conformer, soit pour s'en écarter exprès. Mais afin qu'on ne croye pas que ce soit en vertu de quelque privilége, ou de quelqu'une des Libertés de l'Eglise Gallicane qu'on auroit affecté en France de n'avoir aucun égard à ce Decret, il n'est pas hors de propos de vous

3 Le 7. de Juillet.

vous faire remarquer que les Pays où le Concile de Trente semble avoir été reçû sans réserve, ne se sont pas distingués de la France par cet endroit. Les personnes les plus soumises à l'autorité de ce Concile, ont été souvent celles qui se sont soucié le moins de lui obéïr en ce point.

Il n'y avoit que huit ans (1) que le Decret avoit été donné par les Peres du Concile, lorsqu'on vit paroître le premier de tous les Ouvrages de la Compagnie de Jesus (après les Exercices de S. Ignace). Son Auteur Canisius ayant préféré ce que lui dictoit son humilité à ce que lui prescrivoit le Decret, ne crut pas devoir y mettre son nom (2). Cette suppression n'empêcha pas S. Ignace son Supérieur, de lui donner son approbation dans les formes, quoique ce Saint ne pût ignorer le Decret. Ferdinand Roi des Romains lui en accorda le Privilége sans l'obliger à déclarer son nom. Le Livre a été réïmprimé fort souvent depuis ce tems-là, & a fait des fruits infinis dans l'Eglise, au sein de laquelle sa lecture a ramené plusieurs Protestans, & particuliérement le Prince Wolffgang Guillaume Duc de Neubourg. Jamais la qualité d'Anonyme n'a causé la moindre affaire à son Auteur, & il n'y a eu que

1 En 1554.

2 ¶ Ce Livre intitulé *Summa doctrinæ Christianæ* parut pour la premiére fois à Anvers ches Plantin 1554. Le *Catechismus Canisii* en est un abrégé.

3 En 1552.

que le desir de lui rendre la justice qui étoit dûë à l'utilité & à l'excellence de l'Ouvrage, qui fut cause qu'on y mit son nom dans les éditions postérieures.

Deux ans auparavant (3), c'est-à-dire six ans après le Decret du Concile, & cinq-ans après l'Edit du Roi Henri II. qui ordonnoit la même chose, on imprima dans Paris & on débita publiquement le Livre Pseudonyme d'Estienne Gardiner Evêque Catholique d'Angleterre contre les Protestans, & on le réimprima deux ans après à Louvain, sans que la qualité de son Auteur qui étoit Chancelier d'Angleterre depuis un an, eût été capable d'y faire remettre le nom véritable de Gardiner, au lieu de celui de Constantius qu'il avoit pris (4).

La plupart des Missionnaires d'Angleterre, Réguliers & Séculiers, usoient de supposition dans leurs noms du tems de la Reine Elizabeth, pour des raisons très-légitimes qui sautent aux yeux de tout le monde. Le Concile qui n'avoit pas pû ne les pas prévoir en général, n'avoit pourtant pas fait d'exception en faveur de ces prudens Pseudonymes.

Le Cardinal Bellarmin n'a point fait paroître plus de soumission ou de déférence que les autres pour le Decret du Concile,

4 Il fit encore imprimer à Londres un Livre de Controverse l'an 1553. qui étoit celui de son élévation à la dignité de Chancelier sous le faux nom de J. Wittus.

cile, lorsqu'il se déguisa sous le faux nom de *Matthæus Tortus* contre le Roi de la Grand-Bretagne, sous celui d'*Adolphus Schulckenius*, sous celui de *Franc. Romulus*, &c. Nous en pourrons dire autant du Cardinal Pazmani Archevêque de Strigonie, qui a publié divers Ouvrages de Religion quelquefois sans son nom, & souvent sous des noms supposés ou empruntés. Pratique qui a été aussi observée sans scrupule par les Cardinaux Bona, Pallavicin, des Ursins, Sirlet, du Perron, & par un grand nombre de Prélats depuis le Concile de Trente.

Sans nous arrêter à la recherche des Particuliers de tout état & de toutes professions qui seroit infinie, on peut alléguer l'exemple des Ordres Religieux & des Sociétés régulières les plus célébres, qui nous donnent des témoignages continuels de leur parfaite soumission aux Ordonnances de l'Eglise. Combien voyons-nous d'Anonymes, combien de Pseudonymes dans la Congrégation de l'Oratoire, dans le Corps des Chanoines Réguliers, mais particuliérement dans la Compagnie des Jésuites, parmi lesquels les Bibliothécaires de la même Compagnie ont déja découvert près de 500. Anonymes & près de 200. Pseudonymes, sans compter ceux qui nous sont connus d'ailleurs & ceux qu'il n'a pas encore été possible de découvrir.

Enfin nous ne pouvons mieux finir les éxemples du peu de cas qu'on a fait du Decret du Concile pour les noms des

des Auteurs : que par celui du Pape Alexandre VII. Il eſt vrai qu'il n'étoit encore que Nonce du S. Siége à Cologne & à Munſter, lorſqu'il écrivit contre la paix des Proteſtans ſous le nom ſuppoſé d'*Erneſtus de Euſebiis*. Mais s'il avoit cru faire un crime de déſobéir au Concile par ce déguiſement, il en auroit demandé ſans doute l'abſolution avant que de ſe laiſſer élever ſur le ſaint Siége, & peut-être nous auroit-il donné pendant ſon Pontificat une Bulle de Rétractation, à l'imitation du Pape Pie II. afin que l'exemple du faux Erneſtus de Euſebiis ne fût d'aucune conſéquence contre l'autorité de l'Egliſe.

En effet la pratique de ſupprimer ſon nom, ou de le changer à la tête des Livres ne pouvant être qu'indifférente de ſoi ; on peut juger que le Concile par ſa défenſe n'a pû la rendre criminelle que dans les circonſtances qui l'avoient obligé à porter ce Decret. Ces circonſtances ne ſe trouvant point dans la conduite de tant d'hommes célébres qui ont déguiſé ou ſuprimé leurs noms, ils n'étoient plus obligés à l'obſervation de ce réglement. Il eſt viſible que la défenſe d'imprimer des Livres Anonymes ou Pſeudonymes n'a été faite par le Concile qu'à cauſe de l'abus qui s'étoit gliſſé alors plus que jamais parmi les Auteurs, particuliérement ſur les matiéres de Religion. L'Europe étoit remplie de gens que l'amour des nouveautés chatouilloit : mais la demangeaiſon qu'ils avoient d'écrire ne ſe

trouvant pas accompagnée par tout de la liberté néceſſaire pour le faire, elle ne pouvoit être ſatisfaite que par l'adreſſe qu'ils apportoient à ſe cacher, en publiant leurs Ecrits. Les uns ſe déguiſoient dans l'espérance de l'impunité, les autres dans la crainte de perdre les fruits qu'ils attendoient de la Lecture de leurs Ouvrages, s'ils venoient à être reconnus. Les Hérétiques, les Indifférens & les Libertins par cet artifice tendoient des piéges fort dangereux à la ſimplicité des Catholiques.

D'un autre côté il y avoit dans l'Egliſe beaucoup de perſonnes de piété, qui étant en état de ſervir les Fidéles par leur plume, ſouhaitoient de ne ſe voir pas expoſés à la tentation de la vanité, & ne ſavoient pas d'autre moyen pour le faire, que de ſupprimer leur nom, dans l'espérance de demeurer cachés, & de recevoir de Dieu plutôt que des hommes la paye de leur travail.

Il étoit de la prudence des Peres du Concile, de remédier aux déſordres que cauſoient les premiers : mais ils ne trouvérent pas de reméde plus efficace, que l'obligation qu'ils enjoignirent à tous ceux qui ſe mêleroient d'écrire ſur des matiéres de Religion, de mettre leur nom & leur ſurnom à leurs Livres. C'étoit ſans doute une violence que l'on faiſoit à la modeſtie des ſeconds. Mais les Peres

x Præſim. Ind. ſub nom. Tit IV.

Peres du Concile avoient assés de sagesse pour juger que l'inconvénient qu'il y a d'ôter aux humbles les moyens de se cacher, n'est pas comparable à celui de laisser aux esprits dangereux une retraite, d'où ils pourroient porter leurs coups, sans qu'on en pût découvrir la main.

La défense fut donc générale pour les uns & pour les autres, puisqu'il ne plut pas aux Auteurs du Decret d'y faire une exception : & si l'on avoit suivi le zèle de ceux qui ont dressé les Instructions de l'*Indice* des Livres défendus, cette défense auroit été étenduë beaucoup au-delà des bornes de la Religion (1). Mais on ne fut pas long-tems sans reconnoître qu'elle étoit encore trop universelle; & les Deputés de l'Inquisition pour les *Indices* des Livres défendus, ont été des premiers dans la suite à reconnoître la nécessité de modifier le Decret, sur tout après que le Pape Clement VIII. y eut bien voulu déroger par une Bulle en faveur des Auteurs qui voudroient demeurer cachés sans fraude. „ On ne doit pas con-„ damner, dit ce Pape (2) ou ceux qui ont dressé les Instructions de son *Indice* par son autorité, „ tous les Livres qui ne „ portent point le nom de leur Auteur, „ parce que l'on sait que souvent des per-„ sonnes doctes & saintes ont publié de „ très-bons Livres sans y mettre leur „ nom, afin que l'Eglise en tirât du fruit, &

2 Bull. ad cap. Ind. libb. proh. Clem. VIII. & ad cap. Ind. Alex. VII.

„ & qu'eux évitaſſent la vaine gloire. Et „ ainſi pour ce qui regarde les Livres qui „ ſont ſans nom d'Auteur, les Députés (1) n'ont mis au rang des condamnés que ceux qui contiennent une „ doctrine ou manifeſtement mauvaiſe, „ ou ſuſpecte en la foi, ou pernicieuſe „ aux mœurs. Mais c'eſt à cauſe de la „ malice de ce tems que le Concile de „ Trente avoit ordonné que dans la ſuite „ on n'imprimeroit plus de Livres ſans „ nom d'Auteur. Que déſormais donc, „ ajoute ce Pape, il ne s'imprime plus „ aucun Livre qui ne porte le nom de „ l'Auteur, ſon ſurnom & ſon pays. „ Que ſi l'on n'en ſait pas l'Auteur, ou „ que l'Evêque ou l'Inquiſiteur juge „ pour quelque cauſe juſte que l'on peut „ publier le Livre en cachant le nom de „ celui qui l'a fait, il faut au moins „ que l'on marque le nom de celui qui „ l'aura examiné (2).

Voilà quelle a été à peu près la fortune du Concile de Trente touchant les Anonymes & les Pſeudonymes dans les Pays d'Inquiſition. Il ſemble que l'on ait appréhendé de ne pouvoir pas aſſés tôt prévenir les inconvéniens qui pouvoient naître de ſon éxécution, puiſque les précautions dont nous venons de parler en faveur des innocens qui ſuppriment leur nom, ſe trouvent même à la tête de l'*Indice* des Livres défendus qui porte le

1 De l'Index qu'il approuve.

le nom de ce Concile, & qui a été dressé par ses ordres.

Les Inquisiteurs qui sont venus après, les Cardinaux députés & les Consulteurs de la Sacrée Congrégation *de l'Indice* sont entrés dans les mêmes sentimens d'équité & de modération. Ils ont eu soin de faire dresser une classe à part dans les *Indices* pour les Anonymes qui devoient être corrigés ou défendus en tout ou en partie, après avoir signifié leur intention dans la Régle sixiéme de leurs Instructions préliminaires. Ils témoignent être fort éloignés de trouver à redire à la conduite de ces judicieux Anonymes d'entre les Auteurs Catholiques, qui vivant parmi des Hérétiques qu'ils avoient dessein d'instruire, avoient jugé à propos de supprimer leur nom, ou d'en supposer un autre qui ne leur seroit pas suspect, afin de travailler avec plus de succès. Que n'auroient-ils pas dit des dispositions favorables où ils étoient à l'égard de tous les autres Anonymes & Pseudonymes qui n'ont pas traité la Controverse ni même les autres matiéres de Religion, s'il en avoit été question? Ils se sont contentés de ramasser dans la troisiéme classe de leurs *Indices*, ceux d'entre les Anonymes dans les Ouvrages desquels ils ont trouvé autre chose à censurer que la suppression du nom; & au regard des Pseudonymes, ils ont mêlé ceux

2 En France les Docteurs en Théologie tiennent lieu des Inquisiteurs pour l'approbation des Livres.

ceux qu'ils ont crû Hérétiques dans la premiére classe, & ceux qu'ils ont trouvés Catholiques dans la seconde sans se soucier de condamner la fiction ou la supposition qui se trouve dans leurs noms.

En effet on ne peut nier que ce ne soit souvent une chose indifférente & quelquefois fort inutile de savoir le nom d'un Auteur dont on lit l'Ouvrage. Il y a plus à dire, car il faut avouer de bonne foi que quand il s'agit de la recherche ou de la défense de la Vérité, de la bonne ou de la mauvaise Morale, & généralement de quelque autre connoissance que ce soit, il nous importe peu de connoître celui à qui nous avons affaire, ou celui qui nous parle dans son Livre. Il arrive même assés souvent que la connoissance que nous avons d'ailleurs de la personne, est un obstacle à la liberté que nous devrions avoir pour juger sainement ou pour profiter utilement de son Livre. On remarque ordinairement que le préjugé qui s'est formé de cette personne dans notre esprit, nous fait avoir plus d'égard à celui qui nous parle qu'aux choses qu'il nous dit, & que son autorité l'emporte sur ses raisons.

A dire le vrai, nous aurions de la peine à prouver contre des Sociniens & des Protestans, que l'empressement que nous témoignons pour connoître un Auteur qui se cache sous un faux nom, n'est

n'eſt pas une véritable foibleſſe (1). Mais outre que cette foibleſſe nous eſt presque inévitable, c'eſt que Dieu permet qu'elle ne nous ſoit pas toujours pernicieuſe, ni même entiérement inutile: & que c'eſt peut-être dans cette vûë que les Peres du Concile de Trente ont eu de la condescendance pour elle dans leur Decret contre les Anonymes & les Pſeudonymes.

Si j'avois à juſtifier le Concile en ce point contre Socin, Chemnitius & ſes autres Adverſaires, je pourrois dire, comme j'ai tâché de le faire voir ailleurs, que le nom d'un Auteur ſert aſſés ſouvent de préjugé pour ſon Livre, & que les perſonnes qui en ſont ptévenuës ont coutume de faire tout d'un coup le jugement d'un Ouvrage ſur l'idée qu'elles ont déja de la perſonne.

Il n'y a point de Pſeudonymes, point d'Anonymes qui puiſſent éluder cette fatalité. On ne peut presque ſe défendre de tourner ſes inclinations ou de régler ſon eſtime ſur la notion que l'on ſe forme de l'inconnu que l'on ſait ou que l'on devine être l'Auteur d'un Ouvrage, & alors il ſemble que cette notion nous tienne lieu de ſon nom.

S'il arrive qu'on ne puiſſe pas connoître l'Auteur d'un Livre qui porte un faux nom, ou qui n'en porte pas du tout, cette ignorance eſt capable de produire

1 F. Soc. Resp. ad Wujeck. Præf. pag. 529.

duire dans les esprits deux effets assés différens selon la difference de leur disposition. Dans les personnes qui sont accoutumées à juger d'un Livre par son Auteur, elle produit cette indifférence & ce froid qu'elles sentent pour tout ce dont elles ne sont pas prévenuës. Car nous voyons bien des gens qui n'aiment guéres à lire un Livre dont ils ne savent point par avance l'histoire, l'occasion & le sujet, & qui ne veulent point s'exposer au hazard d'être trompés & de perdre leur peine.

Dans ceux qui se sentent libres, & qui se trouvent assés dégagés de préoccupation pour ne s'attacher qu'à la matiére & au sujet que traite un Livre, l'ignorance du nom de l'Auteur produit un effet dont les suites peuvent être beaucoup plus dangereuses. C'est ce qui paroît particuliérement dans les Livres hérétiques dont on a eu soin de cacher ou de déguiser les Auteurs, pour ne pas détourner de leur lecture ceux qui s'en donneroient de garde s'ils connoissoient ces Auteurs.

On peut juger au moins sur cette derniére considération, si les Peres du Concile de Trente avoient tort de vouloir que les Auteurs missent dorénavant leur nom à la tête de leurs Ouvrages touchant la Religion. Prétendra-t-on qu'ils excédoient leurs pouvoirs en demandant cette espéce de caution & cette assurance publique de la doctrine que les Auteurs enseignent?

Mais

Mais d'un autre côté voudroit-on nous porter à l'autre extrémité de croire que la ſuppreſſion & la ſuppoſition des noms fuſſent toujours un mauvais préjugé contre les Livres ? N'eſt-on pas aſſés perſuadé qu'il peut y avoir également de bons & de méchans motifs qui portent les Auteurs à ne point exprimer le leur, ou à en ſubſtituer un autre à la place ? Voyons au moins quels pourroient avoir été les principaux de ces bons & de ces méchans motifs qui ont porté & qui portent encore tous les jours les Auteurs à vouloir ſe déguiſer.

SECONDE PARTIE,

Des Motifs que les Auteurs ont eus ou pû avoir pour changer leurs noms, & pour se déguiser.

CHAPITRE I.

Des motifs ou raisons de changer en général.

SOuvenés-vous, Monsieur, que je vous ai fait considérer le changement des noms en général, comme une des choses indifférentes de ce monde ; & qu'en cette qualité, si c'est la raison qui les fait imposer, c'est aussi la raison qui les fait changer. Il semble même que nous ne puissions rien trouver de fixe, rien d'immuable parmi nous, que ce qui ne nous est pas indifférent.

Si la raison nous porte à donner des noms qui ayent du raport à l'état présent des choses ou des personnes, on ne peut pas dire qu'il soit contraire à cette même raison de changer ces noms, lorsque l'état de ces choses ou de ces personnes se trouve changé. Nous pouvons donc compter au nombre des principaux motifs qui portent les hommes à changer

changer de nom, les divers changemens qu'ils souffrent en eux-mêmes. Changent-ils de Religion, changent-ils de pays & de demeure, changent-ils d'emploi & de condition, changent-ils d'habitudes? ce sont presque autant de raisons ou de prétextes pour changer de nom.

Mais pour nous tenir renfermés dans le ressort des Lettres, il suffira de vous faire remarquer parmi les principaux motifs qui ont porté les Auteurs à changer de nom, l'*amour* de l'Antiquité prophane qui a excité plusieurs de nos Modernes à prendre des noms qui étoient de l'usage de l'ancienne Gréce ou de l'ancienne Rome; la *prudence* qui fait chercher aux Auteurs les moyens d'arriver à leurs fins sans être reconnus; la *crainte* des disgraces & des peines de la part des Adversaires qui ont le crédit & l'autorité en main: la *honte* que l'on a de produire ou de publier quelque chose qui seroit indigne de son rang ou de sa profession; & la confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succès desquels on a quelque raison de se défier; le *dessein* de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau, & sujet à être bien ou mal reçû; la *fantaisie* de cacher la bassesse de sa naissance ou de son rang, & celle de rehausser quelquefois sa qualité; le *desir* d'ôter l'idée que pourroit donner un nom qui ne seroit pas d'un son agréable ou d'une signification heureuse.

Il ne faut pas oublier d'y ajouter la

modeſtie de ceux qui ne ſe ſoucient pas de paroître ni de recueillir les fruits paſſagers de leurs travaux; la *piété* de ceux qui veulent laiſſer des marques extérieures de leur changement de vie; la *fourbe* & l'impoſture pour ſéduire les ſimples & les ignorans qui ne peuvent juger du fonds que par la ſurface; la *vanité* qui donne quelquefois le change à la modeſtie au ſujet du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aſpirent en écrivant; la *médiſance* ou l'envie de médire avec impunité, & d'injurier à ſon aiſe; l'*impiété* & le libertinage d'eſprit, dont le motif a beaucoup de rapport avec la crainte d'être découvert & de s'attirer quelque tempête; enfin le *mouvement* d'une pure gaieté de cœur excitée par quelque rencontre, ou par un ſimple caprice de l'imagination.

Il ne faut pas douter que l'on ne puiſſe trouver encore beaucoup d'autres motifs qui ont porté les Auteurs Pſeudonymes au changement ou à la ſuppoſition des noms. Mais il ne ſera peut-être pas difficile de les rapporter à quelqu'un de ceux que je viens de vous alléguer.

CHA-

CHAPITRE II.

I. Motif. *L'amour de l'Antiquité prophane, qui a porté divers Auteurs Pseudonymes à quitter leur nom pour en prendre selon l'usage de l'ancienne Gréce & de l'ancienne Rome.*

LOrsque l'amour des Lettres se réveilla dans l'Occident après plusieurs siécles d'assoupissement, & que les Grecs fuyant la domination Ottomane, vinrent en Italie & en France rétablir la mémoire des Anciens & l'étude de leurs Ouvrages: on a vû aussi-tôt les esprits faits pour les Sciences, s'animer à l'envi, & s'exciter mutuellement à suivre ces Anciens. L'ardeur y fut si grande, que plusieurs croyant se revétir plus facilement de l'esprit de ces Anciens, ne firent point difficulté de prendre leurs noms. Ils estimérent ce moyen si efficace pour allumer en eux une louable émulation, qu'ils en introduisirent la mode dans leurs Academies nouvelles, premiérement à Rome du tems de Paul II. puis dans quelques autres Villes d'Italie.

Quelques-uns d'entre eux prétendirent justifier cette nouveauté par l'éxemple de quelques Réguliers qui quittent à la porte du Cloître le nom qu'ils avoient eu dans le siécle, pour prendre celui de quelque Saint de l'Eglise que l'on se propose d'imiter particuliére-

ment

ment (1). De même nos zelés amateurs de l'Antiquité s'ingéroient de changer le nom à leurs Disciples ou à leurs Confréres, lorsqu'ils les admettoient dans leurs Ecoles ou dans leurs Assemblées, après leur avoir les premiers donné l'exemple de ce changement. Mais comme les fondemens de ces nouveautés n'avoient pas la même solidité que ceux sur lesquels est appuyée la pratique des Couvens touchant le changement des noms, cette fantaisie ne dura presque pas plus d'un siécle. Elle n'alla guére au-delà du Pontificat de Clement VII. & il semble que les Italiens ayent passé peu de tems après à une autre extrémité encore plus bizare dans l'élection de leurs Académies de beaux Esprits, dont les Membres ont pris des noms d'un goût fort moderne, & qui ne font ici envie à personne de les suivre.

Ceux

1 Sodalitium Esquilinæ Pomp. Læti.

¶ Il a corrompu l'inscription qui se lisoit au dessus de l'entrée de la maison en ces termes, rapportés par Gérard Jean Vossius d'après Laurent Pignorius témoin oculaire : POMPONII LÆTI ET SODALITATIS ESCULINAI, quoique Féderic Ubaldini pag. 47. de la Vie d'Angelus Colotius prétende que c'etoit ESCUILINALIS.

2 ¶ Tout ce qu'il dit ici & dans la suite touchant Pomponius Lætus est amplement & exactement réfuté dans la Dissertation curieuse qui sert de correction à l'article 313. des Jugemens des Savans, où j'ai néanmoins omis une chose, que tous ceux qui ont parlé de Pomponius, ont aussi omise. Ils ont bien rapporté ce qu'il répondit à ses Juges quand ils lui demandérent pourquoi il changeoit le nom à ses Académiciens; mais ils n'ont pas remarqué en quoi

Ceux d'entre les Amateurs de l'Antiquité qui en ont pris des noms, pourroient être rangés dans trois classes différentes, autant que je l'ai pû remarquer par la conduite des particuliers

LES PREMIERS, sont ceux qui ont supprimé entiérement leurs noms & leurs surnoms pour prendre tout des Anciens, comme a fait Pierre de Calabre (2) que nous ne connoissons que sous le nom de *Julius Pomponius Lætus* qu'il a retenu jusqu'à la mort, & qu'il conserve encore dans ses Livres. S'il a changé ce nouveau nom en quelques rencontres, comme il a paru à des Savans de notre siécle, ce n'a point été pour reprendre ni son nom de *Pierre*, ni son surnom de *Bernardini* ou de *Ferrandini*; ç'a été pour se déguiser de nouveau ou pour diversifier son premier déguisement qu'il s'est nommé *Julius Pomponius Sabinus*.

quoi consistoit la plaisanterie de sa réponse. *Quid ad-vos & Paulum*, lui fait dire Platine dans la Vie de Paul II. *si mihi fœniculi nomen indo, modo id sine dolo ac fraude fiat?* Pour l'intelligence de quoi il faut faire attention à deux choses, l'une, que ce ne fut pas en Latin, mais en Italien que Pomponius fut interrogé; l'autre, qu'en Italien *popone* signifiant melon, & *finocchio* fenouil, très-communs l'un & l'autre en Italie, Pomponius prit de là occasion de plaisanter en disant à ses Juges, que le choix des noms, pourvu qu'on n'ait pas de mauvais dessein, étant libre, il auroit pu sans conséquence, soit pour eux soit pour le Pape, s'appeller aussi-bien *finocchio*, qu'il s'étoit appellé *Pomponio*, faisant équivoque de *Pomponio* à *poponio*, comme venant de *popone*, melon. Nous avons dit en France très-longtems *pompon* pour melon, *pompon sucrin* pour melon sucrin.

binus. D'autres ont ſi bien réuſſi à ſe défaire de leurs ſurnoms & des noms de leur famille, qu'on ne ſait plus maintenant qui ils étoient, pour s'être obſtinés à porter leur nouveau nom dans le commerce de leur vie auſſi-bien que dans leurs écrits. C'eſt ce qui a paru dans la perſonne de *Philippus Callimachus Experiens* (1), *Titus Alexander* (2), *Fabius Vigil* (3), *P. Apollonius Collatius* (4), *M. Antonius Coccejus Sabellicus* (5), dont

1 ¶ Ce Callimaque étoit de San-Geminiano bourg de Toſcane, mal nommé San Gemini par Bayle, qui du reſte au mot *Experiens* a ramaſſé tout ce qu'on peut ſavoir de cet Auteur, excepté qu'il n'a point parlé du talent qu'il avoit pour la Poëſie Latine, quoique Sabellic dans ſon Dialogue de la Reparation de la Langue Latine, Tritheme dans ſon Catalogue, & Gyraldus au Dialogue 1 des Poëtes de ſon tems, en aient fait mention. Politien a inſéré une Lettre de Callimaque parmi les ſiennes. C'eſt la 2. du 3. livre.

2 ¶ Scaliger le pére dans ſon Hypercritique parle d'un Poëte qu'il nomme T. Alexandet, qu'on ne connoit pas plus que s'il n'en avoit point parlé. Il n'eſt pas tûr que le T. qui précéde *Alexander* doive être intepreté *Titus* plutôt que *Thomas*, *Theodorus*, *Theophilus*, &c

3 ¶ Fabius Vigil de Spolète étoit dès le commencement du ſiecle un homme celebre par ſon ſavoir. Il fut apres ſon veuvage fait Evêque de Foligno en 1539. par Paul III & l'an 1540. ayant le 23. Septembre ete nommé par le même Pape à l'Evêché de Spolète, il mourut à Rome la même année revêtu de cette dignité. Pierius Valerianus en a parlé comme d'un tres-docte Antiquaire, jusqu'à le traitet de Varron dans l'Epitre liminaire par laquelle il lui dédie le 9. livre de ſes Hieroglyphiques. Nous n'avons pourtant de ce Fabius Vigil aucun Ouvrage qui faſſe foi de ſon erudition tant vantée. A peine nous reſte-t-il de ſa façon quelques

dont quelques-uns n'ont retenu au plus que leur prénom, ou le nom de leur Baptême.

On peut réduire à la même classe d'autres personnes de Lettres, qui n'ont quitté leurs noms que pour un tems & pour de certaines occasions, & qui n'ont pris le masque des Anciens que pour un Acte passager de Comédie, tels qu'ont été *Octavius Cleophilus* (6) au 15. siécle, *Mar-*

quelques Epigrammes assés mediocres pour ne nous pas faire regretter celles que nous avons perduës. Il s'en voit dans le recueil intitulé *Coryciana*, où il est appellé *Fabius Agathidius Vigil Spoletinus*. On ne peut rendre en Latin cet *Agathidius* diminutif d'ἀγαθὸς ou ἀγαθὸς. Mais pour ce qui est de *Vigil* le mot Italien qui, comme nous l'apprend Majoragius, étoit *della Veglia*, signifiant également *anus* vieille, & *Vigilia* veille, on voit aisément pourquoi Fabius étant libre de choisir l'une des deux significations de l'italien *della Veglia*, aima mieux être nommé en Latin *Vigil*, qu'*Anilis*.

4 ¶ Je n'ai rien à dire de nouveau touchant Petrus Apollonius Collatius, après ce qui en a été remarqué à l'art. 1224. des Jugemens des Savans.

5 ¶ Marcus Antonius Coccius Sabellicus dont nous avons les Oeuvres, toutes presque historiques, imprimées à Bâle chés Hervagius en 3 volumes in-fol. 1560. mourut de la vérole le 18 Avril 1506. Des 4 noms qu'il portoit, les deux premiers étoient du Batême. Le troisiéme, savoir *Coccius* & non pas *Cocceius*, comme l'écrit mal Baillet, etoit de famille. Pour le dernier, qui étoit un nom Académique, ce fut Pomponius Lætus qui le lui donna.

6 ¶ Octavius Cléophilus né à Fano l'an 1447. s'appelloit *Franciscus Octavius*; ce ne fut qu'à Rome que par le conseil de Pomponius Lætus il prit le surnom de *Cleophilus*, amateur de la gloire, & quitta le nom de *Franciscus*, ne retenant que le paternel, savoir Octavius, qu'il joignit à Cleophilus. Ayant passé

Marcus Licinius (1) qui est encore vivant, *Papyrius Censor*, (2), *Quintus Januarius*

passé de Rome à Viterbe, il y enseigna les belles Lettres, & comme il châtioit un peu sévérement ses Ecoliers, quelques-uns d'entre eux l'ayant fait attaquer en trahison, il reçut à la main une blessûre dont il fut estropié. Il passa ensuite à Corneto, & s'y maria richement. Peu de tems après, une Chaire d'Humanites lui etant offerte à Fano sa patrie, dans le moment qu'il montoit sur la mule qu'on lui avoit amenée pour le voyage, il tomba en défaillance, & ne survécut que 3. jours, mourant à l'âge de 43. ans le 26. Decembre 1490. non sans soupçon d'avoir eté empoisonné par son avare beau-pére, qui s'éxemtoit par là de lui payer la grosse dot qu'il lui avoit promise. Nous avons diverses poëfies amoureuses & autres de Cleophilus, imprimées.

1 ¶ *Marcus Licinius* est le nom que s'est donné Gilles Menage dans l'édition de la Vie de Pierre de Montmaur, en ces termes, *Vita Gargilii Mamurræ parasito-pædagogi : Scriptore Marco Licinio.*

2 ¶ *Papyrius* non pas *Censor*, mais *Carpitanus* est le nom que prit Charles Féramus à la tête de son poëme satirique intitulé *Macrini parasito-grammatici* HMEPA. Un Gentilhomme Hollandois, connu par ses Mémoires de Litterature, m'ayant en 1715. prié de lui faire part de ce que je savois touchant Féramus, je lui envoyai ce qui suit. Charles Féramus Avocat au Parlement de Paris, étoit de Boulogne sur mer. Outre son Elégie sur la mort de Pierre du Puy, on a encore son Epigramme sur les Origines Françoises de Menage dans les *Miscellanea* de ce dernier, pag. 45. de son *Liber adoptivus*. Il avoit aussi fait sur la Coutume de Boulonnois des Commentaires non imprimés, doctes & curieux au sentiment de Ménage qui le cite aux mots *ahan* & *flégard* des Origines ci-dessus allégnées. Voyés encore le même Ménage dans la 18. & dans la 34. de ses Epigrammes de l'édition de Wetstein. L'Abbé de Marolles pag. 190. de la 1. partie de ses Mémoires, après avoir parlé de la mort de Pierre du Puy arrivée le 14. Décembre 1651. ajoute que Nicolas Rigault, Charles Ogier, & Charles Féramus ne le survécurent pas

nuarius Fronto (3), *Julius Pomponius Dolabella* (4), *Atticus Secundus* (5), *Horatius*

pas long-tems, ce qui fait croire que N. Rigault étant mort l'an 1653. & C. Ogier en 1654. il y a grande apparence que Féramus sera mort en 1655. au plus tard. Parmi les Lettres Latines de Roland Desmarest frere du fameux Saint-Sorlin, il y en a une à Féramus sur ce qu'il enerchoit dans la poësie à se delasser des occupations du Palais, en composant ou quelque Ode, *in quo genere excellit*, lui dit-il, ou quelque autre petit poëme. Nous n'avons que je sache, aucune de ses Odes, à juger desquelles par l'Ἡμέρα *Macrini*, elles devoient être fort éloignées du gout de celles d'Horace. L'Ἡμέρα est lâche en divers endroits. *Magnatum* dont il use pag. 7. n'est pas Latin, non plus qu'*infernalibus* & *infernalis*, pag. 18. & 30. *obice* pag. 10. au lieu d'un dactyle feroit un tribraque, si on ne prend soin de substituer *objice*. Il a fait pag. 29. (trompé par Laurent Valle 1. Eleg. 2.) la premiére de *lotium* brève, qui constamment est longue, comme l'autorité de Catulle ne permet pas d'en douter. J'ai cru, ces remarques étant de moi, pouvoir les employer ici, quoiqu'imprimées en 1715. à la Haie dans la Préface du livre intitulé *Histoire de Pierre de Montmaur*.

3 ¶ Hadrien de Valois dans un in 4. que pour se moquer de Montmaur il fit imprimer à Paris l'an 1643. avec ce titre *Petri Monmauri Opera in duos tomos divisa*, prit le nom de *Quintus Januarius Fronto*, de *Quintus*, dit il lui-même pag. 38. du *Valesiana* parcequ'il étoit le cinquiéme de ses fréres; de *Januarius* parcequ'il étoit né en Janvier, & de *Fronto* parcequ'il avoit le front large & eleve. Par où l'on voit que Baillet qui a interpreté *Quintus Januarius Fronto* de *Jean Sirmond*, s'est trompé.

4 ¶ *Julius Pomponius Dolabella* dans l'Epigramme *in Pamphagum* pour le coup est Jean Sirmond, comme Baillet aussi l'a reconnu.

5 ¶ *Atticus Secundus*. La Satire intitulée *Attici Secundi Orbilius Musca*, *sive bellum parasiticum* est de Jean François Sarrasin, à la fin des Oeuvres duquel elle est imprimée.

tius Gentilis (1), & d'autres beaux Esprits déguisés qui se sont fait connoître d'ailleurs le visage découvert du tems des Cardinaux de Richelieu & Mazarin.

LES SECONDS sont ceux qui n'ont pas jugé à propos de quitter leur nom de Batême ni le surnom de leur famille, mais qui se sont contentés d'ajouter un nom Romain ou Grec quelquefois à la tête, & quelquefois à la fin de ceux qu'ils portoient. Entre ceux qui se sont nommés à la Romaine en forme de *prénom* avant leur nom ordinaire, on peut remarquer deux célébres Espagnols Antoine de Lebrixa & André de Resende qui vivoient au commencement du seiziéme siécle. Le premier est nommé *Ælius Antonius Nebrissensis Grammaticus* (2). Il a préféré le nom d'*Ælius* aux autres, à cause que ce nom étoit fort fréquent dans la Bétique du tems des anciens Romains, & qu'il se trouvoit encore de son tems gravé dans plusieurs Inscriptions de marbre ou de bronze dans l'Andalousie. Dom Nicolao Antonio prétend qu'il en avoit usé de la sorte à l'imitation de plusieurs Savans qui vivoient de ce tems-là sur tout en Italie

&

1 ¶ *Horatius Gentilis.* On ne connoit point l'Auteur dont il y a sous ce nom des Hendécasyllabes & des Scazons contre Montmaur ; depuis la pag. 280. jusqu'à la 284. du tom. 1. des Piéces imprimées à la Haye l'an 1715. in 8. contre ce Parasite.

2 Vivès l. 2. de caus. corr. art.

& que la passion pour l'Antiquité rendoit plus curieux de paroître Romains, ou Païens, Grecs ou Gentils, que Chrétiens ou disciples de Jesus-Christ. L'autre s'est appellé *Lucius Andreas Resendius* dans le même esprit, si nous en croyons le même Auteur; mais la tendresse respectueuse pour sa mere Angelique Eleonor lui a fait permuter quelquefois le prenom de *Lucius* avec celui d'*Angelus*, quoique celui de *Lucius* lui ait été plus ordinaire. C'est peut-être à son imitation qu'un autre Espagnol nommé Cristoval de Escobar s'est donné le nom de *Lucius Christophorus Escobarius.*

Nous en voyons d'autres qui ont porté la licence jusqu'à se donner deux noms d'Antiquité avant celui de leur Batême & le surnom de leur famille. Mais je n'en ai pas trouvé dans cette derniére espéce, qui m'ait paru plus spirituel, & qui mérite plus de considération que Florent Chrétien d'Orléans, autrefois Précepteur du Roi Henri le Grand & son Bibliothécaire à Vendôme. Cet Auteur pour tâcher de se rendre plus semblable aux Anciens, se fit appeller *Quintus Septimius Florens Christianus.* Il prit le nom de

¶ Vivès qu'il semble que Baillet cite par rapport au prénom *Ælius* dont il est parlé dans le texte n'en dit pas le moindre mot. Il loüe seulement la modestie de *Nebrissensis*, qui tout universel qu'il étoit, s'est contenté de la qualité de Grammairien. Il ne le nomme même nulle part *Ælius*, mais, ou *Antonius Nebrissensis*, ou simplement *Nebrissensis.*

de *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des Enfans de ſes pére & mere ; & celui de *Septimius*, parce qu'il étoit né au ſeptiéme mois de la groſſeſſe de ſa mere. Néanmoins on peut remarquer à ſon avantage que ſa paſſion pour l'Antiquité ſemble n'avoir eu rien de profane, non-ſeulement parce qu'il a eu ſoin de conſerver ſon ſurnom de *Chriſtianus*, mais encore parce qu'il a pû ſe propoſer, pour l'éxemple des autres noms, un célébre Auteur de l'Antiquité Eccléſiaſtique. Car vous pouvés vous ſouvenir, Monſieur, que Tertullien s'appelloit auſſi *Quintus Septimius Florens.*

Au reſte on peut dire que ce n'eſt pas ſans quelque raiſon que l'on conſidére les Italiens comme les Auteurs de cette pratique capricieuſe. Dès que les Grecs fugitifs de l'Empire de Conſtantinople leur ont ouvert les yeux, ils ſe ſont regardés parmi les autres Peuples de l'Occident, comme les ſucceſſeurs légitimes & les héritiers les plus proches des anciens Romains. A dire le vrai, ceux qui connoiſſent un peu l'Hiſtoire des Lettres de ce tems là conviendront qu'il eſt plus ordinaire de trouver des Savans en Italie qu'ailleurs, ſur tout des Humaniſtes qui ayant été nommés ſimplement *Antoine* au Batême, ſe ſont nommés dans la ſuite *Marc-Antoine*, & d'autres qui ſe ſont donnés ſans beaucoup de néceſſité les prénoms d'*Aulus*, de *Caius*, de *Cnæus*, de *Publius*, de *Titus*, *&c.* Mais il y auroit de l'injuſtice & de la par-

partialité contre les gens de Lettres de l'Italie, si l'on vouloit les charger seuls d'une affectation qui leur est commune avec le reste de la Nation. J'avouë qu'il n'est rien de plus commun parmi leurs Ecrivains; que de voir des prénoms pris des Païens, comme *Theseus*, *Jason*, *Hercules*, *Dædalus*, *Paris*, *Achilles*, *Hector*, *Ulysses*, *Cinthius*, *Ascanius*, *Silvius*, *Numitorius*, *Amulius*, *Romulus*, *Pompilius*, *Tarquinius*, *Tullius*, *Apollonius*, *Mutius*, *Camillus*, *Virginius*, *Curtius*, *Decius*, *Attilius*, *Fabricius*, *Ptolemæus*, *Torquatus*, *Annibal*, *Fabius*, *Flaminius*, *Æmilius*, *Pyrrhus*, *Plautus*, *Scipio*, *Lælius*, *Terentius*, *Pompeius*, *Sempronius*, *Hortensius*, *Cæsar*, *Lepidus*, *Octavius*, *Virgilius*, *Horatius*, *Manilius*, *Domitius*, *Ovidius*, *Tiberius*, *Vespasianus*, *Trajanus*, *Tacitus*, *Livius*, &c. Mais tous ces noms sont devenus propres aux particuliers dès leur naissance ou leur batême; & l'on en sera moins étonné, si l'on considére que de tous les Peuples de la Chrétienté, les Italiens sont peut-être les moins curieux de porter des noms de Saints, ou des noms qui soient d'un usage commun dans le Christianisme.

D'autres ont jugé plus convenable de ne mettre leur nom d'Antiquité qu'après le nom de leur batême. Je me contente de vous en produire deux éxemples, que je tire de deux Savans de nos quartiers, l'un & l'autre devenus célébres & distingués dans leur profession. L'un est un Docteur de Sorbonne nommé *De-*

mochares de Reſſons au Diocèſe de Beauvais ; l'autre eſt un Jurisconſulte François, nommé *Charondas*, Lieutenant général de Clermont au même Diocèſe. Democharès & Charondas ſont des noms Grecs qui ont été portés autrefois par quelques Anciens. Le premier s'appelle dans la plupart de ſes livres, *Antonius Democharès Monchiacenus Reſſonæus*, & le ſecond *Louis Charondas le Caron*; & pour peu qu'on voulut donner quelque choſe à la conjecture, on s'imagineroit peut-être que *Democharès* n'a été pris que pour repréſenter le ſurnom *de Mouchy* (1) à ſa maniére, & *Charondas* pour exprimer auſſi celui de *Le Caron* à la ſienne.

LES TROISIEMES enfin qui paſſeront ſans doute pour les moins innocens, ſont ceux qui ont défiguré leur nom de batême, pour lui ôter l'idée du Chriſtianiſme

1 Ou *Des Mouchards*.

¶ Ce ſurnom s'écrivoit de Monchy & ſe prononçoit de Mouchy. Le Docteur Antoine de Mouchy voulut toujours être appelle Democharès. Il ne faut pas croire avec Baillet que ce ſurnom ait jamais été *Des Mouchards*. Il eſt bien vrai qu'on a cru que le mot *mouchard* dans la ſignification d'*eſpion* venoit de ce qu'Antoine de Mouchy envoyoit ſous main des gens dans les maiſons pour obſerver s'il ne s'y diſoit ou faiſoit rien en faveur des Huguenots. Mais cette opinion ne me paroit pas fort ſure, n'ayant nul Auteur contemporain pour garant. Mezeray, mort plus de cent ans après de Mouchy, eſt le premier qui l'ait rapportee dans l'Abrégé de ſon Hiſtoire en la Vie de François II. & cela ſeulement à la marge, comme par maniére d'acquit. Il y a donc bien plus d'apparence, qu'à la maniére des Latins

nisme & lui communiquer celle du Paganisme par un changement leger.

C'eſt ainſi que Pierre de Valere, ou *Petrus Valerii*, a changé ſon nom de *Pietro*, ou plutôt *Pier*, en *Pierius* (2), Pierre, & ſon ſurnom de *Valerio* en *Valerianus*; comme ſi ayant été adopté par les Muſes du mont Pierius, il avoit voulu retenir & tourner de la ſorte le ſurnom de ſa famille, comme il ſe pratiquoit dans l'adoption parmi les anciens Romains. D'autres Auteurs du nom de Pierre ſe ſont appellés *Petrejus* par une légére alteration du mot Latin *Petrus*, comme nous le remarquons dans Petrejus Thiara. Nous voyons auſſi quelques Espagnols du nom de Perez s'appeller en Latin *Petrejus*, comme il eſt arrivé à J. Perez de Tolede, que l'on ne connoît presque que par le nom de J. *Petrejus* Toletanus.

L'artifi-

Latins qui ont dit *emungere* dans le ſens d'attraper, duper, filouter, nous avons de même appelé *mouchards*, ces délateurs couverts qui nous escroquent notre ſecret pour nous rendre un mauvais office. Le proverbe *tirer les vers du nés*, confirme cette étymologie, ce qui eſt ſi vrai que Monet dans ſon Dictionnaire dit, pour expliquer la ſignification de *mouchard*, que c'eſt celui qui tire les vers du nés à quelqu'un pour lui faire dire ſon ſecret.

2 ¶ Il nous apprend dans l'Epitre dédicatoire du 18. livre de ſes Hiéroglyphiques que ce fut Marc-Antoine Sabellic ſon Maître qui lui changea le nom de *Petrus* en celui de *Pierius*. Quant à ſon ſurnom qui étoit *de Valerii* en Italien, il étoit naturel d'en faire en Latin *Valerianus*. Voyés l'article 256. des Jugemens des Savans.

BIBLIOTHECA

Jean. L'artifice eſt encore plus groſſier dans ceux qui portant le nom de *Jean*, ont eu honte de s'appeller en Latin *Joannes*, parce qu'il eſt commun parmi les Chrétiens, & ils lui ont préferé celui de *Janus*, parce que c'eſt celui d'une Divinité Païenne. Nous voyons dans les Pays-bas *Janus* Douza, pere & fils, *Janus* Lernutius, *Janus* Gruterus, *Janus* Druſius, *Janus* Bodecher, *Janus* Rutgerſius, *Janus* Hautenus, &c. en France *Janus* Paſſeratius (1), *Janus* Ant. Baifius, *Janus* Morellus, &c. en Allemagne *Janus* Guillelmius, *Janus* Chunradus, *Janus* Cornarius, *Janus* Antoniatus (2), *Janus* à Swola, *Janus* Dubravius, *Janus* Pannonius, &c. en Italie *Janus* Anyſius, *Janus* Damiani, *Janus* Pintius, *Janus* Theſeus, *Janus* Vitalis, *Janus* Lacinius, *Janus* Nicius, *Janus* Parrhaſius, *Janus* Pagninus, ausquels on peut ajouter *Janus* Lascaris depuis ſa transmigration de la Grece en Italie. Mais de tous ces Amateurs de la Gentilité, celui que je trouverois le moins excuſable, eſt ce Parrhaſius que je viens de vous nommer parmi

1 ¶ Paſſerat ne s'eſt nommé *Janus* que dans l'Epitaphe qu'il s'eſt faite:

Hic ſitus in parva Janus Paſſertius urna.

où l'on voit que c'eſt par la ſeule néceſſité du vers qu'il a été obligé de changer *Joannes* en *Janus* & *Paſſeratius* en *Paſſertius*.

2 C'eſt Jean Guinther d'Andernach, Médecin Allemand.

¶ Il faloit dire *Antoniacus*, d'*Antonacum* un des trois

mi les Italiens. Il s'appelloit de son vrai nom en Latin *Joannes Paulus Parisius* Paul. ou *de Parisiis* (3). Qu'a-t-il fait pour se travestir à la Payenne ? Il a pris son second nom de *Paulus*, & en a fait son *prénom* à la Romaine, après en avoir retranché la prémiére lettre du *prénom* de *Joannes* il a fait un nom de maison (*gentis*) & de son surnom *de Parisiis*, il a fait un nom de famille originaire de l'ancienne Gréce, venant du fils de Lycaon, qui s'appelloit Parrhasus, ou de quelque autre Arcadien de la ville de Parrhasie. De sorte qu'il s'est fait connoître sous les noms d'*Aulus Janus Parrhasius* (4), quoique ç'ait été inutilement qu'il a tâché de supprimer pour toujours ceux de *Joannes Paulus de Parisiis*. Il faut que sa passion pour des noms profanes l'ait étrangement aveuglé, si elle l'a empêché de voir que *Paulus* qu'il rejettoit étoit l'un des plus beaux noms de l'Antiquité Romaine: mais il vouloit peut-être nous persuader en lui préférant celui d'*Aulus*, qu'il faisoit gloire de considérer les faux Dieux

trois anciens noms Latins de la ville d'Andernac. *Antoniatus* qu'on lit dans Simler Abbréviateur de Gesner est une faute de l'Imprimeur que Baillet a copiée.

3 Majorag. Orat. X. pag. 243.

4 ¶ Je croirois plutôt que par rapport à ses décisions critiques, souvent un peu bien hardies, il auroit pris ce nom de Parrhasius, du mot παῤῥασία dit à la Dorique pour παῤῥησία comme de notre tems Mr. le Clerc nous donna en 1699. & 1701. ses *Parrhasiana*.

Dieux du Paganisme comme ſes nourriſſiers (1).

Après vous avoir montré parmi les plus beaux noms de batême défigurés à la Païenne ceux de Pierre, de Jean & de Paul transformés en *Pierius*, *Janus* & *Aulus*, vous ne ſerés pas fâché que l'on vous faſſe voir auſſi le peu de reſpect qu'ils ont eu pour le nom de *Marie*, qui eſt en vénération à toute la Chrétienté. Vous ſavés qu'il n'eſt point rare de voir les hommes porter le nom de *Marie* en Italie. Les Auteurs & autres perſonnes de Lettres, à qui ce nom eſt échu, n'ont pas cru que *Maria* fût d'une terminaiſon convenable à leur ſéxe. C'eſt ce qui en a porté pluſieurs à le tourner en celui de *Marius*, qui eſt un nom fort connu dans l'Hiſtoire Romaine. On en a fait la remarque dans le jeune Philelphe, qui s'appelle ordinairement *Marius* & quelquefois *Joannes Marius*, dans Galeotta, dans Nizolius, dans Grapaldus & dans divers autres Italiens, que le prétexte de la terminaiſon maſculine a pû rendre excuſables, comme dans ceux qui ont tourné *Margarita* en *Margarinus*, *Catharina* en *Catharinus*, *Magdalena* en *Magdalenus*, *Anna* en *Annæus*, *Annius*, *Annas*, *Ananus*, &c.

Marie.

Nous trouvons une autre maniére de changer le nom de *Marie*, qui a beaucoup de rapport avec ce que nous avons rapporté de Parrhaſius au ſujet du nom de

1 Aulus Diis alentibus natus.

de Paul. C'eſt une choſe aſſés commune en Italie de donner aux enfans le nom de leur mere avec celui de leur pere; & il eſt fort ordinaire même parmi leurs Ecrivains de trouver des ſurnoms précédés de Philippes Marie, Jean Marie, Antoine Marie, Joſeph Marie, &c.

Nous en connoiſſons à qui le nom de *Marie* n'a point paru aſſés digne d'un homme de Lettres, & qui n'ont point fait difficulté de le changer en celui de *Marcus*, pour s'en faire un *prénom* à la Romaine. C'eſt ce qui eſt arrivé à *Antonius Maria Comes*, ou en Italien, *del Conte*, ou *de i Conti*, & à *Antonius Maria de Flaminiis*. Le premier s'eſt fait appeller *Marcus Antonius Majoragius*, qui eſt le nom ordinaire ſous lequel il eſt connu maintenant, & l'autre *Marcus Antonius Flaminius*, qui ſemble avoir donné l'éxemple de cette licence à Majoragius & à d'autres (2).

L'on voit encore d'autres noms de batême, tant des Apôtres & des Hommes Apoſtoliques, que d'autres Saints de l'Egliſe, qui ont été corrompus ou alterés du moins pour la terminaiſon par les Savans, afin de leur donner un air plus profane. C'eſt dans cette imagination, ſelon un Savant d'Espagne, qu'un Auteur de Sicile, nommé *Lucas de Marinis*, s'eſt fait appeller *Lucius Marinæus Siculus*. Un autre, dont le ſurnom m'eſt échapé, a changé ſon prénom de *Jacques* Luc.

2 ¶ Voyés Majoragius *Orat.* 10.

Jacques. *ques* en celui d'*Iacchus*, qui est l'un des noms d'une fameuse Divinité, & celui d'un ancien Auteur dont Pline (1) avoit lû les Ouvrages. Un autre fort connu dans le monde savant sous le surnom de Calderinus, s'appelloit *Dominique* dans le commerce ordinaire de la vie. Ce nom ne lui parut pas assés beau, nonobstant le rapport qu'il peut avoir avec la grande Fête des Chrétiens, ou avec le Patriarche d'un Ordre Religieux de l'Eglise. Il changea donc le nom de *Dominicus* en celui de *Domitius*, qui a l'air un peu plus Païen : de sorte que depuis ce tems-là nous appellons *Domitius Calderinus*, celui qui selon Paul Jove se nommoit auparavant Dominicus de Caldariis (2).

Dominique.

Ignace. En Espagne les Iñigo, que nous prononçons *Ignigo*, se sont appellés quelquefois *Enecus* en Latin, & plus ordinairement *Ignatius*. C'est le nom d'un Homme Apostolique & d'un illustre Martyr, que les Amateurs de l'Antiquité Romaine auroient pû changer légérement en celui d'*Egnatius*. Mais il y a apparence que le Cardinal de Mendoza, vivant du tems de Charles-Quint, n'a pas crû que le nom d'*Egnatius* fût encore d'une Antiquité assés profane pour lui.

Il

1 ¶ Livre 37. ch. 10.

2 ¶ Paul Jove n'en dit rien. C'est Majoragius dans l'endroit cité.

3 ¶ C'est Anysius qui de lui même croyant bien raffiner, donna ce nom d'Inachus au Cardinal, & non

il se fit appeller *Inachus* (3), du nom du premier Roi d'Argos, pere de la fameuse Io, plus ancien que la plupart des Divinités Païennes. Nous avons un livre de Sentences morales imprimées à Bâle en 1539. dédiées à cet Inachus de Mendoza par Janus Anysius.

Mais il est juste de faire une exception pour les noms, qui étant modernes ou particuliers à de certains pays, n'ont pas encore reçu d'éclat de ceux qui les ont portés les premiers, & sur tout qui n'ont pas encore honoré nos Calendriers. Je me contenterai de vous alléguer en exemple le nom de *Tanneguy*, que je crois particulier à notre nation, & qui a été porté par un célébre Humaniste de ces derniers tems (4). Je ne crois pas qu'on ait jamais dû lui faire grand scrupule sur ce que sa passion pour l'Antiquité Romaine lui a fait quitter ce nom pour celui de *Tanaquil*, qui ne lui ressemble pas mal, & qui est connu depuis deux mille quatre cens ans, pour avoir servi à nommer la femme du cinquiéme Roi de Rome. Nos autres Auteurs du nom de Tanneguy, qui ont été Normans pour la plupart, se sont contentés de se nommer *Tanigius* en Latin.

Mais tous ceux qui avoient eu dessein de

non pas le Cardinal qui s'avisa de le demander, ni de le prendre. Janus Anysius Napolitain & Cosmus Anysius son frere étoient deux très mauvais Poëtes Latins du 16. siécle.

4 Mr. le Fevre.

de faire perdre entiérement la mémoire de leur nom de Batême, après l'avoir changé ou corrompu, n'y ont pas toujours réuſſi. Quelques-uns de ceux qui s'en ſont apperçus, n'ont pû ſe défendre de le reprendre : mais pour ne point échapper l'occaſion de ſe mettre au rang des Gens de qualité, qui portent trois noms, ſelon le Poëte (1), ils ont auſſi retenu celui qu'ils lui avoient ſubſtitué. C'eſt ainſi que Jean Pontanus après s'être donné le nom de *Jovianus*, qui paroiſſoit d'abord n'être qu'une légére altération de celui de Jean, *Gioviano* n'étant pas fort éloigné de *Giovanni*, ſemble avoir repris dans la ſuite celui de Jean, ſans renoncer à celui de Jovien, qui tire ſon origine du nom de Jupiter. De ſorte que nous l'appellons encore communément *Joannes Jovianus Pontanus*. J'y ajouterois volontiers l'éxemple d'un autre Italien célébre Philoſophe, nommé Thomæus, qui a paru vingt ou trente ans après ce Jovianus Pontanus, ſi j'étois perſuadé qu'il eût eu recours au même artifice pour ſe faire appeller *Leonicus* au lieu de *Nicolaüs*. J'avouë que *Leonicus* n'eſt autre choſe que *Nicolaüs* retourné par une ſimple transpoſition avec le changement d'une dialecte en une autre : de même que l'Hiſtorien Nicolas Chalcondyle, ou plutôt Chalcocondyle, s'eſt fait appeller *Laonicus*, en conſervant la dialecte dans la tranſpoſition.

(1) Tria nomina nobiliorum.

tion. J'avouë auſſi que ce Philoſophe s'appelle encore de ces trois noms *Nicolaüs Leonicus Thomæus* : mais je ſuis trompé ſi *Leonicus* n'étoit pas le nom de ſa famille, parce qu'il avoit un frére ſavant comme lui, nommé Barth. Fuscus qui portoit auſſi les trois noms de *Bartholomæus Leonicus Fuscus* (2).

Enfin nous pouvons mettre le Poëte Sannazar au nombre de ceux qui n'ont pas réuſſi à ſupprimer leur nom de batême, pour adopter des noms profanes de l'Antiquité. On prétend que ce fut à l'imitation de ſon Maître Pontanus, qu'il voulut ſe défaire du nom de *Jacques*. Il ſe donna celui d'*Actius Sincerus*, auquel il ajouta celui de *Parthenopæus*, à cauſe de la Ville de Naples. C'eſt tout ce qu'il avoit pû faire pour ſe donner l'air d'un ancien Auteur. Néanmoins il reprit enſuite le ſurnom de ſa famille, & ſe fit appeller *Actius Sincerus Sannazarius Parthenopæus*. Mais tous ſes ſoins n'ont pas empêché que le Public ne lui ait enfin rendu ſon nom de *Jacques*.

CHA-

2 Ex Pierio Valer. & Paul. Jovio.

CHAPITRE III.

2. Motif. *La Prudence, qui a porté les Auteurs à se cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins sans être reconnus.*

SI j'employe le mot de Prudence pour marquer l'un des Motifs qui ont porté les Auteurs Pseudonymes à se déguiser, & les Anonymes à supprimer leurs noms, ce n'est pas que je veuille prétendre que la Prudence en la maniére que l'entendent précisément les Philosophes, puisse devenir un motif. Je ne comprens sous ce terme que les vuës que peuvent avoir euës ces Auteurs pour conduire sûrement leur dessein dans le secret, sans éxaminer par quelle passion ils peuvent y avoir été poussés. Je considére ces vuës sans m'arrêter à la qualité de leur objet, comme de simples motifs qui leur ont fait chercher les moyens dont ils devoient se servir pour arriver à la fin qu'ils se sont proposée.

On peut bien au reste nous permettre d'appeller Prudence cette qualité ou cette habitude qui leur a fait trouver ces moyens, qui leur a fait juger quel pouvoit être le meilleur, & qui après ce discernement les a portés à se le prescrire dans l'éxecution de leurs entrepri-

ses.

z Clem. Alex. & ex eo Euseb. l. 6. Hist. Eccles. cap. 8.

ſes. Il vous ſera aiſé de voir dans le Recueil hiſtorique de nos Pſeudonymes, que tous n'y ont pas réuſſi. Vous pourrés remarquer dans la plupart, que ce n'eſt pas le Génie qui leur a manqué, lorsqu'il a été queſtion de trouver les expédiens; vous trouverés même que l'Intelligence ne les a point abandonnés, lorsqu'il a été beſoin de pénétration pour le fond & de dénoument pour les difficultés. Mais vous reconnoîtrés dans ceux dont les vuës ont été ou fauſſes ou trop courtes & trop bornées, que leur Prudence s'eſt trouvée imparfaite par le défaut de quelqu'une des parties qui étoient néceſſaires pour faire heureuſement répondre la fin de l'éxécution au commencement du deſſein qu'ils avoient formé de ſe cacher. Aux uns vous auriés ſouhaité plus de Prévoyance, pour voir de plus loin le cours & les ſuites; aux autres plus de Circonſpection pour mieux éxaminer les circonſtances; & à d'autres plus de Précaution pour conſidérer davantage les inconveniens qui pouvoient naître de cette diſſimulation.

Il ſemble que les Peres de l'Egliſe (1) ayent eu deſſein de nous propoſer les Evangeliſtes, & particuliérement l'Apôtre ſaint Paul, comme des modéles d'Anonymes, à qui on n'a pû trouver rien à redire pour les vuës que l'on doit avoir lorsqu'on veut être caché en ſe rendant Auteur.

(1) c. 18. Hieron. de Script. Eccleſiaſ. Chryſoſt. hom. 61. Tom. 5. edit. Grec.

Auteur. Ils nous font obſerver ſur tout qu'il n'y a eu rien à déſirer à la Prudence de ſaint Paul, lorſqu'il conçut le deſſein d'écrire aux Hébreux, ſans mettre ſon nom à la Lettre qu'il leur deſtinoit.

Cet Apôtre écrivoit à des gens qui, bien que convertis du Judaïſme à la foi de Jeſus-Chriſt, ne laiſſoient pas de conſerver beaucoup de leurs anciennes habitudes, & quelques reſtes des inclinations qu'ils avoient euës pour les pratiques de la Loi & des obſervations Moſaïques. Il étoit difficile que pluſieurs de ces nouveaux convertis ne fuſſent prévenus contre lui, non ſeulement parce qu'il avoit changé ſon nom, qui étoit Hébreu, en un nom qui étoit étranger & par conſéquent Gentil : mais encore parce qu'il ſembloit avoir abandonné le Judaïsme par une eſpéce de prédilection pour les Gentils convertis, dont il ſe déclaroit l'Apôtre, plutôt que des Juifs. Le deſſein de ſa Lettre, qui mérite plutôt le nom de juſte Traité, étoit de faire voir que la Loi de Moïſe, à laquelle les Juifs convertis paroiſſoient encore ſi fort attachés, ne juſtifie point par les ſacrifices, comme il avoit montré dans l'Epitre aux Galates, qu'elle ne juſtifie point par les cérémonies & par la circonciſion. Pour en rendre la lecture plus utile & le ſuccès plus certain, il prit toutes les meſures qui lui parurent néceſſaires, afin de ne rien gâter dans l'eſprit de ceux qui étoient prévenus. Il ſupprima ſon nom, afin de ne point faire connoître,

ou de laiſſer au moins dans le doute qu'il fût l'Auteur de cet Ecrit. On croit même qu'il porta ſon déguiſement jusqu'à vouloir changer le ſtyle ordinaire dont il uſoit dans ſes autres Epitres, quoique ce fût le même caractére d'esprit & le même fond de doctrine. C'eſt ce que la Précaution lui fit faire par rapport à lui-même. A l'égard des autres, on peut dire que ce fut la Circonſpection qui le porta à ſupprimer auſſi le nom de ceux à qui il adreſſoit ſa Lettre, afin de ne les point expoſer à l'inſulte de ceux des Juifs qui n'étoient pas convertis, & qui l'avoient connu autrefois ſous le nom de Saul. Enfin ce ne peut être que par un effet de la Prévoyance, que la choſe fut conduite jusqu'à ſa fin ſelon les régles de cette Sageſſe qui ne l'abandonnoit jamais. De ſorte qu'il ne faut pas s'étonner ſi la Lettre eut tout l'effet qu'il s'étoit promis, ſans en avoir laiſſé connoître l'Auteur qu'à ceux à qui le caractére d'esprit qui y regnoit, & le fond de la doctrine qu'elle contenoit, ne pouvoient pas ne le pas découvrir, je veux dire, à ceux qui avoient ſa confiance, d'ailleurs, & qui étoient auſſi parfaitement inſtruits que lui de la difference de la Loi de Moïſe d'avec celle de Jeſus-Chriſt.

Le changement du ſtyle & la ſuppreſſion du nom ont formé une eſpéce de voile, qu'il a bien voulu jetter ſur les yeux des autres, en travaillant à leur ouvrir l'entendement. C'eſt principalement ſur ceux de cette ſorte que s'étoient étenduës

tenduës les vuës de cet Apôtre, & l'on peut dire qu'ils avoient été les objets particuliers du Motif que nous venons d'expliquer, puisque plusieurs années après la Lettre écrite aux Hébreux, quelques-uns de ceux mêmes qui la trouvoient divine & digne de saint Paul, n'ont pû d'ailleurs se résoudre à l'en reconnoître Auteur, & qu'ils ont mieux aimé l'attribuer à saint Luc, à saint Barnabé, à saint Clement de Rome, ou à quelque autre homme Apostolique, que de la donner à cet Apôtre.

Nous trouvons dans la conduite des Peres de l'Eglise peu d'éxemples que nous puissions joindre à celui de saint Paul. Quelques Critiques (1) ont prétendu que les vuës de Vincent de Lerins n'étoient pas fort différentes de celles de cet Apôtre, lorsqu'il entreprit d'écrire contre les Nouveautés que les Hérétiques avoient introduites dans l'Eglise. Ils veulent que les motifs qui l'ont porté à se cacher, soient presque les mêmes dans le genre des Pseudonymes, au rang desquels il s'est rangé, qu'avoient été ceux de saint Paul dans le genre des Anonymes. Sixte de Sienne porte ce sentiment jusqu'à s'imaginer que le nom supposé de *Peregrinus*, que nous prenons pour la marque du détachement qu'avoit son Auteur à l'égard de cette vie passagére, n'étoit qu'un leurre pour attirer les Hérétiques & les autres Amateurs de nouveautés & de choses

1 Sixt. Sen. l. 4. p. 322.

ès étrangéres par un titre qui leur fût gréable, & les pût porter à la lecture le son livre en flattant leur curiosité. On ne peut attribuer qu'aux effets de la Prudence des vuës si louables & si éloignées des Motifs que fourniſſent ordinairement les passions en ces rencontres. Mais si vous vous souvenés des raisons que je vous ai alleguées pour vous faire voir combien les Anonymes sont préférables en matiére de sincérité aux Pseudonymes les plus innocens, vous jugerés aisément de la différence que l'on peut mettre entre la prudence de Vincent de Lerins, qui s'est fait Pseudonyme, & la sagesse de saint Paul, qui s'est contenté du rang des Anonymes.

C'est à ces deux modéles différens de la Prudence chrétienne dans l'Antiquité Ecclésiastique, que l'on peut rapporter la plupart des éxemples que nous avons d'une conduite approchante parmi plusieurs de nos Modernes, qui ont pris le parti de supprimer leurs noms, ou d'en supposer de faux dans des matiéres de controverse, pour ménager la confiance des Hérétiques que l'on entreprenoit de faire revenir à l'Egliſe. Il ne seroit pas même trop difficile de réduire à un semblable principe les vuës qu'ont euës tant d'Auteurs Catholiques Anonymes & Pseudonymes dans la prévoyance, dans la circonspection & dans les précautions dont ils ont usé à l'égard des autres Catholiques sur des sujets contestés entre eux.

Mais il semble que le besoin de cette Pru-

Prudence n'ait jamais plus éclaté que dans la conduite de ceux qui se sont mêlés d'arbitrage en matiére de Religion. Il a été question de concilier des partis opposés, sans se faire connoître des uns ni des autres. L'importance étoit de prévenir adroitement tous les préjugés, & d'ôter tous les soupçons de partialité: & rien ne paroissoit plus propre à ces fins, que de demeurer inconnu aux uns & aux autres. Il s'agissoit de cacher la main qui devoit s'étendre également sur les uns & sur les autres, & se faire sentir à tous sans être apperçuë de personne. Le peu de succès de ces entrepriſes nous a fait voir dans la plupart de ces prétendus Arbitres, qu'il faut encore autre chose que de l'habileté pour conduire des affaires de cette délicatesse. On a pû remarquer par les démarches d'un *Simplicius Christianus* (1), d'un *Sincerus Christianus* (2), & de divers autres *Conciliateurs* cachés des Communions étrangéres que la plupart n'avoient pas prévû toutes les suites, ou qu'ils n'avoient peut-être pas éxaminé toutes les circonstances, ou enfin qu'ils ne s'étoient pas suffisamment précautionnés contre les obstacles.

Les

1 ¶ Placcius nomb. 2515. de ses Pseudonymes dit que le livre qui parut en 1650, sous le nom de *Simplicius Christianus*, ou plutôt de *Simplicius Christiano-Catholicus*, est d'un Medecin d'Utrecht nommé Timannus Gesselius qui le reconnoit lui-même dans un autre livre où il a mis son nom, savoir en deux endroits de son Histoire profane & Ecclésiastique, imprimée l'an 1659. in 4. à Utrecht. Je rapporterai ici le premier, tel que Placcius l'a produit.

Les Protestans de leur côté n'oublient pas de nous objecter que les *Conciliateurs* Catholiques, qui avoient entrepris d'accommoder les partis de Religion, n'ont pas été plus heureux dans l'exécution de leurs desseins. Personne, diront-ils, n'a paru plus prudent & mieux précautionné que le prétendu *Veranius Modestus Pacimontanus* (3), qui avoit les qualités nécessaires à un Arbitre. Cependant aucun des partis qu'il tâcha de concilier, ne se trouva satisfait de lui. Mais les Protestans ne pourront au moins disconvenir que les mesures de Veranius Modestus n'ayent été judicieusement prises, puisque l'Auteur qui s'étoit voulu rendre l'arbitre des différens de la Religion sous ce masque, leur est demeuré inconnu, même long-tems après s'être démis de sa commission ; & que Calvin y fut trompé lui-même, lorsque voulant écrire contre Veranius Modestus, il crut avoir affaire à François Baudouin, qu'il prenoit inconsidérément pour George Cassander.

CHA-

duit. *Videatur*, dit Gesselius, *nostra Synopsis quam publici juris fecimus anno 1650. sub nomine Simplicii Christiano-Catholici, ubi per plurima Scripturæ Sacræ loca, & plures Patrum primitivæ Ecclesiæ, & recentiorum Theologorum sententias demonstratur, quam pauca ad salutem sint absolute necessaria.*

2 ¶ Ernest Landgrave de Hesse.

3 ¶ Voyés la note sur le nom *Modestus* à la fin du chap. 5. de la 1. part.

CHAPITRE. IV.

3. Motif. *La crainte de tomber dans quelque disgrace, ou d'encourir des peines de la part des Adversaires qui ont le credit & l'autorité en main.*

IL sera difficile que je vous fasse comprendre que la Crainte est un des Motifs qui portent les Auteurs à se cacher, lorsqu'ils se voyent ménacés de quelque danger, s'il faut s'en tenir à l'idée que la plupart des Philosophes ont voulu nous donner de cette passion.

Si la Crainte n'étoit autre chose que l'*attente du mal*, comme on prétend que Platon l'a voulu définir (1), jamais on ne vous persuaderoit que c'est l'attente d'un mal qui fait changer ou supprimer le nom d'un Auteur à la tête de son livre. C'est ce que vous concevrés encore moins, si vous vous representés cette Crainte comme une *certaine douleur de l'Ame venant de l'imagination qu'on a d'une affliction importante ou de quelque autre mal à venir*, selon la définition qu'Aristote en a donnée (2).

L'Aversion que notre Ame se forme contre quelque mal difficile à éviter.

La Fuite d'un mal où notre Ame se croit prête de tomber.

L'Emotion que l'imagination d'un mal que

1 Plat. de Leg.

que l'on croit ne pouvoir éviter, forme dans l'appetit que l'Ecole appelle irascible.

Enfin l'*Imagination qu'on a d'un mal qui s'approche*, ſont autant de définitions différentes que les Philoſophes nous donnent de la Crainte. Mais il ne ſeroit pas aiſé de vous marquer parmi ce grand nombre, celle qui pourroit convenir à ce mouvement qui ſe forme dans l'ame des Auteurs Pſeudonymes, lorsqu'ils s'étudient à ſe cacher en publiant leurs Ouvrages.

Si ce Mouvement que j'appelle la *Crainte*, n'étoit autre choſe que le *Trouble*, l'*Averſion*, l'*Attente*, ou la *Fuite d'un mal*, loin d'être un Motif capable de faire prendre la plume aux Auteurs avec les expédiens de ſe cacher, il pourroit en être un très-efficace pour les empêcher d'écrire, & il leur fourniroit avec beaucoup plus de certitude & beaucoup moins de frais les moyens d'éviter le danger & de ſe procurer le repos en demeurant en paix & en ſilence.

La crainte d'un Auteur déguiſé eſt donc d'une eſpéce différente de toutes celles dont vous venés d'entendre les définitions. C'eſt une crainte accompagnée de la Prévoyance qui eſt néceſſaire pour éviter le danger auquel on s'expoſe en écrivant, de ſorte que le mal qu'on appréhende ne paroiſſe ni trop prêt d'arriver, ni abſolument inévitable. C'eſt une crainte qui ne ſe trouve presque jamais

2 Ariſt. de Rhet.

mais ſans la Prudence qui la doit conduire, & ſans l'Eſperance qui la doit ſoutenir. C'eſt une crainte clairvoyante, qui porte les Auteurs juſqu'au preſſentiment des disgraces les plus éloignées. Les maux les plus trompeurs, ceux même qui ſemblent les plus cachés ſous des apparences flateuſes, n'échappent point à ſes yeux ni à ſes ſoins; & l'on peut dire qu'en faiſant prendre le masque à un Auteur qu'elle porte à ſe cacher, elle lui fait lever le masque qui couvre le danger qui le menace & qui renferme quelque malheur déguiſé ſous une autre apparence.

Ce n'eſt pas au reſte par les Auteurs des livres que la Crainte des dangers a commencé d'inſpirer le déguiſement. L'Ecriture ſainte (1) ne diſſimule pas que ce n'ait été la crainte de la mort qui avoit porté David fuyant Saül, à ſe déguiſer le viſage pour ſe ſauver des mains du Roi de Geth.

Achis.

Ulyſſe menacé d'un danger encore plus preſent chés un Tyran que la Fable nous a repreſenté ſous le nom & l'apparence d'un Cyclope, changea de nom & ſe ſervit avantageuſement de l'équivoque de celui qu'il s'étoit donné. Et vers le milieu de notre ſiécle nos peres ont vû un jeune Roi de la Grand-Bretagne fuir devant les Bourreaux & les parricides du Roi ſon Pere, déguiſé ſous le faux nom de Guillaume Jonas (2).

Si

1 1. Reg. cap. 21.

Si la conduite de ces Princes peut faire Apologie du Motif de la Crainte qui orte les hommes à ſe cacher, pour ſe uſtraire aux dangers dans le commerce dinaire de la ſociété humaine: elle peut rvir auſſi à juſtifier les Auteurs qui emoyent de ſemblables moyens à leurs ns, pourvû que ces fins ſoient auſſi honêtes & auſſi légitimes, & que la Prudence ne ſoit jamais ſéparée de cette rainte.

Je n'ai pas tort de demander pour la ıſtification des Auteurs Pſeudonymes, ue leurs fins ſoient honnêtes & légitiıes, parce qu'encore que les moyens oient presque les mêmes dans ceux à ui la crainte d'être découverts fait ſupoſer des noms faux ou étrangers, nous e laiſſons pas de remarquer que leurs ins ſont ſouvent fort différentes.

Souvenés-vous, Monſieur, de l'état de 'Egliſe Catholique en Angleterre ſous le egne d'Edouard VI. & particuliérement ous celui de la Reine Elizabeth. Les Miſſionnaires & les Controverſiſtes de 'Egliſe Romaine n'auroient certainement as ſuivi les régles de la Prudence, s'ils voient mis leur confiance dans la bonıe volonté ou dans l'indulgence de ceux ui étoient alors les Maîtres du gouverıement. La plupart jugérent fort ſageıent qu'il y avoit peu de fruit à faire, 'ils marchoient dans les Miſſions la têe levée, & s'ils traitoient la controverſe

2 Godef. Schulkenius chron. ad an. 1651. pag. 261.

se le visage découvert. Ils conçurent qu'il y avoit même de la témérité à exposer la liberté ou la vie des personnes qui pouvoient faire d'ailleurs un excellent usage de cette liberté & de cette vie, en agissant ou en écrivant, soit pour maintenir les Catholiques, à qui toute indiscrétion auroit été pour lors très-nuisible; soit pour réfuter les Hérétiques, de qui il étoit très-dangereux d'être reconnu.

La fin de ces Ecrivains ne pouvoit être plus légitime ni plus honnête, & nous n'avons que des éleges à donner aux moyens qu'ils ont employés pour se cacher sous des noms qui les mettoient à couvert des dangers, dans le tems qu'ils travailloient pour rendre leurs services utiles à l'Eglise. C'est donc le Motif de la crainte, mais d'une crainte judicieuse dont la fin étoit très-légitime qui a fait prendre à la plupart des Anglois Catholiques de ces tems-là deux noms & deux surnoms, selon les usages différens qu'ils en vouloient faire afin d'agir surement, tantôt avec les Catholiques, & tantôt avec les Hérétiques.

Il semble qu'il n'y ait en ces occasions que la fin que se proposent les Auteurs cachés, de quelque profession qu'ils soient, qui les distingue dans notre esprit, & qui nous fait connoître s'ils méritent notre approbation. Tant que nous ne les considérerons que par le Motif de la Crainte qui les a conduits, difficilement pourrons-nous nous défendre de les regarder égale-

également, & nous ne les estimerons en qualité de Pseudonymes, qu'autant que la précaution leur aura fait faire un bon usage de leur crainte, & que la prudence aura fait réussir l'industrie qu'ils auront fait paroître à se cacher.

Dans cette vuë je douterai si l'adresse d'un Socinien a moins mérité notre estime que celle d'un Catholique, lorsqu'elle a été suivie du succès qu'il s'en étoit promis. Si nous mettons à part la fin qu'un Socinien Pseudonyme s'est proposée en se cachant dans ses livres, & qui ne peut être que très-pernicieuse dans son déguisement, lorsqu'il a entrepris de défendre sa Religion, ou d'attaquer la nôtre : il n'y a presque rien dans le Motif de la Crainte qui a fait cacher les Catholiques en écrivant, que l'on ne puisse attribuer également à un Socinien, qu'on suppose n'avoir pas été en pays de liberté lorsqu'il a pris la plume.

Si l'avantage qu'ont les Catholiques de se voir membres de la véritable Eglise, ne peut empêcher qu'ils ne soient aussi susceptibles que le reste des hommes de toutes les passions humaines en général, & particuliérement de celles de la Crainte dont il s'agit ici, il n'est pas moins vrai de dire que le malheur de tous ceux qui ne sont pas dans la vraye Eglise, ne peut les empêcher en qualité d'hommes d'acquerir les vertus morales, & nommément celle de la Prudence, qui doit conduire la passion de la Crainte, pour lui faire déguiser un Auteur avec succès.

Mettons un Socinien en Pologne, où il s'eſt effectivement trouvé pluſieurs Auteurs déguiſés de cette ſecte par le Motif de la Crainte; & voyons s'il y a quelque choſe de ce que nous avons dit d'un Catholique Pſeudonyme & déguiſé en Angleterre, que nous ne puiſſions pas dire auſſi de ce Socinien, à ſa fin près.

N'avons-nous pas ſujet de dire qu'un Socinien dans cette diſpoſition, auroit peché contre les regles de la Prudence, s'il avoit préſumé de la bonté, pour ne pas dire de la facilité du Prince & des Etats d'un Royaume où les Sociniens n'étoient pas plus tolerés que les Catholiques en Angleterre? Un Socinien aviſé & prévoyant a pû juger du peu de progrès qu'il y avoit à eſperer, s'il entreprenoit de répandre ſes opinions à découvert dans un pays Catholique. Il a dû concevoir qu'il y alloit quelquefois de la perte de ſa vie, ou pour le moins de celle de ſa liberté ou de ſes biens, dont il avoit beſoin pour avancer ou pour maintenir les affaires de ſon parti, dont la conſervation dépendoit de mille précautions difficiles à prendre.

Si un Socinien dans toutes ces conjonctures, pouſſé par le Motif de la Crainte de ſe perdre ſoi-même, ou de perdre ſon parti entier, réuſſit à ſe cacher ſous de faux noms, pourrons-nous refuſer au moins à ſa crainte circonſpecte & prévoyante les éloges qui ſont dûs à toute action humaine qui aura été conçuë avec

avec esprit, & éxecutée avec prudence? Pour moi je ne trouve point cette conduite beaucoup moins louable que celle de l'œconome infidéle de l'Evangile (1), qui nonobſtant ſon iniquité & ſes malverſations n'a point laiſſé d'attirer des louanges de la bouche du Sauveur du Monde pour ſa prudence & ſon induſtrie.

On peut en ſureté ſe ſervir de la même régle pour meſurer l'eſtime que l'on peut faire de la plupart des Ecrivains d'iniquité, qui ont pris le masque par la crainte d'être découverts dans leurs mauvaiſes intentions. C'eſt dans ce rang que je voudrois mettre ces Pſeudonymes infortunés que nous avons vû mourir en ces derniéres années, après s'être couverts de divers masques par la crainte des ſupplices qu'ils n'auroient pû éviter s'ils avoient été reconnus pour les Auteurs des défenſes Apologétiques & de la juſtification de la Polygamie. J'y rangerois auſſi ces Auteurs ſéditieux qui ont employé leurs talens pour écrire contre le gouvernement légitime de l'Etat auquel ils étoient ſoumis, & qui ont oſé ſoulever les eſprits par leur plume, pour tâcher de les porter à la revolte. Enfin j'y comprendrois tous ceux qui ſe ſont hazardés à traiter des ſujets odieux, & qui ont eu affaire en même tems à des Adverſaires également puiſſans & vindicatifs. Le nombre de ces derniers s'eſt

1 Luc. 16. 8.

trouvé si grand jusqu'à present, qu'on ne doit point s'étonner qu'il s'en soit vû quelques-uns à qui la crainte n'ait pas été salutaire, pour n'avoir pas toujours été soutenuë par le jugement, & pour n'avoir pas été conduite jusqu'à la fin par la discrétion ou la prudence nécessaire à ces sortes de secrets. C'est pourquoi il leur arrive souvent d'expier sous un nom les fautes qu'ils ont faites sous un autre, comme on a pû le remarquer en la personne des prétendus Alcinio Lupa & Ginifacio Spironcini (1), qui se trouvérent n'avoir qu'une tête à deux, lorsque le bourreau d'Avignon abatit celle de l'Auteur anonyme du Divorce céleste de dessus les épaules de Pallavicin.

CHAPITRE V.

4. Motif. *La honte que l'on a de produire, ou de publier quelque chose qui ne seroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la Profession qu'on éxerce : & la confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succès desquels on a quelque raison de se défier.*

LE Motif de la Honte qui empêche les Auteurs Pseudonymes de paroître sous leur nom, n'est pas beaucoup moins ordi-

1 ¶ Alcinio Lupa est l'anagramme de *Pallavicino*; mais

ordinaire que celui de la crainte, dont je viens de vous entretenir. On peut dire même qu'il y a du rapport de l'une à l'autre; & que ſi la Honte eſt une véritable paſſion, comme nous en devons être convaincus par la connoiſſance que nous avons des divers mouvemens de notre ame, elle n'eſt autre choſe que la crainte même, mais une crainte déterminée à la fuite de quelque infamie.

La crainte ne ſuffit pas ſeule pour former la Honte; il faut qu'il y ait encore quelque mélange de Douleur, qui eſt une autre paſſion auſſi ſimple que la crainte. De ſorte que ſi nous avons raiſon de conſidérer l'Impudence qui eſt la paſſion oppoſée à la Honte, comme un mouvement de l'Ame formé du Plaiſir & de la Hardieſſe que l'on a de faire les choſes deshonnêtes; nous pouvons auſſi raiſonnablement nous repréſenter la Honte comme une paſſion compoſée de la Douleur & de la Crainte de rien commettre contre le devoir ou la bien-ſéance, ou de tomber dans le deshonneur que produiſent les actions deshonnêtes.

Quelle que puiſſe être la fin des Auteurs qui ſuppriment ou qui changent leur nom par le Motif de la Honte, il ſemble qu'il ſoit difficile de trouver jamais ce motif ſans quelque honnêteté qui lui tient ordinairement lieu de raiſon ou de fondement. La premiére obligation, je dis

mais j'ignore le myſtere caché dans Ginifacio Spironcini, s'il y en a.

dis plus, la principale gloire d'un homme qui se mêle d'écrire, est de se proposer une fin qui soit au moins utile à quelque chose, & qui soit glorieuse à quelqu'un: s'il manque dans ce point essentiel à son entreprise, il semble qu'il ne reste plus de ressource à sa réputation que dans l'art de se déguiser pour éviter l'infamie.

Mais quoiqu'on puisse dire que lorsque la fin que se propose un Auteur n'est ni utile ni honnête, le Motif de la Honte, qui le porte à se cacher, ne peut manquer d'être honnête en quelque sorte, ou du moins utile pour lui: il est toujours fâcheux qu'un tel Auteur ne puisse éviter la comparaison qu'on peut faire de lui avec une fille qui s'abandonne, & de son Livre avec un bâtard qui a honte de sa naissance.

Il n'étoit point rare parmi les Anciens de voir des filles, même celles de condition libre & de famille honnête, se perdre d'honneur volontairement, & s'abandonner au désordre de gayeté de cœur. Les Romains s'étant apperçûs de bonne heure que cette licence ne pouvoit avoir que de très-pernicieuses suites, & que ces débordemens ne pouvoient produire que des inondations & des ravages sur les mœurs du Peuple, avoient tâché d'y pourvoir

1 Pœnul. Act. 5. Scen. 3. v. 20. 21.

2 ¶ Ce sont des noms injurieux que certains Poëtes Grecs, la plupart satiriques, ont donné en général aux prostituées, & non pas en particulier à aucune

voir par un réglement de Police. Le deſſein de renfermer cette licence dans quelques bornes leur avoit fait ordonner que toute fille ou femme qui auroit conçû le deſſein de ſe deshonorer, & qui auroit réſolu de ſe rendre publique, ſeroit obligée d'aller ſe faire inſcrire chés le Commiſſaire ou l'Edile, & changeroit de nom. Nous avons un éxemple de cette pratique dans une des Comédies de Plaute, qui fait voir combien elle étoit ancienne. *Namque*, dit ce Poëte, *hodie earum mutarentur nomina, facerentque indignum genere quæſtum corpore* (1).

Mais pour mieux ſentir la juſteſſe de cette comparaiſon, vous devés ſavoir que lorsqu'il s'agiſſoit de faire une autre figure parmi le monde dans les intervales de leurs honteuſes habitudes, ou de renoncer entiérement au commerce de cet infame métier, elles reprenoient leur véritable nom, & rentroient, pour ainſi dire, dans leur famille & dans la ſuite généalogique de leurs Ancêtres, qu'elles étoient cenſées avoir interrompuë. C'eſt ce qui fait que nous conſidérons aujourd'hui les noms de pluſieurs femmes de l'Antiquité, tels que ſont ceux de *Myrachne*, *Borboropis*, *Anaſyrtopolis*, *Pandoſia*, *Leophoris*, *Maniocepus*, *Ilipus* (2), &c. rapportés par Athenée, Suidas & d'autres Au-

aucune d'entre elles, pour la diſtinguer des autres filles ou femmes de même profeſſion. La maniere dont ces noms s'écrivent en Grec fera connoître celle dont ils devoient être écrits en Latin.

Μυρα.

Auteurs Grecs, comme de vrais masques, ſous lesquels elles ont été déguiſées dans tout le tems de leur proſtitution.

Les Auteurs, de telle condition qu'ils puiſſent être dans le monde, ſont conſidérés comme autant de perſonnes libres dans la République des Lettres. Cette conſidération doit les retenir dans la crainte de ſe deshonorer, & de tomber dans l'infamie. S'il s'en trouve qui veuillent bien ſe réſoudre à proſtituer leur honneur à l'imitation de ces filles de condition libre & honnête dont on vient de parler, je crois que la Police, (s'il y en a dans cette eſpéce de République) auroit dû les obliger à changer de nom, quand ils n'y auroient pas été portés par leur propre inclination.

Je crois qu'on peut réduire principalement à deux eſpéces ceux de ce genre à qui le motif de la Honte a fait changer de nom pour ſe déguiſer. Les premiers ſont ceux qui voulant divertir les autres de ce qui les divertiſſoit eux-mêmes en écrivant, n'ont oſé publier leurs bagatelles, leurs fadaiſes & leurs badineries ſous leur nom par

Μυσάχνη, *Myſachne*, & non pas *Myrachne*.
Βορβορόπη, *Borborope* ſelon Euſtathius, plutot que Βορβορίπις ſelon Suidas.
Ἀνασυρτόπολις, *Anaſyrtopolis* ſelon Suidas, plutot qu'Ἀνασύρτολις ſelon Euſtathius.
Παυδοσία, *Pandoſia*.
Λεωφόρος, *Leophoros*, & non pas *Leophoris*.
Μανιοκηπος, *Maniocepos*, & non pas *Maniocepus*.
Ἐιλίπους, *Ilipus*.

Ou

par l'appréhenſion de ſe deshonorer.

Les ſeconds ſont ceux qui croyant que leur Proſe galante ou leurs Vers amoureux pourroient être de quelque utilité dans le monde, ont eu honte de leur laiſſer porter leur nom, de peur d'être reconnus pour leurs peres, & de nous laiſſer enviſager ces productions comme les fruits de leur paſſion déréglée.

Les uns & les autres ont eu interêt de ne point paroître à la tête de ces ſortes d'Ouvrages, tels qu'ils étoient ailleurs. Il leur étoit important pour la conſervation d'une réputation qui leur étoit neceſſaire dans leurs emplois de prévenir la penſée qu'on auroit euë qu'ils euſſent rien fait qui fût indigne de la profeſſion qu'ils éxerçoient, ou du rang qu'ils tenoient dans le monde.

Il n'étoit pas de la gravité d'un Conſeiller de Bretagne de paroître Auteur des *Baliverneries* d'*Eutrapel*, ni d'un autre Ouvrage intitulé *les Ruſes ou les Tromperies de Ragot Prince des Gueux*, quoique ces Ouvrages fuſſent les fruits de ſa jeuneſſe. La honte qu'il eut de les avouer

On ne trouve aucun de ces mots dans Athénée que Baillet par cette raiſon pouvoit ſe paſſer de citer. L'Auteur où ils ſe trouvent tous & pluſieurs autres ſemblables, c'eſt Euſtathius ſur l'Iliade, & ſur l'Odyſſée, où tout Archevêque qu'il étoit il n'a fait nul ſcrupule de les expliquer. Nos Inquiſiteurs modernes ne me paſſeroient pas une pareille liberté.

avouer le porta à les exposer sous le nom de Leon Adulfi, afin de réserver son nom de Noël du Fail (1) pour son *Recueil d'Arrêts*, pour son *Histoire de Bretagne*, & pour d'autres Ouvrages capables de lui faire quelque honneur. On peut avoir la même opinion du prétendu

1 ¶ Noël du Faill, dont l'Anagramme est Léon Ladulfi, composa sous ce nom étant fort jeune le livre des *Propos rustiques*, comme il le reconnoit lui-même à la fin de ses *Contes d'Eutrapel*, lesquels dans les premiéres éditions avoient paru sous le titre de *Baliverneries*. Mais il n'est pas vrai que *les Tromperies de Ragot Prince des Gueux* soient, comme le dit la Croix du Maine page 288. de sa Bibliothèque, la même chose que les *Propos rustiques*. Celui-ci est tout différent. Paquier Lettre 8. du l. 1. parle de ces *Propos rustiques* avec mépris, en ces termes : „ Il „ n'y a celui de nous qui ne sache combien le docte „ Rabelais en folatrant sagement sur son Gargantua „ & Pantagruel, gagna de graces parmi le peuple. „ Il se trouva peu après deux singes qui se persua- „ dérent d'en pouvoir faire tout autant; l'un sous „ le nom de Léon Ladulfi en ses Propos rustiques; „ l'autre sans nom en son livre des Fanfreluches. „ Mais autant y profita l'un que l'autre, s'étant la „ mémoire de ces deux livres perduë. Le livre des *Fanfreluches* (pour le dire en passant) étoit de Guillaume des Autels qui étant Ecolier en Droit à Valence le fit imprimer à Lyon in 8. en 17. chapitres, sous le titre „ de Franfreluche & Gaudichon, My- „ thistoire baragouine de la valeur de dix atomes „ pour la récréation de tous bons Franfreluchistes, Ant. du Verdier pag. 468. de sa Biblioth.

J'oublios de remarquer que la prétenduë Histoire de Brétagne de Noël du Faill n'a jamais été imprimée, & n'est connuë que sur ce qu'en a dit La Croix du Maine, Auteur très-peu sûr touchant ces sortes de faits.

2 ¶ François Sagon Secretaire de l'Abbé de S. Evroul ayant attaqué Clément Marot par une piéce de

du Mathieu de Boutigny, qui a eu honte de faire paroître sous le nom de François Sagon (2) *le Rabais du Caquet de Frippelippes*, &c. du Sieur des Accords à l'égard des *Bigarrures* & des *Escraignes* de Tabourot (3): du Musicien du Roi de Norvegue, & du Gendre du Roi Alco-

de poësie qu'il intitula son coup d'essai. Marot ne voulant pas lui faire l'honneur de lui répondre par lui-même, lui répondit sous le nom de son valet Fripelippes, auquel Sagon répliqua sous le nom de son prétendu page Mathieu de Boutigni, car alors en plusieurs Provinces de France le nom de page se donnoit à des valets du commun. Ces deux piéces & plusieurs autres, touchant la querelle de Marot & de Sagon sont imprimées chés Charles l'Angelier *in-16.* dans le recueil qui en fut fait l'an 1539.

3 ¶ Comme les Tabourots ont pour armes, par allusion à leur nom, un tambour, anciennement appellé *tabour*, avec la devise *à tous accords*, plusieurs ont cru que c'étoit pour cela qu'Estienne Tabourot s'étoit nommé le Seigneur des Accords, mais la véritable raison, comme il nous l'apprend, au chapitre des observations sur les vers François, est qu'ayant une fois envoyé un Sonnet à Mademoiselle Begat, au bas duquel, au lieu de son nom, il avoit mis sa devise *à tous accords*, la Demoiselle prit de là occasion, dans la réponse qu'elle lui fit, de le qualifier Seigneur des Accords, & que le Président Bégat l'ayant aussi plusieurs fois nommé de la sorte, Tabourot lui-même avoit depuis adopté ce nom. Il a au-devant de ses Bigarrures déclaré qu'il n'avoit que dix-huit ans, quand il les fit, mais il en avoit plus de trente-cinq, & étoit Procureur du Roi au Bailliage de Dijon lorsqu'il revit & augmenta cet Ouvrage. S'il n'y mit pas son nom à découvert Estienne Tabourot, il le cacha du moins dans les lettres initiales des quinze premiers chapitres. Nous avons plusieurs autres Ouvrages de sa façon, les uns sans nom les autres sous des noms supposés, tels que celui de Jean Desplanches Libraire & Imprimeur

Alcofribas, pour les Facéties des deux Fumées freres d'un Prélat Pair de France, dont l'un étoit Chevalier de l'Ordre du Roi (1), & l'autre Maître des Requêtes de l'Hôtel (2).

Je ne puis attribuer auſſi qu'au Motif de la Honte les Maccaroniques du prétendu Merlin Coccaïe, parce que ces piéces ne paroiſſent pas aſſés graves ni aſſés dignes de la Profeſſion Monaſtique, à leur Auteur Theophile Folengi Moine de S. Benoît (3). Les Berniesques de Buonchier, parce qu'il étoit queſtion de ne point deshonorer l'habit du Pere Cherubin Bozzome (4): & même le combat des chats ou la Gatomachie de Thomé de Burgillos, parce qu'encore que l'Auteur ne paſſât dans l'esprit de tout le monde que pour un franc Comédien, il ne laiſſoit pas d'être un Religieux du Tiers-Ordre de S. François, un Prêtre &

primeur à Dijon, ſous le nom duquel l'an 1567. il publia le livre intitulé *Synathriſie* (Συνάθροισις) ou *Recueil confus*. Il mourut en 1590. agé ſeulement de 43 ans à Dijon, où ſon Epitaphe ſe voit en l'Egliſe de S. Benigne en ces termes :

D. M.

Et memoriæ æternæ Stephani Taborotii Accordii, qui Fiſci Procurator apud ſuos, tum meritis, tum liberalitate Regiâ, effectus, inter publicas patriæ discordias, animam quietam & concordem, non ſine animorum dolore, exhalavit.

1 Avant l'Inſtit. de celui du S. Eſprit.

2 ¶ Martin Fumée Chevalier des Ordres du Roi, & Adam Fumée Maître des Requêtes, freres de Nicolas

& un Docteur en Théologie connu sous le nom de Lopé de Vega (5).

Dans l'autre espéce de Pseudonymes que le motif de la Honte a obligés de se cacher, on peut louer au moins la discrétion des Religieux, des Prêtres, & des autres Ministres Ecclésiastiques, qui n'ont pas eu le front de se déclarer Auteurs des galanteries, ou des obscénités qu'on ne peut s'empêcher de blâmer dans de simples Laïcs, & qui font rougir les moins difficiles d'entre les honnêtes gens du siécle.

Le Pere Jerôme de Savone auroit infailliblement deshonoré son Couvent, & scandalisé tous les Fidéles de dehors, s'il avoit publié ses Poësies amoureuses sous son nom. La Honte l'a fait recourir à la Prudence pour se déguiser sous le faux nom d'Olmerio de Micheli (6). Si la même Honte avoit pû le porter à les sup-

Nicolas Fumée Evêque de Beauvais, tirérent le nom burlesque d'Alcofribas du 2. livre de Rabelais, chap. 32. où Alcofribas cependant n'est pas un Roi, mais simplement Rabelais lui-même dont le nom & le surnom se trouvent par anagramme dans *Alcofribas Nasier.*

3 ¶ Touchant ce Bénédictin, fameux Poëte Macaronique voyés les remarques sur l'art. 1276. des Jugemens des Savans.

4 ¶ Le nom de *Buonchier*, qu'il prit pour se déguiser, n'est autre chose que l'anagramme de *Chernbino.* C'est un Jacobin Génois du 17. siécle.

5 ¶ Voyés l'article 1428. des Jugemens des Savans.

6 ¶ *Olmerius Michaelis aliàs Hieronymus Savonensis, Ordinis Minorum Sectator, initio præsentis seculi* (decimi septimi)

ſupprimer entiérement, il auroit épargné à ſa réputation ce qu'elle en ſouffre depuis ſa découverte : ç'auroit encore été toute autre choſe pour ſon avantage ſi la même Honte l'avoit efficacement empêché de les compoſer. Il faut dire la même choſe de Gabriel Tellez Religieux de la Merci & Docteur en Théologie, qui a fait paroître ſes Comédies ſous le nom de Tyrſo de Molina (1). Voilà quelques éxemples tirés des Religieux d'Eſpagne & d'Italie, où il faut avouer que cette induſtrie eſt beaucoup plus à la mode qu'en France pour ces ſortes de licences. Il n'eſt pas extraordinaire en France non plus qu'ailleurs de trouver de jeunes Ecrivains infatués de l'amour du ſiécle, qui ſe laiſſent aller à des productions licentieuſes. Mais lorsqu'il leur eſt arrivé de renoncer au ſiécle pour embraſſer la Profeſſion Religieuſe, ils ont commencé leur ſacrifice par l'holocauſte de leurs productions profanes & criminelles. Du moins ne m'a-t-il pas encore été poſſible de trouver un éxemple de Pſeudonymes parmi les Religieux François que je puſſe joindre à tant d'Italiens & d'Eſpagnols, qui ont pris le parti de ſe traveſtir en perſonnes ſéculiéres pour voir

ſeptimi) *Italicè edidit opus ſub titulo* VERIS AMOROSÆ, *conſecratum Thomæ Principi Sabaudo.* Ce ſont les paroles du P. Auguſtin Oldoino Jeſuite pag. 440. de ſon *Athenæum Ligusticum*, leſquelles ne donnent pas bien à entendre le titre Italien des Poëſies d'Olmerio de' Micheli.

voir paroître leurs écrits libertins ou licentieux, plutôt que de les supprimer ou de les pleurer sous l'habit Religieux.

Il semble que les Séculiers d'Espagne & d'Italie ayent voulu prendre le contrepied des Réguliers. Si la Honte a empêché ceux-ci de mettre leur nom à la tête de leurs Piéces profanes & deshonnêtes; vous diriés que ce seroit par une Honte opposée, que ceux-là, après avoir fait trophée d'Ouvrages de galanteries, d'obscénités & d'impiété, publiés hautement sous leurs vrais noms, ayent fait difficulté de faire paroître leurs Livres de piété sous les mêmes noms. C'est ce qu'on a remarqué en la personne du Marquis d'Offera, qui après s'être amusé à composer des Piéces indignes de son nom, & les avoir néanmoins publiées sous son vrai nom de Dom Jacinte de Villalpando, semble avoir été honteux de paroître Auteur d'une Vie de Sainte Elisabeth de Hongrie, qu'il fit imprimer sous le nom de Fabio Clement (2).

Pour joindre quelque Italien à cet Espagnol, je vous alléguerai l'exemple du fameux Aretin qui paroît avoir eu honte de mettre à la tête de ses Livres de piété un nom aussi décrié qu'étoit le sien. C'est

1 ¶ Il étoit de Madrid où il mourut vers l'an 1650. Ses Comédies divisées en 3. parties ont été imprimées en autant de volumes in-4.

2 ¶ Dom Nicolas Antoine tom. 1. Scriptor. Hisp. pag. 466.

C'eſt peut-être la plus favorable des raiſons qu'on pourroit apporter pour expliquer le changement de Pietro Aretino en celui de Partenio Etiro, qui paroît Auteur d'une Paraphraſe ſur les Pſeaumes de Pénitence, & de quelques Vies des Saints (1).

Enfin il ſemble que l'on pourroit attribuer encore au motif de la Honte le peu de cas que les Princes font de paroître Auteurs, quoiqu'ils eſtiment & qu'ils cultivent ſouvent les Sciences avec autant de ſoin que les Auteurs les plus laborieux & les plus avides de la gloire d'écrire. On a vû l'Empereur Adrien qui affectoit la réputation d'être le plus ſavant homme de ſon Empire, mépriſer celle qu'il pouvoit eſpérer de la peine qu'il avoit priſe de compoſer des Livres, & emprunter les noms de ſes Affranchis ou de ſes Domeſtiques pour les mettre à la tête de ſes propres Ouvrages, au lieu du ſien (2), & dans le commencement de notre ſiécle les Allemans nous ont vanté l'un des plus ſavans de leurs Princes, comme le modéle même de la ſcience, mais d'une ſcience qu'il n'avoit pas prétendu adopter, ni par conſéquent qualifier de ſon nom. Il auroit pû le faire avec juſtice pour la ſcience du jeu des échecs,

1 ¶ C'eſt, comme je penſe l'avoir déja remarqué, une erreur de croire que les livres de pieté compoſés par l'Arétin aient paru de ſon vivant ſous un autre nom que celui de Pietro Aretino. Ce ne fut qu'aſſés long tems après ſa mort que les Libraires craignant qu'un

échecs, & pour l'art des chiffres & des écritures secretes. Mais il semble qu'il n'y ait eu que la honte d'avoir écrit sur ces sujets qui l'ait porté à déguiser son nom d'Auguste de Lunebourg (3); quoique, à dire vrai, il ne paroisse rien de trop indigne des Princes dans l'art des chiffres qui sont d'un grand usage dans la politique & l'administration des Etats], & qu'il n'y ait rien aussi de trop bas dans la connoissance des échecs, qui ont souvent fait la matiére du *passe-tems* des Grands

Les exemples d'un grand nombre d'autres Princes savans qui n'ont pas eu cette délicatesse en écrivant, nous font assés connoître que tous n'ont pas crû se deshonorer en prenant la qualité d'Auteur. Que dirions-nous donc de ceux qui sans se donner la peine de prendre la plume, n'ont pas laissé de vouloir honorer les Ouvrages d'autrui de leur nom, afin d'en recevoir quelque honneur à leur tour ? Cela n'est que trop suffisant pour faire voir que la Honte de paroître Auteur n'a jamais été générale parmi les Princes. Et afin de nous persuader d'ailleurs qu'elle ne leur a jamais été particuliére, nous n'avons qu'à jetter les yeux sur une infinité d'Ecrivains sans rang ou de

qu'un nom si diffamé ne rebutât les dévots, le changérent en Pattenio Etiro, qui en est l'Anagramme.

2 ¶ Spartianus in Adriano n. 16.

3 ¶ Sous celui de *Gustavus Selenus*.

de condition privée, en qui cette honte a passé au moins pour une véritable indifférence ou pour un mépris de la vaine réputation qui s'acquiert en écrivant. Mais pour mettre cette honte, cette indifférence & ce mépris dans une plus grande évidence, plusieurs ont mieux aimé ne point prendre de noms, que d'en prendre de faux à la tête de leurs Livres.

CHAPITRE VI.

5. Motif. *La Fantaisie de cacher la bassesse de sa naissance ou de sa condition: & celle de rehausser quelquefois sa qualité.*

IL ne faut pas douter que la Fantaisie qui porte les Ecrivains à quitter leur nom dans le dessein de cacher la bassesse de leur naissance ou de leur condition, plutôt que pour se cacher eux-mêmes, ne soit l'effet de quelque passion, comme les autres Motifs dont on vient de parler. Je vous permets de donner à cette nouvelle passion un nom tel que vous le jugerés à propos, si vous n'aimés mieux la réduire à quelqu'une de celles que les Philosophes appellent Passions mêlées. Pour n'en pas multiplier le nombre sans nécessité, vous pourrés la prendre pour une simple émulation, ou pour une espéce de Honte approchant de

e la qualité de celle dont il a été ques-
on dans le Chapitre précédent, ou en-
n pour un mélange d'émulation & de
onte. Car on ne peut pas disconvenir
u'un homme qui cherche les moyens
e cacher ſa baſſeſſe, n'ait quelque ap-
rehenſion de tomber, ou plutôt de de-
eurer dans cette espéce d'infamie qu'il
'imagine y être attachée; & cette crain-
e n'eſt qu'un effet de la Honte. D'un
utre côté un homme dans cette ſitua-
ion, ſenſible à la peine de n'avoir pas
es avantages qu'il conſidére dans ceux
u'il voit au-deſſus de lui, ne déſeſpére
as de les pouvoir acquérir en changeant
e nom pour tâcher de s'élever; & cet-
e espérance jointe à ſa peine ne peut
u'elle ne forme cette espéce d'Emula-
ion qui ſe trouve accompagnée de la
Honte.

Il ſeroit à ſouhaiter que les Auteurs
ie ſe trouvaſſent point ſujets à ce mé-
ange de paſſions, qui ne peut être à la
ien-ſéance de ceux qui par les lumié-
es & les connoiſſances qui les diſtin-
guent du commun des hommes, ſont
enſés être plus convaincus que les au-
es du peu de réalité qu'il y a dans l'in-
égalité des conditions.

Meſſieurs les Ecrivains ſont les pre-
miers à publier que la qualité d'Auteur
les rend tous égaux & les annoblit tous
par le miniſtére de la Renommée. Ils
font profeſſion de ne mettre aucune diſ-
tinction entre un Eſope, un Plaute, un
Terence, un Cecilius Statius, un Epic-
tete,

tete, un Ammonius d'une part, & un Cesar, un Adrien, un Marc-Aurele & un Julien de l'autre ; C'est-à-dire entre des Esclaves, des Manœuvres & des Crocheteurs, pourvû qu'ils ayent été Auteurs, & les plus grands Princes de la terre qui ont eu le même sort.

Il n'est pas nécessaire que les Auteurs & les Gens de Lettres ayent raison d'avoir cette opinion de leurs semblables, pour leur faire sentir le tort qu'ils ont de se laisser aller au torrent ordinaire du caprice des hommes, qui se trouvent presque tous naturellement excités à s'élever les uns au dessus des autres, à cacher ce qu'ils trouvent de bas & d'humiliant en eux-mêmes, & à se rehausser au moins dans l'imagination des autres.

C'est une vanité triviale & populaire, que les Gens de Lettres, pour se maintenir dans la réputation de leur état, devroient laisser à des Maltôtiers & à des Laquais nouvellement dépouillés de livrées. C'est en faveur de ces sortes de gens, que la bonne Police tolére qu'il se fasse du changement dans les noms, pour leur faire cacher la bassesse de leur naissance, & pour effacer la mémoire de leur premiére condition, lorsqu'elle peut faire obstacle à leur élévation.

Les Auteurs qui font profession d'un schisme public avec le reste des hommes en ce point, n'ont rien à craindre de ce côté-là, tant qu'ils ne se feront considérer qu'en qualité de Gens de Lettres. Mais ils ont beau se contraindre, il leur est

t toujours difficile d'accorder leur cœur vec leur esprit, & les mouvemens du rémier démentent ſouvent les ſentimens u ſecond. S'ils affectent de paroître hiloſophes dans leurs discours, c'eſt ſans ffectation qu'ils montrent presque tou- ours qu'ils ſont hommes dans leurs de- rs & dans leurs actions.

Ils prêcheront tant qu'on voudra les onneurs & les avantages de leur préten- uë République des Lettres: mais quand eſt queſtion de ſe contenter de ces onneurs & de ces avantages, c'eſt alors u'ils ſont tentés ſécrétement de penſer omme le reſte des hommes, que ces onneurs & ces avantages ne ſont pas oins imaginaires que leur République, ui paſſe pour une vraie chimére dans esprit des gens du monde.

A dire le vrai, on ne peut pas s'ima- iner que ceux d'entre eux qui ont re- herché les moyens de ſe tirer de la bas- eſſe du rang où ils étoient ſelon le mon- e, fuſſent fort perſuadés de la ſolidité es honneurs que leur donnoit la qualité 'Auteurs, ni de la réalité des avantages u'ils pouvoient recevoir de la réputation u'ils avoient d'être Gens de Lettres.

Mais d'un autre côté l'on reconnoîtra leur confuſion que la plupart ont été ompés dans l'espérance qu'ils avoient ië que le changement de leur nom ſe- oit ſuffiſant pour couvrir l'obſcurité de eur naiſſance, ou pour leur attirer quel- ue conſidération dans le monde.

Ces moyens ont été aſſés inutiles à

Pom-

Pomponius Lætus, à Sabellicus (1) & à d'autres Italiens de la fin du quinziéme siécle. Le changement de leur nom ne les a pas empêché de passer pour ce qu'ils étoient, & pour ce qu'ils ne vouloient point paroître du côté de leur naissance & de leur premiére condition. Quelque considération qu'ils ayent tâché de se procurer dans le monde par cet expédient, il n'a pû les garantir de la misére dans laquelle ils sont morts, exposés la plupart à la risée & au mépris de ceux qui avoient été témoins des efforts inutiles qu'ils avoient faits pour se rehausser en changeant de nom.

On

1 ¶ Pomponius Lætus, & Sabellicus étoient les hommes du monde qui avoient le moins de vanité. Il faut voir ce qu'écrit de leur candeur chap. 1. du 23. livre de ses Hiéroglyphiques Piérius, qui ayant été disciple de Sabellicus & étant age de 30. ans lorsque Pomponius mourut, les avoit connus particuliérement l'un & l'autre. Pomponius n'avoit pas lieu, quoique batard, de changer son nom de famille pour en cacher la bassesse, puisqu'il étoit fils d'un Prince de la maison de Sanséverin. J'en ai ci-devant produit la preuve à l'article 313. des Jugemens des Savans. Personne n'en pouvoit être mieux instruit que Jean Jovien Pontan d'où je l'ai tirée chap. 4. du 6. livre *de Sermone*. Comme je n'ai rapporté que le sens de ses paroles dans l'endroit où je l'ai cité, & qu'elles méritent d'être luës, tout au long, je les representerai d'autant plus volontiers, qu'elles contiennent une description du caractére de Pomponius, bien différente de l'idée qu'en donne ici notre Auteur. *Julius Pomponius exactissimus ætatis nostræ Grammaticus, Romanæque vetustatis perpensor quam maxime diligens, nobilitatem generis ita dissimulavit, cum è familia esset Sanseverinia, quæ haud quaquam exiguæ parti Lucaniæ imperitaret ac Bruttiæ, ut neque ipse genus faceretur, & cum illis quibus notum id esset, ita loqueretur,*

On peut dire que la même fatalité eſt venuë chercher en France ceux qui ont voulu ſuivre ces Italiens dans de ſemblables fantaiſies. Je n'en veux point d'autre éxemple que celui du fameux Guillaume Poſtel. Vous ſavés, Monſieur, qu'il étoit né de la lie du petit peuple en baſſe Normandie, & que rien n'étoit plus obscur que ſa naiſſance, ni rien presque plus inconnu que ſes parens. L'indigence & les miſéres qui l'environnérent dans ſon enfance & dans ſa jeuneſſe, ne lui donnérent pas la penſée de s'élever au-deſſus de ſa condition. Mais la fortune ayant enfin favoriſé l'induſtrie & les travaux

retur, ut videri poſſet nobilitatem contemnere. Cognitionem vero rerum plurimarum, quæ in eo erat non mediocris, ita præ ſe tulit, ut docens ipſe, vetuſtoſque auctores interpretans declararet qui & quantus in docendo eſſet, atque interpretando, cæterum in conventibus, familiarique in conſuetudine, ac ſermone, mirum eſt quam verecunde, nedum modeſte de ſe aut ſentiret, aut loqueretur, cumque aliis plurimum tribueret, in ſe ipſum maxime parcus erat.

La concluſion de tout ceci doit être que l'amour ſeul de l'Antiquité engagea Pomponius à prendre un nom à l'antique, & à en donner de pareils à ſes disciples, du nombre desquels étoit Marc-Antoine Coccius, qu'il ſurnomma Sabellicus. Celui-ci bien loin d'avoir eu l'ambition de changer en *Cocceius*, comme il en a été accuſé, ſon nom de famille *Coccius*, l'a retenu dans l'Inscription ſepulcrale qu'il ſe fit lui-même en ces deux vers

Quem non res hominum, non omnis ceperat ætas
Scribentem, capit hæc Coccion urna brevis.

Où s'il paroit quelque air de vanité, c'eſt uniquement par rapport au mérite perſonnel dont une noble confiance donne, ce ſemble, droit de faire parade en ces ſortes d'occaſions.

vaux de ſes études, il ſe laiſſa enfler le cœur par ces ſuccès, & ſe voyant aſſés riche des penſions du Roi François I. & des appointemens de ſa Charge de Lecteur du Roi, il ſongea aux moyens de s'annoblir. Il voulut d'abord ſe prévaloir du nom de Poſtel, à cauſe de ſa reſſemblance avec celui des Pôtels ou Poſtels Gentils-hommes d'ancienne race en Normandie. Voyant peut-être que la choſe ne réüſſiſſoit pas à ſon gré, ſoit qu'il n'eût pas le conſentement de Meſſieurs Pôtels, ſoit que ſes compatriotes ou ſes amis ſe mocquaſſent de lui, il ſe fit appeller *Dolerie* du nom d'une Seigneurie qui appartenoit effectivement aux Pôtels, & qui étoit d'ailleurs le lieu de ſa naiſſance, dépendant de la Paroiſſe de Barenton au Diocèſe d'Avranches (1) Il auroit mieux fait d'employer ſes talens pour acquérir de la ſageſſe plutôt que de la nobleſſe. Mais ſa vanité devoit être punie de la peine des inſenſés, & ce fut par une eſpéce d'indulgence que la juſtice qui l'avoit encore convaincu d'autre choſe, ſe contenta de le faire renfermer.

Il n'étoit rien de plus commun parmi les Gens de Lettres des ſiécles paſſés que de prendre le nom de leur pays; & ſans la connoiſſance que nous avons du caractére dont le génie de Poſtel étoit marqué, nous n'aurions pas attribué à ſa vanité ou au déſir de cacher ſa baſſeſſe

1

1 La Cr. du Maine pag. 483.

la liberté qu'il a prise de se nommer du lieu de sa naissance. C'est ce qui fait que je suis fort éloigné d'approuver la précipitation, pour ne pas dire la témérité de quelques personnes de notre tems, qui ont voulu rendre feu Mr. de Roberval suspect de cette foiblesse d'esprit. Quelque chose qu'on ait voulu dire de la singularité de son humeur, & de l'opinion qu'il avoit d'autrui, je suis néanmoins persuadé qu'il n'étoit pas moins honnête homme qu'habile Mathématicien. Loin de vouloir jamais dissimuler la bassesse de sa naissance & la pauvreté de ses parens, l'on sait qu'il en faisoit gloire au milieu de ses amis, qu'il racontoit avec une naïveté charmante par quel accident il étoit né dans les champs durant la moisson, & qu'il attribuoit l'inclination qu'il avoit eu pour la Géometrie & l'Astronomie à l'habitude qu'il avoit euë de regarder le ciel & de tracer la terre de son bâton, lorsqu'il gardoit les bestiaux en sa jeunesse. Il s'appelloit Gilles Personne, & s'il a pris dans la suite le nom de Roberval qui est un petit village du Beauvaisis au deça de l'Oise sur les confins du Valois & du Soissonnois, il ne l'a fait que du consentement du Seigneur du lieu qui s'est trouvé fort content & fort honoré de voir prendre son nom à une personne de ce mérite.

Nous ne nous interesserons pas tant à la justification de Nicolas Davy Auteur du siécle passé, qui avoit honte de passer pour Manseau parmi les Picards. Aussi

a-t-il été blâmé avant nous par la Croix du Maine (1), de s'être appellé *Dany* par le changement d'une seule lettre de son nom pour cacher son extraction qui étoit des plus basses & des plus obscures.

Mais pour finir par où nous avons commencé, je veux dire par la conduite des Italiens qui paroissent avoir communiqué aux autres Savans de l'Europe cette pratique de cacher la bassesse de sa naissance ; il semble qu'ils se soient étudiés à faire revivre une des coutumes de l'Antiquité Romaine en supprimant le nom de leur famille pour prendre celui de quelque maison plus noble & plus ancienne. C'est au moins le prétexte que nous ont donné ceux d'entre eux qui ont été obligés de se défendre du soupçon d'avoir changé de nom par vanité.

Les uns se sont mis en tête de feindre des chimères d'adoption sur le modéle des adoptions usitées parmi les Romains, & de persuader à la posterité qu'ils étoient veritablement entrés dans les familles illustres dont ils avoient pris les noms. Les autres ont prétendu se proposer

1 La Croix du Maine pag. 340.

2 Majorag. Orat. X. pag. 244.

3 Jean Antoine prit de son chef le nom ancien de Flaminius, sans l'emprunter d'aucune famille illustre qui de son tems portât ce nom, soit à Imola, soit ailleurs. Il le prit même apparemment sur ce qu'étant d'Imola il étoit né dans la Romagne nommée anciennement *Flaminia*. Il ne se trouvera nulle part que Jean Antoine pére de Marc Antoine Flami-

poſer l'éxemple des jeunes Romains qui briguoient les Charges, & qui en qualité d'aspirans prenoient les noms des familles Patriciennes pour tâcher de ſe les rendre plus favorables, pour y trouver des protecteurs, & pour s'inſinuer plus agréablement dans l'esprit du Peuple (2).

Il n'y avoit rien de plus illuſtre dans Imole ville de la Romandiole que la famille des Flaminiens au commencement du ſiécle paſſé. Un petit Maître d'Ecole dans cette ville, nommé Jean Antonio, eut la fantaiſie de vouloir ſe faire conſiderer encore par un autre endroit que celui des Lettres, dont la connoiſſance lui avoit déja acquis quelque réputation. Il ſe procura de l'accès auprès de Flaminius chef de l'illuſtre famille dont il s'agit par le moyen de ſes enfans qu'il inſtruiſoit, & ſous prétexte de lui faire honneur au moins comme les Affranchis de l'Antiquité, qui prenoient le nom de leurs Maîtres, il ſe fit appeller Flaminius (3). De ſorte qu'ayant ſupprimé entiérement le prénom de Jean, & lui ayant ſubſtitué celui d'Antoine qui étoit le ſurnom qu'il avoit reçu de ſon Pere,

Flaminius ait été précepteur des enfans d'aucun Seigneur Italien nommé Flaminius. Il eſt ſeulement vrai que pendant un tems conſidérable il tint ecole à Boulogne où ſes Poëſies furent imprimées in 4. l'an 1515. & où, ſelon Léandre Albert, il mourut l'an 1536. date qui ne s'accorde point avec celle d'une Lettre du 1. Mai 1537. prétenduë écrite par ce Jean Antoine Flaminius à Léandre Albert au devant de l'Italie duquel elle eſt imprimée,

Pere, il ne voulut plus être connu que sous le nom d'*Antonius Flaminius* (1), & se fit toujours passer depuis pour une personne de qualité de la famille des vrais Flaminiens. Vanité qui fut encore augmentée & fort bien soutenuë par son fils (2) qui étant passé de Boulogne à Rome, après avoir changé son second nom de Maria contre le prénom de Marcus, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, s'est fait considérer dans cette grande ville sous le nom de *Marcus Antonius Flaminius* non seulement comme le rejetton, mais encore comme la gloire

1 ¶ Quoique Majoragius dans l'endroit que cite Baillet, se soit exprimé en ces termes touchant Jean Antoine père de Marc Antoine Flaminius: *Nam ejus* (M. Antonii) *pater Joannes Antonius, cum effet Imolæ natus obscuro loco, se in Flaminiorum gentem inseruit, & Antonius Flaminius dici voluit*, il faut pourtant observer deux choses, l'une que Jean Antoine, n'a, comme je viens de le dire, nullement usurpé le nom de *Flaminius* sur aucune famille Italienne pour lors ainsi nommée; l'autre qu'il est faux qu'en prenant le nom de *Flaminius* il ait supprimé entiérement le prénom de Jean, & n'ait plus voulu être appellé qu'*Antonius Flaminius*. Les Poësies de sa façon, un discours *de Origine Philosophiæ & Philosophorum scriptis*, & la Lettre dont j'ai parlé adressée à Leandre Albert: le tout imprimé sous le nom de *Joannes Antonius Flaminius*, font foi du contraire. Aussi Majoragius par ces mots *& Antonius Flaminius dici voluit*, n'a-t-il entendu autre chose, sinon que Jean Antoine joignit à son nom *Antonius* celui de *Flaminius*, & non pas qu'il ne voulut plus être appellé autrement qu'*Antonius Flaminius*

2 ¶ Le 26. Avril 1514. Jean Antoine Flaminius dédiant le recueil de ses vers au Cardinal Marc Cornaro, fait dans l'Epitre dédicatoire mention de Marc Antoine

e & l'ornement de cette illuſtre famille l'Imole (3).

Mais rien ne me paroît plus propre à faire regarder cette fantaiſie des Savans dans tout ſon jour que l'exemple d'Alde Manuce l'ancien. Cet homme ne ſe rendoit pas moins recommandable par ſon érudition particuliére & par ſes Livres, que par les ſervices ſignalés que ſa belle Imprimerie rendoit à la République des Lettres. La prémiére démarche qu'il fit pour cacher la baſſeſſe & l'obſcurité de ſa naiſſance (4) fut de quitter le ſurnom de ſa famille, qui par ce moyen nous eſt inconnu,

Antoine Flaminius n'ayant alors que 16. ans, & déja Auteur de pluſieurs Poëſies entre autres de quelques livres de Sylves, leſquels, au rapport de Jean Antoine ſon pére, il avoit eu l'honneur de préſenter à Léon X. Il eſt aiſé par là de préſumer qu'au moment que Jean Antoine ſe nomma Jean Antoine Flaminius, il fit dans le même tems prendre à ſon fils le nom de Marc Antoine Flaminius J'ai vu dix Odes & une Eglogue de ce dernier, qui les a fait imprimer à Fano *in*-8. & les a dédiées *Ludovico Sperantiæ* par une courte Epitre datée d'Urbin le 11. Septembre 1515. Lui & ſon pére étoient gens d'une ſimplicité de mœurs extrêmement éloignée de tout eſprit de vanité. C'eſt d'ailleurs inutilement qu'ils auroient voulu impoſer ſur l'article de leur extraction : l'obſcurité en étoit notoire.

3 ¶ On ne ſauroit prouver qu'au commencement du 16. ſiécle il y ait eu à Imola des Flaminius de qualité dans la famille deſquels Jean Antoine prenant le nom de Flaminius ait trouvé moyen de s'introduire.

4 ¶ C'eſt à quoi le bon homme Alde ne penſoit pas. Le ſéjour qu'il fit à Rome pour ſes premieres études lui donna occaſion de s'intituler *Romanus*. Dans l'Epitre qu'il écrivit à Politien le 28. Octobre

connu, pour prendre celui du lieu de sa naissance. Il se fit donc appeller d'abord *Aldus de Bassano* qui est le nom d'une petite ville de la Seigneurie de Venise assés près de Padouë. Ce lieu ne lui paroissant pas assés illustre dans la suite, il en quitta le nom lorsqu'il se fut transporté à Rome, & voulant faire croire au Public qu'il étoit véritablement né dans cette derniére ville qu'il adoptoit pour sa Patrie, il se fit nommer simplement *Aldus Romanus*, & il ne signoit point ses lettres autrement, jusqu'à ce que la fantaisie lui vint de se faire de famille. Il n'en trouva point de plus facile à prendre ni de plus propre à le rehausser que celle des Manucci, dont il se donna le nom qu'il retint toujours depuis, en se qualifiant *Aldus Manucius Romanus*. Enfin s'étant insinué dans la connoissance, puis dans l'amitié d'Albert Pio Prince de Carpi, il voulut s'incorporer à sa famille, & dans cette vuë il prit la liberté de se nommer *Aldus Pius Manutius Romanus*, sans que le Prince ou aucun autre s'y opposât (1). Mais ses enfans & ses petits-fils se sont contentés du nom de

Octobre 1485. il s'appelle *Aldus Manutius Romanus*. Alde étoit son nom de batême, Manuce pouvoit être son nom de famille, car comment prouvera-t-on qu'il l'a emprunté d'ailleurs? Du reste il s'appelloit indifféremment tantot *Romanus*, tantot *Bassianus Romanus* dans une Epitre dedicatoire d'un volume d'Aristote au Comte Alberto Pio de Carpi datée de 1497. douze ans après celle où il s'étoit qualifié simplement *Romanus* écrivant à Politien. Il s'appelle

e Manuce, dont les vrais Manucci ne eur ont jamais fait un procès.

Il faut avouer néanmoins que la pratique de se donner des noms illustres pour cacher l'obscurité de sa naissance ou a bassesse de sa condition, n'étoit pas niverselle en Italie parmi les gens de Lettres. Nous connoissons des Savans qui avoient réussi à supprimer leur nom & la connoissance de leur extraction, en se donnant d'autres noms sur lesquels aucune noblesse ni aucune famille illustre n'avoient rien à revendiquer, & où il ne se trouvoit pas même la moindre apparence de vanité. Nous en pouvons fournir un exemple en la personne de Barthelemi Ferrinus, Conseiller & Ministre de l'Etat de Ferrare au siécle passé. Il n'étoit rien de plus vil, rien de plus obscur que sa naissance, ni rien de plus misérable que sa premiére condition. Mais la beauté de son esprit & l'inclination qu'il témoigna pour l'étude, lui ayant fait trouver les moyens d'apprendre les belles Lettres & le Droit, il parvint à se faire connoître au Prince Hercule Ateste (2) Duc de Ferrare qui le

le même simplement, Ἀλδῳ Μανύκιῳ Βασιλεῖ à la fin de la Grammaire de Theodore Gaza qu'il imprima en 1495. ce qui fait voir qu'il n'avoit pas une si grande prédilection pour Rome qu'il ne se souvînt de Bassino sa patrie.

1 ¶ On peut bien s'imaginer qu'Alde ne prit le nom de *Pius* qu'avec l'agrement du Prince.

2 ¶ Le Prince appellé *Hercules Ateſtius* par Majoragius dans l'endroit cité est le Prince Hercule d'Est II.

le fit ſon Secretaire (1). Ce Prince le trouvant de plus en plus à ſon gré, & voulant en même tems le tirer de la pauvreté où il étoit ſans être obligé de lui ouvrir ſa bourſe, lui fit épouſer la fille d'un Marchand de fer qui étoit très-riche De ſorte que Barthelemi par reconnoiſſance envers ſon beaupere porta toujours depuis le ſurnom de Ferrinus après la ſuppreſſion entiére du ſien, pour marquer plus particuliérement que c'étoit la marchandiſe du fer qui l'avoit enrichi par ſa femme, comme c'étoit la bonté du Prince qui l'avoit annobli par ſes Charges. Ainſi le nom de Ferrini effaça en peu de tems par ſon éclat, celui des plus illuſtres familles de Ferrare (2).

CHAPITRE VII.

6. Motif. *Le déſir d'ôter l'idée que pourroit donner un Nom qui ne ſeroit pas d'une ſignification heureuſe, ou qui n'auroit pas un ſon aſſés agréable à l'oreille.*

IL ne nous eſt pas difficile de ſentir que le Motif qui a pû porter les Auteurs à vouloir effacer de l'esprit des autres l'idée ou les impreſſions que leur auroit

II. du nom, Duc de Ferrare. Traduire *Hercules Ateſtius*, par *Hercule Ateſte*, c'eſt comme qui traduiroit *Franciscus Valeſius*, par *François Valéſe*.

1 Major. ibid. pag. 270. 271.

auroit pû donner un Nom qui n'auroit pas été d'une ſignification aſſés heureuſe, ou qui n'auroit pas formé un ſon aſſés agréable à l'oreille, eſt une véritable paſſion auſſi bien que les Motifs dont nous avons déja parlé.

Sans éxaminer ſi cette paſſion eſt un déſir mêlé de Honte & d'Orgueil, je me contente de la conſidérer comme une ſimple foibleſſe qui s'eſt beaucoup accruë par la ſuite des tems, & qui s'eſt fait remarquer parmi les Modernes beaucoup plus ſenſiblement que chés les Anciens.

On ne peut pas disconvenir que ce ne ſoit l'un des points qui nous font préférer les Anciens aux Modernes, en ce que ceux-ci n'ont pas témoigné autant de force d'esprit que ceux-là contre les impreſſions que les noms peuvent faire lorsqu'ils frapent l'imagination par ce qui ſe rencontre d'extraordinaire ou de choquant dans leur ſens ou dans leur prononciation.

Il eſt certain qu'il n'y a rien de plus bizarre, ni peut-être rien de moins raiſonnable, que les conſéquences que de certains Ridicules de ces derniers ſiécles ont entrepris de tirer des noms des Auteurs à leur préjudice ou à leur avantage. On doit trouver un peu étrange que les gens de Lettres qui ſe croyent presque

2 ¶ Barthelemi Ferrino Poëte Latin & Toscan, Secretaire d'Alfonſe I. & d'Hercule II. Ducs de Ferrare, mourut en 1545. agé d'environ 38. ans.

que tous plus éclairés que le reſte des hommes ſemblent avoir été moins perſuadés que les autres de la baſſeſſe & de la puérilité de ceux qui s'arrêtent à ces badineries. Et il eſt aſſés ſurprenant que malgré la connoiſſance qu'ils ont euë, ou qu'ils ont fait paroître de l'uſage & du goût des Anciens ſur ce point, ils ſe ſoient rendus quelquefois plus ſenſibles que les autres à cette fauſſe délicateſſe, jusqu'à vouloir changer leurs noms, & renoncer, pour ainſi dire, à leur famille, ſous prétexte de vouloir ôter ou détourner la baſſeſſe ou la dureté de l'idée qu'on auroit pû former de ces noms.

Je ne doute pas que les Adorateurs ou les Partiſans de l'Antiquité ne veuillent attribuer l'avantage que les Anciens ſemblent avoir en ce point ſur les Modernes à la ſimplicité & à l'innocence de leurs tems, ausquels il faut avouer que l'ingénuité paroiſſoit plus grande que dans les ſiécles poſtérieurs.

On peut dire qu'il y avoit encore alors moins de malice que de naïveté dans l'impoſition de certains noms qui ſervoient à marquer, je ne dis pas ſeulement les défauts du corps, mais encore ceux de l'eſprit, & les vices de la volonté. Nous ne voyons pas que ceux à qui on faiſoit porter ces noms à Rome en ayent jamais conçû beaucoup de chagrin, & qu'ils ayent témoigné la moindre inquiétude pour ſe défaire de ces noms, ou pour les changer en une Langue inconnuë au commun du peuple.

Les

Les Modernes au contraire, soit qu'ils ayent crû la malice de leurs tems montée trop haut pour pouvoir s'élever au-dessus, soit qu'ils ayent voulu faire plus de cas de la médisance & de la raillerie que n'en faisoient les Anciens, semblent n'avoir rien oublié de ce qui pouvoit dépendre d'eux, pour ôter à la malice ou à la raillerie toute occasion de se jouer de leurs noms.

La remarque en pourra recevoir plus d'évidence par l'opposition qu'il est aisé de faire des uns aux autres.

Parmi les anciens Romains le nom de *Lurco* n'étoit pas capable de faire honneur à aucun de ceux qui le portoient (1). Il ne marquoit autre chose qu'un vice, mais, qui pis est, un vice qui ne pouvoit être de la nature de ceux dont les gens du siécle ont coutume de tirer vanité. Rien n'étoit plus propre pour attirer le mépris & l'infamie sur ceux qu'ils appelloient de ce nom: cependant nous ne voyons pas un de ceux de la famille des Aufidiens à qui il servoit de surnom, qui ait jamais tenté de le supprimer ou de le changer contre un autre.

Parmi les Modernes nous voyons au contraire qu'un de nos Auteurs qui ne s'appelloit ni *Gourmand* ni *Glouton*, mais seulement *Disne-mandi*, c'est-à-dire en Limousin, qui *dine du matin*, n'a pû vaincre l'imagination qu'il avoit du deshonneur

1 *Lurco*, Gourmand.

neur qu'il croyoit recevoir de ce surnom. Il voulut le changer en celui de *Dorat*, & en Latin *Auratus*, à cause de l'un de ses Ancêtres qui fut appellé Dorat ou Doré, parce qu'il avoit les cheveux blonds. Mais ce qu'il y a de remarquable dans l'exemple que je vous représente, c'est que ce même Dorat qui paroissoit honteux & dégoûté du nom de *Disne-mandi*, ne fit point difficulté de donner sa fille Madelaine Dorat à un autre Savant du nom de *Goulu* (1), qui marque encore quelque chose de moins honnête que celui de *Disnemandi*, & qui ne vaut guéres mieux que le *Lurco* des Latins. Après ce qu'il avoit fait pour son nom, il y a lieu de s'étonner qu'il n'eût point fait insérer dans le Contract de mariage pour sa fille qu'on changeroit le nom de Goulu, & qu'il ait bien voulu que non seulement son gendre, mais encore ses petit-fils ayent conservé ce nom, & l'ayent rendu même immortel dans la Postérité, sans avoir pris d'autre liberté que celle de le tourner assés mal en Latin par le mot de *Gulonius*.

Nous pouvons dire la même chose du nom de *Gurges*, & même de celui de *Nepos* chés les mêmes Romains. Quintus Fabius fils de Rullianus porta celui de *Gurges* jusqu'à la mort, & l'on peut ajouter qu'il le portera tant qu'on parlera de lui dans le monde.

Il

1. ¶ Nicolas Goulu Professeur Royal en Grec mort Pa-

Il s'en faut beaucoup que le nom d'*Ouate-blé* soit aussi odieux parmi nous que celui de *Gurges*, ou celui de *Nepos*, qui aissent dans notre esprit l'idée de la fri-onnerie & de la prodigalité la plus vi-ieuse, & qui semblent ne marquer au-re chose qu'un homme qui a mangé ou lissipé son bien dans les débauches. Ce-pendant un de nos Modernes, & de ceux même qui ont remporté le plus de réputation pour la probité & pour la doc-trine, nommé François *Ouateblé* s'est ren-du plus sensible au sens de ce nom qu'au-cun des anciens Romains ne l'avoit pa-ru pour celui de *Gurges*, ou celui de *Nepos*. S'il avoit suivi l'exemple des Sa-vans de son siécle qui, pour ôter au vul-gaire la connoissance de la signification de leurs noms, avoient coutume de les tourner en Latin, il se seroit nommé peut-être *Vasta-bladus*, ou de quelque autre maniére capable d'exprimer le nom de *Gaste-bled*, ou bien *Ouate-bled*, selon les Picards qui disent *ouater* de *vastare* pour *gâter*, comme *Ouespe* de *Vespa* pour *Guespe*. Mais il a jugé à propos d'en détruire tout le sens & toute l'idée en se nommant *Vatabulus*, qui ne veut rien dire en aucune Langue, & qui n'a rien qui puisse paroître imité ou figuré sur la Grecque, comme seroit *Vatabulus*, ou sur la Latine comme pourroit être *Vastabilis*.

Les

l'an 1598. pére de Jean Goulu Général des Feuillans mort l'an 1629.

Les Anciens portoient sans scrupule les noms des animaux, & de ceux-même qui n'étoient ni de bonne augure ni d'heureux symbole. Nous ne voyons pas qu'un *Minutius Pica* parmi les Romains ait jamais eu honte de son surnom. Chés nous un Auteur du siécle passé, nommé *Pierre Piau* honteux du sien voulut le supprimer, ou du moins faire perdre l'idée de sa signification en le tournant par le mot Latin de *Pius*. C'est ce qui a donné lieu (1) à la bévûë d'un Ecrivain François qui l'appelle en le citant, *P. le Debonnaire*, pensant traduire le mot de *Pius*; erreur où il ne seroit pas tombé si ce *Piau* s'étoit appellé *Piculus*, qui est le diminutif de Picus. Il étoit plus court & plus naturel de conserver son surnom en sa Langue, comme a fait un autre de nos Auteurs, nommé François de la Pie, qui a été sage de ne déguiser son surnom ni en Latin ni en François.

La Croix du Maine p. 414.

Voulés-vous que nous raprochions le *Pom-*

1 ¶ Au lieu de *c'est ce qui a donné lieu*, l'éxactitude vouloit qu'il mit: *C'est, comme l'a remarqué La Croix du Maine, ce qui a donné lieu &c.* autrement il n'y a personne qui voyant La Croix du Maine désigné à la marge ne le prenne pour cet Ecrivain François dont on releve la bévuë, au lieu que si l'on consulte La Croix du Maine dans l'endroit marqué, on trouvera que c'est lui-même qui a découvert la bévuë, & qui a tâché en même tems de faire voir comment on pouvoit l'éviter. Il a eu raison de se moquer du nommé *Piau* qui s'étant appellé en Latin *Pius* mettoit hors d'état le plus habile homme du monde de pouvoir deviner le nom François.

L'erreur

Pomponius Vitulus & le *Manilius Vitulus* de l'Antiquité Romaine auprès de *Théophile Viaud* de notre siécle? Les premiers qui ont toujours conservé leur surnom, ne serviront dans ce paralléle d'opposition qu'à faire voir la mauvaise délicatesse du second. Théophile ne portoit pas le surnom de *Veau*, & il n'avoit rien à craindre de l'idée que pouvoit donner la signification de celui de *Viaud*, qui étoit déja devenuë obscure & presque inconnuë. Néanmoins la proximité de l'un à l'autre lui faisant appréhender d'être souvent traduit en ridicule par des gens aussi peu sérieux que lui, & de se voir exposé à la raillerie & aux brocards des rieurs de sa sorte, il se porta à le supprimer entiérement, sans en ajouter d'autre à son nom de batême. Vous voyés que le Poëte Théophile étoit fort éloigné du goût des Anciens, puisque la seule ombre ou la proximité d'un nom qui ne lui plaisoit pas, étoit capable de lui faire peur. Mais ce goût pour la simpli-

L'erreur d'avoir expliqué *Pius* par *Debonnaire*, étoit d'autant plus excusable, que ce Roi de France nommé en Latin, *Ludovicus Pius*, n'est pas autrement nommé en François que *Louis le Debonnaire*. C'est une erreur bien plus grossiére tant à la Croix du Maine, qu'à Baillet, d'avoir cru que si *Pius* se fût appellé *Piculus*, le traducteur auroit deviné plus juste. Ont ils ignoré que *Picus* signifiant non pas le mâle de la pie, mais un pivert, *Piculus* ne pouvoit par conséquent signifier qu'un petit pivert, & non pas le petit d'une pie, ou, comme on parle au payis du Maine, *un piau?*

ſimplicité & pour l'indifférence n'étoit pas encore perdu parmi nous au quatorziéme ſiécle, puisque nous avons au nombre de nos Poëtes de ce tems-là un homme de qualité nommé Guillaume *Veau* (1), qui n'a point jugé à propos de ſupprimer ou de changer ſon ſurnom.

On a porté à Rome ſans deshonneur les ſurnoms divers de *Verres*, de *Scrofa*, de *Porcius*, de *Suillius*, ſans que la crainte des inſultes ait fait ſonger ceux qui les portoient à les changer ou à les ſupprimer. Aujourd'hui s'il y a un honnête homme qui ait reçû un nom d'une ſemblable ſignification parmi ſes parens, il ſe trouve obligé ou de le quitter, ou de joindre l'article ſi près du nom, qu'il ne paroiſſe faire qu'un ſeul mot, pour tâcher de détourner l'idée qu'on y attache, quand ces noms ſervent à marquer autre choſe, & pour ôter tout ſujet d'y faire de ſottes alluſions.

Dans les dix & onziéme ſiécles il y avoit à Rome une famille conſidérable qui portoit le nom de *Bocca-porci*, c'eſt-à-dire, Groin de porc, ſans que perſonne s'avisât de repréſenter l'importance qu'il y auroit eu de le changer. Le monde ſe ſoutenoit encore alors dans une ombre de la ſimplicité ancienne, & il ſemble que les noms de la ſignification la moins

1 ¶ Voyés p. 255. du tom. 2. de Vigneul-Marville l'Epitaphe d'un Treſorier de l'Epargne nommé *Alain Veau*, dit *le Treſorier ſans reproche*, mort le 10. Juin 1575.

oins heureuſe étoient encore en ſûreté ontre la médiſance ou la riſée. J'avouë ue le Pape Serge IV. que Poſſevin met a nombre des Auteurs, & qui a été ans doute le principal ornement de cet- e famille, quitta le ſurnom de *Bocca-orci* (2) lorsqu'il fut élevé au Pontifi- at. Mais il faut ignorer la pratique qui 'étoit introduite à Rome depuis quelque ems touchant le changement des noms orsqu'on devenoit Pape, pour s'imaginer ue ç'ait été le ſimple déſir d'ôter l'idée lu ſens de ce ſurnom, qui auroit été auſe de ſa ſuppreſſion. Il ſuffit pour étruire cette imagination de faire remarquer qu'il quitta en même tems ſon nom le Pierre, qui ne lui pouvoit être qu'honorable d'ailleurs, pour prendre celui de ergius.

P. Decius Mus ne remplit pas un des noindres endroits de l'Hiſtoire Romaine, & le ſurnom de *Mus* n'a jamais fait de ache au nom de ſa famille. Ceux qui ont été nommés *le Rat* parmi nous, n'ont peut-être pas jugé ſi favorablement de ce nom. Les uns par la jonction de l'article ſe ſont fait appeller *Lerat*, & les autres par l'addition d'une lettre *Lesrat*. Mais au ſujet de ces derniers je ne prétens pas m'oppoſer à l'autorité de ceux qui rejettent le témoignage d'un Auteur de notre tems (3), qui ſoutient que Meſſieurs de Lesrat célébres Magiſtrats dans

2 ¶ Il faloit dire ou *Bucca-porci*, ou *Bocca di porco*.
3 La Roq. de la Lontiere pag. 96. des noms.

dans Angers & dans Rennes au siécle passé & en celui-ci, ont eu recours à cet artifice, pour changer & déguiser leur surnom.

Les noms de *Capra* & d'*Hircus* n'ont point été rejettés des anciens Romains, & ils ont été employés pour la distinction des branches de quelques familles qui sont encore aujourd'hui fort connuës dans l'Histoire. Parmi nos Modernes il semble que les Gens de Lettres sur tous les autres ayent fait difficulté de porter en Langue vulgaire des noms de même nature. Nous voyons un Jerôme le Bouc, qui a déguisé en Grec un surnom qui ne lui plaisoit pas en sa Langue maternelle, & qui s'est fait appeller *Hieronymus Tragus*. Nous avons eu aussi quelques Chevreaux & quelques Chevreuils, qui ont employé le nom de *Capreolus* pour changer leurs surnoms en une Langue que le vulgaire n'entend pas. Mais nous avons d'ailleurs d'autres éxemples d'Auteurs de même nom, qui n'ont pas eu la même foiblesse, quoiqu'ils ayent écrit en Latin, & nous pouvons nous contenter d'alléguer celui de Simon le Bouc, Conseiller à Valenciennes, pour tous les autres.

Annior. &c.

Bock en Allemand.

Parmi les Romains nous voyons des personnes arrivées aux premiéres Charges de la République ou de l'Empire sous les noms de *Taurus*, de *Caballus*, d'*Asinus*, & d'*Asina* même, nonobstant la différence du sexe, sans qu'il ait paru que ces personnes fussent deshonorées par ces sortes

Corn. Scipio Asina.

ortes de noms. Dans ces derniers tems n a remarqué parmi nous des familles u nom de *Poullain & de Cheval*. Les avans qui ſe ſont trouvés de la premiére, n'ont pas goûté le ſurnom qu'ils voient reçu de leurs peres. Les uns nt changé le nom de *Poullain* en *Paun*, en Latin *Paullinus*, qui étoit fort onnu & fort honorable dans l'Empire t dans l'Egliſe. Les autres ont traves- *Poullain* en *Pavillon*, par l'artifice e l'anagramme. Mais pour la famil- e du nom de *Cheval*, au lieu de reourir à l'induſtrie de quelques Savans ui auroient pû tourner ce nom en quelque Langue étrangére, ou le déguiſer de quelque autre maniére que ce fût, elle 'eſt addreſſée aux Puiſſances, & elle a btenu des Lettres du Prince, portant pouvoir de le changer, ou de le ſupprimer entiérement, pour en prendre un autre. Ce qu'elle a fait avec ſuccès.

Les Anciens portoient avec plaiſir le nom de *Brutus*, qui eſt l'expreſſion même de la folie ; celui de *Bellutus*, qui marque la reſſemblance de la bête, & même celui de *Beſtia*, qui étoit affecté à l'une des familles de la Maiſon des Calpurniens, au lieu que s'il ſe trouve parmi nous un nommé *la Beſte* ou *la Bete*, il devient honteux de ſon nom dès que la ſcience le rend un peu curieux de gloire. Nous en connoiſſons parmi nos Auteurs, qui non contens de vouloir détourner la ſignification de ce mot en ſe donnant le nom Latin de *Labitus*, ont

ont pris auſſi la liberté de ſe nommer en François *de la Bite*, croyant que le changement d'une ſeule lettre ſeroit capable d'ôter l'idée que nous avons du nom de la Bête. C'eſt par un ſemblable artifice que quantité d'honnêtes gens de notre pays en ces derniers tems ſont venus à bout de ſe faire appeller *Pallard*, *Cotu*, *Bodin*, *Collin*, *Ponſſe-motte* (1), *&c.* ſans avoir fait autre choſe que retrancher, ou ajouter, ou ſeulement changer une ſimple lettre.

Les Anciens avoient quelquefois des noms pris des profeſſions & des métiers les plus bas & les plus vils. Celui de *Bubulcus* étoit attaché à la famille des Juniens, celui de *Fullo* étoit pour les Apuſtiens. On ne parloit point dans ces familles de les changer ou de les ſupprimer. Le nom de *Tourne-bœuf* n'a rien, ce me ſemble, qui ſoit plus humiliant que celui de *Bubulcus* : neanmoins un Savant du ſiécle paſſé a jugé à propos de le ſupprimer, en ſe faiſant appeller *Turnebus*, & en François *Turnebe*, jusqu'à ce qu'ayant découvert une noble & aſſés ancienne famille de Normandie du

1 ¶ Mr. Huet dans ſa Lettre à Mademoiſelle de Scudery touchant Honoré d'Urfé, a parlé d'un *Paillard d'Urfé* député au Traité d'Arras en 1435. *Paillard*, ſelon lui, lorsqu'il eſt conſidéré comme un nom propre eſt un diminutif de Paul, d'où l'on a fait *Paulard*, *Pauliard*, & par corruption *Paillard*. On voit bien par cet éxemple quelle eſt l'origine de *Pallard*. Pour *Cotu*, l'Auteur d'un Formulaire récreatif de Notaires n'a fait nulle difficulté de prendre ce nom ſans déguiſement, & de s'intituler *Bredin*

du nom de *Tournebû* (2), il s'eſt enfin donné ce nom pour le commerce de notre Langue, & l'a fait paſſer à ſes enfans & à ſa poſtérité. Nous avions eu avant lui, & même parmi les gens de Lettres, des *Le Bouvier* & des *Le Vacher*, qui n'avoient point paru ſi difficiles.

Nous pouvons continuer la même réfléxion à l'avantage de quelques Savans du nom de *Porquier* & de *Porcher*, qui n'ont pas cru devoir changer, puisque leur conduite ſemble blâmer la fauſſe délicateſſe d'un Moderne, qui a prétendu détourner l'idée de ce nom en le tournant d'une maniére étrangére, & en s'appellant *Choerobosque*.

A l'égard du nom de *Foullon*, qui n'a rien de trop aviliſſant, nous connoiſſons un Auteur contemporain de Turnebe, qui a mieux aimé s'appeller *Gnapheus* à la Grecque, que de prendre des Latins le nom de *Fullo*, parce que ce dernier ne paroiſſoit pas aſſés étranger pour faire perdre l'idée du ſens de ce nom au vulgaire. Nous pouvons dire la même choſe de ceux d'*Hamaxurgus*, de *Lithodomus*, d'*Artopæus*, & autres noms de métier

din le Cocu. Le nom *Bodin* eſt expoſé aux alluſions ſoit de *boudin*, ſoit de *badin*. Je paſſerai vite ſur *Coltin* à cauſe de la diphtongue qu'on a eu raiſon d'y ſupprimer, & je trouve fort à propos qu'on écrive *Ponſſe motte* à la maniére de Meſſieurs de l'Académie qui écrivent *convent* & *monſtier*, quoiqu'ils déclarent qu'il faut prononcer autrement.

2 ¶ Ceci ne devoit pas être avancé ſans preuve. Voyés le 4. tome du Menagiana pag. 6. & 7.

tier que les Auteurs ont emprunté des Grecs.

Celui de *Bourreau* ſert à marquer des perſonnes d'une profeſſion plus odieuſe à la vérité, & il ne s'eſt pas rencontré d'homme de bon ſens qui ait dû trouver mauvais qu'une famille honnête & conſidérée dans la Touraine ait pris le parti de le changer en celui de *Boireau* (1), qui a été porté depuis par quelques Auteurs Il ne ſe peut rien alléguer de plus propre pour la juſtification de ce changement, que l'approbation des Puiſſances légitimes & l'autorité des Lettres patentes du Prince que ceux de cette famille ont obtenuës pour cela. Cependant celui de *Latro*, qui paroît incomparablement plus diffamant que celui de *Bourreau* n'a point été changé par ceux des Anciens qui l'ont porté; & qui plus eſt, nous connoiſſons un Moderne qui n'a point été honteux de ſe faire appeller dans le monde & dans ſes Livres *Hector Capycius Latro.*

Portius Latro.

Les Anciens ne faiſoient aucune difficulté de porter des noms qui marquoient les défauts du corps. Rien n'eſt plus commun parmi eux que les ſurnoms de *Capito*, *Cilo*, *Tuditanus*; de *Calvus*, de *Fronto*; de *Naſo*, *Silus*, *Simus*; de *Strabo*, *Luscus*, *Cocles*, *Pætus*; de *Labeo*, *Chilo*, *Balbus*, *Dentatus*; de *Blæſus*, *Varus*, *Valgus*,

Ict. Neapolit.

1 ¶ Voyés ci-deſſus 1. part. chap. 7.
2 Æmilius Juncus.
3 ¶ Il a preferé la leçon d'Ulpien l. 28. D. *de fideicom.*

us, de *Verrucosus*, *&c.* Parmi les Modernes un Savant s'appelle-t-il *Le Borgne*, *Gaucher*, *Têtu*, *Grosse-tête*, *&c.*? aussi-tôt vous le voyés transformé en *Strabo*, en *Scævola*, en *Cephalus*, en *Capito* &c. autant par honte pour un nom de famille que par amour pour l'Antiquité. Ne croyons pourtant pas que tous nos Modernes se soient laissé aller à un semblable caprice. Nous en avons connu de notre tems, à qui le bon goût & la droite raison ont fait retenir les surnoms de *le Bossu*, de *le Camus*, de *Fronteau*, de *Têtu*, *&c.* qu'ils avoient de leurs peres, quoiqu'ils sûssent assés de Grec & de Latin pour y trouver des noms équivalens aux leurs.

Enfin un Consul Romain, sans se soucier de savoir si le jonc tient le dernier rang parmi les herbes & les plantes, n'a point porté d'autre surnom que celui de *Juncus* (2), pour distinguer sa famille d'avec les autres familles de la Maison des Emiliens (3). Dans ces derniers tems un grave Ministre, un Théologien Réformé, nonobstant les maximes d'humilité & de détachement qu'il devoit avoir trouvées dans sa Religion, semble avoir eu honte de porter le nom de Du Jonc, ou Du Jon, qu'il avoit reçû de son pere avec les premiéres teintures de la Foi Catholique. Lorsqu'il se défit de ces impressions, il voulut

deicom. libertat. à celle de Lampridius *in Commodo*, où au lieu de *Juncus* il y a *Junctus*.

voulut auſſi changer de nom, & ſe garda bien de s'appeller *Juncius*, de crainte de ſe faire reconnoître par ceux qui auroient sû un peu de Latin; mais il ſe donna celui de *Junius*, qu'il ſavoit être celui d'une ancienne famille Romaine. Il n'avoit pourtant pas entiérement oublié ſon nom, lorsqu'il publia ſon prétendu Curopalate, dont il ne ſavoit pas même le nom, ſous le masque d'*Agmonius*, qui ne veut dire autre choſe que du jonc en Langue Hébraïque.

Georg. Codin.

On ne doit pas au reſte attribuer à aucune défenſe qu'il y eut à Rome de changer de nom cette attache ſcrupuleuſe que les anciens Romains témoignoient pour conſerver leurs noms de famille tels qu'ils fuſſent. Il étoit libre à chaque particulier d'en uſer comme il lui plaiſoit. Mais ils ne croyoient pas que l'uſage de cette liberté pût ſe trouver ſans ingratitude envers leurs peres, ou du moins ſans quelque indifférence vicieuſe pour le nom & la gloire de leur famille. C'eſt ce qui paroît principalement par la fermeté que temoigna Ciceron pour retenir ſon nom, lorsqu'il fut ſollicité de le changer. Plutarque témoigne que ce fut dans le tems de ſon élevation aux Charges de la République, que ſes amis lui firent inſtance ſur ce point, ne jugeant pas que ſon nom, qui ne marquoit qu'une eſpéce de légume, fût capable de répondre aux honneurs qu'il avoit à ſoutenir. Il ajoute que Ciceron leur répondit d'une maniére fort éloigné

d

e leur penſée, & que par un mouvenent de préſomption, qui convenoit asés à un jeune ambitieux de ſa ſorte, il eur promit de rendre ce nom de Ciceon, qui leur paroiſſoit ſi bas & ſi obsur, plus relevé & plus éclatant que *celui des Scaures, des Catules*, &c.

Il y avoit ſans doute plus de modeſtie dans la conduite d'un de nos Auteurs du ſiécle paſſé, qui s'étoit rendu d'ailleurs aſſés conforme à l'esprit des Anciens, tant pour le bon goût des choſes, que pour la probité des mœurs. Cet Auteur étoit le célébre Denys Boutillier, grand deſtructeur des chiméres & des erreurs populaires, & l'un des principaux ornemens des Cours ſouveraines. Il s'étoit trouvé engagé d'écrire ſur le privilége prétendu de la Fierte de Saint Romain contre le Chapitre de Rouen. Mais le défenſeur du Chapitre ayant eu l'indiscrétion de le jouer, ou de lui inſulter ſur ſon nom de Boutillier, il ſe contenta de répondre à cet Adverſaire en ces termes: „Si mon nom lui déplaît, dit-il, „ je n'ai pas délibéré de le changer à ſa „ fantaiſie, l'ayant reçu de mes Prédéceſſeurs, auſquels je ne voudrois pas „ faire cette injure. Je dirai ſeulement „ qu'il a été célébre en ce Royaume par „ pluſieurs grands Perſonnages qui l'ont „ porté depuis plus de deux ſiécles (1).

CHA-

1 Loiſel. Dial. des Avoc. pag. 590.

CHAPITRE VIII.

7. Motif *Le dessein de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau, ou dont le succès seroit incertain.*

CEux qui connoissent le caractére de la Défiance, peuvent entrer tout d'un coup dans la pensée que j'ai euë en désignant ce septiéme Motif de supprimer ou de déguiser son nom par le dessein de sonder les esprits sur ce qui pourroit paroître nouveau dans un Ecrit qu'on rend public, ou qui pourroit être suivi d'un succès douteux. On peut dire que c'est une Défiance dont les regards sont doubles. Elle ne se contente pas de s'arrêter sur la capacité & les forces d'un Auteur, elle regarde encore les dispositions fâcheuses ou favorables d'un Lecteur.

Un Auteur qui se défie de ses propres forces, sans songer aux dispositions d'un Lecteur, n'a de la hardiesse que jusqu'à un certain degré. Il faut qu'il en ait pour se résoudre au milieu de ses appréhensions, à exposer son Ouvrage au jugement public, mais il n'en a point assés pour vouloir courir en personne le même hazard que celui qu'il fait tenter à son livre. Celui qui ne se défie que de la disposition des Lecteurs, n'a point lieu d'un autre côté d'espérer grand secours de sa présomption. Toute la connoissance qu'il peut avoir de sa propre suffi-

ſuffiſance n'eſt point capable de lui tenir lieu de caution en cette rencontre.

C'eſt pourquoi de quelque côté que ſe tourne cette défiance, elle peut être conſiderée comme un trait de ſageſſe, lorsqu'elle porte un Auteur à ſe mettre dans la précaution de retirer de ſon livre ſon nom, & les autres marques qui pourroient ſervir à caractériſer ſa perſonne.

Il y a deux maniéres de ſe dérober au Public dans le motif de ſonder les esprits des autres, & de laiſſer aller ſes écrits au jour ſans s'y expoſer ſoi-même. La premiére eſt celle de conſidérer ſon propre Ouvrage comme celui d'un étranger qui nous ſeroit inconnu, de ſe mêler ſous le masque dans la foule des cenſeurs pour contrefaire l'indifférent, & de ſe mettre en devoir de ſe juger ſoi-même avec une liberté qui ne ſoit point gênée ni ſuſpecte d'affectation.

L'autre eſt celle de ne ſe point montrer ſous quelque apparence que ce ſoit, mais de ſe tenir caché, pour ainſi dire, derriere ſon Ouvrage, afin d'être toujours en état d'écouter les jugemens différens que l'on en pourroit porter.

On peut dire que c'eſt ſelon la premiére de ces maximes que ſaint Gregoire de Nazianze ſe mit autrefois au nombre des Auteurs inconnus. Après avoir compoſé ſon Livre de la Foi, il témoigna être en peine de ſavoir les jugemens qu'on en devoit faire (1). Mais il s'imagi-

1 Præf. ad lib. de Fid.

magina qu'il s'en feroit peu de ſincéres, ſur tout parmi les ennemis de la Foi qu'il combattoit, & parmi ſes amis particuliers, à qui ſes interêts pourroient être plus ſenſibles que ceux de l'Egliſe & du Public, s'il laiſſoit ſon nom à la tête de ſon Ouvrage. Afin de laiſſer une liberté entiére aux uns & aux autres, & de ne donner aucun lieu à leurs préventions, il jugea à propos de ſe dépouiller d'abord de la propriété de ſon Livre, & de l'envoyer à un de ſes amis, à qui ſeul il devoit confier le ſecret de cette affaire pour le publier ſans faire connoître le nom de l'Auteur. Il le chargea en particulier de le faire lire à des perſonnes éclairées & prudentes, parce qu'eſtimant le jugement de ces perſonnes infiniment plus que celui des autres, il étoit d'autant plus important de leur dérober la connoiſſance de l'Auteur que le jugement qu'il en attendoit devoit être plus libre & plus déſintereſſé. Vous comprenés aiſément que cet expédient ne pouvoit manquer de réuſſir à ſaint Grégoire, & qu'il lui donna les moyens d'affecter autant d'indifférence & d'éloignement qu'il voulut pour recueillir les jugemens qu'il pouvoit ſouhaiter.

La ſeconde maniére de ſonder les eſprits ſans ſe faire connoître, ne peut être mieux repreſentée que par l'éxemple du celébre Apellès, qui ne voulut point d'autre masque ni d'autre voile pour ſe couvrir que ſon Ouvrage même, & qui ſe cacha derriére ſon tableau pour entendre

tendre de près les sentimens divers de ceux qui viendroient l'examiner sans être obligé de paroître.

Cet exemple plut si fort au Pere Scheiner Jésuite & Mathématicien d'Allemagne, qu'il en voulut faire le titre d'un Livre qu'il publia à Ausbourg l'an 1612. sous le nom d'*Apelles post tabulam*. Son dessein étoit d'exposer au jour une découverte qu'il avoit nouvellement faite des taches du Soleil, & de quelques Astres nouveaux, ou plutôt de petites Lunes à Ingolstad l'an 1611. Comme il doutoit du succès de la chose, ou du moins de la maniére dont elle pourroit être reçuë, à cause que la nouveauté semble avoir toujours quelque chose de choquant & d'odieux, il eut la précaution de se cacher pour sonder les esprits avec plus de sureté, & recueillir les jugemens qu'on en feroit en toute liberté. Il ne voulut point imiter Apellès à demi: ayant entendu les jugemens que plusieurs Ignorans & quelques Savans portérent de son Ouvrage, il ne daigna point se remuer pour les premiers, mais il voulut bien se découvrir pour satisfaire les derniers, & sur tout pour répondre à Galilée avec lequel il fallut disputer de l'honneur de l'invention touchant les taches du Soleil & les Satellites de Jupiter.

Au reste, on ne peut nier que le motif de se cacher pour sonder la pensée de ceux dont on recherche les sentimens, ne soit l'un des plus honnêtes & des

plus louables de ceux qui peuvent mouvoir un Auteur Anonyme ou Pseudonyme. L'expérience a dû nous persuader qu'il n'est quelquefois rien de plus préjudiciable à un livre que le nom de son Auteur, ou ce qui peut servir à le faire reconnoître.

L'on sait qu'il n'y a guéres de préjugé qui soit plus fort sur notre esprit que celui qui nous est venu de la bonne ou de la mauvaise réputation d'un Auteur quand il s'agit de lire son Ouvrage. On a beau nous prêcher le dégagement, la liberté, l'indifférence. On a beau blâmer l'acceptation des personnes, & la soumission aveugle à l'autorité. Le préjugé que nous avons par la connoissance de l'Auteur, qui nous est venuë d'ailleurs, fait un contrepoids à toutes ces considérations, & il nous entraîne ordinairement contre tous les efforts de notre propre Raison. Il semble donc qu'il n'y ait pas de moyen plus propre pour remédier à cet inconvénient, que de dérober au Lecteur la connoissance de la personne dont il doit voir l'Ouvrage, afin qu'il ne songe qu'à la vérité ou à la solidité des choses qui y sont traitées. Ainsi l'on n'aura jamais lieu de trouver à redire à la judicieuse précaution des Auteurs qui suppriment ou déguisent leur nom à la tête de leurs Ouvrages lorsqu'ils jugent que sa connoissance est capable de nuire à la liberté des jugemens qu'on doit faire de leurs Ouvrages.

CHA-

CHAPITRE IX.

8. Motif. *La Modestie dans ceux qui ne cherchent pas à paroître par leurs Livres, qui se soucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquerir par la plume, & qui négligent de recueillir les fruits passagers de leurs travaux.*

LEs mouvemens que la véritable Modestie a coutume de produire dans l'esprit des Auteurs, ne manquent guéres de les porter au mépris des flateries & de l'encens qui est recherché avec tant d'empressement & d'avidité par les idolâtres de la réputation. S'il n'y avoit eu d'Ecrivains modestes que ceux qui ont supprimé ou changé leurs noms en publiant leurs Ouvrages, nous serions obligés de reconnoître que la Modestie seroit l'une des qualités les plus rares de celles qui peuvent se rencontrer dans les Ecrivains. Il faut pour l'honneur de la profession des Auteurs reconnoître que la déclaration ingénuë de son nom à la tête d'un livre n'est pas toujours un obstacle à cette belle vertu. On peut dire même qu'il se trouve quelquefois plus de véritable Modestie dans un Auteur qui n'auroit point la présomption de croire que la gloire viendroit le chercher au seul bruit de son nom, que dans celui qui feroit semblant d'appréhender un pareil inconvenient s'il déclaroit son nom.

Il y a pourtant cette différence entre

deux Auteurs dont l'un exprime & l'autre ſupprime ſon nom ; que le premier ne peut échapper à la gloire qu'il prétendoit fuir, parce qu'elle s'attache à ſon nom ; au lieu que l'autre trouve toujours moyen de ſe ſauver à la faveur de ſon obscurité, & qu'il peut faire tomber cette gloire à terre, ou du moins la détourner de lui tant qu'il demeure inconnu, & qu'il ne lui donne point de priſe.

Mais pour ne vous entretenir que de ceux de la derniére espéce, il faut vous faire remarquer que cette Modeſtie qui les porte à ſe cacher par la ſuppreſſion ou le déguiſement de leur nom peut être conſidérée de deux maniéres ſelon la diverſité des vuës ou de la fin que les particuliers ont coutume de ſe propoſer dans ce Motif. On peut la conſidérer comme une vertu Chrétienne, ou ſimplement comme une vertu Morale & purement humaine. J'appelle Modeſtie humaine & morale cette vertu que nous conſidérons comme une espéce de modération pour les ſentimens de l'esprit, comme il y a une autre modération qui regarde la direction des ſens du corps, & comme une qualité qui tient une espéce de milieu entre l'Ambition & la mauvaiſe Honte que les Grecs appelloient *Dyſopie*.

La Modeſtie Chrétienne eſt une vertu qu'il eſt aſſés difficile de ſéparer d'une autre vertu que nous qualifions du nom d'*Humilité*. L'on peut dire qu'elle a les mêmes extremités à fuir qui ſont l'orgueil

gueil & la baſſeſſe ; elle a la même affectation à craindre & la même profanation à éviter. Elle doit être ménagée à peu près de la même maniére, & dispenſée avec la même discrétion, & pour me ſervir des termes de l'Ecriture, par le même nombre, au même poids, & ſur la même meſure. S'il y avoit quelque différence à mettre, je crois qu'on pourroit la faire conſiſter en ce que l'Humilité établit ordinairement ſon ſiége dans le cœur de l'homme, ſelon les maximes de nos Maîtres en ſpiritualité, au lieu que la modeſtie dont il eſt queſtion, ſemble réſider principalement dans l'eſprit. Mais je trouve même par cet endroit que cette Modeſtie rentre dans la même notion de l'Humilité, puiſqu'elle n'eſt autre choſe que cette *Pauvreté d'eſprit* tant vantée & tant recommandée dans notre Religion : à laquelle il a plû à JESUS-CHRIST d'aſſigner les premiers rangs de la Béatitude.

On peut aſſurer même que cette Modeſtie ou Pauvreté d'eſprit libre & volontaire mérite d'autant mieux la qualité d'humilité qu'elle ſemble être encore plus contraire que l'humilité ſimple du cœur à l'orgueil, dont la tyrannie s'éxerce particuliérement dans l'eſprit comme dans le poſte le plus commode & dans le centre naturel de ſa domination. C'eſt une humilité qui doit être d'autant plus grande qu'elle ſe forme dans la partie la plus éminente de l'ame.

Voilà peut-être l'idée la plus avanta-

geuſe que l'on puiſſe ſe former de la Modeſtie, lorsqu'elle eſt véritable & Chrétienne dans ceux qui ne cherchent point à paroître par leurs livres, qui mépriſent ſincérement la gloire imaginaire que la plume peut produire, & qui négligent ſérieuſement de recueillir les fruits paſſagers & périſſables de leurs travaux. C'eſt de cette Modeſtie & de cette humilité qu'on a prétendu louer Moïſe & la plupart des autres Ecrivains ſacrés tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, qui ſe ſont rendus Anonymes, afin de laiſſer à Dieu toute la gloire de leur travail.

Il faut avouer que les éxemples de cette conduite ſont devenus aſſés rares depuis la mort de ſaint Jean l'Evangeliſte; & quoi qu'on puiſſe attribuer cette rareté à diverſes autres occaſions que les Auteurs Eccléſiaſtiques ont euës de faire uſage de leur Modeſtie & de leur humilité, il eſt vraiſemblable qu'ils auroient plus volontiers & plus ſouvent pris le parti de ſupprimer leurs noms, comme un des moyens de pratiquer cette vertu en écrivant, s'ils n'avoient eu lieu d'appréhender que les Hérétiques n'abuſaſſent de leur éxemple, comme il eſt arrivé à ceux qui ont mis cet artifice en uſage pour ſurprendre les Fidelles.

De tous les éxemples que l'on en pourroit produire je n'en connois pas de plus éclatant que celui de l'Auteur Anonyme des quatre Livres admirables de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. On peut di-

re

re que la modeſtie & l'humilité de ce fameux inconnu ont triomphé jusqu'à preſent de tous les vains efforts que nos Critiques ont faits pour tâcher de le découvrir. Cette affaire mérite d'être miſe au rang des plus petits ſujets qui ont allumé les plus grandes guerres. Celle que les Bénédictins & les Chanoines Réguliers ſe ſont déclarée à cette occaſion eſt une des plus longues & des plus mémorables qu'on ait encore vuës dans la République des Lettres. Il n'y a pas d'apparence qu'elle finiſſe ſi tôt; & quoique la ſituation des esprits de part & d'autre paroiſſe allés tranquile, il eſt viſible que ce calme eſt plutôt l'effet d'une ſimple tréve que le fruit d'une bonne paix.

Je ne fais point difficulté de rapporter au motif de cette modeſtie Chrétienne la conduite de tous les Ecrivains qui ſe ſont cachés lorsqu'il a été queſtion de publier leurs Ouvrages, pourvû que d'un côté il n'y ait eu ni témérité ni préſomption dans l'épreuve qu'ils ont voulu faire de leurs forces & de leurs talens; & que de l'autre ils n'ayent traité que des ſujets néceſſaires ou utiles pour l'inſtruction du Public ou des Particuliers. Je mets en ce rang tous les Ouvrages généralement qui tendent à conſerver ou à exciter la charité & toutes les vertus avec leurs dépendances, tels que ſont les Ouvrages que nous appellons *Paræneti-ques*, concernant les Exhortations ou Inſ-

tructions à la fuite du mal & à la pratique du bien; *Ascetiques* ou Livres ſpirituels pour les exercices de piété; *Myſtiques*, ou Livres de Méditations & de Prieres. Je mettrois auſſi dans le même rang tous les Ecrits Anonymes faits pour l'explication, l'éclairciſſement ou la défenſe des Vérités Théologiques, ſi nous ne ſavions que la crainte & d'autres paſſions ont ſouvent pris le maſque de cette Modeſtie pour remuer les plumes.

Mais il faut avouer qu'il n'eſt pas auſſi facile de découvrir la Modeſtie des Pſeudonymes que celle des Anonymes. Ceux-ci ne ſe montrent au Public en aucune maniére que ce ſoit: de ſorte que s'ils réuſſiſſent à demeurer parfaitement inconnus, comme on le doit ſuppoſer, ils rendent inutiles les éloges & la reconnoiſſance de ceux qui profitent de leurs livres. C'eſt en quoi ils font éclater leur Modeſtie, tandis qu'ils ont ſoin de cacher tout le reſte. Ceux-là ſe montrent au Public d'une maniére différente de celle qui leur eſt naturelle; en quoi l'on ne peut pas dire que conſiſte la Modeſtie, à moins qu'on ne veuille la confondre avec le déguiſement & la ſupercherie. S'il eſt glorieux parmi les hommes d'avoir quelque nom dans le monde, celui qui mépriſe cette eſpéce de gloire, ſemble être l'homme qui ne veut point porter de nom, plutôt que l'homme qui s'en donne un faux: parce que ce dernier n'évite pas la gloire qui s'attache à ce faux nom, lors-

orsqu'elle y eſt attirée par le mérite de ſon Ouvrage.

Il en faut excepter néanmoins les noms qui ſemblent n'être faits que pour l'humiliation & le mépris. Rien n'eſt plus propre à conſerver la Modeſtie que ces ſortes de noms, parce qu'il n'eſt rien dont la véritable Modeſtie s'accommode mieux que l'humiliation & le mépris : & l'on peut dire que l'humiliation dans ce cas-là eſt au Pſeudonyme ce que l'obſcurité eſt à l'Anonyme, n'étant pas beaucoup plus avantageux à un homme d'être mal connu que de n'être point du tout connu. J'appelle des noms faits pour l'humiliation & le mépris ceux qui pourroient être de la nature de celui d'*Idiota*, qui a ſervi long-tems à cacher Raimond Jordani ; & de *Dacrianus* ou de *Pleureur* emprunté par Louis de Blois, dit Bloſius. On ne fera point difficulté de rapporter l'invention de ces noms à la Modeſtie ou à l'humilité ingénieuſe de ces deux célébres Abbés, lorſqu'on fera réfléxion ſur la piété qui a paru dans leurs actions, & qui éclate encore dans leurs Ouvrages.

C'eſt un uſage qui n'étoit point inconnu aux Chrétiens de l'Aſie & de la Gréce du moyen âge, comme il paroît par le nom d'*Hamartole*, ou Pécheur, qui n'eſt autre que George Syncelle (1), de qui nous avons la Chronique, & par celui

1 ¶ Voyés la note qui eſt vers la fin du chapitre 5, de la premiére partie au mot *Hamartole*.

lui de *Tapinus* (1), & en Latin de *Minimus*, qui sert à déguiser saint Jean Damascene, si toutefois l'on peut dire que nos Critiques ne se trompent pas, quand ils soutiennent que c'est le nom ordinaire que ce Saint prenoit, lorsque sa modestie l'empêchoit de vouloir paroître Auteur de quelque nouvel Ouvrage (2).

Le nombre des modestes Pseudonymes seroit trop petit, s'il falloit le réduire aux Auteurs qui se sont déguisés seulement sous des noms d'humiliation. Avouons qu'il s'est trouvé beaucoup d'autres Ecrivains encore, qui n'ayant pour but que la gloire de l'utilité de son Eglise, ont été portés à écrire par le motif d'une véritable Modestie, sur tout lorsqu'ils ne se sont point donné des noms de trop grande confiance, ou de trop bonne opinion, comme pourroient être ceux de *Verus*, de *Sincerus*, d'*Optatus Ductor*, de *Firmianus*, de *Nathanaël Nezeckius*, d'*Eubulus*, d'*Evangelus*, de *Fulgentius*, de *Flore de sainte Foi*, d'*Eugenius*, d'*Eusebius*, d'*Athanasius Vincentius*, & de divers autres qui semblent renfermer l'idée de quelques sentimens un peu trop avantageux, que les Pseudonymes auroient voulu témoigner pour eux-mêmes en se cachant. Mais il y a d'autres noms qui ne détruisent point la Modestie de ces sortes d'Auteurs, quoi qu'ils n'ayent rien d'humiliant. Je suis persuadé que les noms

1 Le nom de *Tapinus* a été pris aussi par un Patriarche de Constantinople nommé Jean.

noms qui ne marquent autre chose que l'amour de la retraite, de la vertu, de la paix, de la vérité, &c. n'ont point fait d'obstacle à la Modestie dans ceux qui les ont employés, quoique l'abus que plusieurs ont fait des noms de *Philarete* & de *Philalethe* semble les avoir rendus autant suspects de présomption par rapport à la vertu & à la vérité, que l'est devenu celui de *Philosophe* par rapport à la sagesse, nonobstant la Modestie de ceux qui l'avoient pris d'abord au lieu de celui de *Sophus*, après qu'il fut devenu suspect de vanité.

En un mot je croi que la Modestie Chrétienne n'a eu rien à souffrir sous la plupart des noms que nous considérons comme simplement *Appellatifs*, lorsqu'on n'y remarque rien de contraire à la vérité; ni par conséquent sous ceux qui paroissent conformes à la profession d'un Chrétien & au caractére du Christianisme, tels que pourroient être un *Simplicius*, un *Peregrinus*, un *Anastasius*, un *Renatus Christianus*, un *Philadelphe*, un *Philereme*, un *Eremicola*, un *Thanatophraste*, un *Christodule*, & même un *Theophile*, si son Ouvrage traite de l'Amour de Dieu; & un *Timothée*, s'il parle de la crainte de Dieu, ou s'il travaille visiblement pour l'honneur de Dieu.

Car on peut dire que c'est principalement par cette considération qu'un célébre

2 Labb. Nova Bibl. MSS. pag. 387. & 388.

bre Auteur Eccléſiaſtique du cinquiéme ſiécle a perſuadé au Public & en particulier à un Evêque de France nommé Salonius, qu'il n'avoit été porté à prendre le nom de *Timothée*, que par un motif de Modeſtie Chrétienne. Cet Auteur qui eſt connu dans toute l'Egliſe ſous le nom de Salvien de Marſeille, ayant été découvert & reconnu par Salonius, qui avoit été autrefois ſon diſciple, pour le véritable Auteur des quatre Livres qui couroient le monde ſous le titre de *Timothei libri quatuor ad Eccleſiam Catholicam toto orbe diffuſam, &c.* & qui taxoient principalement l'avarice des Eccléſiaſtiques de ſon tems, ſe trouva obligé de répondre de ſa diſſimulation à ce Prélat, & de remédier à quelques ſcrupules que cette conduite lui avoit fait naître dans l'eſprit.

Salonius lui avoit demandé l'explication & le ſujet du nom de Timothée, en lui faiſant connoître que s'il n'en rendoit compte au Public, l'Ouvrage ſeroit mis au nombre des Apocryphes, & l'Auteur au nombre des Impoſteurs, pour avoir ſuppoſé fauſſement un Ouvrage à un ancien Ecrivain du nom de Timothée. Salvien lui répondit qu'il n'avoit rien à craindre par cet endroit, ni pour l'Ouvrage, ni pour la perſonne du nouvel Auteur qui avoit pris le masque de Timothée. Qu'il ſeroit aiſé de juger par la nouveauté de la matiére & par d'autres caractéres de l'Ouvrage, qu'il ne pouvoit regarder que les affaires du tems

préſent

préſent (c'eſt-à-dire l'état de l'Egliſe du cinquiéme ſiécle) & qu'ainſi on ne pouvoit ſoupçonner l'Auteur de l'Ouvrage d'avoir eu intention de l'attribuer à un ancien Ecrivain, ſans l'accuſer en même tems d'avoir perdu le jugement. Il ajoute que l'Ouvrage ne pourroit encourir la disgrace des Apocryphes que dans la ſuppoſition que ſon Auteur auroit voulu impoſer à l'Apôtre Timothée : mais que ſi on lui fait juſtice on reconnoîtra qu'il a été très-éloigné de cette penſée, & qu'il n'y a rien dans tout cet Ouvrage qu'on puiſſe raiſonnablement ſoupçonner d'avoir été imputé à cet Apôtre.

Il eſt bon néanmoins de remarquer en paſſant, que Salvien a répondu en cette occaſion un peu trop affirmativement en faveur de la juſtice qu'il eſpéroit de la Poſtérité pour ce point, & qu'il paroît avoir eu un peu trop bonne opinion du discernement de ſes Lecteurs; parce que malgré la juſteſſe de ſon raiſonnement, on n'a point laiſſé dans la ſuite des tems d'attribuer ſon Ouvrage à Timothée Evêque d'Epheſe, diſciple & cooperateur de Saint Paul dans le miniſtére de l'Evangile (1). Mais il n'eſt pas juſte de rendre Salvien reſponſable de la bêtiſe d'autrui.

S'il a réuſſi à faire voir qu'il n'y avoit point d'impoſture dans la ſuppoſition du nom de Timothée, il n'a pas moins bien raiſonné ſur l'inutilité des queſtions que Salo-

1. Gesner. Sixt. Sen. Poſſev.

Salonius lui faiſoit touchant ce nom: parce, dit-il, qu'en matiére de Livres on doit moins s'intéreſſer au nom de ſon Auteur, qu'au ſujet qu'on y traite, & d'où dépend tout le fruit qu'on en doit tirer. Mais ce raiſonnement ne l'a point empêché de ſatisfaire d'ailleurs la complaiſance qu'il avoit pour Salonius, qu'il conſidéroit comme ſon fils parce qu'il avoit été ſon Maître, & comme ſon Pere parce qu'il lui étoit inférieur depuis que ce disciple étoit devenu Evêque. Il voulut donc répondre à deux queſtions qu'il lui avoit faites, 1° pourquoi il s'étoit donné un nom étranger, 2° pourquoi il avoit choiſi celui de Timothée plutôt qu'aucun autre.

Il dit pour répondre au premier point, que ſa vûë avoit été premiérement d'obéïr à Dieu, qui nous ordonne d'éviter la fumée de cette gloire vaine & périſſable, qui vient de la terre, afin de ne point perdre les fruits de la gloire céleſte; & de ne pas briguer ſottement auprès des hommes ce que nous devons uniquement attendre de Dieu. Dans la rélation qui doit ſe trouver entre un Auteur & ſes Lecteurs, il ſemble qu'il veuille bien comparer celui-là à la main droite, & ceux-ci à la gauche, afin d'inſinuer que les Livres étant les largeſſes & les véritables aumônes de l'eſprit, c'eſt à leurs Auteurs que Jeſus-Chriſt s'adreſſe, lorsqu'il dit: *Que votre main gauche ne ſache point ce que fait votre main droite, afin que votre aumône ſe faſſe*

e en ſecret : & votre Pere, qui voit ce qui ſe paſſe en ſecret, vous en rendra lui-même la récompenſe.

Cette conſidération ſeule étoit plus que ſuffiſante pour porter l'Auteur à ſe cacher, en ſupprimant ſon nom. Il avouë néanmoins que la raiſon principale de cette conduite venoit du ſouverain mépris qu'il faiſoit de ſa propre perſonne, & de la perſuaſion ſincére qu'il avoit d'être le dernier des hommes, & qui plus eſt, un homme de néant, non point par un ſentiment d'humilité, mais par l'évidence de la vérité. C'eſt pourquoi voulant paſſer dans l'eſprit des autres pour tel qu'il ſe connoiſſoit en lui-même, il s'étoit abſtenu de mettre le nom d'une perſonne qu'il voyoit ſi mépriſable, à la tête d'un Ouvrage fait pour la gloire de Dieu, de peur que ſa baſſeſſe & ſon néant ne diminuaſſent quelque choſe de l'autorité d'un Ecrit, qui contenoit d'ailleurs une doctrine fort ſaine & fort utile, ſelon la perverſité de ce tems-là, où il remarque que l'on étoit malheureuſement accoutumé à ne peſer les paroles & les écrits qu'au poids de la perſonne qui en étoit l'Auteur. Il parle ſi mal du goût de ſon ſiécle, qu'au lieu de reconnoître ſimplement qu'il étoit corrompu & gâté, il ſe trouve tenté de n'en point reconnoître du tout, en ce que l'on ſe ſoucioit moins alors de ce qu'on liſoit dans les Livres, que de celui qui les faiſoit lire, & qu'on s'arrêtoit moins à ſes diſcours qu'à ſa perſonne. Il étoit donc

donc queſtion, dit-il, d'ôter au Lecteur la connoiſſance de cet Auteur, pour ne point détourner ſon attention de deſſus les choſes dont il ſouhaitoit de l'inſtruire, & pour ne point laiſſer avilir le prix de ſon Ouvrage par le peu de conſidération que méritoit ſon Auteur. C'eſt la raiſon qu'il donne à Salonius de la ſuppreſſion & du déguiſement de ſon nom.

Il répond enſuite à l'autre queſtion, de ſavoir pourquoi il avoit pris le nom de Timothée plutôt qu'un autre. Il va recourir encore à la premiére de toutes les cauſes, & il remonte jusqu'à Dieu, comme il avoit fait pour répondre à la premiére queſtion. Comme c'eſt à la fuite de la vanité ou de la gloire humaine qu'il avoit voulu faire attribuer la ſuppreſſion de ſon véritable nom; c'eſt à la crainte d'offenſer Dieu qu'il ſouhaite qu'on attribuë la ſuppoſition de celui de Timothée: parce, dit-il, qu'il avoit toujours été environné de diverſes appréhenſions en compoſant ſon Ouvrage, pour ne rien écrire qui fût indigne de la matiére qu'il traitoit ou de la fin qu'il ſe propoſoit. Outre que la moindre ombre du menſonge lui ayant toujours fait peur, il auroit crû pécher contre la ſincérité, & contre la vérité même, s'il avoit ſubſtitué à ſon vrai nom un autre nom qui ne lui eût pas été convenable, & que par conſéquent il ſe ſeroit expoſé au danger de perdre les fruits de ſon travail. C'eſt ce qui arrive ſouvent aux Pſeudonymes,

nymes, à qui le motif de la Modeſtie Chrétienne a ſû inſpirer de ſe cacher à la maniére des Anonymes, mais qui pour vouloir paſſer outre ont tout gâté en ſe donnant de faux noms, & en altérant ainſi leur humilité par une apparence d'impoſture.

Salvien n'avoit, ce ſemble, rien à craindre de ce côté-là, puiſque le nom de Timothée, qu'il avoit mis à la tête de ſon Ouvrage, ne devoit marquer autre choſe qu'un homme qui avoit la crainte des jugemens de Dieu, qui eſt une diſpoſition dans laquelle tout homme, & particuliérement un Chrétien, ſe doit trouver à tous momens. Mais parce que le nom de *Timothée* ſignifie auſſi-bien *l'honneur de Dieu* que la *crainte de Dieu*, il ſe ſert encore de cet avantage, afin d'entrer en paralléle avec Saint Luc, ou (pour parler d'une maniére plus conforme à ſa modeſtie) afin de ſuivre l'exemple de cet Evangéliſte. Saint Luc n'a point fait difficulté de feindre un nom à la perſonne à qui il adreſſe ſon Evangile & ſes Actes, & il l'appelle *Théophile*, voulant marquer qu'il écrivoit pour tout homme qui auroit l'amour de Dieu. Salvien détourne un peu cette penſée pour nous perſuader que l'Evangéliſte craignant qu'on ne s'imaginât qu'il auroit adreſſé ſes deux Ouvrages à un homme, les avoit adreſſé à l'Amour de Dieu même par un mouvement de reconnoiſſance, comme à celui qui avoit remué ſa langue & gouverné ſa plume. Il veut qu'il

qu'il en soit à peu près de même du prétendu Timothée dont il est question. C'est, dit-il, *l'honneur de Dieu*, que cet Auteur s'est proposé dans ses écrits, comme Saint Luc s'est proposé l'*Amour de Dieu* dans les siens. On ne doit donc pas trouver mauvais qu'il feigne que c'est l'*Honneur de Dieu* même qui est l'Auteur de son ouvrage sous le nom de Timothée, de même que c'est à l'Amour de Dieu que Saint Luc adresse ses écrits sous celui de Théophile.

Voilà, Monsieur, le raisonnement d'un Pere de l'Eglise qui faisoit honneur à son siécle & à son pays. On pourra juger par son exemple que la modestie n'est pas toujours incompatible avec la supposition des noms dans un Auteur déguisé. Je me suis contenté d'expliquer sa pensée sans m'assujettir à le suivre pas à pas. Mais le respect qui est dû à un Auteur de ce poids me porte à vous représenter ici ses propres termes pour vous donner lieu de vous satisfaire par vous-même en le traduisant à la lettre.

Quæris à me, dit-il à Salonius, *cur libellis nuper à quodam hujus temporis homine ad Ecclesiam factis*, Timothei *nomen inscriptum sit*? *Addis præterea quod nisi rationem vocabuli evidenter expressero, dum nominatur Timothei, inter Apocrypha sint fortasse reputandi. Ago gratias atque habeo, quod de me ita judicas, ut pertinere hoc æstimes ad fidei meæ curam, ne quid Ecclesiastici operis vacillare permittam; scilicet, ut res summæ salubritatis non sit minori*

oris pretii per opinionis incertum. Sufficere itaque ad excludendam penitus Apocryphi ſtyli ſuſpicionem etiam hoc ſolum poterat, quod ſuperius indicavi libros neotericæ disputationis eſſe, & à præſentis temporis homine divinarum rerum ſtudio atque more conſcriptos. Carent enim Apocryphi ſuſpicione, qui agnoſcuntur Timothei Apoſtoli non fuiſſe. Sed requirit forſitan aliquis, quis ille auctor ſit, ſi Apoſtolus non eſt? & utrum ſuum libellis ipſis, an alienum nomen inſcripſerit? Verum eſt, poteſt hoc quidem quæri. Et certe quæritur, ſi inquiſitio valet ad fructum aliquem pervenire. Cæterum ſi infructuoſa eſt, quid neceſſe eſt ut laboret curioſitas? In omni enim volumine profectus magis quæritur lectionis quam nomen Auctoris. Et ideo ſi profectus eſt in lectione, & habet quisquis ille eſt quod poteſt inſtruere lecturos, quid ei cum vocabulo quod juvare non poteſt curioſos? ..... Tria ſunt quæ in libellis iſtis de quibus loquimur quæri poſſunt. Cur is cui ſcripſit, ad Eccleſiam ſcripſerit; & utrum alieno nomine, & an ſuo? Si non ſuo, cur alieno? Et ſi alieno, cur Timothei notiſſimum nomen quod ſcriberetur elegerit?

Après avoir ſatisfait à la premiére de ces queſtions, il continuë en ces termes: *Nunc illud dicimus quod ſecundum eſt, ſcicet, cur in titulo libellorum non ſit nomen Auctoris? Cujus rei licet una ſit cauſa maxima, multæ tamen, ut reor, eſſe potuerunt. Ac prima illa veniens à mandato Dei, quo præcipimur vitare omnibus modis terreſtris gloriæ vanitatem; ne, dum huma-*

manæ laudis inanem aurulam quærimus, præmium cæleſte perdamus. Ex quo etiam illud eſt quod & orari Deus & donari occulte jubens, vult nos fructum boni operis commendare ſecreto; quia nulla ſit major fidei devotio, quam quæ conſcientiam vitæ hominum Deo teſte contenta. Nesciat enim, *inquit Salvator*, manus tua ſiniſtra quid faciat dextera tua, & pater tuus qui videt in abſconſo reddet tibi. *Et ideo ſcriptori illi ad ſubtrahendum è titulo nomen ſuum atque celandum ſufficere hæc tantum modo cauſa potuit, ut quod in honorem Domini ſui fecerat, divinæ tamen conſcientiæ reſervaret & res commendabilior Deo fieret, quæ famam publicam devitaſſet.*

Sed tamen quod confitendum eſt, præcipuum illud fuit, quia ſcriptor ille, ut legimus, humilis eſt in oculis ſuis, ac vilis ſibi, exiguum ſe penitus atque ultimum putans, & hoc quod majus eſt, mira fide non officio humilitatis aſſumptæ, ſed judicii ſimplicis veritate. Unde eſt quod jure etiam ab aliis talem habendum putans qualis à ſemetipſo haberetur, rectè libellis ſuis alienum nomen inſeruit; ſcilicet ne autoritatem ſalubribus ſcriptis perſonæ ſuæ paritas derogaret. Omnia enim amœno dicti tanti æſtimantur quantus eſt ipſe dixit. Siquidem tam imbecilla ſunt judicia hujus temporis ac pæne tam nulla; ut qui legunt non tam conſiderent quid legant, quam cujus legant, nec tam dictionis vim atque virtutem quam dictatoris cogitent dignitatem.

Idcirco igitur ſcriptor ille abſcondi & latitare omnibus modis voluit, ne ſcripta qui

n se habent plurimum salubritatis, mino-
a forsitan fierent per nomen Auctoris.
Habet itaque quisquis ille est qui requirit
tur alienum nomen adsumptum sit. Restat
dicere, cur Timothei.

Quid ut dicamus, ad Auctorem denuo
reversuri sumus. Is enim caussarum omnium
aussa est, qui est: qui sicut humilitati præs-
itit ut alienum, sic timori atque cautelæ
ut Timothei nomen scriberet. Pavidus quip-
e est & formidolosus, ac nonnunquam etiam
levium mendaciorum fugax, atque in tan-
tum peccare metuens ut interdum & non
timenda formidet. Cum ergo subtrahere è
titulo nomen suum & inserere vellet alie-
num, timuit in hac nominum commutatione
mendacium, nequaquam scilicet admitten-
dam putans etiam in officio sancti operis
maculam falsitatis.

. Positus itaque in hoc ambiguæ opinionis
incerto optimum fore credidit ut beati Evan-
gelistæ sacratissimum sequeretur exemplum,
qui in utroque divini Operis exordio Theo-
phili nomen inscribens, cum ad hominem
scripsisse videatur, ad amorem Dei scripsit:
hoc scilicet dignissimum esse judicans, ut ad
ipsum affectum Dei scripta dirigeret, à
quo ad scribendum impulsus esset. Hoc er-
go etiam Scriptor hic, de quo loquimur, u-
sus est argumento atque consilio. Conscius
enim sibi sic se omnia in scriptis suis pro
Dei honore, sicut illum pro Dei amore fe-
cisse, qua ratione ille Theophili, hac etiam
hic Timothei nomine scripsit. Nam sicut
Theophili vocabulo amor, sic Timothei ho-
nor Divinitatis exprimitur. Itaque cum le-

gis Timotheum ad Ecclesiam scripsisse, hoc intelligere debes pro honore Dei ad Ecclesiam scriptum esse, imò potius ipsum Honorem Dei scripta misisse; quia recte ipse scripsisse dicitur, per quem factum est ut scriberetur. Hac causa igitur in titulo libellorum Timothei nomen inscriptum est. Congruum siquidem Scriptor ille existimavit, ut cum in honorem Dei libellos scriberet, ipsi Divinitatis Honori titulum consecraret.

CHAPITRE X.

9. Motif. *La piété de ceux qui veulent laisser des marques extérieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.*

IL semble qu'entre la Modestie Chrétienne dont je viens de vous entretenir, & la Piété dont il s'agit, il n'y ait pas d'autre différence que celle du genre à l'espéce, sur tout lors qu'on la considére telle qu'elle a été représentée dans la conduite de Salvien.

La Modestie se contente souvent de déterminer les Auteurs à se cacher simplement: mais lorsqu'elle les porte à se cacher pour l'amour de Dieu, afin de faire quelque chose à sa gloire, ou à l'avantage de son Eglise, il me semble qu'on peut alors prendre cela pour un motif de Piété ou de Religion.

En ce cas-là nous pouvons accorder que la Piété rentre dans la notion générale de la Charité, & reconnoître avec quelques pieux Pseudonymes qu'on peut se déguiser par charité, afin de servir les Fidéles avec plus de facilité ou de sûreté selon la diversité des occasions.

Mais lorsqu'on ne prend ce parti que pour cacher la main qui veut distribuer des largesses spirituelles, le motif de la Piété, dont on se sent animé, ne doit plus être distingué de celui de la Modestie Chrétienne. Si c'est uniquement pour empêcher que la connoissance de la personne ne forme quelque préjugé contre l'Ouvrage, & que cette prévention ne fasse perdre le fruit qu'on en espére, on peut rapporter ce motif à celui de la Prudence, ou à celui de la Crainte dont il a été parlé ailleurs.

Il y a une autre espéce de Piété que nous avons coutume d'appeller Dévotion, dont on ne peut pas douter que les mouvemens n'ayent souvent fait changer de nom aux Gens de Lettres. C'est ce qui est arrivé particuliérement à ceux qui étant déja dans un âge avancé lorsqu'ils ont reçû le Baptême ou la Confirmation, ont pris cette occasion pour quitter leur nom, & pour en prendre de plus conformes à la Religion. C'est aussi ce qui arrive encore tous les jours à la Profession de la Vie Religieuse dans une grande partie des Monastéres de l'un & l'autre séxe. C'est ce qui arrivoit autrefois dans l'Eglise à plusieurs de ceux que

l'on élevoit à l'Episcopat, & qui semble être réduit présentement à la pratique qui s'observe au sujet des Souverains Pontifes à Rome.

Quoique la plupart de ces personnes semblent avoir eu intention dans ces changemens de noms, de donner des marques extérieures du changement de leur intérieur ou de leur renoncement au monde, il n'est pas raisonnable d'attribuer cette conduite à aucun déguisement, puisqu'il n'est point question de dissimulation en ces occasions.

D'ailleurs il est vrai de dire que le Motif de Piété qui porte les personnes à changer de nom dans les cas que l'on vient de marquer, ne regarde pas plus les Auteurs ou les Ecrivains que les autres, & que le nombre de ces derniers est incomparablement plus grand que celui des premiers.

C'est une considération suffisante, pour ne me point étendre davantage sur ce sujet: quoique Mr. Naudé (1) ait prétendu que tous ces noms de Religion soient autant de masques, & les Religieux qui écrivent sous d'autres noms que ceux de leur famille, autant d'Auteurs déguisés, en leur attribuant sans discernement le mot de Seneque, *Personam malunt quam faciem.* C'est un sentiment qu'on peut mettre au nombre de ses Paradoxes.

CHA-

1 Masc. p. 90. 91. &c.

CHAPITRE XI.

10. Motif. *La Fourbe & l'Imposture pour séduire les simples qui ne peuvent juger du fonds que par la surface, & pour abuser de la bonne foi des autres.*

Il y a peu d'Auteurs Pseudonymes qu'on ne puisse accuser de supposition & de fausseté ; mais on ne peut pas dire de tous sans distinction qu'ils soient coupables de mensonge & qu'ils ayent été animés de l'esprit de fourbe & d'imposture dans la supposition des noms qu'ils ont pris. C'est ce que je crois devoir avancer de tous ceux qui n'ont point eu dessein de séduire leurs Lecteurs, & qui n'ont point prétendu profiter de leur déguisement pour abuser de la bonne foi & des autres dispositions de ceux qu'ils ont entrepris d'instruire.

Il n'y a donc guéres que l'intention de ces Auteurs qui puisse nous régler dans la distinction que nous devons faire des uns d'avec les autres. Ils ont l'extérieur assés semblable ; ce sont à peu près les mêmes maniéres de se travestir, c'est le même tour de déguisement, particuliérement dans ceux qui, au lieu de feindre des noms chimériques que personne ne puisse revendiquer, aiment mieux prendre des noms d'autrui, afin de se faire passer pour ceux même qui ont porté ces noms avec réputation. Mais leurs vûës sont entiérement opposées, & cette

oppoſition vient de la différence de leur fin & de leur objet.

Ceux qui ſe ſervent des noms d'autrui pour impoſer au Public, & ſur tout pour débiter des opinions pernicieuſes & des discours empoiſonnés ſous les noms des perſonnes de mérite & de crédit ne reſſemblent point mal aux Esprits de ténébres, aux aſſociés du Pere du menſonge, qui ſe traveſtiſſent quelquefois en Anges de lumiére, ou en Hommes de Piété ou de ſavoir, pour nous ſéduire. Mais ceux qui n'en uſent de la ſorte que pour faire le bien que l'on pourroit espérer de la part de ceux dont ils prennent le nom, peuvent être comparés aux Esprits de lumiére qui ſe transforment en hommes pour s'acquitter de leurs commiſſions céleſtes, & pour nous faire du bien en prenant des meſures plus proportionnées à notre nature ou à notre portée.

Vous ne m'accuſerés pas, Monſieur, d'être le premier qui ait conſidéré les Anges traveſtis en hommes comme les modéles de nos Pſeudonymes, qui prennent la forme d'autrui dans de bonnes intentions. C'eſt une penſée qui eſt tombée dans l'esprit de Salvien Prêtre de Marſeille il y a pluſieurs ſiécles. Cet Auteur, pour ſe mettre à couvert du blâme d'avoir ſuppoſé un faux nom à l'un de ſes Ouvrages, & pour montrer auſſi que ce n'eſt pas au nom d'un Auteur qu'il faut s'ar-

1 *Genus quæris Mercenarii, an ipſum Mercenarium?* Tob. V. 17.

'arrêter quand on lit ſon Livre, allégue 'éxemple de l'Ange Raphaël dont il eſt parlé dans le Livre de Tobie.

Cet Ange, non content de s'être donné une apparence humaine comme les autres Miniſtres du Seigneur, avoit encore pris un nom ſuppoſé non pas de chimére & de fiction, mais celui d'une perſonne connuë & eſtimée parmi ceux à qui il vouloit rendre ſervice ſous ce maſque. Tobie le pere eut la curioſité de demander à l'Ange de *quelle Famille il étoit, de quelle Tribu*, & par une ſuite ordinaire, quel étoit ſon nom ? Raphaël lui répondit : *Eſt-ce la famille du Mercenaire* (ou du Guide) *qui doit conduire votre Fils; ou le Mercenaire lui-même que vous cherchés* (1)?

Vous voyés déja, Monſieur, que cette belle réponſe peut ſervir d'éxemple pour celles que les Pſeudonymes ſont quelquefois obligés de faire lors qu'on leur demande leur vrai nom, comme ſi c'étoit de la connoiſſance de ce nom que dépendît le profit qu'on doit tirer de leurs Livres. *Mais*, continua Raphaël parlant à Tobie (2), *pour ne vous point donner d'inquiétude, je vous dirai que je ſuis Azarias fils du grand Ananias. Ha!* lui répondit Tobie, *vous êtes d'une race illuſtre. Mais je vous prie de ne vous point fâcher ſi j'ai deſiré de connoître votre race.*

Les Écrivains qui entreprennent de nous

2 Tob. V. 18.

nous instruire & de nous conduire à quelque connoissance utile & honnête, peuvent passer pour les guides de notre esprit dans les démarches qu'ils lui font faire, comme Raphaël l'étoit de la personne du jeune Tobie. Et ceux d'entre eux qui peuvent régler leurs intentions sur ce modéle, ou qui peuvent entrer dans des vûës aussi louables en se déguisant, ne tomberont pas dans le soupçon de la Fourberie ou de l'imposture. Le paralléle que l'on peut faire de leur conduite avec celle de l'Ange, donnera encore plus d'évidence & plus de facilité à leur justification.

L'Ange Raphaël ayant pris véritablement la forme d'Azarias fils du grand Ananias, il pouvoit dire qu'il étoit cet *Azarias* en étant vraiment l'image ; de même que nous voyons dans les Livres de l'ancien Testament que l'Ange de Dieu qui s'apparoissoit à Jacob, aux autres Patriarches & aux Personnes justes, prenoit lui-même le nom de Dieu, à cause qu'il représentoit sa personne ; & dans l'usage ordinaire de la vie que les statuës & les tableaux portent le nom des personnes qui y sont représentées. Il en est à peu près de même de nos Pseudonymes cachés sous les noms d'autrui, sur tout lorsqu'ils représentent fidélement

1 ¶ On convient généralement que l'Ouvrage n'est pas de S. Cyprien ; mais on a peine à convenir qu'il soit d'Erasme, ennemi capital de ces sortes de suppositions, & capable d'ailleurs de supposer plus fine-

nent dans leurs écrits les sentimens & l'esprit de ceux dont ils prennent les noms. C'eſt ainſi que l'on peut ſauver la réputation de Vigile de Tapſe qui a pris le nom de *Saint Athanaſe* pour écrire contre les ennemis de la Sainte Trinité; & que les Catholiques abandonnent de bon cœur celle de Bullinger Miniſtre Zuinglien qui a pris le même nom de *Saint Athanaſe* pour dreſſer un piége aux Fidéles de l'Egliſe Romaine. C'eſt ainſi que nous excuſerions Erasme d'avoir pris le masque de *Saint Cyprien* pour traiter du double Martyre s'il ne s'étoit point démenti dans certaines circonſtances qui ont bleſſé le vraiſemblable dans ſon écrit (1), faute de prendre garde aux lieux & aux tems, quoiqu'il ſoit toujours vrai de dire que ces éxemples ſont d'une conſéquence dangereuſe, ſur tout dans les choſes qui concernent la Religion ou l'interêt public. Car lorsqu'il ne s'agit que d'une affaire de particulier à particulier & d'une choſe indifférente d'elle-même, il ſemble qu'on ne doive pas s'intereſſer avec tant de chaleur à pourſuivre le crime d'impoſture dans un Auteur qui n'auroit ſuppoſé ſon Ouvrage à quelque Ancien ou à quelque homme d'autorité, que pour éxercer ſon ſtyle ou pour tâcher de l'imiter & de prendre ſon esprit. C'eſt

nement. Quelle apparence en effet, s'il avoit eu deſſein de faire paſſer S. Cyprien pour Auteur de ce Traité, qu'il y eût parlé de la guerre de Ceſar contre le Turc, c'eſt-à-dire de Charles-Quint contre Soliman?

C'eſt peut-être le tour qu'on pourroit prendre pour excuſer Sigonius d'avoir ſuppoſé un de ſes Traités à Ciceron (1).

On peut ajouter de plus, que l'Ange Raphaël a parlé d'une maniére figurée; lorsqu'il a dit qu'il étoit *Azarias fils du grand Ananias* : de ſorte que ces noms doivent être pris plutôt comme des ſignes qui expriment certains Myſtéres, que ſelon leur ſignification propre dans laquelle ils ſemblent déſigner deux perſonnes d'une famille fort connuë dans leur Nation. *Azarias* veut dire ſecours de Dieu: *Ananias*, ou plutôt, ſelon le Texte original, *Hananeel* ſignifie, grace & don de Dieu. Ainſi l'Ange peut fort bien avoir voulu marquer ſimplement l'aſſiſtance Divine, comme un effet de la grace de Dieu. De même lorsque les Auteurs qui ſe cachent prennent des noms étrangers qui ont été propres à des perſonnes célébres ou connuës d'ailleurs, cette liberté ne doit point paſſer pour une uſurpation frauduleuſe. Et quoique l'on ait vû des Timothées, des Irenées, des Théophiles, des Euſebes, &c. devenus célébres dans l'ancienne Egliſe, on peut aſſurer néanmoins que les Ecrivains qui ont pris de ſemblables noms, ſur tout dans ces derniers ſiécles, n'ont presque tous ſongé qu'au ſens literal de ces mots,

1 ¶ On ne ſauroit par là juſtifier Sigonius, parce que, quand on l'accuſa d'avoir voulu impoſer au public, il ne chercha point à s'excuſer ſur le deſſein qu'il avoit eu d'éxercer ſon ſtyle, il perſiſta au contrai-

nots, pour marquer tantôt la Crainte ou l'Honneur de Dieu, & tantôt la Paix de l'Eglise & de l'Etat: quelquefois l'Amour de Dieu, & quelquefois la Piété.

Voilà, ce me semble, ce qu'on peut alléguer de plus plausible pour excuser la dissimulation de ces Auteurs sur la droiture de leurs intentions. C'est aussi ce qui peut contribuer à la condamnation de ceux qui ont eu recours au même artifice avec des intentions opposées. Ces Ouvriers du mensonge & de l'imposture trouvent pareillement leurs modéles & leurs guides parmi les Anges, mais les Anges réprouvés. *On ne doit pas s'étonner*, dit Saint Paul (2), *si les faux Apôtres se transforment en Apôtres de* JESUS-CHRIST; *puisque Satan même se transforme en Ange de lumiére. Il n'est donc pas étrange que ses Ministres se transforment aussi en Ministres de la justice & de la vérité.*

Les grands noms des Patriarches & des Prophétes, ceux des Apôtres & des Peres de l'Eglise ont laissé dans les siécles qui les ont suivis la mémoire des personnes, dont l'autorité n'a pû être que d'un très-grand poids, parce que la vérité de leur doctrine s'est trouvée confirmée, tantôt par des miracles, tantôt par des actions de sainteté. Il n'en a point fallu davantage

contraire à soutenir hardiment que la piéce étoit de Ciceron, & ce ne fut, dit-on, qu'à l'article de la mort, qu'il avoua la vérité.

2 2. ad Cor. c. 11. v. 13. 14. 15.

tage aux Impoſteurs, qui ont crû qu'en prenant ces grands noms, ils pourroient impunément ſubſtituer leurs erreurs & leurs réveries à la ſaine doctrine de ces Saints, & en avoir le débit ſous ces belles apparences. Ce qui a été remarqué par les Critiques à ce ſujet touchant les Hérétiques de presque tous les âges de l'Egliſe, qui ont tâché de renfermer leur esprit ſous ces masques ſpécieux, doit ſervir à nous convaincre de l'empreſſement que les Miniſtres de l'erreur ont toujours eu de faire entrer l'Impoſture dans les matiéres de Religion. Si elle a été d'un moindre uſage dans les Sciences humaines, c'eſt peut-être parce que les vérités n'en ſont pas ſi importantes que celles de la Religion. Car il ſuffit de connoître une partie des artifices de l'Esprit du menſonge pour juger que plus les vérités ſont de conſéquence, plus il fait d'effort pour leur ſubſtituer la fauſſeté en la couvrant de leur apparence.

Mais on peut dire qu'en fait de ſuppoſition d'ouvrages, jamais l'Impoſture n'a eu d'occaſion plus favorable pour ſupplanter la Vérité, que celle de la renaiſſance des Lettres, qui s'eſt faite dans les derniers ſiécles. Il s'agiſſoit de faire revivre les illuſtres Morts de l'Antiquité, & de déterrer leurs Ouvrages que la Barbarie avoit tenus enſevelis. Les Impoſteurs ne manquérent pas de profiter de la paſſion que le Public témoignoit pour voir reſſusciter ces morts par le bénéfice

néfice de l'Imprimerie. Les uns se mirent en tête, qu'après les recherches inutiles qu'ils avoient faites des vrais Auteurs, il ne seroit plus possible de découvrir la fourbe, & qu'ils pourroient sûrement faire passer les fantômes ou les masques de ces Auteurs pour eux-mêmes. Les autres ayant trouvé les squeletes, pour ainsi dire, ou les cadavres pourris de ces Auteurs, ont cru qu'il suffiroit pour les faire paroître vivans, de les animer de leur propre esprit, & d'entrer eux-mêmes dedans, pour les faire penser & les faire parler selon leur fantaisie. En quoi je trouve qu'ils n'imitent point mal ces *Brucolaques*, ou ces *Faux Ressuscités*, dont nous voyons des histoires assés étranges dans les Rélations qu'on nous a données en ces derniers siécles de la Gréce & des Isles de l'Archipel (1). On veut nous persuader que ces Brucolaques ne sont autre chose que des démons qui déterrent les corps morts, qui entrent dedans pour les animer, & qui les conservent dans un embonpoint trompeur, pour suspendre les effets de la corruption & de l'infection des corps. On ajoute que ces démons n'usent de cet artifice que pour imposer aux personnes de la connoissance de ces morts, & pour nuire au genre humain, non seulement par des séductions honteuses, mais par des violences qui vont souvent jusqu'au

1 Relat. de l'Isle de S. Iren. ou Theraſie ch. 15. par Fr. Richard.

qu'au meurtre des vivans. On prétend enfin qu'il n'y a point de remede plus fûr pour se garantir de ces cruelles & pernicieuses illusions, que de brûler ces corps morts, dont ces Esprits malfaiteurs abusent, & de dissiper leurs cendres au vent. Mais on peut dire que ce que nous estimons être fabuleux à l'égard des *Brucolaques*, s'est passé réellement à l'égard de cette espéce d'Imposteurs, qui ont cru que sous les noms spécieux des Auteurs véritables, & sous l'apparence de quelques restes de leurs ouvrages, ils pourroient nous imposer en toute assurance.

CHAPITRE XII.

11. Motif. *La Vanité, qui donne quelquefois le change à la Modestie, lorsqu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent par le moyen de leurs Ecrits.*
12. Motif. *La Médisance ou l'Envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise.*
13. Motif. *L'Impiété & le Libertinage.*
14. Motif. *Le Mouvement d'une pure gayeté de cœur.*

§. I. S'Il y a de la différence entre la gloire d'être Auteur, & celle de le paroître ou d'en porter la qualité, on ne peut disconvenir que ceux qui ne sont

ſont touchés que de la premiére, ne puiſſent ſe cacher par Vanité, en fuyant la ſeconde. C'eſt ainſi que la Vanité donne le change à la Modeſtie, de même que l'Orgueil à l'égard de l'Humilité en la contrefaiſant. A ce compte-là nous pouvons dire que c'eſt la vanité qui contrepeſe ordinairement les foibles des Auteurs qui expoſent leurs ouvrages au Public. D'un côté elle les porte à ſe produire, lorsqu'ils font paroître leur nom & leurs qualités, ou qu'ils donnent d'autres marques qu'ils jugent néceſſaires pour ſe faire connoître ; de l'autre, elle forme en eux une complaiſance ſecréte, lorsqu'ils ſe cachent, afin qu'ils puiſſent ſe glorifier d'être cachés. Et il faut avouer que cette eſpéce de gloire, toute extraordinaire qu'elle paroît, a ſes charmes & a ſes douceurs particuliéres, puisque le rafinement la fait attacher même à ſon ennemie, qui eſt l'obscurité.

Un Auteur (1) de ces derniers tems n'a pû s'empêcher de remarquer que c'eſt un motif de pure Vanité qui anime ceux qui prétendent ſe faire honneur d'une fauſſe Modeſtie, en ſupprimant leur nom. Il eſtime d'ailleurs que la fierté, qui empêche certains Auteurs de ſe montrer, n'eſt pas toujours malſéante, principalement dans un ſiécle auſſi éclairé & auſſi critique qu'eſt le nôtre, où il ſemble qu'on a vû commencer le dédain des Princes & des autres Perſonnes diſtinguées du commun

1 Le Pére Rapin Inſtruct. ſur l'hiſt. dans la Préface.

commun par leur rang, lorsqu'ils ont pris les noms de leurs domestiques, ou de quelques autres inférieurs, pour publier des ouvrages qu'ils ne jugeoient pas capables de rien ajouter à leur gloire.

Voyés ci-dessus.

§. II. III. Nous ne pouvons presque rien remarquer dans le motif que forme l'Envie de médire & de dire des injures impunément, qui ne se rapporte facilement au motif de la Crainte d'être découvert & puni. On en peut dire autant du motif de l'Impiété, qui porte les Athées & les Auteurs libertins à se cacher. Quand l'usage de toutes les Nations & de tous les âges du Monde seroit inconnu aux Ecrivains de ce caractére, il ne seroit pas possible que leur conscience les abandonnât jusqu'au point de les tenir dans l'insensibilité des dangers qu'ils pourroient courir, s'ils étoient découverts & reconnus.

§. IV. Enfin il peut y avoir un autre Motif de se cacher que je ne saurois appeller autrement qu'un Mouvement d'une pure gayeté de cœur. Souvent il est excité par un simple caprice d'imagination, & quelquefois par une rencontre formée du hazard. Il ne nous seroit pas aisé de rendre raison de ce Motif, parce que les Auteurs qu'il porte à se cacher, n'en ont pas ordinairement, ou ne la connoissent pas eux-mêmes, & que la fantaisie leur tient lieu de raison. Ils ne songent qu'au plaisir qu'ils trouvent à faire voir une chose dans une autre; ils n'ont point d'autre intention que de flater

ter leur propre esprit en le représentant sous une espéce étrangére, s'imaginant que ce qui n'auroit point la force de frapper l'esprit des autres par soi-même & à face découverte, seroit plus capable de le surprendre & de le toucher sous le masque & dans un habit emprunté.

TROISIEME PARTIE,

Contenant les maniéres différentes dont les Auteurs ont usé dans le changement des noms.

CHAPITRE I.

1. Maniére. *Changer son nom de famille en celui de quelque lieu*, 1. *en celui du pays natal*; 2. *en celui du lieu de la demeure*; 3. *en celui d'un fief ou seigneurie*; 4. *en celui du lieu du bénéfice qu'on posséde.*

Du nom du Pays natal.

§. I. QUoi qu'il n'y ait pas eu de déguisement dans la plupart des Auteurs qui ont quitté le nom de leur famille pour celui du lieu de leur naissance : il faut avouer néanmoins

1 Jean Charlier est infiniment plus connu par le nom de Jean Gerson à cause du village nommé Gerson où il naquit en Champagne près de Reims le 14. Decembre 1363. Il mourut à Lyon le 12. Juillet 1429.

2 ¶ Léandre Albert dans sa Description d'Italie est un des premiers qui nous ait appris que Bruno étoit le nom de famille de Léonard surnommé vulgairement d'Arezzo. Vivès pourtant, qui écrivoit quelques années

moins que ce changement a été l'une des plus grandes sources des erreurs où l'on est tombé touchant la connoissance des Auteurs. La raison qu'on en peut apporter vient du grand usage de cette pratique répandu parmi presque toutes les Nations civilisées. Avant l'établissement des surnoms, que nous pouvons appeller les noms de Familles, on n'avoit imaginé rien de plus commode pour la distinction des personnes, & sur tout des Auteurs d'un même nom, que le surnom du pays de leur naissance. Mais il est arrivé que ce qui devoit servir à distinguer les Auteurs, en a fait confondre quelques-uns, pour avoir été de même pays, & en a fait multiplier d'autres mal-à-propos, lorsqu'on leur a fait porter tantôt le nom de leur pays, & tantôt celui de leur famille.

Celui du pays est tellement devenu propre à certains Auteurs, que les endroits où on les trouve appellés de celui de leur famille, peuvent passer pour des piéges, qui sont quelquefois inévitables, même à ceux qui se croyent connoisseurs.

Ils connoîtront *Platine*, *Gerson* (1), *L. Aretin* (2), *Volaterran* (3), *Rhodigin*

années auparavant, a dit en deux endroits *Leonardus Brunus Aretinus.*

3 ¶ On pourroit croire que *Massei* seroit le nom de famille de Raphaël Volaterran, sur l'autorité de Léandre Albert qui compte parmi les Savans de Volterre *Rafaël Massei.* Mais Naude & plusieurs autres l'appelant *Maffei*, on opine que *Massei* est une faute d'impression.

gin (1), *Politien* : mais ils ne connoîtront peut-être pas *Saccus*, *Charlier*, *Brunus*, *Maffæus*, *Richier*, *Baſſus*; parce que Saccus a pris le nom de ſon village, qui eſt *Platine* (2); comme Charlier celui de *Gerſon*, & les autres de la même maniére.

Des Auteurs, que nous appellerons communément *Majoragius*, *Tritheme*, *Rhenanus*, *Scot*, *Anglus*, *Caroloſtad*, *Chaſtillon*, ou *Caſtiglione*, *Campanus*, *Remy*, *Roberval*, *&c.* du nom de leur patrie, ſeront long-tems en danger de paſſer pour des Auteurs différens de *Maria Comes* ou *Conti*, de *Jean Heidenberg*, de *Beatus Bildius*, de *Jean Duns*, de *Thomas Whitte*, d'*André Bodenſtein*, de *Lapus Biragus*,

1 ¶ Voyés la note ſur l'article 325. des Jugemens des Savans.

2 ¶ Un des premiers qui nous ait appris le nom de famille de Barthelemi Platine, c'eſt Octavio Ferrari dans la 9. de ſes Déclamations, intitulées *Proluſiones*, où parlant de ces fameux Humaniſtes à qui ſous le Pontificat de Paul II. l'amour de l'antiquité fit prendre des noms illuſtres, *ita Bartholomæus Saccus*, dit-il, *ſive ab hoc inſtituto, ſive aliunde, Platina eſt dictus*, en quoi néanmoins, ſi d'un côté il a fait plaiſir aux curieux de leur indiquer ce ſurnom *Saccus*, qu'ils ne connoiſſoient point, il ſe trompe de l'autre lorsqu'il a cru que le Barthelemi, dont il s'agit, trouvant le ſurnom *Platina* plus illuſtre que le ſurnom *Saccus*, avoit mieux aimé par cette raiſon être ſurnommé *Bartholomæus Platina* que *Bartholomæus Saccus*. Ce fut ſans affectation & purement à l'exemple de pluſieurs Auteurs ſes contemporains qu'il quitta ſon nom de famille pour prendre celui du lieu de ſa naiſſance. C'étoit un village proche de Crémone nommé en Latin *Platina*, qui n'eſt devenu illuſtre que parce que Barthelemi Saccus l'a rendu tel en voulant

agus, de *Jean Rouſſelet*, d'*Abraham Ravaud*, de *Gilles Perſonne*, *&c.* parce qu'on n'a pas eu aſſés de ſoin pour ſupprimer leurs noms de famille.

Les Auteurs Infidéles ou Mahométans ne donnent pas moins d'éxercice aux connoiſſeurs par la pratique d'un ſemblable uſage qu'ils ont introduit entre eux. Ceux que l'on connoit ſous les noms d'*Alcasvinus*, d'*Alfarabius*, d'*Alfraganus*, &c. nous font aſſés juger que c'eſt aux villes de Casbin, de Farab, de Fergan, &c. qu'ils en ſont redevables, auſſi-bien que de leur naiſſance : mais lorsqu'on trouve le premier appellé *Zacharie Ibn Muhammed Abu-Naſr* ou *Abunasra*, le troiſiéme *Muhammed Ibn Cothair* ou *Ketir*;

voulant être nommé uniquement *Platina*. Philelphe dans une de ſes Lettres, c'eſt la 36. du 13. livre, pour marquer l'origine du nom que s'étoit donné Platine, a cru devoir plutôt dire *Bartholomæus Platiensis* que *Bartholomæus Platina*. Naudé pag. 97. de la 2. édition de ſon Mascurat a fait mention du ſurnom *Saccus*, & dès l'an 1608. il parut à Francfort un Ouvrage de Platine in-4. *de Viro principe*, à la tête duquel l'Auteur eſt nommé *Baptiſta Saccus Platina*. Sur quoi je conviens que *Saccus* étoit ſon nom de famille, comme *Platina*, en Italien *Piadena*, celui de ſon payis, mais que *Baptiſta* ait été ſon nom de batême, c'eſt dequoi je ne conviens nullement. La mépriſe vient de ce que le B. initial, trouvé ſeul dans la plupart des manuscrits, a été mal interprété *Baptiſta*, au lieu de *Bartholomæus*. Platine lui-même en deux de ſes Lettres, inſérées parmi celles de Jaques Cardinal de Pavie, prend le nom de Barthelemi. A l'égard de *Baſſus*, qu'on a pris mal-à-propos pour le nom de famille de Politien, je ne répeterai point ce que j'en ai dit plus haut dans quelqu'un des articles où il eſt parlé de ce grand homme.

tir; on ne se souvient pas toujours d'Alcas vin, d'Alfarabe, d'Alfragan, &c. J'en dis autant des Auteurs Juifs que l'on trouve dans le même cas. L'exemple du Rabin *Alphes* que la mémoire me fournit maintenant nous tiendra lieu de production pour les autres de la même catégorie. On sait que le Rabin Isaac ne porte ce nom qu'à cause de la ville de Fez en Mauritanie dont il étoit natif.

Les embarras que produit cette diversité de surnoms peuvent contribuer à faire moins regretter la perte qu'on a faite des vrais noms d'un grand nombre d'Auteurs que nous ne connoissons plus que par celui de leur pays. Il semble qu'on soit en sûreté contre l'erreur lorsqu'on sait qu'on n'est point en danger de trouver marqués de deux noms différens de Auteurs, tels que *R. de Sorbonne*, *P. de Apono*, *Guill. Ockam*, *Pierre d'Ailly*, *Nic de Clemangis*, *Gabriel Byel*, *le Cardinal Cusan*, *Ambroise Calepin*, *Antoine de Nebrisse*, *André Alciat*, *J. Cardan*, *Sleidan*, *P. Marsus*, *Seb. Minturne* (1), *M. Antoine Muret*, *G. Cassander*, & tant d'autres qui se présentent en foule, mais seulement sous le nom du lieu de leur naissance, après avoir entiérement supprimé celui de leur famille.

Mais cet usage qui n'a rien que de très-indif-

1 ¶ Baillet en écrivant *Seb. Minturne* fait voir qu'il a cru que *Sébastien* étoit le nom de batême de *Minturne*, en quoi il s'est trompé. *Antonio* étoit le nom de batême de cet Auteur, *Sebastiani* son nom de famil-

ndifférent en ſoi n'a pas laiſſé de donner ieu au déguiſement de pluſieurs de nos Pſeudonymes. Ceux qui n'ont été conus que ſous le nom de leur famille, & qui ont eu envie de ſe cacher dans quelques-uns de leurs Ouvrages, ont jugé qu'ils ne risqueroient rien en prenant le nom de leur pays, parce qu'un nom de cette espéce n'étant propre à perſonne en particulier, convient également à tous ceux d'un même pays. C'eſt ce qui a donné occaſion à tant de masques d'Auteurs du nom de *Gallus*, de *Francus*, de *Celta*, de *Belga*, de *Pariſius*, de *Vanden-Brugge*, de *Germanus*, de *Bohemus*, de *Pannonius*, de *Rhætus*, de *Britannus*, d'*Hibernus*, ſous lesquels divers Auteurs ſont demeurés couverts étant connus ſous d'autres noms. Comme tous ces noms de pays ſont d'un uſage commun à pluſieurs, de même que les termes appellatifs, on ne s'étonnera point que les Auteurs qui les ont employés, ayent été moins ſuspects de déguiſement que ceux qui y ont cherché de la ſingularité ou du rafinement. Si le jeune Barclay s'étoit appellé ſimplement *Scotus*; ſi le Pere Van Teylingen s'étoit appellé *Batavus* ou *Hollandus*, l'un & l'autre auroient ſans doute frappé moins fortement l'imagination de leurs Lecteurs. Mais parce que l'un s'eſt

famille, *Minturno* un ſurnom tiré de *Minturna* lieu de ſa naiſſance. Voyés la note ſur l'art. 1057. des Jugemens des Savans,

s'eſt appellé *Luſininus*, & l'autre *Amſtelius*, la curioſité a fait enfin découvrir qu'il y avoit eu de l'affectation & du tour d'esprit dans cette maniére d'exprimer leur pays.

Du nom de la demeure.

§. II. Les Auteurs qui ſe ſont appellés du nom des lieux où ils faiſoient leur demeure ordinaire n'ont peut-être jamais ſongé à mettre le trouble dans la République des Lettres. Mais on peut dire que ſans leur participation, & peut-être même contre leur intention, il s'eſt trouvé quelquefois du désordre & de la confuſion dans la maniére de les faire connoître au Public, ſur tout lorsqu'ils ont été ſurnommés différemment, tantôt du lieu de leur naiſſance, & tantôt de celui de leur demeure. C'eſt un inconvénient auquel les Anciens n'ont pas moins donné d'occaſion que les Auteurs du moyen âge.

Nous voyons que *Theodorus Rhodius* eſt appellé auſſi *Theodorus Gadaræus*; Gadare étoit le lieu de ſa naiſſance & Rhode celui de ſon ſéjour (1). Sans cette connoiſſance, on eſt en danger d'en faire deux Auteurs différens comme il eſt arrivé au ſujet d'*Apollonius Rhodius* l'Auteur des Argonautiques. Il eſt ſurnommé l'*Egyptien* par Théophile Evêque d'Antioche (2), *Alexandrin* par Suïdas, *Naucratique* par Elien & Athenée. Le dénouement de ces difficultés eſt qu'Apollo-

1 Quintil. lib. 3. Inſtit. c. 1.
2 Lib. 3. ad Autolyc. poſt Juſt. M. Opera.

nius étoit natif de Naucratis en Egyp-
, qu'il avoit demeuré quelque tems à
lexandrie, & qu'il s'étoit enfin retiré à
hode où il profeſſa la Rhétorique, &
equit le droit de Bourgeoiſie (3). Quel
oyen de ſe mettre à l'épreuve de la
rpriſe dans une ſi grande confuſion,
uis qu'un homme auſſi clairvoyant qu'é-
oit Meurſius dans la connoiſſance des
uteurs Grecs, n'a pû s'en défendre,
orsqu'il a pris *Apollonius Alexandrinus* &
pollonius Rhodius pour deux Auteurs dif-
érens ? J'ajouterai encore l'exemple de
Denys le Grammairien dont Suidas fait
nention dans ſon Lexicon. Cet Auteur
'appelle indifféremment *Dionyſius Thrax*,
Dionyſius Alexandrinus, & *Dionyſius Rho-
lius*. Si Strabon n'y a pas été trompé,
e qu'il en a dit a été capable d'en trom-
er d'autres, lorsqu'il a écrit (4) de ce
Denys & d'Apollonius, qu'ils étoient
ous deux *Alexandrins*, mais que l'on ne
aiſſoit pas de les nommer *Rhodiens*. Par-
ni les Chrétiens nous voyons que *Cle-
nent Alexandrin* eſt appellé quelquefois
Clement Athenien, parce qu'Athénes étoit
e lieu de ſa naiſſance.

Les Auteurs & particuliérement les
Sophiſtes qui ſemblent être plus ſuscep-
ibles de vanité que les autres quittoient
volontiers le nom qu'ils avoient reçû
d'abord du lieu de leur naiſſance pour
prendre

3 Voſſ. de Hiſtor. Græc. l. 1. c. 16. p. 101.
4 Lib. 161. Geogr.

prendre celui de quelque ville célébre dans la penſée que cela pouvoit donner un nouvel éclat à leur réputation. C'eſt pourquoi Nicolas de Damas prétendoit ſe faire un mérite de la modeſtie qu'il avoit euë de ne pas prendre un nom d'une ville plus illuſtre qu'étoit celle de ſa naiſſance (1). Il ſe moquoit des Sophiſtes de ſon tems qui achetoient le droit de pouvoir ſe nommer *Atheniens* ou *Rhodiens*, à cauſe de l'obscurité de leur patrie. Il ajoute dans ce qui nous reſte de ſes Ouvrages que quelques-uns avoient porté la folie & la vanité juſqu'à compoſer des Livres entiers pour perſuader au Public qu'ils n'étoient point du lieu où on les avoit vû naître, mais de quelqu'une des premiéres & des plus anciennes villes de la Gréce, & il ne met point de différence entre ceux qui renoncent leur patrie pour ſon peu de nom & ceux qui ont honte d'avouer leurs parens pour leur pauvreté. Auſſi voyons-nous que Joſeph l'Hiſtorien des Juifs (2) vouloit faire un crime à ſon Adverſaire Apion le Grammarien de ce qu'étant d'Oaſie en Egypte, il ſe faiſoit nommer *Alexandrin* du lieu de ſa demeure comme s'il eût voulu abjurer ſa patrie & ſa parenté.

Les Auteurs du moyen âge (3) n'ont pas été plus ſcrupuleux ſur cette pratique;

1 Excerpta per Conſtantin. Porphyrogen. de virtii & virtut. p. 422. édition. Valeſ.
2 Lib. 2. contra Apion.

ue; & perſonne ne s'eſt encore aviſé de
es taxer de vanité ou d'ingratitude en-
ers la Patrie. On n'a jamais eu cette
enſée ni de *S. Antoine de Pade* ou *Pa-
ouë*, ni de *Vincent de Beauvais*, ni de
lusieurs autres Religieux, qui n'ont point
ait difficulté d'adopter les noms des lieux
e leur demeure ; & l'on n'a point dû
bliger ces pieux Perſonnages à ſe ren-
re garants de l'erreur de ceux qui ont
ris *Ant. Ulyſſiponenſis*, & *Vinc. Burgun-
us* pour des Auteurs différens de S. An-
oine de Pade & de Vincent de Beau-
ais.

§. III. La maniére de ſe nommer du nom des Terres que l'on poſſéde n'étoit oint connuë aux anciens. C'eſt un u-age que la multiplication des enfans & a propagation des familles ont établi dans es ſiécles poſtérieurs. Depuis on a vû e ſimples acquiſitions, de ſimples con-rats de vente produire le même effet, & donner le droit de prendre le nom a-ec la jouïſſance ou les prétentions de a Terre. Les Auteurs ne ſe ſont pas liſtingués du reſte des hommes en ce oint, & ceux de France plus que tous es autres, pour ſe conformer à l'uſage le la Nation, ont toujours eu ſoin de nettre à la tête de leurs Livres les noms le Fief & de Seigneurie qui ſervoient à es faire connoître dans le monde. Mais plusieurs

Du nom de Fief ou de Seigneurie.

s Voſſ. de Hiſt. Græc. l. 2. c. 7. Jonſ. de Phil. Hiſt. l. 1. c. 2.

plusieurs pour s'être contenté de mettr en d'autres rencontres le nom seul d leur famille, ou pour n'avoir pas toujour été uniformes dans la maniére d'énon cer les deux noms ensemble, ont donn lieu à diverses mépriſes, ſur tout parm les étrangers, qui ont été obligés de le citer en Latin, ou qui n'ayant pas un connoiſſance ſuffiſante de nos uſages ont pris le nom moins connu pour ce lui qui ſervoit ordinairement à nomme ces Auteurs. C'eſt ce qui fait que dan les écrits de ces étrangers (1), on trou ve par éxemple comme deux Auteurs dif férens l'un de l'autre, *Monſieur du Ples ſis* & *Philippus Mornæus*; *Monſieur de Me ziriac* & *Claudius Gaspar Bachetus*; *Mon ſieur des Bordes* & *Joſias Mercerus*; *Mon ſieur de Boisrobert* & *Franciscus Metellus Monſieur de la Chambre* & *Marinus Cu ræus*; *Monſieur du Cange* & *Carolus Fres næus*

1 Draud. & alii.

2 ¶ Savoir Nicolas Pithou Sieur de Chamgobert fils de Pierre Pithou, du premier lit, & le célébr Pierre Pithou Sieur de Savoie fils auſſi de Pierre Pi thou, mais d'un ſecond lit.

3 ¶ Il entend Jaques de Sainte-Marthe, oncle d Scévole. Il eſt dit pag. 226 du Menagiana tom. 2 que ce Jaques de Sainte Marthe eſt appelé dans l 52. Epitre de Nicolas de Nancel datée du 22. Septem 1587. Mr. de Sainte-Marthe de la Guéritiére. O ne l'appeloit donc plus alors de *Chandoiſeau* : c'eſ ainſi que ce mot doit être écrit, parce qu'il vient d l'ancien mot Gaulois *Cande* qui de même que *Cand* & *Condé* marque la ſituation de quelque lieu prè d'un confluent. *Candoiſeau* eſt un diminutif formé d *Cande* par extention. Au lieu de *Candoiſeau* on a dan la ſuite prononcé *Chandoiſeau*. La Roche-Maillet dans la Vie de Scévole de Sainte Marthe n'écrit pas autre-
ment

eus ; & grand nombre d'autres noms, ont la duplicité eſt un piége pour les trangers, quoique les Auteurs qui les nt portés n'ayent jamais ſongé à ſe caher ou à ſurprendre les autres. Quelues-uns de nos François, quoique plus ccoutumés à cet uſage, n'ont pas laiſſé e ſe trouver quelquefois la duppe de cete diverſité. Ils n'ont pas ſû tous que Mr. de *Champ-Gobert* & que Mr. de *Saoie* fuſſent les mêmes que deux de Meſieurs *Pithou* (2); que Mr. de *Chantiſeau* fût l'un de Meſſieurs de *Sainte Marthe* (3); que le Sieur *des Eſſarts* fût e même que le Sieur *Herberay*; que le ieur *du Foſſé* fût le même que *Robert Eſtienne* le jeune (4); que le Sieur *de Beſſy* fût le même que Mr. *Frenicle*; que e Sieur *du Sauſſay* fût le Sieur *de l'Etoie*; que le Sieur *de la Popeliniere* fût le Sieur

nent ce mot, qui ne vient pas du *chant des oiſeaux* comme l'a cru Baillet. Ménage fondé ſur un paſſage de l'Auteur de la Vie de S. Romain le derive du Latin *Condere*, parce que dans un confluent une riviére ſe cache dans l'autre. Mais *Cande*, *Candé* & *Condé*, dans les endroits où il n'y a point de confluent, ne viendroit il pas de *Candetum* ancien mot Gaulois mentionné dans Columelle?

4 ¶ Robert Etienne 2. du nom, frére de Henri, fut pére d'un autre Robert, & d'un Henri, qui fut pére d'un Henri Etienne Ecuier Sieur des Foſſez, Auteur d'un mauvais livre intitulé l'*Art de faire des Deviſes*, imprimé à Paris in-8. chés Jean Paſlé 1645. Cet Henri Etienne Sieur des Foſſez, etoit, comme on voit, petit-fils de Robert 2. & neveu de Robert 3. leſquels Roberts n'ont point eu le nom de *du Foſſe*.

Sieur *Voyſin*. Et nous avons vû en ces derniéres années diverſes perſonnes qui ont fait difficulté de vouloir confondre Mr. *de S. Amant* avec Mr. *Triſtan* (Jean); Mr. *de S. Sorlin* avec Mr. *des Mareſts* (Jean); Mr. *de Gomberville* avec Mr. *le Roy* (Marin); Mr. d'*Andilly* avec Mr. *Arnaud* (Robert); Mr. *Despreaux* avec Mr. *Boileau* (Nicolas), &c. parce qu'effectivement il s'eſt trouvé d'autres Triſtans, d'autres des Mareſts, d'autres le Roy, d'autres Arnauds & d'autres Boileaux qu'eux qui ont vécu en même tems dans la République des Lettres.

Nos Auteurs déguiſés ont cru pouvoir profiter de la liberté où l'on eſt de prendre de ces noms de Fief ou de Seigneurie pour ſe cacher, principalement lorſqu'ils n'étoient connus dans le monde que ſous le nom de leur famille. C'eſt ainſi que le Juriſconſulte Fr. Hotman s'eſt appellé Fr. *Villierius*, quoique ſon fils ſe ſoit appellé depuis *de Villiers* ſans déguiſement. C'eſt ainſi qu'on a vû Henri Eſtienne caché ſous le nom du Sieur *de Griere*; Noël du Fail ſous celui du Sieur *de la Heriſſaye*; Guillaume de la Taiſſonniere ſous celui du Sieur *Chanein de la Tour des Moles*; Mr. Triſtan de S. Amant ſous celui du Sieur *Crapin*; Mr. le Roy ſous celui du Sieur de *la Tour*; Mr. Thomas ſous celui du Sieur *de la Motte*, &c.

Du nom du lieu de Bénéfice.

§. IV. Enfin l'on peut compter parmi les noms de lieux ou de pays ſubſtitués à ceux de la famille ceux que les Auteurs

urs ont retenus du lieu de leurs Béné-
ces. Mais ces noms loin de contribuer
cacher ces Auteurs, ſemblent n'avoir
é pris que pour les faire connoître en-
ore avec plus d'éclat que n'auroient
it ceux de leur famille, ſur tout lors-
ue ceux-ci ſe ſont trouvés de moindre
nom que ceux des Evêchés ou des Ab-
ayes conſidérables.

Mais parce qu'il n'en eſt pas des Bé-
éfices comme des Fiefs & des Terres
éréditaires, il ſera toujours à craindre
ue ceux des Prélats, des Abbés & des
rieurs qui n'ont pas eu ſoin de joindre
nom de leur famille à celui de leur
énéfice, ne donnent occaſion à quel-
ue déſordre dans le diſcernement des
uteurs. C'eſt ce qu'il ſera plus dif-
cile d'éviter à l'égard des Bénéfices qui
nt été poſſédés par plus d'un homme
e Lettres de l'eſpéce de ceux qui ſe
nettent au rang des Auteurs.

Il en pourroit auſſi arriver principale-
nent chés les Etrangers, tant par la per-
nutation que par la pluralité de ces Bé-
néfices. Car enfin les étrangers qui ne
ſauront pas l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de
France en ces derniers tems, ne devine-
ront peut-être pas que Mr. *du Puy*, Mr.
l'*Evreux*, & Mr. *Maupas du Tour* ne font
qu'un ſeul Auteur; que Mr. *de Graſſe*,
Mr. *de Vence*, & Mr. *Godeau* n'en ſont
pas trois; non plus que Mr. *de Coûſe-
rans*, Mr. *de Toulouſe* & Mr. *de Marca*
qui eſt mort Archevêque de Paris. Ils-
ne ſeront pas obligés de ſavoir que Mr.

de Thiron n'eſt autre que Philippes des Portes Abbé de deux autres lieux différens de Thiron. Pour Mr. l'Abbé *de Villeloin* on n'eſt pas fort en danger de le diviſer d'avec Mr. l'Abbé de Marolles; mais nous connoiſſons des gens qui ont cru ſur la foi de la diverſité des noms que l'Abbé d'*Aubignac* étoit différent de l'Abbé Hedelin, l'Abbé de *S. Germain* de l'Abbé de Morgues, le Sieur *Melroſe* du fameux Caramuel, le Sieur de *S. Laurent* de Hugues Feuillet, &c. Ces Auteurs nous auroient garantis de cet embarras s'ils ne s'étoient fait appeller que d'un ſeul nom. Conrad de Lichtenau a été plus de trois cens ans inconnu parmi les gens de Lettres, quoiqu'il ait paſſé durant tout ce tems pour un des Hiſtoriens d'Allemagne les plus connus ſous le nom de l'Abbé d'*Ursperg* (1). Perſonne ne l'a coupé en deux, parce que perſonne n'avoit ouy parler de *Conrad de Lichtenau*. Mais d'un autre côté *Philippus ab Eleemoſynâ*, qui d'Archevêque de Tarente étoit devenu Moine de Clervaux ſous S. Bernard, puis Abbé de l'Aumône au Diocèſe de Chartres (2), a été confondu long-tems avec *Philippus ab Eleemoſynâ* Abbé de Bonne-Eſpérance aux Pays-bas de l'Ordre de Prémontré, parce qu'il n'a point pris d'autre

1. Aversperg. Abb. de Prémontré Diocèſe d'Ausbourg.

2 Aujourd'hui le petit Ciſteaux.

3. ¶ Il étoit d'autant plus aiſé de confondre ces deux

d'autre nom qui fût propre à le distinguer d'avec celui-ci (3).

Mais ces inconvéniens ne nous empêcheront pas de reconnoître que les noms pris du lieu des Bénéfices que l'on possède, n'ont jamais été commodes pour déguiser les Auteurs, sur tout lorsqu'ils sont assés considérables pour donner quelque rang de distinction. Néanmoins lorsque ces lieux sont obscurs ou sans éclat, les Auteurs n'ont point fait difficulté de les prendre, pour se cacher en supprimant ceux qu'ils portent ordinairement. Par cette raison Mr. *le Prieur de Bolleville*, qui vient de se mettre au rang des Auteurs, n'auroit peut-être jamais trahi Mr. Simon, si ses Lecteurs n'avoient pas trouvé encore autre chose que le Prieuré de Bolleville au pays de Caux, qui convînt à Mr. Simon dans le livre qui porte ce nom inconnu.

CHA-

deux *Philippes ab Eleemosyna* qu'ils étoient contemporains. Cet inconvenient a cessé depuis l'an 1620. que les Oeuvres *Philippi, Abbatis Bona Spei* furent imprimées à Douai *in-fol.*

CHAPITRE II.

2. Maniére. 1. *Prendre le nom d'autrui pour se déguiser, sans faire injure à la personne dont on l'emprunte.* 2. *Défense de cette pratique contre un Auteur déguisé.* 3. *Emprunter des noms heureux, des noms de crédit & d'autorité.* 4. *Prêter son nom aux Auteurs pour de l'argent.*

§. I. IL semble que les noms d'autrui, qui servent à cacher les Ecrivains, ne doivent point passer pour des masques d'Auteurs, lorsqu'on ne les employe pas contre le gré de ceux dont on les emprunte, s'ils sont encore vivans, ou pour faire tort à leur mémoire, s'ils sont morts. Je parle suivant la pensée de ceux qui veulent que l'on traite le terme de masque avec la derniére rigueur, & qui prétendent que l'usage des masques n'a été inventé que pour avoir la licence de médire & de déchirer impunément la réputation des autres (1). Mais depuis que l'usage en est devenu plus honnête, on peut dire qu'il n'y a plus de deshonneur à prêter son visage & son nom pour des sujets légitimes, lorsqu'il n'y va point du préjudice de la vérité, ou de la charité, ou même de la bienséance.

§. II. Un Auteur déguisé sous le nom de

1 Sirm. Antirrh. 2. pag. 4.

de P. Aurelius, que le Pere Sirmond a pris pour Mr. Aubert, s'eſt beaucoup échauffé à nous perſuader qu'il eſt moins permis de prendre le nom d'autrui pour ſe cacher, que d'en feindre un qui ne convienne à perſonne (2). On ne peut nier qu'il n'ait eu raiſon de ſoûtenir qu'un Auteur n'eſt pas moins masqué ſous un nom emprunté & fait pour un autre, que ſous un nom forgé à plaiſir & par quelque caprice d'imagination. Mais c'eſt par un zèle outré qu'il a prétendu blâmer cette pratique dans ſes Adverſaires, & l'on ne doute pas qu'il n'ait pouſſé ſa Rhétorique trop loin, lorsqu'il a fait tourner ſes Antithèſes contre eux à l'avantage de ceux qui en ont uſé autrement pour ſe déguiſer. *Hoc enim*, dit-il, *inter vos & alios intereſt, quod aliorum larvæ inanes & emortuæ ſunt: veſtræ vivunt & ſpirant. Aliæ ludicram nescio quam veritatis imaginem habent: veſtræ homines ipſos in larvas vertunt, & ad fallendum ipſâ quodammodo veritate abuntur.*

Si cet Auteur a prétendu blâmer cette pratique ſans diſtinction des motifs & ſans éxamen des raiſons, il s'eſt jetté lui-même dans le tort où il a voulu faire tomber ſes Adverſaires. Il devoit conſidérer qu'il y a ſouvent eu des raiſons très-honnêtes & très-légitimes d'emprunter les noms d'autrui.

Combien a-t on vû de Parties parfaitement

2 Orthod. part. 1. pag. 504.

ment instruites de leur procès, ayant le talent d'écrire, dresser leurs Mémoires & leurs Factums, & les publier sous le nom de leurs Avocats? S'est-on jamais avisé d'y trouver à redire? En a-t-on discontinué l'usage jusqu'ici?

Combien de Controversistes, qui après avoir travaillé avec succès à la conversion des Grands de l'un & de l'autre sexe, ont publié sous les noms de quelques-uns de ces illustres Convertis les Motifs de leur retour à l'Eglise, les Expositions de leur Foi, ou les Rélations de leurs conversions?

Combien d'occasions s'est-il trouvé auxquelles les Défenseurs de la vérité, ou d'une bonne cause, auroient couru risque de la liberté, ou de la vie même, s'ils n'avoient eu recours à cet artifice innocent? Je ne veux alléguer à P. Aurelius que l'éxemple de Nicolas Harpsfeldt, retenu dans les prisons d'Angleterre pour la Foi Catholique. Il lui en auroit coûté la vie, s'il avoit fait imprimer son livre (1) sur les lieux; & il ne lui auroit peut-être pas été possible d'en cacher l'Auteur, quand il se seroit rendu Anonyme. Il ne se seroit pas rendu moins suspect en feignant un nom qu'on n'eût pû attribuer à personne. Mais ayant trouvé

1 ¶ C'étoient six Dialogues. Alanus Copus les publia sous son nom in-4. ches Plantin 1566. mais afin de ne point passer pour un plagiaire, il fit mettre au bas du sizième dialogue dix lettres capitales: A. H. L. N. H. E. V. F. A. C. qui ont été ainsi expliquées: *Auctor hujus libri Nicolaus Harpesfeldus: edidit vivo*

vé moyen d'envoyer ſon ouvrage à ſon ami Alanus Copus, qui étoit en exil hors de l'Angleterre, il le pria de le faire imprimer ſous ſon nom dans un pays Catholique, afin que le nom de Copus, qui étoit connu en Angleterre, pût détourner le ſoupçon de ſa perſonne. Ce qui lui réuſſit.

Blâmera-t-on des Auteurs qui voulant laiſſer voir le jour à des ouvrages qui n'ont pas de rapport à leur profeſſion, ont emprunté les noms des perſonnes qui étoient de la profeſſion ; ſur tout lorsqu'on avoit leur conſentement, & qu'il s'agiſſoit de leur faire honneur ? S'eſt-il trouvé rien de plus innocent que la conduite de deux Magiſtrats illuſtres (2), qui ont mis le nom d'un Jardinier à un livre du jardinage, qu'ils avoient fait durant leurs récréations?

Mais s'il falloit juſtifier cet uſage par les éxemples de ceux qui ont pris le nom d'autrui avec des raiſons légitimes, on peut dire que leur nombre & leur poids ſeroit capable d'accabler ceux de l'opinion contraire. Nous ne leur alléguerions pas l'éxemple de Jacob, qui prit le nom d'Eſaü en une occaſion qui étoit la plus importante de ſa vie pour recevoir la bénédiction paternelle: parce qu'ils nous

vero eum Alanus Copus. Voyés Pitſeus pag. 780 & 781.

2 ¶ Guillaume de Lamoignon premier Préſident du Parlement de Paris, & Olivier le Fevre d'Ormeſſon Maitre des Requetes Intendant d'Amiens & de Soiſſons, mirent le nom de Le Gendre Jardinier au livre qu'ils avoient fait du jardinage.

nous repliqueroient sur l'heure, que Jacob n'avoit pas pris le consentement de son frére, & que cet exemple seroit inutile à notre sujet. Mais que pourroient-ils opposer aux exemples d'une infinité d'Auteurs anciens & modernes, Séculiers & Réguliers, & en particulier à ceux des PP. Jésuites, des PP. de l'Oratoire, de MM. de Port-Royal, qui ont mis sans scrupule le nom de leurs confréres, de leurs parens ou de leurs amis à la tête de leurs Ouvrages, sans que ceux-ci ayent formé aucune plainte contre cette liberté.

Emprunter des noms heureux, &c.

§. III. S'il y avoit quelque chose à redire dans la conduite des Auteurs qui se couvrent du nom d'autrui, il semble que cela ne devroit arriver que dans le cas de supposition ou d'imposture. Mais il y auroit de la dureté à faire passer toutes les suppositions de cette nature pour autant de crimes.

Lorsque la supposition est de nulle importance pour la réputation de la personne dont on prend le nom, ou pour la matiére de la chose qui lui est supposée.

Lorsqu'on n'employe le nom de quelque personne de mérite ou de réputation, que pour tâcher de l'imiter, ou de representer ses sentimens.

Lorsqu'on n'a point eu d'autre intention que de donner à son Ouvrage quelqu'un de ces noms heureux des Anciens, qu'on

1 ¶ Gilles Personne dit Roberval.
2 ¶ François Viete.

qu'on croit pouvoir tenir lieu de bons augures.

Lors enfin qu'on n'a songé qu'à procurer plus de crédit & d'autorité à son Ouvrage, sans abuser d'ailleurs ni du nom qu'on emprunte, ni de l'attente d'un Lecteur: on peut dire que la supposition d'un nom d'autrui n'a rien de plus criminel que la fiction d'un nom qui n'appartiendroit à personne.

C'est par quelqu'une de ces considérations que j'ai crû devoir ôter du nombre des Imposteurs divers Auteurs déguisés sous les noms des Anciens dans le Recueil des Pseudonymes ; lors qu'il m'a paru que leur conduite n'avoit pas été tout-à-fait sérieuse sous ces apparences trompeuses, & que leur dessein n'avoit pas été d'imposer jusqu'à la fin aux esprits des Lecteurs qu'ils vouloient tenir dans la suspension.

Les égards que j'ai eus pour le mérite d'un célébre Mathématicien de nos jours (1), m'ont porté à le considérer sous le nom d'*Aristarchus Samius*, de la même maniére que nous envisageons d'autres Mathématiciens de ces derniers siécles sous les noms d'*Apollonius Gallus* (2), d'*Eratosthenes Batavus* (3), &c. quoique notre Mathématicien eût dû à leur imitation appeller son Aristarque, *Gallus* plutôt que *Samius*, pour aller au devant de l'imposture.

Il

3 ¶ Willebrordus Snellius,

Il eſt encore moins difficile de juſtifier un Auteur moderne qui nous a voulu repréſenter la Morale de Gerſon ſous le nom de *Joann. Charlierius.* Quoi qu'il ait emprunté ce nom de Gerſon même, il ſuffit qu'il n'en ait pas emprunté le tems ni les autres circonſtances qui auroient pû ſervir à le faire confondre avec le vrai Gerſon.

Nous en pourrons dire autant en faveur d'un *Jean Reuchlin* ſecond du nom (1), qui ſort actuellement de la preſſe. Il n'y a point d'apparence que ſon Auteur ait voulu ſuppoſer au vieux Reuchlin, dit Capnion, qui vivoit à la fin du quinziéme ſiécle (2), les choſes qu'il a écrites contre un Adverſaire qui pourra vivre, Dieu aidant, pluſieurs années dans le dix-huitiéme ſiécle. Il ſuffira, pour nous faire demeurer dans cette penſée, de remarquer que le jeune Reuchlin n'a écrit ni en Allemand ni en Latin: mais que ſon original eſt en une langue que le vieux Reuchlin ne ſavoit point parler.

Prêter ſon nom pour de l'argent.

§. IV. Depuis que l'interêt eſt entré parmi les conſidérations qui ont fait prendre la plume aux Auteurs, on ne doit plus être ſurpris que l'Amour de l'argent ait pû faire des transactions avec l'Amour de la gloire. Il n'eſt point ſans éxemple que des gens curieux de cette prétenduë gloire qui s'attache à la qualité d'Auteur

1 ¶ Richard Simon.

2 ¶ Il vivoit encore en 1522, étant mort le 30. Juillet

d'Auteur ayent négocié avec les véritables Auteurs pour acheter des Ouvrages tout faits, & payer le droit d'y mettre leur nom. On ne peut nier que les personnes qui sont entrées dans un commerce de cette nature, n'en ayent usé au moins avec plus de conscience que les Plagiaires, qui ne font pas difficulté de voler les Ouvrages d'autrui, & de les payer en injures. C'est en quoi je les trouve plus heureux qu'une Dame de qualité, à qui j'ai ouï désirer il y a quelques années qu'il lui fût permis d'acheter des enfans pour s'épargner la peine d'en faire.

Un Auteur qui se dépouille volontairement de la propriété de son Ouvrage en vendant sa qualité d'Auteur, ne reçoit aucune injure lorsqu'il en reçoit l'argent: & je ne doute pas que plusieurs de nos Ecrivains mal-aisés ne donnassent souvent des preuves de ce que je dis, s'ils trouvoient souvent des Traitans pour écouter efficacement leurs propositions.

S'il étoit vrai que Nic. An. Stelliola eût reçû 100. piastres de *Ferrante Imperato* pour donner à celui-ci la permission de mettre son nom à l'Histoire naturelle qu'il avoit composée touchant les métaux, les minéraux, les pierres, les plantes & les animaux, Stelliola auroit eu tort de vouloir revendiquer son Ouvrage, à moins que de restituer les 100. piastres.

Juillet de cette année-là, comme en font foi les Inscriptions de Pierre Apien page 459.

piastres. Les Critiques feroient de leur côté une injustice à l'Imperato de le troubler dans la possession de ce livre où il se trouveroit être de bonne foi par sa convention (1). Leur censure auroit plus de lieu sur ceux qui achétent les Ouvrages manuscrits des Auteurs après leur mort, afin de les publier sous leur nom, après avoir transigé de la réputation des défunts avec leurs héritiers. Il n'en est pas toujours de ces sortes de Postumes comme des Orphelins à qui la bonne Police ne manque pas de procurer des Tuteurs capables de leur tenir lieu de Peres. Si l'Auteur défunt n'a point d'autres amis que des héritiers qui sont sans Lettres, & qui ne sont occupés que de la vûë de leurs propres interêts, ses Ouvrages postumes courent risque de ne connoître jamais leur Pere, & de porter le nom d'un étranger s'ils viennent à voir le jour.

Mais toute irréguliére que paroît la passion de porter la qualité d'Auteur en achetant le droit de mettre son nom à l'Ouvrage d'autrui, elle n'est pas encore si extraordinaire que celle qui soutient les Auteurs dans la composition d'un Ouvrage jusqu'à sa fin, mais qui les abandonne lorsqu'il s'agit d'y mettre leur nom. Quand des Ecrivains de ce caractére réussissent à faire des livres, ils rencontrent toujours des personnes assés généreu-

1. ¶ Placcius page 379. *de Pseudonymis* n. 1430. rappor-

néreuſes pour leur prêter leur nom gratuitement. Mais il faut avoir l'ame auſſi haute qu'étoit celle du Cardinal de Richelieu pour vouloir acheter même le nom d'autrui.

Donner de l'argent pour paroître Auteur d'un livre qu'on a fait c'eſt une double miſére qui ne manque pas d'être ſouvent ſiflée par ceux qui trouvent encore la condition d'un Auteur trop miſérable lorsqu'ils n'y donnent que du tems. Mais recevoir de l'argent pour paroître Auteur d'un Livre qu'on n'a pas fait, c'eſt une bonne fortune qui paroîtra double à ceux qui font conſiſter le bonheur de ce monde à recueillir les fruits des travaux d'autrui. Le dernier des hommes pour le rang, & le plus ignorant pour la capacité peut arriver tous les jours à ce double bonheur ſans paſſer par aucun dégré, pourvû qu'il ait un nom qu'il puiſſe prêter, & une main pour recevoir de l'argent.

Mr. Chapelain qui étoit Pariſien, de l'Académie Françoiſe, & qui portoit la qualité de Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, n'étoit aſſurément ni le dernier ni le plus ignorant des Hommes. Il n'avoit beſoin ni du travail ni de la bourſe d'autrui pour s'établir dans la réputation que ſon mérite perſonnel lui avoit acquiſe. Cependant il eut un jour la confuſion de ſe voir tenté ſur ce ſujet par le Cardinal de

rapporte ſur ce fait toutes les opinions pour & contre.

de Richelieu, qui le fit prier de lui prêter son nom pour une Piéce de Théâtre de sa composition (1), ajoutant qu'*en récompense il lui prêteroit sa bourse* (2).

Mr. d'Ablancourt dans le tems qu'il étoit du nombre des Catholiques en usa aussi généreusement, & peut-être plus charitablement que le Cardinal à l'égard d'un de ses amis qui s'étoit trouvé dans le besoin après être sorti de son Couvent (3). La nécessité d'assister cet ami le surprit dans un tems où il manquoit d'argent. N'ayant donc pas de bourse à lui offrir, il lui dit à peu près ce que saint Pierre dit au Pauvre qui lui demanda l'aumône; & il s'avisa de lui donner une Traduction Françoise des Sermons du P. Narni pour en disposer comme de son bien, & d'en tirer ce qu'il pourroit des Libraires. L'ami pouvoit traiter avec le Libraire pour son profit en conservant le nom de Mr. d'Ablancourt. Mais celui-ci poussa la générosité jusqu'au bout, en permettant à son ami d'y mettre son nom, afin qu'il pût avoir encore l'honneur du Livre avec le profit (4).

CHA-

r ¶ L'invention du sujet étoit du Cardinal, mais les cinq Actes de la piéce etoient de cinq Poëtes differens, chacun desquels faisoit un Acte. Ces cinq Poëtes étoient Rotrou, l'Etoile, Colletet, Boisrobert

CHAPITRE III.

Suite de la maniére de prendre le nom d'autrui pour se déguiser. Usage de cette maniére entre les Parens, les Alliés & les autres personnes unies ensemble par des engagemens & des rélations particuliéres.

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs Enfans.*
2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres, & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.*
3. *Des Femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent celui de leurs Femmes.*
4. *Des Maîtres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domestiques ; & des Domestiques qui prennent celui de leurs Maîtres.*
5. *Des Maîtres ou Précepteurs qui prennent le nom de leurs Ecoliers ; & des Ecoliers qui prennent celui de leurs Maîtres.*

LEs Rélattions particuliéres qui sont formées par la Parenté, par l'Alliance, & par d'autres liaisons de societé qui font dépendre les hommes les uns des autres, méritent qu'on mette de la distinction entre l'emprunt des noms qui se fait

bert & Corneille.

2 Hist de l'Acad. Franç. pag. 117.

3 Le P. du Bosc Cordel. Predic.

4 ¶ Tiré de la Bibliothéque choisie de Colomiés.

fait parmi ces Rélations, & celui qui se fait avec des Etrangers. Il semble que le déguisement est moins grand, & que ce n'est changer de nom qu'à demi, à cause de l'usage commun de plusieurs choses, qui est comme une suite de la communauté des biens.

Prendre le nom de ses Enfans.

§. I. Ainsi il s'est trouvé des peres qui n'ont point fait difficulté d'emprunter les noms de leurs enfans, sur tout lorsqu'il a été question de publier quelque Ouvrage plus capable de faire honneur au fils qu'au pere.

Il n'est pas surprenant qu'un homme avancé en âge, meuri par l'expérience des affaires, & placé en quelque rang où la gravité ne doive pas le quitter, puisse recourir à un artifice de cette nature, lorsqu'il veut publier quelque Ouvrage de jeunesse. Mais je crois que c'est par d'autres considérations que le Marquis de Trocifal, l'un des grands Seigneurs de Portugal, qui a eu les premiéres Charges de la Cour d'Espagne sous le Roi Philippes IV. a pris le nom de son fils aîné Dom Antoine Suarez de Alarcon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, pour publier ses *Rélations Généalogiques* de son illustre Maison & de ses alliances (1).

L'Envie, qui va quelquefois chercher les grands hommes jusqu'au berceau, & qui poursuit le mérite dès qu'elle le voit naître, n'a point manqué de profiter de ce

1 En 1656. à Madrid in-folio.
2 Il a été imprimé depuis.

ce prétexte, lorsqu'elle a eu occasion de faire rejetter sur les peres la gloire qui devoit revenir à leurs enfans pour des Ouvrages où l'on voyoit les noms de ces derniers. Lorsque les enfans studieux & savans ont eu l'avantage d'avoir des gens de Lettres pour peres, l'Envie a souvent trouvé le moyen de rendre cet avantage préjudiciable à leur réputation naissante. On a vû de doctes enfans, qui pour s'être hâtés de produire les fruits de leurs études avant l'âge, se sont trouvés en danger de perdre la récompense de leurs travaux, parce que l'Envie les a fait attribuer à leurs peres, toutes les fois que ceux-ci ont pû devenir suspects avec quelque vrai-semblance.

J'espére vous en produire quelques éxemples, Monsieur, dans un Traité historique que je vous prépare pour l'Eté prochain touchant les Enfans devenus célébres par leurs études ou par leurs écrits (2). Vous y verrés un Jacques Ghilini Milanois soupçonné d'avoir pris le nom de son fils *Camille*, pour publier un Recueil historique des Actions & des Paroles remarquables des Anciens, traduit de l'original d'un Doge de Gênes (3).

Vous y trouverés aussi l'Astronome André Argoli, accusé sans raison d'avoir fait imprimer le Poëme de l'Endymion sous le nom de son fils, sous prétexte qu'il

* *C'est le Traité précédent.* *

3 Enfans célébres n. 37, pag. 115.

qu'il n'auroit pas été de la bienséance d'un Mathématicien de paroître Poëte & Auteur d'un Ouvrage de jeunesse à son âge (1).

Enfin je vous y ferai remarquer que Mr. Descartes ayant vû le Traité des Coniques, fait par le jeune Mr. Pascal (2), se moqua de ceux qui voulurent lui persuader que c'étoit l'Ouvrage d'un enfant de seize ans, parce que le jeune Pascal étoit fils d'un pere savant dans les Mathématiques; & qu'il aima mieux soupçonner Mr. Pascal le pere d'avoir voulu faire passer cet Ouvrage sous le nom de son fils, que de croire une chose, qui, bien que véritable, ne paroissoit pas vraisemblable.

Prendre le nom du Frere.

§. II. Les freres n'ont pas été plus scrupuleux que les peres dans l'usage de prêter leur nom pour la publication des livres. Il faut avouer que la liberté qu'ils ont prise à ce sujet, peut être une dépendance du droit que la parenté leur donne mutuellement les uns sur les autres. Mais il semble que cette liberté n'ait pas dû dispenser celui qui prêtoit le nom de reconnoître par des marques publiques qu'il n'étoit pas le véritable Auteur de l'Ouvrage. C'est ce qui a été pratiqué d'assés bonne foi par Christophle Besol-

1 Ibid. n. 64 p. 189.

2 Ibid. n. 77. p. 270.

3 ¶ Voyés l'exemple d'Octavius d'Isa dans le Toppi pag. 230. & 231. de sa Bibliothèque Napolitaine, où il est dit que ces quatre Comédies *la Flaminia, la Fortunia, la Ginevra, e la Malmaritata*, impri-

Besoldus Jurisconsulte Allemand, lorsqu'il a prêté son nom aux Mémoires de son frere; & par un Canoniste Espagnol, nommé Valentin de la Hera, qui a mis son nom à un Traité d'Astronomie composé par son frere. Mais nous ne pourrons pas nous empêcher de considérer les freres qui n'ont pas eu la même sincérité comme de véritables Plagiaires; si nous avons lieu de douter que les freres ayent sur le bien des freres le même droit que les enfans sur celui de leurs peres (3).

Il y a une maniére d'emprunter le nom d'un frere, qui paroît d'autant plus digne d'approbation, qu'elle semble avoir plus de fondement sur les maximes de la modestie, ou de la prudence. Nous en trouvons l'usage beaucoup plus grand parmi les Réguliers que parmi les Séculiers, parce que l'état de ceux-ci ne les obligeant pas à des égards semblables à ceux que ceux-là doivent avoir, il leur a été libre de produire sous leur propre nom ce que les autres auroient eu scrupule de faire par respect pour leur profession. Il s'en est trouvé même plusieurs que le mépris de la gloire a fait recourir à cet artifice par la crainte de recevoir dans ce monde, & de la part des

imprimées sous le nom d'Ottavio d'Isa passoient pour être véritablement de Francesco d'Isa son frére, Prêtre mort à Rome, dans l'Epitaphe duquel, *si mal non mi ricordo*, dit le Toppi, *si fà mentione di tutto questo.*

des hommes, une récompense vaine & passagére au lieu de celle qu'ils attendoient de Dieu pour l'autre vie. C'est ce qui m'a paru particuliérement dans la conduite de divers Jésuites de l'Espagne & de l'Italie. Le Pere Jean Gondin Jésuite d'Aragon n'a point eu d'autre vûë lorsqu'il a publié sous le nom de son frere *Laurent*, qui étoit dans le monde, la Guide spirituelle pour vivre & mourir dans la grace & dans l'amitié de Dieu. On en pourroit dire autant du Pere Jean Antoine Xarque Jésuite de la même Province, pour ce qu'il a publié sous le nom de son frere *François* touchant la Vie de quelques Peres de sa Compagnie, & sur l'état misérable de la Maison d'Autriche: & d'un autre Jésuite Portugais nommé François Freyre, qui a pris le nom de son frere *Blaise de Pigna-Freyre*, pour publier en Latin & en Portugais l'Histoire & l'Office de sainte Elizabeth Reine de Portugal (1). Voila les traits de la modestie de ces Espagnols; mais le Pere Baltasar Gratian en a donné un de sa prudence, lorsqu'il a pris le nom de son frere *Laurent*, selon Nic. Antonio, pour ne point voir le sien au catalogue des Auteurs profanes (2).

Cette pratique n'est guéres moins ordinaire en Italie, comme il paroît par les éxemples des Jésuites qui ont pris les

1 ¶ Touchant lesquels on peut voir Placcius *de Pseudonymis*, n. 411. 1219. & 2906.

2 Ce n'est pas le sentiment de Mr. Amelot.

3 ¶ Le même Placcius n. 408. 1780. 2014. parle de

les noms de *Laurent* Mirabel, *Marc-Antoine* Martinengue, *Octave* Pancirol, *Paul* Bisciola (3), &c. c'eſt-à-dire, des freres qu'ils avoient laiſſé dans le monde en le quittant.

Mais hors les conſidérations que nous avons marquées, il faut avouer que le zéle pour la réputation de ſon frere en a porté peu d'autres à employer ces moyens, pour en faire revivre la mémoire après la mort du frere. Les Auteurs de qui les générations ſont toutes ſpirituelles, n'ont jamais pris pour eux la loi du Deuteronome (4), qui ordonne d'épouſer ſa belle-ſœur lorſqu'elle eſt devenuë veuve ſans enfans, & qui veut qu'au moins le premier né de cet engagement porte le nom du frere défunt, c'eſt-à-dire qu'il ſoit reputé pour ſon fils.

Il s'eſt trouvé dans la République des Lettres des freres d'une autre eſpéce, & qui pour mieux ſe déguiſer ont employé la fraternité au ſens du Chriſtianisme, où l'on peut dire que ceux qui ont Dieu pour Pere, peuvent ſe traiter mutuellement de freres. Mais on en a vû qui ſous ce prétexte n'ont pas laiſſé de feindre une fraternité charnelle, en prenant le ſurnom même de leurs adverſaires pour réuſſir plus ſûrement dans le deſſein de ſe déguiſer C'eſt ainſi qu'un Jéſuite d'Allemagne s'eſt appellé *Cunradus Andreæ*, *Jacobi*

de Bisciola, Mirabel & de Pancirol, mais il ne dit rien de Martinengue.

4 Deuteron. cap. 25. v. 5.

Jacobi frater, quoique ce Jacobus Andreæ, dont il s'eſt dit le frere, fût un Proteſtant; & qu'un autre Jéſuite de France a pris le nom d'*Andreas Scioppius Gasparis frater*, quoique Gaspar Scioppius ne fût point alors l'ami des Jéſuites (1).

Enfin l'on a remarqué des ſœurs qui ont emprunté le nom de leurs freres, pour laiſſer voir le jour à leurs Ouvrages, ſoit pour favoriſer leur propre modeſtie, ſoit pour tâcher par une véritable diſſimulation de rendre moins extraordinaire une merveille qu'on admireroit davantage dans le ſéxe des femmes, que dans le nôtre. Néanmoins les éxemples en ſont ſi rares, que je n'en ai pas encore trouvé que je puiſſe joindre à celui de Mademoiſelle de Scudery, qui a fait l'honneur à Mr. ſon frere de laiſſer paroître quelques Romans ſous ſon nom.

Prendre le nom de ſon mari.

§. III. Quant à ce qui regarde les femmes mariées, il faut avouer que depuis qu'on a laiſſé introduire dans le monde l'uſage de leur faire porter le nom de leurs maris, celles qui ſont devenuës Auteurs, n'ont pas dû réuſſir à vouloir ſe déguiſer ſous ces noms. Mais celles même qui en ont uſé avec la plus grande ouverture de cœur, n'ont pas toujours eu ſoin de prévenir une eſpéce de confuſion qu'elles ont cauſée dans la République des Lettres, lorſqu'elles ont commencé

1 ¶ Baillet dans ſa liſte dit que c'eſt François Garaſſe Jéſuite. Bayle au mot *Scioppius* lettre S. dit la même choſe & rapporte le titre de deux livres

mencé à paroître dès le tems qu'elles n'étoient encore que filles, Parce qu'on parloit de Mademoiſelle de Parthenay Dame de Soubize, de Mademoille Deschamps, de Mademoiſelle Seguier, de Mademoiſelle de Clermont, de Mademoiſelle de l'Aubépine, &c. avant qu'on eût connu dans le monde Madame de Rohan, Madame Servin, Madame de la Vergne, Madame de Retz, Madame de Villeroy, &c. la diverſité des noms a été un ſujet de trouble dans l'esprit de ceux qui ne ſongeoient point à développer la naiſſance des Demoiſelles d'avec le mariage des Dames.

Il a plû aux Dames ſavantes d'augmenter encore la confuſion & l'embarras, lorsqu'elles ont jugé à propos de paſſer à de ſecondes noces. Mais on ne doit pas leur faire l'injuſtice de les accuſer de ne s'être remariées que pour tromper les connoiſſeurs en changeant de nom. C'eſt une malice dont on n'a jamais dû ſoupçonner celles du caractére de Mademoiſelle des Jardins, qui après s'être laſſée de porter le nom de Madame de Villedieu, a trouvé le moyen de le changer contre celui de Madame de Chatte.

Un Auteur de ce ſéxe qui aura porté ſucceſſivement le joug de ſept maris, trouvera toujours dans l'Evangile de quoi répondre à ceux qui lui feroient des queſtions

vres de ce prétendu frére de Scioppius. Baillet en avoit auſſi déja parlé dans ſes *Amis* ſur la fin de l'art. de l'*Anti-Coton*.

tions de Sadducéens pour l'état de l'autre monde. Mais si cet Auteur a composé des Ouvrages dans tous les intervalles de ces catastrophes, on peut dire qu'il s'est exposé au danger de se voir couper en autant d'Auteurs différens, qu'il a pris de noms; ou de laisser prendre les sept noms qui lui seront échus depuis ses premieres noces pour autant de masques servant à déguiser le nom de sa famille, qu'on lui avoit vû porter avant le premier des sept engagemens.

Néanmoins la conduite des femmes savantes, toute embarrassante qu'elle paroît dans le changement de leur nom en celui de leur mari, ne doit point passer pour un déguisement, à moins qu'elles n'ayent vécu dans les lieux & dans les tems où les femmes, nonobstant la société conjugale, retenoient le nom de leur famille. Telle pourroit avoir été la célébre Polla Argentaria, dont quelques Critiques croyent que nous lisons les vers en plusieurs endroits de la Pharsale sous le nom de son mari. C'est une opinion qui paroît n'avoir de fondement que sur la réputation qu'elle avoit d'aider son mari dans ses vers, & d'avoir retouché, corrigé & changé ses Poësies & particulierement sa Pharsale après sa mort (1).

Cette conduite ne paroitra pas si surprenante que celle des femmes qui se sont déguí-

1 ¶ Cela n'est fondé que sur une conjecture assés foible tirée de Sidonius Apollinaris 2. Epist. 10.
2 Luisia de Padilla.

déguisées sous les noms des hommes étrangers, & sur tout des Dames séculiéres qui ont emprunté celui des Religieux, comme on prétend qu'a fait l'illustre Comtesse d'Aranda en Espagne (2), lorsqu'elle engagea un Ex-provincial des Augustins du Royaume d'Aragon (3) à lui préter son nom pour le mettre à la tête de ses Ouvrages.

Mais il n'est rien de plus rare que de voir des maris emprunter le nom de leurs femmes pour paroitre Auteurs ; & sans ce qu'on a publié des complaisances de Mr. Colletet pour sa Claudine (4) qui se piquoit de faire des vers, nous pourrions nous persuader que la chose seroit encore sans éxemple.

Prendre le nom des Domestiques ou des Maitres.

§. IV. Les Princes & les autres Personnes qui se sont trouvées sur les premiers rangs dans le monde, n'ont pas toujours crû que les Sciences & la profession des Lettres fussent à leur bienséance. Parmi ceux qui ont établi le contraire par leur propre expérience, il s'en est trouvé plusieurs qui n'ont pas eu le loisir, ni souvent même la volonté d'acquerir la qualité d'Auteur. Dans le petit nombre de ceux qui n'ont pas dédaigné de prendre la plume, on en a remarqué quelques-uns qui n'ont pas eu honte de se couvrir du nom de leurs Domestiques pour publier leurs Ouvrages, sur

3 Petr. Henr. Pastor.

4 ¶ Voyés le Menagiana pag. 83. 84 & 85. du tome 2.

sur tout lorsqu'ils y étoient personnellement interessés. C'est ainsi que l'Empereur Adrien en a usé à l'égard de l'un de ses Affranchis, nommé *Phlegon* que l'on prétend n'avoir été en réputation d'Auteur que par le travail de son Maître (1). C'est peut-être de la même maniére que *Jean Gobelin*, que quelques Auteurs ont pris mal-à-propos pour Gobelinus Persona, a prêté son nom au Pape Pie II. son Maitre pour les Commentaires Historiques de ce qui s'est passé sous son Pontificat (2).

On sait assés maintenant que *Matthæus Tortus* étoit le Chapelain du Cardinal Bellarmin, & que *Gu. du Puy* (3) étoit l'Aumonier d'Arnaud de Pontac Evêque de Bazas. Mais Tortus & du Puy ne sont que des noms empruntés par Bellarmin

1 ¶ On ne doute point que les Ouvrages de Phlegon rapportés par Suidas de quelques-uns desquels il nous reste des fragmens que Meursius a recueillis ne soient véritablement de Phlegon. L'expression trop générale de Spartien ne doit pas faire conclurre que tous les livres publiés sous le nom de Phlegon fussent d'Adrien, mais que ceux d'Adrien avoient paru sous le nom de Phlegon. Tels, par exemple, pouvoient être ceux de la Vie de cet Empereur, qu'on citoit toujours comme d'Adrien, parce qu'on savoit fort bien qu'ils étoient de lui, quoiqu'il eût fait mettre à leur tête le nom de son Affranchi.

2 ¶ François Bandini Archevêque de Siéne, neveu du Cardinal Jean Piccolomini aussi Archevêque de Siéne, ayant, parmi les livres que son oncle lui laissa, trouvé le manuscrit intitule *Commentarii Pii 2. Pontificis maximi*, où est contenuë la rélation de beaucoup de choses glorieuses à la mémoire de Pie 2. crut qu'il etoit de la modestie de faire paroître le

larmin & de Pontac, pour tenir lieu d'Auteurs à des Ouvrages de controverſe. Mr. Cujas en a uſé de même à l'égard de *Marchand* ſon valet, dont il s'eſt contenté de tourner le nom en Latin (4).

On veut que le Sieur de *Hedouville*, que les Etrangers font paſſer pour le premier Auteur des Journaux des Savans n'ait été autre que le ſerviteur de Mr. de Sallo Conſeiller au Parlement en la quatriéme des Enquêtes (5): & l'on prétend que *Pierre Beſſin*, qui eſt conſideré comme l'Auteur de l'*Index* des noms propres qui ſe trouvent Latiniſés dans l'Hiſtoire de Mr. de Thou, n'étoit que le domeſtique du fils du Préſident de Thou, quoique cet Ouvrage paſſe pour le travail de l'un de Meſſieurs du Puy (6).

Du

le livre plutôt ſous le nom de Jean Gobellin Sécrétaire de ce Pape que ſous le nom du Pape même. L'Ouvrage néanmoins eſt conſtamment de Pie 2. Platine & Campanus, témoins l'un & l'autre irréprochables, l'ont ainſi atteſté dans la Vie qu'ils ont écrite de ce Pape dont ils étoient contemporains. On peut même voir l'ample & honorable jugement qu'a fait Campanus *de Commentariis Pii 2.* dans ſon éloquente Lettre au Cardinal de Pavie. C'eſt la 1. du liv. 1.

3 ¶ Baillet dans ſa Liſte explique ce nom par *Gui* ou *Guillaume* du Puy.

4 ¶ Le livre de Cujas ſous le titre de *Notata Antonii Mercatoris ad libros Animadverſionum Joannis Roberti*, fut pour la premiére fois imprimé à Bourges in 4. 1581. Robert y a répondu.

5 Frere du Conſeiller de la premiere.

6 ¶ Voyés Ménage tome 1. de l'Anti-Baillet pag. 109. ch. 33.

Du reſte il ne faut pas douter que la fourbe ne ſoit quelquefois entrée dans cet uſage par les pratiques ſerviles des domeſtiques des Savans. C'a été quelquefois ſans la participation des Maitres, que leurs Ouvrages ont porté le nom de leurs Valets ou de leurs Sécrétaires. En un mot il ſemble que cet uſage ait donné lieu à des vols domeſtiques. C'eſt de ce nom que quelques Auteurs modernes (1) ont qualifié l'action de *Cnæus Flavius* Sécrétaire d'Appius Claudius du tems de la République Romaine, quoique la choſe ſoit conteſtée entre les Critiques, & que pluſieurs eſtiment que les dignités de Tribun du Peuple, de Senateur & d'Edile, dont on a crû devoir honorer le livre qui portoit ſon nom, étoient plutôt la récompenſe de ſon travail, que de ſon vol. On ne s'intereſſera pas tant à la réputation de *Pierre Belon* Manſeau, valet du ſavant mais infortuné Pierre Gilles. Mais comme il ne s'agit pas ici des Plagiaires, il n'eſt point à propos d'entrer dans la diſcuſſion de l'affaire de ces voleurs domeſtiques.

Après tout il eſt beaucoup moins rare de voir les Domeſtiques écrire ſous le nom de leurs Maitres & particuliérement ceux qui ont fait la fonction de Sécrétaires ou d'Hommes de Lettres. Mais on auroit eu tort d'y chercher matiére de déguiſement, puisque c'eſt un uſage généralement établi & reçu du Public

2 Apud Tomaſ. ex Pompon. & aliis p. 187.

blic dans toutes sortes de tems. On est assés persuadé que les Princes sur tout, & les personnes publiques n'ont contribué souvent que de leur consentement & de leur autorité aux Ouvrages qui portent leur nom. *Theodoric* Roi des Ostrogots n'a trompé personne en employant la plume de Cassiodore ; & le nom de l'Empereur *Frederic II.* n'a point empêché qu'on ne reconnût le style de Pierre des Vignes.

Ce n'étoit point par un esprit de dissimulation que Pierre de Damien mettoit le nom du Pape *Alexandre III.* à ce qu'il écrivoit sous lui & par son ordre : & l'on peut dire que lorsque le Bembe s'étudioit à polir ce qu'il écrivoit sous le nom du Pape *Leon X.* il esperoit de la fidelité de son style qu'il feroit toujours assés reconnoitre celui à qui étoient dûs les fruits & la gloire de son travail. Saint *Charles Borromée*, à qui les fonctions Episcopales ne laissoient pas le loisir d'écrire, s'est contenté de donner son nom au Botero, en lui abandonnant le reste.

Il faut néanmoins excepter les Maitres qui ont été en réputation de doctrine, & qui ont affecté de porter la qualité d'Auteur par eux-mêmes. S'il est vrai que *Charlemagne*, qu'*Alfonse* Roi de Castille, que *Henri VIII.* Roi d'Angleterre ayent employé la plume de leurs domestiques pour des Ouvrages qu'ils ont honoré de leur nom, le droit qu'ils ont eu d'en user de la sorte, n'ôte pas cet air de déguisement qui s'est trouvé dans

la volonté qu'ils avoient euë de faire croire au Public qu'ils en étoient les véritables Auteurs.

Prendre le nom de son Ecolier ou de son Maitre.

§. V. La liberté que les Maitres ont presque toujours prise de couvrir leurs compositions du nom de leurs Ecoliers, est une des moins surprenantes d'entre les maniéres de se déguiser sous le nom d'autrui. Ils ont tant d'occasions d'en user ainsi sans déguisement, qu'il est assés difficile de les trouver véritablement déguisés sous le masque de leurs disciples; sur tout lorsqu'il n'est question que de piéces de Collége, faites pour réduire en pratique les régles de la Grammaire, de l'Art Poëtique, ou de l'Art Oratoire. On est tout accoutumé à confondre la part du Maitre avec celle de l'Ecolier; & s'il faut attribuer le tout à l'un des deux, on est bien moins porté à donner une piéce à l'Ecolier seul, quand elle est mauvaise, qu'à l'adjuger toute entiére au Maitre, quand elle est bonne.

Mais le déguisement dont les Maitres sont capables à l'égard du Public, regarde principalement les Ouvrages d'érudition ou de raisonnement, sur tout lorsqu'ils choisissent le nom d'un Ecolier, qui peut mettre la chose en doute par l'opinion où l'on est de sa capacité ou de son esprit.

Les uns ont eu recours à cet artifice, lors qu'ils se sont trouvés engagés à la défense de leurs personnes ou de leurs propres

1 ¶ Le Pere Hortense Scamacca Jésuite Italien a fait près de 30. Tragédies Italiennes, toutes sur des

propres Ecrits, persuadés qu'on en auroit meilleure opinion de leur désintéressement & qu'il seroit aisé de faire attribuer la chose au zèle que les disciples ont témoigné de tout tems pour l'honneur de leurs Maitres. C'est dans cette vuë que Gisbert Voet fut accusé par Mr. Descartes d'avoir pris le nom de *Martin Schoockius* son disciple, pour écrire en sa faveur contre la nouvelle Philosophie. *Godefroy Driell* de Nimégue prêta son nom à son Maitre Bussée pour la publication de l'Apologie que ce Pere avoit faite du livre qu'il avoit composé en faveur du Chapelet. Et le Pere Augustin Vasquez emprunta celui de son Ecolier *Louis de Salvatierra* en Espagne, pour défendre les droits du Collége des Jésuites de Cadiz en Andalousie.

Les autres y ont été portés par l'affection qu'ils avoient pour leurs disciples, soit qu'ils ayent été curieux de faire voir que leurs leçons ne leur avoient pas été inutiles, soit qu'ils ayent crû que la gloire des Ouvrages qu'ils vouloient leur faire attribuer, fût plus à la bienséance de leurs Ecoliers, qu'à la leur. C'est ainsi que le Pere Hortense Scamacca avoit voulu publier d'abord ses Tragédies Italiennes sous le nom de *Martin la Farina*, & de quelques autres de ses disciples, qui avoient eu soin de ramasser & de conserver ces Piéces (1). C'est ainsi

des sujets pieux. Il s'en voit dit-on, 44. d'imprimées

ainſi que le Pere Darius Tambourelli a fait paſſer ſes Queſtions Philoſophiques pour l'Ouvrage de ſon Ecolier *Octave Farneſe* fils du Duc de Parme; & que le Pere Honorat Fabri a publié quelques parties de ſa Philoſophie Démonſtrative ſous le nom de *Pierre Mousnier*, qui avoit été ſon Ecolier. On a ſoupçonné d'une pareille tendreſſe le célébre Sanctius, ou ſon gendre Balthaſar de Cespede à l'égard de *Laurent Ramirez de Prado*, qui avoit étudié ſous l'un & ſous l'autre: & l'on a cru que le livre intitulé *le Pentecontarque*, qui porte le nom de Ramirez, étoit l'Ouvrage de Sanctius ou de Cespede, ou même de tous les deux enſemble.

Mais de tous les Maitres affectionnés à leurs Disciples on n'en a peut-être pas vû qui ayent été plus zélés que Charles Sigonius pour leur acquérir de la reputation par la voie des livres. Ce que nous avons touchant l'état & l'hiſtoire de la Pologne ſous le nom de *Joan. Craſſinus*; ce que nous avons touchant les droits ou les titres de Philippe d'Autriche, ſecond du nom, Roi d'Espagne, ſous le nom de *Jacob. Mainoldus Galeratus*; ce que nous avons touchant le Sénat Romain ſous le nom de *Joan. Sarius Samoscius*; ce que nous avons ſur les Epitres de Ciceron ſous le nom d'*Hieronymus Ragazonius*; enfin ce

mées par les ſoins & ſous le nom de Dom Mario la Farina. C'eſt ainſi qu'eſt appellé dans le Crescimbeni le Disciple du P. Scamacca. Léon Allacci

ce que nous avons de Scholies sur les Oraisons du même Ciceron sous le nom de *Bernardinus Lauretanus*, sont autant d'Ouvrages composés par Sigonius : & Crassini, Menoldo, Ragazzoni, Loredano & Zamoieski étoient autant d'Ecoliers de ce bon Maitre.

Mais pour prendre le change des Maitres aux Ecoliers, on peut remarquer que ces derniers ont fait quelquefois par respect & par reconnoissance pour leurs Maitres ce que les premiers ont fait par affection pour leurs Ecoliers. Plusieurs ont crû qu'Arrianus de Nicomedie avoit pris le nom de son Maitre *Epictete*, pour en publier les sentimens, tels que nous les avons. On sait ce qu'ont fait les Ecoliers du célébre *Vatable*, qui n'a point écrit ce que ces zélés disciples ont recueilli & publié sous son nom. Enfin on n'ignore pas la peine que Melanchthon s'est donnée pour faire vivre la mémoire de son Maitre *Jean Carion*. Il semble qu'il n'y ait guéres que le respect ou la reconnoissance qui l'ait dû porter à mettre son nom à un Ouvrage, dont il ne restoit presque plus que le dessein qui pût appartenir à Carion après les soins qu'il avoit pris de le refaire entiérement.

CHA-

Iacci pag. 416. de sa *Drammaturgia* parle fort au long de ce Pére qui mourut âgé de 86. ans à Palerme le 26. Février 1648.

CHAPITRE IV.

3. Maniére. *Se former des noms Patronymiques, à la façon des Anciens, sur le nom du pere, de la mere, du grand-pere, ou de quelque autre d'entre les Aieux. Usage des Auteurs parmi les Peuples de différens lieux.*

LEs gens de Lettres qui ont crû que, pour mieux se maintenir dans la réputation de Savans, ils devoient affecter une grande connoissance de l'Antiquité, n'ont pas oublié de faire revivre les usages des Anciens touchant la maniére de se donner des noms. C'est peut-être ce qui a donné lieu à une partie des noms *Patronymiques*, dont plusieurs Auteurs se sont qualifiés dans ces derniers siécles. Ce seroit nous resserrer dans les termes d'une éxactitude trop scrupuleuse, si par les noms *Patronymiques* on prétendoit nous réduire à ne comprendre que les noms formés à la Grecque sur le nom propre d'un pere ou d'un grand-pere, tels que pourroient être ceux d'*Alcides*, de *Tydides*, d'*Æacides*. On nous permettra de rassembler sous ce terme les noms que les enfans ou les autres descendans ont pris de ceux dont ils tenoient la vie immédiatement, ou non, quelque inflexion & quelque terminaison qu'il ait plû à ceux qui les ont portés de leur donner dans leur langue. Les

1 *Genit. v. g.* Plato Aristonis,

Les anciens Grecs avec leurs terminaisons en *ides* ou leurs cas obliques (1); les anciens Romains avec leurs terminaisons en *ius* pour les noms qui marquoient la *Maison* (2), & non pas la famille, n'ont apporté aucun trouble par leurs noms *Patronymiques*. Mais après la décadence de la République, & sur tout depuis le siécle des Antonins, le changement de cette methode a mis de la confusion dans ces sortes de noms. Ce qu'ils appelloient *Prénoms*, devint inutile pour les distinguer dans la parenté. Les surnoms qui avoient servi à discerner les familles d'une même Maison, vinrent à se confondre. Les noms propres même des Maisons, quoique communs à plusieurs familles, vinrent à se perdre & à se dissiper, ou du moins à se disperser dans des races d'Etrangers, d'Affranchis ou de Clients.

Dans les siécles suivans, & sur tout du tems des Empereurs Chrétiens, on fut plus curieux de noms *Patronymiques*: mais le zèle qu'on témoignoit pour en porter plusieurs à la fois, sans en changer la terminaison ni l'inflexion, donna lieu à de nouveaux embarras. Les uns se sont contentés de celui du pere, & de celui du grand pere, comme saint Fulgence Evêque de Ruspe, dont le nom propre étoit Fabius, & qui s'appelloit *Claudius* du nom de son pere, & *Gordianus* de celui de son grand-pere. Les autres

2 *Gentis.*

autres ont porté celui de l'oncle paternel & du grand-pere maternel, comme le jeune Symmaque fils du célébre Symmaque, dont nous avons les Ouvrages (1). Il s'appelloit Quintus, du nom qui lui étoit propre, mais il s'appelloit encore *Flavianus*, du nom de ſon oncle, & *Memmius* de celui de ſon grand-pere. D'autres ont eu des noms pris de parens encore plus éloignés, mais il eſt trop tard dans notre ſiécle de vouloir démêler ces différences, dont on a perdu la connoiſſance de bonne heure.

Depuis le tems de ces Anciens il ne s'eſt peut-être pas trouvé de peuples qui ayent mis l'emploi des noms *Patronymiques* en ſi grand uſage que les Arabes. On peut dire au moins d'une très-grande partie de leurs Auteurs, qu'ils nous ſont beaucoup plus connus ſous les noms de leurs peres, de leurs grands-peres, ou de quelque autre de leurs Ancêtres, que ſous leurs noms propres. *Avicenna* & *Averroës*, qui ſont ſi ſouvent dans la bouche & dans les Ecrits de nos Scholaſtique Péripatéticiens, ne ſont que des noms *Patronymiques*, qu'ils ont corrompus, pour en faciliter peut-être la prononciation. Le premier ne marque autre choſe que le fils de *Sina*, mais dont le nom étoit Abo Ali Al Scheich Al Raïs; le ſecond ne veut dire que le fils de *Rush'd*, mais qui s'appelloit de ſon vrai nom Abu'l'walid Muhammed. De même le nom

1 Not. Sirm. ad Sidon. pag. 2.

nom d'*Abdamir*, ou *Damir*, ſous lequel on nous cite ſouvent un Auteur aſſés célébre nommé Kemal Eddin Muhammed fils de Muſa, étoit celui de ſon grand-pere : & ainſi de pluſieurs autres *Patronymiques*, à la connoiſſance desquels on s'intéreſſe peu parmi nous, hors ceux qui font profeſſion d'une érudition Arabe.

Les Auteurs Juifs n'ont peut-être pas donné moins d'éxercice aux connoiſſeurs par leurs noms *Patronymiques*, lorsqu'ils en ont pris encore d'autres que ceux de leurs peres en différentes rencontres, comme a fait le Rabin Abraham *Aben-Azuz*, qui s'eſt fait appeller quelquefois *Aben-Burghil*. Un autre Rabin nommé Moyſe *Aben-Chabib* ou Chaviv, n'a point porté ce ſurnom *Patronymique* par la même raiſon que les Rabins Jacob *Aben-Chabib*, Levi *Aben-Chabib*, *&c.* Il étoit fils du Rabin Shem Tobh, & Chabib n'étoit que l'un de ſes Aïeux aſſés éloigné. Le nom de *Maimonide*, que nous donnons ordinairement au Rabin Moyſe ben Maimon, eſt un *Patronymique* formé à la Grecque par les Auteurs modernes qui ont écrit en Latin ou en Langues vulgaires de l'Egliſe Occidentale.

Les Espagnols & les Italiens ſemblent avoir introduit, ou du moins pratiqué plus qu'aucune autre nation, l'uſage d'une autre eſpéce de *Patronymiques*, ſi le nom des femmes doit entrer dans ce genre. Il n'eſt rien de plus ordinaire parmi les Espagnols que de leur voir porter le nom

nom de la mere, & quelquefois celui de l'aïeule avec celui de leur pere. C'eſt ce qui produit ſouvent une ſuite de quatre ou cinq noms. Mais cette ſuite ſe trouve embarraſſante pour la connoiſſance des Auteurs, lorſqu'elle eſt dérangée, ou lorſque les Auteurs mêmes ne ſont pas uniformes dans la maniére de les employer. Dans un Ouvrage on verra une file de noms, comme *Joſeph Pellizer de Salas Oſſau de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Vasconcelos y Cabedo*; dans un autre on trouvera *Joſeph de Salas de Tovar*, ou *Gonçalo de Vasconcelos*; dans un troiſiéme on ne verra que *Joſeph Pellizer de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Cabedo*, & dans un autre enfin qui ſera Latin, on ne trouvera que *Joſephus Pellicerius*, ou *Gundiſſalvus Mendeſius*. Cette diverſité n'eſt-elle pas un piége capable de prendre les plus clair-voyans? Ceux même qui en ont uſé plus ſimplement, & qui ne ſe ſont donné qu'un ſurnom à la fois, ont été ſoupçonnés d'avoir voulu nous tromper en gardant leur ſimpli-

1 ¶ Nous apprenons de Majoragius (*Orat.* 10.) que ſon pére, dont le nom étoit *Julianus Comes*, en Italien *Giuliano de' Conti*, fut nommé Majoragius *à vico Majoragio* où il demeuroit. Giuliano épouſa Maddalena de' Conti, de laquelle il eut un fils qu'il nomma *Antoine*, & que ſa mére par un eſprit de piété, nomma de ſon coté *Maria*, uniquement parce qu'elle avoit une dévotion particuliére à la Vierge. Cet enfant fut donc nommé *Antonio Maria de' Conti*, mais on ne peut pas dire qu'en ces trois noms, il en eût aucun de ſa mére. Elle étoit, je l'avouë, de la famille des *Conti*, mais Giuliano ſon mari, nommé *Giuliano de' Conti*, en étoit auſſi

ſimplicité, lorsqu'ils ont changé de nom. C'eſt pour cela que *Pierre Guevarra*, qui s'eſt appellé ainſi du nom de ſa mere dans quelques Ouvrages, s'eſt fait mettre au rang des Auteurs déguiſés, pour avoir pris dans une autre édition le nom de *Pierre Alagona*, qui étoit celui de ſon pere.

Au reſte il n'eſt pas fort extraordinaire que les enfans en Eſpagne portent le ſurnom de leurs meres, à l'excluſion même de celui de leurs peres. C'eſt un uſage que nous trouvons pareillement établi en Italie: & Majoragius, qui a porté plus de vingt ans durant le nom de *Maria Conti* ou *Comes*, qui étoit celui de ſa mere, peut ſuffire pour nous en laiſſer un exemple (1). Mais on ne pourra pas dire que les gens de Lettres ou les Auteurs ayent voulu uſer de ſingularité dans cette pratique, puiſqu'ils n'ont fait que s'accommoder à l'uſage public introduit dans diverſes Nations. Dès le tems d'Herodote les Lyciens étoient tout accoûtumés à ſouffrir que leurs enfans

auſſi, & l'on doit préſumer que c'eſt du côté paternel que l'enfant tenoit ce nom. Elle ne s'appelloit pas non plus *Maria*, puiſque ſon nom étoit ſimplement *Maddalena*, & que ce fut par un motif de piété qu'au nom d'*Antonio* que portoit ſon fils elle ajouta le nom de *Maria*. Dans la ſuite du tems ce fils à qui le féminin *Maria*, & le maſculin *Antonius* ne paroiſſoient pas quadrer, changea *Maria* en *Marcus*, & parce que ſon nom Latin de famille *Comes* donnoit lieu à de frequentes équivoques, ſe faiſant, à l'exemple de ſon pere, appeller *Majoragius*, il devint par là *Marcus Antonius Majoragius*.

fans portaſſent le nom de leurs meres (1). Et pour ne nous point tant écarter de notre tems, nous pouvons remarquer qu'encore que les Ecrivains en France ne paroiſſent pas avoir quitté à deſſein le nom de leurs Peres pour prendre celui de leurs Meres, ils ont pû trouver des éxemples infinis de cet uſage dans nos Hiſtoires Généalogiques, où nous voyons que la nobleſſe du ſang, ou les richeſſes venuës de l'alliance des femmes, ont été les motifs ordinaires qui ont fait prendre aux enfans le nom de leurs Meres, & aux Maris celui de leurs femmes (2).

Cet uſage n'eſt pas inconnu en Allemagne; & pour ne parler que des Auteurs, on ſait que le Poëte Meliſſus qui n'eſt mort que dans le commencement de notre ſiécle, ne s'appelloit ainſi que par ſa mere Otilia Meliſſa, quoiqu'il portât auſſi quelquefois le nom de ſon pere Balthaſar Schedius.

Le grand uſage des Pays-bas pour les noms *Patronymiques* dans les Auteurs comme dans le reſte des Habitans, a été jusqu'ici de prendre le nom de Batême ou le *prénom* du Pere, & de s'en faire un ſurnom au cas oblique, comme on le pratiquoit autrefois parmi les Grecs (3). Ainſi ces Auteurs au lieu de porter le ſurnom du Pere ou de la Famille, ont été contens de s'appeller Henricus *Adriani*,

1 Lib. *Clio* n. 173.
2 La Lontiere, Origine des Noms ch. 3. *ſuiv.*

ni, Adrianus *Adriani*, Jacobus *Antonii*, Guillelmus *Bernardi*, Martinus *Conſtantini*, Joannes *Cornelii*, Gerardus *Eligii*, Gerardus *Gerardi*, Petrus *Gerardi*, Joannes *Guillelmi*, Everardus *Nicolai*, Petrus *Godefridi*, &c. En quoi il ne s'eſt trouvé de confuſion que lorsque ces mêmes Auteurs ſe ſont aviſés de reprendre le ſurnom de leur famille, ou de donner le change à leur Pere; ce qui eſt arrivé au ſujet de deux Magiſtrats célébres, Préſidens du Conſeil ſouverain de Brabant à Malines. Le Pere s'appelloit *Nicolaus Everardi*, parce qu'il étoit fils d'Everard; le Fils ayant repris le *prénom* de ſon grand-pere, dont ſon pere s'étoit fait un ſurnom, mit le *prénom* de ſon Pere en cas oblique pour lui ſervir de ſurnom, & s'appella *Everardus Nicolai*.

Mais les Italiens ſemblent avoir uſé d'un autre raffinement dans l'art des *Patronymiques*. Au lieu de tourner le *prénom* du Pere en ſurnom, ils ſe ſont fait du ſurnom du Pere un *prénom*, & un ſurnom pour eux-mêmes, comme il paroît dans les noms de *Latino Latini*, de *Mutio Mutii*, de *Galileo Galilei*, d'*Oddo Oddi*, de *Sperone Speroni*, d'*Alèſſio Aleſſii*, de *Viviano Viviani*, de *Baldo Baldi*, de *Vinciolo Vincioli*, &c. qui ſont tous noms d'Auteurs connus dans la République des Lettres. Et lorsqu'il a été queſtion de s'exprimer en Latin, ils ſe ſont

3 Alexander Philippi, Ptolomæus Lagi.

ſont contentés de la terminaiſon des anciens Romains pour les Patronymiques en s'appellant Latinus *Latinius*, Spero *Speronius*, comme ont fait auſſi la plupart des Flamans que j'ai nommés *Adrianus*, *Nicolaius*, *Guillelmius*, *&c.*

D'autres ont fait revivre celle des anciens Grecs, & ſe ſont fait appeller *Stephanides* pour Fitz-Steven, ou fils d'Etienne; *Simonides*, *Johannides*, *Andreades*, *Nicolaides*, *Antonides*, *&c.* pour fils de Simon, de Jean, d'André, de Nicolas, d'Antoine: & nous reſervons à parler dans le Recueil des Auteurs déguiſés de ceux d'entre ces derniers qui ont prétendu uſer de déguiſement ſous ces noms.

CHAPITRE V.

4. Maniére. *Prendre des noms Apellatifs pour être ſubſtitués aux noms propres. Apellatifs de Dignités, de Profeſſions, de Conditions, de Pays, de Dispoſitions d'esprit ou de cœur.*

VOus venés de voir, Monſieur, que les noms *Patronymiques* ont été peu commodes aux Auteurs pour ſe déguiſer, & qu'ils n'ont presque pû jetter perſonne dans l'erreur que par leurs variations, & le peu d'uniformité dans leur emploi. Nous n'en pouvons pas dire autant des noms *Appellatifs*. Quoi qu'ils n'ayent été inventés que pour qualifier les

les hommes, on peut dire que rien n'eſt plus propre à les déguiſer lorsqu'ils ſe trouvent détachés des noms propres. Mais le déguiſement qu'ils peuvent produire eſt peut-être le ſeul de tous les déguiſemens que l'on doive conſidérer comme entiérement innocent, parce qu'il eſt le ſeul qui puiſſe ſervir à cacher un Auteur ſans bleſſer la vérité. L'*Appellatif* étant commun à pluſieurs perſonnes, déguiſe l'Auteur qui s'en ſert en ce qu'il le confond dans la multitude, & qu'il ne le peut diſtinguer d'avec tous ceux à qui il convient. Mais il le retient en même tems dans les termes de la ſincerité, lorsqu'on ne le prend point à faux; & cette fauſſeté eſt d'autant plus rare qu'elle eſt inutile au déguiſement que l'on cherche. Il eſt inutile par éxemple à un Avocat de mentir en ſe qualifiant *Abbé*, lorsqu'il peut ſe cacher auſſi facilement ſous le nom d'*Avocat*, que ſous celui d'Abbé: Un Religieux qui ne ſe donne que le nom de *Religieux* à la tête de ſon Livre, eſt ſouvent mieux caché que lorsqu'il s'y donne celui d'*Officier de l'Armée*.

De tous les termes *Appellatifs* dont les Auteurs ſont en droit de ſe ſervir, ceux qui marquent une dignité éminente ou un rang de trop grande diſtinction, ſont les moins ſuſceptibles de déguiſement. Il y en a même qui par leur ſingularité ne peuvent convenir qu'à une ſeule perſonne à la fois; & l'on peut dire qu'ils tiennent lieu du nom propre tant que la perſonne eſt vivante. Tant

que Mr. le Prince de.... Mr. le Duc de... Mr. l'Archevêque de.... Quens d'Anjou, Quens de Bretagne (1) ont été dans le monde, il n'y avoit point d'équivoque à craindre pour ceux de leur tems. Mais les mêmes noms ayant passé à leurs successeurs, qui n'ont pas été Auteurs de Livres, ou qui n'ont pas composé les mêmes Ouvrages, ils ont été considérés comme des *Appellatifs* embarrassans pour la Posterité, parce qu'ils sont devenus communs à plusieurs personnes successivement.

Lorsque les Dignités, les Emplois, ou les rangs marqués par un nom *Appellatif* ne sont pas uniques ou singuliers, on peut en sureté les employer sans craindre d'en être trahi. C'est ce qu'ont éprouvé la plupart des Auteurs cachés qui ne se sont fait connoître au Public que sous les noms *Appellatifs*, de *Conseiller du Roi en ses Conseils*, d'*Officier des Armées*, d'*Aumônier du Roi*, de *Curiale di Roma*, de *Docteur en Theologie*, *en Droit*, *en Médecine*, d'*Abbé*, de *Chanoine*, de *Curé*, &c.

Il y a d'autres *Appellatifs* que nous pouvons appeller de condition ou d'état, & qui ne servent pas moins à cacher les Auteurs. C'est ce qu'on a remarqué dans ceux qui n'ont employé que les noms de *Nobilis Francus*; *Nobile Francés*; *Gentilhomme François*; *Eques Polonus*; *Seigneur*

1 ¶ Touchant ces deux *Quens*, c'est-à-dire *Comtes*, voyez

gneur de la Cour; *Dame de qualité*; *Dame pénitente*; *Bourgeois de Paris*; *Fidelis Subditus*; *Fidelis Servus*; &c.

D'autres marquent le Pays, comme *François Picard*; *Germanus Bavarus*, qui ſont des noms communs à des Nations entiéres, & par conſéquent incapables de trahir ceux qui ſe les ſont appropriés.

Mais il n'y a point d'*Appellatifs* que les Auteurs déguiſés ayent plus fréquemment employés à la tête de leurs Ouvrages anonymes, que ceux de profeſſion.

La Librairie eſt remplie de Livres, qui ne font connoître ceux qui les ont écrits ou publiés que par les noms vagues d'*Avocat*, de *Juriſconſulte*, de *Médecin*, de *Philoſophe*, de *Théologien*; par celui d'*Hiſtoriographe*, de *Poëte*; par celui d'*Ecolier*, de *Studioſus*, de *Profeſſeur*, de *Lecteur*; par celui de *Religieux*, d'*Asceta*, d'*Eccléſiaſtique*, de *Prédicateur*; par celui d'*Académicien* ou *Academicus*, qui ne veut pas toujours dire un Membre de quelque Académie de beaux Esprits, mais quelquefois un ſimple Suppôt de l'Univerſité, & quelquefois auſſi un Platonicien de ces derniers tems.

Enfin il y a d'autres *Appellatifs* formés ſur les Diſpoſitions de l'eſprit ou du cœur, comme celui d'*Amicus*, *Irreſolutus*, l'*Aggirato*, *Philomathus*, *Inſtabilis*, *lo Smarrito*, Voyés la Liſte.

voyés Faucher l. 2. des anciens Poëtes François chap. 62. & 76.

rito, & la plupart des *Sobriquets* que les Particuliers portent dans les Académies d'Italie. On y peut auſſi rapporter ceux que pluſieurs de nos Ecrivains Galants ſe ſont donnés au lieu de leurs noms propres, comme l'*Esclave fortuné* (1), l'*Esperant mieux* (2): l'*Amant ſans parti:* le *Traverſeur des voies périlleuſes*, & d'autres du même genre, dont je n'ai pas crû devoir charger le Recueil de nos Auteurs déguiſés.

CHA-

1 ¶ Antoine du Verdier & la Croix du Maine s'accordent à dire que Michel d'Amboiſe Sieur de Chevillon, Poëte du tems de François I. prenoit le nom de l'Esclave fortuné.

2 ¶ L'Espérant-mieux, ſelon les mêmes Auteurs, eſt le nommé Jean le Blond contemporain de Michel d'Amboiſe. Je ne connois point l'*Amant ſans parti*. Quant au *Traverſeur des voies périlleuſes*, perſonne n'ignore que c'eſt Jean Bouchet. Lui-même dans ſa 61. Epitre familiére reconnoit que c'eſt un Ouvrage de ſa façon, intitulé *les Renars traverſans & Loups raviſſans*, qui lui acquit le ſurnom de *Traverſeur*. Voici l'endroit.

Autre plaiſir n'ai guére prins au monde
Depuis trente ans, & ne ſais choſe immonde
Avoir écrit, fors en l'an mil cinq cens
Que fol amour avoit ſurpris mon ſens,

Qui

CHAPITRE VI.

5. Maniere. *Prendre des noms de Communautés ou de Sociétés ; tels que sont ceux de Colléges, d'Académies, de Facultés de Corps ou Assemblées, de Maisons Régulières, & même d'Associations feintes ou passagéres. Et de la pratique contraire, lorsque des Societés se donnent le nom d'un Particulier.*

LEs noms de Communautés ou de quelque Société que ce puisse être ne paroissent pas plus susceptibles de déguisement que les Appellatifs. L'on est assés persuadé qu'une Communauté entiére dont on voit le nom à la tête d'un Livre, a dû, selon l'usage ordinaire, n'employer le ministére que d'un particulier, soit de l'un de ses membres, soit de quelque autre qu'elle ait voulu reconnoître.

Qui contraignit ma fole main écrire
L'Aymant tranſi, voulant Amour décrire,
Dont, non à tort, me repentis soudain
Par un livret faisant d'amour dédain.
Depuis me mis, pour au mal satisfaire,
A mes Renars & Loups ravissans faire,
Où je conquis le nom de Traverseur.

La Croix du Maine dit que Jean Bouchet a été surnommé non seulement *le Traverseur*, mais aussi *l'Esclave fortuné*, en quoi il se trompe, de même que dans la qualité qu'il lui donne d'Avocat, au lieu de celle de Procureur à Poitiers. Il n'y a certainement eu que Michel d'Amboise qui ait été connu par ce nom d'*Esclave fortuné*.

tre pour Sécrétaire de sa Compagnie. Mais ce Particulier qui a gouverné, pour ainsi dire, la plume de la Communauté, n'en est pas moins caché. Et si d'un côté la gloire de son travail (quand il en acquiert) doit retourner à toute la Communauté, il est juste de l'autre que toute la Communauté soit chargée des périls du Livre adopté, & de la fortune de l'Auteur qu'elle a avoué.

Les Communautés où l'on se soucie le moins d'avouer les Particuliers qui en prenent le nom, sont ordinairement les Colléges, les Universités & les autres Ecoles de la Jeunesse. La liberté pour ce point y est d'autant plus grande & d'autant moins dangereuse que les choses y sont de moindre importance en ce qui concerne les interêts du Public. Lorsque les Particuliers travaillent de bonne foi pour l'utilité de leurs Colléges, on doit présumer qu'il n'y a que la gloire des mêmes Colléges qui les porte à en faire porter le nom à leurs compositions.

Ceux de cette derniére espéce n'ont pas tous réüssi à demeurer cachés sous les noms de leurs Colléges, & plusieurs se sont vûs obligés de leur vivant, de reprendre une partie de la gloire qu'ils avoient acquise à leur Communauté dès qu'ils ont été découverts. Ainsi la gloire d'un Ecrit publié sous le nom de *Collegium Anglicanum* est retombée de bonne heure sur la personne de *Robert Personius* Jésuite qui l'avoit composé au nom du Collége établi à Rome pour les Anglois. L'on n'a point tardé à nous faire savoir

que

que l'honneur des Ouvrages qui portent les noms de *Bruxellense Collegium*, de *Colonienſe Coll.* d'*Auguſtanum Coll.* de *Conſtantienſe Coll.* de *Molsheimenſis Academia*, de *Croſenſe Coll.* de *Monachienſe Coll.* d'*Eyſtettenſe Coll.* de *Dillinganum Coll.* de *Paderbornenſe Gymnaſium*, de *Pragenſe Coll.* de *Romanum Coll.* de *Rhedonenſe Coll.* de *Salamanticenſe Coll.* de *Braidenſis Academia* à Milan, &c. eſt dû au P. Andries, au P. Leurenius, au P. Schellemberch, au P. Biſſelius, au P. Coccius, au P. Caſimir, au P. Brunner, au P. Stengel, au P. Curtzius, au P. Horrion, au P. Soliman, au P. Cardulus, au P. de Creſſol, au P. de la Mere de Dieu, au P. Bisdomini, &c. lesquels ont tous été Jéſuites, connus d'ailleurs parmi les Gens de Lettres, hormis le P. de la Mere de Dieu, qui étoit de l'Ordre des Carmes.

La découverte de ces Particuliers n'a point toujours été ſans embarras & ſans confuſion, ſur tout lorsqu'il s'en eſt trouvé plus d'un qui ont pris le nom d'une même Communauté ſans ſe nommer. *Ingolſtadienſe Collegium* veut dire Georg. Strengelius, à la tête d'une Piéce; mais il veut dire Albert Curtzius, à la tête d'une autre, & il ſignifie Joann. Biſſelius en une autre occaſion. *Cracovienſe Collegium* eſt tantôt Paul Kuhn, & tantôt Severin Karvat. Ce que nous avons ſous le nom de *Conimbricenſe Collegium* eſt dû non ſeulement au P. Côme Magailhan, mais encore au P. Manuel Goez, & au P. Sebaſtien Couto Jéſuites Portugais. Ce que nous

nous avons sous celui de *Complutense Collegium* a été travaillé non seulement par un Carme François nommé Blaise de la Conception, mais par deux autres Carmes Espagnols, savoir Michel de la Trinité & Antoine de la Mere de Dieu. Mais si l'on s'étoit mis en devoir de découvrir les Auteurs des Piéces de Poësie & d'Eloquence, qui se sont publiées sous les noms de quelques Classes particuliéres de Colléges, & sur tout de celle des Rhétoriciens de divers endroits, on peut dire que les recherches en seroient infinies, & la peine assés inutile.

Il est aussi fort ordinaire à des Facultés entiéres d'une Université, de prêter leur nom aux Particuliers, & les Ouvrages où se trouvent ces noms, doivent être d'un poids d'autant plus grand, que la circonspection & les mesures qu'on a coutume d'y prendre, sont plus éxactes. Lors qu'un Ecrit porte le nom d'une Faculté de Théologie comme de celle de Paris, de celle de Louvain, de Douai, l'Ecrit acquiert autant d'autorité qu'en peut avoir toute la Faculté, quoique celui qui l'a dressé n'en ait que très-peu par lui-même. Le Docteur Sinnigh à Louvain & le Docteur Randour à Douai n'en avoient qu'autant que la doctrine & la vertu peuvent en donner à un Auteur particulier. Mais les Ecrits qu'ils ont faits l'un contre l'autre semblent avoir quelque

1 ¶ C'est Mr. Le Clerc dont pour la premiére fois le Livre parut en 1685. comme le reconnoit Mr. Le Clerc lui-même page 50. de sa Vie, imprimée

quelque chose de plus qu'une autorité privée, parce qu'ils les ont publiés sous le nom & de l'aveu de leurs Facultés. Les Théologiens des Facultés Protestantes n'en ont pas usé autrement, lorsqu'il a été question de donner plus de poids à leurs Ecrits. C'est ce qui a paru dans la conduite de Zacharie Ursin, de Jacques d'André, de Juste Fewrborne & de quelques autres hétérodoxes, qui ont écrit sous le nom commun de *Théologiens de Heidelberg*, *de Wirtemberg*, *de Hesse-Darmstad*, *&c.* C'est aussi ce que l'on a vû pratiquer aux Anti-Trinitaires, qui ont souvent affecté de ne paroître qu'en corps, pour mieux se fortifier. Blandrate, Pauli, Vitrelini, Stoinski, &c. n'ont guéres écrit que sous les noms communs de *Théologiens ou Ministres* de *Transilvanie*, de *Racovie*, de *Pinczovie*; *&c.* Ceux qui chercheront une exception à ces exemples, la trouveront dans celui d'un Savant de nos jours (1) qui vient de se cacher sous le nom des *Théologiens de Hollande*, pour écrire contre l'Histoire critique du vieux Testament. Il lui auroit été assés inutile de recourir à l'autorité de ses confréres rassemblés en corps, dans une affaire où le Public ne devoit éxiger que du raisonnement & de l'érudition.

Les Facultés des autres Sciences n'ont pas été moins en usage de préter leurs noms

mée l'an 1711. à Amsterdam. [D'ailleurs ce n'est pas sous le nom *des Théologiens* &c. mais *de quelques Théologiens* &c.]

noms aux Particuliers. Celle de Droit dans diverſes villes d'Allemagne & des Pays-bas a prété le ſien à des perſonnes même qui n'étoient pas du corps ni du pays. Celle de Médecine en Italie a laiſſé prendre celui de *Schola Salernitana*, à Jean de Milan, celui de *Collegium Bononenſe*, à Uliſſe Aldrovando, &c.

Mais lorsque des Sociétés entiéres ont travaillé en commun à quelque Ouvrage qui en porte le nom, le petit nombre de ceux d'entre les membres de ces Sociétés qui n'y ont pas eu de part, ne fait pas que les autres ſoient véritablement déguiſés ſous le nom qui eſt commun à toute la Société, & qui en ce cas-là leur appartient plus légitimement qu'à ceux qui n'ont pas travaillé à l'Ouvrage. Cela regarde particuliérement les Académies libres & volontaires, où l'on ne s'aſſocie que pour travailler enſemble, ou pour ſe communiquer mutuellement ce que l'on fait. C'eſt une vérité ſi commune, qu'il me paroît ſuperflu d'alléguer en témoignage les éxemples de l'Académie de la Crusca pour ſon Vocabulaire, & de l'Académie Françoiſe pour la cenſure du Cid & le Dictionnaire qu'elle nous prépare.

Les Communautés Réguliéres ſervent auſſi aſſés ſouvent de voile aux Religieux particuliers qui ſe dépouillent de la gloire de leur travail pour la rendre commune à tout l'Ordre. C'eſt ainſi que ſous le nom de *Religieux Bénédictin de la Congregation de S. Maur* nous voyons paroître

tre de jour en jour divers Ouvrages qui n'appartiennent souvent qu'à un ou à deux Auteurs de cette Congrégation. Il est même arrivé quelquefois que des Communautés Régulieres ont prêté leur nom à des Auteurs qui n'étoient ni de leur Maison, ni même d'aucune Profession Religieuse. C'est ce qu'ont fait les *Religieux Dominicains* d'une des Maisons de Paris, sous le nom desquels Mr. de Saci a publié la Vie de Dom Barthelemi des Martyrs. Mais on ne dira pas la même chose des *Solitaires de l'Egypte* à l'égard de Jean Cassien Auteur du cinquiéme siécle, puisque Cassien ne leur demanda point permission de publier sous leur nom ce qu'il prétendoit avoir appris d'eux.

Les Corps des Sociétés générales, je veux dire les Assemblées Ecclésiastiques & Politiques, hors des tems même auxquels elles se tiennent actuellement, autorisent tous les jours ce que des Particuliers font en leur nom après qu'ils en ont mérité l'approbation.

Le Corps Ecclésiastique de la Religion en France s'exprime tantôt par le terme *des Evêques de France*; Mr. de Marca l'a employé pour quelque composition qu'il avoit faite au nom des Prélats du Royaume; tantôt par celui de *Clergé de l'Eglise Gallicane*, qui est celui que Mr. Godeau a mis à la tête d'une Piece d'éloquence. Mais si je vous faisois remarquer un Auteur qui s'est couvert du nom pompeux *des Eglises de Fran-*

ce, vous porteriés peut-être vos conjectures sur quelque Prélat illustre de notre Communion, si je ne vous avertissois en même tems que c'est Calvin qui a pris ce nom.

Il en arrive autant à des Corps Politiques & à des Assemblées d'Etat. Un Aggæus Albada (1) s'est caché plus d'une fois sous le nom du *Cercle de Bourgogne*; Dominique Baudius sous celui des *Etats des Provinces Belgiques* (2); sans parler de divers Pensionnaires & Syndics de Villes, de Républiques, & d'autres Communautés, dont les fonctions ne regardent pas proprement le dessein que nous avons de ne traiter ici que des Auteurs cachés.

Il se fait quelquefois des Sociétés, que nous pouvons appeller *Passagéres*, parce qu'elles ne subsistent qu'autant que durent les assemblées ou les délibérations qui s'y font. Mais il est arrivé quelquefois que ces Sociétés n'ont été qu'imaginaires, & qu'elles ont été feintes par des Auteurs qui ont crû que l'on auroit plus d'égard au nom d'une multitude, qu'à celui d'un seul. C'est ainsi qu'un Auteur de ce siécle ayant été repris, puis arrêté par les Inquisiteurs pour avoir parlé & écrit indignement de la sainte Vierge, crut que sa Requête au Pape seroit reçuë plus favorablement, si elle lui étoit

1 ¶ Voyés touchant cet Albada qui vivoit sur la fin du 16. siécle, & qui étoit Swenckfeldien, l'Epitre de Daniel Heinsius à Corneille Vander Myle au devant des deux Centuries de Lettres Latines d'hom-

étoit préſentée au nom de toute la Nation des Basques (3).

Enfin il y a des Corps qui ne faiſant pas de Société particuliére, & qui ne pouvant pas tenir d'aſſemblées réelles, ne laiſſent pas de fournir le nom à des Auteurs inconnus: comme ſi on vouloit perſuader au Public que ces Corps auroient voulu dépoſer leurs interêts entre leurs mains. C'eſt ainſi que depuis le tems de la Ligue jusqu'à la fin de nos dernieres guerres civiles, on a vû paroitre divers Ecrits anonymes publiés au nom *des bons François* contre les ennemis du gouvernement & du repos de la France. Les *Pauvres* ont eu auſſi leurs Avocats particuliers, qui ont dreſſé leurs Requêtes & d'autres Ecrits en leur nom, ſans être jamais convenus enſemble pour en délibérer & ſans y avoir eu la moindre part. Et de nos jours, les Fidéles du Royaume, qui ſe ſont nouvellement réünis au corps de l'Egliſe Catholique, viennent de voir plus d'une Réponſe faite comme de leur part à leurs anciens Miniſtres par quelques Evêques & par quelques Abbés ſous leur nom général de *Nouveaux Convertis*.

Voila, Mr., beaucoup de maniéres différentes de ſe couvrir du nom commun des Sociétés, lorsque les Auteurs ne doivent ou ne veulent point paroitre ſous leur

d'hommes illuſtres, imprimées à Leyde in 8. 1617.

2 ¶ Dans le Discours à Jaques I. Roi d'Angleterre *de non ineundo fœdere cum Hispano*.

3 *Natio Cantabrica*,

leur nom particulier. Vous ne trouverés pas à la tête des livres d'autres noms de Communautés, soit dans l'Eglise comme ceux des *Confréries*, soit dans le monde comme ceux des *Compagnies*, que vous ne puissiés réduire à quelqu'une de ces maniéres. Mais il est bon de vous faire remarquer qu'il s'est aussi introduit parmi les Auteurs une pratique toute contraire à celle-là, qui toute opposée qu'elle paroit à son égard, ne laisse pas d'être aussi commode pour les tenir cachés. C'est celle des Sociétés qui prennent le nom de quelque particulier à la tête d'un Ouvrage composé conjointement ou séparément par plusieurs personnes.

Quelquefois on affecte de ne prendre le nom des personnes qu'après leur mort, soit parce qu'elles ont eu la meilleure part à l'Ouvrage, soit parce qu'elles ont été d'un rang plus élevé que les autres qui

1 ¶ Voici comme il s'en explique dans son Epitre du 15. Octobre 1633. à Jean des Cordes Chanoine de Limoges : *Ut ad Canonem Arausicanum veniam, non video quid in Sirmondum tam acriter insurgat Aurelius, sive is unus est homo, seu, quod magis credo, constans ex plurium contributa opera, alio forte bonarum literarum & eloquentiæ subsidia, alio Ecclesiasticæ notitiam historiæ, alio spinosam illam de Schola Theologiam conferente.* Il y a long tems qu'on ne doute plus que *Petrus Aurelius* ne soit l'Abbé de S Cyran, nommé Jean du Verger de Hauranne. C'est surquoi dans sa Liste Baillet n'auroit pas du hésiter.

2 ¶ L'*Ami*, suivant Baillet dans sa Liste est Antoine le Maitre. On a ci-devant suffisamment éclairci les noms *Le Bon*, *de Trigny*, & *Antoine Godefroy*. Reste *Des Periers*, savoir Bonaventure des Périers que Baillet dans sa Liste dit être Jaques Peletier. Cette explication est trop imparfaite pour n'avoir pas besoin

qui y ont travaillé. C'eſt ce que nous avons vû pratiqué au ſujet des cinq livres des Pſeaumes qui portent encore aujourd'hui le titre de *Pſeautier de David*, quoiqu'il y ait beaucoup de Pſeaumes faits par d'autres Auteurs. Dans notre ſiécle nous avons vû des Ouvrages faits par quelques PP. de l'Oratoire, ne porter que le nom du Pere *Gondren* qui avoit été Général de ſa Congrégation, parce que les autres Auteurs étoient encore vivans, ou peut-être parce qu'ils n'avoient été que de ſimples particuliers de la Congrégation. Quelquefois les Aſſociés ſe contentent de prendre un nom qui paroiſſe étranger aux uns & aux autres, ſoit qu'il paroiſſe emprunté de quelqu'un, ou qu'il ſoit feint, comme Grotius l'a cru au ſujet d'*Aurelius* (1), & comme on peut encore le remarquer dans les noms de *l'Amy*, *le Bon*, *de Trigny*, *des Periers*, (2) &c.

ſoin d'un ſupplément. Une preuve convaincante que les Contes attribués à Bonaventure des Périers ne peuvent pas être tous de lui, c'eſt qu'il mourut avant l'an 1544. & que dans quelques-uns de ces Contes il eſt fait mention de certaines choſes poſtérieures de pluſieurs années. Que Des Périers ſoit mort avant l'an 1544. la préface miſe au devant du recueil de quelques-unes de ſes Oeuvres tant en proſe qu'en vers, imprimées cette année-là chés Jean de Tournes *in*-8. ne permet pas d'en douter. Dans le Conte cependant qui a pour titre: *De l'Avocat qui fit abattre ſa barbe pour la pareille*, il eſt parlé de la mort du premier Préſident Liſet, qu'on ſait n'être arrivée qu'en 1554. dix ans après celle de Des Périers. Je pourrois à cette preuve en ajouter d'autres ſemblables qui font voir que La Croix du Maine pag. 36. 193. & 341. de ſa Bibliothèque a eu raiſon d'ajuger la meilleure partie de ces Contes à Jaques Tele-

&c. Tantôt les Associés forment un nom de leurs prénoms, comme on le peut voir dans le prétendu *Antoine Godefroy*; & tantôt ils sont convenus que l'un des Associés mettroit son nom renversé dans un anagramme, comme il a paru par le nom de *Clouset* (1).

CHAPITRE VII.

6. Maniére. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui se travestissent en Cavaliers ou gens d'épée, pour se deguiser dans leurs Ouvrages.*

J'Ai été long-tems sans vouloir me persuader qu'il y eût eu des Auteurs dégui-

Peletier & à Nicolas Denisot. Il pouvoit en savoir des nouvelles étant Manceau comme eux, & je l'en croirois plutôt que Paquier, qui dans une de ses Lettres (c'est la 12. du 8 livre) reprend Tabourot d'avoir fait Jaques Peletier Auteur de ces Contes. Paquier ne prenoit pas garde qu'ils roulent la plupart sur des gens de l'Anjou, du Maine, & du Poitou, payis peu connus de Bonaventure Des Périers, mais très-fréquentés & pratiqués par Peletier & par Denisot. La premiére édition de ces Contes est de Lyon *in*-8. l'an 1558. par Robert Granjon en caractères qui imitent l'écriture de ce tems-là. Elle ne contient en 107. feuillets que 90. Contes. Ceux qu'on y a depuis ajoutés, sont tirés du Recueil des plaisantes & facetieuses Nouvelles imprimées *in*-16. à Lyon 1555. du Traité préparatif à l'Apologie d'Herodote, &c. A quoi n'ont pas fait attention ceux qui ont cru qu'Henri Etienne Auteur de ce Traité préparatif nomme vulgairement l'Apologie d'Hérodote y avoit insére mot à mot plusieurs Contes de Des Périers. On voit que c'est tout le contrai-

déguisés qui se fussent avisés de recourir à l'éxemple des soldats pour se donner des noms de guerre. Mais ayant consulté un Auteur de nos jours sur les raisons qu'il avoit euës de se faire appeller tantôt *la Chevre*, & tantôt *la Lueur*, pour se déguiser dans quelques-uns de ses Ouvrages : je n'ai pas eu lieu d'en douter davantage après qu'il m'eût répondu que c'étoient des noms de guerre, tels que l'on s'en donnoit sous les Ministéres des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, pour publier des Piéces volantes & des Opuscules du tems. C'est ce qui m'a fait juger depuis, que les masques de plusieurs de nos Pseudonymes qui se sont appellés *la Riviere*, *la Fontaine*, *la Tour*, *la Tourelle*, *la Montagne*, *la Vallée*, *la Fleur*, *la Verdure*, *la Foreſt*, *Maitre*

re. Il y a eu aussi diversité d'opinions touchant le lieu de la naissance de Des Périers. Etienne Tabourot chap. 7. de ses Bigarrures le dit être d'Arnai le Duc petite ville de Bourgogne dans l'Aussois. La Croix du Maine ayant sans doute ouï dire que Des Périers étoit Bourguignon, l'a fait natif de Bar sur Aube en Bourgogne, mais ayant depuis reconnu que Bar sur Aube étoit en Champagne, il a corrigé cette faute dans son *Errata*. La Croix du Maine apparemment n'a pas été si bien instruit que Tabourot, & ce qui me le persuade, c'est que Dolet ami intime de Des Périers, de la main duquel en 1534. ou 35. il s'étoit servi pour mettre au net le 1. tome de ses Commentaires de la Langue Latine, l'appelle dans le 2. tome col. 535. *Joannem Eutychum De Perium Heduum Poëtam*, ou *Eutychus* est le synonyme Grec de Bonaventure, & *Heduus* la preuve évidente que Tabourot ne s'est point mepris.

1 ¶ Voyés la Liste.

tre Tiburce (1), *Thrasybule*, *Holoferne*, (2), *Nicanor*, *Passavant* (3), *du Pescher*, *&c.* ne seroient peut-être que de simples noms de guerre.

Nos Pseudonymes ne se vanteront pas pour cette fois d'avoir voulu imiter les Anciens dans cette pratique. Les soldats de la Gréce ne leur ont pas fait l'éxemple, & quoique nous ne lisions pas qu'il leur fût défendu de changer de nom dans la profession des armes, nous ne voyons pas qu'ils se soient mis en peine d'user de la liberté qu'on pourroit leur avoir laissée sur ce point.

Les

1 ¶ Le nommé Jean d'Abondance Bazochien, & Notaire du Pont S. Esprit, a composé vers le milieu du 16. siécle divers Ouvrages de plaisanterie en rime, entre autres quelques-uns sous le nom de Maitre Tiburce de Papetourte. Du Verdier en rapporte les titres pag. 634. & 635. de sa Bibliothèque.

2 ¶ Le même du Verdier pag. 1185. rapporte sous le nom, apparemment supposé, de *Tubal Holoferne*, un Almanac burlesque intitulé *Prognostication nouvelle & joyeuse pour trois jours aprés jamais*, dont il cite deux quatrains assés plaisans. L'édition est datée de 1478. à Paris. Mais cette date pourroit bien être fausse. Baillet dans sa Liste a raison de douter que cet Almanac soit ou de Geoffroi Vallée (c'est ainsi qu'il devoit dire, & non pas de la Vallée) ou de Bonaventure des Périers. Le premier n'a rien composé de tel ; & pour ce qui est du second sa *Prognostication des Prognostications pour tous tems a jamais*, est un Ouvrage très-different, contenant une invective très-plate de près de 300. vers de cinq pieds contre les prédictions des Astrologues. Du Verdier pag. 1026. fait encore mention d'un Pierre de Nogerolles Auteur d'une *Pronostication pour toujours & a jamais en rime*, que je crois aussi très-different de Tubal Holoferne.

3 ¶ Le nom de Passavant n'a pas toujours été un faux nom. Il y avoit sur la fin du 14. siécle un Jacopo

Les Soldats Romains ſont encore plus éloignés de pouvoir leur ſervir de modéle. Loin d'avoir été dans l'uſage de changer leurs noms lorsqu'ils ſe faiſoient enrôler, on prétend qu'ils étoient obligés de repréſenter leurs vrais noms ſans déguiſement, & de les faire graver même ſur leurs boucliers, afin qu'ils puſſent être reconnus & notés, s'ils venoient à les abandonner.

Il n'y a donc que la Soldatesque moderne qui puiſſe leur avoir inſpiré cette émulation: & lorsque nos Pſeudonymes nous auront prouvé qu'il n'y a rien que de

Iacopo Paſſavanti Jacobin Toscan, Auteur du *Specchio di penitenza*, ſi ſouvent cité par les Académiciens de la Crusca dans leur Dictionnaire, & par les autres puriſtes d'Italie. Comme il n'avoit pas le même talent pour le Latin ni pour les belles Lettres que pour ſa langue maternelle, de mauvaiſes petites notes qu'il a faites ſur S. Auguſtin de la Cité de Dieu, donnérent occaſion à Vivès de railler ce bon Religieux, dans le nom duquel il trouvoit d'ailleurs je ne ſais quoi de comique. C'eſt ce même Paſſavant que Rabelais a eu en vuë chap. 14. de ſon 1. livre, quand il a parlé de *Paſſavantus cum commento*. Théodore de Beze a écrit ſous le nom de *Magiſter Benedictus Paſſavantius* une Epitre fort plaiſante en proſe macaronique contre le Préſident Liſet. Peu de tems après, c'eſt-à-dire en 1556. on vit paroître *le Paſſevent Pariſien répondant à Pasquin Romain*. Dialogue que l'Auteur de la Comédie du Pape malade a cru être d'Artus Déſiré, mais qui très-certainement eſt d'un Ex-Cordelier Albigeois nommé, comme dit Baillet dans ſa Liſte, Antoine Cathelan ou Cathalan à qui Du Verdier pag. 52. de ſa Bibliothéque le donne en termes exprès. Paſſavant de plus eſt le nom qu'a pris dans quelque Ouvrage l'Evêque de Bellei Jean Pierre Camus, au rapport du même Baillet dans ſa Liſte.

de louable dans cette émulation, nous pourrons les obliger de reconnoître que l'honneur en eſt dû aux goujats & aux ſoldats de la derniére condition, puiſqu'il n'y a guére que ceux du dernier ordre de la milice, qui s'aviſent de changer de nom.

Il ſemble qu'il y ait quelque diſtinction à faire en faveur des Religieux Pſeudonymes, qui ont affecté de ſe traveſtir en Cavaliers à la tête de leurs Ouvrages. Mais auparavant il faudra qu'on nous perſuade qu'il y a quelque choſe de plus noble & de plus relevé dans leur déguiſement, lors qu'au lieu de prendre des noms ſerviles & deſtinés pour la lie des ſoldats, ils ſe ſont qualifiés Gentilshommes ou Officiers de l'armée. Si le Public ne les en a eſtimés ni plus braves, ni plus nobles, il a pû au moins faire quelque cas de la prudence de ceux d'entre ces Religieux qui ne ſe ſont déguiſés ſous des noms de Cavaliers ou d'autres perſonnes ſéculiéres, que pour publier des choſes qui leur paroiſſoient n'avoir pas aſſés de conformité avec la ſainteté de leur Profeſſion.

Un Religieux Espagnol de notre ſiécle n'ayant pû obtenir de ſon eſprit que ſes Comédies fuſſent entiérement ſupprimées, a fait au moins quelque choſe pour ſauver l'honneur de ſa robe, lorsque ſa prudence lui a inſpiré le deſſein de prendre le

1 ¶ Le P. Zacharie de Liſieux, Auteur du *Gryphus Gallus*,

le nom d'un Avanturier. C'eſt ce que vous pourrés remarquer en la perſonne d'un Religieux de Notre-Dame de la Merci, quand il ſera queſtion de vous montrer dans notre Recueil le masque du Capitaine *Molina*. Vous y verrés auſſi un Carme Espagnol prendre le nom d'un Centurion de ſoldats ; un Cordelier pareillement Espagnol prendre celui d'un *Almirante* ou Amiral de Caſtille.

Les Religieux Italiens n'ont pas été moins discrets que les Espagnols dans les occaſions de même nature. On ſait combien de poſtures Cavaliéres a priſes le célébre Pere Aproſio Génois de l'Ordre des Auguſtins, en ſe traveſtiſſant pour défendre l'Adonis du Cavalier Marin. Un autre Italien mais Cordelier de Profeſſion, pour ne point laiſſer perdre ſes galanteries, & ne point s'expoſer en même tems à la correction de ſes Supérieurs s'eſt caché ſous le masque du Sieur *Micheli* ſéculier.

Il s'eſt trouvé néanmoins des Religieux, leſquels, après avoir fait des Ouvrages qui n'avoient rien que de ſérieux & d'honnête, n'ont pas fait difficulté de les publier ſous des noms de Cavaliers & de gens d'épée. J'aurai occaſion dans la ſuite du Recueil de nos Pſeudonymes de vous produire des Capucins ſous le masque du Sieur *de Saint Marcel* (1), ſous celui du Sieur *de la Motte*

Gallus, de *Somnia Sapientis*, & de *Seculi Genius*, Ouvrages publiés ſous le nom de *Petrus Firmianus*.

Motte (1), &c. & de vous repréſenter encore d'autres Religieux ſous celui de *Gentilhomme Provençal*, de *Chevalier Polonois*, de *Chevalier Anglois*, &c. Mais on aura quelque lieu de juſtifier cette conduite tant que l'on ſera obligé d'approuver celle des Miſſionnaires Réguliers qui ſe déguiſent en Cavaliers dans leurs habits & dans le reſte de leur extérieur pour vivre en ſureté dans les lieux où regnent l'Héréſie ou l'Infidélité.

CHAPITRE VIII.

7. Maniére. *Prendre ou donner des ſurnoms burlesques que le peuple appelle ordinairement* Sobriquets. *Masques injurieux & paſſifs que les Auteurs jettent ſur le viſage de ceux dont ils entreprennent de parler.*

L'Uſage des noms de ſurcroiſt que le vulgaire appelle *Sobriquets*, eſt plus ancien que ne l'ont crû quelques Auteurs modernes (2). C'eſt au moins ce que ne pourront nier ceux qui ſouffriront que l'on renferme ſous ces termes les épithétes dont les Anciens parmi les Grecs & les Romains avoient coutume de caractériſer les perſonnes. Ces épithétes ſe donnoient ſouvent par rapport à quelque qualité de l'ame, de l'eſprit ou du corps. &

1 ¶ Le P. Jean Louis d'Amiens.

& plus ſouvent au ſujet de quelque défaut ou de quelque vice, que de quelque perfection ou de quelque talent particulier, quoique ces derniéres conſidérations en ayent fourni auſſi un grand nombre. De ſimples actions ou des rencontres particuliéres ont été ſouvent d'ailleurs les ſources d'où pluſieurs de ces ſobriquets ont pris leur naiſſance.

Mais nous ne voyons' pas qu'on les ait employés pour déguiſer les Auteurs. Ce n'a été que dans la ſuite des tems qu'on s'eſt aviſé, de les faire gliſſer à la place des ſurnoms qui ſe ſont infailliblement perdus ou anéantis par cette ſuppreſſion. De ſorte que de noms ſurnuméraires qu'ils étoient dans leur origine, ils ſont devenus de vrais ſurnoms, & des noms propres de famille avant qu'on en ait pû faire des masques d'Auteurs.

On ne doit pas néanmoins refuſer à l'induſtrie des Auteurs modernes le témoignage d'avoir ſu former ſur le moule des ſobriquets des masques diffamans & injurieux pour couvrir le viſage de leurs Adverſaires, lorsqu'ils ont cru qu'ils ſeroient plus libres de ne les pas épargner en épargnant leur nom. Pour marquer leur différence d'avec les masques que les Auteurs déguiſés ont pris poûr eux-mêmes, j'ai cru qu'on nous permettroit de les appeller des masques *paſſifs*, parce que ceux qui en ont été couverts n'y ont rien contribué de leur part, qu'ils ne les ont ſouf-

z Naudé, la Roque,

soufferts même que contre leur gré, & qu'en un mot ils ne se sont trouvés ainsi masqués que dans les écrits d'autrui.

Ces masques passifs ne sont pas en si petit nombre qu'on n'en puisse trouver assés pour remplir plusieurs classes & pour être divisés en plusieurs espéces.

Les uns sont formés sur les noms mêmes des Auteurs, soit par de simples allusions, soit par des Anagrammes. C'est ainsi que Casaubon semble avoir voulu déguiser le fameux Scioppius tantôt sous le nom de *Scorpius*, & tantôt sous celui de *Scoppius* dans quelques-unes de ses Lettres à ses amis (1). Ces deux masques ressembloient si bien au visage de son Adversaire, qu'ils paroissoient faits plutôt pour l'offenser que pour le cacher à ceux qui ne l'auroient pas connu d'ailleurs. En quoi il n'est pas incroyable que Casaubon, qui aimoit l'Antiquité autant qu'aucun Humaniste, ne se soit proposé pour exemples ceux des Anciens qui s'étoient étudiés à changer ainsi les noms des Auteurs pour marquer les caractéres de

1 ¶ Il n'en est pas de *Scoppius* comme de *Scorpius*. Celui-ci est manifestement injurieux, mais l'autre ne peut l'être, puisque ni *Scoppius* ni Σκίππις ne signifient rien. A la vérité *Scoppio* en Italien a diverses significations, de quelques-unes desquelles on pourroit faire une application injurieuse: mais outre que cela seroit extrêmement tiré, la coutume, quand on n'écrit pas à un Italien, n'a jamais été de faire en Latin une allusion Italienne. Ce qui obligea *Scioppius* à orthographier ainsi son nom, qui originairement s'écrivoit *Schoppius*, c'est qu'en Italie, où il étoit, ceux du payis, suivant leur maniére de prononcer le CH comme un K l'appeloient *il Signore Scoppi*,

de leurs esprits par des allusions, comme il a paru dans les noms de *Rabienus*, d'*Elenxinus*, d'*Epitimæus*, &c. qui avoient été substitués à ceux de Labienus, d'Alexinus, de Timæus (2), &c.

Mr. de Saumaise a fait voir en plus d'une rencontre qu'il n'étoit pas des moins ingénieux dans l'art de faire des masques injurieux & diffamans. On peut s'en rapporter à ce qu'il a écrit contre un Professeur d'Utrecht qu'il appelle *Coprianus* (3), auquel il ne donne d'épithétes que celles qui peuvent se dériver ἀπὸ τῆς κόπρου dans toutes les pages où il allégue cet Auteur. Si Mr. de Saumaise en avoit été le maître, nous n'aurions jamais su que cet Auteur s'appelloit *Cyprianus*. Mais pour avoir mal réussi à défigurer le visage de cet homme, on peut dire que l'infamie en est demeurée attachée à son nom plutôt qu'à celui de Cyprianus. Le sobriquet de *Coprianus* n'a servi qu'à nous faire voir qu'il y avoit quelque chose de plus bas & de plus sale dans sa passion, que dans celle des enne- Excrément.

Scoppi, en sorte que pour leur faciliter le moyen de prononcer moins mal son nom, il changea *Schoppius* en *Scioppius*. C'est ce qu'il nous apprend lui même pag. 64 de son *Scaliger hypobolimæus*.

2 ¶ L'allusion de *Rabienus* à *Labienus* se lit dans la préface du 5. livre des Controverses de Senèque le Rhéteur. Celle d'*Elenxinus* à *Alexinus*, dans Diogène Laërce en la Vie d'Euclide, & dans Hesychius de Milet. Celle d'*Epitimæus* à *Timæus*, dans Strabon l. 14. dans Diodore l. 5. & dans Athénée l. 6.

3 ¶ Parce que le nom de ce Professeur étoit Cyprianus Regnerus.

ennemis de S. Cyprien Evêque de Carthage, lorsque ceux-ci par une alluſion ſemblable au nom de ce Saint l'appelloient *Caprianus* pour *Cyprianus* (1).

Le Coprianus de Mr. de Saumaiſe ne me permet pas d'oublier le *Stercorarius* de Joſeph Scaliger, à qui Mr. de Saumaiſe a merité d'être comparé pour plus d'une raiſon. Mais pour ſortir promptement de ce paralléle d'infamie, il faut dire en deux mots, que Scaliger vouloit déſigner ſous le nom de *Stercorarius* un Aſtronome ou Chronologiſte de Blois nommé Temporarius. Il eſt vrai que ces deux noms ne ſe rapportent l'un à l'autre que par la terminaiſon; mais l'alluſion de Scaliger retomboit ſur le mauvais ſobriquet que l'on a donné aux Habitans de la Ville de Blois (2).

Mr.

1 Erasm. præf. in Hier. Op.

¶ Erasme dans ſa Préface ſur les Oeuvres non pas de S. Jérome mais de S. Cyprien a dit: *Jam quod quidam (ut refert Lactantius) homo diſertus, ſed impius, Caprianum pro Cypriano vocavit, hoc magis nobis placere debet vir optimus, quod viro peſſimo diſplicuerit.* Où l'on voit qu'Erasme au lieu de lire *Coprianus* ſuivant les meilleures editions de Lactance, avoit lu *Caprianus*.

2 ¶ L'Ouvrage intitulé *Chronologicarum demonſtrationum libri tres* de Joannes Temporarius Jurisconſulte de Blois, dont le nom François étoit peut être *Jean des Tems*, fut pour la premiére fois imprimé l'an 1596. à Francfort *in-fol.* & pour la ſeconde à la Rochelle en 1600. auſſi *in-fol.* Joſeph Scaliger s'étant apperçu que l'Auteur affectoit par-ci par-là de le picoter, lui rendit le change avec uſure en divers endroits de ſes Animadverſions ſur Euſebe; en trois desquels, ſavoir pag. 14. pag. 69 & pag. 121. de l'édition d'Amſterdam 1658. il l'a nommément

Mr. de Saumaise en savoit bien d'autres que Scaliger en ces matiéres. Il ne faut pour en être persuadé, que se souvenir de son *Cercopetavius* (3), qu'il avoit figuré sur le modéle de *Cercopithecus* pour tâcher de deshonorer un Auteur célébre caché sous le nom de Kercoëtius. Cela me fait songer au génie des Hérétiques du seiziéme siécle, où les plus zélés Réformateurs croyoient qu'il étoit bon d'injurier les Peres de l'ancienne Eglise pour mieux détruire leur autorité. Témoins ceux qui de *S. Athanasius* ont eu l'impudence de forger *Sathanasius*; qui ont changé *Ambrosius* en *Ombrosus*, &c. (4).

Les Protestans ne manqueront peut-être pas de relever cette réflexion; & de nous objecter qu'il n'est pas nécessaire d'être

ment traité, non pas de *Stercorarius*, mais de *Stercoreus*, par une équivoque maligne de foire *foria*, à foire *nundinæ*, à cause des Concessions Royales de plusieurs foires aux habitans de Blois, nommés de là ridiculement *les foireux de Blois*.

3 Singe à queuë.

¶ Saumaise n'a rien fait en cela de fort extraordinaire, le P. Petau sous le nom de Kercoët ayant été l'aggresseur.

4 Vid. apud Fr. Feuard. & Gilb. Genebr.

¶ Feuardent & Genébrard ne devoient pas être cités d'une maniére si vague. Il falloit marquer les endroits précis où ils rapportent les éxemples de ces allusions injurieuses. Le P. Garasse pag. 713, de sa Recherche des Recherches de Paquier dit que Servet appelloit le Symbole de S. Athanase, *Symbolum Sathanasii*; mais quoi qu'on sache que Servet a été très-capable de dire cela, le P. Garasse pourtant devoit alléguer le passage exprès de son Auteur.

d'être hérétique pour former des masques injurieux à son Adversaire. Nous ne pourrons nier qu'ils n'ayent raison, si nous considérons ce qu'a écrit André Alciat Jurisconsulte Milanois sous le titre Latin d'Apologétique contre *Ranciscus Olidus* (1), qui est une allusion ingénieuse, mais fort désobligeante pour *Franciscus Floridus* que nous connoissons beaucoup mieux sous son nom ordinaire de Sabinus (2). Un Italien de nos jours, homme de mérite que je ne vous nommerai que lors qu'il sera question de le louër, & qui certainement ne paroit pas moins éloigné de l'héréſie qu'Alciat, n'a point fait difficulté de metamorphoser Mr. Gronovius le jeune en *Grunnovius:* & il s'est mocqué de tous les égards qui pouvoient être dûs au mérite de ce docte Hollandois, qui n'est pas moindre que le sien en matiére des Sciences humaines (3) On avoit trouvé moins à redire aux allusions que les Poëtes de Paris, & quelques autres Esprits facétieux avoient faites sur le nom du Pédant Montmaur ou Mommor (4), lorsqu'ils l'ont déguisé les uns sous le masque de *Gomor*, les autres

1 ¶ Alciat Emblème 163. & son Commentateur Claude Mignault, qui s'est nommé *Minos*.

2 ¶ J'ai fait voir que *Floridus* étoit le nom de famille de cet Auteur, & *Sabinus* le nom de son payis natal. Rabelais ou l'Auteur du 5. livre attribué à Rabelais appelle ch. 19. ce *Franciscus Floridus* François Fleuri.

3 Jasithei Apolog. &c.

¶ Cet *Jasithens*, car c'est ainsi que ce mot doit

être

autres sous celui de *Cormorius*, & d'autres sous celui de *Mamurra*.

Les Anagrammes injurieuses tiennent aussi quelquefois lieu de masques propres à déguiser ceux qu'on maltraite, comme a fait Scioppius (5) lorsqu'il a tourné Scaliger en *Sacrilége*, qui fait une anagramme très-parfaite de son nom dans tous les cas obliques de la Langue Latine. Il y a d'autres anagrammes qui n'étant pas injurieuses peuvent passer néanmoins pour des masques passifs, lorsqu'on les jette sur le visage de celui dont on veut épargner le nom sans lui en demander son consentement. C'est ainsi que le Jurisconsulte Baudoin appelloit son ancien ami Calvin *Lucanius* par dès considérations pour leurs anciennes habitudes, lors même qu'il étoit obligé d'écrire contre lui. Hotman a déguisé pareillement le même Calvin sous l'anagramme de *Lucianus*, non pas qu'il fût mal avec lui, mais parce-qu'il étoit dangereux d'être surpris en communication avec le fondateur de la nouvelle Prélature de Genève.

Une autre espéce de Masque passif, est

être écrit, est Raphaël Fabretti, qui a interprété son nom de batême Raphaël par *Iasitheus* composé d'ἴασις & de θεὸς parce qu'en Hébreu Raphaël est la même chose qu'ἴασις θεοῦ *medicina Dei*.

4 ¶ Le nom de ce Pédant parasite s'écrivoit *Montmaur*, & non pas Mommor. Dalibrai qui l'a nommé Gomor a fait contre lui sous le titre d'Anti-Gomor un livre entier de vers satiriques.

5 Adversus Josephum Sacrilegum.

eſt celle des Synonymes ou des noms approchant de la ſignification du nom que l'on veut cacher. C'eſt ainſi que Meurſius a voulu déguiſer *Petrus Scriverius* ſous le nom de *Rupex ſignatorius*, pour lui marquer avec plus de liberté le mécontentement & le chagrin qu'il lui avoit donné. On y peut rapporter auſſi les autres ſynonymes que les Auteurs ont ſubſtitués aux noms propres de leurs Amis, lorſqu'ils ont apprehendé de leur nuire en les découvrant. C'eſt ce que Voſſius le pere a fait à l'égard de Grotius dans leur commerce mutuel des Lettres qu'ils s'écrivoient ſur les affaires de la Religion en Hollande. Il eût pû choiſir le nom de *Magnus* pour repreſenter celui de Groot ou Grotius : mais pour éloigner encore plus les ſoupçons, en cas que ſes Lettres fuſſent interceptées par la faction des Gomariſtes, ou le Parti du Prince d'Orange, il jugea plus à propos

1 ¶ Erasme n'a jamais ſongé à donner le nom de *Polyphemus Boruſſus* à Oecolampade, dont il étoit ami, quoiqu'il ne fût pas de ſon avis ſur le dogme. L'application d'un tel nom, ſoit de *Polyphemus* pour les mœurs, ſoit de *Boruſſus* pour le payis, n'auroit été rien moins que juſte. Ce qui a brouillé là-deſſus les idées de Baillet, c'eſt qu'il y eut des gens qui s'imaginérent qu'Erasme dans un endroit de ſon Colloque intitulé *Cyclops*, où il fait parler *Polyphemus* & *Cannius*, avoit eu en vuë Oecolampade, ce qui étoit très-faux, comme Erasme s'en explique dans ſa Lettre du 15. Juillet 1529. à Bilibaldus Pirckeimerus, & dans une autre de la même année à Oecolampade même.

2 ¶ Il faut écrire *Perot* & *Brotheus*. De la maniére dont Baillet s'explique on croiroit que par *Brotheus*

propos d'employer celui de *Celsus*.

Il y a encore des Masques passifs d'une autre espéce, lorsque pour diffamer un Adversaire, on ne le fait connoître que sous un nom connu, mais décrié dans l'Antiquité, comme est celui de *Polyphemus Borussus*, qu'Oecolampade a reçu d'Erasme (1); & comme sont ceux de *Fidentinus* & de *Broteus* dont Nicolas Perrot (2) & Ange Sabin ont été couverts par Domitius Calderinus. J'y joindrois volontiers celui de *Zoïlus Ardelio*, dont parle Erythræus (3), si l'Auteur ne s'étoit donné lui-même ce masque, & s'il ne l'avoit porté volontairement jusqu'à la mort.

Mais lorsque nous trouvons des personnes cachées par d'autres sous les masques de *Musæus*, de *Linus*, de *Bias*, d'*Homere*, d'*Orphée*, de *David*, & d'autres Anciens d'une réputation heureuse, nous devons nous persuader que tous ces masques,

Brotheus Calderin entendoit Ange Sabin, & par *Fidentinus* Pérot. C'est tout le contraire. Voyés Sabellicus dans son Dialogue *de Latinæ Linguæ reparatione*, & Gyraldus *lib. 1. de Poëtis sui temporis.*

3 Pinac. part. 1, n. 133. pag. 240.

¶ Il ne faut pas croire que l'homme nommé *Zoïlus Ardelio* par Erythræus, eût pris un nom aussi injurieux que celui-là, & qui auroit si mal convenu à toutes les belles qualités dont il se croyoit revêtu. Le faux nom qu'il se donna étoit Italien & non pas Latin. Il quitta le sien uniquement par la honte d'une affaire arrivée dans sa famille: ce qui fait voir combien il étoit sensible à l'honneur. *Zoïlus Ardelio* est donc un nom postiche, de l'invention d'Erythræus, comme *Euclio* & *Fortunatulus Lurco*, qui se trouvent dans la suite de ses Eloges.

masques, quoique de la même nature que les autres, ne ſont pas faits pour deshonorer ceux à qui on les fait porter.

Enfin, l'on peut dire que nos Auteurs Polémiques ont encore inventé une autre eſpéce de masques injurieux pour leurs Adverſaires, lorsqu'ils leur ont appliqué des noms employés autrefois pour caractériſer des gens de mauvaiſe réputation, afin d'en faire paſſer l'idée ſur leur perſonne. On pouvoit demander à Grotius, ſi ce n'étoit point ſon intention, lorsqu'il appelloit *Borborite* un célébre Miniſtre, dont il vouloit épargner le nom (1). Mr. D. V. ayant à écrire contre un célébre Docteur de ſon tems, avoit entrepris de ne le faire connoître que ſous le masque d'*Eraniſte*, dans le deſſein de nous faire transporter ſur ce Docteur les idées que Theodoret avoit autrefois attachées au nom d'*Eraniſtes* (2). Sur le modele du feu Duc de Buckingham, qui avoit voulu traveſtir un Poëte Anglois (3) mais Catholique, dans une Comédie ſous le nom de *Bays*, à cauſe des expreſſions enflées & des caractéres extravagans qu'il lui attribuoit, &

1 ¶ Baillet dans ſa Liſte croit que *Borborita* eſt André Rivet. Il ſe trompe, c'eſt Samuel Des-Marets, par rapport à βόρβορος bouë, dont les marais ſont pleins.

2 ¶ Les deux lettres initiales D. V. ſignifient *De Valois*, ſavoir Mr. de Valois le jeune, nommé Hadrien, qui piqué de ce que ſa Diſſertation *de Baſilicis* fut critiquée par un écrit qu'y oppoſa Mr. de Launoy Docteur de la Maiſon & Société de Navarre, avoit deſſein, dans la Réponſe qu'il y fit, de ne donner

& sous celui de *Drawcansir*, à cause de quelque prétenduë fanfaronnade ; sur ce modéle, dis-je, le Sieur Marwell en ces derniers jours a prétendu deshonorer Mr. l'Evêque d'Oxford (4) sous les mêmes masques de *Bays* & de *Drawcansir*, dans l'espérance que son Lecteur pourroit se le représenter sous les mêmes caractéres.

CHAPITRE IX.

8. Maniére. *Prendre des noms tirés du fond de son sujet, ou formés sur la matiére que l'on traite, sur les intentions que l'on a en la traitant, sur la fin qu'on s'y propose, ou même sur la maniére dont on a entrepris de la traiter.*

PArmi les maniéres différentes de se déguiser, vous n'en remarquerés pas qui ayent été de plus grand usage, que celle de se former des noms sur la matiére même des Ouvrages que l'on compose. Elle est certainement des plus fines

donner à son Adversaire nul autre nom que celui d'*Eraniste*, mot Grec, qu'il pouvoit se contenter de prendre dans le sens de *Socius*, pour designer la qualité de *Socius domus Navarræ*, mais qu'il prenoit dans le sens de *collecteur*, pour appliquer à Mr. de Launoy la signification odieuse que Théodoret donne au nom Ἔρανιστὴς dans la Préface des trois Dialogues qu'on a de lui sous ce titre.

3 Nommé Dryden.

4 Samuel Parker.

nes & des plus ingénieuſes, ce qui ſuffit pour nous faire comprendre pourquoi elle a été tant recherchée par les Pſeudonymes qui ont affecté de paroître ſpirituels. Un Controverſiſte Allemand de la Compagnie de Jeſus (1) ayant à traiter de la Foi ancienne de l'Egliſe Romaine contre les Proteſtans, s'eſt caché ſous le nom de *Romanus Altglaub*, & il ſuffit de remarquer qu'Altglaub chés les Allemans veut dire *la Foi ancienne*, pour deviner la raiſon qui a fait prendre ce ſurnom au prétendu Romanus. Vous ne verrés point d'*Alethophile*, ni de *Philalethe* dans tout notre Recueil, qui n'ait eu intention de perſuader à ſon Lecteur, que c'eſt l'amour de la Verité qui lui a fait prendre la plume. Vous n'en excepterés pas même Mr. de Saumaiſe, qui ne s'eſt appellé *Verinus*, que dans cette intention, & je vous laiſſe à juger de celle que peuvent avoir euë ceux qui ont pris les noms d'*Amandus Verus*, *Lucius Verus*, &c. (2). Il s'en eſt trouvé qui ont mieux aimé prendre ces ſortes de noms dans les Langues vulgaires, que d'expoſer leurs intentions à n'être pas entenduës de ceux qui n'entendent que la Langue du Pays. Ainſi un Danois aſſés connu dans notre ſiécle (3) s'eſt

1 Le P. Aſchendorff.
2 Chryſ. Eggenfeld. Wilh. Goes.
3 Borrichius.
4 Hermanus Conringius.
5 If. Wolmar.

s'eſt appellé *Blotteſandæus*, qui veut dire, *la Verité toute nuë*, plutôt que *Nudiverius :* & dans notre Pays l'on a vû un Abbé prendre le nom du Docteur *Auvray*, pour publier ce qu'il penſoit du *Prædeſtinatus*.

Nous pourrons ſans témérité faire un jugement ſemblable de l'intention de ceux qui ſe ſont déguiſés ſous le nom d'*Irenée*, ſoit qu'ils ayent voulu traiter de la paix de l'Egliſe ou de l'Etat, ſoit qu'ils ayent voulu inſinuer qu'ils n'étoient animés que de l'esprit de paix en écrivant. Se ſont-ils mêlés de donner de bons conſeils pour la paix? Ils l'ont voulu marquer par le nom d'*Irenæus Eubulus* (4). Ont-ils voulu nous perſuader qu'ils déſiroient la paix? Ils ſe ſont appellés l'un à la Grecque *Erasmus Irenicus* (5), l'autre à la Romaine *Deſiderius Pacius* (6). Il s'en eſt vû qui n'ayant à traiter que de la trêve de quelque guerre, n'ont pas laiſſé de s'appeller en Latin *Pacatus Latinus* (7). D'autres ne s'étant pas ſoucié d'exprimer leurs diſpoſitions par le terme Grec d'Irenée, ont voulu employer celui de *Pacidius* (8), ou de *Pacificus* (9) pris des Latins : & un des Ecrivains de notre Pays, quoiqu'il ne fût pas Moine, n'a point fait difficulté de ſe

G. Saldenus.
7 Dom. Baudius.
8 Jacq. Godefroy.
9 Chr. Herdeſian.

nommer *Dom Pacifique d'Avranches* (1). En Allemagne le Sieur Oldenburger s'eſt donné le ſurnom de *Friedberg*, pour faire connoître en ſa Langue qu'il en étoit redevable à la matiére de ſon Ecrit ſur la paix de Munſter. Et Caſſander s'étant engagé de travailler à la paix de l'Egliſe, & à la réconciliation des partis de Religion par l'ordre de deux Empereurs d'Allemagne, n'auroit pas manqué de s'appeller auſſi Friedberg, s'ils n'avoit jugé le nom Latin de *Pacimontanus* capable d'être entendu de plus de monde.

De ceux qui ont écrit ſur la Prédeſtination & la Grace, le Pere Courtot s'eſt déguiſé ſous le nom de *Charitopolitain*, pour marquer qu'il prétendoit demeurer toujours dans les termes qui lui étoient preſcrits par la Grace, ou mériter que la Grace demeurât en lui. Le Pere Bagot s'eſt appellé *Thomas Auguſtin*, pour perſuader ſes Lecteurs, qu'ils ne devoient trouver que la doctrine de ſaint Thomas & de ſaint Auguſtin dans ſon Livre de la Défenſe de la Liberté & de la Grace. Le Pere Gerberon s'eſt nommé *Flore de ſainte Foi*, parce qu'il jugeoit ſes Maximes ſur la Grace très-propres à rendre notre Foi floriſſante. Enfin le Sieur Sinnigh ſe croyant parfaitement couvert des armes de ſaint Paul, & inacceſſible aux traits de ſes adverſaires comme un hériſſon, s'eſt donné le nom de *Paulus Ery-*

1 Des Deſerts.

Erynachus (2), dans sa Triade des Peres sur la Grace.

Dans d'autres matiéres de Religion, le Pere Jacques Canisius a pris le nom de *Christianus Tanatophrastus*, tiré du fonds de la matiére qu'il a traitée dans son Livre de la mort d'un vrai Chrétien : Jerôme de Perea s'est appellé *Gerardus de Cruce* dans ce qu'il a fait sur la Passion de JESUS-CHRIST. Le Pere d'Alva s'est servi du nom de *Petrus à Conceptione*, pour publier une partie de ce qu'il avoit écrit sur la Conception de la Sainte Vierge. Beatus Rhenanus s'est nommé *Licentius Evangelus* dans ce qu'il a écrit contre quelques entrepriſes de la Cour Romaine, sous prétexte de parler pour la liberté Evangelique ; & le Pere Maimbourg s'est déguisé sous le nom de *François Romain*, dans les quatre Lettres, où il a tâché de concilier quelques opinions de Rome avec celles de France.

Le Pere Jerôme Gracian de la Mere de Dieu, fameux par ses disgraces, a pris le nom d'*Anastasio* pour faire la description de son rétablissement, comme s'il avoit voulu paroître ressuscité. Et l'Abbé de saint Germain ayant à décrire ou plutôt à déplorer les afflictions de la Reine Marie de Medicis, s'est donné le nom de *Benoni*, par rapport au dernier enfant de Rachel. Mais le même Auteur voulant

2 ¶ L'orthographe dans *Erynachus* pour *Erinaceus*, est extrêmement corrompuë.

voulant montrer combien il étoit ferme & entier contre le Cardinal de Richelieu, a pris le nom de *Caton Chrétien*, dans un autre Ouvrage en faveur de cette Reine.

Dans des sujets de Politique & de Jurisprudence, Melchior Voets s'est fait un nom de *Juliers*, & un surnom de *Berg* ou *Monts*, pour le mettre à la tête de son Histoire du Droit de Juliers & de Berg. C'est lui que vous trouverés appellé du nom de *Julius de Monte* dans notre Recueil. Mr. Placcius dans son Traité du Jurisconsulte parfait, s'est donné le nom de *Nomicus*, & le surnom qu'il a pris d'*Analyticophilus* ne lui convient pas moins pour quelques-uns de ses autres Ouvrages, que pour celui-là. On peut rapporter aux matiéres de la Politique le fameux masque de *Junius Brutus*, dont s'est couvert Hubert Languet, pour écrire contre le gouvernement Monarchique, parce qu'il semble avoir voulu se revétir du caractére Républicain des deux célébres Brutus, qui se sont soulevés l'un contre les Tarquins & l'autre contre Cesar. A propos de quoi vous saurés aussi que plusieurs Sociniens ont voulu transporter ce même caractére dans la Religion, pour tâcher d'y établir la liberté des consciences; & nous en connoissons au moins deux de cette sorte, qui ont

1 ¶ Je croirois plutôt que *Gabalis* viendroit du vieux mot François *Gab* conte pour rire, bourde, ou de l'Italien *Gabbare* synonyme d'*ingannare*.

ont voulu porter le nom de *Brutus* à la tête de quelques-uns de leurs Ouvrages. Crellius, Lubieniecki.

Nos recherches seroient fatigantes pour nous & peut-être ennuyeuses pour nos Lecteurs, s'il falloit s'assujettir à représenter ici les sujets différens, qui n'ont fourni les noms aux Auteurs Pseudonymes, que du fonds de leur matiére. Contentons-nous d'en produire encore un petit nombre d'éxemples, pour donner quelque idée de l'industrie de ceux qui ont usé de cet artifice dans d'autres genres d'écrire.

L'Abbé de Villars semble n'avoir mis le nom du *Comte de Gabalis* à la tête de ses Entretiens sur les Sciences secretes, que parce qu'il entreprenoit d'y traiter des réveries de certains Cabalistes (1). Le Pere Schonsleder Jésuite Allemand ayant beaucoup travaillé sur la Musique, pour en découvrir les beautés, & pour en faire sentir les agrémens, a pris le nom de *Volupius Decorus Musagetes*. Le Pere Fabri ayant fait un Traité en faveur de la Poudre du Perou, qui chasse la fiévre, & qui s'appelle autrement Quinquina, contre ceux qui révoquoient sa vertu en doute, a pris le nom de *Conigius*, qui semble ne vouloir signifier autre chose qu'une Poudre de santé (2). Un Conseiller de la Ville

2 Κόνις ὑγιὴς.
¶ Κόνις ὑγιὴ, c'est *pulvis sanus*.
Κόνις ὑγιείας seroit *pulvis sanitatis*.

le d'Anvers, nommé Pierre Scholier s'eſt déguiſé ſous le nom de *Magirus* ou de Cuiſinier pour traiter de la Cuiſine. Dans le genre Erotique Mr. Porcheres Laugier s'eſt caché ſous le nom d'*Erandre*, pour publier ſes Lettres galantes: & François Colonna s'eſt appellé non *Polyphilus*, mais *Poliphilus*, dans ſon Hypnerotomachie au ſujet d'une Demoiſelle de la famille des Poli de Trevis en Lombardie, pour laquelle il avoit de l'inclination (1). Enfin il s'eſt trouvé un Poëte, qui voulant décrire un combat de Porcs s'eſt fait appeller *Publius Porcius*. Son Ouvrage étoit un de ces Poëmes que nous appellons *Lettriſés* ou *Tautogrammes*, & tous les mots de la Piéce commençant par la Lettre P. il n'auroit rien gâté de ſon œconomie, s'il s'étoit appellé *Petrus Placentinus*, qui étoit ſon nom, mais il lui préfera celui de *Porcius*.

De la maniére de cenſurer un Adverſaire ſont venus les noms d'*Epitimus*, de *Cenſor Carpitanus*, de *Severinus*, &c. Un Proteſtant d'Allemagne nommé *Beyer* a pris le premier, pour écrire contre un Evêque Catholique de ſon Pays; l'Avocat *Feramus* s'eſt ſervi du ſecond contre Montmaur, & le troiſiéme a été employé dans un ſujet plus ſérieux par le Pere

1 Voyés le Menagiana pag. 71. du tom. 4.

2 ¶ *Nathanael*, qui eſt interprété *don de Dieu*, ſe rapporte à *Théodore*, mot Grec de même ſignification, & nom de batême de Beze. *Nezeckius* de l'Hébreu *naſchak* baiſer eſt une alluſion au nom de Beze,

Pere Annat contre un Docteur de Louvain.

Il y a d'autres maniéres de traiter des sujets, par lesquelles les Ecrivains ont eu intention de marquer les dispositions de leur esprit, afin de prévenir le monde en leur faveur. Ainsi Theodore de Beze s'est nommé *Nathanaël Nezechius* (2), croyant nous persuader qu'il n'avoit apporté que la prudence du serpent jointe à la simplicité de la colombe, ou à l'ingénuité d'un vrai Israëlite dans l'Ouvrage qu'il a publié sous ce nom. Ainsi le Socinien Slichting a cru nous surprendre par une affectation de simplicité, lorsqu'il a pris le nom de *Joannes Simplicius*, & Socin s'est appellé *Desiderius Peregrinus*, pour tâcher de se representer comme un Etranger qui soupire après sa patrie celeste dans l'éxil de ce monde. Parmi les Catholiques, le Pere Balduinus Junius s'est servi du nom de *Constantius Peregrinus*, pour marquer la constance avec laquelle il nous faut souffrir cet éxil commun ; & le Pere Zacharie de Lizieux a voulu marquer la fermeté avec laquelle il s'estimoit fondé sur la pierre lorsqu'il a pris le nom de *Petrus Firmianus*.

CHA-

Beze, comme s'il s'écrivoit *Baise*. Par où l'on voit que Theodore de Beze en prenant le nom de Nathanael n'a point eu en vuë ces paroles du verset 48. de l'Evangile S. Jean : *Ecce vere Israëlita in quo dolus non est*, comme Baillet se l'est imaginé.

CHAPITRE X.

9. Maniére. *Se cacher sous les Perſonnages de Dialogues, lorsque les Dialogues ſont anonymes.*

10. Maniére. *Prendre des noms formés ſur les Titres des Livres: Des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.*

11. Maniére. *Affecter l'Antiphraſe. Former des Antithéſes par rapport à d'autres noms d'Auteurs.*

12. Maniére. *Prendre des Synonymes, ou des noms dont la ſignification approche de celle du nom qu'on ſupprime.*

§. I. LOrsque les Auteurs ôtent leur nom aux Dialogues qu'ils ont compoſés, on peut dire qu'ils n'en deviennent pas plus anonymes. La deſtinée de ces ſortes d'Ouvrages veut que le principal Perſonnage ſoit pris pour le nom de l'Auteur qui ſe trouve en ce cas-là dans le ſort des Auteurs Pſeudonymes. Il arrive même aſſés ſouvent que tous les Perſonnages ſoient pris pour l'Auteur qui les produit lorsqu'il leur donne des caractéres qui n'éloignent point le Lecteur de l'idée que l'on peut d'ailleurs avoir conçuë de celui qu'on croit avoir compoſé le Dialogue.

Si les caractéres ſont ménagés différemment, & s'ils ſont partagés de ſorte qu'on en mette les Perſonnages dans une contrarieté de ſentimens, pour ſoutenir une diſpute juſqu'à la fin du Dialogue, on

on peut sans s'exposer au danger de se tromper, chercher hardiment l'Auteur du Dialogue sous le masque du Personnage que l'on rend victorieux dans la dispute.

Ces noms de Personnages qui s'entreparlent dans les Dialogues se forment assés indifféremment, suivant le caprice de ceux qui les introduisent.

Au tems de Platon & de Ciceron, on n'alloit pas hors de son siécle ni de son pays pour les emprunter. C'est une pratique qui s'observoit encore assés volontiers du tems de Politien, d'Erasme & de Pierius. On ne s'avisoit pas même de déguiser les noms, ni de travestir les Personnages; & Mr. Huet (1) a renouvellé avec succès dans ces derniers tems cette double maniére de prendre des entreparleurs de son siécle & de son pays, & de n'apporter pas plus de déguisemens dans leurs noms que dans leurs sentimens. Mais pour faire voir qu'on ne prétendoit pas imposer à ceux que l'on faisoit entrer dans la conversation, l'Auteur avoit toujours soin de se nommer pour se mettre en état de répondre par lui-même de ce qu'il faisoit dire à ses personnages.

Ceux qui dans la suite des tems ont jugé à propos de ne se pas nommer ont affecté de donner à leurs personnages des noms pris dans l'Antiquité, ou tirés au moins de personnes mortes depuis longtems, de crainte qu'il ne se trouvât quelqu'un

1 *De Interpretatione.*

qu'un qui pût s'intéreſſer à leur réputation. Mais la plupart ont eu recours à la fiction pour ces ſortes de noms, ſoit qu'ils ſe ſoient étudiés à forger des noms qui fuſſent propres à marquer le caractére des perſonnages qu'ils vouloient repreſenter comme les Irenées, les Philalethes, les Euſebes, &c. ſoit qu'ils ayent voulu prendre des noms incapables d'aucun ſens convenable au ſujet, comme les Attiques, les Octaves, &c.

§. II. Il y a des noms de livres qui reſſemblent de ſi près à des noms d'hommes, que ſi les Auteurs n'ont ſoin d'exprimer leur nom propre à ces ſortes d'Ouvrages, ils s'expoſent à porter le nom de leur livre & de paſſer pour des Auteurs Pſeudonymes. C'eſt ainſi que Barclay ſe trouve appellé *Euphormion*, quoique ſon intention eût été d'abord de n'en faire que le nom & le titre de ſon livre, comme il a fait du nom d'Argenis pour un autre de ſes Ouvrages. L'Empereur Maximilien I. porte le nom de *Tewrdanck* qui eſt celui d'un livre que ce Prince a fait de ſes propres avantures (1). Les Etrangers appellent *Amadæus* ou *Amadiſius* l'Auteur du Roman qui porte le nom d'Amadis de Gaule. Et un livre compoſé au tems des disciples des Apôtres fait encore aujourd'hui porter le nom de *Pœmen* ou de *Paſtor* à Hermas ſon Auteur.

Il

1 ¶ Voyés Placcius dans ſes Anonymes pag. 472. n. 1914. *β.*

Il eſt moins extraordinaire de voir que les titres de Livres ayent ſervi de ſurnoms à leurs Auteurs, lorſqu'il a été queſtion de les diſtinguer d'avec d'autres Ecrivains de même nom. Jean le Scholaſtique s'appelle Jean *Climaque* du nom de ſon livre de l'échelle ſainte. Avant lui, Clement Alexandrin a été ſurnommé *Stromateus* de ſon Ouvrage des tapiſſeries: & avant Clement, le Grammairien Demetrius d'Adramyte du tems d'Auguſte avoit porté le ſurnom d'*Ixion*, du nom d'une Tragédie d'Euripide qu'il s'étoit attribué comme s'il en avoit été l'Auteur. Dans les tems poſtérieurs un Moine nommé Antoine ayant donné le nom de *Meliſſa* à un Recueil de lieux communs qu'il avoit tirés des Peres Grecs, a été appellé dans la ſuite *Antonius Meliſſa*. Jean de Hantwille porte le nom d'*Archithrenius* qu'il avoit donné à ſon Ouvrage en vers ſur les déſordres & les miſéres de ce monde. Guntherus quoi qu'Allemand eſt appellé *Ligurinus* par Baronius & par le commun des Ecrivains, à cauſe du titre de Ligurinus qu'il avoit donné à ſon Hiſtoire de la guerre de Frederic I. dans le Milanois qu'il appelle ordinairement Ligurie. Jean de Salisbery ſe trouve pareillement ſurnommé *Polycrate* du titre de ſon livre ſur les vanités des gens de Cour (2). Matthieu de Weſtminſter pour ſes Recueils hiſtoriques qu'il

Selon Suidas.

2 ¶ Le titre du livre étant *Polycraticus* & non pas *Polycrates*, c'eſt *Polycratique*, ſuivant le raiſonnement de

qu'il avoit intitulés, Fleurs des Hiſtoires, porte le nom Latin de *Florilegus* qui ne revient pas mal au ſurnom Grec de Meliſſa dont nous venons de parler. Marbodæus pour ſon Traité des pierres précieuſes, s'appelle *Lapidarius*. Thomas de Cantimpré, dit le Brabantin, porte le nom de *Thomas Apiarius*, à cauſe de ſon livre des Abeilles, où il ſe propoſe la forme d'une conduite Chrétienne pour toute ſorte d'états ſur le modéle de l'œconomie des Abeilles. Durand Evêque de Mande eſt ſurnommé le *Speculateur* à cauſe du titre de Miroir de Droit qu'il a donné à ſon livre; & le nom de *Conciliator* eſt retourné à Pierre d'Albano (1) qui ne l'avoit deſtiné que pour ſon livre des différens entre les Philoſophes & les Médecins. Enfin le penchant y eſt ſi grand, que l'Auteur du Micrologue ſur les

de Baillet, que Jean de Salisberi devoit être ſurnommé, & non pas Polycrate. Auſſi Guillaume de Lorris feuillet 128. tourné du Roman de la Roſe, de l'edition de Galliot du Pré 1529. a-t-il dit *Polycratique*, mais pluſieurs autres depuis, quoique plus ſavans, tels que Pétrarque pag. 459. de l'édition de Bâle 1581. Marſile Ficin. l. 4. de ſes Lettres, dans celle qu'il écrit *Jacobo Bracciolino Poggii Oratoris filio*, Bodin dans le ſixiéme & dernier livre de ſon *Colloquium Heptaplomeres* manuscrit, & même Menage au mot *Jongleur*, ont tous ecrit *Polycrate*, ce qui eſt une double faute. Un impertinent Commentateur du faux Boëce *de Diſciplina Scholarium* a bien fait pis. Au chap. 3. il cite *Joannem Solebrienſem in Policratone*. Sur quoi l'Auteur de l'Apologie de Lucilio Vanini imprimée in-8. l'an 1712. à Roterdam paroit avoir encheri, lorsqu'à la page 27. il fait mention *Joannis Petiti* (ce ſont ſes mots) *ſeu Politiani*, déſignant par *Joannis Petiti* Jean de Salisberi dont le nom Anglois etoit

les Observations Ecclésiastiques étant demeuré entiérement inconnu, on a mieux aimé lui forger un *Prénom* que de ne lui pas donner le surnom de Micrologue qui fait le titre de son livre : de sorte que *Joannes Micrologus* est un nom purement chimérique d'un Auteur qui est encore caché au jugement des Critiques (2).

Mais la conduite que l'on garde au sujet d'un Grammairien de Constantinople nommé Etienne de Byzance doit faire connoître que cette licence a besoin de bornes. L'Ouvrage qui est cause que nous l'appellons vulgairement *Stephanus de Urbibus* n'avoit été intitulé *des Villes* ni par son Auteur, ni par son Abbréviateur Hermolaüs. L'erreur des Critiques postérieurs avoit fait porter le titre de περὶ πόλεων à l'abregé de l'Ouvrage qu'Etienne

étoit *Litle*, en François *Petit*, comme nous l'apprend Salisberi lui-même dans cet endroit de son Epître 192. *Sed quantum est quod me totum, id est hominem, parvum nomine, facultate minorem, minimum merito, vobis debere profiteor.* On pardonneroit à l'Apologiste de Vanini l'affectation d'avoir désigné l'Auteur du Polycratique par une dénomination aussi peu connuë qu'est celle de *Joannes Petitus*, mais on ne peut lui pardonner l'équivoque de *Politianus* pour *Polycraticus.*

1 ¶ Lisés *Pierre d'Abano.*

2 ¶ Le titre de *Micrologue* qui en général pouvoit se donner à tout Traité succint de quelque maniére que ce fût, a été affecté en particulier au livre *de Ritibus Ecclesiasticis*, qu'on croit du onziéme siecle, mais dont l'Auteur est inconnu. Feu Mr. Bossuet Evêque de Meaux pag. 51. de son Traité de la Communion sous les deux espéces a pris le *Micrologue* pour l'Auteur du livre même.

tienne avoit intitulé *Ὀνικὰ*. Et l'on ne peut que louer la discrétion de Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, qui ne pouvant empêcher que cet Auteur ne ſoit appellé *Stephanus de Urbibus*, ont employé du moins leur autorité pour empêcher qu'on ne l'appelle *Eſtienne des Villes*, en notre Langue (1).

§. III. L'Antiphraſe & l'Antithèſe ont été auſſi de quelque uſage aux Auteurs déguiſés principalement pour les Ouvrages où ils ont voulu combattre quelque Adverſaire. La plus ſimple des maniéres de ſe cacher ſous des noms *Antiphraſtiques*, eſt celle de joindre la particule Grecque d'*anti* au nom de ſon Adverſaire. C'eſt ainſi que Gentillet a été appellé *Anti-Machiavel*, & Hotman le jeune *Anti-Choppin*, quoique pluſieurs de ces noms ſemblent avoir été faits d'abord pour ſervir de titre à des Livres dont les Auteurs prétendoient ſe faire Anonymes. C'eſt au moins ce qui a paru dans la conduite de ceux qui ont compoſé les Satires d'*Anti-Coton*, d'*Anti-Theophile*, d'*Anti-Garaſſe*, &c. Une autre maniére plus figurée, eſt celle de ſe former un faux nom pour être oppoſé à celui de l'Adverſaire. Un Conſeiller de Barcelonne nommé Viloſa, du tems que Mr. de Marca étoit employé en Catalogne, voulant écrire contre le Sieur Martin

1 Nouvelles de la République des Lettres 1684. Juillet pag. 482.

Martin Jurisconsulte Catalan du parti de la France, s'appella *Martinus contra Martinum*, à la tête de son Livre. Mais il y a plus d'industrie dans le prétendu *Nicodemo Macro seniore*, qui a écrit contre *Nicolo Crasso juniore*. Passés le nom de *Nicodemo* qui n'est que le synonyme de *Nicolo*, vous voyés que ceux de *Macro* & de *Seniore* ne sont point mal opposés à ceux de *Crasso* & de *Juniore*. L'antithèse est encore plus belle dans le prétendu *Anastasius à Valle Quietis* par opposition au prétendu *Constantius à Monte Laboris*. Quelques-uns estiment aussi qu'il y a quelque air d'Antithèse dans le nom de *Bernardus Stubrockius* opposé à celui de *Wilhelmus Wendrockius*. Enfin lorsqu'on a vû un célébre Théologien écrire sous le nom de *Vincentius Severinus* contre un autre Théologien célébre qui s'étoit appellé *Vincentius Lenis*[1], on n'a pas eu lieu de douter que *Severinus* n'eût eu intention de marquer par cette Antithèse la maniére dont il prétendoit vaincre *Lenis* qui avoit affecté de se rendre victorieux par une maniére opposée (2).

§. IV. L'emploi des Synonymes est encore une maniére fort connuë aux Auteurs Pseudonymes lorsqu'ils veulent se déguiser. La liberté qu'ils ont euë de ne pas prendre les Synonymes lors même qu'ils les prenoient, semble en avoir dispensé la plupart d'une éxactitude trop scru-

1 ¶ Cherchés dans la Liste l'explication de tous ces noms.

ſcrupuleuſe : & l'on peut dire que peu d'entre eux ſe ſont ſouciés de repreſenter préciſément le ſens de leur nom dans leur échange. L'illuſtre Dame Venitienne ſi connuë par ſon nom de Modeſta Pozzo, ſe trouve déguiſée ſous celui de *Moderata Fonte*, qui, ſans changer de Langue, ne laiſſe pas de rendre à peu près le ſens de *Modeſte du Puis*. Le Sieur Nicolas Villani a trouvé auſſi de quoi ſe traveſtir par Synonymes ſans recourir à une autre Langue, lorsqu'il s'eſt appellé *Vincenzo Foreze*. Vincenzo ne marque que la moitié du nom de Nicolas, mais celui de Foreze ne repreſente pas mal celui de Villani, c'eſt-à-dire de Payſan ou de Villageois (1). De même en notre Langue le Pere Binet a crû que le nom ſynonyme de *René* ſeroit capable de le cacher & de le dérober au Public, parce que tout le monde ne devoit pas deviner qu'il avoit voulu dériver *Binet* du Latin *Bisnatus*. La plupart des autres masques ſynonymes ne vous paroîtront guéres plus éxactement appliqués : ni le *Ferrarius* au lieu de Fabricius (2), ni le *Fornari* au lieu de Furnio, ni le *Rupex Signatorius* au lieu de Petrus Scriverius, ni pluſieurs autres de ce même genre. C'eſt ce qui vous fera peut-être juger que les Synonymes parfaits ne ſe rencontrent ſouvent que par le changement d'une Langue en une autre. Il y a pourtant des Langues aſſés riches pour fournir pluſieurs

1 En Allemand *Brentius* s'eſt appellé *Engſter*.

plusieurs noms d'une même signification sans aucune altération du sens. Et pour ne pas sortir du sujet de nos Pseudonymes, je me contenterai d'alléguer l'exemple du jeune Socin, dont le nom étoit *Faustus*, & qui a changé ce nom quelquefois en celui de *Felix*, & quelquefois en celui de *Prosper*, sans sortir des termes de la Langue Latine. Ajoutés-y l'exemple de Melanchthon qui a su trouver le synonyme de *Melangæus* pour se déguiser sans quitter la Langue Grecque.

On peut compter aussi parmi les vrais Synonymes certains noms Géographiques, lorsqu'ils marquent précisément le même pays, tels que sont ceux de la Géographie ancienne substitués à ceux de la moderne. C'est ainsi que Gregoire Hungarus s'est déguisé sous le nom de *Pannonius*.

CHA-

2 Ou *Fabricius* pour *Ferrarius*.

CHAPITRE XI.

13. Maniére. *Changer son nom d'une Langue en une autre contre un nom de signification semblable ou approchante. Noms tournés du Vulgaire en Hebreu, & de l'Hebreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournés du Vulgaire en Grec. Noms tournés du Vulgaire en Latin. Noms tournés en Langues vulgaires. Réflexion sur ceux qui tournent mal à propos les noms des Auteurs étrangers en notre Langue. Exemples d'une semblable conduite parmi les Allemans & les Italiens.*

DE toutes les espéces d'Ecrivains qui se trouvent dans la Republique des Lettres, les Auteurs déguisés sont peut-être les seuls que l'on puisse justifier sur le changement de leur nom en d'autres noms pris d'une Langue étrangere. Les plaintes que l'on a formées jusqu'ici contre la licence exorbitante qui s'est introduite dans ce changement ne doivent tomber que sur les Auteurs qui n'ont eu ni besoin de demeurer inconnus, ni intention de se déguiser.

§. I. Supposant que nos Pseudonymes n'ont pas besoin d'Apologie sur ce point, je me contente de vous faire remarquer qu'ils ont toujours été libres de choisir telle Langue étrangere qu'il leur a plu pour se dépayser. Cette liberté en a porté quelques-uns à se donner des noms He-

Hebreux, comme François du Jon qui s'eſt appellé *Nadab Agmon*, & Antoine de la Roche-Chandieu qui a pris tantôt le ſurnom de *Sadéel*, & tantôt celui de *Zamariel* (1). D'autres qui avoient reçu au Batême des noms pris des Hebreux, les ont changés en des noms pris des Latins, comme Blondel qui a changé ſon nom de David en celui d'*Amandus*, & Jacques Stein qui a changé celui de Jacob en celui de *Luctatius*; ſans parler de tous ceux qui ont quitté Joannes pour *Janus*, ce qui n'a d'ailleurs aucun rapport à notre ſujet, parce que *Janus* n'a point la même ſignification que *Joannes*. Au lieu de quoi nous pourrions rapporter quelques éxemples de ceux qui ont changé ce prénom Hebreu en un autre, équivalent dans la Langue Allemande, comme a fait Brentius qui s'eſt fait appeller *Huldrich* au lieu de *Joannes*.

§. II. Pluſieurs ont fait échange de leur nom contre quelqu'autre de même valeur tiré de la Langue Grecque. Mais ils ne s'y ſont pas comportés tous de la même maniére. Les uns n'ont pris ces noms étrangers que pour un tems, & pour quelques Ouvrages particuliers ſeulement, ſans prétendre que le nom Grec leur demeurât hors le cas du Livre auquel ils l'ont fait porter. Les autres ſe les ſont donnés pour les conſerver éternellement, en ſupprimant une bonne fois leur nom vulgaire, tel qu'on le portoit dans leur famille;

1. ¶ *Sadeel* Champ-Dieu. *Zamariel* Chant-Dieu.

le; de sorte qu'on peut dire que ces noms Grecs ont été plutôt attachés à la personne qu'à aucun Ouvrage particulier de ces Auteurs.

De la premiére espéce sont les noms de *Thalassius Basilides*, pour dire Marin le Roy, parce que Mr. de Gomberville n'a point prétendu retenir ce nom Grec hors de la rencontre que je vous marquerai dans notre Recueil. Tels sont aussi *Alopecius* & *Bassarius*, pour dire Vossius; *Agathius* pour Bonacci; *Asterius* pour Stern ou l'Etoile; *Agathochronius* pour Bontemps; *Chlorus* pour Viret; *Cisseus* pour Schilsem ou de Lierre; *Dermasius* pour Feller; *Theophilus Ellychnius*, pour Gottlieb Dachtler; *Cephalus* pour Capito; *Dendrinus* pour Boom; *Aretius* pour Martin; *Nicius Erythræus* pour Vittorio de' Rossi; *Hephæstion* pour Smidt; *Hegemonius* pour Guide; *Melas* pour Schwartz; *Melanchthon* pour Chambrun; *Melangæus* pour le vrai Melanchthon; *Oxyorus* pour Montaigu; *Philyra* pour du Tillet; *Phyllarque* pour Général des Feuillans; *Myon* pour Musculus ou Meusel; *Selenus* pour Monnerus & pour Lunebourg; & d'autres de même nature employés pour déguiser les personnes en de certaines occasions & pour un certain tems.

Mais on peut dire que le déguisement n'est entré qu'à demi dans l'autre espéce de noms Grecs pris par des Auteurs, qui loin de se cacher sous ces nouveaux noms, & de vouloir demeurer inconnus

au

au Public, ont eu intention de supprimer entiérement le nom qu'ils avoient reçu de leurs Peres, & de retenir le nom Grec au-de-là de la mort même dans toute la posterité. De cette derniere espéce sont *Acakia* au lieu de celui de Sansmalice, qui s'est trouvé supprimé même dans les descendans du Médecin qui avoit fait ce changement ; *Ammonius* au lieu de Vander Maude; *Angelocrator* au lieu d'Engelhart ; *Artopæus* au lieu de Backer & de Brotbacker; *Batrachus* pour Froschius ; *Capnion* pour Reuchlin, quoique ce dernier nom soit rentré dans ses droits malgré l'usurpateur Capnion ; *Chytræus* au lieu de Rock-Hafe ; *Cycnæus* au lieu de Swaens ; *Dryander* au lieu de Enzina nom Espagnol ; *Echinus* au lieu de Erizzo nom Italien ; *Eutrachelus* au lieu de Goethals ; *Gnaphæus* au lieu de Foullon ; *Haloander* au lieu de Hoffman; *Hamaxurgus* au lieu de Wirstelin ; *Ischyrius* au lieu de Sterck ; *Leucander* au lieu de Whiteman, nom Anglois ; *Lithotomus* au lieu de Steen-Hauwer ; *Lithodomus* au lieu de Steen-Huyse ; *Lycosthene* au lieu de Wolfhart ; *Macarius* au lieu de l'Heureux ; *Macropedius* au lieu de Lanckweld ; *Melanchthon* au lieu de Schwartzerdt ; *Melander* au lieu de Schwartzman; *Nauclerus* au lieu de Vergehaus ; *Naogeorgius* (1) au lieu de Kirchmayer ; *Nicandre* au lieu de Victoria Espagnol qui a

1 ¶ Lisés *Naogeorgus* & voyés l'art. 1323 des Jugemens des Savans.

a été pris par ſes propres Compatriotes pour un ancien Auteur Grec (1); *Oecolampadius* au lieu de Hauſzſchein; *Oinotomus* au lieu de Schneidwin; *Oporinus* au lieu de Herbſt; *Palæonydorus* au lieu de Oude-Watter; *Panagathus* au lieu de Goethals que nous avons déja vû dans une autre ſignification transformé en Eutrachelus; *Pelargus* au lieu de Storck; *Periſterus* au lieu de Taub; *Polypus* au lieu de Wackefeld Anglois; *Pylander* au lieu de Thorman; *Siderocrates* au lieu de Eiſen Menger; *Strabo* au lieu de Borgne; *Tragus* au lieu de Bock; *Xylander* au lieu de Holtzman; & grand nombre d'autres que je reſerverai dans une Liſte ſeparée après le Recueil des vrais Pſeudonymes, parce que je n'ai pas crû que ceux de cette derniére espéce tirés tant des Grecs que des Latins fuſſent eſſentiellement de notre ſujet. Vous avés pû remarquer, Monſieur, que la plupart de ces Auteurs *transnommés*, pour me ſervir du terme Latin de Suetone, ont été ou Allemans ou Flamans: & l'on me permettra de demander grace pour les Ecrivains de ces deux Nations à ceux qui prétendent faire le procès aux Auteurs qui ont tourné leurs noms en Grec ou en

2 ¶ Il eſt vrai que le faux Luitprand & le faux Julien dans leurs Chroniques ont fait de ce Nicandre un Poëte natif de Tolède au 9. ſiécle, mais ils n'ont pas dit que ce fût un Poëte Grec. Il n'y a eu à Tolède au 9. ſiécle nul Poëte ni Grec ni Latin nommé Nicandre. Ce n'eſt qu'au 16. ſiécle qu'il s'y en eſt trouvé un dont le nom de batême etoit Ambroiſe & le nom de famille apparemment *Victo-*

en Latin. J'allégue pour la défense des Allemans & des Flamans non seulement la raison de la dureté & de l'inflexibilité de leur langue naturelle, mais encore l'exemple des Anciens qui n'ont pas fait difficulté de passer cette liberté aux étrangers qui vouloient se donner un nom Grec parmi les Grecs, ou un Latin parmi les Romains. Je me contente de vous remettre devant les yeux celui du Philosophe *Porphyre* & celui de l'Héresiarque *Pelage*. Porphyre s'appelloit Malch en sa langue, qui étoit la Syriaque, parce qu'il étoit Phénicien. Personne ne trouva mauvais qu'il quittât ce beau nom pour celui de Porphyre qui est Grec, quoi qu'on eût pû lui objecter que celui de Basile dans la même langue auroit encore été plus propre & plus approchant de celui de Malch pour la signification. Pelage, qui étoit des Isles Britanniques, s'appelloit dans son pays Morgan, qui marquoit la Mer en langage Breton de ce tems-là. Mais ayant à vivre dans les Provinces les plus florissantes de l'Empire, où l'on ne parloit que le Grec ou le Latin, il se fit appeller Pelagius, sans que personne y trouvât à redire. Cependant on peut assurer que Malch & Morgan

Victorii, que l'amour du Grec lui fit changer en Nicandre. C'est lui qui donna en 1515. une édition de Silius Italicus plus correcte de beaucoup que les précédentes, chés Philippe Giunti à Florence in-8. Il vivoit encore en 1553. comme le fait voir Dom Nicolas Antoine qui en parle assés au long & dans sa Bibliothèque ancienne d'Espagne pag. 372. & tome 1. de la nouvelle pag. 53.

Morgan n'avoient rien de plus rude à l'oreille des Grecs & des Latins de leur tems, que les Allemans & Flamans en peuvent avoir à notre égard.

Mais nonobſtant la permiſſion que les Allemans ſemblent avoir obtenuë pour nous repreſenter leurs noms vulgaires en Grec ou en Latin, tous n'ont pas crû qu'il fût de la bienſéance d'uſer de cette permiſſion. Il s'en eſt trouvé à qui le bon ſens a fait juger que tout ce qui eſt permis, n'eſt pas toujours avantageux. Melchior Adam nous en a donné un exemple en la perſonne de Friſchlin, dont il nous a donné la Vie. Friſchlin pouvoit ſe faire appeller *Hygiænus* en Grec, ou *Vegetius* en Latin, pour exprimer le ſens de ſon nom Allemand. Il a pourtant reſiſté jusqu'à la mort au torrent qui emportoit la plupart des gens de Lettres de ſon pays. Il faiſoit gloire de prouver à toute la poſterité qu'il avoit été d'origine Allemande, & il croyoit que ce changement ne pouvoit être qu'injurieux à ſes parens, ſur tout lorsqu'on eſt d'une famille diſtinguée. Je veux vous repreſenter ici une partie des vers qu'il a faits ſur ce ſujet contre ceux qui par une alluſion injurieuſe à ſon nom, l'appelloient Froſchlin pour Friſchlin (1).

Friſch-

1 Froſch Rana.

Friſchlino mihi non Froſchlino nomen avitum eſt :
Hoc me Teutonici ſanguinis eſſe probat.
Cacropiâ dices HYGIÆNUM *voce ; Latinâ*
Si vis, me poteris dicere VEGETIUM.
Mens tamen eſt nobis nomen retinere paternum,
Ut me Germani ſtemmatis eſſe probem,
Hoc Tritavus nobis Bernhardus nomine vixit.
Hoc Atavus dudum nomine Janus erat.
Militiæ jurata manus, pia ſulcra Senatus,
Legatique Ducum, ſigniferique Ducum....

Il avoit raiſon. Perſonne n'auroit deviné qu'un *Hygiænus*, ou un *Vegetius* de ces derniers ſiécles fût deſcendu en droite ligne de tant de perſonnages qui avoient eu les premiers emplois à la Cour, dans les armées, & dans le Conſeil des Ducs de Würtemberg en Soüabe.

§. III. Je ne m'arrêterai pas à vous faire voir que le nombre de ceux qui ont quitté leur nom vulgaire pour s'en donner de Latins, eſt incomparablement plus grand (2) que celui des Auteurs qui en ont pris de Grecs. Le détail en ſeroit infini, & l'on ne peut ouvrir de Catalogues ou de Bibliothéques d'Auteurs, qu'on ne puiſſe s'en convaincre par ſoi-même. De ſorte que ceux qui ont prétendu ſe déguiſer ſous des noms Latins, ne ſont presque plus reconnoiſſables dans la foule de ceux qui n'y ont point apporté

2 ¶ Il faut lire *moins grand.*

porté de déguiſement. A peine découvre-t-on un *Flavianus* pour dire Blondel; un *Vulturius* pour dire Gerard; un *Tubero* pour dire la Mothe; un *Turpio* pour dire Socin; un *Ocella* pour dire le Vayer; un *Tenebrio* pour dire Schott; un *Victorius Ruſticus* pour dire Nicolas Villani; un *Refrigeratorius* pour dire Kuhlman; un *Felinus* pour dire Bucer; un *Candidus* pour dire de Witte; & quelques autres en petit nombre, qu'on ne peut pas ne pas conſidérer comme de vrais masques au milieu de tant d'autres qui ne le ſont pas.

J'ajouterai aux maniéres de tourner ſon nom en des langues de Savans, c'eſt-à-dire en Hébreu, en Grec & en Latin, celle de le tourner auſſi en une langue vulgaire. C'eſt une maniére qui doit paroître vicieuſe à toute perſonne intelligente: auſſi n'eſt-elle pas venuë d'aucun des Auteurs qui ſe trouvent changés de nom en cette ſorte, mais de ceux qui ayant eu à les citer, ont crû devoir les tourner ſelon la langue en laquelle ils écrivoient. Après cette déclaration l'on ne m'accuſera pas d'avoir voulu donner mon approbation à ceux de nos Ecrivains François qui ont forgé des noms pris de notre Langue pour des Auteurs qui n'auroient ſouffert au plus qu'une terminaiſon Françoiſe; & dont la plupart s'ils revenoient au monde ne ſe reconnoîtroient pas, & ne répondroient certainement pas lorsqu'on les appelleroit par ces ſortes de noms.

On

On n'approuvera jamais ceux qui ont appellé *du Gardin* & *du Jardin* à la tête de leurs Traductions Françoises deux Auteurs qui n'ont même jamais porté, soit en langue maternelle, soit en Latin, un nom qui eût voulu dire un jardin. Le premier de ces Auteurs n'est inconnu à aucun de ceux qui peuvent se vanter d'avoir étudié en Droit. C'étoit un Jurisconsulte Milanois, vivant du tems de Frederic Barberousse, qui a traité des Fiefs. Il s'appelloit *Obertus de Orto*; & si la mauvaise Orthographe des Copistes & des Imprimeurs n'y avoit point ajouté d'aspiration, nos Ecrivains du siécle passé ne se seroient peut-être pas avisés de l'appeller *du Gardin*. Ce n'est pas que l'équivoque du nom Italien *dell'Orto* ne puisse avoir rendu plausible le nom ainsi tourné en François : mais un Auteur du même pays que ce Jurisconsulte (1) a prétendu lever l'équivoque en ces termes : *Oberto dell'Orto, il cui cognome prometteva frà quelle cadute nuova nascita, è più felice risarcimento.* Je veux que cette réfléxion ne soit qu'un rafinement inventé purement pour faire honneur à la ville de Milan. Mais je suis persuadé que c'est dépayser un homme mal-à-propos, que de vouloir après sa mort & sans sa participation tourner un nom qui doit lui être propre en un nom tout différent & qui lui sera toujours étranger. L'autre Auteur que je trouve mal appelé

1 Picinelli nel Milanese Aten. a cart. 433.

lé en notre langue, eſt un Médecin Portugais du dernier ſiécle. Il s'appelloit *Garſias de Orta :* mais le Traducteur François qui publia l'an 1619. à Lyon une verſion de ſon Traité des Simples qui naiſſent dans les Indes, ayant ignoré jusqu'au nom de ſon Auteur, qu'il croyoit être *De Horto*, nous l'a repreſenté ſous celui de *Garſia du Jardin*; enquoi il n'auroit pas dû être approuvé, quand même il ne ſe ſeroit pas trompé dans le fond.

On n'a pas eu beaucoup plus d'égard pour le *Valere le Grand* de Jean le Blond, imprimé à Paris en François l'an 1548. & l'on n'a pas reçu plus favorablement les autres qui ont appellé Valere Maxime de la même maniére (1). Je doute que l'on doive approuver davantage ceux qui ſe donnent la liberté d'appeller *Valerien le Grand* le Capucin que nous connoiſſons ſous le nom de Valerianus Magnus, dont le vrai nom étoit Magni. On n'a pas eu beaucoup plus de raiſon d'appeller *André l'Heureux* en notre langue un Jéſuite de Candie, ſous prétexte qu'il ſe nommoit *Eudæmon* : & l'on ne trouve rien ni dans les ſtations de ſa vie, ni dans ſes écrits, qui le rendent reconnoiſſable ſous ce nom. Ceux qui ont fait porter le nom de *la Tour* à Turrianus, qui s'appelloit auparavant Torrenſis, paroîtront ſans doute plus rece-

1 ¶ *Valerius Maximus* n'eſt pourtant pas appelé en François autrement que *Valère Maxime*.

recevables dans la pensée que le changement est moindre du nom Espagnol de la Torre au François qu'au Latin. Mais enfin avouons qu'il ne nous appartient pas de donner des noms à ceux qui en ont déja, ni de les changer à notre fantaisie, sous prétexte qu'ils se sont donnés eux-mêmes la liberté de faire de pareils changemens.

C'est une pensée qui m'est venuë presque toutes les fois que j'ai vû citer sous le nom de *Rochefort* un saint & célébre Casuiste du treiziéme siécle, nommé Raimond de Pennaforti. C'étoit un Catalan, troisiéme Général des Dominicains, Pénitencier du Pape Grégoire IX. Son vrai nom étoit *de Peña* (que nous prononçons *Pegna*) *Fuerte*. De sorte que ceux qui feroient difficulté de l'appeller en Latin *De Penna Forti*, qui est le nom que Raimond s'est donné lui-même, me paroîtront toujours moins libres de l'appeller en notre langue *Rochefort*, que *Peñafuerte* en sa langue maternelle.

Ceux qui prétendent ne nous faire connoître le Cardinal de Torquemade, ou plutôt Torre-chemada (2), que par le nom du Cardinal *De la Tour brulée*, ont crû sans doute pouvoir imiter l'exemple même de ce Cardinal, qui a fait passer son nom d'Espagnol en Latin, & qui s'appelle communément *à Turrecremata*. Mais ils me permettront de leur faire voir

2 ¶ Il faloit écrire *Torrequemada*.

voir qu'il n'en eſt pas de même, puiſque ce Cardinal n'a jamais écrit en François, & que le nom de Tourbrulée ne peut pas être venu de lui. Nous n'approuverions pas des Italiens ou des Eſpagnols, qui dans leurs écrits appelleroient le Cardinal de Richelieu *De Riccoluogo*, ou *De Ricolugar*. C'eſt tout ce que le Public a pû faire que de paſſer au P. Petau (1) le nom Latin de *Ricolocius*, lorsque les autres ont dit *Richelius* pour ne pas trop s'écarter. Croyons que les Eſpagnols & les Italiens ne ſeront pas plus favorables au nom de la *Tourbrulée*, qui en qualité de nom propre n'eſt pas même capable de rappeller celui d'*à Turrecremata* dans la mémoire de pluſieurs François. Après cette réfléxion je vous laiſſe à penſer ce qu'il vous plaira de la liberté de quelques autres Auteurs de ces derniers tems, qui nous ont parlé de Frere Thomas *Clochette* comme d'un Auteur que nous euſſions dû connoître ſous ce nom (2). Il eſt vrai que Campanella ayant eu à paſſer les derniéres années de ſa vie en France, auroit pû ſe donner un nom pris de la langue du pays, comme ont fait quelques autres Italiens habitués parmi nous: mais il n'a point ſouffert d'autre changement que celui de la terminaiſon, & il en a été quitte pour ſe voir appellé *Campanelle*.

Permettés-moi, Monſieur, de vous retenir

1 Rat. Temp.
2 P. Col, Du Val, &c.

tenir encore un moment sur cette maniére de tourner les noms des Etrangers en notre langue, pour vous faire voir par deux exemples tout récens que cette bizarrerie arrive souvent aux plus habiles gens. Un savant homme (3) (que je vous nommerai une autre fois, lorsqu'il se présentera une occasion de suivre son sentiment) écrivant en François, nous parle de deux Auteurs de nos jours, dont l'un nous est assés connu sous le nom de Mr. David, & l'autre sous celui de Lupus. Ce savant homme appelle le premier *Davidius* par trois ou quatre fois, quoi qu'il écrive en François, & que Mr. l'Abbé David, dont j'honore le mérite, & qui n'a jamais écrit qu'en notre langue, ne se soit jamais appellé autrement que David. Nous lui passerons volontiers son *Daviaius*: mais en même tems pourquoi appelle-t-il toujours le *Pere Loup* en notre langue celui qui ne s'est jamais appellé que Lupus depuis Anvers & Cologne jusqu'à Rome, & qu'il n'a jamais trouvé nulle part cité sous le nom de *Loup*? S'il avoit envie de rendre à Lupus le nom vulgaire qu'il portoit en sa langue maternelle, il devoit l'appeller le *P. Wolff* ou *Wolfius*; ce qui ne nous auroit nullement paru nouveau, puisque Lupus ne s'étoit fait connoître que sous ce nom dans ses premiéres années. Mais au moins auroit-il apporté

3 ¶ C'est Mr. Le Clerc dans sa Bibliothèque universelle Tom. 6. pag. 159.

porté plus d'uniformité, ſi pour tout mettre en Latin, il avoit dit *Lupus* en retenant *Davidius*; ou pour tout mettre en François, s'il avoit dit *David* en retenant le *Pere Loup* (1). Mais pour ne ſurprendre perſonne, il devoit faire le contraire de ce qu'il a fait, & dire avec tout le monde *M. David* & *le P. Lupus*.

Le ſecond exemple de bizarrerie que je vous ai promis eſt celui d'un autre Savant de différent caractére (2). Ayant eu a parler de Turrianus, dont je vous ai déja entretenu (3), il l'appelle dans une même page tantôt *De la Torre*, & tantôt *De la Tour*, en lui donnant par tout la qualité de célébre Jéſuite, quoiqu'il n'ait trouvé que Turrianus dans les Originaux qu'il allégue. Il continuë dans la ſuite de l'appeller *De la Tour*, & quelquefois *Turrianus*, ſans nous avertir s'il a eu deſſein d'en faire trois Auteurs.

Les Allemans & les Italiens n'ont pas été plus éxemts de cette bizarrerie que nos François. Les premiers ont fait de *Capegiſtus Niger* Juriſconſulte Italien un Auteur Allemand ſous le nom de *Kopwiſch der Schwartz*; & les ſeconds ont fait de Schwartz-erdt, ou Melanchthon Théologien Allemand, un Auteur Italien ſous le nom de *Terranera* (4).

CHA-

1 Le même Auteur pag. 170. dit *Bellarmin* & *Davidius* énonçant en François celui qui n'a écrit qu'en Latin; & en Latin celui qui n'a écrit qu'en François.

2 ¶ Mr. Nicole.

CHAPITRE XII.

Suite de la maniére de changer les noms d'une langue en une autre sans changer de signification. *Différence entre les Auteurs qui ne disposent que de leur nom, & les Historiens qui se donnent la liberté de changer les noms des autres. Que les Historiens sont moins excusables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut contester le pouvoir de se* TRANSNOMMER *selon leur caprice dans des choses de nulle importance. Que l'exemple des anciens Historiens Grecs & Latins ne peut justifier au plus que ceux des Historiens modernes, qui se contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaisons de la langue en laquelle ils écrivent leur histoire. Que l'exemple même de Moyse qui a changé plusieurs noms propres en Hébreu, ne doit point autoriser la licence des Modernes.*

QUoi que je ne vouluſſe pas me rendre l'Avocat des Auteurs qui ſe ſont *transnommés* d'une langue à l'autre, lorsqu'ils n'ont pas eu beſoin de ſe cacher, & qu'ils n'ont pas ſongé à ſe déguiſer : je ferois pourtant difficulté de les condamner, avec leurs cen-

Préjug. part. 2. pag. 152. 153. 155. 168. &c.
3 Voyés les Art. 222. 393. 876.
4 Deckerr. n. 193.

censeurs, lorsque leurs changemens n'ont point causé de confusion, & qu'ils n'ont apporté de dommage à personne. Où est, par exemple, le crime de Riccio, de Preud-homme, &c. pour s'être appellés l'un *Crinitus*, l'autre *Probus*, &c ; Que nous importe que l'un ait eu le nom de *Riccio* ou d'*Erizzo*, & que l'autre ait eu celui de *Preudhomme* ou de *Bienné*, pourvû que ces noms supprimés ne paroissent nulle part pour mettre le trouble dans la connoissance que nous avons de ces Auteurs? Je veux qu'ils ayent eu tort une fois sur ce point: mais le tort qu'ils peuvent avoir eu ne nous nuira pas, tant qu'on ne les trouvera cités nulle part que sous les noms de *Crinitus*, de *Probus*, &c.

Au contraire, les choses étant une fois établies & généralement reçuës sur ce pied-là, on s'exposeroit à tout gâter dans l'art de connoitre les Auteurs, si l'on entreprenoit de faire revivre des noms supprimés, qui peuvent passer à leur égard pour entiérement éteints. Nous n'y comprendrions plus rien, si l'on nous citoit *Holtzman* que nous ne connoissons pas, pour Xylander que nous connoissons; *Stern de Zweibruck* pour Stella Bipontinus; *Vander Beken* pour Torrentius; *Schlossers* pour Serrarius (1); *La Scala* pour Scaliger; *Holywood* pour de Sacrobosco;

1 ¶ Lisés *Serarius* parce qu'en Allemand Schlosz c'est *Sera* une serrure, & non pas *Serra* une scie.

2 ¶ Parmi les Epigrammes de Jérome Balbus de Gurck,

)osco ; de *Roquetaillade*, ou de *Rochetaillée* pour de Rupe-ſciſſa ; *Bruggs* pour Pontanus ; *Cramers* pour Mercator, *Middleton* pour de Mediavilla ; *Gerard* pour Erasme ; *Spies-hammer* pour Cuspinianus (2) ; *Hahnpol* pour Cornarius ; *Bawrn* pour Agricola, &c.

Le tort de ces Auteurs, s'ils en ont eu, n'eſt donc retombé que ſur eux-mêmes, pour avoir abuſé de la liberté qu'ils voient de changer leur nom dans des choſes indifférentes. Mais il n'en eſt pas de même des Hiſtoriens, qui ſemblent être les dépoſitaires des noms des perſonnes dont ils ont à parler, & qui ne ſont pas moins obligés de garantir ces noms, que les choſes mêmes qu'ils rapportent. Il n'y a point d'érudition, point d'éloquence qui puiſſe aujourd'hui nous perſuader que ces Hiſtoriens, ſurtout ceux que nous appellons Modernes, ayent dû travestir & masquer, pour ainſi dire, les perſonnes qui ont porté des noms propres dans le ſens étoit capable d'être rendu dans une autre langue. On aura beau nous alléguer l'uniformité que ces Hiſtoriens ont crû devoir garder dans leur langage, afin de n'y pas laiſſer entrer de locutions étrangéres. Car outre que cette uniformité prétenduë n'a pas pu même être gardée par ceux qui l'ont affectée le plus, & qu'ils l'auroient beaucoup mieux obſer-

urck, imprimées l'an 1494. à Vienne en Autriche 4. il y en a une ſur le nom de *Cuspinianus* fort aiſante, mais trop Cynique pour être ici rapporte.

obſervée en ſe contentant de donner chaque nom propre la terminaiſon de l langue en laquelle ils écrivoient leur his toire; c'eſt qu'il s'eſt trouvé très-ſouven que les noms que ces Hiſtoriens on ſubſtitués à ceux qu'ils ont ſupprimés, é toient & plus obscurs & moins connus Ce qui eſt pécher autant contre le ſen commun, que contre l'esprit & l'inſtitu de l'Hiſtoire.

Pour vous en donner quelques éxem ples tirés des Hiſtoriens, même du pr mier ordre; je vous citerai l'*Interamn* de Mr. de Thou. N'eſt-il pas vrai Monſieur, que vous connoiſſés fort bie le nom d'*Entragues*, & même celui d'*E traigues* en notre langue; & que vous n connoiſſés celui d'*Interamnas* que comm un nom qui marque un habitant de Te ni en Ombrie? *Interamnas* dans l'empl qu'en fait Mr. de Thou, vous eſt dor plus obscur & moins connu que cel d'*Entragues*. Je pourrois vous allégu encore ſon *Acromontanus*, ſon *Altorivu* ſon *Amurathes*, & un grand nombre d'a tres, où l'on peut dire qu'il n'eſt p toujours égal à lui-même. C'eſt ce q vous paroîtra dans ſon *Quercetanus*, da ſon *Quadrigarius* & ailleurs. *Quercet nus* chés lui veut dire en un endroit *l la Chenaye*, & en un autre il veut di *Du Cheſne*. Ce n'eſt pas tout, un aut

L

1 Mornac appelle auſſi *Quadrigarius* l'Avocat M thieu Chartier pag. 38.

2 Grot. ad cap. 11, Geneſ, pag. 20.

le la Chesnaye s'appelle chés lui *Quereus* ; un autre *Du Chesne* s'appelle encore *Quercæus* ; & ailleurs, mais toujours hés lui-même, *Quercæus* signifie encore *les Chesnays.* Pour son *Quadrigarius*, ai lieu de croire qu'il l'avoit pris de aul Emile autre Historien du premier rdre, mais de même humeur pour le hangement des noms vulgaires. Paul mile donne le nom de *Quadrigarius* à n Evêque de Paris nommé *G. Chartier* u tems de Louis XI. Mr. de Thou done le même nom à un *Chartier*, mais il ppelle un autre homme du même nom *arterius*, sans qu'on voye le sujet de ette différence. Il ne manquoit plus ue le nom d'*Auriga*, & nous ferons oir ailleurs qu'il étoit déja retenu pour lain *Chartier* (1).

Je sai que les Historiens Modernes & es autres Partisans de cette liberté ne manqueront pas de nous renvoyer aux nciens Historiens. Mais je doute que a maniére dont en ont usé ces Anciens, oive servir d'éxemple à nos Modernes. e sai que les Anciens n'ont point fait ifficulté d'exprimer en Grec s'ils écrioient pour des Grecs, ou en Latin s'ils écrioient pour des Latins, certains noms prores des Persans, des Syriens, des Egyptiens 2). Mais il paroît que la plupart de es noms étoient moins des noms d'hommes,

(1) Huetii Demonstr. pag. 130.
(2) Théol. de Holland. pag. 430.

mes, que des noms de lieux, ou d'Offices militaires ou politiques. Ce qui fait une différence si considérable dans la question dont il s'agit, qu'elle change entiérement l'état de l'exemple dont nos Modernes auroient besoin pour soutenir leurs prétentions. Il faut avouer qu'on a toujours eu plus d'égard pour les noms des Hommes que pour ceux des Choses. Herodote, Quinte-Curce & les autres qui ont exprimé en leur langue divers noms appellatifs de Charges & de Dignités, & quelques noms propres de Lieux, dont la signification étoit utile à quelque chose, ont été assés scrupuleux pour ne pas toucher aux noms des Hommes, si ce n'est pour leur donner une terminaison de la langue en laquelle ils écrivoient. Si nos Modernes avoient eu la discrétion de mettre dans leurs Histoires les noms propres avec la signification, telle qu'il leur auroit plû de leur donner: s'ils avoient dit, par exemple, dans leurs Histoires Latines *Chartier*, id est, *Quadrigarius*; *Le Jay*, id est, *Gracchus* (1) *Du Bois*, id est, *Silvius*; *La Perriere* id est, *Petrejus*; *Del Pozzo*, id est, *Puteanus*, &c. il y auroit eu dans cette conduite de quoi faire cesser les plaintes qu'on forme contre eux. Ils auroient pu s'autoriser de l'exemple des Evangelistes (2) je ne dis pas pour des noms de Lieux tels qu'*Haceldama*, *Golgotha*, &c. mais pour

1 Le *Jay* pour le *Geay*.
2 Euseb. de Præpar. Evang. lib. 9.

pour des noms d'Hommes changés par Jesus-Christ même, comme *Cephas*, *Boanerges*, dont ils n'ont pas permis que nous ignorassions la signification.

Ce que je viens d'avancer sur la reserve respectueuse que les anciens Historiens semblent avoir euë pour les noms propres des Personnes plus que pour les autres, n'est pourtant pas si général, qu'il n'y en ait eu parmi les Grecs qui ont pris la liberté de changer en leur langue quelques noms Hebreux, comme celui d'Isaac en *Gelos*, celui d'Edom (que portoit Esaü) en *Erythras* (2). Mais cela étoit de l'invention de quelques Ecrivains profanes, tels qu'Alexandre Polyhistor: & nous ne voyons pas que cette liberté ait jamais été suivie ou approuvée par aucun Grec Chrétien. Nos Modernes ne nous presseront pas sur l'éxemple d'un Rabin (3), qui ayant pris un Abrégé assés mauvais de l'Histoire sainte pour un Ouvrage véritable de Philon Juif, en publia la Traduction Hébraïque sous le nom de *Jedidée*, qui dans sa langue étoit équivalent au nom de Philon. Nous n'avons pas d'instances à craindre sur ce changement du Grec en Hebreu, ne venant que de gens incapables de faire un éxemple, depuis qu'ils sont hors de commerce avec nous.

Mais il n'en est pas de même de l'objection qu'on peut nous former sur la conduite de Moyse, c'est-à-dire, du premier

3 R. Azarias.

mier des Historiens. J'avoue que nos Modernes n'ont pas de modéle plus parfait à se proposer, mais ils ne doivent pas se vanter de l'avoir parfaitement imité dans le changement des noms propres. Je veux que Moyse ait tourné en Hebreu les noms propres des Personnes qui avoient vécu depuis Adam jusqu'à Nemroth, & qu'il les ait changés en des noms d'une signification semblable (1). Mais il n'y avoit pas de confusion à craindre de ce changement dans la supposition que la premiére langue du monde étoit entiérement éteinte du tems de Moyse. Tous ces noms propres que Moyse a changés de la langue primitive en Hebreu se sont trouvés tellement supprimés, que personne n'en a ouï parler depuis, & que les noms changés par Moyse ont été considerés comme des noms primitifs & comme les originaux mêmes. Il n'en est pas de même de nos Modernes; ils n'ont point changé les noms propres d'une langue éteinte en une langue floriſſante. Ils ont fait tout le contraire de Moyse, qui a fait passer les noms d'une langue morte en une langue qui étoit vivante & vulgaire de son tems: au lieu que nos Modernes qui ont écrit en Latin, ont changé en une langue morte des noms de langues vivantes, qui loin d'être demeurés supprimés après ce changement subsistent encore & subsisteront plus longtems que les noms Latins par la propagation

1 Grot. ut supr. Huet. prop. 4.

gation des familles. Moyſe a fait en ſorte qu'il ne nous eſt point reſté d'autre nom pour marquer les anciens Patriarches, que ceux qu'il leur a donnés d'*Adam*, d'*Eve*, de *Mathuſala*, &c. Mais nos Modernes n'ont pû venir à bout de ſupprimer les noms vulgaires de *Crevecœur*, des *Croiſettes*, de *la Motte*, du *Mesnil*, de *la Haye*, &c. par leur *Crepacordius*, leur *Cruciarius*, leur *Cespitius*, leur *Manſionilius*, leur *Sepinus*, &c. La fortune de ces noms changés ſera toujours fort contraire à celle des noms que Moyſe a introduits, puiſque ceux-ci vivront autant que l'Ecriture ſainte, & que ceux-là ſont déja cenſés être péris dans l'esprit de ceux qui pourront ſe paſſer de ces Hiſtoires modernes.

Avertiſſement ſur les deux Chapitres ſuivans.

Les Chapitres XIII. & XIV. qui ſuivent, dépendent tellement du Chapitre précédent, qu'on auroit eu ſujet de ſe plaindre, ſi après avoir parlé du changement des noms d'une Langue en une autre, on s'étoit diſpenſé de parler du changement des terminaiſons, & de la ſuppreſſion ou de la mauvaiſe expreſſion de l'Article des Langues vulgaires. C'eſt ce qui m'a porté à ramaſſer dans le XIII. tout ce que le Lecteur peut raiſonnablement éxiger ſur la bizarrerie du changement de Terminaiſon: & dans

le XIV. ce qui peut concerner les Articles. Comme il ne s'agit pas de déguiſement affecté dans l'une ni dans l'autre de ces maniéres, il n'en ſera point parlé du tout dans le Recueil des Auteurs déguiſés ; c'eſt ce qui m'a obligé à faire ici un détail plus grand des noms propres que nous trouvons alterés du côté de la terminaiſon ou de l'article, afin de donner à ceux qui s'en trouveront embaraſſés en liſant les Auteurs les moyens de les rétablir en leur Langue naturelle.

CHAPITRE XIII.

Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues ne doivent pas désapprouver l'uſage des Terminaiſons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens Ecrivains qui en ont uſé de la ſorte. Bizarrerie de ceux qui ſe mêlent de donner des Terminaiſons Latines à des noms François, auſquels elles ne ſont pas propres. Combien une Terminaiſon Latine, qui eſt preſque toujours la même, confond & défigure la plupart des noms François, à cauſe de la variété de leurs Terminaiſons.

J'Ai déja inſinué plus haut que je ne prétendois pas comprendre l'uſage des terminaiſons étrangéres parmi les changemens des noms propres. C'eſt un uſage

sage qui paroît quelquefois indispensable, & qui sert même à la beauté du style en certaines occasions. Ainsi ceux qui sont dans cette pratique ne doivent pas craindre de se voir enveloppés dans la condamnation des autres pourvû que les Terminaisons soient toujours très-simples, & incapables de faire changer la prononciation & l'orthographe des noms propres. Il se trouve même des occasions où l'on ne doit point faire difficulté de leur passer le changement de la lettre que nous appellons *caractéristique* ou *figurative*, pourvû que l'altération que ce changement peut causer dans l'orthographe ou dans la prononciation ne fasse pas de changement essentiel au nom original.

C'est ce qui a été pratiqué par les Historiens & les autres Ecrivains de tous les tems dans presque toutes sortes de Langues. Il nous restera des monumens de cette honnête liberté tant que nous aurons les livres des Grecs & des Latins où nous voyons les noms des Egyptiens, des Phéniciens, des Persans & des Africains conservés en leur entier autant qu'il a été possible, mais terminés par une inflexion Grecque ou Latine. Cesar en a usé de même à l'égard des noms Gaulois ou Celtiques ausquels il a tâché de donner des Terminaisons convenables, si bien que la plupart des noms en *ich* se trouvent terminés en *ix* plutôt qu'en *us*, comme *Dumnorix*, *Ambiorix*, &c. parce que Dumnoricus, Ambioricus lui paroissoient un peu trop éloignés des originaux.

naux. Un auſſi religieux conſervateur des noms propres qu'étoit Ceſar, ne doit pas être légérement accuſé d'infidélité ſous prétexte de la difficulté que l'on a de trouver aujourd'hui l'étymologie de quelques-uns de ces noms. Quand il ſeroit vrai que les copiſtes n'auroient pas corrompu chés lui *Arioniſtus* en *Arioviſtus*, & que l'étymologie de ce nom ſeroit *Erhnueſt*, on ne peut que louer Ceſar de l'avoir fléchi ſi doucement: & il faut croire que c'eſt par une demangeaiſon familiére aux Critiques que quelques-uns veulent réformer ſon *Vercingetorix*, afin de le faire venir du Saxon de *Hertoge Hinrich* que nous appellerions aujourd'hui le Duc Henri en notre Langue (1).

Les Hiſtoriens qui ont paru depuis ont uſé de la même liberté ſans oppoſition, à l'égard des noms Gothiques, Lombards, Esclavons, Saxons & Teutons, & nous ne voyons pas qu'on y ait trouvé autre choſe à redire que l'ignorance de ces Langues qui a fait cotrompre l'orthographe des noms à pluſieurs d'entre eux.

Il ne ſeroit donc pas juſte que nos Modernes ſi bien fondés en éxemples & appuyés d'une tradition ſi longue, fuſſent privés du droit de donner les terminaiſons de la Langue en laquelle ils écrivent au nom des Langues étrangéres. Mais d'un autre côté il eſt juſte de ne

1 Wilh. Schickar. tom. 1. ad calc.
2 Autre Auteur eſt Manethon.

ne point étendre ce droit au-delà de ſes bornes naturelles.

On ne peut pas conteſter à la Langue Françoiſe l'avantage d'être l'une des Langues les plus commodes en terminaiſons. Il n'y a point de noms Grecs, Latins, Barbares, que l'on ne puiſſe terminer ſelon ſes maniéres tant masculines que féminines qui lui ſont particuliéres, ſans jamais changer ou détruire une *caractéristique :* & lors qu'après avoir conſulté ce que le ſens commun dicte à l'oreille, elle rencontre quelque choſe qui la choque dans la prononciation, elle aime mieux laiſſer les noms tels qu'elle les trouve en original. Elle a eu cette circonſpection pour la plupart des noms Hébreux. Elle en a eu auſſi pour quelques-uns des Grecs en *as*, comme *Bias*, *Pauſanias*, *Suidas*, *Sabas*, *Cteſias*, *Pallas*; en *es*, comme *Thales*, *Eutyches*, *Dares*, & même pour les Etrangers qui n'avoient que la terminaiſon Grecque, comme *Apries*, *Xerxes*, &c. en *is*, comme *Panyaſis*, *Anacharſis*; en *os*, comme *Eros*, *Manethos* (2), *Minos*; en *ys*, comme, *Dictys*, & en d'autres terminaiſons dont il eſt aiſé à chacun de ſe faire un détail, ſans avoir entrepris de mettre en uſage les prononciations de *Bie*, *Pauſanie*, *Suide*, &c. Le ſcrupule eſt allé ſi loin que pluſieurs noms de femmes, dont les noms pouvoient avoir une terminaiſon

¶ On dit Manethos & Manethon indifferemment, mais Suidas diſtingue le Mendéſien du Sebennyte.

ſon féminine en notre Langue, ſans changer même l'orthographe de la terminaiſon Grecque, gardent parmi nous presque la même prononciation qu'ils avoient parmi les Grecs, comme *Daphné* au lieu de Daphne, *Calliopé* au lieu de Calliope, *Niobé*, *Ariadné*, *Arackné* (1).

Notre Langue n'eſt pas moins circonſpecte envers les terminaiſons (2), ſoit des noms Latins, comme *Ennius*, *Duillius*, *Craſſus*, *Cornelius*, *Germanicus*, qu'elle n'a point tournés par *Ennie*, *Duille*, *Craſſe*, *Corneille*, *Germanique*; ſoit des noms Grecs ou Barbares terminés à la Romaine, comme *Apollonius*, *Hermolaus*, *Cyrus*, *Crœſus*, *Darius*, *&c.* qu'elle n'a point tournés en *Apolloine*, *Hermolas*, *Cyre*, *Creſe*, *Darie*, *&c.* Elle n'a point touché aux noms en *os*, comme *Nepos*; elle a laiſſé même en leur entier beaucoup de leurs noms en *a*, comme *Agrippa*, *Galba*, *Sylla*, *Juba*; quelques-uns en *is*, comme *Cerealis*; & tous ceux en *or*, en *ex*, en *ix*, en *ux*, dont on peut produire beaucoup d'exemples.

C'eſt une reſerve qu'il ſera difficile de trouver en pareil degré dans les Langues Italienne & Eſpagnole. Mais il n'en faut pas chercher de veſtige dans la Grecque, dont les Ecrivains de moyen & de bas âge animés du même eſprit que leurs Anciens n'ont pas manqué de fléchir ou de réduire

1 ¶ L'uſage eſt pour *Ariadne* & *Calliope*.

2 *Latinum rationem ſequi placet, quò usque patitur decor*,

réduire à leurs maniéres les noms des Francs ; c'eſt-à-dire des Occidentaux, ceux des Sarazins & des Turcs. C'eſt ce qu'on n'auroit pas eu lieu de blâmer en eux s'ils s'étoient contentés d'ajouter leurs terminaiſons. Mais les changemens, les additions, les retranchemens de lettres qu'ils ont faits à divers noms propres, nous portent à les conſiderer plutôt comme des noms corrompus, que comme des noms ſimplement terminés à la Grecque (3).

Qui pourra s'empêcher d'avoir la même penſée, non pas des Latins anciens, mais des *Latiniſtes* modernes, parmi leſquels on a vû une demangéaiſon presque ſemblable ſe communiquer comme une maladie contagieuſe, dont il ſemble qu'on ne ſoit pas encore bien guéri de notre tems ? Encore aurions-nous quelque prétexte pour excuſer leur caprice s'ils avoient au moins fixé leur fantaiſie par quelque régle à laquelle on pût ſe tenir pour s'empêcher de tomber dans l'erreur. Au moins devoient-ils garder quelque uniformité dans leur conduite, & ne pas démentir ſi ſouvent un uſage par un autre.

La terminaiſon en A dans quelque Langue vulgaire que ce ſoit devroit être la moins embarraſſante, puiſqu'elle eſt ſemblable à une terminaiſon que les Latins En A.

ter, præſertim ſi auctoritatem conſuetudo non ſuperet. Quintil. Inſt. Lib. 1. cap. 9.

3. V. g. Charilaus pour Carolus, &c.

tins ont employée fort communément pour les noms d'hommes. Comme nous avons conſervé en Langue vulgaire ceux de *Sura*, *Scapula*, *Columella* (1), *Caligula*, *Feneſtella*, *Caracalla*, *&c.* il étoit juſte que nos Latiniſtes conſervaſſent auſſi dans leurs écrits Latins les noms François, Italiens & Espagnols en *a*. C'eſt ce qu'ils ont fait aſſés volontiers tant qu'ils n'y ont pas trouvé d'obſtacle. Mais s'ils ont eu des raiſons ſuffiſantes pour tourner Pignoria en *Pignorius*, Gambara en *Gambarus*, Settala en *Septalius* (2), pourquoi n'ont-ils pas été uniformes? & pourquoi ont-ils dit en d'autres rencontres *Pignoria*, *Gambara*, *Septala* en Latin? Le Comte de Dona eſt appellé par les uns *Donæus*, par les autres *Dona* & *a Dhona*. Mais Mr. de Thou l'appelle *Donavus* lui qui tourne aſſés ſouvent en *a* ſimplement les noms Allemans terminés en *aw*.

ARD. ART. A l'égard des terminaiſons en ARD & en ART, le même Hiſtorien les a presque tournées toutes en *arius*, & il les a confonduës ainſi avec celles qui ſont en ARS ou en AR, en leur faiſant perdre leur *caractériſtique* qui devoit ſervir à leur diſtinction. *Louchard*, *Paſſart*, &c. *Luscarius*, *Paſſarius*, &c. Un ſeul *Mollarius* chés lui ſert à trois perſonnes nommées

1 ¶ On dit *Columelle*, & peut-être hazardera-t-on, ſur tout en Poëſie *Caligule* & *Caracalle*.

2 ¶ On doit dire en François comme en Latin, *Pignorius*, *Gambara*, & *Septalius*.

3 *Niger*. Le Noir.

4 ¶ Il faut avec *Coras* lui-même écrire *Coras* & *Cora-*

mées différemment *Mollart*, le *Mollard*, de *Mollard*, qui seroient perduës d'extraction si elles n'étoient connuës que dans l'Histoire Latine de cet Auteur. Il appelle *Scholarius* un nommé *Cholard*, qui n'étoit ni Grec, ni Allemand, mais Gascon. La lettre Allemande *sch* dont il a exprimé notre *ch*, me fait souvenir de sa maniére de tourner le nom de *Choart*, nom fort connu dans l'épée & dans l'une & l'autre robe parmi nous. Il est vrai que M. de Thou n'a point fait perdre la *caractéristique* au nom de Choart comme aux autres; mais c'est ce qui a encore contribué davantage à le rendre Allemand. Si l'on ne connoissoit d'ailleurs Paul Choart de Buzanval Ambassadeur de France à la Haye, on pourroit le confondre sur le nom qu'il lui donne de *Schuartius* avec des Allemans, ausquels il fait servir plus naturellement le même nom pour exprimer celui de leur langue, qui est *Schwartz* (3).

Les noms vulgaires en AS se latinisent assés ordinairement en *asius*, Colas *Colasius*, Corras *Corrasius* (4). Et quoique cette terminaison leur soit commune avec les noms en *ais*, comme *Sangelasius* saint Gelais; & en *aise*, comme *Salmasius*, Saumaise (5): nous aurions pû AS. nous

Corasius, que par une maligne allusion Duaren dans son Epitre à François Baudouin du 13. Janvier 1549. appelle plus d'une fois *Corax*.

5 Quoique Boulaise se nomme toujours *Boulasius* & que Porthais soit *Porthasius*, *Protasis* & *Protasius*.

nous y accoutumer ſans l'inconſtance de nos Latiniſtes. Mais lors que nous penſerons traduire *Gallaſius* par *Gallas*, il viendra quelqu'un appuyé de l'autorité de Mr. de Thou nous ſoutenir que c'eſt un autre homme appellé *des Gaillards*; & que c'eſt auſſi un nommé des *Galars*, ſelon la Croix du Maine; quoique Nicolas Gallaſius Miniſtre de Genève au ſiécle paſſé s'appelle communément en notre langue N. *de Gallas* (1). Mr. de Launoy appelle Mr. Varillas *Varillaüs*: mais les Actes de Leipſick le nomment plus naturellement *Varillaſius*. Le Poëte de Vias s'eſt nommé *Viaſſius*; & Mr. Cujas ne s'eſt pas moins éloigné de cette régle en s'appellant *Cujacius*, comme Mr. de Thou a dit *Duracius* pour de Duras. C'eſt une liberté qu'on pouvoit laiſſer aux noms en Ac, comme de Pybrac & de Balzac, qui s'appellent *Pybracius* & *Balzacius*. Mais Mr. de Thou s'eſt mis au deſſus de la régle en diſant *Campanicius* pour Champagnas, *Fabatus* pour Favas, &c.

AU. Nos terminaiſons en AU ſe tournent volontiers en *avius*; *Petau*, *Sarrau*, &c. *Petavius*, *Sarravius*, &c. Mais de deux perſonnes qui ont porté le nom de *Gau*, Mr. de Thou à jugé à propos d'appeller l'une *Gallius* (2), l'autre *Govinus* (3). Pour augmenter encore notre embarras, il ſe ſert du nom de *Gallius* pour marquer

1 ¶ Beze pourtant dit *Gallaſius* en Latin, & *Des Galars* en François.

quer le Sieur de *Gallé*, & se sert aussi du nom de *Govinus* pour désigner un Doyen de Beauvais nommé *Gouyn* ou *Gouynes*. Le Sieur de *Palluau* chés le même Auteur se trouve tourné en *Paludellus*; & la femme de Pierre Pithou, qui se nommoit Catherine de Palluau, s'appelle elle-même *Paludella* dans l'Epitaphe qu'elle a dressée à son mari.

Les noms en AULD ou *aud*, en AULT ou *aut* ne nous feront pas de difficultés tant qu'ils ne seront qu'en *aldus* ou *oldus*, en *altus* ou *altius*. On peut y joindre la terminaison en *audus* ou *audius*, & *autius*. De sorte qu'on n'a rien à reprocher à Mr. de Thou, lorsqu'il tourne le nom de *Foucauld* par celui de *Fulcaudius*. Ceux qui se souviennent que dès le tems des premiers Empereurs Romains l'*o* & l'*au* se prenoient l'un pour l'autre, & qu'on disoit *Plostrum* & *Clodius* aussi volontiers que *Plaustrum* & *Claudius*, ne trouveront pas mauvais que le Pape Clement IV. qui s'appelloit *Foucauld* du nom de sa famille, se soit nommé *Fulcodius* avant son Pontificat. Je doute que la même raison pût servir aux amis de Pierre *Airault* Lieutenant Criminel d'Angers au siécle passé, s'ils entreprenoient de justifier le nom d'*Ærodius*, qu'il s'est donné. Cette licence auroit pû anéantir le nom de sa famille, s'il en avoit été le seul.

AUD. AUT.

2 *Gallius.* Gau & Gallé.
3 *Govinus.* Gau & Gouyn.

seul ornement, ou si elle n'avoit été connuë d'ailleurs. L'inégalité de Mr. de Thou peut être embarrassante sur ces noms. Il les tourne le plus souvent en *audius* & *autius*, quelquefois en *aldus*, comme *Bressaldus* de *Bressault:* mais lorsqu'il change ce même nom en *Bressalius*, il nous porte mal-à-propos à en changer la prononciation & l'orthographe Françoise. C'est encore pis pour nous, lorsqu'il tourne par *Pluvialius* non seulement un nommé *Pluviot* ou *Pluvot* (pour Pluviaut) mais encore un nommé *Puy-vidal.* Le même Auteur voulant déployer ses richesses en matiére de terminaisons, appelle *Andronius* un homme nommé *Andrault.* Les autres Auteurs n'ont pas tous été plus réguliers sur eux-mêmes. Robert *Cenaut* Evêque d'Avranches s'est appellé *Cenalis* (1); Gabriel du *Puy-Herbault* Moine de Fontevraut s'est appellé *Putherbeus.* Claude *Minault* de Dijon (2), mais Avocat du Roi à Estampes, a voulu approcher les terminaisons bien ou mal, & a changé son nom de *Minault* en celui de *Minos.* Les Berauds de France n'ont presque rien alteré dans leur nom en se faisant appeller du nom de *Beroaldus*, mais ils se

1 ¶ La Croix du Maine page 208. de sa Biblioth. parlant de cet Evêque l'appelle *Robert Ceneau.* Du Verdier pag. 1223. de la sienne écrit Senalis, Calvin par une allusion bouffonne au mot Latin *Cana*, parce que cet Evêque a lui-même écrit son nom *Canalis* l'a nommé *Robert Soupier.* Voyés le *Menagiana* tom. 1. pag. 170. & 171.

2 ¶ J'ai remarqué plus haut que c'est *Minaus* qu'il

se font exposés à être confondus avec les *Beroaldes* d'Italie (3).

Les noms en AY se tournent indifféremment en *æus* & en *aius*, sans faire beaucoup de violence à la terminaison Françoise. *Aius* est moins en état de nous embarrasser, parce qu'on ne peut l'appliquer qu'à des noms en *ay*, quoiqu'il faille quelquefois deviner pour rencontrer juste, comme lorsqu'on trouve *Caïus* pour dire *Du Quay* ou *Le Quay*, au lieu du nom Romain dont ce mot nous a laissé l'idée. Mais la terminaison en *Æus* étant commune à plusieurs terminaisons Françoises, même féminines, outre celle en *ay*, elle ne peut qu'apporter beaucoup de confusion. Vous croirés que *Codræus*, *Crenæus*, &c. veulent dire du *Coudray*, du *Crenay*, &c. & quoique vous ayés raison, je trouve qu'ils signifient *De la Coudre* & *De la Cresne*, &c. Encore aurions-nous quelque chose de fixe, si l'on s'en tenoit à une même terminaison Latine pour les noms François qui sont les mêmes : mais à quoi veut-on nous déterminer, lorsqu'après nous avoir produit *Codræus*, pour dire tantôt *du Coudray* & tantôt *de la Coudre*, on nous propose encore dans un même AY.

qu'il s'appelloit.

3 ¶ Mathieu Béroalde & François Béroalde son fils Auteur du Moyen de parvenir, n'ont jamais eu nom *Beraud*. Ils peuvent bien à la vérité au lieu de *Broald* ou de *Beroald* avoir écrit *Beroalde* en ajoutant un é final à l'ancienne orthographe de leur nom, telle qu'on la trouve dans La Croix du Maine & dans Du Verdier.

même corps d'hiſtoire tantôt *Corileus*, tantôt *Corilanus* & *Corilenſis*, pour marquer auſſi *du Coudray* & *de la Coudre*?

E. Notre terminaiſon en E, toute ſimple qu'elle eſt, ne laiſſe pas de ſouffrir beaucoup de la part de nos Latiniſtes dans leurs variations. Elle s'exprime le plus ſouvent en *æus*; d'Argentré, d'Urfé, *Argentræus*, *Urfæus*; & même *Coritæus*, pour dire de la Charité. Cela paroît aſſés tolérable. Budé y a pourtant été pris, & malgré la volonté qu'il a euë de conſerver ſon nom à ſa famille, il ſe trouve aujourd'hui nommé *Budée* par la plupart du monde ſur le modéle de ſon *Budæus*. Mais Mr. de Thou a fait voir encore en cette occaſion, que l'uniformité n'étoit point ſa régle. *L'aidé* dans ſon hiſtoire eſt *Lædus*, *Taboué* eſt *Taboetius*, *André* (en ſurnom) eſt *Andreanus*, qui veut dire auſſi chés lui *Andrieu* en d'autres rencontres; enfin les noms d'Aubigné, d'Aubigny & d'Albigny n'ont reçu de lui qu'une même terminaiſon dans le mot *Albinius*, qui ſemble n'être pas propre pour les noms en *é*.

EAU. La terminaiſon des noms en EAU ayant pris la place de celle des noms en *el*, a donné lieu aux Auteurs d'en retenir la terminaiſon Latine. Bobineau, Chantreau (1), Godeau, &c. n'ont point paru fléxibles autrement, comme on le peut

1 ¶ On écrit *Chantereau*.

2 ¶ Il entend *Gui Jovenneaux* Abbé de S. Sulpice de Bourges. On a de lui ſous le nom de *Guido Juvenalis* des Commentaires ſur Térence imprimés ſur

peut juger par les noms de *Bobinellus*, *Cantarellus*, *Godellus*, &c. Ragueau & Tiraqueau ont si bien accoutumé le monde à les appeller *Raguellus* & *Tiraquellus*, que plusieurs croyent avoir raison de les appeller en François *Raguel* & *Tiraquel*. C'est ce que leurs descendans sont en droit de rejetter, comme ceux de Budé rejettent le mot efféminé de *Budée*. Peut-être que le Médecin Moreau se seroit fait appeller aussi *Morellus* plutôt que *Morœus*, s'il n'avoit apprehendé de porter le nom de Morel dans la postérité, & de se voir hors de sa race confondu parmi le grand nombre des Morels. Mais je ne sai si ç'a été par un motif semblable que Mr. de Thou a donné à Pastoureau & à Charboneau les noms de *Pastoreus* & de *Carboneus*, plutôt que ceux de Pastorellus & de Carbonellus, parce qu'il y a d'autres gens du nom de Pastorel & Carbonel. Il n'en faut rien croire, puisqu'un nommé Pastorel s'appelle aussi chés lui *Pastoreus* sans distinction. S'il avoit été aussi curieux de belle Latinité que *Jouvenneau* (2), il l'auroit peut être appellé *Pastoralis*, comme ce Jouvenneau s'est nommé *Juvenalis*, apparemment pour ne pas se confondre avec *Juvenel* des Ursins (3), à qui on vouloit laisser le nom de *Juvenellus*. Cette terminaison en *alis* pour

sur la fin du 15. siécle. Du Verdier l'appelle *Guy Juvénal*.

3 ¶ On dit plutôt Jean *Juvenal*, que Jean *Juvenel* des Ursins.

pour des noms en *eau* n'étoit pas tout à fait inconnuë à Mr. de Thou, qui a dit *Caprealis* pour marquer *Capreau.* Chés lui *Capralis* veut dire encore *Chevreau* (1), ou plutôt le Sieur de Chevreaux, qui se trouve appellé aussi *Capralius*, puis *Capreolus* par le même Auteur en divers autres endroits, comme le Sieur de Capres, & le nommé Cabral, sont pareillement appellés *Capralis*, & le Sieur de Cabrol *Capreolus* dans la même Histoire qui peut passer ainsi pour une pépiniére perpetuelle de confusion. M. de Thou ne se seroit pas laissé facilement épuiser en terminaisons Latines pour les noms en *eau.* Si le P. Fronteau de sainte Geneviéve, qui s'est nommé *Fronto* plutôt que *Frontellus* ou *Frontæus*, a crû être l'inventeur de la terminaison Latine en *o* pour la Françoise en *eau*, j'appréhende que ce savant homme ne se soit trompé pour cette fois, puisque long-tems avant lui Mr. de Thou avoit dit *Bocho* pour Bouchonneau (2). Souvenés-vous toujours, Mr. que ce n'est pas la fécondité, mais l'uniformité qui manque à Mr. de Thou. S'il dit *Fortellus* en un endroit, il dit *Forteus* en un autre pour marquer Forteau. De Monceau (3) est tantôt *Moncellus*, & tantôt *Monceanus*, tandis que les autres Latinistes disent *Moncæus* & *Moncejus.* S'il appelle du Clusеau *Clusellus*, il appelle Clausel

1 ou *Carpeau.*
2. *Primitif* pour *diminutif.*
3 *Item* De Monceaux *plur.*

Clauſel auſſi *Cluſellus*, mais pourquoi appelle-t-il des Cluſeaux *Cluſius*? *Freſeus Freſellerius* veut dire chés lui Freſeau de la Freſeliére; mais le ſecond mot fait voir qu'il devoit au moins en cet endroit tourner le premier par celui de *Freſellus*. Je m'étonne qu'ayant tourné lui-même Brodeau par *Brodæus* (après pluſieurs Latiniſtes (4)) Dareau par *Daræus*, Couronneau par *Coronæus* (5), &c. il ait voulu introduire *Burgeolius* pour dire Bourgeau, *Preolius* pour dire Preau & du Preau dans le tems même qu'un Docteur de Paris natif de Marcouſſis, nommé Gabriel du Preau, ſe faiſoit appeller publiquement Gabriel *Prateolus*. Je m'étonne auſſi qu'il ait voulu mettre non pas *Corvus* pour Corbeau (6), mais *Rullus* pour Roulleau, & même *Blondus* pour Blondeau, quoiqu'il ait peut-être ſongé à nous ôter Blondel de la penſée. Je m'étonne encore davantage qu'employant le nom de *Rufus* pour marquer non ſeulement les noms de Le Roux, Roſſo, Ruffo, Ruffi, mais auſſi celui de *Rouſſeau*, il ait forgé encore celui de *Ruſillus* pour dire *du Rouſſeau*. Mais je ne ſuis pas étonné qu'un Auteur qui ne s'accorde pas ordinairement avec lui-même, ne ſoit pas ſouvent d'accord avec d'autres ſur la terminaiſon en *eau*. Voulés-vous ſavoir comme les bons Auteurs traduiſent

4 ¶ Après *Brodeau* lui-même.
5 & Daneau par *Daneus*.
6 Nom d'homme.

duiſent Boiſſeau & Belleau? Mr. de Thou dit *Bocellus*, & Mr. Gaſſendi *Buxeus* pour exprimer Boiſſeau : Mr. de Thou dit *Bellaqueus*, & Mr. de ſainte Marthe *Bellaquæ*, pour marquer Belleau (1). Mais je trouve Mr. de Launoy plus agréable encore que les autres Latiniſtes, lorſqu'il appelle Mr. Boileau Doyen de Sens *Bevilaqua* à la tête des Lettres Latines qu'il lui a écrites Mr. de Thou n'a point affecté tant de génie que Mr. de Launoy, lors qu'il s'eſt contenté d'appeller *Bevilaca* un Gentilhomme Italien nommé Bevilacqua. Ce n'eſt pas au reſte par ignorance du Latin que Mr. de Launoy n'a pas appellé Mr. Boileau *Bibaqueus*, comme auroit fait Mr. de Thou; ou *Bibaqua*, comme auroit fait Mr. de ſainte Marthe. Ce n'eſt pas même par ignorance de la terminaiſon en *æus*, qu'il ne l'a pas appellé *Boceus* ou *Bulæus*, lui qui n'a pas oublié d'appeller Mr. Phelipeau de Broſſe *Phelippæus Broſſa*; Mr. Fauveau *Fauvæus*, Mr. Gattineau *Gattinæus*.

La diverſité des terminaiſons Latines pour les noms en *eau* ne peut avoir lieu pour ceux en EL. De ſorte que nos Latiniſtes n'auroient rien à craindre de la part de leurs cenſeurs, s'ils avoient apporté pour tous les autres noms autant de ſimplicité qu'il en paroît dans la maniére

EL.

1 Coëffeteau par les uns, *Coiffetæus*: par les autres, *Cuffetellus*.

2 ¶ Il vivoit encore en 1531. comme il paroit par l'Epitre dédicatoire qu'il a miſe au devant de ſon

nière dont ils ont tourné Cappel, Blondel, Juſtel, Gaffarel, &c. Mais il ſeroit à ſouhaiter que Mr. de Thou eût eu deux mots différens pour exprimer les noms de l'Ange & de Langel, qu'il appelle *Angelus* l'un & l'autre. Je ne ſai ſi c'eſt par raiſon ou par caprice que le Juriſconſulte Forcadel s'eſt fait appeller *Forcatulus*, qui eſt d'un degré moins diminutif que *Forcatellus*. Mais à l'égard du Mathematicien Bouvel ou de Bovelles, qui vivoit il y a près de deux cens ans (2), je croi qu'il a préferé *Bovillus* à *Bovellus*, à cauſe qu'il étoit plus Latin.

Nôtre terminaiſon en EU & EUX eſt une des moins traitables, quand il s'agit de ſe laiſſer latiniſer. C'eſt ce qui paroît par l'éxercice qu'elle a donné au ſeul Mr. de Thou, dont les variations ſont toutes plus gênées l'une que l'autre. De Brimeu eſt chés lui *Brimæus*, de Piſſeleu eſt *Piſſeleus*. Maigneu ou de Magneux eſt tantôt *Mainius*, & tantôt *Minutius*; de Brigneux eſt en un endroit *Brignellius*, & en un autre *Brigneus*. *Hevius* veut dire De Heu, *Schuletus* Scuieu, & *Cantalupus* ſignifie également Canteleu & Chanteloup. Ce qui, bien que fondé en bonne raiſon, ne laiſſe pas de cauſer de l'embarras à un Lecteur qui ne comprend point par les mots de *Cantalupus* EU. EUX.

(2) Voiés ſon Livre *de differentia vulgarium linguarum, & Gallici ſermonis varietate*, datée du 5. Septembre de cette année-là.

talupus & *Cantalupius* la différence qui ſe trouve entre pluſieurs perſonnes du nom de Chanteleu, Chanteloup & Chantelouve. Si Mr. de Thou avoit eu à parler de quelque *Tuleu* dans ſon Hiſtoire], nous avons quelque ſujet de croire qu'il l'auroit appellé *Tullius*, puisque la Dame de Celi qui s'appelloit Tuleu du nom de ſa famille, ſe trouve nommée *Tullia* par cet Auteur. Chaſſeneu ou plutôt de Chaſſeneuz Avocat du Roi à Autun s'eſt donné le nom de *Caſſaneus* autrement *Chaſſanæus:* mais ce nom Latin eſt devenu équivoque depuis qu'il a été pris auſſi pour un Juriſconſulte François nommé de la Chaſſaigne (1).

EUIL. A l'égard de notre terminaiſon en EUIL, nous ſommes aſſés accoutumés à la voir changer en *olius* par nos Latiniſtes, & rien ne nous fait héſiter quand il s'agit de remettre en notre Langue *Monantholius*, *Longolius*, *Bizolius*, *Nantolius*, *Santolius*. Mr. de Thou appelle le Sieur de Saint Forgeuil *Forgeolius*; mais il gâte l'uniformité lorsqu'en un autre endroit il tourne le même nom par *Forgeus*, qui eſt celui que l'on a donné dans les pays étrangers au célébre Cartéſien Mr. de la Forge. Mr. de Thou a tourné encore aſſés naturellement du Breuil par *Brolius*, comme avoit fait avant lui Charles du Moulin & quelques autres. (2). Mais il n'a pû s'en tenir à ce nom, &

1 ¶ Alexander Chaſſanæus Pariſinus.
2 Wilhelm. Brolius G. du Breuil Avoc.

& l'on trouve que du Breuil selon lui est encore *Bruelius*. Il ne s'est point servi du nom de *Bolius*, mais de celui de *Buellius* pour dire de Beuil, quoique l'analogie de l'un & de l'autre nom soit la même, & que les termes de Broglio & de Boglio soient également connus en Italie. Mais comme Mr. de Thou ne s'est pas assujetti à tourner tous les noms terminés en *euil* par *olius*, l'on se tromperoit aussi de croire qu'il fallût retourner en *euil* tous les noms qu'il a terminés en *olius*, témoin *Rugerolius* qui chés lui ne veut dire autre chose que Rougeoreille.

Les noms terminés en Eur ne sont pas tous latinisés de la même sorte. Les verbaux, c'est-à-dire ceux qui viennent des verbes, se tournent quelquefois en Latin pur, comme le Veneur *Venator* chés Mr. de Thou; le Tourneur *Tornator* chés le même Auteur (3). Mais Jean le Tourneur étant venu s'habituer à Paris du tems de Charles VII. pour suivre la coutume des gens de Lettres de son siécle, aima mieux s'appeller *Versoris* que *Versor*. Le nom de Versoris est demeuré tellement attaché à ses descendans dans toute sa postérité qui a été nombreuse, & qui a paru avec honneur dans le Palais, que l'ancien nom de le Tourneur s'y est trouvé entiérement éteint. Le Laboureur n'est pas moins un nom verbal que les précédens. Néanmoins

Eur.

3 Le Pescheur *Piscator*.

moins un Auteur de notre tems, pour qui j'ai d'ailleurs beaucoup de considération, a mieux aimé appeller *Laborerius* que *Laborator* Mr. le Laboureur Prevôt de l'Isle-Barbe, qu'il nomme même en une autre occasion *Agricola* d'une manière plus éloignée, mais plus Latine. Nicolas le Sueur & les autres du même nom devoient ce semble prendre plutôt le nom de *Sudator* que de celui de *Sudorius* qui vient moins *Sudare* que de *Sudor*. Néanmoins *Sudorius* semble avoir reçu une espéce de passe-droit parmi ceux qui ne condamnent pas indifféremment toutes sortes de noms latinisés, & on le souffre presque aussi volontiers que les noms de *Tectorius* & de *Sartorius* pour dire le Couvreur & le Tailleur. Les autres noms en *eur* qui ne sont point verbaux se tournent ordinairement en *orius*, comme le Prieur *Priorius*, de Mercœur ou Mercueur *Mercorius*, que plusieurs expriment aussi par *Mercurius* & par *Mercurianus*, comme fait Mr. de Thou. Le même Auteur dit *Vassorius* pour marquer le Vasseur; mais Mr. de Launoy écrit *Vasseurius* (1) dans la pensée de s'éloigner moins de l'original (2). Mr. de Thou a voulu introduire encore une autre terminaison pour ces sortes de noms, comme il paroît par le nom de *Balerus* pour signifier le Baleur.

IER. IERE. IERIE.

La terminaison des noms en IER a été sans

1 ¶ Le Vasseur lui-même ne s'est pas autrement nommé que *Vasseurius*.

ſans doute l'une des plus favorables au caprice de nos Latiniſtes, tant qu'il n'a été queſtion que de la tourner en *arius*, ou en *erius*. Mais leur induſtrie ne leur ayant pû rien fournir qui fût capable de faire ſentir les différences de cette terminaiſon au féminin de notre Langue, ils n'ont pû éviter le désordre qu'ils ont cauſé en tant d'autres occaſions. Ils n'ont pû fournir que le nom de *Pererius* pour marquer ceux de *Perier*, *du Perier*, *de la Perriere* & *de la Peyrere*. *Carrerius* leur ſert pour *Charrier* ou *Carrier*, & pour *de la Carriere*; *Caſtellerius* pour *Chaſtelier*, *du Chaſtelier*, & *de la Caſteliere*. De même il faut que *Poterius* leur tienne lieu de deux noms différens, pour marquer tantôt *Potier* & tantôt *la Poterie*, comme *Cevallerius* ſignifie chés eux tantôt *Chevalier* & tantôt *de la Chevalerie*; *Grangerius* quelquefois *Grangier* & quelquefois *de Grangeres*. Mr. de Thou avec toute ſa fécondité n'a que le nom de *Ferrerius* pour marquer *du Ferrier*, *de la Ferriere*, *Ferrier*, *Ferrieres*, *Ferrero*, *Ferriero*, *&c.* mais en récompenſe de ſa diſette il y a trois noms différens pour marquer celui de *Chandenier*, qu'il exprime par *Chandenerius*, *Candenarius* & *Campodenarius*. Le nom de *Furnarius* chés lui ſert auſſi à marquer les nommés *Fournier*, *Fourneau*, *des Fourneaux* & *Fornari*; comme il employe celui de *Caſtellarius* pour ſignifier *de Caſtelard*

2 Comme le Tanneur *Tanneurius*.

lard auſſi bien que *Chaſtelier*. Mais cet Auteur ne s'eſt pas toujours contenté de la terminaiſon en *arius* ou en *erius* pour les noms en *ier*. Le nommé *Bonouvrier* eſt appellé dans ſon Hiſtoire *Bonovrius*, il nous auroit moins ſurpris s'il l'avoit appellé *Bonoperarius*. Il n'eſt pas le ſeul qui ait employé *Caſtaneus* pour marquer ceux qui ont porté le nom de *Chaſteignier*, mais il embarraſſe ſon Lecteur lorsqu'il ſe ſert auſſi du nom de *Caſtaneus* pour ſignifier le Sieur *de la Chaſtegneraye* & le Cardinal *Caſtanaga*. Le nom de *Pasquier* n'a pas toujours été terminé de la même ſorte par les Latiniſtes. J'en connois deux qui ſe ſont nommés eux-mêmes *Paſchaſius*; celui qui fut brûlé en 1560. pour le ſujet de la Religion, & l'Avocat Général de la Chambre des Comptes. Les autres *Pasquier* s'appellent ſimplement du nom de *Pasquierius*, nom qui a ſervi auſſi à Mr. de Thou pour marquer le Sieur *de Pasquieres* ou *de Pasquiers*. Enfin la terminaiſon en *erius* nous eſt encore un ſujet d'équivoque, lorsqu'elle eſt employée pour marquer les noms François terminés en *ery*. Si *Auberius*, *Villerius*, *Guterius*, *&c.* ſignifient *Aubery*, *Villery*, *Gutterry* en de certaines rencontres; en d'autres ils ſignifient *Aubier* & *des Aubiers*, *de Villiers*, *de Goutiere*.

IEU. IEUX. Pour ce qui regarde notre terminaiſon en IEU & en IEUX, on peut dire qu'il n'y en a guéres de plus indomptable, ni de moins propre à ſubir le joug de la Langue

Langue Latine. Mais les Latiniſtes ont crû pouvoir les réduire premiérement en retranchant les articles, comme ils ont fait à la plupart des autres, puis en restraignant la terminaiſon Françoiſe dans des bornes ſi ſerrées, que les noms Latins ſemblent être racourcis des noms François. Mais quelque invétérée que ſoit la mode de voir tourner nos *ieu* en *ius*, je doute qu'elle prescrive jamais ſur les droits de notre Langue, & que nos Latiniſtes puiſſent gagner leur cauſe contre leurs Adverſaires devant l'Academie Françoiſe. *Roſſius*, ſelon eux, veut dire *Roſſieu*, & même *de Roſſieux:* mais qui m'empêchera de croire qu'il veut dire plutôt *Roſſi* & *Ros*, & de deviner qu'il peut ſignifier en notre Langue *de la Roſſe* & *le Roux*? C'eſt Mr. de Thou, me dirés-vous, qui a dit *Roſſius* pour marquer *Roſſieu* & *de Roſſieux*? Et moi je vous répons que c'eſt Mr. de Thou qui dit *Roſſius* pour ſignifier *Roſſi*, *de i Roſſi*, & le Capitaine *Ros*. Devant qu'on eut ouï parler du Cardinal de Richelieu en Latin, *Richelius* ou *Rickelius* n'étoit en uſage que pour Denys le Chartreux. *Breſſius* veut dire à la vérité, tantôt *Breſſieu*, & tantôt *de Breſſieux*, comme *Boeſius* veut dire de *Boiſſieu*, & *Barbeſius* de *Barbeſieux*: mais voudrions-nous qu'ils ne ſignifiaſſent pas auſſi *de Breſſe*, *de Boiſſy*, & *des Barbes*? Je ne comprens pas aiſément pourquoi Marvieu eſt *Marvius* chés Mr. de Thou, & que Marcieu n'eſt pas *Marcius*, mais *Marciellus*; pourquoi *Pœ-*

fius veut dire de Puyſieux, & *Cuzieus* de Cuyſieux; pourquoi *Mereus* & *Villeus* plutôt que *Merius* & *Villius* pour dire de Merieu & Villieu; pourquoi *Griæus* de Grieux, *Sarriæus* Sarrieu, lui qui dit *Diſemius* Diſimieu, au lieu de *Diſimiæus*, comme a fait Mr. Chorier depuis ce tems-là, dans le deſſein de faire un peu mieux ſentir la terminaiſon Françoiſe. Il faut croire que c'eſt par un ſemblable motif que Mr. Jurieu eſt appellé tout communément *Juriæus* par les Latiniſtes d'aujourd'hui. Ils ont raiſon au moins de ne l'avoir point appellé *Jurius*, parce que, s'ils s'en rapportent à Mr. de Thou, *Jurius* veut dire de Jours. Mais j'admire toujours Mr. de Thou qui dit *Argenlius* pour marquer le Sieur d'Argenlieu, & qui repreſente le Sieur de Beaulieu par le nom de *Bellilocus*, qui ne me paroit guéres plus recevable que le *Ricolocius* de quelques modernes pour dire le Cardinal de Richelieu. A propos de quoi je ne puis m'empêcher de rire de la maniére grotesque dont Voſſius (1) ou ſes garans ont voulu latiniſer le ſurnom de Geoffroy de *Beaulieu* Hiſtorien du Roi S. Louïs. Ces Meſſieurs appellent cet Auteur *Beaglerius*, qui eſt une corruption venuë apparemment de la maniére vicieuſe dont les Etrangers tâchent d'exprimer notre *l* mouillée avec notre terminaiſon en *ieu*. Ce qu'il y a de divertiſſant pour ceux qui connoiſſent Geoffroy de Beaulieu,

1 De Hiſt. Lat.

lieu, eſt que Voſſius & les autres voyant la différence qui ſe trouve entre G. *Beaglerius* & G. *de Belloloco*, en ont fait deux Auteurs fort différens, ſans s'aviſer de mettre en queſtion de ſavoir ſi l'un ou l'autre s'appelloit *de Beaulieu*, ou ſi Geoffroy de Beaulieu étoit un troiſiéme Auteur différent de ces deux masques d'Auteurs. Mr. de Thou n'eſt pas plus uniforme dans les noms en *dieu*, que dans ceux qui ſont en *lieu*. Il appelle Donadieu *Deodatus* en un endroit, & *Donadeus* en un autre. Il dit *Ludæus* pour de Ludieu, & *Locideus* pour de Lieudieu. Mais il dit *Chandeus* pour Chandieu, ſoit que le nom Hébreu Sadéel ne l'ait pas fait ſouvenir de l'étymologie de Chandieu, ſoit qu'il n'ait pas voulu s'écarter du vulgaire. Il a eu cette conſidération pour le nom de Rieux qu'il a tourné ſimplement en *Riuſius* & en *Riuſſius*; au lieu que les autres Latiniſtes ont dit *Rivius* qui ſignifie auſſi du Rieu.

Nous avons une terminaiſon en IEU qui ſemble venir originairement d'une autre en *if*, comme celle qui eſt en *eau* vient d'une autre en *el*. Cela paroît juſtifier le mot de *Tardivus* pour marquer Tardieu, & déclarer irréguliers en même tems ceux de *Tardæus* & de *Tardiæus* employés dans la même ſignification.

La terminaiſon en IS n'a point tant donné d'éxercice aux Latiniſtes. C'eſt ce qui les rend moins excuſables de n'y avoir pas apporté plus d'uniformité que dans celles qui leur étoient plus difficiles IS.

les à tourner. Mais ils ne s'accordent pas mieux entre eux sur ce point que dans les autres. La terminaison en *ius*, qu'ils ont donnée le plus communément aux noms en *is*, est une des plus équivoques de toute la Latinité. Le hazard qui nous fera deviner que *Sanprius* dans Mr. de Thou doit signifier S. Pris, ou plutôt S. Prix, nous fera-t-il conjecturer que *Sangenius* & *Fargius* voudroient dire de S. Geniez & de la Farge, plutôt que de S. Genis & du Fargis, quoiqu'ils signifient l'un & l'autre dans Mr. de Thou? Beauxamis, que Possevin & le Mire appellent *Pulcheramicus*, & Mr. de Thou *Bellamicus*, se trouve nommé par d'autres *Beuxamius*, & même *Beuxamis* en terminaison Latine. G. de Lorris ou de Lauris est appellé communément en Latin *Laurisius*, & un nommé de Lauris au XIV. siécle est appellé *Laureus* par Mr. de Thou, qui d'ailleurs nomme *Patricius* deux personnes qui ont porté le nom de Patris (1). Floris & du Lis, comme encore le Lis, s'appellent chés le même Auteur *Florus* & *Lilius*. Mais nous nous tromperons si nous pensons tourner tous les *Florus* de Mr. de Thou par *Floris*, & tous ses *Lilius* par *le Lis* ou *du Lis*. *Florus* outre Floris signifie encore dans son Histoire Fleury, de Fleury, Flory, Florio ou Floriot, & de la Fleur: de même que *Lilius* veut dire aussi Lilio, &

1 Mr. Patris ou Patrix de notre siécle est appellé *Patrisius* par quelques Latinistes.

& Gigli en Italie de Giglies, & même Leſlé ou Leſley en Angleterre.

Les noms propres en OIR ſont ſi ra- OIR.
res, qu'on ne doit pas s'étonner que l'induſtrie de nos Latiniſtes y ait trouvé ſi peu d'éxercice. Je me contente de vous faire remarquer les variétés de Mr. de Thou dans Beaumanoir, Beaurevoir, Beauvoir, &c. qu'il exprime par les termes de *Bellomanerius*, *Bellorivius*, *Bellovarius*, &c.

Les noms en OIS ſont beaucoup plus OIS.
fréquens dans l'uſage de la ſociété humaine. Vous diriés que nos Latiniſtes ſe ſeroient attachés particuliérement à les tourner en *oſius* ſur les éxemples de *Bloſius*, de *Chamoſius*, de *Ragoſius*, &c. pour dire de Blois, de Chamois, le Ragois. Mais l'exception des noms terminés en *eſius* eſt d'une ſi grande étenduë, qu'elle pourroit paſſer pour la régle. *Curteſius*, *Valeſius*, *Citeſius*, *Galleſius*, *Burgheſius*, &c. s'offrent en foule pour en fournir les éxemples ſur les noms de Courtois, Valois, Citois, Gallois, Bourgeois, &c. Nos Latiniſtes n'ont pas mis du Bois, ni le Pois dans la même analogie : du premier nom nous trouvons des *Boſius*, des *Boiſius* & des *Boscus*, ſans parler des *Silvius* ; mais il faut qu'Antoine *le Pois* Médecin du Duc de Lorraine ait jugé le nom de *Poiſius* trop barbare pour la politeſſe de ſa litérature: puiſqu'il a mieux aimé ſe nommer *Piſo* à la Romaine. Je veux finir nos terminaiſons en *ois* par le prétendu Comte d'*Alſinois*, dont j'aurai

occaſion de parler dans le Recueil de nos Pſeudonymes. Muret, Mr. de Thou, & la plupart des Latiniſtes du ſiécle paſſé n'ont pas hésité à lui faire porter le nom d'*Alſinoüs :* parce qu'ils ont jugé qu'un nom qui a quelque air d'Antiquité ne convenoit pas mal à un Poëte & à un Humaniſte.

ON. Notre terminaiſon en ON tient le milieu entre celle des Grecs en ων & celle des Latins en *o*. De ſorte qu'il n'y a pas de noms en notre Langue qui paroiſſent plus propres à être latiniſés. On peut conſiderer ces ſortes de noms de deux maniéres, & en faire deux claſſes différentes, dont la premiére eſt celle des noms en *on* ſans l'article du génitif, l'autre de ceux qui ſont précédés de cet article. A l'égard de ceux de la premiére claſſe j'oſe me perſuader que nos Latiniſtes n'auroient rien à craindre de la part des Critiques, s'ils s'étoient contentés de les tourner ſimplement en *o*. On ſait que le Parquet de nos Rois n'a été ouvert jusqu'à preſent qu'à des Magiſtrats qui ont dû joindre la belle litérature, & ce qui s'appelle l'érudition, aux autres qualités que demande la Magiſtrature. On ſait par conſéquent que Meſſieurs du Parquet, qui portent la qualité de Gens du Roi, ont eu des noms ſujets à être latiniſés par les gens de Lettres, & ſur tout ceux qui tiennent parmi les

1 ¶ Omer Talon, Profeſſeur en éloquence dans l'Uni-

les Savans un rang aussi élevé que les *Marions*, les *Bignons*, les *Talons*. Mais quoique Mr. Marion ait été appellé *Marionus* par Mr. de Thou, & *Marjonius* par le Sieur de Mornac; quoique Mr. Bignon porte le nom de *Bignonius* d'un consentement qui est devenu presque universel, quoiqu'enfin Messieurs Talon ayent vû leur nom tourné en *Talonius* par le petit nombre, & en *Talæus* par le plus grand nombre des Latinistes (1): je suis assuré que notre vénération pour ces grands Magistrats n'auroit souffert aucune atteinte par les noms simples & naturels de *Mario*, *Binio*, *Talo*, qui ne sont pas moins augustes, ni peut-être beaucoup moins Romains que les noms Consulaires de *Scipio*, *Piso*, *Libo*, *Cato*, *Carbo*, *Curio*, *Tubero*, &c.

Sur cette régle on ne fera point difficulté de juger les autres noms en *on*, qui n'ont point d'article. Puisque le nom du Président Brisson est de ce nombre, j'estime qu'on n'a pas eu entiérement mauvaise raison de vouloir proscrire celui de *Brissonius*, qu'il s'étoit donné lui-même, & de lui substituer celui de *Brisso*, comme a fait Loysel dans son épitaphe, & quelques autres qui étoient en ce point du sentiment de Joseph Scaliger, & qui avoient estimé Savaron de s'être nommé simplement *Savaro*. Mais la bienséance n'a obligé personne à cette régle plus

(1) l'Université de Paris ne s'est jamais nommé autrement qu'*Audomarus Talæus* en Latin.

plus que les deux Nicolas *Bourbon*, qui ſont ſans doute deux ornemens remarquables de la République des Lettres (1). Leur ſurnom n'avoit pas d'article, & cette conſidération devoit les porter (ſur tout l'ancien des deux qui n'étoit que le fils d'un Forgeron) à ſe diſtinguer, même en Latin, de la Maiſon Royale des Princes de Bourbon, & à prendre dans cette vûë le nom de *Burbo*, plutôt que celui de *Borbonius* (2). On peut dire qu'un Juriſconſulte Breton, mais Profeſſeur à Bourges, nommé Eguinaire Baron, en uſa avec plus de connoiſſance que Nicolas Bourbon l'ancien, dont il étoit contemporain, puiſqu'il ne s'eſt jamais fait appeller autrement que *Baro* en Latin. En quoi il auroit été bon qu'il eût été ſuivi par le Jacobin Vincent Baron, qui a vêcu dans notre ſiécle, & qui a pris le nom de *Baronius* ſans neceſſité. Ce n'eſt pas au reſte ſans autorité que je dis que les deux Nicolas Bourbon pouvoient prendre au moins par modeſtie le nom de *Burbo* (3), & laiſſer par reſpect celui de *Borbonius* (4): puiſque Mr. de Thou a uſé d'une précaution aſſés ſemblable au ſujet d'un nommé Bouillon, qu'il appelle *Bullo*, pour le diſtinguer ſans doute de

1 ¶ C'eſt de quoi l'on ne conviendra jamais à l'égard de Nicolas Bourbon l'ancien Auteur du miſérable livre intitulé *Nugæ*.

2 ¶ Tout ce raiſonnement n'eſt qu'une chicane. Nicolas Bourbon l'ancien trouvant le nom *Borbonius* tout fait, le prit, ſans que cela fit de peine à qui que ce ſoit, juſque-là qu'en parlant de lui on l'appelloit communément le Poëte *Borbonius*. C'eſt ce qu'on

de ceux de la maiſon de Bouillon, pour lesquels il a reſervé le nom de *Bullionius* à cauſe de l'article du Génitif. On ne dira point que Mr. de Thou n'a pas ſongé à nous faire ſentir la différence que cet article doit mettre dans les noms propres latiniſés, ſi l'on veut prendre garde que pour exprimer Gouyon de Matignon, il a dit en deux terminaiſons différentes *Gobio Matignonus*. Mais il faut avouer d'ailleurs que cet Hiſtorien ne s'eſt pas trouvé plus conforme à lui-même dans la terminaiſon en *on*, que dans les autres. Il n'a point oublié ſa regle dans les noms de Calignon, Maſſon, Piron, & les autres qui n'ont pas d'articles, & qu'il a tournés par *Caligno*, *Maſſo*, *Piro*, &c. mais il ne s'en eſt pas ſouvenu dans d'autres rencontres, où les mêmes perſonnes ſe trouvent nommées chés lui *Calignonus*, *Maſſonius*, *Pironus*, &c. On auroit pû lui paſſer la terminaiſon *onus* pour les noms ſans article (5), & *onius* pour les autres, s'il s'étoit fixement arrêté à cette diſtinction : mais on jugera qu'il ne s'eſt pas voulu contraindre ſur ce point, lorsqu'on lira dans ſon Hiſtoire non ſeulement *Arpajonus* & *Argentonius* pour d'Arpajon & Argenton, mais encore

qu'on peut voir au titre d'une Epigramme de Marot.

3 Ou quelque nom venant de *βόρβορος bourbe.*

4 ¶ Il y a au contraire bien de l'apparence qu'outre qu'ils ſe ſeroient fait moquer d'eux, on ſe ſeroit imaginé qu'ils auroient voulu par là rectifier le nom Latin *Borbonius* comme irréguliérement formé.

5 On entend toujours l'article du Genitif.

core *Peguilio* & *Puiguillionius* pour de Péguillon ou de Puiguillon (1), comme *Caſtellio* & *Caſtellionæus* indifféremment pour *De Chatillon* (outre ſon *Caſtellio* pour du Chaſtel) de même qu'*Albo* & *Albonus* pour d'*Albon*, quoi qu'*Albonus* ſignifie encore chés lui d'*Aubonne*, de même qu'*Anconus* veut dire d'*Ancone*; au lieu qu'il employe le nom de *Carbo* pour ſignifier *De Carbonne*; comme je crois que par une ſuite de la même irrégularité il n'auroit pas fait difficulté de dire *Carbonius* pour marquer quelqu'un de Meſſieurs *Carbon*. Mr. de Thou a eu encore recours à d'autres terminaiſons pour les noms en *on*. Le nom de *Martinius*, qui eſt d'ailleurs un des plus équivoques, lui ſert auſſi pour exprimer un nommé Martignon, qu'il ne laiſſe pas d'appeller encore *Martino*, pour multiplier nos embarras. *Du Lion* chés lui eſt tantôt *Leontius*, & tantôt *Leonius*, ſelon qu'il ſe trouve prévenu par la penſée du Grec, ou par celle du Latin. De Bourron eſt *Burrus*; Truchon *Truchius*. Les autres Latiniſtes n'ont pas été beaucoup plus réguliers que Mr. de Thou. De Benjon, qui étoit un Breton enſeignant à la Rochelle, puis à Genève, s'eſt fait appeller *Bignonæus*; Du Jon, qui étoit un Berruyer enſeignant à Heidelberg, puis à Leyde, s'eſt donné le nom de *Junius*,

1 Le Sieur de Beaucaire s'eſt appellé lui-même *Peguillio* à la tête de ſon Hiſtoire.

2 D'autres eſtiment qu'il devoit s'écrire *Du Jonc*. Ainſi

nius, qu'on ſait être équivoque pour pluſieurs autres noms, comme ſont De Jonghe, Giugni, le Jeune, &c. (2). Mais je ne veux pas finir mes réfléxions ſur les noms en *on*, ſans vous faire remarquer, Monſieur, que votre nom même n'a pas été à l'épreuve du caprice des Latiniſtes. L'article dont il eſt précédé ſembloit les inviter à le tourner en *Lamonionius*, comme ont fait deux ou trois Savans : mais ce nom a paru trop long & trop embarraſſant à d'autres qui ont mieux aimé employer le nom de *Lamonio*, & il faut avouer que ce nom n'exprime point mal la terminaiſon, quoiqu'il ne faſſe point ſentir la force de l'article. Je ne parle pas de ceux qui ont dit *Mognonius*, *Mogno* & *Mognius*, parce qu'ils ont fait voir qu'ils ne connoiſſoient pas votre nom, non plus que les *Arreſtographes* & autres Copiſtes du Palais qui écrivent en François de la *Moignon*. Je ne m'arrête pas non plus à ceux qui ont dit *Lamonæus* & *Lamoignius* dans divers Ouvrages de vers & de proſe Latine. Mais le mot de *Lamonius*, quoique très-imparfait, n'exprimant ni l'article ni la terminaiſon de votre nom, n'a pas laiſſé de l'emporter ſur tous les autres depuis près de cent cinquante ans. Les Savans l'ayant trouvé plus commode que les autres (3), l'ont tellement autoriſé, que

Ainſi cela ne regarderoit plus cette terminaiſon.

3 Comme le Patronymique *Lamonides* & l'Adjectif *Lamonianus*.

que nous pouvons maintenant mettre la choſe au nombre de ces erreurs invétérées qu'on eſt obligé de ſuivre, parce qu'elles ont pris un cours qu'on ne peut ni arrêter ni détourner.

OU. Notre terminaiſon en OU ſe trouve auſſi fort diverſifiée par les Latiniſtes. Il ſemble qu'elle ſoit tournée d'une maniére aſſés ſimple par ceux qui l'expriment en *ovius*, comme Mr. de Thou a dit *Challovius* pour marquer Chaillou, *Anaſſovius* pour Anaſſou, & comme on a coutume de tourner les noms Allemans & Polonois de la même terminaiſon. Mais parce que pluſieurs de ces noms en *ou* dans notre langue étoient originairement terminés par une *l* ſimple, comme *choû*, *coû*, *moû*, *foû*, *ſoû* (1), ou par une *l* mouillée, comme *genoû*, *fenoû*, *verroû*, &c. (2) nos Latiniſtes ont crû ſans doute qu'il ſeroit plus naturel de tourner les noms d'Hommes de cette eſpéce par *olius*. C'eſt ainſi que Mr. de Thou dit *Briolius* pour de Briou, *Giolius* pour de Giou, *Majolius* pour Mayou, *Priolus* ou *Priolius* pour Priou, *Tufolius* pour Tuffou; & s'il a dit *Vernulius* pour marquer Vernou, c'eſt peut-être pour ne le pas confondre avec *Vernolius* qui devoit ſignifier de Verneuil. Le même Auteur a dit *Pedifolius* pour exprimer Puy-du-Fou par une licence qu'il n'auroit pas oſé prendre ſans doute, s'il avoit pû former

1 Choul, col, mol, &c.
2 Genouil, fenouil, &c.
3 *Podifagius* ne ſeroit pas plus dur que *Pedifolius*.

mer quelque Adjectif commode sur les deux mots de *Podium Fagi* (3). Il est vrai qu'un nommé du Fou est appellé chés lui *Folius*, mais je ne vois pas ce qui l'auroit empêché de l'appeller *Fagius*, nom qui avoit déja été mis en usage avant lui, & qui pouvoit signifier également *Du Fou*, *Du Feu* & *Du Fau*, selon les différents dialectes, dont on appelle en diverses Provinces du Royaume l'arbre nommé d'ailleurs *Foûteau*, & quelquefois *Fayan*, mais qui s'appelle le plus communément *Hêtre* (4). Mr. de Thou a peut-être mieux rencontré, lorsqu'il a appellé *Folius* le Sieur de Fouillou, parce qu'il paroît y avoir mieux suivi l'étymologie. Cette inclination que Mr. de Thou a fait paroître pour tourner en *olius* les noms terminés en *ou*, donne quelque sujet de s'étonner qu'il ne se soit pas appellé lui-même *Tholius* (5), ou du moins *Tollius*, plutôt que *Thuanus*. Je ne doute pas que Joseph Scaliger son Ami, qui trouvoit à redire à *Thuanus*, n'eût toleré *Tollius*, s'il est vrai qu'il lui avoit remontré qu'il devoit s'appeller *De Tolla*, comme on l'a remarqué dans le Manifeste des noms propres latinisés que Mr. de Beauval a inseré dans son Histoire des Ouvrages des Savans (6). Mais pour excuser Mr. de Thou, il est à présumer qu'il n'étoit plus libre de réformer *Thuanus*, lorsqu'il commença à écrire,

4 ¶ On l'a nommé aussi *fayard*, mais nullement *feu*.

5 De θόλος.

6 Novemb. 1687. art. 5.

écrire, parce que ce nom étoit déja reçû parmi les Savans par la tolérance de ſon pere & de ſes oncles. La même raiſon nous fait juger qu'il n'auroit pas mieux réuſſi à vouloir rendre plus régulier le nom Latin de ſes amis Meſſieurs Pithou, parce que Cujas Maître de l'aîné avoit déja mis en vogue le mot de *Pithœus* (1). Mais on peut dire qu'il n'y a point de liberté que Mr. Thou ne ſe ſoit donnée ſur la terminaiſon des autres noms en *ou*, qu'il a diverſifiée en autant de maniéres qu'il lui a plû. Chés lui Romegou eſt *Romegus*, Romerou eſt *Rommereus*, Serriou *Sarrius*, Cadiou *Cadius*. Il tourne Fourrou par *Foraldus*, Clou & le Clou par *Clavius*, De Diou par *Dioüs*, Babou par *Baboüs*: mais *Ciboüs* qu'il employe pour marquer le nom Italien de Cibo, me paroît encore plus irrégulier que les autres. Pour le nom de Monjou ou Montjou, il ſe trouve diverſement exprimé, tantôt par *Monjoius*, tantôt par *Monjolius*, & quelquefois même par *Mongonius*: mais je m'étonne qu'il ait oublié *Monjovius*, comme venant de *Monte Jovis*.

OUE. OUR. OURT. OUX.

Nos terminaiſons en OUE, en OUR, en OURT, & en OUX ne ſont pas toujours faciles à développer, quand il s'agit de les débarraſſer des artifices de nos Latiniſtes. Le Sieur de la Nouë eſt appellé

1 ¶ Nicolas Bourbon l'ancien avoit auparavant dit pag. 472. de ſes *Nugæ* plus naturellement *Pithoïs* dans une Epigramme qu'il adreſſe *Joanni Pithoo Juris-*

pellé par les uns *Noæus*, par les autres *Lanovius*, & par d'autres *Lanua*. Mr. de Thou, qui eſt du nombre de ceux qui le nomment *Lanovius*, appelle un nommé de la Louë *Loëus*, & le Sieur de Longuejouë *Longojolius*.

Les noms en *our* ſe terminent ordinairement en *orius*, & plus communément encore en *urius*, comme *Curius*, *Solturius*, &c. De la Cour, De Sautour. Mr. De Thou exprime Gigour par *Gigoreus*, & plus artificieuſement encore Echauffour par *Caldofurnius*.

Ceux en Court (qui eſt une terminaiſon Géographique) devroient être tournés en *Curtius*, pour ne pas perdre leur *caractériſtique*, qui leur eſt venuë du mot Latin *cors* ou *cortis*, ou plutôt *cohors* (2). Ainſi Maximilien de Vignacourt, Jean de Morecourt, &c. ont eu raiſon de ſe faire appeller dans leurs Ouvrages Latins *Vineacurtius* ou *Vignacurtius*, *Morocurtius*, *&c.* Mais Mr. de Thou, ſans s'aſſujettir à ces minuties, dit *Bentencurius*, *Aldencurius*, *Allincurius*, pour de Betencourt, de Hodencourt, d'Allincourt; & pour égayer ſon Hiſtoire par la varieté, il forme des Adjectifs de ces noms ſans *caractériſtique*, & il dit *Altacurianus*, *Besſancurianus*, pour ſignifier de Hautcourt, de Beſſancourt.

La terminaiſon en *oux*, quoi qu'aſſés peu

Juriſconſulto Trecenſi. J'ai lu auſſi quelqué part *Thoüis* pour de Thou.

2 Court de Ferme, baſſe-court.

peu d'usage, ne laisse pas de souffrir aussi quelques variations de la part des Latinistes. L'un exprime Pardoux par le mot de *Pardulphus*; l'autre Le Goux par celui de *Legulphus*. Mr. de Thou dit *Ventosius* pour exprimer De Ventoux; & il se sert tantôt de *Pideus*, & tantôt de *Pidoxius* pour marquer Pidoux.

Y. Enfin toute simple que paroît la terminaison des noms propres en Y, & toute facile qu'elle est à se laisser latiniser, nous ne trouvons pas plus d'uniformité dans les maniéres dont les Latinistes l'ont traitée, que dans celles dont ils ont usé envers les autres. On auroit pû s'accoutumer aux deux terminaisons en *ius* & en *iacus*; comme *Calvinius*, *Marinius*, pour marquer de Cauvigny & de Marigny; *Alliacus*, *Juniacus* pour d'Ailly & de Joigny. Mais on a rendu ces terminaisons trop équivoques pour s'y fier, lorsqu'on les a appliquées à divers noms de différente analogie. Le nom de *Gruchius* semble ne devoir appartenir qu'à Nicolas de Grouchy qui a écrit sur les Antiquités Romaines: Mais Mr. de Thou, qui lui donne ce nom de *Gruchius* comme le reste des Latinistes, s'en sert aussi pour désigner un autre homme nommé de Grouches. De même *Guerrerius*, qui veut dire Guerry chés lui, signifie aussi Guerrero, Guerreiro & Guerrieri. *Malinius* veut dire également de Maligny & de Malain; *Marrius*, de Marry & Marrier; *Bussius*, de Bussi & de Bus. De même *Campaniacus* dans Mr. de Thou veut dire

re tantôt de Champigny & tantôt de Champagnac; *Attiniacus* ici d'Attigny & ailleurs d'Attignac. La diverſité d'expreſſions pour un ſeul nom en Y a donné auſſi matiére a beaucoup de confuſion dans la connoiſſance des vrais noms. Mr. Hardy, par éxemple, eſt appellé *Hardiæus* par Meſſieurs Gaſſendi & Colomiés; *Hardius* par Voſſius, & *Ardiſius* par Mr. Sarrau. Il n'eſt pas extraordinaire que chacun ſuive ſa fantaiſie en appellant comme il lui plaît un homme dont il lui eſt libre de tourner le nom, pourvû qu'il ne détruiſe pas en un endroit un nom qu'il aura employé en un autre, en prétendant les établir tous à la fois: mais ſi Mr. Gaſſendi ou Mr. Sarrau avoient entrepris de donner trois noms différens à Mr. Hardy en le nommant tantôt Hardiæus, tantôt Hardius, & tantôt Ardiſius, ils ne ſeroient pas moins extraordinaires ni plus excuſables que Mr. de Thou, qui a donné au Sieur de Buhy de la maiſon de Mornay les noms de *Buhius*, *Bujus*, & *Buxetus* en différens endroits de ſon Hiſtoire. Le Cardinal du Perron, dont le nom étoit Davy, s'étoit appellé aſſés réguliérement Jac. *Davius* dans ſes premiers Ecrits Latins. Cette terminaiſon, toute ſimple qu'elle étoit, n'a pas laiſſé de tromper Voſſius, Lipenius & quelqu'autres étrangers qui n'ont pas cru devoir confondre *Jac. Davius* avec Jac. Cardin. Perronius. Mais il ſemble que d'autres, comme Mornac, &c. ayent travaillé à augmenter encore le désordre en le nommant

mant *Davidius*. De sorte que ce surnom ayant été pris par d'autres pour un nom de batême, & la corruption s'étant mise en même tems dans celui de Du Perron, il s'en est formé un Auteur chimérique sous le nom de *David Perona*, ou *David de Peronne*, dont j'aurai lieu de vous parler parmi les noms corrompus d'Auteurs.

Vous voyés, Monsieur, dans quels déréglemens la diversité de nos terminaisons Françoises a engagé nos Latinistes, pour avoir entrepris de réduire sous le joug des Latins des noms qui sont inflexibles & indépendans des maniéres des Latins & des Grecs.

S'ils avoient affecté une terminaison Latine à une terminaison Françoise, de telle sorte que l'une put nous régler pour la fixation de l'autre, le mal qu'ils ont causé ne seroit peut-être pas sans remède, & nous devinerions au moins par la terminaison Latine la terminaison Françoise que l'on devroit donner au nom qu'il seroit question de remettre en François. Mais vous trouverés encore beaucoup plus de désordre & de confusion de ce coté-là que de l'autre.

La seule terminaison en *ÆUS* enveloppe indifféremment les noms de notre Langue en *a*, en *au*, en *ay*; en *é*, en *eau*, en *eu*, en *ey*; en *in*, en *on*, en *ou* sans parler de l'*e* muët final, ou de notre terminaison feminine, qui se trouvant diversifiée en plusieurs maniéres fort agréables parmi nous, a souffert seule presque

que autant d'inflexions Latines en *æus* que toutes les terminaisons masculines que nous avons rapportées (1).

La terminaison en ANUS n'est guéres moins équivoque; quoiqu'elle ne soit pas d'une si grande étenduë. Il faut avouer qu'*anus* est fort naturel pour les noms de notre Langue terminés en *an* & en *ain*. Voyés cependant l'embarras où Mr. de Thou nous jette quelquefois par l'usage qu'il fait de cette terminaison Latine, lorsqu'il employe par exemple le nom de *Castellanus* (qui est un de ces noms latinisés qui méritent le plus d'approbation) pour marquer non seulement *Chastelain*, mais encore *du Chastel*, *Castelan*, ou *Câtelan*, *de Castelane*, *da Castello*, *di Castiglia*, *Castellano*, *&c.* Pour nous fixer à quelque chose de certain, & pour nous faire juger en conséquence, d'une terminaison par une autre, il devoit ce semble appeller aussi *Capellanus* un nommé Chapelain dont il parle dans son Histoire. Mais il a jugé à propos de ne l'appeller que *Capella*, qui est un nom qu'il a rendu fort équivoque en le donnant aussi aux nommés *de Capelle*, *de la Chapelle*, *Cappel* & *Capello*, quoiqu'il exprime encore les deux derniers par les noms de *Capellus* & *Capellius*.

Il n'y a pas plus de sureté à se fier aux autres terminaisons Latines. Nous avons remarqué que la plupart des Auteurs

1 Outre beaucoup de consonnes finales, *Merovæus*, *Chlodovæus*, *Ducæus*, *ec*, *ic*, *uc* & autres.

teurs en *ois* aimoient à se tourner en *esius*. Sur cette régle irons-nous dire que *Cartesius*, *Cordesius*, *Maresius*, *Merbesius* veulent dire, *Cartois*, *Cordois*, *Marois*, *Merbois*? Nous ferons-nous une régle générale de la terminaison en *erius*? Si nous suivions la raison qui nous l'ordonne nous abandonnerions ceux qui ont dit *Bœtallerius* pour dire du Boistaillé; *Cugnerius* pour dire de la Coignée: En un mot nous ne le pardonnerions pas même à Mr. de Roberval pour s'être fait appeller *Personerius*, lui qui s'appelloit *Personne* du nom de son pere, à moins qu'il ne nous parût que pour imiter ceux qui veulent relever leur condition, il auroit voulu changer son nom de Personne en celui *de la Personniere*.

Ce n'est pas encore tout ce que nous avons à reprocher aux Latinistes qui nous ont ainsi défiguré les noms propres des langues vulgaires. Qu'auront-ils à répondre à ceux qui trouvent mauvais qu'ils ayent, je ne dis pas déguisé, mais détruit tous nos pluriels? En effet quelle marque de distinction peuvent-ils nous donner pour nous faire entendre quand leur *Rupius* veut dire *des Rocs* & *des Roches*, & quand il signifie simplement *de la Roque* & *de la Roche*? Leur *Vallius* ne marque-t-il pas aussi souvent *de Vaux*, & *des Vallées*, que *du Val*, & *la Vallée*? *Prunæus* signifie *des Pruneaux* & *des Prunes* aussi bien que de *Prunay*; *Æmarius* veut dire des Emars & Aymar; *Amorius* d'Amours & l'Amour; il n'est pas jusqu'au

nom

nom de *Grotius* qui signifie dans Mr. de Thou le Sieur des Crottes aussi bien que le Sieur de Groot. Comment savons-nous qu'*Altarius* marque plutôt des Autels que de l'Autel ; & que *Pratevlus* veut dire plutôt du Preau que des Preaux ? puisque *Pratus* signifie des Prés & du Pré aussi bien que *Pratensis*.

De toutes les objections que les Latinistes peuvent faire pour leur justification, je n'en trouve de plausible que celle qui nous peut venir de la part de ceux qui sont obligés de composer en Latin. On ne peut nier que la construction de la Langue Latine ne demande que l'on réduise les noms propres sous la regle des autres noms ; & il n'est pas possible de faire sentir la différence des cas obliques dans un nom propre de Langue vulgaire qu'on laisse sans inflexion.

L'objection est très-raisonnable, & s'il ne s'agissoit que de noms propres qui peuvent se conserver en leur entier avec une simple terminaison, comme Sirmond *us*, Rapin *us*, il y auroit de l'injustice à condamner des noms qui s'accommodent si facilement à la regle de la Latinité par le moyen d'une terminaison. Mais je crains qu'à l'égard de tant d'autres noms inflexibles nos Latinistes ne puissent recevoir aucune composition de leurs Adversaires, qu'en s'assujettissant à mettre le nom de Batême ou quelque Appellatif déclinable (1) avant le surnom qui par ce

1 v. g. *Princeps*, *Dux*, *Comes*, *Cardinalis*, *&c.*

ce moyen pourra demeurer en son entier, & rendre les uns & les autres contens.

C'est dommage que les Latins n'ont pas l'usage de quelque article *præpositif* comme est celui des Grecs ὁ, ἡ, τό. Un article de cette espéce pourroit servir de resnes pour gouverner toutes sortes de noms vulgaires indéclinables selon tous les cas de la Langue Latine: & dès que l'usage l'auroit établi, l'on n'en feroit pas surpris plus que si l'on voyoit dans le livre de quelque Grec moderne ὁ de la Nouë, ὁ du Preau; τοῦ de la Nouë, τῦ du Preau; τῷ de la Nouë, τῷ du Preau; τὸν de la Nouë, τὸν du Preau. Et pour les Auteurs de l'autre séxe, ἡ le Fevre, ἡ des Jardins; τῆς le Fevre, τῆς des Jardins, &c.

CHAPITRE XIV.

De l'expression & de la suppression des Articles des Langues vulgaires dans les noms latinisés. Embarras causés par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs sur ce sujet.

LEs Articles des noms propres dans les Langues vulgaires ont donné lieu à quelques désordres aussi bien que les terminaisons, lorsqu'on a voulu latiniser les

1 Valois. Corneille.

les noms qui en étoient précédés. On sait de quelle importance est l'usage de ces articles, sur tout lorsqu'ils marquent le cas de la dépendance & de la possession, je veux dire le génitif des Grammairiens, comme est dans notre Langue celui que nous exprimons par *de*, *du*, *de la*, *des*. On y a attaché une idée de qualité & de distinction dans le monde, de sorte que nous connoissons encore aujourd'hui diverses personnes (1) qui dans la pensée de rehausser celui qu'elles y tiennent, ont entrepris d'ajouter un article du génitif à leur nom. Il s'est trouvé même des gens assés scrupuleux, qui touchés de cette passion n'ont osé prendre cette liberté sans l'autorité ou la permission du Prince. Nous voyons que *Jean Loir*, Commissaire Général de l'Artillerie & de la Marine du Ponant, obtint en l'an 1596. des Lettres patentes du Roi Henri IV. dattées du mois d'Avril, portant permission d'ajouter l'article *du* à son surnom, & de se faire appeller *Jean du Loir*. Louïs XIII. accorda la même faveur au Sieur Ambroise Vic par des Lettres du 2. de Mai de l'an 1613. pour *de Vic* (2).

Nous pourrons accorder aux Latinistes que l'expression de l'article du nominatif *le* est assés inutile dans un nom latinisé, telle que seroit *le* Comte, *le* Duc, *le* Roi, *le* Juge, *le* Brun, *le* Roux, *le* Grand, *le* Borgne, *le* Veneur, *le* Laboureur,

2 G. Andr. de la Roq. Orig. des noms pag. 185.

boureur, *le* Normand, *le* Boulanger, *le* Tellier, & autres venus de termes appellatifs ; encore faudroit-il en excepter les noms des femmes qui ne changent jamais cet article quoique masculin, parce que c'eſt proprement le nom de leur pere ou de leur mari qu'elles portent. Mais à l'égard de l'article du génitif de quelque nombre qu'il ſoit, les Latiniſtes ne peuvent pas ſe vanter d'avoir encore trouvé le moyen de contenter le Public. Lorsqu'ils ont entrepris de le ſupprimer, on peut dire qu'ils ont ſoulevé contre eux la plupart des intereſſés ; & lorsqu'ils ont tâché de l'exprimer, ils ſe ſont presque toujours rendus ridicules.

Il eſt certain que la ſuppreſſion de l'article du genitif n'eſt pas favorable à la conſervation ou à la diſtinction des familles. Si les perſonnes qui portent encore aujourd'hui les noms *de la Mouche*, *de la Monnoye*, *de la Ruë*, *&c.* étoient curieuſes de faire remonter leur généalogie jusques au tems de la Ligue, elles devroient ſavoir mauvais gré à Mr. de Thou d'avoir appellé leurs ancêtres *Musca*, *Moneta*, *Ruta*, *&c.* Mais les Plaintes des particuliers qui n'ont que peu de nom, ſeroient de petite conſéquence auprès de celles que toute l'Europe pourroit former contre cet illuſtre Hiſtorien, qui par ſes maniéres de latiniſer les noms propres a confondu une infinité de familles conſidérables avec d'autres moins conſidé-

z Let. tom. 1. pag. 387.

sidérables dans la France, dans l'Italie, dans l'Espagne, & dans les Pays bas par le retranchement des articles. Mr. Descartes trouvoit dans cette pratique, quoi qu'invétérée & déja fort établie de son tems je ne sai quoi de bizarre qu'il ne pouvoit goûter. Encore qu'il parût prendre peu de part à tout ce que les Latinistes auroient voulu entreprendre sur son nom, il ne laissa point de témoigner à quelqu'un de ses amis qu'il n'étoit pas trop content du nom de *Cartesius* que les Flamans, les Hollandois, les Allemans, & quelques Latinistes François lui donnoient (1). La perte de l'article *des* jointe à une terminaison qu'il ne pouvoit aprouver pour les raisons que vous avés pu remarquer dans le Chapitre précédent, lui faisoit prendre *Cartesius* pour un vrai masque sous lequel on le faisoit paroitre déguisé. Néanmoins tout son raisonnement ne l'a pu rendre assés fort pour résister à la violence de ces petits Tyrans des Langues, & se laissant dans la suite entrainer à la multitude pour ne pas affecter de singularité, il consentit qu'on l'appellât *Cartesius* dans les écrits Latins (2), sous prétexte que *Des-Cartes* comme indéclinable, ou *Descartés* décliné par *Descartis* auroit été trop rude en Latin. C'est dommage que Mr. Descartes n'avoit pas lu l'Histoire Latine de Mr. de Thou. il auroit peut-être adopté le nom Latinisé de *Descarteus*, dont cet

1 Tom. 2, pag. 284.

cet Hiſtorien s'eſt ſervi pour marquer une perſonne du nom de Des-Cartes, voyant que l'article y eſt exprimé avec une terminaiſon qui n'auroit eu rien de trop rude à l'oreille (1). Mr. Descartes auroit encore eu plus ſujet de ſe plaindre de la perte de l'article de ſon nom, ſi le Latin de *Carteſius* avoit renfermé quelque équivoque en ſignifiant quelqu'autre nom qui n'auroit pas eu d'article en notre Langue. C'eſt en quoi conſiſte principalement la confuſion que l'on reproche aux Latiniſtes qui employent ſouvent un même mot pour marquer pluſieurs noms, dont les uns ont l'article, & les autres ne l'ont pas, comme *Boſius*, *Capella*, *Pratus*, *Ferrerius*, & une infinité d'autres qui nous embarraſſent en ce qu'ils ſignifient tantôt ſimplement *Bois* & *Bos*, *Capel*, *Pré*, *Ferrier*, & tantôt *du Bois* & *de Boiſſy*, *de la Chapelle*, & *des Chapelles*, *du Pré*, & *des Prez*, *du Ferrier* & *de la Ferriere* (2), ſans porter aucune marque de diſtinction. Mais on pourra détourner ce reproche de deſſus les gens de lettres qui ont eux-mêmes ſupprimé l'article de leur nom, ſi l'on ſonge qu'ils ont uſé de leur droit en cette rencontre, & que le tort qu'ils ont pû ſe faire par cette pratique a été très-volontaire.

Ceux qui ſe déclarent contre la ſuppreſſion des articles dans les noms latiniſés ne

1 Naudé l'appelle *Descardius*, qui eſt encore pis. Judic. de Niph. &c.

ne conviennent pas entre eux de la maniére dont ils voudroient qu'on l'exprimât. Les uns ſemblent favoriſer l'expreſſion de l'article au génitif: les autres ſe contentent qu'on l'exprime au nominatif quand il eſt au feminin, ſans y faire ſentir la marque du génitif. Mr. du Cange, qui aime mieux ſuſpendre ſon jugement que de condamner ce qu'il ne peut approuver, eſtime qu'il vaut toujours mieux exprimer l'article dans les noms latiniſés que de le laiſſer périr (3). Il croit que cette maniére d'agir, toute barbare qu'elle paroît aux Grammairiens Latins, eſt néanmoins conforme à la maxime de Quintilien qui veut que l'on garde toujours la bienſéance, & que l'on ſe ſauve des inconvéniens qui ſont inévitables ſelon lui par la ſuppreſſion des articles. Il demande même quelque choſe de plus pour la ſûreté des noms latiniſés. Car il eſt d'avis qu'on oblige les Latiniſtes à marquer les deux lettres capitales, celle de l'article, & celle du nom par deux caractéres de *majuſcules*, & que l'on écrive par éxemple *Du Cloſius*, *La Bardæus*, au lieu de *Ducloſius*, *Labardæus*, &c. pour ſignifier du Clos, de la Barde, &c. Il faut avouer que cette pratique ne ſeroit pas conforme aux maximes de l'orthographe Latine; mais enfin la choſe n'eſt pas ſi nouvelle qu'on n'en puiſſe trouver des éxemples. Le Docteur André

2 *Rámus* de la Ramée.
3 Præf. Gloſſ. Lat. pag. 15.

André du Val est appellé dans plusieurs Ecrits Latins *Du-Vallius* aussi bien que *Vallius*, & du nom *Du Vallius* est venu celui de *Du-Valistes* que les Richeristes ont donné à ses Sectateurs, & qui n'est guéres moins dur à l'oreille que celui de *Des-Cartistes* que Mr. Clerselier vouloit introduire pour celui de Carteſiens. Mr. du Cange lui-même a déja eu le plaisir de voir son sentiment mis en pratique dans l'expression de son nom faite en Latin par quelques étrangers qui écrivent *Du Cangius*. Mais quoiqu'il en coute si peu, je n'ai pas assés bonne opinion de la docilité des Latinistes pour croire qu'ils veuillent s'assujettir à suivre l'avis de Mr. du Cange. Ils jugeront sans doute que s'ils ont à se rendre ridicules, il vaut mieux pour eux le devenir avec ceux qui les ont précédés, que de causer un schisme sans éviter le ridicule. Mr. de Thou, diront-ils, n'auroit pas été mieux reçu du Public en écrivant *De Speüs*, *De-Potius*, *Du Peracus*, *De Loinius*, *De Ganarus*, *De-Molineus*, &c. que quand il a dit *Despeus* pour signifier *De Scepeaux* en notre Langue, *Depotius* pour *Des Pots*, *Duperacus* pour *Du Peyrac*, *Deloinius* pour *De Luines*, (Honoré d'Albert,) *Deganaius* pour *De Ganay*, *Demolineus* pour *De Moulins*, &c. Sans applaudir à leur raisonnement, nous pouvons dire que s'il y a quelque chose dans cette pratique de Mr. de Thou qui ne mérite pas entiérement l'approbation du Public, c'est principale-

cipalement l'inégalité qui le fait varier en ce point. En effet, pourquoi dire *Dubrolius* en un endroit pour marquer du Breuil, & dire en un autre *Bruellius* & *Brolius* pour désigner le même nom ? Pourquoi dire avec plusieurs autres Latinistes *Demontiosius* pour dire de Mont-Josieu, & dire ailleurs tout seul *Montjosius* ? Pourquoi enfin dire *Depreus* pour des Prez (lui qui a dit en d'autres rencontres *Pratus* & *Pratensis*) & dire encore ailleurs *Depreus* au lieu de *Dupreus* pour signifier du Pré ?

Les Auteurs même en qui tout semble devoir être toleré, tant qu'ils ne font d'entreprises que sur eux-mêmes ou sur leur nom en particulier, ont eu de la peine à nous faire passer l'expression de l'article. Il a fallu que le tems intervînt avec l'autorité dans la personne de Jean de *Merliere*, de Jean des *Pautres*, de Jacques du *Port*, de Guillaume & Jean-Baptiste du *Val*, de Jacques du *Pont*, de Pierre des *Bans*, de Luc d'*Achery*, &c. pour faire accepter les noms de *Demerlierius*, *Despauterius*, *Duportius*, *Duvallius*, *Dupontus*, *Desbanus*, *Dacherius*. Et l'on sait qu'André du Chesne, Historiographe de France, après s'être fait un scrupule de porter le nom de *Quercetanus* qu'il s'étoit imposé d'abord, n'a point trouvé beaucoup de facilité à faire recevoir celui de *Duchesnius* qu'il lui vouloit substituer. Il a jetté la division parmi les Latinistes, dont plusieurs vouloient qu'il s'ap-

pellât *Chesnius* ou *Chesneus* (1) : ce qui a porté le Pere Labbe à lui donner enfin le nom d'*à Quercu* pour couper la racine à toute équivoque (2).

Mais lorsque les Auteurs ont trouvé le moyen de cacher l'irrégularité que forme la jonction de l'article par la rencontre de leur nom latinisé avec quelque beau nom de l'Antiquité, il semble que leur industrie leur tienne lieu de passeport parmi les gens de Lettres, comme nous voyons qu'il est arrivé au sujet du *Democharès* de Picardie, & du *Demetrius* de Flandre. Le Docteur Antoine de Mouchy se seroit peut-être rendu ridicule en s'appellant *Demuchius*; mais à droit ou à tort, on lui a passé le nom de Democharès, à cause de sa beauté & de sa ressemblance avec l'un des noms les plus populaires de la Grece ancienne. On peut dire qu'il en est presque de même de celui de Demetrius qui a été pris assés ingénieusement par l'Historien Emmanuel van Meteren que l'on a voulu faire passer pour le Tite-Live des Pays-bas. Cet Auteur connu d'ailleurs par le nom latinisé de *Meteranus*, changeant l'article Flamand (*van*) en François (*de*) s'est contenté de le joindre à son nom, non pas selon l'orthographe vulgaire, mais selon notre maniére de prononcer pour en former *de Metre*, d'où est venu *Demetrius*. Il est aisé de juger que ce n'est pas.

1 Du Cange Gloss. Lat. Præf. n. 15.
2 ¶ Labb. Bibl. Bibl. pag. 5.

pas la rudeſſe ou la barbarie de l'article *Van* ou *Vander* qui a fait prendre l'article François à cet Auteur, puisqu'il ne pouvoit ignorer l'uſage introduit par pluſieurs de ſes compatriotes de joindre l'article vulgaire de leur Langue avec leurs noms latiniſés, comme on le peut voir par les noms *Wanderwillius*, *Vandermylius*, *Vanhelmontius*, *Vandalius* (pour Van-Dale) *Vander-Burchius*, &c. ce qui eſt arrivé auſſi quelquefois aux articles de la Langue Eſpagnole, comme dans les noms de *Delrius*, *Delpaſius*, pour del Rio, del Pas.

L'autre maniére de joindre l'article avec les noms latiniſés, regarde particuliérement l'article féminin, & la différence de cette expreſſion d'avec celle de l'article masculin, conſiſte au retranchement de la marque du génitif, comme *Lalandæus*, *Labeſſæus*, pour dire de la Lande, de la Baſſée. Le Sieur de la Nouë eſt appellé *Lanua* par Poſſevin, & par quelques autres étrangers dont quelques-uns ont quelquefois dit *Nua*, & quelques autres *Noæus* par le retranchement de l'article entier: mais il eſt nommé *Lanovius* par Mr. de Thou, chés qui un nommé le Sieur de la Nohe ſe trouve pareillement appellé *Lanoüs* (3). Mais il faut ſe mêler un peu de l'art des Devins pour découvrir que dans l'Hiſtoire du même Auteur *Lapardeus* veut dire le Sieur de la

3 *Lanovius* ſignifie encore De Lanoi dans d'autres Auteurs.

la Part-Dieu, & *Labonus* le Sieur de la Baune ou de la Bonne. *Lalanius* chés lui eſt un terme équivoque, parce qu'il lui fait ſignifier tantôt la Lane & tantôt Lallain : mais après avoir employé le nom de *Lavernius* pour marquer Mr. de la Vergne, il ſemble qu'il ait voulu ſe rétracter dans ſon dernier volume, où il exprime le même nom par celui de *Vernia*. En effet, ſi tout le monde étoit du goût du Pere de la Cerda Jéſuite Eſpagnol, l'on ne délibéreroit pas ſi long-tems ſur la proſcription des articles des Langues vulgaires dans les noms latiniſés. Ce Pere n'a pû s'empêcher de faire connoître quel étoit ſon ſentiment ſur cet uſage, prenant occaſion de ſe plaindre du Pere Abram Jéſuite de Lorraine qui l'avoit appellé *Lacerda* (1). On ne peut pas dire que la plainte du Pere de la Cerda ſoit injuſte, mais on peut raiſonnablement douter qu'il ait eu raiſon de ſoutenir que le Pere Abram devoit l'appeller en Latin *Cerda Cerdæ*, &c. puiſque la ſuppreſſion de l'article n'en vaut pas mieux que l'expreſſion. Je ſuis perſuadé que le Pere Abram (2) a mieux rencontré pour ce point que le Pere de la Cerda lorſqu'il l'appelle *Cerdanus* (nom qu'il lui donne beaucoup plus ſouvent que celui de *Lacerda*) parce que la terminaiſon marquant une eſpéce de nom adjectif en *Cerdanus*, elle fait ſentir l'article

1. Joh. Lud. de la Cer. p. 497. Adv. ſacr.
2. Nicol. Abram. not. ad Virgil. paſſim.

ticle du génitif qu'on ne peut appercevoir dans le substantif *Cerda*. C'est ainsi que Fronton *du* Duc Jésuite célébre de France, & Henri *de* Roi fameux Cartésien d'Utrecht se sont nommés par des adjectifs *Ducæus*, *Regius* pour ne pas laisser périr dans notre esprit la force de l'article qui étoit au génitif dans leur nom. C'est ce que j'ai cru pouvoir remarquer ici d'autant plus à propos, que plusieurs se sont donné la liberté de changer ces articles en notre langue, & de les remettre au nominatif en disant Fronton *le* Duc, Henri *le* Roi. Mr. Des-Cartes lui-même qui connoissoit si particuliérement ce Mr. Regius le second de tous ses Disciples qui ait enseigné publiquement, ne l'appelle pas autrement que *le Roy* à la tête des Lettres qu'il lui a écrites en notre Langue : mais pour ôter tout lieu de douter de la chose, il suffit de consulter la souscription des Lettres de Mr. Regius qui signe toujours *H. de Roy*. On peut remarquer même au sujet des autres Savans qui ont porté le nom de *le Roy*, de *le Duc*, de l'*Evêque*, avec l'article nominatif, que l'usage des Latinistes ne leur a pas permis de prendre l'Apellatif Latin *Rex*, *Dux*, *Episcopus* (3), &c. mais seulement l'Adjectif *Regius*, *Ducius*, *Episcopius*, au lieu que le même usage a établi le contraire pour d'autres Appellatifs de même genre, comme *Comes*,

3 Louis le Roi, Laurent le Duc, Nicolas l'Evêque.

mes, *Baro*, *Advocatus* pour des Auteurs nommés le *Comte*, le *Baron*, l'*Avocat*, &c. Mais lorsque les Latinistes, au lieu de se tourner en Latin pur, se sont contentés d'une terminaison Latine au bout du nom vulgaire, ils ont presque toujours affecté d'y exprimer l'article du nominatif même : Ainsi le Sieur l'*Aumônier* se trouve appellé *Laumonerius*, au lieu d'*Eleemosinarius*; L'*Allemant Lalemantius*, au lieu d'*Alamannus*; L'*Abbé Labbæus*, au lieu d'*Abbas*; L'*Agneau Lagnæus*, au lieu d'*Agnus* ou *Agnellus*; L'*Echassier Lechasserius*, au lieu de *Grallator*; L'*Oysel Loyselius*, au lieu d'*Avis* ou *Avicula*, ce qui n'empêche pas que parmi tant de gens de Lettres de la famille des Loysels, on n'en ait vû quelques-uns qui se sont donné le nom Latin d'*Avis* (1).

CHAPITRE XV.

14. Maniére. *Changer le* Prénom *que nous appellons le nom de Batême, sans toucher au Surnom. De la transposition du* Prénom *& du Surnom.*

NOus rentrons enfin dans les termes du déguisement des Ecrivains dont nous avions été obligés de nous écarter

1 ¶ Jean L'Oisel Médecin, grand oncle d'Antoine L'Oisel, fut par allusion à son nom L'Oisel, nommé

ter au sujet des noms latinisés, & je vous fais revenir au changement des noms que nous avons interrompu par celui du *Prénom* des Auteurs. Mais pour me sauver de la vexation de nos Grammairiens sur le terme de *Prénom*, je demande au Lecteur & sa protection & la permission d'employer ce mot que j'emprunte des anciens Romains pour l'opposer à ce que nous appellons *Surnom*, & pour ne pas blesser le respect dû au Batême & la Confirmation, dont il est bon de ménager les noms dans des sujets où il ne s'agit pas de Religion.

Ce n'est pas au reste sans fondement que je vous fais compter le changement du *Prénom* parmi les maniéres de se déguiser, puisque nous connoissons grand nombre d'Auteurs qui ne sont Pseudonymes que par cet endroit. Mais il est à remarquer que la plupart de ces Auteurs n'ont été déguisés que fort imparfaitement, parce qu'ayant conservé leur surnom de famille, ils ont donné lieu à une découverte plus facile & plus prompte que les Pseudonymes, en ce qu'on n'a point été obligé de sortir hors de leur famille pour les rechercher. On en a souvent été quitte pour chercher entre le Pere & le Fils, entre le Frere & le Frere, entre l'Oncle & le Neveu, entre le Cousin & le Cousin où pouvoit être l'Auteur déguisé. Cette

nommé *Maître Jean Avis*. Voyés les Mémoires de Beauvais de L'Oisel pag. 215. & sa Vie par son petit fils Claude Joly pag. 4. & 5.

Cette maniére de déguiſement a paru jusqu'ici d'un uſage beaucoup plus fréquent en Espagne & en Italie que dans les autres quartiers de l'Europe ; & il ſemble que l'invention en ſoit duë principalement aux Réguliers, qui ſe ſont aviſés d'emprunter le *Prénom* de leurs fréres, ou des autres parens qu'ils avoient laiſſé dans le monde en le quittant pour publier des Ouvrages dont ils ne ſouhaitoient point de paroître Auteurs. Mais il y a parmi les Réguliers une autre maniére de changer le *Prénom* que l'on ne peut pas toujours attribuer au déguiſement. Je n'entends point parler des Religieux qui changent tout & nom & ſurnom avec leur habit & leur premier genre de vie à l'entrée du cloître, comme on le pratique chés les Feuillans, les Carmes, les Capucins, &c. mais de ceux dans l'Ordre desquels il eſt libre de conſerver le nom de ſa famille. Ceux de cette derniére eſpéce qui n'ont embraſſé la profeſſion Religieuſe qu'après avoir déja paru dans le ſiécle en qualité d'Auteurs ou de gens de Lettres, ont quelquefois embarraſſé les connoiſſeurs, lors qu'après avoir changé le *Prénom* qu'ils avoient porté dans le ſiécle, & ſous lequel ils avoient déja compoſé quelques Ouvrages, ils en ont publié de nouveaux ſous le *Prénom* qu'ils avoient reçu dans le cloître. Les éxemples n'en ſont pas ſi fréquens que des autres Religieux qui ont changé de ſurnom, & écrit diverſement ſous l'un & ſous l'autre. Le nombre en-

en eſt pourtant trop grand pour pouvoir être ici allegués en témoignage. Vous trouverés bon que je vous les reſerve dans un Recueil à part de *Prénoms* changés qui ſuivra le Recueil général des Auteurs déguiſés, avec un autre Recueil de Religieux qui ont changé leur ſurnom avec leur *Prénom*.

Le changement de demeure & le changement de condition ont encore produit aſſés ſouvent celui du *Prénom* dans les Auteurs hors de l'état Religieux. Le Luthérien Prætorius, ayant vécu aſſés longtems dans la Saxe tant à Wittemberg qu'à Magdebourg ſous le *Prénom* de Gotteſchalc, ſe crut obligé de le changer pour ſe mettre à couvert de la mauvaiſe volonté de ſes Adverſaires, & prit celui d'*Abdias* pour pouvoir vivre en ſureté dans les terres de l'Electorat de Brandebourg. Le Calviniſte de Beaulieu s'appelloit Euſtorge étant dans la Communion de l'Egliſe Catholique & faiſant les fonctions de Prêtre à l'Autel & de Muſicien au Chœur : mais depuis qu'il ſe fut fait Huguenot, & qu'il ſe fut retiré à Genève, il ſe fit appeller *Hector*, de peur qu'on ne le reconnût pour ce qu'il avoit été auparavant. Le Déiſte Acoſta Portugais qui ſe tua de ſon piſtolet il y a environ 40. ans (1), portoit le *Prénom* de Gabriel étant Chrétien & Bénéficier dans ſon pays : mais il le quitta pour prendre celui d'*Uriel* après s'être fait Juif,

(1) Vers l'an 1646.

Juif, Sadducéen, puis Naturaliſte, ou Sectateur de ce qui s'appelle Naturalisme en matiére de Religion.

On peut rejetter auſſi ſur le changement d'état & de demeure celui que divers Savans ont fait de leur *Prénom* dans la vuë de ſe rendre plus recommandables, ou par un ſimple amour pour l'Antiquité profane. Flaminius ne s'étoit appellé qu'Antonius Maria pendant tout le tems qu'il avoit été à Boulogne : mais dès qu'il fut paſſé à Rome il le quitta pour prendre celui de *Marcus Antonius*. Un autre Flaminius qui portoit le ſurnom d'Antonius pendant ſon ſéjour en Italie & en Sicile, ſe fit appeller en Eſpagne où il alla enſuite s'habituer, *Lucius Flaminius Siculus*. Ce qui me fait ſouvenir de Jean Cauvin, qui eſt devenu le Pere des Calviniſtes dans la ſuite des tems, & qui ayant quitté le *prénom* de Jean, s'eſt fait appeller par un caprice de jeune Humaniſte *Lucius Calvinus Civis Romanus*, quoiqu'il ait repris depuis ſon prénom de *Joannes* avec le ſurnom de *Calvinus*.

On ne peut guéres attribuer qu'à cette paſſion pour l'Antiquité profane la fantaiſie que pluſieurs Savans ont euë de quitter leur *prénom*, lors principalement que c'étoit quelque nom de Saint ou de Chrétien reçu au Batême ou à la Confirmation, pour prendre quelque nom d'uſage dans la Gentilité. *Petrus Valerii* s'eſt nommé *Pierius Valerianus*, & à ſon imitation Petrus Danielis, ou Pierre de Daniel,

Daniel, de qui nous avons le Servius, s'eſt fait appeller *Pierius Aurelianus*, parce qu'il étoit d'Orleans. Je ne répéterai pas ce que je vous ai déja fait remarquer ailleurs ſur les noms de *Janus*, *Iacchus*, *Aulus*, *Petrejus*, &c. qui ſemblent n'être que des altérations faites à la Païenne des noms de Jean, Jacques, Paul, Pierre, de même que le nom de *Pierius* par les Savans de ces derniers ſiécles. Mais j'ajouterai en faveur de Papyre Maſſon que ſi le Public l'a excuſé d'avoir changé ſon *prénom* de Jean en celui de *Papyrius*, ç'a été ſur la proteſtation qu'il lui a faite de n'avoir ſongé en cela qu'à ſe diſtinguer de ſon frére Jean Maſſon, & de n'avoir pas eu intention de ſupprimer le *prénom* de Jean, mais ſeulement de lui aſſocier celui de Papyre.

Il y a parmi les Savans d'autres maniéres de changer ſon *prénom*, qui ſemblent être plus ingénieuſes & qui paroîtront encore plus innocentes. Telle eſt celle de le renverſer par une anagramme, comme a fait un Jéſuite de Naples nommé *Lionardo* Cinnami qui s'eſt appellé *Orlando* (pour Rolando) Cinnami, lorſqu'il a été queſtion de publier des Poëſies Italiennes. Telle eſt encore celle de changer le *prénom* d'une langue en une autre, lorſqu'on agit ſans préjudice de l'interêt ou de l'honneur de qui que ce ſoit, & lorſqu'on conſerve ſon ſurnom pour ſe faire reconnoître. C'eſt ce qu'a fait

fait Gaucher de Sainte Marthe, qui s'eſt appellé *Scevole*.

La tranſpoſition du *prénom* & du ſurnom ſemble avoir été auſſi de quelque uſage parmi les Auteurs Pſeudonymes pour ſervir à leur déguiſement. Nous en trouvons un éxemple aſſés récent en la perſonne d'un Théologien de nos jours connu ſous le nom de M. Feydeau. Cet Auteur a pris le nom de *F. Mathieu* à la tête de ſes Ouvrages de piété, c'eſt-à-dire qu'il a mis la lettre capitale de ſon ſurnom en forme de *prénom* qu'il laiſſe à deviner, & qu'il s'eſt fait un ſurnom de ſon *prénom* de Mathieu. Ce n'eſt pas que nous n'ayons des éxemples aſſés anciens de la Tranſpoſition des *prénoms* parmi les Auteurs & nous diſons encore tous les jours dans nos converſations *Sidoine Apollinaire*, au lieu d'*Apollinaire Sidoine*; *Prosper Tiro*, au lieu de *Tiro Prosper*. Mais il ne ſeroit pas juſte d'attribuer ces tranſpoſitions à ces anciens Auteurs, puiſque ſelon la remarque du P. Sirmond (1) c'eſt un abus dont la ſource ne remonte pas au-delà de Politien (2). Au reſte, ce qui paroît ſi rare parmi nous, & qui ſemble n'avoir été pratiqué parmi les Auteurs que par déguiſement ou par abus, eſt d'un uſage fort autoriſé & tout commun parmi divers peuples, comme les Eſclavons, les Hongrois, les Tranſilvains. Leurs hiſtoires

1 Pag. 6. Not. ad Sidon. edit. 2.

toires nous fournissent des éxemples de ces transpositions de *prénom* en *Chimin Janos*, pour dire Jean Chimin, en *Bethlen Gabor* pour Gabriel Bethlen, &c. Il est arrivé aussi fort souvent dans les Pays-bas, que des personnes qui avoient pris le *prénom* de leur pere en forme de surnom, ont eu des enfans qui ont remis ce *prénom* en son premier état, & qui se sont fait un surnom de leur *prénom*. *Nicolaüs Everardi* étoit fils d'Everard, *Everardus Nicolai* étoit petit-fils du même Everard & fils de Nicolas. Il en est de même de *Cornelius Adriani*, ou Adrianssen, par rapport à *Adrianus Cornelii* ou Cornelissen.

CHAPITRE XVI.

15. Maniére. *De la Pluralité des surnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expression de leur nom. De l'embarras que causent les Auteurs que nous appellons Polyonymes, quand il est question de les citer.*

LA pluralité des noms n'est pas moins propre à déguiser un Auteur que le changement, lorsque l'Auteur s'appelle tantôt d'un nom, tantôt d'un autre, n'étant pas également connu sous l'un & l'autre.

2 ¶ Voyés les notes sur la 1. Epitre de Politien à la fin du Menagiana tom. 1. pag. 385.

l'autre. Cette diverſité a ſouvent fait prendre une même perſonne pour deux Auteurs différens : & pluſieurs des connoiſſeurs qui ne s'y ſont pas trompés, n'ont pas laiſſé de prendre le nom moins connu dont ils ſe ſont ſervi, pour le masque de celui ſous lequel ils étoient plus communément connus du vulgaire. Le nom de la famille n'étoit pas toujours le plus connu dans un Auteur ; c'étoit quelquefois celui du lieu de ſa naiſſance, de la demeure, du Bénéfice, de la Seigneurie, quelquefois auſſi celui de la dignité ou de l'office qu'on éxerçoit, & quelquefois celui de quelque qualité ou défaut du corps.

Pluſieurs citent Robertus *Arboricenſis* ſans ſavoir que c'eſt R. Cenault (1) dit Cenalis, & qu'*Arboricenſis* ne marque autre choſe que la ville d'Avranches, dont cet Auteur étoit Evêque. Guillaume *Alvernus* ou *Arvernus* a été pris quelquefois pour un autre que celui que nous appellons Guillaume de Paris, & que quelques-uns prétendent avoir été nommé *Divus* du nom de ſa famille. Le nom d'*Armachanus* eſt devenu embarraſſant dans ces derniers tems. Jusqu'au tems d'Uſſerius & d'Iſaac Voſſius ce nom n'avoit trompé que ceux qui ne ſavoient pas que c'étoit le même que le célébre Richard Fitz-Raph, dit en Latin *Radulphi*, Archevêque d'Armagh en Irlande, défen-

1 ¶ Voyés ci-deſſus chap 13. pag. 350.
2 ¶ Jaques de Voragine Jacobin, fait Archevêque

défenseur de la Hiérarchie contre les Mandians. Mais depuis cinquante ans le nom d'Armachanus cité tout court a signifié tantôt Usserius Archevêque Protestant d'Armagh, & tantôt le prétendu Patricius, *id est* Janſenius, au ſujet de ſon *Mars Gallicus* dans les Ecrits de pluſieurs de leurs Adverſaires.

Henri Brabantin, *Guillaume de Morbeck*, & *Thomas de Cantimpré* ſont pluſieurs noms & pluſieurs ſurnoms d'un même Auteur, qui a donné lieu par cette diverſité à ſe faire couper en trois Auteurs différens par ceux qu'il a trompés. Qui ne croiroit qu'Hieronymus *Caſtellioneus* ou *Caſtillionæus* eſt un Auteur différent de Jerôme Cardan? Qui eſt-ce qui voyant à la tête de quelques Ouvrages Italiens *Girolamo da Ferrara*, & de quelques Traductions Angloiſes *Jerom of Ferrari*, s'imaginera d'abord que ces Ouvrages ſont du fameux Savonarole, ſi l'on ne ſait qu'il porte auſſi le nom d'*Hieronymus Ferrarienſis*? N'en dirons-nous pas autant d'Alphonſe de *Madrigal*, appellé auſſi Alphonſe d'*Avila* ou *Abulenſis*, qui n'eſt autre qu'Alphonſe Toſtat? Du *Panormitain*, ou de l'Abbé de Palerme, qui s'appelle diverſement l'Abbé de Sicile *Siculus* & *Nicolas Tudeſchi*? de Jacques de *Janua* ou *Januenſis*, *id eſt*, de Génes, qui eſt le même que Jacques de *Voragine* ou de *Viragine* (2)? de Jean de Rocheſter,

que de Génes en 1292. n'eſt point appelé ſimplement *Jacobus de Janua*, *Januenſis* ou *Genuenſis*, mais ou

chester, qui est plus souvent cité sous le nom Latin de sa ville Episcopale *Roffensis*, que sous celui de sa famille qui étoit Fisher? Pour augmenter notre embarras il s'est trouvé depuis lui un autre *Joannes Roffensis*, dont le vrai nom étoit Mountaguë.

Les noms de Terres ou de Seigneuries, que l'on appelle Toparchiques, semblent avoir aussi contribué quelquefois à rendre les Auteurs méconnoissables en multipliant leur surnom. *Franciscus Verulamius*, que plusieurs de nos Ecrivains appellent mal *Verulam* simplement, n'a pas été reconnu par tout le monde pour le Chancelier Bacon. Nous voyons beaucoup de faiseurs de Catalogues (1) qui distinguent mal-à-propos Nicolas Durant d'avec le Chevalier de Villegagnon, & plusieurs Auteurs, sur tout d'Angleterre, qu'ils énoncent tantôt sous le surnom de leur famille, & tantôt sous celui de leur pays ou de leur fief. Mr. de Callas, Mr de Peiresc, Nic. Claud. Fabricius, & Nicolaus Faber ne signifient quelquefois qu'un seul homme.

Les noms de profession, d'emploi, de condition ont fait aussi tomber les plus clairvoyans dans l'erreur. Je me contente d'alléguer pour éxemple *Petrus Bibliothecarius*, *Petrus Diaconus*, *Petrus Cassinensis*

ou *Jacobus Archiepiscopus Genuensis*, ou *Jacobus de Voragine*. Ceux qui l'ont cité sous le nom de *Jacobus Januensis* ou *de Janua* sont des Auteurs posté-

rieurs

finenſis & *Petrus Oſtienſis*, qui ne ſont qu'un Auteur qui a été d'abord Moine & Bibliothécaire du Mont Caſſin, puis Diacre de l'Egliſe d'Oſtie. Cette multitude de ſurnoms détachés l'a fait prendre tantôt pour quatre, tantôt pour trois, & tantôt pour deux Auteurs différens. Le même ſurnom de *Diaconus* ſéparé de celui de Warnefridus, a fait croire à quelques Auteurs que Paul Diacre de l'Egliſe d'Aquilée, & Paul Warnefride ou Winfrid, Auteur de l'Hiſtoire des Lombards, étoient différens. Il en a été ſouvent de même à l'égard des noms de Profeſſion, comme *Grammaticus*, *Scholaſticus*, &c. lorſqu'ils ont ſervi de ſurnoms à des Auteurs qui en portoient encore d'autres.

L'ordre établi dans les noms Romains du tems de la République pour diſtinguer les Maiſons, les familles de chaque Maiſon, les Branches de chaque Famille, & les Particuliers les uns d'avec les autres, s'étant troublé & confondu peu à peu ſous les Empereurs, le déſordre s'eſt mis parmi les noms des Auteurs, comme des autres hommes, qui ſe ſont donnés pluſieurs noms ſuivant la coutume des perſonnes qualifiées de ces tems-là, & que nous appellons *Polyonymes*. Les noms ſous leſquels nous connoiſſons aujourd'hui

rieurs de 250 ans, & par conſéquent des Auteurs ſans autorité.

1 Ce qui eſt arrivé auſſi au Catalogue des Auteurs du Gloſſaire Latinit. barb.

jourd'hui la plupart de ces Auteurs, principalement ceux des quatre & cinquiéme siécles ne sont pas toujours les vrais noms sous lesquels ils étoient connus de leur tems. Celui que nous appellons *Macrobe* s'appelloit ordinairement *Theodose*, & il se trouve cité par la plupart des Anciens sous le nom de *Theodosius Grammaticus*, qui a trompé quelques-uns des Modernes, en leur répresentant l'idée d'un Auteur tout différent de Macrobe (1). On conteste encore sur l'arrangement de ses quatre noms. Les uns disent *Ambrosius Macrobius Aurelius Theodosius*; les autres *Aurelius Macrobius Ambrosius Theodosius*; d'autres commencent par *Macrobius* avec plus de vrai-semblance, & écrivent *Macrobius Ambrosius Aurelius Theodosius*. Mais tous généralement s'accordent à mettre *Theodosius* le dernier selon la coutume de ces tems-là, qui vouloit qu'on mît toujours le nom propre à la fin, pratique qui étoit opposée à celle du tems de la République.

On a lieu de douter que *Prudence* soit le nom propre du Poëte Chrétien que nous connoissons sous ce nom, s'il est vrai qu'il s'appelloit *Aurelius Prudentius Clemens Amœnus*. C'est une conjecture établie sur la persuasion où sont aujourd'hui les habiles Critiques que le Poëte *Amœnus* de qui nous avons l'*Enchiridion veteris & novi Testamenti* en vers, n'est autre que Prudence même; & cette supposition

1 Avien. præf. Fabul. Boëtius, &c.

position nous fait croire qu'*Amœnus* étant placé le dernier, devoit être le nom propre de Prudence à qui la pluralité des noms a causé le tort de se voir longtems divisé en deux Auteurs différens. On peut avoir la même pensée de Palladius qui a écrit *de re Rustica*, & qui étoit cité autrefois sous le nom propre d'*Æmilianus*. La suite de ses noms est *Palladius Rutilius Taurus Æmilianus*; de sorte que quand S. Isidore de Seville (1) compte parmi les Auteurs de l'Agriculture celui qu'il appelle *Æmilianus sive Columella*, & qu'il qualifie d'Orateur insigne, nous ne pouvons juger autre chose sinon qu'il y a erreur dans la disjonctive glissée à la place d'une copulative, & que cet *Æmilianus* n'est autre chose que Palladius fort différent de Columella qui parmi ses quatre noms n'a jamais porté celui d'*Æmilianus*.

La même chose est arrivée à Cassiodore qui n'étoit pas le nom propre de l'Auteur qui le porte maintenant, mais qui s'appelleroit sans doute *Senator* sans l'erreur de ceux qui ont cru mal-à-propos que ce dernier nom n'étoit que son épithéte, ou un terme appellatif pour marquer son rang. Mais enfin, puisque nous sommes tout accoutumés à ces erreurs, je ne puis approuver l'affectation de certains Savans de ces derniers siécles, qui, pour se distinguer du commun par une singularité que j'ose

1 Orig. lib. 17. cap. 1.

j'oſe appeller puérile, n'ont voulu citer Caſſiodore que ſous le nom de *Senator*. Ces Savans que nous n'oſons presque regarder qu'à genoux les yeux en haut, toujours ſoigneux de ne pas ſe laiſſer confondre avec le vulgaire, & de ne pas tomber dans nos maniéres triviales de citer les Auteurs, ſe gardent bien de citer *Quintilianus*, mais ils alléguent ſavamment *Fabius*; jamais *Suetonius* chés eux, mais toujours *Tranquillus*; *Manlius Severinus* leur paroît plus exquis que *Boëtius* ou *Boëthius*, parce qu'il eſt plus rare; & qui oſeroit leur repreſenter que Boëce eſt le nom propre & le ſeul qui doive être allegué, ſeroit traité ſur l'heure d'ignorant ou d'inſolent.

Nous avons eu peu d'Auteurs *Polyonymes* de cette maniére parmi les Modernes; au moins s'en eſt-il vû très-peu qui nous ayent embarraſſés par la pluralité de leurs ſurnoms, & qui ayent été facétieux en ce point, comme le fameux Paracelſe qui ſe trouve appellé quelquefois *Philippus Aureolus* ſimplement, quelquefois *Philippus Bombaſtius*, quelquefois *Philippus Theophraſtus*, & peut-être encore autrement. Ce qui a donné lieu au Comte de Gabalis de ſe divertir de lui & de ſes ſix (1) noms, qui étoient *Philippus Aureolus Theophraſtus Bombaſtius Paracelſus*

2 ¶ Il pouvoit dire ſept, & y ajouter celui que Paracelſe lui-même y ajoutoit, ſavoir *Eremita*, pour marquer le petit bourg de Suiſſe nommé *Einſideln*, en Latin *Eremus*, où il naquit. Erasme lui écrivant,

racelſus ab Hohenheim. Les Espagnols modernes, ſur tout ceux de qualité, ou ceux qui aiment leur parenté, ne méritent pas moins le nom d'Auteurs *Polyonymes*, que ces Anciens dont nous avons parlé. S'ils étoient uniformes à exprimer de ſuite tous les ſurnoms qu'ils ſe donnent à la tête de leurs Ouvrages, ils nous embarraſſeroient moins que lorsqu'ils ſe contentent tantôt de l'un, tantôt de l'autre.

CHAPITRE XVII.

16. Maniére. *Retourner ou renverſer ſon nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites, des Anagrammes retrogrades.*
17. Maniére. *Renfermer ſon nom dans une Acroſtiche.*
18. Maniére. *L'envelopper dans une deviſe en forme d'Anagramme. Des deviſes que les Auteurs mettent à des écrits Anonymes à la place de leur nom.*

IL ſemble que l'artifice auquel les Auteurs ont eu recours pour ſe déguiſer n'a paru nulle part plus ingénieux que dans le tour de l'Anagramme, dont l'art fait

vant, mit au deſſus de ſa Lettre, qui non plus que beaucoup d'autres n'a pas été jusqu'ici imprimée parmi les ſiennes, *Rei medicæ peritiſſimo Doctori Theophraſto Eremitæ.*

fait partie de la cabale au ſentiment de quelques Savans. Ceux qui ont préféré cette maniére de déguiſement à celles que nous avons rapportées, peuvent ſe vanter d'avoir quelque avantage ſur les autres Pſeudonymes qui ſe ſont forgés de faux noms, ou qui ont ſuppoſé ceux d'autrui. Car on ne peut pas abſolument les convaincre d'avoir ſupprimé leur nom pour lui en ſubſtituer un autre qui ne leur appartienne pas. puisque leur nom ſe trouve renfermé dans l'anagramme. Ainſi ils ont le plaiſir de ſe voir cachés dans leur propre nom à la faveur d'une ſimple transpoſition de lettres; & lorsqu'ils ſont las de demeurer cachés, ou qu'ils ont intérêt de ſe découvrir, ils n'ont pas beſoin de témoins ni de preuves étrangéres comme les autres Pſeudonymes pour en venir à bout.

Il faut avouer que l'*Anagrammatisme* ou l'art des Anagrammes n'eſt pas de l'invention de nos Pſeudonymes. Il étoit d'uſage parmi les Grecs; & c'eſt ce qui avoit rendu le Poëte Lycophron agréable à Ptolomée Philadelphe, & à ſa ſœur Arſinoé qu'il divertiſſoit par cet amuſement. On prétend même qu'il n'étoit pas inconnu à Homere, autant qu'on l'a pû remarquer par quelques alluſions (1). Il eſt devenu d'un goût un peu plus univerſel depuis la décadence de l'Empire & des deux Langues ſavantes, ſur tout parmi les Verſificateurs qui ſuccédérent aux vrais Poëtes

1 Eryc. Putean. pag. 18. &c.

Poëtes depuis les inondations des Barbares, & l'on peut dire qu'il s'eſt perpétué jusqu'à ces derniers ſiécles. Mais il n'eſt pas juſte d'envelopper nos Pſeudonymes dans la cenſure que les Perſonnes de bon goût ont porté du mauvais uſage que divers Poëtes & Humaniſtes ont fait de ces ſubtilités. On peut aſſurer pour leur juſtification qu'ils n'ont point de part à ce que ces ſortes de ſubtilités peuvent avoir de faux, de puérile, de ridicule & de ſuperſtitieux, puisqu'ils ne les ont employées que pour ſe dérober à la connoiſſance de ceux à qui ils n'ont pas voulu ſe faire connoître, ſans prétendre y renfermer d'autres myſtéres.

Les plus ſimples des Anagrammes que les Auteurs Pſeudonymes ayent faites pour ſe déguiſer, ſont celles où il ne ſe trouve que la transpoſition & le dérangement d'une ſeule lettre. Ainſi les noms de *Cirellus*, de *Farbius*, d'*Aceilly*, d'*Arminis*, &c. ſont des anagrammes très-ſimples, qui ſans cauſer grand trouble n'ont pas laiſſé de cacher à nos yeux le Socinien *Crellius*, le Pere *Fabri* Jéſuite, le Chevalier *de Cailly*, le Sieur *de Marinis* Génois, &c.

Autant qu'il eſt facile de découvrir ces Auteurs dont le voile n'eſt, pour ainſi dire, attaché qu'à une petite lettre, autant eſt-il difficile de développer ceux qui ont embarraſſé leur nom dans des anagrammes imparfaites. Il faut être plus qu'Oedipe pour pouvoir déchifrer ſur tout celles des Auteurs Espagnols. Mes yeux

ne m'ont pas encore fait appercevoir le nom d'*André Rey de Artieda* dans celle d'*Artemidoro*; le nom de *Ferdinandus de Santander* dans celle de *Petrus Pentareus Sideratus*; le nom de *Joannes Ramos del Mancano* dans celle de *Romanus Sfortia Cusanus*, &c. Les Italiens en ont auſſi qui ne ſont quelquefois pas moins imperceptibles, & il faut ſuer beaucoup avant que de trouver *Francesco Maria de Luco Sereni* dans *Ceſare Leone Fruscadino*; & *Gio: Francesco Loredano* dans *Gneo Falcidio Donalero*. Il y a d'autres Anagrammes imparfaites qui ſont plus agréables, du moins parce qu'elles ſont plus courtes, & forment des noms qui ne paroiſſent pas nouveaux; comme celle du Pere *Bidermannus*, qui s'eſt appellé *Bernardinus*; celle du Pere *Fisher* qui s'eſt nommé *Perſeus*; celle de Mr. de Saumaiſe qui a tourné *Salmaſius* en *Meſſalinus* (1). J'y ajouterois celle du Pere Gerberon comme auſſi imparfaite qu'aucune autre, ſi le nom de *Rigberius* ne m'avoit paru tout-à-fait nouveau.

Les Anagrammes parfaites ſont certainement plus eſtimables, ſur tout lorsqu'elles forment d'autres noms plauſibles qu'on peut ſubſtituer à la place de ceux que l'on cache, ſans être ſurpris ou arrêté par quelque air de nouveauté ou quelque arrangement extraordinaire des lettres. Et ſi l'on veut rendre juſtice à l'indus-

1 Mais *à Maſſalia* eſt une Anagramme parfaite pour *à Salmaſia*.

l'industrie de nos Pseudonymes, on connoîtra par notre Recueil qu'elles sont en beaucoup plus grand nombre que les imparfaites.

Il y en a qui forment des équivoques par la rencontre avec d'autres noms de personnes connuës, comme *Gustavus* pour Augustus, *Livius* pour Julius, *Lucianus* & *Alcuinus* pour Calvinus, *Pavillon* pour Poullain, *Macer Jurisconsultus* pour Volcmarus Kirstenius, &c.

Il y en a d'autres qui ne paroissent pas si aisées à découvrir, parce qu'on les a fait changer de langue pour en faire des noms vraiement Latins, & qui ne sont anagrammes véritables que quand on les met en leur langue vulgaire. Les plus belles de cette espéce qui me reviennent maintenant dans la mémoire sont celles d'un Docteur de Sorbonne, qui s'est nommé *Hieronymus ab Angelo-Forti* dans quelques écrits Latins de controverse, mais qu'il faut retourner en François par *Hierôme d'Ange-fort*, si l'on veut trouver l'anagramme de son nom : & celle du Théologien de la Seigneurie de Venise, qui se trouve appellé *Petrus Suavis Polanus* sur son anagramme vulgaire de *Pietro Soave Polano* (2).

Il y a d'autres Anagrammes parmi nos Pseudonymes que l'on peut appeller *Retrogrades*, & qui n'ont rien de recommandable que la maniére de se faire lire comme

2 ¶ C'est-à-dire *Paolo Sarpio Veneto*.

comme les Ecritures des Peuples Orientaux, pour découvrir le nom des Auteurs qu'elles cachent. Ainsi *Letsac* par rétrogradation n'est autre que *Castel*; *Nobel* est *le Bon*; *Torvobat* est *Tabourot*. On peut y ajouter *Itenev Ichanom Itnegluf*, qui n'est qu'une rétrogadation du nom de Fra Fulgentio Servite au génitif, pour dire *Fulgentl Monachi Veneti*. On sent dans des noms retournés de la sorte un air de barbarie capable de les faire prendre pour des termes de Magie. Mais les Anagrammes rétrogrades ne sont pas les seules que l'on puisse mettre au nombre des noms barbares. Il s'en trouve d'autres qui n'ont ni l'apparence des noms d'hommes, ni des terminaisons convenables, comme *Donaes Indinau*, pour dire *Joannes David*; *Resene Gibronte Runeclus Hunedi* pour marquer *Daniel Schwenter Noribergensis*. Des noms si extraordinaires pourroient fort aisément passer pour des termes de Cabalistes, de Magiciens ou d'autres Sectateurs des Sciences occultes, où la barbarie tient lieu d'élégance, où le bouleversement des lettres quoique fait au hazard, ne laisse pas d'être mysterieux, & où le sens paroît d'autant plus énergique, que les mots ne signifient rien.

Au reste les Anagrammes barbares qui n'ont aucun sens, qui sont sans affectation, & où les Auteurs déguisés n'ont entendu aucune finesse, paroîtront toujours plus innocentes que ces Anagrammes malicieuses, où certains Auteurs, au lieu d'ana-

d'anagrammatiſer leur propre nom, ſe ſont couverts de la peau retournée de leur Adverſaire pour leur faire inſulte. C'eſt ainſi que le fameux Pere Aproſio voulant écrire contre le Cavalier Stigliani, qui étoit de la ville de Matera, prit le nom de *Maſoto Galiſtoni da Terama*, qui eſt l'anagramme de ſon Adverſaire, dont le nom étoit *Tomaſo Stigliano da Matara*. C'eſt une malice dont quelques perſonnes, quoique ſans fondement, avoient long-tems auparavant ſoupçonné les Miniſtres de Genéve, dans la penſée qu'ils pourroient avoir pris le nom de *Clarus Bonarſcius*, pour jouer un mauvais tour à *Carolus Scribanius*.

§. II. Il en eſt presque de l'Acroſtiche comme de l'Anagramme par rapport à l'uſage que les Auteurs en ont fait pour ſe déguiſer. Il ſemble qu'elle ne cache leur nom que pour le mieux conſerver, & il faut avouer que le nombre des Auteurs qui l'ont employée pour demeurer inconnus, n'eſt rien auprès de celui des autres qui s'en ſont ſervi pour ne point laiſſer périr leur nom, & pour ne point tomber eux-mêmes dans l'oubli de la Poſtérité. C'eſt ainſi qu'Epicharmus, au rapport de Diogène Laërce, avoit coutume de mettre à la tête de chaque ſection ou chapitre dans la plupart de ſes Ecrits les lettres de ſon nom, afin de laiſſer par ce moyen des preuves convaincantes que ces Ecrits étoient de lui. Les argumens des Comédies de Plaute renferment par des Acroſtiches les noms ou

les titres de ces Comédies. On ſait que *Philoſtorge* a affecté de commencer les douze livres de ſon hiſtoire par les douze lettres de ſon nom, qu'il prétendoit garantir de l'oubli par cet artifice. Nicephore Calliſte autre Hiſtorien Eccléſiaſtique a pouſſé encore plus loin cette paſſion de ſe faire reconnoître à la Poſterité, lorsque non content d'avoir commencé la premiére phraſe de ſon Hiſtoire par l'expreſſion de ſon nom à la maniére de quelques Anciens, il a voulu encore accrocher toutes les lettres du même nom à la tête de chaque livre de ſon Ouvrage. L'Empereur Baſile n'étoit pas ſans doute plus curieux de ſe cacher que Nicephore, lorsque, dans les Inſtructions qu'il a dreſſées pour ſon fils, il a jugé à propos de commencer chaque chapitre par une lettre du titre de ſon livre, dont ſon nom fait le premier mot.

Publius Optatianus Porphyrius s'eſt auſſi ſervi de l'Acroſtiche dans ſon Panegyrique à Conſtantin. S'il avoit eu deſſein de ſe déguiſer & de ne ſe point faire connoître au Prince, ſa piéce ne lui auroit pas valu le retour de ſon éxil. Enfin je doute qu'on puiſſe raiſonnablement attribuer au deſir ſincére de demeurer caché dans les livres, la curioſité qu'ont euë pluſieurs Religieux & quelques Ecrivains ſéculiers des ſiécles poſtérieurs, de renfermer leurs noms dans des Acroſtiches,

1 Comme Cæſarius de Heiſterbach & Roger Bacon, &c.

ches, plutôt que de les mettre à la tête de leurs livres (1).

Il faut avouer pourtant qu'on ne pourra se défendre de prendre cette pratique pour une des maniéres de se déguiser dans ceux qui n'ont pas exprimé leur nom d'ailleurs, sur tout lorsqu'ils n'ont pas laissé la clef de leur Acrostiche. A dire le vrai, l'Acrostiche ne permet pas absolument qu'on les considére comme des Auteurs Pseudonymes, ni même qu'on les mette au rang des Anonymes; mais elle n'empêche pas que nous ne les considérions comme des Auteurs véritablement déguisés par cet artifice. La Stance de dix vers que Lazare de Baïf a mise à la tête de sa Traduction Françoise de l'Electre de Sophocle, est une espéce de masque qui le cache à ceux qui ne s'avisent pas de rassembler les premiéres lettres de chaque vers pour en former son nom. Il en est de même de Pierre Gringore, dit Vaudemont, de Thomas Sibillet, & de quelques autres Ecrivains François, qui n'ayant pas déclaré leur nom à la tête de leurs livres, se sont contentés d'y mettre quelque Epigramme ou quelque Sonnet, dont les vers commençoient par une lettre de leur nom, selon la pratique de l'Acrostiche (2). C'est ainsi que ceux qui seroient Anonymes d'ailleurs, ont trouvé le secret de restituer leur nom à leurs livres.

Ceux

2 ¶ Tiré de la Croix du Maine aux mots *Lazare de Baïf*, *Pierre Gringore* & *Thomas Sibillet*.

Ceux même qui s'étoient donnés de faux noms au commencement de leurs Ouvrages, ont eu quelquefois recours à l'artifice de l'Acroſtiche, lorsqu'ils n'avoient pas réſolu de demeurer toujours cachés & d'impoſer long-tems au Public. Un Religieux Hieronymite d'Espagne, nommé Juan de Orche, ayant pris le nom de Laurent Calvete pour publier la Vie de ſaint Fructueux, fit imprimer avec cet Ouvrage des vers Acroſtiches de ſon nom, compoſés par un de ſes amis (1). Un autre Religieux Italien (2) nommé Francesco Colonna s'étant déguiſé ſous le nom de *Poliphile* au commencement de ſon livre intitulé *Hypnerotomachie*, ou combat de l'amour & du ſonge (3), n'a pas eu honte de comprendre ſon nom & ſon deſſein dans les premiéres lettres des chapitres de ſon livre, qui étant aſſemblées compoſent les mots, *Poliam Frater Franciscus Columna peramavit*, Acroſtiche qui ruine toutes les belles moralités que divers Humaniſtes ont tâché de tirer ſur la ſpiritualité prétenduë de cet Ouvrage, dans la penſée que l'Auteur s'étoit appellé non *Poliphile*, mais *Polyphile* (4).

Tous les Auteurs qui ont employé l'Acroſtiche pour exprimer leur nom dans leurs Ouvrages, n'ont pas toujours affecté d'en acrocher les lettres au commence-

1 Bibl. Hiſp tom. 2. pag. 2.
2 Naud. Add. à l'hiſt. de L. XI. pag. 74.
3 ¶ Il faloit traduire *combat de l'amour en ſonge.*
4 ¶ Ménage ſur Diogène Laërce pag. 227. de l'édit.

mencement des livres, des chapitres, des phrases, ou des vers. Il s'en est vû qui pour les rapprocher davantage, les ont attachées au commencement de chaque mot de la phrase, comme a fait Jean de Fordun dans sa Chronique d'Ecosse, appellée ordinairement *Scotichronicon*. Il y a trois vers Latins à la tête de cet Ouvrage, dont tous les mots commencent par une lettre de son nom de cette sorte:

Incipies Opus Hoc Adonaï: Nomine Nostri
Exceptum Scriptis Dirigat Emmanuel.
Fauces Ornatè Ructent, Dum Verbera Nectant.

c'est-à-dire JOHANNES DE FORDUN (5).

§. III. La Devise a été jugée plus propre au déguisement par les Auteurs qui ont voulu sérieusement demeurer cachés, que ni l'Acrostiche, ni l'Anagramme même. Il est vrai que plusieurs se sont donnés des Devises qui ne font proprement que des Anagrammes de leur nom: mais il suffisoit pour leur dessein que ces Devises formassent un sens assés éloigné pour détourner le Lecteur de l'idée de leur nom. C'est ce qui paroît avoir été particuliérement au goût des Sociniens. *Veri promus custos* est une

l'édit. de Wetstein, par une mépriſe moins ſupportable l'appelle *Polydore*.

5 ¶ Voyés Sandius pag. 150. de ſa Critique de Voſſius de *Hiſtoricis Lat.*

ne Devise & une Anagramme tout à la fois. Elle exprime & elle cache tout ensemble le nom de *Petrus Morscovius*. *A Jesu jugi clementia cinctus* ; *Sapis purius cum zelo*; *Pacis es ostium*; *Magnus Amicus honesti*, &c. sont autant de Devises anagrammatiques qui ont servi à déguiser les Sociniens Gittichius, Przypcovius, Pisecius, Stegmannus, &c.

Les Sociniens n'ont pas été seuls dans cette curiosité. Le Président d'Espagnet, que d'autres se contentent de faire Conseiller de Bourdeaux, a tourné son nom en Anagrammes, tantôt sous la Devise de *Penes nos Unda Tagi*, tantôt sous celle de *Spes mea est in Agno*. Pierre du Val Evêque de Séez en a fait autant de son nom (1) dont les Anagrammes de *Vray Prélude* & de *Le Vray Perdu* peuvent passer pour des Devises, comme *Cher Repos* qui cache le surnom de Mr. Porcheres; *Spes me durat*, qui comprend le nom de Petrus Daems Auteur des Pays-bas; *Divi Leschi genus amo*, qui renferme assés ingénieusement le nom d'un Polonois amateur de sa patrie, nommé *Mich. Sendivogius* (2); *Omnium è alis hærens*, qui toute Anagramme qu'elle est du nom de *Joannes Hemelarius*, célébre Médailliste, a été presque inutile jusqu'ici pour découvrir cet Auteur qui l'avoit placée

1 ¶ La Croix du Maine pag 418. de sa Bibliothèque prétend que ces Anagrammes *Le Vrai perdu*, ou *Vrai prelude* ne dénotent point *Pierre du Val*, Evêque de Sèez incapable de ces puérilités, mais un *Pierre du Val*, auteur du livre intitulé *Le Pay*

du

placée dans un coin de son livre anonyme, où très peu de gens l'ont apperçuë.

Il y a quelques Devises qui se forment de la dissolution d'un nom d'Auteur, & qui ont quelque rapport à l'Anagramme. Je vous en alleguerai deux Grecques qui m'ont paru des plus ingénieuses ; savoir ἐνθὲν ὁ βίος, qui n'exprime pas mal le surnom d'*Utenhovius*, Auteur des Pays-bas ; & Ἀνδρὲς ἐρθὸς ἥλιος, qui marque le nom entier d'André Orthelius, qu'on ne doit pas confondre avec Abr. Ortelius.

Il y en a d'autres formées sur de simples allusions aux noms des Auteurs, & qui ne laissent pas de les déguiser autant que les noms les plus éloignés, lorsqu'ils n'ont point mis dans leurs livres d'autres marques pour se faire reconnnoître. Aussi ne devons-nous pas nous étonner que Du Verdier & les autres n'ayent pas reconnu l'Auteur d'une Histoire Evangélique à la devise de *Crainte de Dieu vaut zele*, que Jean de *Vauzelles* avoit mise à cet Ouvrage, au lieu de son nom. Mais les Auteurs ne se sont pas toujours assujettis à faire ces allusions en la langue vulgaire de leurs noms. Pierre de Mêmes, qui vivoit sous François I. & Henry II. en a mis une en Italien à la fin de sa Grammaire Italienne

du souverain amour. A quoi j'ajoute que ces Anagrammes peuvent aussi bien dénoter un *Paul Verdier*, qu'un *Pierre du Val.*

2 *S. Laschni* Patron de la Pologne.

ne & Françoise, où on lit *Per me steſſo ſon ſaſſo*, qui veut dire en François, *De moi-même je ſuis Pierre*, ou par transpoſition, *Moi je ſuis Pierre de Meſme* (1). Un Chanoine de l'Iſle nommé Florent Vander-Haer (2) au commencement de ce siécle en fit une Latine ſur ſon nom vulgaire, ſavoir *Floridus caſtis Aris addictus ab inceſtis Haris alienus.* Elle eſt un peu longue pour mériter le nom de Deviſe, mais elle a ſervi à faire reconnoître ce Vander-Haer pour Auteur des Antiquités Liturgiques imprimées en trois Tomes in-8°. à Douai en 1605.

Au reſte il y a peu de Savans qui ne ſe ſoient donnés quelque Deviſe particuliére, vraie ou fauſſe, parfaite ou imparfaite, tirée de l'Ecriture ſainte, de quelque Auteur profane, de quelque ancien Auteur ou forgée de nouveau. C'eſt ce qui rendroit très-pénibles & presque infinies les recherches qu'on voudroit faire de celles qui ont ſervi de ſymboles aux Auteurs pour ſe reconnoître entre eux dans leurs Ecrits particuliers, & ſur tout dans les Lettres qu'ils ſe ſont écrites mutuellement ſans y exprimer leur nom. Les Savans eux-mêmes ont contribué à rendre cette curioſité inutile, lors qu'ils ont raſſemblé ces Lettres en Recueils, ausquels ils ont fait porter leurs noms en les rendant publics.

CHA-

2 ¶ La Croix du Maine aux mots *Jean de Vanzelles*, & *Jean Pierre de Meſmes*.

CHAPITRE XVIII.

19. Maniére. *Déſigner ſon nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formés de lettres capitales. Uſages des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, & autres Monogrammes qui ont ſervi à marquer les noms des Auteurs cachés.*

LEs Auteurs déguiſés n'ont point mal profité de l'éxemple qui nous a été laiſſé par les Anciens touchant l'uſage de n'exprimer les mots que par des notes litérales ou par des lettres capitales des mêmes mots. Cette maniére de déguiſement eſt certainement l'une des plus embarraſſantes d'entre toutes celles dont ils ayent pû s'aviſer pour ſe découvrir en ſe cachant; & quoïqu'elle ſoit d'ailleurs l'une des plus ordinaires, je n'oſe dire que le nombre de ceux à qui j'ai tâché de lever le masque ſoit fort grand, par raport à la multitude des autres.

Quelque petit que puiſſe paroître le nombre de ceux que j'ai ramaſſés, il ne m'a point empêché d'en faire un Recueil aſſés conſidérable, que je pourrai joindre à ceux qui ſuivront celui de nos Pſeudonymes. Je ſuis perſuadé que c'eſt toujours ſervir le Public, de la maniére qu'il a été ſervi par Valerius Probus, par Magnon,

2 ¶ Cet Auteur dans ſes livres Latins ſe nomme *Florentius*, & dans ſes livres François *Floris*.

gnon, par Pierre Diacre, par Sertorio Orſati, qui ont fait de ſemblables Recueils pour expliquer les mots de la Langue Latine, chiffrés & abregés par des lettres, par des notes & par d'autres monogrammes.

Les Auteurs à qui il a plû de ne ſe faire connoitre que par ces marques, n'ont pas ſuivi tous la même méthode. Ceux qui ont cherché la maniére la plus ſimple, ſe ſont contentés d'une ſeule lettre qui marque ordinairement leur ſurnom, quelquefois leur nom de batême ſimplement, & quelquefois autre choſe qu'ils n'ont pas voulu nous faire ſavoir. C'eſt ce que nous pourrons voir dans notre Recueil ſous les lettres uniques de D.... de F.... de M.... de S.... &c. qui déſignent des Auteurs qui ſont encore vivans parmi nous.

Les autres, qui ſont aſſurément le plus grand nombre, ont voulu marquer leur *prénom*, & leur ſurnom: ce qui a produit au moins deux lettres capitales, comme A. B. Adrien Beverland, C. D. Carlo Dati, E. G. Edouart Grant, &c. quelquefois trois, lorſque les Auteurs ont eu deux *prénoms* avec un ſurnom, comme J. E. N. Joannes Euſebius Nierembergius; ou deux ſurnoms avec un *prénom*, comme P. H. G. Philibert Hegemon Guide, quoique ce ne ſoit qu'un même ſurnom en deux langues: ou enfin lorſque le ſurnom eſt précédé de l'article, comme A. L. F. Antoine le Févre, B. D. S. Benoiſt de Spinoſa, L. V. B. Lancelot

celot Van Brederode, &c. mais l'article féminin de notre langue eſt ſouvent cauſe de quatre lettres, comme F. D. L. T. François de la Treille, M. D. L. B. Margarin de la Bigne.

D'autres ajoutent leurs qualités, leur profeſſion ou leurs emplois en lettres capitales comme leurs noms, & ils contribuent un peu plus que les autres à ſe faire reconnoître par ce moyen, comme A. G. E. D. G. Antoine Godeau Evêque de Graſſe, D. H. P. E. M. Denys Henrion Profeſſeur en Mathématiques, J. C. A. A. P. E. I. Jean Cuſſon Avocat au Parlement & Imprimeur. P. A. E. A. P. & P. A. V. D. M. *Petrus Allix Eccleſiæ Anglicanæ Paſtor*, & *Petrus Allix Verbi Dei Miniſter*. D'autres, pour éviter cette longue file de lettres, ſe ſont contentés de celle de leur ſurnom avec celle de leur profeſſion, comme le feu Pere René Rapin, qui a ſigné quelques-uns de ſes Ouvrages par les lettres R. J. c'eſt-à-dire, Rapin Jéſuite, ce qui a été pratiqué auſſi par d'autres Auteurs de la même Compagnie ſous les lettres de V. J. de B. J. (1) &c. qui ſont encore au monde. C. C. veut dire Carneau Chanoine, ſuivant la même méthode.

Mais rien ne paroît plus embarraſſant que les titres appellatifs de *Pere*, de *Frere*, de *Sieur*, de *Monſieur*, de *Maître*, *&c.* lorſque les Auteurs en ont voulu mettre les lettres capitales avant celles

1 ¶ C'eſt-à-dire Verjus Jéſuite. Bouhours Jéſuite.

celles de leur nom. On ne sait souvent si P. veut dire Pere, ou Pierre, Paul, Philippes, &c. si R. P. veut dire *Reverend Pere*, ou Robert Personius. Les mêmes lettres P. T. signifient *Pater* Tiburtius, *Pontus* Thiardæus (1), *Paulus* Tavernier ou Tafferner, *Pater* Tomsonus, *Pater* Thunderus, &c. F. J. F. C. R. S. T. P. A. P. C. veut dire *Frater* Joannes Fronto Canonicus Regularis Sacræ Theologiæ Professor Academiæ Parisiensis Cancellarius. Quelquefois les Appellatifs de *Pere* & de *Frere* se trouvent joints ensemble avant le nom. P. F. F. F. F. signifie *Padre Fra* Francesco Fulvio Frugoni: souvent celui de *Reverend* ne quitte pas celui de *Pere*; comme R. P. B. B. C. P. *Reverendus Pater* Bonaventura Basseanus Capucin. Prædicat. Quelquefois tous les titres honorifiques d'un Religieux se trouvent rassemblés en trois lettres R. P. F. qui veulent dire *Reverend Pere Frere* avant le nom & le surnom; & en quatre L. R. P. F. lorsque l'article y est mis en capitales, ce qui n'empêche pas que le nom & le surnom ainsi précédés ne soient encore suivis de plusieurs autres capitales, qui marquent la profession, le rang, les emplois du cloître.

Ce n'est pas seulement parmi les Religieux que l'on trouve de ces capitales d'Apellatifs qui sont embarrassantes. Un Catho-

1 ¶ Il faloit écrire *Tyardæus*, comme Pontus de Tyard l'écrivoit.

Catholique aura peine à deviner que R. D. T. veut dire *Reverend Docteur Tillotſon.* Il en eſt ſouvent de même des Appellatifs honorifiques de *Sieur*, comme L. S. R. *le Sieur* Robert fameux Cuiſinier ou Traiteur, L. S. P. J. P. E. P. E. T. A. R. *le Sieur* Pierre Jurieu, Prédicateur & Profeſſeur en Théologie à Roterdam; de *Monſieur*, comme M. L. M. D. B. Mr. le Marquis de Beauveau (2), M. L. R. A. D. H. Monſieur le Roi Abbé de Hautefontaine; de *Maître*, comme M. C. S. Maître Charles Sorel; de *Meſſire*, comme M. A. G. E. D. V. Meſſire Antoine Godeau Evêque de Vence, M. P. C. Meſſer Paolo Catanio. Les mêmes embarras peuvent arriver au ſujet des Auteurs de l'autre ſéxe touchant les appellatifs de *Madame*, de *Mademoiſelle*, de *Mere*, de *Sœur*. M. L. P. D. C. veut dire Madame la Princeſſe de Conti (*Louiſe Marguerite de Lorraine*) L. M. D. L. V. R. D. S. T. veut dire, la Mere de la Viſitation Religieuſe de Saint Thomas. L. B. D. M. veut dire la Baronne de Marcé (*Agnés de Guilberdiere*) Les mêmes lettres marquent auſſi des noms d'Hommes ſans presque toucher à leur arrangement.

Quelquefois les Auteurs ont exprimé les deux premiéres lettres de leur *Prénom* pour le déterminer un peu davantage, en écartant l'idée de divers autres Prénoms qu'on

2 Dans la premiére édition à Metz.

qu'on 'auroit pû comprendre sous une seule lettre. Ainsi *Pa. P.* veut dire Paul Petau Conseiller au Parlement ; *Cl. S.* Claudius Salmasius ; *Sa. Oxon.* Samuel Oxonienſis , *id est* feu M. Parker Evêque d'Oxford. D'autres au contraire ont jugé plus à propos d'exprimer les deux premiéres lettres de leur surnom, en ne marquant que la capitale de leur prénom, comme M. *Fl.* Mathias Flaccius; L. *Cr.* Ludovicus Cressolius ; N. *Ab.* Nicolaus Abramus; P. *Be. Ju. Th.* Pierre Belloy Jurisconsulte Tholosain (pour Toulousain). Il s'en est trouvé qui ont passé jusques aux trois premiéres lettres de leur surnom, comme un Dominicain qui vivoit il y a deux cens ans , & qui s'est appel-

1 Sand. not. ad Voss. de Hist. Lat. pag. 328.

¶ Il y a ici une faute de Vossius le pére , une de son Critique Sandius, & plusieurs de Baillet. La faute de Vossius est qu'ayant pu aisément s'instruire du nom & de l'époque de ce Jacobin, designé par les lettres initiales *B. Mor.* il ne l'ait point fait. La Bibliothèque des Jacobins d'Antonius Senensis n'est pas fort rare. Il pouvoit la consulter , elle lui auroit page 47. indiqué le nom de *Bartholomæus Mortarius* Ecrivain de la Vie du bienheureux Jaques de Bévagna. Vossius y auroit appris que ce *Mortarius* vivoit en 1510. & n'auroit pas été réduit à mettre le Jacobin *B. Mor.* entre les Historiens dont ni le nom ni le tems ne sont pas bien connus. Sandius a fort bien remarqué cette négligence de Vossius , mais il s'est trompé, lorsqu'en voulant lui en imputer une seconde, il l'a repris de n'avoir pas observé que les Lettres initiales *B. Mor.* qui dénotoient *Bartholomæus Mortarius*, pouvoient aussi dénoter *Benedictus Morandus.* Sandius ne faisoit pas réfléxion qu'il s'agissoit là d'un Jacobin, & que *Benedictus Morandus* ne l'a pas été. Il étoit vers le milieu du 15. siécle

Secre-

appellé *B. Mor.* Ce qui l'a fait reconnoître enfin dans ces derniers tems pour Bartholomæus Mortarius; quoi qu'un Savant estime qu'on pourroit fort bien entendre par ces lettres un Dominicain de même tems nommé Benedictus Morandus (1). C'est dans la catégorie des surnoms aux trois premiéres lettres que M. le Chevalier d'*Her....* (2) a voulu ranger le sien dans ces derniéres années. S'il demeure caché aussi long-tems que B. Mor...., il faut espérer que nos arriére-neveux pourront le découvrir au dix-neuviéme siécle; mais s'il continuë de rencontrer des Lecteurs du caractére de ceux dont il est parlé au mois de Juin 1683. du Mercure Galant (3) il lui reste

Secretaire de la ville de Bologne. C'est la qualité qu'il se donna dans ses deux invectives contre Laurent Valle, comme celui-ci nous l'apprend dans sa Réponse. Il étoit Jurisconsulte, Orateur, Poëte, Historien. Il écrivit contre les Députés de Siéne, qui à la faveur du Pape Pie II. prétendoient avoir la préséance sur ceux de Bologne. Il fit plus d'une fois la fonction d'Envoyé de cette République à Rome, en Espagne, à Milan. Philelphe & Mantuan ont fait son éloge; le premier, Epitre 3. du 26. livre; le second, dans une Sylve faite exprès à l'occasion de la dispute des Boulonnois contre les Siénois pour le rang. Il n'est pas nécessaire de s'étendre ici sur les fautes de Baillet. On voit qu'elles consistent à ne s'être point apperçu de celles que j'ai marquées de Vossius & de Sandius.

2 ¶ Au moment que les Lettres du Chevalier d'Her.... parurent, on sut, quoi qu'en veuille dire ci notre Auteur, qu'elles étoient de Mr. de Fontenelle.

3 Item tom. 2. des lettr. nouv. contre Maimbourg pag. 763. 764.

te encore beaucoup de nazardes & de censures à essuyer, uniquement pour ne vouloir pas se faire connoître, & pour ne pas ajouter ce qui manque à son surnom de trois lettres.

D'autres Auteurs pour demeurer plus surement cachés sous les capitales de leurs noms, & pour mieux jouer l'industrie des connoisseurs, ont voulu faire transposition de lettres, en mettant celle du surnom la premiére, & celle du *Prénom* ensuite. Ainsi C. E. veut dire Edouard Coffin; F. T. Thomas Fitz-Herbert; D. P. Philippes Dirixson, &c. D'autres enfin se sont avisés de vouloir imiter les Juifs & les autres Peuples qui ne se servent pas des voyelles dans leurs écritures, & rassemblant les consonnes de leur nom en ont formé des capitales qui ne sont pas à la verité les lettres initiales d'un seul mot, mais de chaque syllabe de leur nom. Il paroît que c'est par cet artifice que Mademoiselle de Scudery se trouve marquée des lettres de M. de S. D. R. dans le nouveau Livre qu'elle vient de publier (1). Et j'ai crû qu'on pourroit attribuer à une personne dont le mérite ne nous est pas inconnu le Traité des Excommunications imprimé à Dijon aux dépens de son Auteur l'an 1683. parce que les lettres PHBT m'ont paru être

1 ¶ La Morale du monde, ou Conversations, 2. vol. in-12. 1686.

2 ¶ Le nom de batême de M. C. c'est-à-dire de M. Collet, de Chatillon lez-Dombes, Avocat, Médecin,

tre les trois consonnes maitresses du *Prénom Philebert*, les deux autres n'étant que des liquides. C'est une conjecture qui ne se trouvera solide qu'en cas que M. C. s'appelle Philebert (2). Il s'en est vû d'autres qui, par une conduite toute opposée à celle dont nous venons de parler., ont formé des noms nouveaux avec les lettres capitales de leurs vrais noms, en donnant des voyelles aux consonnes. Ainsi Carlostad dont les noms étoient *Andreas Bodensteinius Carolostadius Doctor* ayant pris les initiales de ces quatre mots A. B. C. D. en a formé le nom d'*Abecedarius* qu'il a voulu porter principalement depuis qu'il avoit renoncé à la lecture & aux Sciences. Mais personne parmi nous ne doit se vanter d'avoir été plus ingénieux que les Auteurs Juifs, & sur tout les Rabbins dans l'art de se former un nom de plusieurs capitales. Les uns se sont contentés de joindre les lettres initiales sans autre rafinement, comme אאץ *Aa* ou *Aagh*, pour dire Abraham Aben Ezra, ou אץ seulement pour dire Aben Ezra ; אביה *Abiah* ou *Aviah* pour marquer Eliezer Ben Jose Hagalili, c'est-à-dire Eliezer fils de Jose Galiléen.

Les autres y ont ajouté la qualité de Rabbin, & en ont pris la capitale pour former le nom d'abbréviation, comme

רח

Médecin, Historien &c. étoit véritablement *Philibert*, car c'est ainsi qu'on devroit régulièrement écrire & prononcer, non pas *Philebert* ni *Philbert*.

רח *Rach*, c'eſt-à-dire Rabbin Chaſdaï; רדק *Radagk*, c'eſt-à-dire Rabbin David Kimhi; רג *Rag* eſt tantôt le Rabbin Gamaliel, & tantôt le Rabbin Gerſom; רל *Ral* tantôt le Rabbin Levi, tantôt Reſch Lachis Docteur du Talmud des Juifs. רלבג *Ralbag*. *id eſt*, Rabbi Levi Ben Gerſom, ou le Rabbin Levi fils de Gerſom. רמך *Ramach*, le Rabbin Moyſe Cohen ou le *Prêtre*. רמבם *Rambam* Rabbi Moyſe Ben Maimon qui s'appelle auſſi d'un nom Patronymique Maimonide; רמבן *Ramban*, Rabbi Moyſe Ben (ou *Bar*) Nahman, & quelquefois Rabbi Meir Ben Nathan. רמ tout ſeul marque auſſi pluſieurs autres Rabbins du nom de Meir. Par le même artifice רשבא *Rasba* ſignifie le Rabbin Salomon fils d'Adrath; רשבג *Rasbag* le Rabbin Simeon fils de Gamaliel, רשבם & ſon frere רת *Rasbam* & *Rat* le Rabbin Samuel fils de Meir & le Rabbin Tam enfans de la fille de Raſci. רשבי Rasbi veut dire le Rabbin Simeon fils de Jochai; רשט *Raſchat* Rabbin Sem Tob ou Schem Tof; רשי *Rasci*, Rabbin Salomon Iſaaki que pluſieurs ont confondu avec Jarhi, & רש tout ſeul déſigne divers autres Rabbins du nom de Salomon, de Samuel, de Sem, de Simeon, &c.

D'autres y ont encore voulu ajouter la lettre capitale de la qualité honorifique de *Monſieur* ou de *Sage* dont le mot en leur langue commence par ה. Ainſi le nom abregé de הראש *Haraash* ou *Haraſch* veut dire Monſieur le Rabbin Asher ou Aſcher; הראבד *Haraavad* ou *Harabad*,

rabad, Monſieur le Rabbin Abraham Bar Dior ou fils de Dior; הראם *Haram* ſignifie le ſage Rabbin Elie Misrahi (ou de l'Orient.) Il en eſt de même de הרן *Haran*, de הריף ou הראף *Hariph* ou *Hariaph*, pour dire le Rabbin Niſſim, le Rabbin Iſaac Phès ou Iſaac Alphès, *id eſt* de la ville de Fez, & de pluſieurs autres noms de même eſpéce.

Ce que nous avons rapporté touchant les Auteurs Latins ou Occidentaux, qui ont quelquefois exprimé les deux ou trois premiéres lettres de leur nom, n'eſt pas auſſi ſans éxemple parmi les mêmes Juifs. Je me contente de vous raporter celui d'Onkelos fameux Paraphraſte Chaldéen du Pentateuque, qui s'appelle fort communément en abregé, אונק *Onk*, ou plutôt *Onak*, qui n'eſt que la premiére moitié du nom d'Onkelos.

Buxtorf qui a fait un petit Traité des Abbréviations des mots dans la Langue Hébraïque a remarqué que non ſeulement les lettres initiales, mais même les finales des noms étoient employées par les Juifs pour marquer ces mêmes noms en abregé, & il ajoute que cette maniére de déſigner les noms par la queuë eſt d'aſſés grand uſage parmi les Cabaliſtes. Nous ne voyons pas que nos Ecrivains des Langues Occidentales ayent été fort curieux de cette pratique, & je n'ai encore pû découvrir que Guillaume Cambden, l'un des plus célébres Auteurs des Iſles Britanniques, qui ſe ſoit aviſé de marquer ſon nom & ſon ſurnom par M. N. qui ſont les

lettres finales de *William Cambden* en Anglois.

Il y a d'autres notes d'Auteurs lesquelles, bien que literales, ne ſont pourtant ni initiales ni finales de leur nom. Telle eſt principalement la lettre N. à qui l'on fait ſignifier tout ce qu'on veut, & qui peut cacher un Auteur avec autant de ſureté que s'il étoit entiérement Anonyme. Nous avons un grand nombre de petits Traités ou Diſſertations, de Lettres détachées & d'autres Ecrits volans & fugitifs, tantôt ſous le nom de N. adreſſés à N. tantôt ſous celui de N. N. & ſouvent ſous celui de Monſieur N. dont nous ne pouvons pas connoître certainement les Auteurs, parce que cette note ne peut nous aider à les découvrir. Quelques-uns ont crû pouvoir ſe jouer de la curioſité de leurs Lecteurs, en prenant des lettres qui marquent toute autre choſe que ce qu'on pourroit s'imaginer en devinant. C'eſt ainſi que M. Mauger, Avocat du Roi & Médecin à Beauvais, a fait imprimer une Diſſertation ſur une diéte ou *inedie* de pluſieurs mois ſous les lettres D. Q. ne voulant dire autre choſe ſinon, *Devinés Qui*? Enfin il s'en eſt vû qui non contens de prendre des lettres qui ne ſignifioient rien dans leur eſprit, ſe ſont attachés à en choiſir qui fuſſent capables de nous empêcher de ſonger à eux par leur éloignement d'avec les lettres de leur nom. C'eſt ce qu'a fait Mr. Amelot de la Houſſaye lorſqu'il a pris les lettres de Z. M. P. R. V. en publiant

publiant sa Traduction Françoise du *Squittinio della Libertà Veneta*, comme je l'ai appris de sa bouche.

CHAPITRE XIX.

20. Maniére. *Allonger son nom pour le déguiser: & de l'usage d'alonger son nom sans déguisement.*
21. Maniére. *Abbreger son nom pour le déguiser, & de l'usage de cette abbreviation parmi ceux-mêmes qui ne font pas profession des Lettres.*

IL faut avouer que la maniére d'allonger & de racourcir son nom, n'est pas de l'invention de nos Auteurs Pseudonymes. Nous la pouvons néanmoins considérer comme une de leurs maniéres de se déguiser sur l'éxemple de quelques Modernes qui ont cherché à se cacher par cet artifice.

§. I. On dira tant qu'on voudra qu'un Auteur ne perd rien de son nom en lui donnant de l'augmentation, il faut si peu de chose pour brouiller nos idées, & une seule lettre de trop ou de trop peu est si capable de nous déranger, qu'il est aisé à un Auteur de se déguiser en ajoutant quelque chose à son nom, comme à un homme qui trouve le moyen d'ajouter par artifice deux pieds à sa taille pour marcher en masque.

Les Espagnols & les Portugais qui

connoiſſoient Antoine *Vasquez*, furent ſurpris lorsqu'il s'appella *Velasquez* d'autant plus facilement que ce nom allongé étoit d'ailleurs de grand uſage parmi eux pour marquer d'autres perſonnes. En France la pratique d'allonger les noms par le moyen des terminaiſons géographiques ſelon la diverſité des Provinces ſemble être devenuë ſi commune qu'on auroit lieu de croire qu'un Auteur qui auroit eu deſſein de ſe déguiſer, ſeroit néanmoins aſſés mal déguiſé par ce moyen. Nous ne pouvons pas douter que Mr. Simon n'ait eu intention de ſe déguiſer lorsqu'il s'eſt donné le nom de *Simonville* à la tête de l'un de ſes Ouvrages. Cependant ceux qui ſongent que ce fameux Ecrivain eſt de Normandie, ne le trouveront peut-être pas plus déguiſé ſous ce nom allongé que le ſeroit un Picard de même nom ſous celui de *Simoncourt*, un Breton ſous celui de *Kerſimon*, un Auvergnac ou Limouſin ſous celui de *Simoniac*, un Dauphinois ſous celui de *Simonieu*, un Allemand ſous celui de *Simonſtadt* ou de *Simonbourg*. Si l'Auteur avoit voulu ſe faire connoitre le viſage entiérement découvert, il auroit ſans doute pris le parti de ſe nommer Mr *Simon de Simonville*, ſur pluſieurs éxemples de diverſes familles remarquables de Normandie, tels que ſont les Eſtouts d'Estouteville, les Godards de Godarville, les Durands de Duranville, les Normans de Normanville, &c.

Il y a parmi nous une autre maniére d'allon-

d'allonger les noms, lorsqu'on veut leur donner quelque air de Seigneurie, comme si ceux qui en usent de la sorte vouloient prendre le nom de quelque *Gentilhommerie* qui auroit été formé sur le surnom même de leur famille, la Mesnardiere, par éxemple, la Renaudiere, la Freseliere, la Murdraguiere, &c. noms de Terres ou de Maisons de Campagne formés sur les surnoms de leurs Maîtres ou Possesseurs, Mesnard, Renaud, Freseau, Murdrac, &c. Parmi les gens de Lettres on avoit cru que l'Auteur des Voyages d'Athenes, de Candie & de Lacedemone anciennes & nouvelles avoit voulu user de quelque déguisement en se donnant le nom du Sieur *de la Guilletiere*, qu'on s'imaginoit sans raison ne devoir être connu que sous le nom de Mr. *Guillet* (1). L'Auteur semble insinuer dans l'un de ses Ouvrages que ces deux noms ne sont qu'une même chose, & que l'un est allongé sur l'autre par une maniére différente de terminaison qui n'est pas sans déguisement. Mais puisqu'il s'est donné tantôt l'un, tantôt l'autre dans les mêmes Ouvrages, nous ne le trouvons pas plus déguisé sous le nom de *Guillet de la Guilletiere*, que divers autres Auteurs que nous connoissons sous les noms de Martin de la Martiniere, de Girard de la Girardiere, de Thaumas de la Thaumassiere, &c. Ce n'est pas d'aujour-

1 Voyés Ath. anc. & nouv. p. 334. de la 1. édit. & 340. de la 2.

jourd'hui que les noms allongés sont considérés comme des noms de noblesse, marquant quelque grandeur ou quelque qualité plus élevée que celle qui seroit désignée par les primitifs de ces noms allongés. On sait là-dessus l'histoire de ce Simon dont Lucien a parlé dans son Dialogue du Songe. Tant qu'il avoit été gueux & misérable, il ne s'étoit appellé que Simon, mais s'étant vû gros Seigneur après une riche succession qu'il avoit recueillie, il se fit appeller *Simonide*. Il se plaignoit de l'injure qu'il prétendoit que lui faisoient ceux qui ne l'appelloient que *Simon*, comme si ce n'étoit qu'une mutilation du nom de Simonide, faite pour le deshonorer.

§. II. En effet il semble que l'abbréviation ou la diminution des noms n'étoit autrefois que pour les valets, & pour les petits enfans, dont l'état n'est guéres différent de celui des valets jusqu'à un certain âge, selon la remarque même de S. Paul (1). Ce n'est qu'au mépris pour les uns, & à la familiarité ou privauté caressante envers les autres, qu'il faut attribuer la plupart des noms propres que les Grecs se donnoient la liberté de raccourcir à leur sujet (2), *Demas* n'est qu'un

1 ¶ Gal. 4. 1.
2 Casaub. in Athenæum l. 7. c. 12.
Voss. l. 4 Inst. Orat. cap. 1. n. 5.
3 Baron ad an. 31. Opt. Mil. Greg. Naz.
4 τὰς δούλων & δεσπότη μονοσύλλαβων.
¶ Vossius, dans l'endroit de ses Institutions Oratoires

qu'un raccourci de Demetrius, comme *Menas* de Menelaüs, *Amphis* d'Amphiaraüs, *Artemon* d'Artemidorus, *Alexas* d'Alexander, *Theudas* de Theodorus, *Antipas* d'Antipater, *Cleophas* de Cleophilus, &c. Mais il faut avoir l'inclination Grecque à l'excès, pour prétendre que *Cephas* n'eſt qu'un abregé de *Cephalus*. C'eſt ce qui a été avancé à l'occaſion de ſaint Pierre, comme du Chef de l'Egliſe viſible de Jeſus-Chriſt par quelques Peres qui ont crû pouvoir ôter ce nom aux Syriens, comme celui de Pâque aux Hébreux, en le faiſant venir ἀπὸ τοῦ πάσχειν (3).

Ce Simon, dont nous venons de parler ſur le rapport de Lucien, n'avoit pas grand tort de prétendre que le nom de Simon n'étoit qu'un abregé de celui de Simonide, pourvû que l'on conſidére ce nom comme un mot purement Grec, ſans faire réflexion au Simon des Hébreux. Il ſavoit que l'on avoit affecté presque de tout tems de ne donner que des noms d'une ou de deux ſyllabes aux eſclaves & aux autres perſonnes viles, & que les noms de quatre ou cinq ſyllabes n'étoient que pour les perſonnes de qualité (4). C'eſt pourquoi, dit Lucien, de

toires ci-deſſus marqué, rapporte ainſi ce Proverbe, qu'il auroit pourtant mieux fait de rapporter tel qu'il ſe trouve dans le Traité περὶ ἑρμηνείας, vulgairement, quoique fauſſement, attribué à Demetrius le Phalerien, où il eſt conçu en ces termes : πᾶς δεσπότης δοῦλῳ μονοσύλλαβός, pour donner une idée de

de *diſſyllabe* qu'il avoit été pendant la baſſeſſe & la miſére de ſa premiére condition, il devint *tetraſyllabe* après le changement de ſa fortune. Euſtathius l'Interpréte d'Homére, qui convient auſſi que *Simon* n'eſt qu'un Simonide raccourci ou retranché par la moitié (1), comme *Bacchon* un diminutif de Bacchylide, attribuë ces raccourciſſemens aux maniéres de careſſer les enfans & les autres perſonnes que nous aimons & que nous traitons avec privauté. C'eſt un uſage qui a toujours été aſſés répandu dans le monde; & pour ne répondre que de celui de notre pays, on peut ſe contenter de citer les noms de *Phlés* pour Philippes, de *Colin* pour Nicolas; *Alix* pour Adelaïde, *Phanette* pour Eſtephanette ou Eſtiennette, *Javote* pour Geneviéve, *Toinon*, *Babet* & autres noms corrompus par tendreſſe.

Nous ne voyons pas que les Auteurs Pſeudonymes ayent eu recours à ces ſortes d'Abbréviations pour ſe déguiſer. Si l'on trouve un *Scalcus* qui s'appelloit d'ailleurs *Godſcalcanus*, un *Mullerus*, dont le nom ordinaire étoit *Schragmullerus*, on ne s'aperçoit pas qu'ils ayent eu intention de tromper le Public, ou de ſe dérober à ſa connoiſſance. Ce n'eſt pas la

de la dignité & de l'air ſupérieur d'un maître qui parle à ſon valet. Scaliger dans ſon Στρωματεὺς παροιμιῶν ἰαμβίτρων a fort bien conſervé l'expreſſion de l'adage dans cet ïambe

Πὰς ἐσὶ δῆλο δεσπότης μονοσύλλαβ@.

Voſſius l'a au contraire alterée, dequoi Henri Etienne

la crainte de se voir avilis ou considérés comme les Esclaves & les roturiers de la lie du Peuple, qui a dû les détourner de ce moyen de déguisement, puisqu'ils ne peuvent pas ignorer qu'on racourcissoit aussi son nom quelquefois pour paroître plus noble & plus qualifié. C'est ce qui a donné lieu à Martial de se divertir d'un nommé Cinnamus, qui vouloit se faire appeller *Cinna*, pour se rehausser après s'être vû riche & faisant le Chevalier Romain, de barbier qu'il avoit été auparavant. Voici les vers de ce Poëte:

Cinnam, Cinname, te jubes vocari.
Non est hic, rogo, Cinna, barbarismus?
Tu si Furius antè dictus esses,
Fur ista ratione dicereris.

Mais de la maniére d'abréger le nom & le surnom & de les joindre ensemble, il résulte un nom nouveau qui peut contribuer au déguisement des Auteurs Pseudonymes. La chose est arrivée à un savant Prélat du siécle passé (2), qui n'étoit déja point mal déguisé sous le nom d'*Elias Philyra*. Cet Auteur n'avoit marqué les deux mots de ce nom supposé qu'en

tienne n'auroit pas manqué de le reprendre, comme il en a repris Erasme.

1 In Odyss. 10. Eustath. Allat. de Symeonib. pag. 205.

2 J. du Tillet Evêque de Meaux.

qu'en écrivant *Eli. Phili.* par abbréviation; mais l'union de ces deux morceaux a formé le nom d'*Eliphilus*, qui peut passer pour un masque renforcé d'un autre masque de J. du Tillet. Cette maniére de composer un nom abregé de plusieurs est assés commune d'ailleurs, pour nous empêcher de croire qu'elle n'ait été introduite que pour le déguisement. Sans quitter les gens de Lettres, vous trouvés parmi les Auteurs Espagnols des *Pedralvez*, parmi les Italiens des *Colanton*, des *Basgapé*, parmi les Allemans des *Wolffpiatz*, &c. qui ne sont que des composés abregés de *Pedro Alvarez*, de *Nicolas Antonio*, de *Basilica-di-Pietro*, de *Wolffgangus Platzius*; quoiqu'il s'en voye aussi qui sont composés de plusieurs mots sans abbréviation, comme *Cadamustus* Auteur Italien, *Confucius* Philosophe Chinois, &c.

CHA-

CHAPITRE XX.

De la corruption des noms des Auteurs, venuë de ces maniéres de les abreger, ou même de la maniére de les transformer d'une langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimériques qui n'ont jamais été. Diverſes eſpéces de cette corruption d'où ſont nés tant de faux Auteurs.

LEs noms des Auteurs ayant ſouffert tant d'altérations de différentes eſpéces, on ne doit pas être ſurpris que la corruption s'y ſoit miſe. Les permutations qu'on leur a fait faire d'une langue en une autre, les changemens de terminaiſons, la reſſemblance & la proximité des noms & des ſurnoms des Perſonnes, les adouciſſemens de prononciation, les abbréviations d'écriture, la mauvaiſe orthographe, les fautes d'impreſſion, les additions & les retranchemens des Copiſtes, en un mot les bévuës des Critiques qui ont pris quelquefois des noms de Choſes pour des noms de Perſonnes ſont les ſources les plus ordinaires de cette corruption.

Les Catalogues des Livres, les Bibliothéques, les Recueils d'hommes illuſtres pour les Lettres, & ſur tout les Livres de l'*Index* ſont chargés de ces ſortes de corruptions, tant par l'inadvertance ou l'ignorance de leurs compilateurs, que par la néceſſité inévitable où ſont les

derniers venus de copier ceux qui les ont devancés. De là eſt venu l'intruſion de beaucoup de faux Auteurs parmi les véritables, dont la multitude n'eſt déja que trop onereuſe au Public.

Je ne prétens point mettre au nombre de ces faux Auteurs les Ecrivains Arabes dont nous avons corrompu presque tous les noms, pour les rendre plus fléxibles au tour de la Langue Latine, & les accommoder à notre prononciation, quoique cette corruption ne ſoit venuë à l'égard de pluſieurs que de l'ignorance de leur Langue. Jamais ces Auteurs, je l'avouë, n'auroient pû ſe reconnoître à des noms tels qu'*Avicenna* ou *Abincenus*, *Apomaſares*, *Averroës*, *Alchabitius* ou *Allacen*, *Alcmeon* (Arabe) &c. mais au moins ne les avons-nous pas multipliés en prenant ceux que nous avons nommés de la ſorte pour des Auteurs différens de ceux que les perſonnes les plus intelligentes appellent de leur véritable nom.

Je ne crois pas y devoir auſſi comprendre les autres noms corrompus qui n'ont pas leur origine dans les Langues Grecque ou Latine. Tels ſont les noms venus d'Allemagne, *Albert*, *Lambert*, *Adalbert*, *Edilbert*, *Hildebert*, *Elbert*, *Autpert*, *Lampert*, *Ansbert* (1), qui ſont presque tous corrompus l'un de l'autre, & qui ne ſe reſſemblent que par leur racine de *Werd* corrompuë en *bert* ou *pert*, qui

1 Schard. Schand. Voſſ. Lambec. Viſc.

qui veut dire en langue vulgaire cher ou précieux. De même *Amalaricus*, *Almaricus*, *Amalricus*, *Aymericus*, *Eymericus*, *Emericus*, *Mericus*, *Amalarius*, *Amaury*, *Aymar*, &c. qui pourroient se rapporter à une même racine *Imerrich*, *id est*, toujours riche, à son aise. De même *Arnoldus*, *Arnaldus*, *Reinoldus*, *Rainaldus*, *Ernoldus*, *Renaudus*, *Reginaldus*, *Regnoldus*, & même *Bernoldus* & *Bernaldus*, qui peuvent venir du mot *Ernhold*, qui veut dire honnête. De même *Rupertus* ou *Ruitpertus*, *Rotbertus*, *Robertus*, *Orbertus*, *Osbertus*, *Osbernus*, *Nortbertus*, *Rutbertus*, &c. que quelques-uns font venir de *Rutprecht*, & d'autres de *Ratwerd*, *id est*, d'une sagesse aimable. Nous ne voyons presque pas de noms propres Allemans latinisés, qui ne soient plus ou moins corrompus de la même maniére. Un seul Auteur peut avoir été nommé par corruption, *Herbertus*, *Heribertus*, *Herbrectus*, *Hebertus*, *Erembertus*, *Echrempertus*, *Werempertus*, *Aripertus* (qui se trouve aussi transposé en *Pertaritus*, comme *Hulfrichus* en *Richulfus*) *Herebertus*, *Cherebertus* ou *Charibertus*, *Erchempertus*, *Rembertus*, *Rampertus*, & peut-être *Ratbertus*, qui est le plus près de la racine *Ratwerd*. Il est à croire qu'on a divisé quelquefois un Auteur en plusieurs sur l'expression différente d'un même nom, comme de *Gilbertus*, *Gislebertus*, *Gisbertus*, *Guibertus*, *Wibertus*, *Vigbertus*, *Engelbertus*, *Guillebertus*, &c. comme de *Gaufredus*, *Gaufridus*, *Galfridus*, *Goffridus*,

dus, *Godefridus*, *Gothofredus*, *Odofredus*, *Gotfridus*, *Geofridus*, *Alfredus*, *Walafridus*, *Winfridus*, *Wilfridus*, &c. qui paroiſſent n'être qu'un ſeul nom corrompu en diverſes façons.

Les corruptions des noms & ſurnoms venus des Grecs & des Latins ſont infinies. Par mutilation on a doublé un Auteur ſous les noms de *Sæus* & de *Perſeus*, on en a triplé un autre ſous ceux de *Simachus*, *Symmachus*, & *Lyſimachus*. *Amblius* & *Iamblichus*, *Meleſagoras* & *Ameleſagoras* ſont multipliés par la même voie d'erreur. *Clidamus*, *Xenon* &c. ayant été mutilés par la fin ſont devenus différens de *Clitodemus*, *Xenocrates*, &c. Les modernes ont été doublés auſſi quelquefois ſur de pareilles mutilations, *Niverius*, *Spekiæus*, *Butius*, &c. ne ſont que des noms tronqués & corrompus encore d'ailleurs, d'*Oliverius*, *Espencæus* *Dudithius*, &c. *Agellius* eſt une autre maniére de corruption par abregé d'*Aulu Gellius*: mais la conteſtation qui s'eſt élevée entre les Critiques ſur ce nom n'a jamais eu pour but de faire deux Auteurs différens d'Agellius & d'Aulu Gelle.

Les additions vicieuſes faites au nom des vrais Auteurs ont auſſi contribué à multiplier les faux Auteurs. Et quoiqu'en ayent écrit divers Critiques, le Poëte *Arrianus* n'eſt point différent de *Rhianus*, *Adelphius* de Dellius, *Clavonius*

d

x Lamb. comm. Vind. Bibl.

de Cervinus, *Romacianus* de Chromatius, *Sudines* de Suidas, *Othocus Fruxinenſis* d'Othon de Friſinge, & pluſieurs autres Auteurs chimériques de cette eſpéce; dont il vaut mieux reſerver le dénombrement pour un Recueil à part.

La corruption s'eſt gliſſée auſſi dans pluſieurs noms d'Auteurs qu'on a entrepris d'exprimer en des langues étrangéres: de ſorte que ces Auteurs dépayſés ont été pris ſouvent pour d'autres qu'ils n'étoient dans leur pays. Les Grecs modernes nous ont envoyé deux eſpéces d'Auteurs de cette ſorte, dont l'un eſt appellé *Anchinoüs*, & l'autre *Theacinus*. Mais on n'en a pas été long-tems la dupe (1), & l'on a reconnu ſans peine que l'un & l'autre n'étoient point différens de S. Thomas Docteur des Ecoles Latines; qu'*Anchinoüs* étoit une pure corruption d'*Aquinas*, & que *Theacinus* en étoit une autre venuë de l'abréviation du nom de *Thomas* joint au ſurnom d'*Aquinas* (2). Les mêmes Grecs ont corrompu quelques-uns de nos Jules en *Jolaüs*, de nos Charles en *Charilaüs*, &c. ſous prétexte de les accommoder à leurs terminaiſons. Des noms d'Auteurs Grecs corrompus ont auſſi formé quelquefois des noms Latins d'Auteurs chimériques, comme *Sempronius*, qui eſt venu de Sophronius. Les Juifs ont auſſi corrompu divers noms des Grecs & des Latins, pour les réduire à leur maniére. C'eſt ce

2. Ἀχίνοος Θεάκινος.

ce qui a fait croire que leur *Jesopito* יאשפיטו étoit différent de l'Esope des Grecs. Parmi les Espagnols, Allemans, Anglois & François il n'est pas rare de trouver aussi des noms d'Auteurs corrompus d'une langue vulgaire en une autre. *Hamen-Welton*, qui a l'extérieur d'un Auteur Anglois, n'est pas différent de Goldast Allemand, dont le surnom de *Haiminsfeld* semble avoir été corrompu en Hamen-Welton, & trompé ceux qui en ont fait deux Auteurs. J. *du Breuil*, le Sieur *Osrés*, *Beaglerius* sont de faux Auteurs corrompus sur les vrais noms de J. *Bruck*, d'*Hier*, *Osorius*, de G. *de Beaulieu*.

On ne peut dire de quelle fécondité ont été les fautes des Copistes en matiére d'Orthographe, & celles même des Ouvriers de l'Imprimerie pour la production des faux Auteurs. De là nous est venu probablement un *Phornutus* pour Cornutus, un *Marius Sergius* pour Maurus Servius, un *Georgius Nicetas* pour Gregorius Nyssenus, un *Octavius* pour Actuarius, un *Vaccæus* pour Bacchius, un *Sopitarius* pour Sosipater qui n'est autre que Charisius, un *Antonius Curchinus* pour Aytonus Georgianus, que nous appellons ordinairement Hayton Armenien, un *Paul de Prayeres* pour Raoul de Presles, & plusieurs autres, dont j'espére avoir lieu de découvrir la corruption ailleurs. Mais les Protestans me permettront de dire que c'est une chicane qu'un de leurs Ecrivains a faite à Mr

Sou

Soulier Auteur Catholique, lorsqu'il a prétendu l'accuſer de fourbe en ſuppoſant un Auteur chimérique ſous le nom de *Daret* à la place de celui qu'il devoit appeller *Durel* (1). Il eſt viſible que la corruption de ce nom ne s'eſt formée que ſous la preſſe, & ceux qui ſavent les maniéres négligées de l'écriture ne demanderont pas comment un Imprimeur a pû lire *Daret* pour *Durel* ſur le manuscrit d'un Auteur.

Des termes appellatifs ſoit de qualités, ſoit de pays, qui n'étoient pas des noms d'Auteurs étant en leur entier ont paſſé depuis pour tels par voie de corruption. Les Italiens nous ont produit en leur langue un Auteur ſous le nom de *Lelo Demno Saraceno* qui ſuffiroit ſeul pour en faire foi. Il n'y a jamais eu d'Auteur de ce nom, & le livre qui le porte eſt une traduction du fameux livre de la ſageſſe des Indiens, pour lequel toutes les Nations Orientales ont témoigné une paſſion demeſurée. Il a été tourné d'Indien en Perſan, en Arabe, en Turc, en Ethiopien, &c. en Grec, en Italien, puis en Latin: mais il eſt faux que l'Auteur du livre, ni même le Traducteur Arabe ait été appellé *Lelus Demnus*. L'erreur eſt venuë de ce que le livre étant anonyme a pris les noms de deux entre-parleurs du Dialogue *Kulile* wa *Dimne* qui ne ſont que des appellatifs pour le nom propre

1 Tom 2. de l'Espr. de Mr. Arnauld, pag. 239. 240. 241. 242.

propre & le surnom d'un homme; & l'on en a formé *Lelo Demno* par corruption, au lieu de tourner *Kulilé* par le mot de Roi ou de Prince couronné, & *Dimné* par celui de Philosophe ou de Curieux. Des appellatifs qui ne marquent que le pays d'un Auteur ont été pareillement corrompus en noms propres d'Auteurs. Agatharchide Philosophe & Historien du tems de Ptolomée Philometor étoit de Gnide & s'appelloit par maniére de surnom ὁ Κνίδιος. De la corruption de cet appellatif est venu un Auteur Latin, mais chimérique nommé *Ovidius*, & par transposition du *Prénom* & du surnom, l'on a appellé cet Auteur *Ovidius Abatarcides*, & *Ovidius Sabatarcides* de peur qu'il y restât encore quelque chose à corrompre. De même le prétendu *Thoromachus*, qui a trompé jusques ici tant de Savans, & des Critiques même du premier rang qui l'ont pris pour un Historien Grec, n'est qu'une corruption du terme appellatif qui marque le nom de la ville de Grégoire de Tours. Thoromachus s'est écrit au lieu de *Thoronachus* qui se trouve encore à la tête de quelques Mss. de Chroniques tirées de Grégoire de Tours, & *Thoronachus* est un terme corrompu sur *Turonicus* ou *Turonensis*.

Enfin la corruption s'est communiquée même sur des choses inanimées qu'elle a fait passer imprudemment pour des noms d'Auteurs qui servent à grossir les catalogues. *Enantiophanes* a été pris par quelques personnes pour un Auteur Grec qui

qui avoit interpreté les Loix : mais ce nom ne veut dire autre chose qu'un Recueil de Loix qui se combattent en apparence & que l'on est en peine de concilier. *Basilius* est aussi un faux nom d'Auteur que quelques-uns ont crû avoir expliqué les Ordonnances des Empereurs, & ce nom a été forgé sur celui des Basiliques: C'est une chose tout-à-fait divertissante de voir citer *Acuerdus Oliva* comme l'Auteur du Roman de l'Amadis par les uns, ou comme le Traducteur de cet Ouvrage de l'original Flamand en Espagnol par les autres. *Acuerdus Oliva* n'est qu'un nom corrompu de deux mots Espagnols *Acuerdo Olvido*, *id est*, souvenir, oubli, qui composent la devise du Sieur des Essars que cet Auteur a mise à la tête de sa Traduction Françoise de l'Amadis. Le Sieur *du Vergier* dont parle Vauprivas (1) & les autres, & en Latin *Viridarius* qui a été cité comme Auteur du livre intitulé, le Songe, n'est pas un nom d'homme, mais de jardin ; de sorte que le livre qui a pour titre *le Songe du Verger* dans l'original François, & *Somnium Viridarii* dans la version Latine, ne doit nous représenter autre chose qu'une production ou un amas de pensées conçuës dans un Jardin où l'on a coutume de méditer & de discourir en se promenant. *Franciscus Layette Campanus* est encore une chimére d'Auteur assés burlesque. Ce nouvel Auteur est de l'invention du Pere Viridarium.

1 ¶ Pag. 1188. de sa Biblioth.

re Macedo, qui se l'est imaginé sur ce qu'il a vû dans Messieurs de sainte Marthe comme tiré de la *Layette* marquée du nom de *Champagne* & cottée F, & qui a fait par ce moyen un homme d'un tiroir. Il s'est fait encore en notre siécle un autre miracle de même espéce dans la métamorphose d'une *Pierre de touche* en un Auteur Italien sous le nom de *Pierre de Paragone*, ou plutôt *Pietro del Paragone*, corruption legére de *Pietra del Paragone* qui est le titre d'un des Ouvrages de Politique que nous avons sous le nom du Boccalini. *Don Gratia Theotistes* ou *Theotistæ* au genitif est encore un Auteur plus ridiculement forgé sur le titre d'un livre composé au neuviéme siécle par un Moine de Weissenburg en Alsace nommé Otfrid. Le titre de l'Ouvrage qui est en cinq livres commence ainsi : *Liber Evangelior. primus* Domini Gratiâ Theotiscè *conscriptus*, c'est-à-dire écrit par la grace de Dieu en Langue Tudesque ou vulgaire de ce tems-là (1). Ce qui suffit pour vous montrer la source de la corruption du prétendu *D. Gratia Theotiste*. L'Auteur que l'on a produit sous le nom d'*Urbanus Pestonensis* n'a jamais été au monde. C'est une corruption pure de *Pæstanus* & de *Vibonensis*,

1 Lamb. Thomas. Voss. &c.
2 Scalig. Animad. ad Euseb. edit. Amstelod. 1658. pag. 47.
3 Feller. Sander. Bib. Mss. Mir. &c.
4 ¶ On n'a pas été peu surpris de trouver le surnom de *Nauta* donné à Properce en divers manuscrits,

sis, qui sont des noms de bayes ou de golphes, dont Ciceron a fait mention dans ses Lettres à Attique. Le prétendu *Paradius* Historien, dont parle saint Jerôme dans les fourrures de la Chronique d'Eusebe, a été forgé sur deux mots Grecs παρὰ Διὸς *à Jove* (2). La foi des manuscrits nous promet encore un bon nombre d'Auteurs chimériques, c'est-à-dire des noms de choses transformés par leurs copistes en noms d'Auteurs de l'espéce d'un *Promptuarius*, d'un *Piper de tempore*, d'un *Scackerius de Ludo*, d'un *Pertorius de vitiis & virtutibus*, d'un *Florus de Laudibus B. Mariæ*, &c. Mais nous espérons que les savans Critiques (3) auront le crédit d'exterminer tant de faux Auteurs, & de restituer leurs noms aux titres des Livres anonymes, à la tête desquels nous nous contenterons de lire *Promptuarium Sermonum*; *Granum piperis*; *de Ludo scacchorum*; *Repertorium de vitiis*; *Flores de Laudibus B. Mariæ*, &c. La corruption des adverbes a fait donner quelquefois des surnoms aux Auteurs ou des sobriquets propres à nous divertir. Témoin deux anciens Poëtes Latins. *Propertius Nauta* est venu de Propertius *non ita* (4): *Martialis Coquus*

nuscrits, & dans les premiéres éditions. *Nauta* que Lipse vouloit y substituer comme un nom de famille Romaine, lui a paru à lui-même une assés vaine conjecture. On a eu plus de raison de croire que l'erreur étoit venuë de ce qu'au 38. vers de la 24. Elégie du 2. livre, on avoit originairement lu *navita dives eras*, au lieu de *non ita dives eras*.

C'étoit

quus est venu de Martialis *quoque* (1).

C'est ainsi, Monsieur, que la corruption a contribué à multiplier le nombre des Auteurs Pseudonymes. Je n'ai pas crû la devoir compter parmi les vraies maniéres de se déguiser, parce qu'elle n'est jamais volontaire, & qu'elle est plutôt le fruit de l'ignorance que de la malice. Mais cette considération seroit fort inutile à ceux qui prétendroient en avoir des pensées plus favorables que des autres maniéres de déguisement. Elle ne peut avoir de motifs qui soient capables de la sauver ou de la justifier, comme les autres maniéres qui ne sont pas sans dessein: & elle peut avoir des conséquences aussi fâcheuses que toutes les autres qui servent à nous tromper. C'a été sans doute sans motif, sans dessein, & par une ignorance que les Latins modernes ont corrompu le nom du Rabbin *Aben-Esra* pour en faire un Auteur de leur Langue

C'étoit au rapport d'Alexandre ab Alexandro chap. 1. du 2. livre de ses Jours Géniaux le sentiment de Sannazar.

1 ¶ L'opinion générale est que le surnom de *Coquus* n'a été donné à Martial qu'en conséquence de ces mots de Lampride dans la Vie d'Alexandre Sévére : *Ut Martialis coci Epigramma significat.* Gruter dans sa note sur cet endroit a cru qu'il falloit, conformément à deux manuscrits de la Bibliothèque Palatine, lire : *Ut Martialis etiam Epigramma significat*, & l'a fait ainsi imprimer dans l'édition d'Hanau 1611. parmi les *Scriptores Latini minores Historiæ Augustæ in fol.* A quoi il avouë que ne contribua pas peu la conjecture dont lui fit part Meursius: qu'au lieu d'*etiam*, quelques Copistes pouvoient avoir mis *quoque*, mot équivalant, qui étant écrit à l'antique

Langue sous le nom d'*Avenarius*. Ce faux nom, quoique peu éloigné de son original, a tellement trompé les Auteurs de l'*Index* des livres défendus, que ce Juif tout superstitieux & tout impie qu'il a été se trouve rangé dans cet *Index*, non parmi les Hérétiques dont on condamne la personne avec les écrits, mais parmi les Catholiques, dont on ne condamne que ce que l'on en exprime en épargnant toujours leur personne. C'est un inconvénient qu'a fait naître le nom corrompu d'*Avenarius*; mais voyons en deux mots ceux que le changement de nom a produit parmi les Auteurs.

QUA-

tique *coce*, avoir dans la suite aisément dégénéré en *coci*. Cependant, comme Saumaise atteste n'avoir trouvé ni *coci* ni *etiam*, mais simplement *ut Martialis Epigramma significat*, soit dans le plus ancien manuscrit de la même Bibliothèque Palatine, soit dans l'édition de Milan 1465. antérieure de 15. ans à celle de Venise 1480. que Casaubon croyoit la première, on a cherché une autre raison de l'Epithète *coquus* attribuée à Martial, & quelques-uns se sont imaginé que ce pouvoit être par rapport à la fréquente mention qu'il fait de soupés, de dinés, de ragouts, de parasites, d'invitations, & de cent autres choses qui appartiennent près ou loin à la cuisine. Mais la première raison, tirée du texte, quoique corrompu, de Lampride est très-assurément la meilleure.

QUATRIE'ME PARTIE,

Des inconvéniens que le changement de nom dans les Auteurs a causé dans le monde ou dans l'Eglise, mais principalement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

CHAPITRE I.

Le tort que peut faire l'insinuation d'une doctrine dangereuse à la faveur d'un nom qui n'est pas suspect. 1. *Dans les matiéres de Religion.*

Rien ne justifie mieux la précaution des Puissances Ecclésiastiques & Seculiéres contre les faux noms, que les inconvéniens qui ont suivi les déguisemens de ceux qui ont usé de ces moyens pour imposer au Public.

Il n'y a point de matiéres qui demandent d'être traitées avec moins d'artifice que celles qui regardent la Religion. Mais l'Eglise n'a pas toujours eu la satisfaction qu'elle devoit attendre de ses soins à cet égard. Malgré sa vigilance

&

& ſes empreſſemens pour connoître le nom & les habitudes de ceux qui ont tâché d'inſinuer des dogmes & des opinions étrangéres dans l'eſprit de ſes enfans; malgré le zèle qu'elle a toujours témoigné pour les écarter en rendant leur nom ſuſpect parmi les Fidéles, elle n'a pas toujours pû éviter les inconvéniens qu'elle en appréhendoit. Un nom rendu ſuſpect n'embarraſſe pas ceux qui ne font pas plus de difficulté de changer de nom que d'habit, & qui font leur étude de l'art de diſſimuler. Et l'on peut dire que le changement de nom a été le détour ordinaire par où les Adverſaires de l'Egliſe ſont revenus contre elle, ſoit qu'ils ſe couvriſſent du nom de quelque perſonne qui lui étoit agréable, ou qui ne lui pouvoit être ſuſpecte, ſoit qu'ils priſſent quelque nom qui lui étoit entiérement inconnu, & contre lequel elle ne pouvoit établir de ſentinelle. Ceux qui ſavent un peu la conduite que ſes ennemis ont gardée en ces occaſions, à les prendre depuis Ebion & Cerinthe jusqu'à ceux qui ſe ſont élévés contre elle en ces derniers ſiécles ſous prétexte de réformation, ne demanderont pas de quelle eſpéce ſont les inconvéniens cauſés par leurs impoſtures. La ſuppoſition & la fiction des noms parmi les Auteurs s'étant trouvée plus à la mode que jamais au tems des nouveaux Réformateurs, elles n'ont pû qu'augmenter encore ces inconvéniens. Il ne ſuffiſoit pas pour leurs fins, & pour l'exécution

de leurs deſſeins qu'ils trompaſſent le Public ſous le nom & l'apparence de quelques anciens Peres ou Docteurs de l'Egliſe, il falloit encore ſéduire les gens de bien ſous le manteau de quelques Religieux ou de quelques autres Catholiques du tems. Mais quoique l'on en ait vû qui ont ſû ſuppoſer leurs Ouvrages à des Evêques & à des Cardinaux mêmes, il ne s'en eſt pas trouvé, à mon avis, de plus artificieux que Socin qui a réuſſi pendant quelque tems dans la fourbe avec laquelle il a fait recevoir ſon Traité de l'Autorité de l'Ecriture Sainte pour l'Ouvrage d'un Jéſuite nommé *Dominique Lopez*. L'inconvénient de cette impoſture auroit été d'autant plus grand que quelques Savans de la Compagnie de Jeſus l'avoient déja reçu au nombre des Ecrivains de leur Société, ſi la pénétration de quelques autres n'eût enfin découvert ce loup traveſti qui s'étoit gliſſé dans le bercail.

Meſſieurs de l'Inquiſition qui ont toujours appréhendé la ſurpriſe du côté des faux noms, n'ont pû éviter l'inconvenient de nous faire paſſer pour des Auteurs Catholiques dans les compilations de leur *Index* les plus fameux Hérétiques, lors même qu'ils travailloient à nous préparer des préſervatifs contre leur doctrine. Il eſt vrai qu'on ne doit pas prendre droit contre leur ſilence à l'égard de pluſieurs Proteſtans déguiſés ſous de faux noms dans des Ouvrages de Théologie; & c'eſt une mauvaiſe maxime qui s'eſt répan-

répanduë parmi nous de croire que ces Censeurs approuvent ce qui ne se trouve pas exprimé ou expressément condamné dans leur *Index*. Mais l'inconvénient consiste en ce que nous permettant de prendre pour Catholiques ou Fréres de communion Ecclésiastique ceux qu'ils ont rangé dans la seconde classe, ils remettent sans le savoir dans le sein de l'Eglise par ce moyen ceux qui en ont été exclus comme les chefs même de ses ennemis. C'est ce qui leur est arrivé au sujet de Melanchthon qu'ils appellent *Hérésiarque*, & qu'ils ont mis en cette qualité dans leur premiére classe sous le nom qui sert à le faire connoître à tout le monde. Mais on ne pourra nier qu'ils n'ayent été la duppe de ce rusé Protestant, lors qu'il s'est avisé de se travestir en *Hippophilus Melangæus*, pour publier un Abbrégé de la Théologie, & une Exposition sur l'Evangile de saint Mathieu. Ils ont eu assés de discernement pour condamner ces Ouvrages, mais ils ont fait grace à l'Auteur à la faveur de son masque. De sorte qu'il ne tient plus à eux que Melanchthon ne jouïsse parmi nous de la réputation d'un Auteur Catholique, pourvû que nous ne l'appellions que *Melangæus*, tandis qu'ils retiennent dans la classe des Hérétiques les Erasmes, & d'autres Catholiques qui ont eu le malheur de leur déplaire, ou de leur être inconnus.

Ce n'est point là l'unique inconvénient qui soit arrivé du changement des noms

dans les matiéres de Religion au sujet du même Melanchthon. Quelques-uns de ses amis ou de ses sectateurs ayant conçu le dessein de faire donner du cours & de la vogue à ses Lieux Communs de Théologie parmi les Catholiques, principalement en Italie, crurent que le succès de leur entreprise dépendoit du déguisement de l'Auteur de cet Ouvrage & du changement de son nom. Ils tournérent son nom du Grec en Italien pour rendre l'Auteur plus agréable, & l'accès de son livre plus facile. L'ayant fait imprimer à Venise sous le nom de *Messer Filippo di Terra-nera*, ils ne manquérent pas d'en envoyer des exemplaires à Rome, où Scaliger, sur la foi du Cardinal Seraphin, dit qu'on les debita & qu'on les lut avec tant de satisfaction & d'empressement, qu'il fallut en faire revenir de Venise. Mais un Cordelier qui avoit lû autrefois ces Lieux Communs sous le nom véritable de Melanchthon, reconnut l'artifice, & en donna avis aux Inquisiteurs, qui supprimérent l'Ouvrage comme Luthérien, & firent brûler le reste des éxemplaires. C'est une ruse qui a réussi encore en d'autres occasions contre les Italiens, dont le raffinement, quoique tant vanté parmi les autres peuples de l'Europe, s'est souvent trouvé

1 ¶ Le nom *Martinus Bucerus* est caché dans celui d'*Aretius Felinus* d'une maniére à n'en pouvoir donner une explication bien nette. Du Grec Ἄρης, qui veut dire *Mars*, on a formé l'adjectif inusité Ἀρήτιος *Aretius*, pour désigner *Martinus*. L'allusion

trouvé borné aux noms des Auteurs en matiére de livres. Je ne veux pour éxemple que celui de l'un des plus célébres de nos Avocats, qu'ils affectent d'appeller par tout *l'impie* du Molin. Ses Ouvrages ſont déteſtables ſous le nom de *Molinæus*, mais ils ſont excellens ſous le nom de *Gaspar Caballinus de Cingulo.* Il n'eſt plus impie dès qu'il ne s'appelle plus du Molin.

Si l'on nous objecte que l'inconvénient n'eſt que pour un parti, & que le parti oppoſé à celui qui le ſouffre, trouve ſon avantage dans ce déguiſement des noms des Auteurs, nous pourrons répondre que c'eſt déja trop pour le bien public, que quelqu'un ait a ſouffrir de ces ſortes de déguiſemens, lorsqu'ils ne ſont d'aucune néceſſité. Mais pour vous faire voir que l'inconvénient peut quelquefois retomber ſur les deux partis oppoſés, malgré l'intention de l'Auteur déguiſé, il ſuffit de ſe ſouvenir de l'avanture arrivée au Commentaire de Martin Bucer ſur les Pſeaumes. Cet Ouvrage ayant paru ſous le nom d'*Aretius Felinus* (1), qui n'étoit ſuſpect à perſonne; parce qu'il étoit inconnu à tout le monde, fut couru d'abord par les Catholiques, eſtimé même par des Prélats & des Cardinaux, & pour cette conſidération rejetté par les Proteſtans

ſion de *Bucerus* à *buch* qui en Alemand ſignifie *livre*, a fait changer *Bucerus* en *Felinus*, parce que *fell*, autre mot Alemand, ſignifie cuir ou peau qui ſert à couvrir les livres.

tans qui n'en connoiſſoient pas l'Auteur. Mais les Catholiques étant venus à ſavoir que ce Felinus n'étoit autre que Bucerus, ils le rejettérent auſſi-tôt comme un méchant livre, & le ſupprimérent de toute leur induſtrie. Ce qui auroit fait périr l'Ouvrage, ſi les Proteſtans, par la crainte de ſe trouver d'accord avec les Catholiques, n'euſſent repris leur contrepied, & n'euſſent ramaſſé les reſtes qu'ils avoient eux-mêmes ſupprimé auparavant, pour en multiplier les éxemplaires par de nouvelles éditions.

CHAPITRE II.

De l'Inconvénient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & legitimes cenſés déchus ou ſortis de la Famille pour en avoir quitté le nom.

LA République des Lettres dans la penſée de ceux qui ne la conſidérent pas comme une pure chimère, paſſe pour une République d'Eſprits, dont la police, s'il y en a, ne paroît pas avoir grand rapport à la forme du gouvernement des autres Etats que nous voyons dans le monde. Mais toute ſpirituelle que puiſſe être cette République, elle ſe trouve quelquefois ſujette à des inconvéniens ſemblables à ceux que l'impoſture

re des faux noms a produit de tems en tems dans les Royaumes de la terre, & dans les familles particuliéres.

Le petit nombre de ceux d'entre ces Impoſteurs qu'on a pû découvrir, & dont la mémoire eſt demeurée dans l'hiſtoire, nous fait aſſés juger de la multitude de ceux qu'une fourbe bien concertée a tenu cachés jusqu'à la fin de leurs deſſeins. Pour un faux Antiochus, un faux Agrippa, un faux Chlotaire, un faux Baudoin de Flandres, un faux Sebaſtien de Portugal, dont on eſt venu à bout de lever le masque & de mettre l'impoſture à jour, combien devons-nous croire qu'il eſt demeuré d'impoſteurs qui n'ont jamais été découverts & qui ont joui paiſiblement à la faveur de leurs faux noms des fruits de leurs ſuppoſitions? Et ſi les familles deſtinées à porter la Couronne, que l'on ſait être uniques dans chaque Etat, n'ont pas été éxemtes de ces inconvéniens, que doit-on penſer du desordre & de la confuſion que de ſemblables entrepriſes peuvent avoir apportée dans les Familles particuliéres, où la ſuppoſition ſemble être moins importante, & par conſéquent moins éxaminée.

Les conſéquences du trouble que les Gens de Lettres ont cauſé dans les familles dont ils ont pris les noms, n'ont pas été ſi dangereuſes jusques ici. Leur ſuppoſition n'eſt point allée jusques à vouloir arracher la ſucceſſion des héritiers du vrai nom & des biens d'une famille. Les Savans qui ſe ſont fait appeller *Ma-*

nutius, *Flaminius*, *Puccius*, *Scaliger*, &c. n'ont point prétendu renverser ou déranger les Familles des Manucci, des Flaminii, des Pucci, della Scala. Et tout l'inconvénient venu de leur usurpation consiste dans l'erreur où leur ambition a fait tomber ceux à qui ils ont pû persuader qu'ils étoient des rejettons de ces familles.

La supposition des Etrangers, qui ont tâché de s'inserer dans les familles dont ils avoient affecté de prendre le nom, n'est pas plus préjudiciable au bien public, que l'imagination de ceux qui par une passion toute opposée, de naturels & legitimes qu'ils étoient dans leurs familles, se sont exposés à déchoir de cet avantage & à se voir considérés de leurs proches comme étrangers par le changement de leurs noms. Je parle principalement de ces familles dont il est dit dans le Corps de Droit, que le Public a intérêt de conserver l'ordre & la dignité (1). C'est ce qui regarde moins précisément les Savans de France, d'Italie & d'Espagne, où les langues vulgaires sont venuës de l'ancien Latin, que ceux d'Allemagne & du Nord, où la mode s'est introduite parmi la plûpart des Auteurs de tourner les noms vulgaires des familles en Latin ou en Grec. L'inconvénient où cette pratique les a fait tomber est d'autant plus remarquable, qu'ils parois-

1 *Publicè interest partus non subjici, ut ordinum dignitas,*

roiſſent plus empreſſés & plus inquiets que les autres Peuples du monde ſur la conſervation de leur nobleſſe & ſur les ſuites généalogiques de leurs familles.

On n'a jamais prétendu empêcher les particuliers de ſe faire ce tort à eux-mêmes, & l'on s'eſt contenté ſouvent de les desaprouver & de rire de leur caprice. Mais le Public croit devoir aller plus loin contre les Hiſtoriens qui corrompent ou altérent tellement les noms des perſonnes dont ils ont à parler; qu'ils les rendent méconnoiſſables à leurs proches, & les expoſent à les faire rejetter & les exclure de leur famille par leurs Descendans. Je ſuis ſûr que les Irlandois ne reconnoiſſent pas aujourd'hui de *Finville* parmi leur Nobleſſe. *Finville* eſt un étranger, ou pour mieux dire une chimère formée ſur le *Finvillanus* de Mr. de Thou, &c. *Finvillanus* n'eſt qu'une corruption Latine de *Fitz-William*, comme nous dirions *Fils de Guillaume*. Au nom de Fitz-William il n'y a perſonne qui refuſe de reconnoître une famille illuſtre de Barons Mylords d'Irlande, & une autre encore plus illuſtre de Comtes Mylords connuë ſous le nom de Tirconel. Si celui que le même Auteur appelle *Firſaverenus Botomenſis*, s'étoit préſenté au Parlement d'Angleterre dans le deſſein de s'y faire reconnoître pour Mylord *Fitz-Walther Comte de Bathe*, je ſuis

tæ, familiarumque ſalva ſit. L. 1 §. 13. *D. de vent. inſpic.*

ſuis trompé, ou il auroit été pris pour un impoſteur avec un nom ſi défiguré (1).

Encore que pluſieurs de ces changemens de noms puiſſent s'excuſer dans les Hiſtoriens, ſous prétexte qu'ils ne ſeroient que des corruptions involontaires, l'inconvénient ne laiſſe pas d'en demeurer à leurs Lecteurs qui ne s'apperçoivent pas toujours de la corruption. *Percy* ne paroît pas un nom corrompu de celui de *Perez* à ceux qui ont quelque teinture de l'hiſtoire d'Angleterre Après la Maiſon Royale il y a peu de familles qui puiſſent disputer de la grandeur avec celle de *Percy*, qui a produit des Comtes & Ducs de Northumberland. Cependant l'on prétend que cet éclat n'a pas empêché un de nos plus célébres Hiſtoriens d'aujourd'hui de la confondre avec une famille Espagnole du nom de *Perez* en nommant *Percy* un homme qui s'appelloit *Perez* (2). Mais de combien de cas ſemblables auroit on pû charger l'illuſtre Mr. de Thou? N'eſt-on pas la duppe de ſon *Latinisme*, lorsqu'on prend celui qu'il nomme *Paccius* pour quelqu'un de la maiſon Italienne de *Pazzi*, au lieu que c'eſt un homme de famille Septentrionale du nom de *Becken*? Les éxemples d'une ſemblable ambiguité ne ſont pas en petit nombre dans cet incomparable Hiſtorien, & ils ſont presque autant

1 Cette corruption vient peut-être de l'Imprimeur, plutôt que de l'Auteur. Voyés l'*Index* Thuani.

tant de sujets de confusion & de desordre pour les Familles, à la pureté desquelles on veut bien s'intéresser.

Mais l'inconvenient n'est pas si considérable à l'égard des Gens de Lettres, lors qu'il ne s'agit que de Familles obscures, dont on se soucie peu de laisser perdre la suite & le nom. Un Poëte Allemand, qui a changé son nom de famille en celui d'*Helius Eobanus*, a si bien fait par son industrie, qu'on ne sait plus quel étoit ce nom de famille. Mais qu'importe-t-il au Public que ce nom soit perdu, s'il est vrai que ce Poëte étoit du nombre de ceux qu'on trouve sur les derniers rangs du genre humain, & qui ne savent souvent compter au-delà de leur grand-pere dans la généalogie de leur famille? On ne s'est pas mis en peine de conserver parmi les Chrétiens le nom de famille qu'avoit eu Jean Leon d'Afrique avant son batême. Et quoique son retour au Mahométisme nous donne lieu de croire qu'il aura repris son nom de famille & quitté celui de son batême, nous continuons de l'appeller *Jean Leon* sans nous imaginer qu'il soit fort important de nous informer de sa famille. Ce n'est pas agir sans doute selon l'esprit des Arabes, qui sont curieux de généalogies autant que les anciens Romains & que les Peuples modernes de l'Europe. Les Grecs n'avoient certaine-

2 Voyés Mr. de la Rocque pag. 44.

tainement pas cette passion au même dégré; & l'on ne s'est jamais plaint que celui de leurs Poëtes, que nous appellons *Stesichorus* d'un terme appellatif, ait fait grand tort à la Postérité d'avoir laissé perdre la connoissance du nom qu'il avoit reçu de ses parens.

Après tout, quand il iroit du trouble ou du changement de quelques familles qu'on auroit pris à tâche de conserver dans quelque éclat, nous ne voyons pas que le sujet mérite que l'on se récrie si fort contre cette licence des Gens de Lettres. Où seroit le desordre de la famille de Messieurs le Cocq, s'ils avoient continué de se faire appeller *Galli* depuis le célébre *Jean Galli* qui vivoit au quatorziéme siécle? N'en seroit-on pas quitte pour dire que ceux qui s'appelloient autrefois le Cocq, se nommeroient Galli depuis trois cens ans? N'est-ce pas sans inconvénient & sans confusion d'idées que nous disons que la famille de Messieurs *Versoris* portoit le nom de *le Tourneur* avant Charles VII. du tems duquel Jean le Tourneur se fit appeller Versoris? Certainement on peut assurer que sans cette ressource du changement des noms les plus illustres familles des derniers siécles auroient eu de la peine à persuader le Public de leur antiquité. Accordés aux Généalogistes que les noms ont changé autant de fois qu'ils en ont besoin, ils conduiront une famille d'aujourd'hui jusqu'aux Romains, jusqu'aux Grecs & jusqu'aux Troyens.

CHA-

CHAPITRE III.

Des erreurs qui naiſſent tous les jours du changement des noms touchant la connoiſſance des Auteurs. Inconvéniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lorſqu'il ſert à pluſieurs Auteurs. Inconvéniens de la diverſité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur.

TOut ce que nous avons rapporté des maniéres différentes de changer ou d'altérer les noms, ſuffit pour nous faire connoître le peu de fidelité avec laquelle les Pſeudonymes ont répondu aux intentions du premier Homme, j'oſe dire de Dieu même, dans l'établiſſement des noms qui n'a été fait que pour nous donner la connoiſſance des Perſonnes & des Choſes. Rien n'eſt plus éloigné de la fin de ſa premiére & légitime inſtitution, qu'un faux nom, & toutes les maniéres de le falſifier que l'on peut s'imaginer ſont autant de ſources d'erreur.

Un Auteur n'eſt pas diſtingué du reſte des hommes dans la liberté qu'il prétendroit avoir de diſpoſer de ſon nom, & il ſemble qu'il ne doive rien entreprendre ſur ce point au-delà de ce qui peut ſervir à le faire connoître. Autant de fois qu'il change le nom qui lui eſt propre, autant faut-il compter d'Erreurs qu'il fait naître dans nos eſprits. Selon ce calcul Beze nous aura fait peut-être tomber cinq fois dans l'erreur, parce que par

par le moyen des cinq masques différens qu'on suppose qu'il s'est donné, il a eu intention en se montrant au Public de se faire passer pour six Auteurs différens. De même il n'aura point tenu au Pere Macedo qu'il ne nous ait abusé au moins onze fois, lorsqu'il a fait douze personnages sur le théatre des Lettres dans la vue de se multiplier en autant d'Auteurs différens. Que sera-ce de Scioppius, qui s'est joué du Public sous près de vingt visages divers? A-t-on mauvaise raison de prendre cette fausse multitude d'Auteurs, qui n'est qu'une multiplication ou une variation de masques pour l'un des principaux inconvéniens qui puissent arriver dans la connoissance ou le discernement des Auteurs?

Doutera-t-on des inconvéniens que produit l'ambiguité ou l'équivoque d'un nom qui est devenu commun à plus d'un Auteur, soit par imposture, soit par telle autre usurpation que ce soit? Le nom d'*Aristote* devenu commun au Philosophe Précepteur d'Alexandre & au Rabbin Abraham fils de Chasdai; celui de *Ciceron* commun à un Orateur & Consul de l'ancienne Rome, & à un Humaniste moderne de l'Italie; celui d'*Aristarque Samien* commun à un ancien Astronome Grec de l'Isle de Samos, & à un Mathématicien François de nos jours; celui de *Cleante* commun à un ancien Stoïcien & à un homme de l'Academie Françoise, &c. sont assurément des piéges pour notre ignorance. Que pourrons-

nous

nous penſer d'un *Angelus Politianus* d'Allemagne, d'un *Deſiderius Erasmus* d'Angleterre, d'un *Jean Reuchlin* de France ſur les idées que nous avons d'un autre Politien, d'un autre Erasme & d'un autre Reuchlin?

L'ambiguité d'un nom étranger ſervant à pluſieurs Auteurs de différens noms eſt encore plus embarraſſante, quoique ſouvent ils n'ayent pas ſongé à ſe cacher. Je demande à un connoiſſeur qui eſt *Fabricius*? Il me répond que c'eſt un Auteur Anglois nommé *Carpenter* ou Charpentier. Non, reprend un autre connoiſſeur, *Fabricius* eſt un Auteur François nommé *Maréchal*. Pardonnés-moi, repart un troiſiéme, *Fabricius* eſt un Auteur Allemand nommé *Schmidt*. Un quatriéme connoiſſeur prend la parole, pour me dire qu'on me trompe, & que *Fabricius* eſt le nom de deux Auteurs Normands nommés *Le Févre* en notre Langue, & ſurnommés *De la Boderie*; & un cinquiéme vient me ſoutenir que *Nic. Fabricius* veut dire *Nic. Fabri*; mais pas un ne s'aviſe de me perſuader que ce nom peut ſignifier *Fabrice*. Ce n'eſt pas encore tout. Les connoiſſeurs, pour multiplier mes embarras, m'apprennent qu'il y a des Auteurs & d'autres Savans non Auteurs du nom de *Charpentier*, de *Schmidt*, de *Maréchal*, de *Fabri*, & de *Le Févre*, qui s'appellent non *Fabricius*, comme ceux de deſſus, mais *Faber*; & que le même nom de *Faber* marque encore d'autres Auteurs du nom vulgaire de

Du

Du Faur, *Favre*, *Faure*, *Zimmerman*, *Werckman*, &c. Ainſi je trouve dans la République des Lettres près de quatre-vingts Auteurs du nom latin & étranger de *Faber* & de *Fabricius* dont l'équivoque me trouble dans la diſtinction qu'il faut faire des noms propres & des perſonnes particuliéres de ces Auteurs. C'eſt l'équivoque du nom de *Nicolaus Faber* qui a trompé Selden Anglois, lorsqu'il a pris pour Mr. de Peireſc Mr. le Févre Précepteur de Louïs XIII. ſur la mention que Baronius en avoit faite ſous ce nom Latin.

Cette République des Lettres n'eſt presque compoſée que de gens traveſtis de la ſorte, elle n'eſt remplie que de noms tournés, ou du moins terminés d'une maniére étrangére à la langue du pays où ils vivent. C'eſt ce qui nous retient dans des appréhenſions continuelles de nous tromper en prenant l'un pour l'autre, ſur tout dans cette prétenduë République qui fourmille de Chicaneurs & de Pedans, qui ne ſavent point pardonner l'erreur d'une ſeule lettre, & qui prennent pour des injures atroces les bévûës les plus légéres dont ils ſont eux-mêmes la cauſe. Si les Sieurs des Marais, du Fay, des Prez, des Hayes, &c. ſe trouvent mal nommés par ceux qui ſans les connoître les ont appellés *de la Pallu*, *de la Faye*, *du Prat*, *de Selve*, &c. ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes comme aux ſeuls coupables, & n'accuſer que le caprice qui leur a fait pren-

dre

dre les noms équivoques de *Paludanus*, *Fayus*, *Prateus*, *Silvius*, &c. pour se faire connoître au Public (1). Je me croyois heureux d'avoir deviné que *Salicetus* pouvoit signifier *de la Saussaye*, & j'étois déja tout joyeux d'en avoir trouvé la preuve; mais mon industrie se trouve à bout lorsque je pense appeller aussi de la Saussaye un autre *Salicetus* qui s'appelloit *de Saulx*. Je ne gagne donc rien d'avoir évité le piége qu'on me tendoit d'un côté, si j'y suis tombé lorsqu'on me l'a tendu d'un autre. Cet inconvénient augmente, si vous le voulés, la précaution qui m'empêche de me laisser surprendre une autre fois, & lorsque je trouve un Auteur nommé *Fraxineus*, je n'hésite point à l'appeller *du Fresne*. Mais peu de tems après je m'apperçois que le raisonnement ne vaut rien sur des conduites capricieuses qui n'ont pas d'autre régle, que la fantaisie, lorsque pensant tourner un autre *Fraxineus* par du Fresne, j'apprens qu'il faut l'appeller *de la Fresnaye*.

Voilà ce que peut produire l'équivoque d'un nom qui devient commun à plusieurs Auteurs par le changement qu'on en fait d'une langue en une autre. Ajoutés-y les réfléxions que l'on peut faire sur ce que j'ai rapporté non seulement de la bizarrerie de ceux qui par le moyen d'une autre terminaison Latine confondent & défigurent plusieurs noms différens

1 Bibl. Anc. Verd.

rens d'Auteurs, mais encore des embarras que cauſe la ſuppreſſion & quelquefois l'expreſſion des articles d'une langue vulgaire dans les noms latiniſés: & vous pourrés alors juger des ſuites que peut avoir cet inconvénient lorsqu'il s'agit de connoître les Auteurs.

L'autre extrémité venant de la diverſité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur, n'eſt pas moins ſujette à l'inconvénient, parce que ſi l'équivoque d'un même nom nous fait confondre pluſieurs Auteurs en un, la diverſité de pluſieurs noms nous en fait couper un en pluſieurs. Les erreurs dans lesquelles cette diverſité a fait tomber les Ecrivains ſont infinies; & il ſuffit de vous ſouvenir de ce que j'en ai dit dans les maniéres différentes de ſe déguiſer qui compoſent la troiſiéme partie de ce Traité pour en demeurer perſuadé. Mais après tout il ſe trouvera peu de Juges équitables à qui ces erreurs ne paroiſſent pardonnables, & qui ne ſe ſentent diſpoſés à rejeter la faute ſur les Auteurs mêmes de ces variations de noms. On peut dire que le Jacobin *Séche-espée* ou *Saichespée* l'un des Docteurs de Paris qui furent au Concile de Trente, s'eſt mis dans ce cas lorsqu'il a donné lieu à ceux qui l'ont cité en notre langue de l'appeller *Aridienſe* après s'être impoſé le nom Latin d'*Aridienſis*. Cela fait deux Auteurs, je l'avoue, dans l'esprit de la plupart du monde, mais la faute en eſt au Docteur Séche-espée, qui pouvoit s'appeller

peller *Sechespeus* ou tout au plus *Siccaspatha* s'il avoit la maladie des Latiniſtes. *Aridienſis* n'étant pas ſeparé en deux mots, reſſemble ſi fort à un nom de pays de la qualité d'*Aricienſis*, *Arigienſis*, &c. qu'on pourroit le pardonner à ceux qui l'auroient pris pour un habitant de quelque lieu du nom d'*Aridie*. C'eſt ce qui eſt arrivé à un Traducteur François d'un Auteur nommé de la Foreſt qui avoit pris le nom Latin *de Nemore* ou *Nemorenſis* (1). Le Traducteur n'eſt-il pas excuſable d'avoir appellé cet Auteur *de Nemours* en notre langue plutôt que *de la Foreſt*? Voila de faux noms géographiques, qui, comme vous le voyés, ont apporté du désordre dans l'art de connoître les Auteurs. Mais il en eſt de véritables qui n'ont pas laiſſé de tromper le monde lors qu'ils ont été employés dans un ſens figuré par les Auteurs déguiſés. C'eſt par une erreur de cette nature que Mr. Mandoſi a mis parmi les Ecrivains natifs de la ville de Rome *Eugenius Philadelphus Romanus*, ſans avoir apperçu ſous ces noms myſterieux le P. Annat né & mort en France. Il n'eſt rien de plus commun aux Pſeudonymes que de feindre les noms du lieu de leur naiſſance ou de leur demeure, ou ſimplement celui de l'impreſſion de leurs Ouvrages. C'eſt pourquoi tous ceux qui ſe ſont nommés *Veronenſis*, *Conſtantienſis*, *Urbe-*

1 La Croix du Maine pag. 414.

Urbevetanus, *de Villefranche*, *Eleutheropolitanus*, *Francopolita*, *Hierapolitanus*, *Faventinus*, *Placentinus*, *Colonienſis* ne ſont pas de Verone, de Conſtance ni de Coutance, d'Orviete ni d'Aldenbourg, ni de Ville-franche, ni des autres lieux marqués par ces noms équivoques.

CHAPITRE IV.

Inconvéniens ſurvenus à la reputation, à la fortune, & à la vie de quelques Particuliers par le changement des noms. Des innocens que ce Déguiſement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'il ont ſoufferts injuſtement par ces mépriſes.

IL faut avouer que les Auteurs déguiſés ſont moins à plaindre lorsque leur déguiſement leur attire de méchantes affaires, que quand ils ſe trouvent mal-traités à découvert & en leur propre nom. Il en eſt presque de ce déguiſement comme de celui des Princes, des Ambaſſadeurs & des autres Perſonnes qualifiées qui portent des caractéres extérieurs de diſtinction dans le monde. Lorsque ces perſonnes ſe dépouillent de ces caractéres & des autres marques qui ſervent à les faire reconnoître, afin de ne paroître qu'*incognitò*, non ſeulement elles ne ſuppoſent pas qu'on doive tous les égards & toute la déférence qui ſeroit renduë à leur rang en

en toute autre occaſion, mais elles s'expoſent encore à recevoir tous les traitemens que l'inadvertance, l'incivilité & la malice ſont capables de faire ſouffrir à des étrangers & à des innocens. Les Auteurs qui ſe déguiſent doivent être dans de ſemblables diſpoſitions, & je ſuis perſuadé que le vertueux Cardinal Bellarmin s'étoit bien préparé à la patience contre les duretés & les expreſſions désobligeantes qu'il pouvoit attendre de ceux qui ont réfuté Tortus & Schulckenius. D'un autre côté les Adverſaires n'auroient peut-être pas manqué au reſpect dû à la pourpre Eccléſiaſtique, ſi ce Cardinal avoit honoré de ſon nom & du titre de ſa dignité les Ouvrages qu'il n'a publiés que ſous les masques de Tortus & de Schulckenius.

Voila des fruits du déguiſement des Auteurs. Mais il eſt quelquefois arrivé que le ſimple changement de noms dans les gens de Lettres leur a été funeſte, lors même qu'il n'étoit pas queſtion de déguiſement. Il faut pour vous en faire voir quelques éxemples, vous rappeller dans l'esprit un trait de l'Hiſtoire des Savans de Rome & d'Italie qui vivoient ſous le Pape Paul II. Ce Pontife qui n'avoit nul goût pour les Lettres, & qui n'avoit ni protection, ni faveurs à donner pour ceux qui en faiſoient profeſſion, avoit pris occaſion de les tourmenter ſur la fantaiſie qu'ils avoient euë de changer leurs noms. Un amour un peu trop affecté

fecté pour la belle & savante Antiquité joint au desir de se distinguer du reste des hommes dans leurs Assemblées, leur avoit fait prendre des noms d'anciens Grecs ou Romains, & ils avoient formé une espéce d'Académie dont tous les membres portoient de ces noms étrangers. Le Pape, au lieu de rire de ce caprice, alla s'imaginer que c'étoit un artifice dont ces gens de Lettres vouloient couvrir quelque conjuration tramée contre sa personne: & il les regardoit comme des gens de cabale, à peu près comme la Populace de Paris avoit conçu l'Academie Françoise comme une bande de Monopoleurs. Il en fit mettre plusieurs en prison, & en fit mourir quelques-uns. Les plus connus de ceux qui purent survivre à la rigueur des tourmens furent Pomponius Lætus, Platine & Philippe Callimachus Experiens dont on a perdu le vrai nom (1). Mais on peut dire que si les Lettres avoient encore quelque Paul II. à craindre, le seul récit de la cruelle & longue question que Platine & Callimachus ont soufferte, seroit capable d'ôter aux Savans pour jamais le desir de changer leur nom. Il semble que le déguisement ait apporté aussi quelquefois du préjudice à la réputation des Auteurs, je ne dis pas en les rendant suspects, mais en leur faisant perdre l'honneur

1 Jov. Elog. p. 94. & 96. M.

¶ Baillet par cette M. qui doit être expliquée *Mihi*, donne à entendre qu'il cite les Eloges de Paul

neur qui leur seroit infailliblement revenu de leur Ouvrage, s'ils l'avoient fait paroître sous leur nom véritable. Un Comédien de nos jours (2) connu pour un homme d'esprit par ceux qui ont le goût du théatre, a été privé à sa mort des honneurs de la sépulture solemnelle des Fidéles, suivant la sévérité de la discipline de l'Eglise. Mais il est probable que s'il avoit été reconnu pour l'Auteur d'une Vie des Saints nouvellement publiée sous le nom emprunté du Sieur *du Mesnil*, l'Eglise considérant ce travail édifiant comme le fruit de sa pénitence, auroit pû lui rendre cet honneur ou quelque autre récompense que son changement de nom lui a peut-être dérobée.

Ce n'est pas seulement à la réputation, c'est encore aux biens d'une famille que ce changement peut préjudicier. Pierre Joyeux Médecin du Prince de Dombes n'avoit acquis la réputation d'homme de Lettres que sous le nom Latin de *Petrus Lætus*. Sa femme qui ne l'avoit connu de son vivant que sous le nom de Joyeux ayant un Procès après sa mort contre les héritiers du Comte de Laval qui mourut en Hongrie, fut assés embarrassée pour faire connoître aux Juges que son mari avoit été un homme célébre parmi les Savans, & considéré des Grands & des honnêtes gens pour son mérite. Elle

Paul Jove suivant l'édition de l'exemplaire qu'il en avoit, savoir de Bâle in-8. 1561.

2 ¶ Rosimont.

le ne réuſſiſſoit point d'abord à perſuader ſes Juges, dont pluſieurs, quoique gens de Lettres & aſſés inſtruits des vers & de la proſe de *Petrus Lætus*, ne connoiſſoient pas le Médecin Joyeux. Il fallut qu'elle prouvât que ce *Lætus* n'étoit autre que ſon mari, & ayant produit pour cet effet les éloges de Scévole de Sainte Marthe, ce moyen parut ſuffiſant pour l'empêcher de perdre ſon procès.

Que des Auteurs ayent à ſouffrir de leur propre déguiſement, c'eſt ce qui ne doit ſurprendre perſonne. Mais qu'ils ſoient cauſe que d'autres ſoient maltraités pour eux, c'eſt à mon avis le plus fâcheux des inconvéniens que puiſſe produire le déguiſement. Un Auteur réſolu de demeurer caché ſous ſon masque peut en galant homme laiſſer recueillir à un autre la gloire ou la récompenſe de ſon Ouvrage. Le mal n'eſt pas important, & le reméde eſt de ſe découvrir, comme fit Virgile pour empêcher que Bathylle ne jouït long-tems du fruit de ſes vers. Mais c'eſt une choſe doublement mortifiante pour un honnête homme, pour un homme innocent, de voir que ſous un faux nom l'on s'aviſe de le ſoupçonner d'avoir fait l'Ouvrage d'un autre, & que par une ſuite de cette mépriſe ou lui faſſe ſouffrir les mauvais traitemens qu'on auroit intention de faire ſouffrir à l'Auteur véritable. C'eſt ainſi que le Juriſconſulte François Baudoin a été maltraité par Calvin qui le croyoit

croyoit Auteur du livre touchant les devoirs d'un homme de piété dans les différens qui s'élévent sur la Religion. L'erreur de Calvin venoit d'une fausse conjecture, qui lui avoit fait croire que *Veranius Modestus*, Auteur du livre, étoit Baudoin, quoique ce fût Cassander. Mais il fallut que Baudoin essuyât pour Cassander de la part de Calvin des injures qui font encore aujourd'hui honte à ses Sectateurs. C'est ainsi que le Pere Baron Jacobin avoit chargé Théophile Rainaud de tous les reproches qu'il avoit à faire au Théologien qui avoit pris le nom d'*Amadeus Guimenius*, parce qu'il ne savoit pas que ce Théologien étoit un Ecrivain Espagnol.

Mais il faut vous faire voir que le déguisement sous de faux noms a fait souffrir à des innocens quelque chose de plus dur à digérer que des paroles. Un Théologien Protestant de Breslau en Silesie nommé Ursinus ou Beer ayant publié une *Exegese* sur le Sacrement de l'Eucharistie sous le masque de *Joachim Curæus*, avoit excité du trouble parmi les Luthériens d'Allemagne. Dans le tems que les Théologiens de Saxe faisoient éclater leurs plaintes contre cet Ouvrage, il arriva par une fâcheuse conjoncture pour Gaspar Peucer gendre de Melanchthon qu'il se rendit suspect de Zuinglianisme. Cela le fit juger capable d'avoir fait le livre de *Curæus*. L'Electeur de Saxe le fit arrêter. Il eut beau protester contre la fausseté des con-

jectures & contre la malice de ſes délateurs. Le témoignage du Libraire qui dépoſoit en ſa faveur lui fut inutile, & il fut jetté dans les priſons de Dresde. Peucer ne fut pas le ſeul qui eut à ſouffrir pour l'*Exegeſe de Curæus*, on prétend qu'un Libraire nommé Vœgelinus fut auſſi puni pour ce ſujet: cependant quoiqu'il fût innocent du fait, il ſemble qu'il avoit mérité ſa punition pour s'être vanté fauſſement dans la premiére édition de cet Ouvrage d'en être l'Auteur. Mais on ne conviendra pas qu'Alexandre Morus ait merité les injures qu'il a reçuës du fameux Milton & du Gazetier de Londres pour l'Auteur d'un Livre publié contre les Partiſans de Charles I. Roi d'Angleterre ſous le titre de *Clamor Regii ſanguinis*. Cet Auteur n'étoit autre que le jeune Pierre du Moulin Chapelain du Roi & Chanoine de Cantorbery. Morus fit imprimer ce Livre à la Haye ſans y exprimer le nom de du Moulin: mais pour n'avoir pas eu ſoin de ſupprimer auſſi le ſien au bas de l'Epitre dédicatoire qu'il en fit au Roi Charles II. il s'attira les inſultes & les mauvais traitemens que Milton & le Gazetier n'avoient deſtinés que pour l'Auteur du Livre (1). Ce défaut de prudence dans Morus le fait conſidérer encore aujourd'hui par pluſieurs Anglois comme l'Auteur du Livre du jeune du Moulin; de ſorte qu'il n'eſt pas abſolument injuſte qu'il en porte les

1 Hyd. Bibl. Oxon. Bod.

les charges tant qu'il en recevra les honneurs.

C'eſt une des régles de la juſtice qui a été funeſte à Trajano Boccalini, s'il eſt vrai qu'il ne ſoit pas l'Auteur du Livre de politique qui porte ſon nom ſous le titre de *Pietra del Paragone*. C'eſt un livre que pluſieurs connoiſſeurs veulent attribuer au Cardinal Gaëtan, & que d'autres prétendent avoir été du moins compoſé par pluſieurs perſonnes de la premiére qualité, de la maniére que Scipion, Lelius, Furius Pius, Sulpitius Gallus, Popillius, Fabius Labeo avoient fait les Comédies de Terence. Mais ſans entrer dans la diſcuſſion d'un fait qui me paroît aſſés incertain, il ſuffit de remarquer que le Boccalini s'étoit rendu reſponſable du livre en y mettant ſon nom, & qu'il s'étoit expoſé par ce moyen à recevoir ſeul tout le bien & tout le mal qu'il pourroit produire. Ainſi ce livre lui couta la vie de la part des Espagnols, dont il avoit choqué le Gouvernement & la Monarchie, & qui apoſtérent ſix ſoldats pour l'aſſommer à Veniſe.

Voila, Monſieur, les réfléxions que m'a fait faire le Recueil des Auteurs Pſeudonymes. Je ſuis perſuadé que la lecture de ce Recueil en pourra faire naître encore davantage dans l'esprit des Lecteurs, s'ils jugent après avoir lu ce Discours qu'il ſoit de quelque utilité de le rendre public. Quand il en faudroit demeurer-là, je penſe avoir fait aſſés pour découvrir une grande partie de ce que

c'eſt que l'Homme, mais l'Homme par ſon plus bel endroit. Car on peut dire de Meſſieurs les Auteurs, au danger de s'attirer leur indignation, qu'ils ont aſſés de vanité pour ſe croire la portion la plus pure du Genre Humain. Mais quoi qu'après les Ignorans volontaires (ſur tout ceux qui ayant le crédit & les richeſſes de ce monde ſont en poſſeſſion de mépriſer les autres) j'oſe m'imaginer qu'il n'y a point de race plus difficile à ſervir & plus incomprehenſible que celle des Auteurs; j'eſpére néanmoins qu'en récompenſe de la bonne foi & de la ſincérité avec laquelle j'en ai uſé à leur égard, ils avoueront que je ne me ſuis pas rendu indigne de leur bienveillance, & qu'ils reconnoitront les conſidérations que j'ai euës pour leur mérite.

AVIS

AVIS AU LECTEUR.

COmme la premiére Partie du Recueil des Auteurs déguisés qui pourra suivre ce Traité préliminaire est la plus importante de toutes, & qu'elle est presque la seule où l'on découvre des Auteurs qui puissent intereſſer quelques Particuliers dans leur découverte : j'ai cru devoir donner ici la Liste des Auteurs renfermés dans cette Partie pour ne point surprendre ces Particuliers, & ne rien faire qui puisse déplaire à personne.

En prévenant ainsi l'édition du Recueil, je me mets en état de recevoir les avis de ceux qui seroient contens qu'on ne découvrît pas ce qu'ils souhaitent de voir caché pour de bonnes raisons, & de ceux qui seroient fâchés qu'on parlât d'eux-mêmes ou de leurs amis autrement qu'ils ne le désireroient Comme il ne s'agit pas de Jugemens des Savans dans ce Recueil qui n'est qu'hiſtorique, c'est une satisfaction que je ne veux refuser à personne.

Il y a plusieurs noms d'Auteurs, lesquels, quoique faux, tant par usurpation que par supposition d'Ouvrages, ne se trouveront pas dans cette Liste. Mais il faut se souvenir que les uns appartiennent au Recueil des Plagiaires, & les autres à celui des Imposteurs, de la publication desquels il n'est pas ici question.

AVIS DE L'AUTEUR DES NOTES

Touchant la Liſte ſuivante.

Lorsqu'en mil ſix cens quatre-vingts dix Mr. Baillet publia cette Liſte, il promit d'y joindre inceſſamment les témoignages par leſquels il paroitroit que tel & tel nom déſignoit tel & tel Auteur. Sa promeſſe, quoique depuis il ait vécu quinze années entiéres, n'a point eu d'exécution, ce qui n'empêche pas que la Liſte qu'il a donnée ne ſoit très-commode & très-utile. Chaque article en effet y masque un Auteur & le démasque. On y trouve le nœud & le dénouement, le menſonge & la vérité, l'énigme & le mot de l'énigme. Placcius dans ſes Anonymes & Pſeudonymes pourra ſuppléer au défaut d'une partie des preuves que Mr. Baillet avoit promiſes. Celui ci s'étant mépris ſur quelques-uns des noms qu'il rapporte, j'ai pris ſoin de rectifier par des notes les endroits où cela lui eſt arrivé. J'ai auſſi ajouté en d'autres des éclairciſſemens néceſſaires, qui ne ſe rencontrent pas ſous la main. J'ai plus fait: comme dans ſon Diſcours préliminaire ſur les Déguiſemens des Auteurs, il a quelquefois par occaſion touché des particularités inſtructives qui donnent du jour à divers articles de cette Liſte, j'ai coté avec éxactude, dans chacun de ces articles, les pages où ſont contenuës ces inſtructions, afin que dans le beſoin le Lecteur y ait recours.

LISTE

LISTE D'AUTEURS DE'GUISE'S

Contenus dans la premiére Partie du Recueil, où les Modernes ſe trouvent ſelon l'ordre des ſurnoms.

A.

AA *ou* Aagh *compoſ. de lettr. Ebr.* Abraham Aben Ezra. 433
Abammon *Egyptien:* Jamblique Syrien.
Abdamir: Muhammed fils de Muſa.
Abecedarius: André Caroloſtad. 433
Aben Burghil: Abraham Aben-Azuz. 259
Aben-Chabib: Moyſe fils de Shem-Tobh. 259
Abiah: Eliezer fils de Joſe Galiléen. 433
Abiobſeibea: Achmed ben Caſem, ou *Abu Elaighbas Ahmed ben Caſem.*
Accords, *le Seigneurs des* : Etienne Tabourot. 131
Achillinus, *Philotheus:* Jean Desmarets ou des Mares, *faux.* Nicolas Oresme, *faux.* Raoul de Preſles, *faux.* Guillaume de Dormans, *faux.* Philippes de Maizieres, *faux.* Alain Chartier, *faux.* Charles de Louvieres, *douteux.* Gio: Filoteo Achillini n'eſt

pas un masque d'Auteur (1).

Acilly: le Chevalier de Cailly.

Acronius, *Joannes:* Christianus Hartsoeker ou Hartsoucre, *faux* ou *douteux.*

Adamantius, *Origenes:* Richard Simon.

Adormentato, *Voyés* Intirizzato, *ci-après.*

Adulfi, *Leon*: Noël du Fail. 130

Ælianus, *Nathanaël: Voyés* Matthania, *ci-après.*

Africano, *Scipione: Voyés* Berti, *ci-après.*

Afscalco, *Bernardino:* François Alibrandi.

Aggi-

1 ¶ Nul d'entre les noms proposés en cet article n'étant fondé sur l'autorité d'aucun manuscrit, ils devoient tous sans exception être rejettés comme faux. Charles de Louviers, c'est ainsi que le nomme Savaron pag. 16. de son Traité *que les Lettres sont l'ornement des Rois*, n'étoit, par la raison que j'ai dite, pas plus recevable que les précédens. Naudé dans son Addition à l'Histoire de Louïs XI. pag. 360. de la 1. édition, a mal changé *Louviers* en *Louvieres.* Mais le plus téméraire de tous ceux qui ont cherché un nom à l'Auteur du Songe du Verger, est Goldast, qui pag. 58. du tom. 1. de sa *Monarchia S. Romani Imperii*, a fait imprimer ce Songe sous le titre *Philothei Achillini Consiliarii Regii.* On a peine à comprendre ce qui a pu l'y déterminer. Dans sa Dissertation préliminaire sur les Auteurs dont son Recueil est composé, il dit lorsqu'il en vient à *Philotheus Achillinus*, que l'exemplaire lui en avoit été communiqué par Jaques Bongars, ce qui feroit croire que Bongars avoit effectivement un exemplaire du *Songe du Verger*, imprimé sous un tel nom, si immédiatement dans la suite il n'étoit aisé de reconnoitre que cet exemplaire étoit simplement le *Somnium Viridarii* de l'édition *in-quarto* de Galliot du Pré à Paris l'an 1516. dans laquelle très-certainement le nom de *Philotheus Achillinus* ne paroit nulle part. Ce ne peut donc être que sur ce qu'ayant vu que Jean Névizan chap. 1. du l. 1. de sa Foreſt nuptiale n. 9. citoit *Philotheus Achillinus in proœmio Viridarii*, il a cru que cette citation, quoique selon

Aggirato, *Ac. Incogn.* Jerome Bruſſoni. 267
Agmonius, *Nadabus :* François du Jon. 168. 317
Agnès, *Charles de ſainte :* Jacques de Chevanes.
Agnon, *Le Sieur de ſaint :* Jacques de Chevanes.
Agreſto & Siceo : Pierre Aretin, *douteux.* Annibal Caro & Mario Molza, *douteux* (2).

Agri-

ſelon lui *Philotheus Achillinus* fût un faux nom, lui donnoit le droit de le mettre à la tête du *Somnium Viridarii.* Cela, comme on voit, n'eſt guére ſenſé & l'eſt encore d'autant moins que le *Philotheus Achillinus* de Névizan eſt le vrai nom d'un Italien ſon contemporain, Auteur d'un poëme en rime octave intitulé, *Il Viridario di Giouanne Philotheo Achillino Bologneſe*, imprimé à Boulogne in-4. l'an 1513. Auſſi Névizan ne le cite-t-il pas *in proœmio Somnii Viridarii*, mais ſeulement *in proœmio Viridarii.* Il en uſe de même chap. 1. du l. 4. n. 33. & plus haut n. 14. ne le nommant qu'*Achillinus* il le cite *in ſuo Viridario*, mais pour le dire en paſſant, cette derniére citation eſt fauſſe. Du reſte celle du Songe du Verger eſt très-fréquente dans Névizan, qui n'en connoiſſant point l'Auteur, dit toujours ſimplement *Somnium Viridarii.* On ne ſera pas fâché d'avoir appris l'origine de l'erreur de Goldaſt. Le poëme Italien intitulé *Viridario*, qui m'a pleinement ſervi à la découvrir, eſt des plus rares. Son Auteur Jean Philothée Achillini l'acheva en 1504. Il étoit cadet du fameux Averroïſte Alexandre Achillini & ami de Merlin Cocaie qui a parlé de lui dans ſa 17. Macaronée, & dans quelques-unes des ſuivantes. Ce Philothée vivoit encore en 1536. Baillet a eu raiſon de dire que ce n'étoit pas un maſque d'Auteur.

2 ¶ On n'a jamais douté que Ser Agreſto Commentateur du *Capitolo de' fichi* ne fût Annibal Caro, ni que ce Capitolo ne fût de Francesco Maria Molza, ſurnommé *Sitto* du Grec σῦκον. Cela ſe juſtifie par les

Agricola, *Christophorus :* David Schram de Nortling.

Agrippino Pilleni, *Vegetio*: Pierre Joseph Justinien.

Aiora Valmisoto, *Fernandez* : Ferdin. d'Avila & Soto-mayor.

Alagona, *Messire Artelouche de:* Adam Fumée, *douteux.* Martin Fumée, *douteux.*

Albertus Pasiphilus : Hermannus Buschius.

Albertus M. : Jean Roi d'Arragon, *faux.* mais cela regarde plutôt le Recueil des Imposteurs.

Albinus, *Joannes Scotus*: Alcuin.

Alcandro, *ou plutôt* Aleandro Pisano, *Giovanni :* Jean André Spinola.

Alcasvin : Zachar. f. de Mah. *palea.* (1). 213

Alcuinus : Jean Calvin. 415

Aldeano, *Academ.* Nicolas Villani.

Aldes,

les éditions séparément faites de ces *fichi* du Molza tant à Venise qu'à Florence & ailleurs : par la Lettre du Caro mise sous le nom du prétendu Imprimeur Barbagrigia au devant de l'Ouvrage. Par diverses autres Lettres du Caro qui se lisent parmi les siennes. Par une Latine de Paul Manuce au même Caro, qui est la 13. du livre 2. Par la Bibliothèque du Doni feuillets 9. & 19. tourné de l'édition in-12. L'Arétin n'a eu nulle part ni au Capitolo ni au Commentaire, sinon que l'un & l'autre ont été imprimés à la suite de ses *Ragionamenti*, long-tems après sa mort arrivée en 1556. celle du Molza en 1544. & celle du Caro en 1559.

1 ¶ Il y a lieu de croire que par tout où Baillet a mis *Palea*, il a entendu que suivant le sens attaché vulgairement, dans les éditions du Decret de Gratien, à ce mot, il faloit tenir pour faux, incertains, obscurs, ou qui demandent quelque discussion, les articles de cette liste, au bout desquels il se trouveroit.

Aldes, *Theodorus*: Mathieu Slade.
Aldimachio, *Cinthio*: François Maldachini.
Aldinus, *Tobias*: Pierre de Castelli.
Alectorius, *Ludovicus*: Theodore de Beze, *douteux*.
Alemannus, *Christianus*: Basile Monner.
Aleflio Abbatutis, *Gian*: Jean Baptiste Basile.
Alethæus *Theophilus*: Jean Lyser.
Alethophanes: Fr. Blondel *le Medeçin de Paris*.
Alethophilus Charitopolitanus: Jean Courtot.
Alethophile, *Sebastien*: Samuel de Sorbiere.
Alitophilus: Claude Barthelemi Morisot (2).
Allancé, *le Seigneur de*: Alain Chartier (3).
Allisus, *Phœbus*: Joseph Balli.

Alod-

2 ¶ Claude Barthelemi Morisot de Dijon, où il mourut le 23 Octobre 1661. dans sa 70. année, fit étant jeune une Satire contre les Jesuites, intitulée *Veritatis lacryma* sous le nom d'*Alethophilus*, que par ignorance il écrivit *Alitophilus*, mot qui du Grec ἀλίτομαι signifioit amateur du mensonge, & non pas amateur de la vérité, comme d'ἀληθεύω ou d'ἀληθεύομαι l'auroit signifié *Alethophilus*. Voyés dans le 3. vol. du Menagiana pag. 39. ce qui a été remarqué touchant cette Satire mal attribuée à Barclai par Adrien Beverland pag. 35. de sa Dissertation du péché Originel.

3 ¶ Il ne faut pas croire qu'Alain Chartier ait jamais caché son nom sous celui d'*Allancé*. Il est vrai que Jean le Mâle a remarqué dans son Bréviaire des Nobles imprimé in-8. à Paris 1578. que le Seigneur d'Allancé Gentilhomme Angevin, ancien Poëte François, avoit fait en vers un livre aussi intitulé Bréviaire des Nobles, surquoi comme il y en a un de

Alodnarim, *Fabricio:* Antoine Mirandola.
Alopecius, *Joannes:* Jean Vos ou Vossius (1). 318
Alopecius, *Desiderius:* Gerard Voſſius. 318
Alpeſei, *Landino:* Daniel Spinola.
Alpharabius: Mohammed Abu Naſr. *palea.* 213
Alphraganus & Ferganius: Ahmed Ebn Cothair. *palea.* 213
Alſinois, *Le Comte de:* Nicolas Deniſot. 9
Altglaub Philochriſtianus, *Romanus:* Guillaume Aſchendorff. 298
Amadis Orianæ: Gerard de Espés. 308
Amatus Luſitanus: Jean Rodrigue de Caſtel-branco.
Amator ou Amadeus: Jean Mendez.
Ambroſiaſter (2): Remi Archev. de Lyon, *faux.* Optat de Milevi, *faux.* Pelage l'héréſiarque, *faux.* Hilaire Diacre, *douteux. C'eſt ſelon d'autres un* Pelagien, *dont le nom s'eſt perdu.*
Ambrun, *Pierre:* Richard Simon.
Amœnus: Prudence Poëte Chrétien. *Ce n'eſt pas un masque* (3).
Amore, *Liberius de ſancto:* Jean le Clerc.
Amſtelius, *Peregrinus:* Auguſtin van Tellingen. 216
Amy ou Lamy: Antoine le Maiſtre. 278. 279
Amyntas: Jean Louis Guez de Balzac, *palea* (4).
Analyticophilus. *Voyés* Pacemutus. 302
Anaſta-

de ce même titre parmi les Oeuvres d'Alain Chartier, La Croix du Maine pag. 27. de ſa Bibliothèque a dit qu'il ne ſavoit lequel des deux en eſt l'Auteur.

1 ¶ Voyés la note ſur *Baſſarius.*

2 ¶ Ambroſiaſtès.

Anastasio: Jerome Gracian de la Mere de Dieu. 301
Ancona. *Voyés* Juniperus.
Andreæ, *Cunradus:* Conrad Wetter. 243
Andreas Taxander, *Valerius:* André Schott.
André, *Antoine de saint:* Antoine Verjus.
Angeloforti, *Hieronymus ab:* Godefroy Hermant. 415
Anglois banni, *Catholique:* Louïs d'Orleans.
Anglus & Albius, *Thomas:* Thomas White.
Anilo, *Orosius:* Vitus Bering.
Antarvetus, *Joannes:* Jean Riolan le fils.
Antenor: Jean Balth. Schuppius.
Antiate, *Il Timauro:* Charles Dati.
Anti-Choppin, Anti-Colazon: Jean Hotman de Villiers.
Anti-Coton: Pierre du Coignet.
Anti-Garasse: Estienne Pasquier, *douteux*. Theophile Viaut, *douteux*.
Anti-Gastorello: Jean-Baptiste Noceto.
Anti-Macchiavellus: Innocent Gentillet.
Anti-Sixtus, Anti-Espagnol: N. du Fay.
Antistius Constans, *Lucius:* Louïs du Moulin, *faux* ou *douteux* (5).
Anti-Sturnius a Sturmeneck, *Laonicus:* Luc Osiander.
Anti-Theophile: Henri Alby.
Anti-Tribonien: François Hotman.
Antivigilmi, *Voyés* Aspasio *ci-après*.
Antoniatus, *Janus:* J. Guinther d'Andernach. 100

Anto-

3 ¶ Voyés ci-dessus part. 3. des Déguisemens des Auteurs chap. 16.

4 ¶ Amyntas est le nom que Balzac se donne dans ses poësies.

5 ¶ C'est constamment Spinosa.

Antonius *Alphonſus:* Alfonſe Gianotto.
Apelles *poſt tabulam:* Chriſtophle Scheiner.
Apiarius: Thomas de Cantimpré. 310
Apulus, *Franciscus:* Simon Ruccellani.
Aquifolio, *Franciscus de*: Francisque de Euzinas.
Aquilinius, *Cæſar*: Sallé *ou plutôt* Sallo, *faux*. Fabien Scotti, *douteux*. Scipion Errico *ou* Henri, *vrai-ſemblable* (1).
Aquilonius, *Voyés* Libertus *ci-après*.
Aquis, *Claudius de*: Claude de Seyſſel (2).
Arbois, *Sillac de*: Jean François Sarrazin.
Arca, *Andrea dell'*: Ferdinand Carli.
Arcas, *Baccalaurus*: Diegue Hurtado de Mendoza.
Archithrenius, *Joannes*: Jean de Hantwile. 309
Arcuarius, *Daphnæus*: Laurent Beger ou Boëger (3).

Ardel-

1 ¶ Il pouvoit dire : *vrai*, parce que *Cæſar Aquilinius* n'eſt effectivement autre que Scipione Herrico de Meſſine comme l'apprend n. 92. la *Viſiera alzata* du P. Angelique Aproſio. Ancillon, qui pag. 162. 163. &c. du tom. 2. de ſon *Mélange Critique*, reprend Baillet d'avoir cru qu'*Aquilinius* etoit *Scipion Henri*, merite d'être repris lui-même de n'avoir pas vu que cet Aquilinius, quoi qu'il s'érige en cenſeur de Scipion Henri, de Fra Paolo, & de Palavicin, ne l'eſt neanmoins veritablement que des deux derniers, excuſant, approuvant & ſoutenant toujours le premier, en ſorte qu'il eſt viſible que le faux Aquilinius n'eſt autre que le véritable Scipion Henri, reconnu avec raiſon pour tel par Aproſio, & qui étoit, non pas Calviniſte, comme le Sieur d'Hedouville, c'eſt-à-dire Denys Sallo, l'a preſumé, mais Catholique Romain.

2 ¶ Claude de Seiſſel batard d'une famille illuſtre de Savoie, étant né à Aix proche Chamberi fut d'abord nommé Claude d'Aix, en Latin *Claudius de Aquis*. Mais

Ardelfranchi, *Luigiano*: Julien Francardelli.
Ardelio, *Zoilus*: Ferdinand ou Ferrante Carli. 295
Ardinghellus, *Augustinus*: Gaspar Sciop-pius, *douteux*.
Ardo: Smaragdus.
Aretinus, *Scipio*: Jacques Lampadius.
Arianus ou Arrianus, *Discipulus*: Fauste Socin, *douteux*. Pierre Statorius ou Stoinski, *vrai-semblable*.
Aridiensis, *Petrus*: Pierre Sechespée. 476
Arimini, *Anonymo de*: Jerome de Marini.
Aristarque: N. de Javersac.
Aristarchus Samius: Gilles Personne de Roberval. 231. 472
Ariste & Eugene; Eudoxe, &c. Dominique Bouhours.
Aristoteles: Abraham fils de Chasdai. 472
Armachanus, *Voyés* Patricius *ci-après*.

Arminis,

Mais il n'a jamais rien écrit sous ce nom. Il y a grande apparence qu'on prononçoit *Siffel*, son nom du moins dans le livre imprimé chés Regnauld Chaudiére in 4. à Paris l'an 1520 *adversus errores & sectam Valdensium* est écrit Sciffel, ce qui donne lieu de croire que la seconde lettre qui étoit un c. ayant été prise pour un e. on a écrit Seiffel pour *Sciffel*.

3 ¶ Voyés sa Vie par Charles Ancillon pag 439. Laurent Beger ayant composé par ordre de l'Electeur Palatin Charles Louïs, dont il étoit Bibliothecaire, un Traité en Alemand intitulé *Von Ehe Sachen*, c'est-à-dire *Instructions sur le mariage*, y prit le nom de *Daphnæus Arcuarius* par allusion de Δάφνη, Laurier, à son nom de baptême *Laurent*, & d'*Arcuarius* à son nom de famille *Boëger* tiré de l'Alemand *Bogen* qui signifie un *arc*. Le Livre parut en 1679. comme l'ont remarqué plusieurs Auteurs, entr'autres feu M. Bossuet pag. 289. du Tom. I. de ses *Variations des Eglises Protestantes*, Ouvrage imprimé en 1688. deux années avant celui-ci.

Arminis, *Hieronymus de*: Jerome de Marini.
Arsenius: Wala.
Arteaga, *Fortunius de*: Fort. Garzia de Erzilla.
Artiaga, *Felix de*: Hortense Felix Paravicino.
Artemidoro: Andre Rey de Artieda. 414
Artemidorus Oneirocriticus: Libert. Fromond, *douteux*.
Ascanius: Josse Badius Ascensius. (1) *palea*.
Ascelinus: Adalberon (2).
Aspasio Antivigilmi, *Cornelio*: Angelico Aprosio de Vintimiglia.
Aspastes Salassus, *Johannes Franciscus*: François Hotman.
Asterius, *Justus*: Hugues Grotius, *faux*. Jean Stiern ou de l'Etoile, *plus vraisemblable*. 318
Asterius, *Turcus Rufus*: Claudien Mamert, *douteux*. Sedulius le Poëte, *plus vrai-semblable*.
Athanasius: Pierre Paul Vergerio.
Athanasius, *Alexand. Episc.* Vigile de Tapse.
Athanasius, *Alexand. Episc.* Henri Bullinger, *douteux*.
Attizato, *Acad.*: Baptiste Guarini, Daniel Spinola, &c.
Aubin, *Louis de saint*: Isaac le Maistre de Saci.

Au-

1 ¶ Badius étant d'Asche auprès de Bruxelles pouvoit aussi bien être de là nommé *Ascanius* qu'*Ascensius*.

2 ¶ Adalbéron Evêque de Lan, mort au commencement du XI. siécle est appelé Ascelin & Azelin par divers Auteurs.

Augustinus, *Thomas*: Jean Bagot. 300
Augustino, *Franciscus à sancto:* François Macedo.
Augustino Macedo, *P. à sancto*: Henri Noris.
Auratus, *Joannes:* Jean Disnemandi. *Ce n'est pas un masque.* 155
Aurelio, *Carlo:* Lelio Guidiccioni.
Aurelius, *Corn.* Cornelis vanden Goude.
Aurelius, *Petrus:* Jean de Cordes, *faux.* N. de saint Germain, *faux.* Jean d'Artis, *faux.* Nicolas le Maistre, *faux.* François du Moutier, *faux.* Jean Tarin, *douteux.* Jean Aubert, *douteux.* Jean du Verger de Hauranne, *douteux* (3). Martin de Barcos. 227
Auvray Docteur, *Le Sieur :* Martin de Barcos. 299
Avenarius: Aben Ezra, *Voyés parmi les corrupt.* (4). 457
Avis, *Jean:* Avis, *Jacques*: Jean Loysel, Jacques Loysel.
Avitus, *Aurelius*: Jean Baptiste Sinnigh.
Axiane: Charlotte des Ursins (5).
Azarias. 337

B.

3 ¶ On ne doute plus que *Petrus Aurelius*, ne soit Jean du Verger de Haurane Abbé de S. Cyran.

4 ¶ Avenarius, nommé Jean, étoit un Docteur Luthérien, mort sur la fin du seizième siecle: Aben Ezra un Rabbin du douzième.

5 ¶ C'est la Vicomtesse d'Auchi plus célébre par le nom de Caliste dans les écrits de Malherbe.

B.

BAchelier, *Le Sieur de*: N. Guyot.
Bahamonde, *Jean Martinez de*: Jean Antoine de Vera & Zuniga.
Balbuceo, *Balbino:* Agoſtino Lampognani.
Baldeſanus, *Guillelmus*: Bernardin Roſſignol.
Banny de Lieſſe: François Habert d'Iſſoudun.
Bardi, *Francesco*: Jean Palazzi, ou de Palatiis.
Barlietus, *Gabriel*: Barthelemi Gerick.
Barna ou Varna, *Baſilius de*: André Libavius.
Barnabé, *Le Sieur:* Antoine Arnaud, *douteux.*
Baronnie, *François de la*: Florent Chretien.
Baronius, *Juſtus:* Juſte Kahl ou Calvin.
Barræus Antuerpianus, *Juſtus:* Jean Saubert.
Barrius Francicanus, *Gabriel*: Guillaume Sirlet.
Barthelemi, *Le Sieur:* Pierre-Nicole.
Bas-Breton, *Gentilhomme de Province:* Dominique Bouhours.
Baſilides, *Thalaſſius*: Marin le Roy de Gom-

1 ¶ Pour conſerver à ces trois noms *Gerard*, *Jean* & *Voſſius* leur ſignification dans leur ordre, il faloit écrire Baſſarius, Gratianus, Vulturius, afin qu'en liſant à rebours Vulturius Gratianus Baſſarius, le premier mot *Vulturius* répondit à *Gérard*, le ſecond *Gratianus* à *Jean*, & le troiſiéme *Baſſarius* à *Voſſius*. Parce que *Vulturius*, Vautour, eſt appellé en Flamand *Ghier*, ce qui répond à *Gérard*. *Gratianus* pris pour gracieux revient à la ſignification Ebraïque de Jean, & Βασσάρα, d'où vient *Baſſarius*, ſignifie en Grec Cyrénéen un renard, qu'en Flamand on appele

Voſ-

Gomberville. 318
Baſile de Rouen : François Clouet.
Baſilius Groninganus : Jean Weſtels ou Veſſelius.
Baſſarius, *Vulturius Gratianus :* Gerard Jean Voſſius (1). 318
Baſſeanus ou de la Baſſée, *Bonaventura*: Louis le Pippre.
Baſtone, *Scipione :* Jean Capponi.
Batterman, *Rudolphus*: Jean Schucking.
Baumann, *Bernard*: Chretien Hohburg.
Baume, *Denis de la ſainte*: Jean-Baptiſte Guesnay.
Bavarus Hallenſis, *Germanus* : Jean Lagus.
Bays & Drawcanſir : N. Dryden & Samuel Parker.
Beaubourg, *Claude de*: Antoine Arnaud.
Beaulieu, *Le Sieur de* : Pierre Thomas du Foſſé.
Beaumanoir, *Louïs de*: Louïs Richeome.
Beckerus Elbingenſis, *Georgius*: Michel Radau.
Bechtius, *Joannes G.* Balthaſar Venator *avec d'autres.*
Belga. *Voyés* Spiritus. *Voyés auſſi* Tiberius *ci-après.*

Beller-

Vos. J'aurois pu remarquer ci-deſſus au mot *Alopecius* que le même Gérard Jean Voſſius ſe jouant ſur le nom de Gérard & ſur celui de Voſſius, s'etoit quelquefois appelé *Deſiderius Alopecius*, ſavoir *Deſiderius* par rapport à Gérard qu'il dérivoit de l'Alemand *geren* déſirer, & *Alopecius* du Grec ἀλώπηξ ſynonyme du Flamand *Vos*, renard. Mais comme il n'a jamais publié ſous ces ſortes de noms aucun Ouvrage, on ne doit pas les regarder comme des masques ſous leſquels il ait ſérieuſement voulu ſe cacher, & l'on pouvoit ſe paſſer de les rapporter ici.

Bellermontanus, *Nicolaus*: Forſtner, Be
ſold, Ammirato, Machiavel, & *autres*
Bellius, *Martinus*: Jerome Bolſec, *faux*
Lelio Socin, *douteux*. Sebaſtien Cas
talion ou Chatillon; *vrai-ſemblable*.
Bellocirius, *Petrus*: Pierre Danès.
Bellus, *Nicolaus*: G. Schonborner, *douteux*
Belon ou Bellonius, *Petrus*: Pierre Gil
les. *C'eſt plutôt un Plagiaire*. 25(
Belſenſi, *Gregorio*: Berlingiero Geſſi.
Belus de Rocca contrada, *Lucianus*: An
toine Marie Betti.
Bembellona de Godentiis, *Antonius*: Bar
thelemi Goericius ou Gerick.
Benancio, *Liſet*: Antoine Beliſe. Sym
phorien Champier *douteux*.
Benedictis, *Ariſtoteles de*: Pierre Antoin
Spinelli.
S. Benedicti *Mariangelus*. *Voyés* à Fano
ci-après.
San-Benedictus, *Franciscus*: Jean Guillau
me Calaveroni.
Benoni, *Le Rabin*: Mathieu de Morgues. 30
Beragrem Marq. d'Almacheu (1), *Pier*
r

1 ¶ Le livre publié ſous le nom du Marquis d'Al
macheu eſt un in-douze compoſé de divers morceaux
tous plus mauvais l'un que l'autre, aſſemblés ſan
ordre & ſans ſuite par un escroc qui ayant beſoin
d'argent, vendit ce fatras à un Libraire auquel il fi
accroire que c'étoient des Mémoires énigmatique
de la Cour, qui ſeroient avidement recherchés de
curieux.

2 ¶ C'étoit un Catholique Anglois, Profeſſeur
en éloquence à Ingolſtad, où ſon écrit touchant la
mort de Marie Stuart, *de cæde Mariæ Scotiæ, Franciaqu
Reginæ*, fut imprimé en 1588. Quelques-unes de ſe
Epitres, où il eſt appelé *Robertus Turnerus* y avoien
été

re François Prodez : Aremberg, *douteux.*
Berenicus, *Theodosius*: Mathias Bernegger.
Bernardinus *ou plutôt*, Bemardinus, *Didacus:* Jacques Biderman. 414
Berneſtapolius, *Obertus*: Robert Turnell (2).
Bernicius. *Voyés* Lupus, *ci-après.*
Beroſe, Manethon, & *autres*: Jean Annius de Viterbe: *mais cela regarde plutôt les Impoſteurs.*
Berrocal, *Petrus de*: Gabriel de Adarzo & Santander.
Berſabita, *Francesco*: Jacques Caſtellano.
Berti, *Scippione Africano di* : Ceſar Cremonino.
Bertolino, *R. M. Leone*: Antoine Valentino.
Bertramus : Jean Scot Erigene, *faux.* C'eſt Ratramne.
Beſſin, *Pierre*: Jacques du Puy. 249
Beuil de ſaint Val, *Le Sieur de*: Iſaac le Maiſtre de Saci.
Biel ou Byel, *Gabriel*: Eggeling de Brunswich.
Biga Salutis Pannonius: François Hugarius ou Hungarus (3).

Bituris,

été imprimées in-8. quatre ans auparavant, avec une partie de celles de Muret.

1 ¶ Rabelais parmi les livres imaginaires dont il a compoſé ſa Bibliothèque de Saint Victor, y en a rapporté quelques-uns qui ne le ſont pas. Tel eſt ce recueil fait par un Cordelier Obſervantin du Couvent de Peſth en Hongrie, de 120. Sermons imprimés ſous le titre de *Biga Salutis* à Haguenau l'an 1497. ils y furent réimprimés avec une augmentation de quatre Sermons en 1502. On voit dans la Bibliothèque Royale de Berlin cette ſeconde édition. Mr. le Duchat qui l'y a vuë en a mot à-mot extrait le titre en ces termes : *Sermones Dominicales perutiles*

à

Bituris, *Olivus de*: Pierre Joannis.
Blondel, *Marin*: Pierre Langlois de Beleſta
Blote-Sandæus, *Benedictus*: Olaüs Bori
chius. 2
Bobola, *Jean*: Albert Rozciszewski.
Boccalini, *Trajano*: Le Cardinal Gaëta
(1), *douteux*.
Bodenſtein, *Liberius* ou *Liborius à*: La
rent Grimalius.
Bohemus, *Balthaſar*: Balthaſar Oſthovinu
Bois, *Le Sieur des*: Gabriel Gerberoi
douteux.
Boiſic, *L'Abbé de*: François Pinthereau.
Bojus, *Conradus*: Pierre de Roſenheim.
Bolleville, *Le Prieur de*: Richard Simon. 22
Bon, *Le Sieur le*: Antoine Arnaud
Pierre Nicole, *conjointement*. 27
Bona caſa, *Mirabilis de*: Eberhard de Weih
Bonagratia, *Nuncio*: Jean Ange Du
Altaemps.
Bonano: Jean Pierre Bellori.
Bonarscius, *Clarus*: Charles Scribanius. 41
Bonel, *Charles*: Claude Fleury. *Ce
regarde peut-être les Plagiaires*.

a quodam fratre Hungaro Ordinis Minorum de Obſervan tia in Conventu Peſthienſi comportati, BIGA SALUTI intitulati. Mr. le Duchat reprend avec raiſon Simle d'avoir ainſi rapporté ce titre : *Hungarii fratris Mi norum Conventus Peſthienſis Sermones &c.* comme *Hungarius* avoit été le nom propre de ce Cordelier Mais c'eſt avec bien plus de juſtice, qu'il repren Baillet d'avoir corrompu tout enſemble & le titr de ces Sermons, & le nom du bon Cordelier Hon grois qui les a recueillis.

1 ¶ Voyés les Déguiſemens des Auteurs, à la fi du 4. chap. de la 4. part.

2 ¶ Les Lettres Italiennes de Bonino de Bonin faites

Bonglarus, *Vaudius Datirius*; ou plutôt *Clathirius*: Claude Aubry de Lorraine.
Bonino Bonini: Pierre Paul Vergerio (2).
Bonlieu, *Le Sieur de*: Noel de la Lane.
Bonneval, *Le Sieur de*: Antoine Arnaud.
Bonneval, *Le Sieur de*: Isaac le Maistre de Saci.
Borborita (3): André Rivet, *passivè*. 296
Borealis. *Voyés* Heliocantarus, *ci-après*.
Boruſſus, *Polyphemus*: Jean Oecolampade, *passivè*. 295
Boſc, *Le Pere du*: Nicolas Perrot d'Ablancourt.
Botero, *Barragan*: Jean de Ribas ou Rivas Carrasquilla.
Bourdouin, *Le Sieur*: Antoine Singlin.
Bourg-l'Abbé, *Olenix du*: Jean Pierre Camus.
Boutigny, *Mathieu de*: François Sagon. 130. 131
Brandeburg, *Chriſtianus Willelmus Marchio*: Laurent Forer.
Brandinus, *Sibaldus*: Barthelemi Pitiscus.
Bredembachius, *Bernardus*: Guillaume Canoerſin ou Caourſin.

Britan-

faites en apparence pour juſtifier la Cour de Rome, mais qui en effet s'en moquent & la condamnent, ſont très-certainement de Pietro Paolo Vergerio. Elles ſe trouvent avec ſes *dodici Trattatelli* & divers autres petits écrits tres-rares de ſa façon, recueillis enſemble in-8. & imprimés à Bâle chés Giacomo Parco 1549. & 1550. Benoit Bonin eſt un autre faux nom ſous lequel Michel Parmentier imprima en 1538. à Lyon le *Cymbalum mundi*.

3 ¶ Voyes ci-deſſus dans les Déguiſemens des Auteurs, la note ſur le mot *Borborite* à la fin du chap. 8 de la 3. part.

Britannus, *Paulus*: Gabriel Bowel.
Brito, *ou plutôt* Britto, *Jean de*: Jean de Payva.
Brotheus, *ou plutôt* Broteus: Angelus Sabinus, *passivè*. 295
Bruck, *Jean*: David George.
Brugge, *François vander*: François Mileman.
Brun, *Le Sieur le*: Dom Morillon.
Brunet, *Hugues*: Bertrand Carbonel, *palea*.
Brunswick, *Henricus Julius Dux*: Werner Konig.
Bruſſus ou Bruscus, *Fredericus*: Fred. Bartſcius.
Brutus: Staniſlas Lubieniecki de Lubienietz. 303
Brutus Polonus, *Junius*: Jean Crellius. 303
Brutus Celta, *Stephanus Junius*: Hubert Languet 302
Buccabella ou Boccabella, *Stephanus*: Coſelini.
Buddas: Terbinthe ou Terebinte, *palea*.
Buer, *Claus*: Bado Minenſis.
Bulifon, *Antonio*: Pompée Sarnelli.
Bumaldus, *Joannes Antonius*: Ovide Montalbani.
Buonchier: Cherubin Bozzomo. 132. 133
Burgheſius, *Scipio*: Jean Briccio.
Burgillos, *Thomas de*: Fel. Lopé de Vega. 132. 133
Burgkardus, *Franciscus*: André Eiſenberger ou Erſtenberger, *douteux*. André Gailius, *douteux*.
Burgoldenſis, *Philippus Andreas*: Philippe André Oldenburger.
Burinus, *Petrus*: Florent Chretien, *douteux*.
Buronzi, *Gio*: *Alberto*: Nicolas Berzetti.

Buſoni ou Buzoni, *Joſeph*: Jean Rho.
Buy Sieur de la Perrie, *Jonas le*: Pierre de Launay.

C.

CAballinus, *Gaspar*: Charles du Moulin. 463
Cabiac, *Paul de*: Henri Alby.
Cæcilius ou Cecilio de Granada: Louïs de la Cueva.
Cæſius, *Willelmus*: Guill Janſſon de Blaew.
Calathino, *Despotico*: Dominique Panaroli.
Calcolone, *Ettore*: Charles Celano.
Calderius, *Henricus*: Alexandre Cariero.
Calliopius: Alcuin.
Calvaire, *Eliezer du*: Jacques Goutiere ou Gutherius.
Calvete, *Laurent*: Jean de Orche.
Camillus; *Marcus*: Thomas Piſecius.
Campaneo, *Philaſtes*: Felician de Silva.
Campanus, *Flavius*: Jean Goja.
Campanus, *Joannes*: Rouſſelet.
Campis, *Victor à*: François Mileman.
Campolini Veronois, *Fabricio*: François de la Mothe le Vayer.
Camus, *Hieronymus le*: Richard Simon.
Canaldo, *Vito*: Donato Calvi.
Candidus, *Ægidius*: N..... de Witte. 324
Candole, *Pyrame de*: Claude Fauchet.
Cannius, *Nicolaus*: Didier Erasme.
Cantellus, *Cæſar*: Raphaël Caſtelli.
Capella Veronenſis, *Janus*: Gilles Ménage.
Caracotta, *Hippolytus Fronto*: Pierre du Moulin.

Carafa Card. *Decius*: Antoine Carracciolo.
Carion, *Joannes*: Philippe Melanchthon. 255
Cariopo Carcaria. *Voyés* Clorio, *ci-après*.
Carolis, *Luca de*: Jean Briccio.
Carolus Magnus: Alcuin, *douteux*.
Carolus V. Pflug, Helding, Agricola, *palea*.
Carpeneto ou Carpinettus, *Tarquinius*: Adrien Spigelius.
Carpitanus, *Papyrius*. *Voyés* Censor, *ci-après*.
Carpus Bononiensis, *Jacobus*: Jac. Berengarius.

Carrera,

1 ¶ C'est naturellement au chap. des Trad. art. 204. que j'aurois du m'expliquer touchant Lapus nommé en Latin par Philelphe *Castellionculus*; en Italien par Landin, *Lapo de' Castiglionchi*; par Leandre Albert, *Lapo Castiglione*; & d'ordinaire simplement par ceux qui le citent en Latin, *Lapus Florentinus*. *Lapus* est un nom de batême synonyme de *Jacobus*. Ces corruptions de noms étant très-familiéres aux Italiens, ils ont d'*Iacopo* fait *Lapo*, *Lappo*, *Lampo*, *Lampugnino*, & *Lampugnano*. Ce que je remarque en partie pour faire voir l'ignorance de celui qui faisant imprimer à Venise en 1478. chez Nicolas Jenson in-folio des Vies de Plutarque traduites en Latin par *Lapus*, le nomma *Joannes Lapus*; en partie, & principalement pour indiquer la source de l'erreur qui a fait confondre *Lapus Castellionculus*, vulgairement appelé *Lapus Florentinus* avec *Lapus*, *Lappus*, *Lampus*, ou *Lampugninus Biragus*. Ils ont été l'un & l'autre contemporains, avec cette différence qu'il paroit par l'Epitre 1. du 26. livre de Philelphe datée du 1. Août 1465. qu'il y avoit déja du tems que *Lapus Castellionculus* étoit mort, au lieu que par l'Epitre 36. du 31. livre il paroit que *Lampugninus Biragus*, car Philelphe ne l'appelle jamais autrement, étoit plein de vie le 9. Decembre 1469. Il faut que ce Biragus ait vêcu long-tems, puisqu'il étoit déja sur l'age lorsqu'au mois d'Août 1449. il étudioit encore le Grec. Il avoit en 1459. traduit en Latin les 7. livres de Xénophon de

Carrera, *Francisco de la*: Balthazar Campuzano.
Carrerius, *Alexander*: Beliſſaire Bolgarini.
Carvellus, *Thomas*: Thom. Thorold.
Carus ou Caro, *Joſephus Maria*: Joſ. Mar. Thomaſius.
Caſolo, *Claudio*: Louis de la Caſa.
Caſtilioneus, *Hieronymus*: Jerome Cardan.
Caſtelliunculus: Lapus Biragus (1).
Caſtim, *Joſephus*: Thomas Piſecius.

Caſtro-

de l'Expédition du jeune Cyrus & la Vie d'Artaxerxe du Grec de Plutarque. Ce ſont très-aſſurément les deux Ouvrages que Philelphe déſigne écrivant à Pie II. le 17. Octobre de cette année-là, & qu'il ſpécifie avec un plus ample éloge tant dans ſa Lettre à Louis Caſella du 6. Avril 1462. que dans la ſuivante. Ces Verſions ne ſont point venuës juſqu'à nous, mais il ne faut pas douter que celle de Denys d'Halicarnaſſe publiée ſous le nom de *Lapus Biragus Florentinus*, ne ſoit véritablement de *Lampugninus Biragus*. J'ai dit que Philelphe le nommoit toujours *Lampugninus*. Laurent Valle livre 4. de ſon Antidote contre Poge, le nomme de même. Il eſt pourtant aiſé de faire voir qu'on a beaucoup varié là-deſſus. Naude pag. 524. *de ſtudio militari*, & le P. de Montfaucon pag. 42. de ſon *Diarium Italicum* citent un manuſcrit intitulé *Strategicum Lampi Buragi contra Turcas*. L'Evêque d'Aleria Jean André le nomme auſſi *Lampus Birazus* dans l'Epitre dedicatoire de ſon édition de Pline à Paul II. *Attingam ne cætera*, dit-il, *quæ exquiſitiſſimè Lampus Biragus* (C'eſt un Traité que celui-ci avoit fait des choſes nouvellement inventées) *multumque intelligavit, & ut puto, redegit in volumen*. Et ce qui achéve de prouver que *Lampugninus*, *Lampus*, *Lappus* & *Lapus* ſe diſoient indifféremment, c'eſt que le même Evêque d'Aleria dans l'Epitre dedicatoire de la traduction Latine de Strabon au même Pape, faiſant mention de notre *Biragus*, le nomme *Lappus*. Voici ſes termes: *Amicorum ope addi omnia procuravi. In quo Theodoro meo Gaza*

Caſtro de Torres, *Centurion*: N. Jerome de Pancorvo.
Catharina, *Joannes à ſancta*: Jean Bona Cardin.
Catharinus Senenſis, *Ambroſius*: Lancelot Politi.
Catherine, *le Sieur de ſainte*, N. Thouret.
Catholicus, *Chriſtianus*: François Pinthereau.
Caton Chrétien: Mathieu de Mourgues. 302
Catoſi, *Manardo*: Thomas Cardani.
Cavalcante: Paul Beni.
Celſus: Grotius. 295
Celſus, *Julius*: Samuel Przypcovius.
Celſus Senenſis, *Minus*: Lelio Socin.
Cenſor Carpitanus, *Papyrius*: Charles Feramus. 92. 304
Centralbo, *Giulio*: Charles Bentivoglio.
Cervinus, *Franciscus Maria*: Franc. Mar. de Amatis.
Cervinus, *Marcellus*: le même.
Challudre, *Simon*: Charles du Moulin.
Chantelouve, *le P. de*: Mathieu de Mourgues, *douteux*.

Chan-

Gaza, atque Andronico, Lappo item Birago, Græce, Latineque doctiſſimis viris non exigua gratia eſt habenda. En voila plus qu'il n'en faut pour démontrer l'équivoque du nom *Lapus*. Reſte *Biragus*, ſurnom qui étant propre à l'illuſtre & ancienne famille des Biragues de Milan, de laquelle étoit *Lapus Biragus* Milanois, ne peut par conſéquent appartenir à celle de *Lapus Caſtelliunculus* de Florence. Cependant comme le Florentin *Lapus*, qui mourut très-jeune, étoit célébre par ſes Verſions, long tems avant que le Milanois *Lapus* eût produit les ſiennes; que d'ailleurs le *Lapus* de Florence, & le *Lapus* de Milan avoient tous deux traduit la Vie d'Artaxerxe du Grec de Plutarque, on doit croire qu'en 1480. lors-

Chanteresne, *le Sieur de*: Pierre Nicole.
Chanveau *ou peut-être* Chauveau: Castellionis Brannovius.
Chappelain, *Jean*: Jean Armand de Richelieu.
Charlierius, *Joannes*: Honorat Fabri, *douteux*.
Chartier, *Jean*: Guillaume Davisson.
Chlorus, *Firmianus*, Pierre Viret. 318
Chreggrene, *Æmilius*: Michel Geringer.
Christianus, *Adamus*: Jean Anastase.
Christianus, *Simplicius*: Timannus Gesselius. 114
Christianus, *Sincerus*: Ernest Landgrave de Hesse. 52. 114
Christianus, *Timotheus*: Stanislas Lubienecki.
Christiano-Catholicus, *Simplicius*: Timannus Gesselius.
Christodulus, *Joasaphus*: Jean Cantacuzene. 50
Chrysippus: Libert Fromond.
Chu-soze, *Christianus*: Rodrigue de Figueyredo.

Ciac-

lorsque pour la première fois on imprima le Denys d'Halicarnasse traduit par Lapus Biragus, mort alors de même que Paul II. les Editeurs ne faisant point d'attention à *Biragus*, y ajouterent d'office *Florentinus* parce qu'ils ne connoissoient point d'autre *Lapus* que le Florentin. C'est ainsi que Raphaël Regius de Bergame ayant traduit l'Odyssée en prose Latine, sa traduction fut imprimée sous le nom de *Raphaël Regius Volaterranus*, uniquement parce que ce dernier étoit plus connu. J'avouerai au reste ingénument que j'ai differé jusqu'à cet endroit la note sur les deux Lapus, à cause de la difficulté qu'il y avoit à les démêler, laquelle me paroissant fort grande, je ne pouvois presque me resoudre à l'entamer.

Ciacconius, *Alphonſus*: Alexandro Donato, Famien Strada, &c.
Cicero converſus, *M Tullius*: Joſſe Beiſſelius.
Cicero, *M. Tullius*: Charles Sigonius (1). 202
Cichocki, *Gaspar*: Gaspar Sawicki.
Cicogna, *Strozzi*: Thomas Garzoni.
Cifranchi, *Sepuccio*: François Rinuccini.
Cingallus, *Hermannus*: Chriſtophle Sandius le jeune.
Cinonius Academ. Filergites: Marc-Antoine Mambelli.
Ciprés de Povar, *Silvius*: Louis Crespi & Borja.
Cirellus, *Joannes*: Jean Crellius.
Cirfea: Felician de Silva.
Civilis, *Gratianus*: François Gomarus, *douteux*. Pierre du Moulin, *douteux*. Sibrand Lubbert, *douteux*.
Clara, *Franciscus à Sancta*: Davenport.
Clavedan, *voyés* Eſtanco *ci-après*.
Clavigero, *Girolamo*: Jean Capponi.
Cleante:

1. ¶ C'eſt de Sigonius qu'on doit entendre ce qu'a dit Baillet chap. 3. de la 4. partie des *Déguiſemens des Auteurs* pag. 472. que le nom de Cicéron étoit devenu commun à l'illuſtre *Orateur de l'ancienne Rome, & à un Humaniſte moderne d'Italie*. Cet Humaniſte n'eſt autre que Sigonius, qui ayant ramaſſé avec art les fragmens reſtés du livre fait par Cicéron pour ſe conſoler de la mort de ſa fille, y joignit de ſa façon, ſoit par le ſtyle, ſoit par le raiſonnement, tout ce qu'il crut pouvoir aider à former un Ouvrage ſemblable à cette Conſolation perduë, & le publia en 1583. ſous le titre de *M. Tullii Ciceronis Conſolatio vel de luctu minuendo* feignant en avoir découvert le manuſcrit. Pluſieurs Savans s'inſcrivirent en faux contre cette prétenduë découverte,

Cleante : Jean Barbier d'Aucourt *douteux*. (2) 472
Clemens, *Fabius*: Jacinthe de Villapando. 135
Clemens Placentinus, *Julius*: Gaspar Scioppius, *douteux*. Fabio Scotti, *douteux*.
Cleonville, *le Sieur de*: Jean Sirmond.
Cleophilus, *Octavius*: François de Fano. 91
Clevier, *Thomas du*: Bonav. des Periers.
Clorio Cariopo Carcaria, *Anaſſiride di*: Jean-Baptiſte Noceto.
Clouſet ou du Clouſet, *le Sieur*: Jean Couſtel & Iſaac le Maiſtre conjointement.
Coccaius, *Merlinus*: Théophile Folengi. 132
Cochart, *Jean*: Gui Patin, *douteux*.
Cocles, *Bartholomæus*: André Corvo de la Mirandole.
Colato, *Seraphino*: Jean-Baptiſte Guarini.
Colertius, *Petrus*: Jean Bolthe.
Colet Champenois, *Claude*: Gilles Boileau. (3).

Col-

te, ce qui n'empêcha pas que d'autres en aſſés bon nombre n'en fuſſent les dupes, jusqu'à ce que, comme je l'ai remarqué ailleurs, lui-même, peu de tems avant ſa mort, il déclara l'impoſture.

2 ¶ Barbier d'Aucourt étoit très-certainement Auteur des Lettres ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugène. On pourroit lui avoir fourni quelques memoires, mais il les avoit mis en œuvre. Baillet au reſte pag. 472. de ſes *Déguiſemens des Auteurs* paroit avoir oublié la différence d'orthographe qu'il y a entre l'ancien Philoſophe Stoïcien Cleanthe & Cléante le Critique des Entretiens d'Ariſte & d'Eugène.

3 ¶ Si l'on pouvoit compter ſur ce qu'écrit La Croix du Maine il paroitroit que vers 1550. Claude-Coles.

Coltellenus, *Paulus*: Jerome Gessius ou Gypsius.
Colvinus, *Ludiomœus*: Louïs du Moulin.
Columba: Jean Coster.
Comes *ou* de Comitibus, *Antonius Maria*: Marc Ant. Majoragius. 44. 103. 261
Comicus Veter, *Lepidus* (1): Leon Baptiste Alberti.
Commodianus, *Hercules*: Jean de Launoy, *palea*. (2).
Comperat de Carcassone, B.: Estienne Gourmelen.
Conceptione, *Alphonsus à*: Alph. Hidalgo.
Conceptione, *Antonius à*: Ant. de Vimaraen, ou Ant. de Sienne.
Conceptione, *Petrus à*: Pierre d'Alva & Astorga. 301
Conchetta, *Toddaro*: Julien Rossi.
Conchis, *Guillelmus de*: Helinand de Froidmont.
Conchlax: Pamphile d'Alexandrie. 35
Condren, *Charles de*: Toussains des Mares, & Charles de Condren *conjointement*

Colet Champenois auroit fait imprimer sous son nom la traduction du neuvième tome d'Amadis, de laquelle cependant le nommé Gilles Boileau de Bouillon se disoit l'Auteur. Mais en ce cas Claude Colet, au lieu d'être ici rapporté comme un Ecrivain déguisé, devoit être renvoyé parmi les plagiaires.

1 ¶ Alde Manuce fils de Paul s'avisa d'imprimer en 1588. in-8. une mauvaise Comédie qu'il disoit avoir tirée d'un vieux manuscrit & qu'il vouloit faire passer pour l'Ouvrage d'un ancien Poëte comique nommé *Lepidus*, quoique la pièce fût en prose, qu'elle ne valût absolument rien ni pour le dessein, ni pour le style, & que le titre même *Philodoxios* n'en fût pas correct. Ceux qui ont cru qu'elle étoit de

Leon

tement avec Pasquier Quesnel.

Congregans, *filius* Vomentis: Agur *fils* de Jaké.

Conigius, *ou plutôt* Conygius, *Antimus*: Honorat Fabri. 303

Connestable, *Henri*: Jacques Davy du Perron.

Constantius, *Marcus Antonius*: Estienne Gardiner. 73

Contalgeni, *Ostilio*: Augustin Coltellini.

Coobuck, *Robarts*: Rob. Personius ou Pearsons.

Coprianus: Cyprien Regneri. 290

Coppa, *Idoplare*: Placide Reina.

Copus, *Alanus*: Nicolas Harpsfeld. 228

Corallus, *Abydenus*: Ulric ou Huldrich Hutten.

Cordatus, *Eubulus*: Ulric Hutten.

Cordo, *Geniate*: Simon de Genes.

Cordus, *Euricius*: Henri Urbanus.

Cornelius Europæus, *Lucius*: Melchior Inchoffer.

Cornicen Danicus: Pierre Vinstrup.

Corona

Leon Baptiste Albert se sont trompés. Elle est constamment de Charles Aretin comme on en peut juger par les morceaux qu'en a rapportés Albert d'Eyb dans sa Marguerite Poëtique imprimée à Bâle *in-folio* 1495. Mais Charles Arétin ne prétendoit pas donner au public pour ancienne cette composition. Baillet tombe dans la même faute, lettre D. au mot *Diaretes*.

2 ¶ C'est le P. Theophile Raynaud Jésuite qui dans son livre intitulé *Hercules Commodianus* a désigné le Docteur Jean de Launoy par ce titre, sur quoi on peut voir ce dernier dans la Préface de son livre *de vera causa secessus Brunonis in eremum*. Baillet au lieu de *palea* devoit mettre ici *passivé*.

Corona ou Coronæus, *Joannes*: Jacques Eſtienne Menochius.

Coronein, *Cesfranco*: François Rincone ou del Rincon.

Corradino ou Conradinus, *Annibal*: Henri Noris.

Cortelerius ou Cortelliero, *Thebaldus*: Alexandre Cariero.

Cosmas. *Voyés* Fabricius *ci-après.*

Cosmopolita, Michel Sendivogius.

Coſta, *Jerome à*: Richard Simon.

Coſterius, *Joannes:* Cornelius Blockius.

Cranmerus, *Thomas*; Joſeph Creswell.

Crapin, *le Sieur de*: Jean Triſtan. de S. Amant.

Craſſinus, *Joannes* ou *Petrus*: Charles Sigonius. 254

Critobulus. Saint Jerome.

Critobulus Hierapolitanus: Jean le Clerc.

Crotta, *Iroldo*: Charles de' Dottori.

Crox, *Florent de*: Jean le Peletier.

Cruce, *Geraldus de*: Jerome di Perea.

Cruce, ou de la Cruz, *Joannes de*: Martin de Bonilla.

Cruce, *Alypius à ſancta*: Jean Hamont.

Crucius, *Chriſtianus*: Chreſtien Adrichomius.

Crudello, *Egidio*: Louïs de la Caſa.

Cuebas ou Cuevas, *Francisque* de las: Franc. de Quintana.

Cũræus Freiſtad. *Joachimus*: Zacharie Urſin ou Beer. 483

Cynæus:

1 ¶ Il faut au lieu de *Jean Blaeuw*, lire *Jean Boom*, ce qui eſt relatif au chap. XI, de la 3. partie des *Déguiſ.*

Cynæus: *Theodorus*: Leuchtius de Francfort.
Cyprianus Carthag.: Didier Erasme. 202
Cyrillus, *Decius*: Joseph Augustin.
Cyrinus, Friſing: Aribon.
Cyſcnius Paraſchius, *Joannes*: Quirinus Reuterus.
Czecanovius ou Cieckanoviecki *Silveſter*: Georges Caſſander ou de Caſſandt, *douteux*.

D.

DAcrianus, Abbas: Louïs Bloſius ou de Blois. 50
Dalarini, *Francesco*: François Rainaldi.
Damaſius, *Wilhelmus*: Guil. Lindanus.
Damvilliers, *le Sieur de*: Pierre Nicole.
Dantkwerths: Philippes Reinhard.
Dani: Nicolas Davy. 145. 146
David, Salomon, Aſaph, Eman, les enfans de Coré, & les autres Auteurs des Pſeaumes avec David.
Decorus Muſagetes, *Volupius*: Wolffgangus Schonſleder 303
Demetrius: Emmanuel van Meteren. 392
Demno Saraceno, *Lelo*: Voyés les noms corrompus.
Democrito Filoſofo: Dominique Bartoli.
Denaiſius, *Pierre*: George Michel de Lingelsheim, *palea*.
Dendrinus, *Henricus*: Jean Blaeuw. (1).
Denius

Déguiſemens des Auteurs, p 318. lign. 18. Le Grec δενδρον, d'où vient δενδρομ, ſignifiant *lorum* en Fla-

Denius Brugenſis, *Cornelius*: Raoul Matman.

Dentatus, *Joachimus*: Joach. Mynfinger de Frundeck, *palea*.

Dermaſius Hermundurus, *Franciscus*: L. Joachim Feller. 318

Desmarets, *le Sieur*: Jean Armand de Richelieu.

Deviræus, *Renatus*: André Rivet.

Diaretes, *Philodoxius*: Leon Baptiſte Alberti.

Dictiunus ou Dictuinus, *mais plutôt* Didymus. *Voyés* Veridicus, *ci-après*.

Didascalicus, *Erotinus*: Jean Rhodius.

Didoclavius, *Edouard*: David Calderwod.

Dilectus Luſitanus: Jean Rodriguez de Caſtelbranco.

Dioconme, *Geri*: Dominique Geri.

Dionyſio, *Leo Hubertinus à Sancto*: Leonardus Leſſius.

Diplici, *Gelaſius*: Euſtache Giſelius.

Diſunito, *Accadem.* Incapace: Florindo de Silveſtris.

Dithmarſus, *Urſus*: Nicolas Raymarus.

Doccomenſis, *Jacobus*: Michel d'Iſſelt d'Amoersfort.

Dola-

Flamand, c'eſt-à dire *arbre* en François. Le mot *blaeuw* en Flamand eſt la même choſe que *bleu* en François, auſſi les *Blaeuw* fameux Imprimeurs d'Amsterdam ſe nommoient-ils en Latin Willelmus *Cæſius*, Joannes *Cæſius*.

1 ¶ Le nom de cet Auteur étoit Gratian du Pont Sieur de Druſac Lieutenant Lai général du Sénéchal de Toulouſe, qui a compoſé en mauvaiſes rimes le livre intitulé Controverſes des ſexes masculin & féminin. Baillet trompé par la Croix du Maine le nomme mal *Gabriel*. Voyés Antoine du Verdier pag.

Dolabella. *Voyés* Pomponius *ci-après*.
Dolerie, *le Sieur*: Guillaume Postel. 144
Dolet: Jerome Aleander l'ancien.
Dolmand: Rob. Pearsons, Guill. Allen, Franc. Inglefeld.
Dolscius, *Paulus*: Philippe Melanchthon.
Domitius Calderinus: Dominique de Caldariis. 104
Donalero, *Gneo Falcidio*: Jean François Loredano. 414
Doulæus ou Dowley, *George*: Guillaume Warford.
Dourman, *Casimirus*: Adrien Crommius.
Douté ou Douteus, *Philippus*: François Blondel.
Draxus ou Drack, *Thomas*: André Willet.
Driellius Noviomagensis, *Godofredus*: Jean Busée.
Drusac ou Drussac: Gabriel du Pont. (1)
Ductor, *Optatus*: Jacques Munford.
Duncarena, *Solfridus*: Ferrante Carli.
Duranti ou Durantes, *Johannes Stephanus*: Pierre Danés, *douteux*. (2).
Dynaterus, *Eubulus*: Rodolphus Gualtherus.
Dysidæus, *Prosper*: Fauste Socin.

E.

pag. 464. de sa Bibliothèque

2 ¶ Il faloit dire *faux*. Les 3. livres en effet *de ritibus Ecclesiæ Catholicæ* sont veritablement de Jean Etienne Duranti premier Président au Parlement de Toulouse, & non pas de Pierre Danès à qui sans aucune preuve on a voulu les attribuer. Pierre Danès avoit un style bien plus poli & s'attachoit plutôt aux belles Lettres, au Grec & à la Philosophie d'Aristote, qu'à lire les Historiens Ecclesiastiques, les Péres & les Canonistes.

E.

EBlanus, *Candidus*: Jean Labenus.
Edmonds, *Father* ou *Pater* Edmundus: Guillaume Weſton.
Egiſte: François de la Mothe le Vayer. (1)
Egnatius, *Baptiſta*: Joannes de Cipellis. (2)
Ehrenberg ou Ernberg, *Wahremundus*: Eberhard de Weihe.
Ehrenhold: Balthaſar Schuppius.
Elching ou Elchingenſis, *Joannes*: Henri Wangnereck.
Eliphilus ou Elias Philyra: *Jean* du Tillet.
Eliſabat Griego ou Grec: Garſia Ordognez de Montalvo.
Elpidius, *Ludovicus*: Gaspar Sevenſtern.
Elverfeld, *Jonas ab*: Henri Rantzow.
Elychnius *ou plutôt* Ellychnius, *Theophilus*: Gottlieb Dachtler. 318
Emigliani ou Emiliani, *Pomponio*: N..... Miniani.
Emonerius, *Stephanus*: Theophile Raynaud.
Engſterus, *Huldricus*: Jean Brentius.
Enotus, *Everhardus*: Martin Becan.

Epic-

1 ¶ La Mothe le Vayer a pris tantot le nom de Tubertus Ocella, tantot d'Oraſius Tubero, mais non pas d'Egiſte, que plus correctement il faloit ecrire Egiſthe. C'eſt par ce nom tiré d'αἴξ, au génitif αἰγὸς, chevre, qu'il a deſigné Chevreau, l'un des perſonnages de ſon Hexameron ruſtique, comme je l'ai remarqué pag. 21. de l'Indice expurgatoire du Menagiana.

2 ¶ On eſt tellement accoutumé aux noms ou faux ou déguiſés qu'ont pris quelques Auteurs, qu'on ne les reconnoitroit pas ſi on vouloit leur rendre leurs véritables noms ſoit de batême, ſoit de famille. Si on

Epictetus Philosophus : Arrianus Nicomedienſis, *palea*. 255
Epitimus, *Andreas* : Hartmannus Beyerus 304
Erandre : Honorat Laugier de Porcheres. 304
Erasmus, *Deſiderius* : Guillaume Lilius ou Leſle. 473
Eremicola, *Grancioſus* : Hippolyte de S. George.
Eremite Exocionite, *Euſebe* : Pierre Allix, *douteux*.
Erhardus Francus, *Georgius* : Michel Gaspar Lundorpius.
Erneſt Land-grave de Heſſe : Adrien & Pierre de Walemburg.
Erynachus, *Paulus* : Jean Baptiſte Sinnigh. 300. 301
Erythræus, *Janus Nicius* : Jean Vittorio de Roſſi. 318
Esclave Fortuné : Michel d'Amboiſe de Chevillon. 268
Esperant, *l'Humble* : Jean le Blond. 268
L'Espinœil, *Charles de* : François Garaſſe.
Eſtanco, *Clavedan del* : Vasco Diaz de Frexenal.

Etiro,

on citoit par exemple, *Joannes de Cipellis in Recemationibus* ; *Dominicus de Caldariis* ſur Martial, ſur Stace, ou ſur Juvenal ; *Joannes Paulus de Pariſiis* ſur Claudien ; *Petrus de Valeriis* dans ſes Hiéroglyphiques ; *Gerardus Gerardi* dans ſes Adages, &c. qui reconnoitroit Baptiſte Egnace dans le premier ? *Dimitius Calderinus* dans le ſecond ? *Janus Parrhaſius* dans le troiſième ? Pierius Valerianus dans le quatrième ? Erasme dans le cinquieme &c. ? En cette rencontre les faux noms paroiſſent les véritables, & les véritables les faux.

Etiro, *Partenio*: Pierre Aretin. 136
Etrobius, *Joannes*: Jean Berotius.
Ettonville, *le Sieur de*: Blaise Pascal.
Ettore Rocobella, *Marco*: Charles Torre.
Evandrophylax: Vincent Calzavelia.
Evangelus, *Licentius*: Beatus Bildius Rhenanus. 301
Eubulius: Methodius de Tyr, *palea.*
Eubulus, *Irenæus*: Herman Conringius.
Eucharius, *Eligius*: Eloi Houchart, *palea.*
Euclides Catholicus. *Voyés* Ferrerius *ci-après.*
Eudæmon-Joannes, *André*: Gaspar Scioppius, *douteux.*
Eudocia Augusta: Pelagius Patricius, *palea.*
Eugenius, *Theophilus*: Gaspar Scioppius, *douteux.* Theophile Raynaud, *vraisemblable.*
Eviratus ou Moschus, *Joannes*: *Voyés* Sophronius, *ci-après.*
Europæus, *Lucius Cornelius*: Voyés ci-devant *Corn.*
Eusebe: Nicolas Lombard.
Eusebe: Jean des Marais.
Eusebiis, *Joannes Erneſtus de*: Fabio Chigi. 75
Eusebiis, *Philomarus de*: Jean Baptiſte Rossi.
Eustachius *ou plutôt* Eutychius: Saint Bonaventure, *dont le nom étoit* Jean Fidanza.

Eu-

1 ¶ Hubert de Giffen, en Latin *Hubertus* ou *Obertus Gifanius* ne s'est jamais deguisé sous le nom de *Fannius Buranus.* C'est Jean Douza le pére qui dans ses Satires l'a nommé tantôt *Fannius* par allusion à *Gifa-*

Euſtathius, Su. P.: Janus Gruterus.
Eutichius Alexandr.: Said fils de Batrick.
Eutyphron: Pierre Petit.
L'Excluſſe, *Alexandre de*: Jean du Verger de Hauranne.
Expolitus, *Academ.*: Joſeph Fotius.

F.

FAber, *Chriſtophorus*: Theodoric *ou* Dietricht de Witte.
Fabricius: Robert de Moshaim.
Fabricius, *Jacobus Cosmas*: Jacques Sirmond, *douteux*.
Fabricius Dantiscanus, *Johannes*: Jacques Golius.
Fagel: Gilbert Burnet, *douteux*.
Fagiani *ou* Phaſianus: Nicolas Villani.
Falcidio *Gneo*. *Voyés* Donalero *ci-devant*.
Fallopio, *Gabriele*: Jean Bonacci.
Faluel, *Jean*: François l'Alouette.
Famianus: Quardus.
Fano ſancti Benedicti, *Mariangelus à*: Gaspar Scioppius.
Fannius Buranus: Hubert de Giffen (1).
Farbius, *Antimus*: Honorat Fabri.
Farina, *Martinus de la*: Hortenſe Scammacca. 253
Farneſius, *Alexander*: Marcel Cervin.
Farneſius, *Octavius*: Dario Tambourelli.

Faven-

Gifanius, tantôt *Buranus*, par rapport à *Buren*, lieu de la naiſſance de Gifanius au Duché de Gueldres. Bayle dans ſon Dictionnaire detaille ceci amplement apres Thomaſius § 445. *de Plagio literario*.

Faventinus, *Didymus*: Philippe Melanchthon.
Fausto, *Bartholomæus à sancto*: Pyrrhus Siculus, *ou* Pierius Platiensis.
Fedeli, *Ausonio*: Jean-Baptiste Livizani.
Felicianus *ou* Felicitarius: S. Cesaire d'Arles, *palea*.
Felinus, *Aretius*: Martin Bucer. 318. 324. 463.
Ferrarius, *Janus Alexander*, ou Alexius: N. Fabricius. 317
Ferrier, *le Sieur du*: Jean Sirmond.
Fide, *Hieronymus à sancta*: Richard Simon, *faux*.
Fidele, *François*: Matthieu de Mourgues.
Fidelis Verimontanus, *Annosus*: Jean Floyde.
Filaleto. *Voyés* Philalethes, *ci-après*.
Filauro, *Flaminio*: François Fulvio Frugoni.
Filergites, *Academ. Voyés* Cinonius *ci-après*.
Filoteo. *Voyés* Philotheus, *ci-après*.
Fioretti da Vernio, *Carlo*: Pierre del Conte, *douteux*. Jean de' Bardi, *douteux*.
Firmianus, *Petrus*: Zacharie de Lisieux. 305
Fisherus, *Joannes*: Martin Bucer, *douteux*.
Flaminius, *Lucius* ou *Lucivus*: Lucas Marinæus.
Flaminius, *Le Sieur*: François de la Nouë.
Flavianus, *Amandus*: David Blondel. 324
Flavianus, *sanctus*: Anastase le Sinaïte.
Flavio, *Angelo*: Jean Turiel de Roxas.
Floren-

¶ Il faloit écrire *Francese*, le livre qu'on indique ayant paru en Italien sous le titre d'*Aviso piacevole alla bella Italia per un nobile Francese* in-4. 1586. C'est un.

Florentia, *Hieronymus*: Fernando Chirinos de Salazar.
Floridus: Vander Haer, &c. 424
Fontana, *Joannes*: Antoine Poſſevin.
Fontanus, *ou plutôt* De la Font, *René*: Louis Richeome.
Fontanus, *ou plutôt* Fontaine, *François*: Etienne Binet.
Fontaine, *Louis*: *Voyés le titre de* S. Marcel *ci-après*.
Fonte, *Moderata*: Modeſte du Puis, *ou plutôt* del Pozzo. 314
Forbetta *Friano*: Ange Mathieu Buonfante.
Foreſi ou Forenſis, *Vincentius*: Nicolas Villani. 314
Foſſa, *Jacobus à*: Sebaſtien Berettari.
Foſſeus, *Fulgentius*: Henri Noris.
Foy, *Chriſtophe de la*: Martin Fumée de Genilly.
Foy, *Paul de la*: Adam Fumée de Roches.
Foy, *Flore de ſainte*: Gabriel Gerberon 300
Fragoſo, *Pedro Fernandez*: Jean Antoine de Vera & Zuniga.
Franceſchi, *Ottavio de*: Benoît Giuſtiniani.
Franceſius, *Ludovicus Petrus*: Martin de Roa.
Francez(1), *Nobile*: François Perrot. 266
Franchi, *Francesco*: Emmanuel Teſoro.
François, *Claude*: Alphonſe le Moine & Claude Morel.
François, *René*: Etienne Binet. 314
Francus, *Franciscus*: Claude de Saumaiſe.
Fran-

un écrit qui, ni par les maniéres de penſer, ni même par le ſtyle, ne mérite point du tout l'éloge qu'en a fait Colomiés dans ſa Bibliothèque choiſie.

Francus, Georgius. *Voyés* Erhardus *cidevant.*

Francus, *Joannes*: J de Monte Regio, ou J. Muller, dit Regiomontanus, *palea.*

Francus, *Theophilus*: Simon Vigor.

Franolpinus, *ou plutôt*, Transalpinus, *Neotericus*; Jacques le Moine.

Frevill, *Robert*: R. Jeniſſon.

Fridberg, *Chriſtianus Gottlieb von*: Guill. Ferdinand d'Efferen.

Friedberg ou Frideberg, *Walremundus*: Philippes André Oldenburger. 300

Frigido-monte, *Guillelmus de*: Helinand de Pron-le-Roi.

Frizius, *Joachimus*: Roberd Fludd, ou de Fluctibus.

Froimont, *Le Sieur de*: François Delfau.

Frondator, *Mercurius*: Emeri de la Croix.

Fronto Caracotta, *Hippolytus*: Pierre du Moulin.

Fructuoſus Episcopus: Jean Ferrer.

Fruscadino, *Ceſare Leone*: François Marie de Luco Sereni. 414

Fugitivo *Accadem.* Indomito: Auguſtin Lampognani.

Fulgentius: Libert Fromond.

Fulgoſo, *Raffaele*: Raph. Fregoſe. (1)

Fulvio Savojano, *Valerio*: Jacques Castellani.

Furneſterus, *Zacharias*: Hugues Doneau ou

1 ¶ Le nom Frégoſe, en Italien *Fregoſo*, s'étant presque toujours rendu en Latin par *Fulgoſus*, il eſt enſuite arrivé que du Latin *Fulgoſus* on a fait l'Italien *Fulgoſo*, mais il eſt viſible que ce *Fulgoſo* n'eſt pas un masque, & n'a pas du être rapporté comme tel.

ou Donellus. 46
Furſtenerius, *Cæſarinus*: Eſaïe Puffendorff, *douteux*. N.... Alexandri, *douteux*. Ludolphe Hugon, *douteux*. Godefroi Guillaume Leibnitz, *vrai-ſemblable*.

G.

GAbalis, *Le Comte de: l'Abbé* de Villars (2). 303
Gabrias: Ignatius Diaconus. *palea*.
Gaëtano, *Silvio*: Auguſtin Viale.
Galerſis: Felician de Silva.
Galiardi, *Facibonio*: Boniface Agliardi.
Galindo: Prudentius Trecaſſ. *palea*. imò Prudentius eſt Galindo.
Galindus Cantaber, *Fortunius*: Gaspar Scioppius, *douteux*.
Galiotus Galiaceus Karelsbergius: Conrad Samuël Schurtzfleiſch.
Galiſtoni, *Majoto*: Angelique Aproſio. 417
Galiſtoni, *Carlo*: Angelique Aproſio.
Gallerius *Nicolaus*: Antoine Poſſevin.
Gallus, *Joannes-Baptiſta*: Jean de Machaud.
Gallus, *Optatus*: Charles Herſent
Ganajus, *ou* de Ganay, *Ludovicus*: Antoine Vaira.
Gangapano, *Ventidio*: Paganinus Gaudentius.
Garcia, *Juan*: Pierre de Alva & Aſtorga. Gar-

2 ¶ Le Comte de Gabalis eſt ſimplement un titre de livre & non pas un nom ſous lequel l'Abbé de Villars ait caché le ſien. Il auroit falu pour cela qu'il eût intitulé ſon livre en ces termes: *Entretiens ſur les ſciences ſecretes par le Comte de Gabalis*.

Gavardo Vacalerio, *Ginnesi*: Jean Sagredo.

Gazonval, *Le Sieur de*: Jean Sirmond.

Gebhardus, *Joannes Wernerus*: Hippolyte Colli *ou* à Collibus.

Gemberlachius, *Guillelmus Rodolphus*: Antoine le Brun.

Genari *ou* Januarius, *Paolo*: Angelique Aprosio.

Gendre, *Le Sieur le*: Guillaume de Lamoignon, *avec* Olivier le Févre d'Ormesson. 225

Gennadius Patriarcha C P.: Georgius Scholarius.

Genova, *Ignetto da*: Inghetto Contarde *ou* Corrado.

Ge-

1 ¶ C'eſt Pierre Treſſan de la Vergne, né l'an 1618. & mort au mois d'Avril 1624. en paſſant dans les Cevennes une riviere où il ſe noya.

2 ¶ Il y a ici beaucoup de fautes, qui ſeront redreſſées par ce qui ſuit. La Croix du Maine a corrompu le nom de l'Auteur, & le titre du livre lorſqu'il a dit que *Geuſroy de la Vallée* avoit intitulé ſon écrit: *Erre Geru*. Ce livre dont en 1713 je fis preſent à Mr. l'Abbé d'Eſtrées nomme depuis à l'Archevêché de Cambrai, & mort le 3 Mars 1718. conſiſte en un diſcours tres-mal conçu & tres mal raiſonné de 8. feuillets in 8. En voici tout au long le titre avec toutes les fautes d'orthographe tres fidelement copiées: *La Beatitude des Chreſtiens, ou le ſieo de la Foy, par Geoffroy Vallee natif d'Orleans, fils de feu Geoffroy Vallée & de Girarde le Berruyer. Auſquels noms d'e Pere & Mere aſſemblez il s'y treuve Lerre, Geru vrey ſieo D La Foy bi arrie. Et au nom du fils. Va ſieo rigle Foy. Autrement. Cuere la fole Foy.* Au devant de cet exemplaire, l'unique peut être qui exiſte, etoient ces mots d'une ecriture tres-ancienne: *Il fut condamné à être pendu & ſon corps*

Genua, Genoveſe *ou* Genuenſis : Paſſera *ou* de Paſſeribus, Balbo, Mongiardini, &c.

Georges, *Le Prieur de ſaint :* N.... le Tourneux.

Gerardo *Espagn.* Gonçalo de Cespedes & Meneſes

Gerardus, *Petrus:* Fauſte da Longiano.

Germain Docteur, *Le Sieur :* Pasquier Quesnel, *docteux.*

Germain, *Le Sieur de ſaint:* N.... de la Vergne (1).

Germanicus, *Conſtantinus :* Philippe André Oldenborger.

Geroyle, *Alce du:* Claude le Goyer.

Geru, *Erre:* Geofroi de la Vallée (2).

Ghe-

corps réduit en cendres, le 2. Janvier 1573. au Chatelet de Paris, & fut des Juges, dont appel, la Sentence exécutée le 9 jour de Février enſuivant, place de Greve, & abjura ſon erreur publiquement cognoiſſant ſa faute. Bayle, qui dans ſon Dictionnaire au mot VAL &c. a fait un article fort defectueux de ce Geoffroy Vallée, ſemble douter un peu qu'on y trouve, que quiconque veut être Athee, doit être premierement Huguenot. Il n'en auroit pas douté, s'il avoit vu le livre & qu'il y eût lu ces mots f. 5 tourne : *Le libertin ne croit, ni d'croit, ne ſe fiant, ne d'fiant de tout, ce qui le rend toujours douteux, pouvant venir s'il eſt bien inſtruit, ou qu'il medite ſouvent, a plus heureux fort que tous les autres qui croient, (pourvu qu'il ait paſſé par la Huguenoterie) d'autant qu'il monte en intellect plus que le Papiſte, auſſi s'enferre-t il hardiment, s'il ne ſe retire, pouvant tomber a l'Atheiſme (il eſt vrai que l'homme ne peut jamais être Athee, & eſt ainſi crié de Dieu) mais il peut tomber au plus mauvais etat que tous les deſaidits.* Louis d'Orleans, fameux ligueur, a dit à ce propos dans ſon Banquet du Comte d'Arete p. 48. *Et ne vous ſouvenez*

Gherus, *Ranutius:* Janus Gruterus. 8
Gibronte Runeclus Hanedi, *Reſene:* Daniel Schwenter.
Gielli *ou* Gellius: Nicolas Machiavel.
Giraldinus, *Joannes:* Chriſtophle de Sacrobosco.
Gimontius Sclavonenſis, *Paulus:* Jean Boucher.
Giraldus Patavinus, *Bernardinus:* Gaspar Scioppius, *douteux.*
Girard, *Le Sieur*: Talon de l'Orat. *conjointement avec Gir.*
Giron de Palaceda, *Martinus:* Jean Martinez de Ripalda.
Giscatedro *ou* Guiscaredo: Jacques Puche *ou* Puig.
Giſtel *ou* Ghiſtel, *Joſſe*: Ambroiſe Zeebout.
Glareano, *Scipio*: Angelique Aproſio.
Glas, *Le Sieur de ſaint*: N.... de S. Uſſans (1).
Glottocriſio, *Fidentio*: Camille Scrofa.
Gluckradius, *Chriſtophorus:* Jean Hartman.
Gobelinus, *Joannes*: Pie II. 248
Godefroy, *Antoine*: Ant. Arnaud & God. Hermant, *conjointement.*

Godel-

ſouvenez vous point du beau Vallée, qui fut brulé à Paris & le confirma par un livre, que pluſieurs ont, que c'étoit Calvin qui l'avoit fait Athée. Gui Patin dans ſa Lettre à Charles Spon du 1. Avril 1657. croit que l'Athee dont parle le P. Garaſſe pag. 142. de ſa Doctrine curieuſe, & qu'il dit avoir été executé le grand Jeudi de 1573. n'étoit autre que ce Vallée, ce qui eſt aſſés vraiſemblable, quoique la date & les circonſtances du fait, telles que les rapporte le P. Garaſſe, Ecrivain ſur ces ſortes d'articles, & generalement tres-peu exact, ne s'accordent point avec

Godelmannus, *Joannes Georgius :* David Chrytræus.

Godentiis, *Antonius de*: *Voyés* Bembellona, *ci-devant.*

Goffar *ou* Goffaert, *Antonius*: Edouard Knott, *douteux.* Jean Floyde, *douteux.*

Goffridus Vindocinenſis: Jean Roscelin, *douteux* ou *Impoſt.*

Gongora, *Luis de:* Carlo Sperone.

Gotlieb, *Chriſtianus*: *Voyés* Fridberg *ci-devant.*

Gotwiſius, *Donatus*: D. Wiſart.

Grafedi, *Celio*: Felix Girardo.

Grandval, *Le Sieur de*: Jean du Verger de Hauranne.

Grace, *Felix de la*: Louïs Richeome.

Gratianus, *Vulturius: Voyés* Baſſarius, *ci-devant.*

Greenwayus, Grenæus, Greenweld: Oswald Tesmond.

Griere, *Le Sieur de*: Henri Etienne.

Grifagni, *Aſtoro*: Guidubaldo Benamati.

Grimming, *Rodolphus*: Guillaume Gumppenberg.

Griſimani, *Dario*: Jean Ambroiſe de Marini.

Groſip-

avec ce qui a été dit ci-deſſus. On peut voir dans le 4. vol du Menagiana pag 311. mes autres remarques touchant ce Geoffroy Vallée.

1 ¶ L'Abbé de Saint-Uſſans de Toulouſe nommé Pierre de S. Uſſans, Auteur des Billets en vers imprimés à Paris in-12. 1688. y avoit dix ans auparavant fait imprimer ſous le nom de S. Glas, un volume de même taille intitulé *Contes nouveaux en vers.* C'etoit fort peu de choſe. Il mourut le 11. Mai 1699.

Grosippus, *Pascasius*: Gaspar Scioppius.
Grubinius, *Oporinus*: Gaspar Scioppius.
Grundmannus, *M. Christ.*: Jacques Eisenberg.
Guadagno, *Giuseppe Lorenzo*: Paul Principe, *ou* Prince.
Gualterus: *Joannes*: Janus Gruterus.
Guerrero, *Francesco Antonio*: Archange Belboni.
Guerlens, *Cajus Julius* ou *Julien de*: Catherine Fradonnet des Roches.
Guevara, *Petrus*: Pierre Alagona. 261
Gufo de Gufonibus: Augustin Coltellini.
Guidicciolo, *Joannes à*: François Macedo.
Guillelmi ou of Williams: J. Keynesius, *autrement* Neoportus.
Guillelmi ou Wilhelmi: J. Harlemius.
Guimenius, *Amadeus*: Mathieu de Moya. 483
Guymara, *Marc-Antoine*: Jean le Bon, *douteux*. Jacques Charpentier ou Carpentier, *douteux*.
Guymier, *Cosmas*: Jacques Maréchal, *douteux*. (1)
Gylander *ou* Gylmannus, *Adrianus*: Nicolaus

1 ¶ Il n'a pas tenu à du Moulin sur la Régle de la Chancellerie *de verisimili notitia* n. 53. que Jaques Maréchal (Quelques-uns le nomment mal Jean) ne soit cru le véritable Auteur du commentaire sur la Pragmatique Sanction attribué à Cosme Guymier, mais comme son opinion n'est fondée que sur des conjectures assés vagues, on ne balancera pas, je pense, à leur préferer les raisons solides qu'en faveur de Guymier y a opposées François Pinsson docte Avocat au Parlement de Paris, dernier éditeur de la Pragmatique.

2 ¶ Il s'agit des six tomes *Supplicationum Cameralium*,

colaus Wineus, *douteux*. (2)

H.

HAechtanus, *Laurentius*: L. Godtſen-Hoven.
Haeres, *Voyés* Cyrinus *ci-devant*.
Hailbronnerus, *Jacobus*: Gaspar Barthius.
Hallus, *Edwardus*: Ed. Oldcorne.
Halyabas *ou* Haly fils d'Abat: Iſaac Israëlite.
Hanedi, *Runeclus*: *Voyés* Gibronte *ci-devant*.
Haraſch *ou* Haraash: R. Aſcher ou Asher. 434
Haravaad ou Harabad: Abraham bar Dior. 434
Haram: Elie Misrahi ou Oriental. 435
Haran: Niſſim. 435
Hariaph ou Hariph: Iſaac Phés ou Alphés. 435
Harteveltius, *Gaspar*: Nicolas Suſius, *douteux*.
Haſolle, *James*: Elias Ashmole.
Hauletus, *autrement* Howlet; Robert Perſo-

lium, c'eſt à-dire des Requêtes préſentées à la Chambre Impériale de Spire. Quoique la collection qui en fut faite, eût paru ſous le nom d'Adrien Gylman, on ſavoit neanmoins que Paul Mathias Wehner en avoit recueilli le troiſième tome. C'eſt ce qu'on apprend n. 941. des Anonymes de Placcius, qui de plus n. 1276. de ſes Pſeudonymes temoigne ne pas bien entendre ce qu'a voulu dire ici Baillet qu'il croit avoir mis par erreur *Nicolaus Vineus*, (car c'eſt ainſi qu'il l'écrit) à la place de *Paulus Mathias Vehnerus*.

Perſonius ou Pearſons.
Hauſen, *Henricus*: François Macedo.
Hay Benedictinus, *Romanus*: Gaspar Sciop-pius, *douteux*.
Hebius, *Tarræus*: Gaspar Barthius.
Hedouville, *Le Sieur de*: N.... de Sallo. 249
Heerden, *Eitel Friederich von*: Jean Schwartzkopff, *douteux*. N.... Heiden-reich, *douteux*.
Heiſter, D.: Jean Grothaus.
Helenoceus, *Balduinus*: Jean Louïs Scion-leben ou Schonleben.
Heliocantharus Borealis: Michel Sendi-vogius.
Henri, *Petrus*: Jean-Baptiſte Guesnay.
Hephæſtion, *Eutychius*: Bonaventure Schmidt ou Vulcanius 318
Hercinianus, *Fabius*: Jacques Keller.
Hermannovillanus, *Didymus*: Thomas Clagius.
Hermanni, *Baſilius*: Jean Weſſels de Gansford.
Hermannus Colonienſis: Jean Gropper.
Hermodore: Jacques de Chevanes.
Heron Philoſophe: Maxime le Cynique.

Herou-

1 On n'a jamais douté, ou du moins on n'a jamais du douter que les deux Ecrits ſatiriques publiés pour la premiére fois l'an 1646. contre Antoine Godeau Evêque de Graſſe, l'un intitulé *Antonius Godellus Episcopus Graſſenſis, an elogii Aureliani Scriptor idoneus?* ſous le nom de *Paulus Romanus*; l'autre, *Antonius Godellus Episcopus Graſſenſis utrum Poëta?* ſous le nom de *Candidus Heſychius* ne fuſſent du Jéſuite François Vavaſſeur. La diction ſeule en eſt une preuve convaincante; auſſi n'a-t-on pas manqué

Herouval, *Antoine Vion de*: Hyacinthe ou Jacinte Carme.

Herpin, *René*: Jean Bodin.

Heſſiander, *Chriſtianus*: Theodore de Beze, *douteux*. Chriſtophle Herdeſianus, *vrai-ſemblable*.

Heſychius, *Candidus*: Pierre Mambrun, *douteux*. François Vavaſſeur, *vrai-ſemblable*. (1)

Heyland, *Gottlieb*: Henri Wesner ou Henri Gebhard, ou Henri Gerhard Wesner.

Hibernus, *Leonardus*: Paul Sherlogh.

Higatus, *Ranutius*: Ignace Huarte.

Hilpericus ou Helpericus, *Ferius*: Alcuin, *douteux*.

Hispaniolus, *Joannes*: Baptiſte Mantouan. (2)

Holopherne, *Tubal*: Bonaventure des Periers, *douteux*: Geoffroi de la Vallée, *douteux*. 282

Homerus Auricularius: Angilbert de ſaint Riquier.

Honorius, *Philippus*: Julius Bellus, Jules Belli.

Honuphrius Citercienſis: Chriſtophle Borri ou Burrhus.

Hortibonus: Iſaac Caſaubon.

Hospi-

qué de les imprimer avec toutes ſes autres œuvres à Amſterdam in-fol. 1709

2 ¶ Quoique ce Poëte fût de la famille des Spagnoli de Mantouë, *ex gente*, comme dit Paul Jove, *Hispaniola*, il eſt pourtant bien ſûr qu'il n'a jamais pris & qu'on ne lui a jamais donné le nom de *Joannes Hispaniolus* Il eſt vrai que Voſſius dans ſes Hiſtoriens Latins, cent onze ans après la mort de Baptiſte Mantuan, l'a nomme *Baptiſta Spagnolus Mantuanus*, mais ce n'eſt pas une raiſon pour le mettre parmi les Auteurs deguiſes.

Hospitalius, *Daniel*: Gaspar Scioppius, *douteux*.

Howlet John. *Voyés* Hauletus, *ci-devant*.

Hubertinus, *Leo*. *Voyés* à ſancto Dionyſio, *ci-devant*.

Humbertus Asceta, Cartuſ.: François Macedo.

Hyperetes, *Baſilius*: Samuel Puffendorff.

I.

JAnſſonius Campenſis, *Robertus*: André Voidovius.

Januarius Fronto, *Quintus*: Jean Sirmond. (1) 92

Jaſitheus: Raphaël Fabretti. 292

Ichanom, *Itenew*: *Voyés* Itnegluf *ci-après*.

Idiota: Raimond Jordani. 49

Jehubi, Jekutiel fils de Juda.

Jemicius, *Joannes*, Pierre Pazmany.

Jeſu-Maria, *Chriſtophorus à*: Chriſt. de Cabrera.

Jeſu-Maria, *Gerardus à*: Ambroiſe Rocha de la Serna.

Imbroll. *Voyés* Salvator *ci-après*.

Imocreba ou Ibmorcreba: David Aberby ou Abercrombe.

Imperato, *Ferrante*: Nicolas Antoine Stelliola. 233

Incaminato, *Academ.* Inſtabile: Louïs Valeſio.

Incer-

1 ¶ J'ai fait voir pag. 93. que *Quintus Januarius Fronto* étoit Hadrien de Valois, & non pas Jean Sirmond.

2 ¶ Aléxandre Picolomini de l'Academie des *Intronati* de Sienne avoit pour ſon nom particulier d'Aca-

Incerto: Jean François Loredano.
Incerto: Dominique Bartoli.
Incertus, Sebastien Fox de Morzillo.
Incognitus: Michel Ayguanus ou d'Ayague. 49
Incognito: Michel Aguayo ou d'Aguaio, *différent du précédent.*
Incognito, *Academico. Voyés le titre d'*Aggirato.
Inconnu: le Comte de Cramail, *douteux.* Charles Sorel, *douteux.*
Indinau, *Donaes*: Jean David.
Indomito *Accademico*: *Voyés* Fugitivo, *ci-devant.*
Indris Boemo, *Gio*: *Maria*: Jean Ambroise de Marini.
Ingenuis, *Franciscus de*: Paul Sarpi.
Innocent Egaré: Gilles d'Aurigny.
Instabile *Accadem. Voyés* Incaminato *ci-devant.* 267
Intirizzato *Accadem.* Adormentato: Pierre Joseph Justinien.
Intronato *Accadem.* Alexandre Piccolomini. (2)
Jonas, *Justus*: Josse Kock ou Coch.
Josema, *Hermannus*: Jean Hammer.
Josephus Schonaugiensis: Hildegonde Religieuse.
Josseval, *Le Sieur de*: *Voyés* la Mothe *ci-après.*

Ire-

(2) d'Académicien celui de *lo Stordito* qu'il joignoit toujours à celui d'*Intronato*, en sorte qu'il ne se trouvera pas qu'il se soit jamais deguisé sous le simple nom d'*Intronato*, Voyés plus bas *Stordito*.

Irenæus: Cælius Secundus Curio.
Irenæus, *Paulus:* Pierre Nicole.
Irenicus, *Erasmus:* Iſaac Wolmar. 299
Irenicus, *Franciscus* : Philippe André Oldenburger.
Irreſoluto, *Accadem.* Charles Papin ou Papini. 267
Iſauro, *Fileno di*: Ganges di Gozze du Pezzaro.
L'Iſle, *Le Sieur de:* Charles Sorel, *douteux.* N..... de l'Iſle Marivault, *douteux.*
L'Iſle, *Richard de:* Richard Simon.
Itnegluf, *Itenew Ichanom*: Fulgence Servite.
Julien, *Le Sieur de ſaint*: Godefroy Hermant.
Jungermannus, *Hyginus Thalaſſius:* Pierre Merſenne.
Juniperus de Ancona, *Franciscus:* Gaspar Scioppius.
Junius Brutus, *Stephanus : Voyés* Brutus *ci-devant.*
Juſtinopolitanus, *Thomas :* Bernardin Ochin.
Juſto, *Euſebius à ſancto*: Jean Durel.

K.

KAiſerſtein, *Salomon à*: Quirinus Kulhmann.
Karelsbergius. *Voyés* Galiotus Galiaceus: *ci-devant.*
Kercoëtius Aremoricus, *Antonius*: Denys Petau.
Knott, *Edouard*: Mathias Wilſon.
Kriegſoederus, *Holofernes*: Gaspar Scioppius.

L.

LAca, *Larcando*: Charles Cala.
Lælius Fulginas, *Lucius* : Jules Recalchi.
Lætus, *Ambroſius*: François Duarein.
Lætus, *Calvidius*: Claude Quillet.
Lætus, *Petrus*: Pierre Joyeux. 481
Lætus, *Julius Pomponius*: Petrus Calaber. 89. 142
Lamira, *Trepus Ruitanus*: Petrus Turrianus Ramila.
Lamoſtoſo, *Andrea*: Thomas Fardella.
Lampugnanus, *Pompeius:* Marquard Freher, *douteux.*
Lamuël ou Lemuël: Salomon.
Lando, *Pamfilo* ou *Pamphilus*: Jules Negrone ou Nigronius.
Lanel: Guillaume Colletet.
Langeveltius, *Hermannus:* Nicolas Suſius.
Lapide, *Hippolytus à:* Jean Joachim de Rusdorff, *douteux.* Joachim Dranſé ou Tranſé, *douteux.* Bogiſlaus Philippus Chemnitius, *peu vrai-ſemblable.*
Lapide, *Pacificus à:* Philippe André Oldenburger.
Lasca, *il:* Antoine François Grazzini.
Laſſarno, *Benedetto:* Alexandre Benet.
Latinus, *Pacatus:* Dominique Baudius. 299
Laval, *Le Sieur de:* Guillaume le Roi, dit, l'Abbé de Hautefontaine.
Laval, *Monſieur de:* Mr. le Duc de Luines *Louis Charles d'Albert.*
Laval, *Le Sieur de:* Catherine Agnès de S. Paul.

Lauretanus, *Bernardinus* : Charles Sigonius. 255

Lazaro Sacco, *Ottone:* Charles Conſtanzo Coſta.

Leewe, *Jean de:* J. van Heelu.

Leidhreſſerus : *David:* Didier Heraud.

Lellus, *Joannes Ludovicus:* Louïs de Torres.

Lelonato, *Odomenigico* : Jean Dominique Ottonelli.

Lenis, *Vincentius* : Libert Fromond. 313

Leoclavicus, *Didymus:* Thomas Mazza.

Leon de Modene: Salomon Uschi avec Lazare di Graziano Levi.

Leopoldus, *Ludovicus* : Leon de Jode ou Leo Judæ.

Lepidus. *Voyés* Comicus *ci-devant*.

Lepta, *Thraſybulus* : André Dinnerus.

Lerſac: Caſtel.

Liberius à Sancto Amore. *Voyés* Amore *ci-devant*.

Libertinus, *Clemens* : François Manoël ou Emmanuel.

Libertus Aquilonus: Bertilus Canuti.

Lichurdus Neocomenſis : Jean Jacques Huldricus.

Licinio Taba, *Paolo*. *Voyés* Taba *ci-après*.

Licinio, *Publio* : Nicolas Craſſo.

Licinius, *Marcus* : Gilles Menage. 92

Ligurino, *Mirtio:* Pierre Joſeph Giuſtiniani.

Lindius, *Stephanus:* Jean Caſtel.

Linicuski, *Joannes Stephanus* : Jean Antoine Caprini.

Lip-

1 ¶ C'étoit ici le cas de mettre *douteux*. On croit que les commentaires ſur l'*Encomium Moriæ* d'Erasme imprimés ſous le nom de *Liſtrius*, ſont d'Erasme

Lipsius, *Justus*: Melchior Goldastus Haiminsfeldius, *apparence d'Imposteur.*
Listrius, *Gerardus*: Didier Erasme. (1)
Locman: Esope, *palea.*
Loemelius, *Hermanus*: Jean Floyde ou Lloyd.
Loo, *Adrianus van*: Thomas Saillius.
Lopez, *Dominicus*: Fauste Socin.
Loranicus, *Julius*: Louis Carnolius.
Lorge de Montgommery, *Mr. le Comte de*: René Ouvrard.
Lorme, *Le Sieur de*: Jean du Verger de Hauranne.
Loiseau, *Charles*: Antoine Hotman, *douteux.*
Lucanius & Lucianus: Calvin. 293. 415
Lucifer: Nicolas Oresme ou d'Oresmieux.
Luck, *Good*, ou Godlucius: Roger Tuiford.
Ludovisius, *Princeps*: Virginio Cesarini.
Lunowski, *Lucas*: Gaspar Savicki.
Lupa, *Alcinio*: Ferrante Pallavicino.
Lurtzius, *Petrus*: Mathieu de Gracow.
Lusininus, *Euphormio*: Jean Barclay. 215. 216. 308
Lusino, *Gio*: *Gabriele Antonio*: Antoine Jules Brignole.
Lusancy: Beauchateau: *Cela regarde peut-être les Imposteurs.*
Lys, *Samuel du*: Simon Goulart.
Ly-yo-fan: Jean-Baptiste de Moralez.

M.

me lui-même. Charles Patin dans la préface de son édition a fait voir qu'il y avoit dequoi le présumer, mais on ne sauroit le démontrer.

M.

MAccati, *Grazia-Deo* : Jean-Baptiſte Agocchia de Boulogne.
Macer Jurisconſultus : Wolcmarus Kirſtenius. 415
Macer, *Jean* : J. le Bon d'Autreville.
Macer Senior, *Nicodemus* : Ascanius Perſius, *douteux*. Gaspar Scioppius, *vraiſemblable*.
Macrinus *Salmonius* : Jean Salmon, *palea*.
Madathanus, *Henricus* : Adrien Mynſicht.
Madianus, *Tonantius* : Antoine Damiani.
Madrid, *Francisco Antonio de* : Gabriel de Moncada.
Magenhorſtius, *Julianus* : Gaspar Koch.
Magirus, *Marcus Antonius* : Pierre Scholier ou Schuller. 304
Magnalpina : *Gio* : *Tanto* : *Voyés* Tanto, *ci-après*.
Magneſius, *Hugo* : Hugues Cavell.
Mainoldus Galeratus, *Jacobus* : Charles Sigonius. 254
Malberg, *Albertus* : Philippes Bebius.
Malcomeſius, *Joannes Richardus* : Guillaume Ludwell.
Mandrini, *Sulpice, de* : Jean Sirmond.
Manés ou Manichée : Cubricus, *palea*.
Manrique, *Pedro* : Guillaume Bate ou Batteus.

Man-

1 ¶ Voyés ci-deſſus parmi les Poëtes ſur l'article 1267.

2 ¶ Mascurat & Saint-Ange ſont les perſonnages d'un Dialogue dont Naude eſt Auteur, mais on ne

Mantuanus, *Baptiſta*: Jean B. Fiera. (1)
Marc, *l'Abbé de ſaint*: N.....: Amelot de la Houſſaye.
Marcel, *Louis Fontaine Sieur de ſaint*: Zacharie de Liſieux. 185
Marescot, *Guillaume*: Papyre le Maſſon.
Maria, *Ignatius à ſancta*: Jean-Baptiſte Catala, *douteux*. Michel de Molinos, *vrai-ſemblable*.
Marinius, *Franciscus*: Jean Sax ou Sachs de Frauſtadt.
Marius, *Hieronymus*: Cælius Secundus Curio.
Marſilly, *Paul Antoine*: Iſaac le Maiſtre de Saci, conjointement avec Nicolas Fontaine.
Martignac, *Joannes Baptiſta*: Nicolas Riquel.
Martinez, *Jean*: *Voyés* Bahamonde & Fragoſo, *ci-deſſus*.
Martinus: Raphaël de Viloſa.
Mas, *Theophile du*: Symphorien Champier.
Maſarellus, *Angelus*: Les Théologiens de Neuſtad en corps.
Mascurat: Gabriel Naudé. (2).
Maſius, *Gilbertus*; Henri Baerſius Vekenſtyl.
Maſſalia, *Alexius à*: Claude de Saumaiſe.
Maſſon, *Papyre*: Gui Patin, Jacques Gillot, &c.
Maſſonius: Chriſtianus Becmannus.

Mata-

ne peut pas dire qu'il y ait pris ni le nom de Saint-Ange, ni celui de Mascurat. On peut ſeulement dire qu'il n'y a pas mis le ſien, & qu'ainſi le livre eſt anonyme, mais non pas Pſeudonyme.

Matago de Matagonibus: François Hotman.
F. Mathieu: M. Feydeau.
Mathæus, *Franciscus*: Edmons Mac-mahone.
Matthania, *Nathanael Ælianus*: Dietrichtus Dorſchius.
Maxeo, *Valerius*: Ismael Orxeau.
Mayerne Turquet, *Theodore*: Seguin & Akakia.
Medius, *Jocoſus Severus*: Sebaſtien Mitternacht.
Medziboſius ou Miedzibos: Albert Roscizewski.
Megnedinus, Victor, Pagius: Uytenbogaert, Grevinchovius, Borrius.
Mey ou Mei, *Franciscus*: Franc. Rainaldi.
Melampodio, *Falcidio*: Joſeph. de gli Aromatarii.
Melanchthon, *Le Sieur de*: Jacques Pineton de Chambrun. 318
Melanchthon, *Philippus*: Jean Brentius.
Melander, *Philoxenus*: Gaspar Scioppius.
Melangæus, *Hippophilus*: Philippes Melanchthon ou Schwardzerdt. 315.318.319
Meleager: Balthaſar Venator.
Meleagro, *Gianadino*: Jean André Moniglia ou Moneglia.
Melilambius, *Ambroſius*: Balthaſar Schuppius.
Meliſone, *Androvinci*: Alexandre Taſſoni.
Meliſſus, Philander, &c.: Jean Mallara, Fer-

1 ¶ *Mere Sotte* eſt le titre du livre dont Pierre Gringore eſt l'Auteur. Il n'a pas mis ſon nom à la

Fernandés de Herrera, &c.
Melrose: Jean Caramuel.
Menart, *le Sieur*: Godefroy Hermant.
Menu, *le Sieur le*: N.... le Maistre.
Mercator, *Antonius*: Jacques Cujas. 47.249
Mercator, *Antonius*: Marc Lycklama.
Mercurius Britannicus: Joseph Hall.
Mere-Sotte: Pierre Gringore de Vaudemont. (1)
Merus, *Pasquillus*: Conrard de Zurphen d'Achtevelt.
Mesnil, *Jean-Baptiste du*: N.... Rosimond. (2) 481
Messalinus, *Wallo*: Claude de Saumaise. 414
Michaël, *Eliachim*: Jean Desmarets de S. Sorlin.
Michalowicz Zagielus, *Martinus*: Jerôme Stephanowski.
Micheli, *Olmerio de*: Jerôme de Savone. 133. 285
Migeo, *Joannes*: Gaspar Thaumas de la Thaumassiere.
Minore, *Teofilo il*: Archange Rocca.
Minuccio Minucci: Paul Sarpi, *faux ou douteux*.
Miriteus Onatinus, *Rolandus*: Martin Antoine Delrio.
Mirtio. *Voyés le titre* Ligurino *ci-devant*.
Misenus: Christianus Simon Lithus.
Misoponerus: Isaac Casaubon.
Misoponero, *Filofilo*: Angelique Aprosio.
Miscoscolo, *Eureta*: François Pona.
Modero,

1 la tête, mais il l'a découvert par acrostiche à la fin de l'Ouvrage.

2 ¶ Il faloit écrire *Rosimont*.

Modero, *Toascio*: Thomas Oderico.
Modeſtin: Jean Pierre Camus.
Modeſtus Pacimontanus, *Veranius*: Georges Caſſander. 52. 53. 115. 483
Moerbecanus, *Guillelmus*: Thomas de Cantimpré.
Molina, *Tyrſo de*: Gabriel Tellez. 134. 135. 285
Mombrigny, *Le Sieur de*: Pierre Nicole.
Mondier, *Melchior*: Goldaſt d'Haiminsfeld, *douteux*. Simon Goulart, *douteux*.
Moneta, *Raphaël*: Dominique Minutoli.
Moni, *Le Sieur*: Richard Simon.
Mont, *Le Sieur du*: Iſaac le Maiſtre de Saci.
Montagnes, *Le Sieur des*: Jean Sirmond.
Montagnes, *François des*: *Voyés* Montanus, *ci-après*.
Montaldo, *Chriſtianus de*: Chrétien Hoñburg.
Montalte, *Louïs de*: Blaiſe Pascal.
Montanus, *Franciscus*: Louïs Richeome.
Montdieu, *B. de*: Florent Chrétien. (1)
Monte, *Julius de*: Melchior Voets. 302
Monte-Laboris, *Conſtantius de*: Jean Thuilius 313
Monte-ſperato, *Ludovicus de*: Herman Conringius.
Monte-Tonali, *Zaninus Patelottus à*: Annibal Raimond.

Mon-

1 ¶ Les trois Poëtes Huguenots qui écrivirent en même tems contre Ronſard ſont Antoine de la Roche-Chandieu, B. de Montdieu & Florent Chrétien; le premier ſous le nom d'A. Zamariel, le ſecond reçut le nom vrai ou faux de B. de Montdieu, le troiſiéme, ſavoir Florent Chrétien, prit le nom de Fran-

Montholon ou Monthelon, *Jacques*: Pierre Coton.

Mont-ſacré, *Olenix du*: Nicolas de Montreux

Monzambano, *Severinus de*: Samuel Puffendorff.

Moraines, *Antonin*: Jean Martinon.

Moralez, *André de*: Martin de Roa.

Morſius, *Rodericus*: Henri Brinckelow.

Morus, *Alexandre*: Pierre du Moulin le jeune. 484

Moſa, *Harminius de*: Herman Fabronius.

Moſchus Sidonius: Moyſe. *palea.*

Motte, *R. P. Seigneur de la*: Jean Louïs d'Amiens. 286

Motte, *Le Sieur de la*: Antoine Arnaud.

Motte, *Le Sieur de la*: Pierre Thomas du Foſſé.

Motte ou Mothe-Joſſeval d'Aronſel, *Le Sieur de la*: N.... Amelot de la Houſſaye d'Orleans.

Mousnier ou Mousnerius, *Petrus*: Honorat Fabri.

Muela, *Terzon &*: Laurent Matheu & Sanz

Mulot, *Le Docteur*: Mathieu de Mourgues.

Munscrod, *Raphaël Sulpicius à*: Guillaume Jocker, *douteux.* Juſtus Eckardus, *douteux.*

Munſterus Hypobolimæus: Gaspar Sciop-pius,

François de la Baronnie fort bien remarqué ci-deſſus au mot *Baronnie* par Baillet qui ne s'en eſt pas ici ſouvenu. Ronſard dans ſa Réponſe en proſe à ſes calomniateurs, ſans nommer Florent Chrétien, l'a intelligiblement déſigné par les mots de *Chrétien reformé.*

pius, *passivè.*
Musæus: Moyse. *palea.*
Musæus, Linus, Orpheus, Monantheuil, Pithou, Loysel.
Musagetes: *Voyés le titre* Decorus, *cidessus.*
Musambertus, *Claudius*: Theodore de Marcilly.
Mutus, *Pompeius*: Paul Bombino.
Mylius, *Erasmus*: Jacques Gretser.
Mylonius, *Nicolaus*: Antoine Possevin.
Myon, *Eutychius*: Wolffgangus Musculus. 318

N.

NAcattel, *Lootri*: Troilo Lancetta.
Narcisse: Jean Louïs Guez de Balzac, *passivè. palea.*
Nascosto, *Accadem.*: Tancredo Cottoni.
Nasturzius, *Petrus*: Jean Louïs Prasch.
Natalis, *Marcus*: Abraham Remy, *douteux.* Jean Sirmond, *douteux.* &c.
Nathanael: Daniel Tossanus.
Nebelthavius, *Joannes*: Christophle Pezelius.
Nebrissensis, *Antonius*: Jean Louïs de la Cerda.

Neglec-

1 ¶ C'est tout le contraire, *Andrea da Bergamo*, est le masque, *Pietro Nelli* le vrai nom. Nous avons de ce Pietro Nelli de Sienne deux livres de Satires intitulées *Satire alla Carlona di Messer Andrea da Bergamo*, écrites d'un style aisé & divertissant. Elles furent imprimées à Venise in-8. l'an 1548. & l'an 1566. Le 1. livre contient 16. Satires, le second 26. Naudé pag. 217. de son Mascurat n'a guére connu le goût des Satires *alla Carlona* quand il les

Neglectus, *Accadem.* Romanus: Barthelemi Tortolotti.
Nerone ou Nero: Jean-Baptiſte Agocchi ou Agocchia.
Nelli, *Pietro*: André de Bergame. (1)
Nezeckius, *Nathanaël*: Theodore de Beze. 304
Neuffer, *Bruno*: François Macedo.
Nicander, *Ambroſius*: Amb. de Victoria.
Nicanor, *Lyſimachus*: Jean Leſle *douteux*. Henri Leſle, *douteux*. Jean Corbet, *vrai-ſemblable*. 282
Nicaſius, *Chelidonius*: Jean-Baptiſte Sinnigh.
Nicius Erythræus, *Janus*: *Voyés* Erythræus.
Nicolaïdes, *Theophilus*: Valentinus Smalcius.
Nicocleon: Mathieu de Mourgues.
Nicocleonte, *Collenuccio*: Vittorio Siri.
Nicolucci, *Amadio*: Nicolas Machiavel.
Nigris ou Neri, *Joſephus de*: Joſ. Fotius.
Niſielli da Vernio, *Udeno*: Benoit Fioretti. (2)
Nobel, *Jean*: J. le Bon Heteropolitain, ou d'Autreville.
Noctinot, *Auſonius*: Antoine Cotoni.
Nomiſenti, *Girolamo*: Alexandre Taſſoni.
Norbin,

a comparées avec celles de Régnier.

2 ¶ Ce nom auroit été plus correctement énoncé de cette ſorte: *Niſieli Udeno*: Benedetto Fioretti da Vernio. Ce dernier mot marquoit le lieu de la naiſſance de Benedetto Fioretti: & pour *Udeno Niſieli*, c'étoit un nom biſarrement formé du Grec ὑδωρ, du Latin *niſi* & de l'Ebreu *Eli* par où il donnoit à entendre qu'il ne s'attachoit qu'à Dieu ſeul.

Norbin, *Jean*: Jean Brinon.
Noringius, *Livius*: Jules Negrone ou Nigronius.

O.

OCella, *Tubertus*: François de la Mothe le Vayer.
Octave: N.... Coſtar de Lyon.
Oedickovius, *Joannes*: J. Erhard ou Reinhard Ziegler.
Oligenius, *Chianeus*: Fabio Paolini, ou Paulinus.
Onak, ou Onk: Onkelos.
Onatinus, *Roland*: *Voyés* Miriteus, *ci-devant*.
Onuphrius. *Voyés* Honuphrius, *ci-devant*.
Opalenus, *Lucas*: Paulus Næocellus.
Origenes Adamantius. *Voyés* Adamantius *ci-devant*.
Ormegrigny, *Le Sieur de*: Pierre du Moulin le jeune.
Oſiteo, *Lucido*: Louïs Seſti.
Oſorius, *Petrus*: Jean-Baptiſte Verace, ou Verax.
Otonali, *Arenif*: Antonio Alferi.
Otreb, *Rodulfus*: Robert Fludd.
Oxyorus: Montaigu. 318

P.

PAcemutus Analyticophilus, *Nomicus*: Vincent Placcius. 302
Pacidius, *Jacobus*: Jacques Godefroy. 299
Pacificus, *Hermannus*: Chriſtophe Herdeſianus.

Pacifi-

Pacifique d'Avranches : N.... des Deſerts. 300
Pacimontanus, *Veranius* : *Voyés* Modeſtus, *ci-devant*. 300. 483
Pacius, *Deſiderius* : Guillaûme Saldenus. 299
Padilla D F : Antoine de Lebrixa ou Nebriſſenſis.
Paeon & Pythagoras : Jean Jacques Harder & Jean Conrad Peyer.
Pagnalmino, *Gio* : *Sonta* : Auguſtin Lampognani.
Palaceda, *Martin de* : *Voyés* Giron *ci-deſſus*.
Palæologus, *Phileremus* : Martin Lardenoy.
Palæophilus : Jacques Mentel.
Palmerius, *Joannes* : François Hotman.
Palmerio, *Verante* : Sebaſtien Scarabici.
Paltronio, *Carlo Lancio* : Jean-Baptiſte Capponi.
Palumbus, *Lælius* : Paul Belli.
Pamlerus ou Bamlers, *Gaspar* : Gilles Hunnius.
Pandochæus, *Helias* : Guillaume Poſtel.
Pannonius, *Cælius* : Gregorius Hungarus. 315
Pantherus, *Salomon* : Riſinski, ou Riſinius.
Panurgus, *Vincentius* : Jean-Baptiſte Morin.
Papenauſem, *Wolffgangus Erneſtus* : Antoine le Brun.
Papon, *Louis* : Laurent Joubert.
Paprocki, *Alexander* : Adalbert ou Albert Tylcowski.
Paradinus, *Daniel* : Baltaſar Hagelius.
Paragerio & Parageſius, *Nicolaus* : Angelique Aproſio.

Paraſchius, *Joannes* : *Voyés* Cyſenius *ci-devant.*

Paris, *Claude de*: Claude de la Place.

Pariſius: Jacques Leſchaſſier.

Parker: Joſſelin.

Parma, *Archangelus à*: François Macedo.

Parochus, *Fidelis*: Adalbert Tylcowski.

Parrhaſius, *Aulus Janus*: J. Paul de Pariſiis. 101

Partenio, *Filofilo* : François Marie Fiorentini.

Paſcaſe & Aliton: N.... de Villars.

Pasculo, *Durus de*: Everhard de Weihe.

Paſſagerius, *Roland* : Rol. Rodolph. de Paſſegariis.

Paſſavantius, *Benedictus* : Theodore de Beze.

Paſſavant ou Paſſevent Pariſien: Antoine Cathelan ou Catalan. (1)

Paſſavant, *Le*: Jean Pierre Camus.

Paſtor, *Petrus Henricus*: Louiſe de Padilla. 247

Paſto-

1 ¶ Le mauvais petit Dialogue entre Paſſevent Pariſien & Pasquin Romain fut imprime in-16. l'an 1556. ſans nom de lieu, mais à Lyon, comme je penſe. L'Auteur de la Comédie du Pape malade imprimée à Genève *in* 8. l'an 1561. attribuë ce libelle au nommé Artus Deſiré en ces termes pag. 60.

Meſſager, as-tu tant viré
Pour connoître Artus Déſiré,
Ce grand Poëte, & fort ſavant;
Qui a fait ce beau Paſſavant?

Mais il eſt ſûr que le *Paſſevent Pariſien* eſt veritablement de cet Antoine Cathelan auquel il eſt ici attribué, & contre lequel Calvin publia en la même année

Pastoris, *Adamus*: Rodulphus Martinus.
Patricius Armachanus, *Alexander*: Cornelius Jansenius.
Pavillon, *Nicol. Georg.*: Poullain d'Agen. 415
Pecheur Penitent: N.... Patrix ou Patris. 50
Pegeus, *Quirinus*: George Philippe Harsdorffer.
Pensans-manus, *Frater*: Wigandus Cauponis.
Pentareus Sideratus, *Petrus*: Fernandez Santander. 414
Pentito, *Accadem.*: Torquato Tasso.
Pepe da Susa, *Crescentio*: Alexandre Tassoni ou Tassoné.
Perdu, *Le vrai*: Pierre du Val.
Peregrinus: Vincent de Lerins. 36. 112
Peregrinus: Jean Gerson. 49. 50
Peregrinus A. S.: André Schott.
Peregrinus, *Constantius*: Balduin Junius ou de Jonghe. 305
Peregrinus, *Desiderius*: Michel Servet. (2)
Peregrinus, *Joannes*: Pelgromius Puldenius.

Pere-

année 1556. un petit écrit dont le titre est: *Réformation pour imposer silence à un certain belitre nommé Antoine Cathelan, jadis Cordelier d'Albigeois.* Ni la Croix du Maine, ni du Verdier ne donnent à Artus Désiré le *Passevent Parisien* dans leurs Bibliothèques, au lieu que le second le rapporte en termes exprès dans la sienne parmi les livres d'Antoine Cathalan Albigeois.

2 ¶ Bailler s'est donc mépris lorsqu'à la fin du 9. chap de la 3. partie de ses *Déguisemens des Auteurs*, il a dit que c'étoit Socin qui s'etoit caché sous ce nom. C'est très-certainement Michel Servet qui se le donna dans le petit livre Espagnol de sa façon, intitulé *Tesoro de l'Anima Christiana*, traduit depuis en Latin, en Italien, en François, en

Peregrino, *Lelio* : Pedre Hernandez ou Fernandez Navarrete.
Peregrinus : Conradus Dominic.
Peregrinus : Conradus Benedict.
Perellius, *Johannes* : François Coſter.
Periander Rhœtus, *Antonius* : Jean Albert Portner.
Periers, *Bonaventure des* : Jacques Peletier. 278. 279
Pernius, *Joannes* : Joſeph Creswell.
Perrie, *Le Sieur de la* : *Voyés* Le Buy, *ci-deſſus*.
Perſeus, *Joan.* : John Fisher. 414
Peſcher, *le Sieur du* : N.... Barry. 282
Petolottus à Monte-Tonali, *Zaninus* : *Voyés* Monte-Tonali, *ci-deſſus*.
Petræus Andreades, *Luctatius* : Jacques Stein.
Petri, *Chriſt* : Statius Buſcherus.
Petronius, *Jaſon* : Jean David.
Pfefferkorn, *Joannes* : Arnaud de Tongre.
Pflug, *Chriſtophorus* : Janus Gruterus.
Phædrus : Jacques Goutiere ou Gutherus.
Phœ-

en Allemand, en Flamand, & même en rimes Flamandes. Sur quoi on peut voir Sandius pag. 11. & 12 de ſa Bibliothèque des Anti-Trinitaires.

1 ¶ Ce Thomas Inghiramio de Volterre fut ſurnommé *Phædra* & depuis *Phædrus*, pour avoir, étant jeune, repreſenté le perſonnage de Phédre dans la cour du palais du Cardinal de Saint George, où l'on jouoit l'Hippolyte de Senèque. C'eſt d'Erasme dans ſa Lettre du 1. Mars 1524. à Joſſe Gaver qu'on tient cette particularité, rapportée longtems après avec pluſieurs autres par Leo Allatius ſur la fin de ſon livre intitulé *Animadverſiones in Antiquitatum Etruscarum fragmenta ab Inghiramio (Curtio) edita*, où il juſtifie Phædrus d'avoir ſuppoſé ces fragmens. Thomas Inghiramio, qu'Erasme, dans l'endroit cité, nomme

Phœdrus Volaterranus: Thomas Inghiramio. (1)

Phasianus. *Voyés* Fagiani, *ci-devant.*

Philadelphus Romanus, *Eugenius*: François Annat. 52. 477

Philadelphe, *Eusebe*: Theodore de Beze. 51

Philadelphus, *Irenæus*: Louïs du Moulin. 52

Philalethes Polytopiensis: Hortense Lando.

Philalethes Utopiensis: Huldrich Hutten.

Philalethes, *Candidus*: André Bianchi.

Philalethes, *Eudoxus*: Jerôme Donzellini.

Philalethes, *Eugenius*: Thomas Vaughan.

Philalethes, *Germanus*: Jacques Platel.

Philalethes, *Irenæus*: Samuel Przypcovius.

Philalethes *Irenæus*: ou *Eirenæus:* George Hornius.

Philalethes, *Irenæus*: Jean Lawson, *douteux*. François Withe, *douteux*. Jean Prideaux, *douteux*. Gilbert Ironside, *douteux*.

Philalethes, *Irenæus*: Jean Crocius, *douteux*.

Phi-

nomme mal Pierre, fut Chanoine de S. Pierre de Rome & pendant cinq ans, savoir depuis 1505. jusqu'à 1510 tems de sa mort, Bibliothécaire du Vatican. Il n'y a je pense rien d'imprimé de lui qu'une Lettre Latine du 5. Décembre 1506. pag. 139. du Recueil de Mr. Burman *in*-4. 1697. Baillet a du écrire *Phædrus* & non pas *Phœdrus*. Le Bembe l'appelle *Phædra* dans la Lettre qu'il lui écrit de Venise le 15. Septembre 1502. Mais presque tous ceux qui ont parlé de lui, & Bembe lui-même ailleurs, l'ont nommé Phœdrus. Philippe Béroalde le jeune son successeur dans l'emploi de Bibliothécaire du Vatican a fait une Ode sur sa mort. Ceux qui en voudront savoir davantage pourront voir Bayle au mot *Phédre* (Thomas).

Philalethes, *Irenæus*: Louïs du Moulin, *faux*. *Voyés* Philadelphus.
Philalethes Hyperboreus: Jean Cochlée, *faux*. Henri Corneille Agrippa, *douteux*. Jean Louïs Vivès, *probable*.
Philalethes Eupiſtinus, *Germanus*: Charles de l'Aſſomption.
Philalethe: Pierre Alix, *douteux*.
Philalethe & Empiriaſte: Simon Foucher.
Philanax Anglicus: Pierre du Moulin le jeune, *faux & contr.*
Philanderſons: Bernard Schmid.
Philaretus, *Gilbertus*: Giſleb. Limburg.
Philetymus *Baccal.*: Jean-Bapt. Sinnigh, ou Libert Fromond.
Philiatros ou Philiater, *Evonymus*: Conrad Gesner.
Philo Chriſtianus, *ou plutôt* Philochriſtianus. *Voyés* Altglaub.
Philoecus, *Gratianus*: Jean Freinshemius
Philomathus: Fabio Chigi. 9. 267
Philomuſus: Jacques Locher. (1)
Philopater, *Andreas*: Robert Pearſon, ou Joſeph Creswel.
Philopatris, *Antonius*: Thomas Stapleton
Philophrone: Jean Labadie.
Philoponus, *Honorius*: Gaspar Plautius.
Philo-Romæus, *Alexius*: Dorothée Louſſius.
Philothée Bachelier, &c.: Jean Gontery ou Gontier.
Philotheus ou Filoteo d'Aſti, *Giovan*: le même.

Phyl-

1 ¶ Jaques Locher n'a point écrit ſous le nom ſimple de *Philomuſus*, il a ſeulement joint cette épithète à ſes deux autres noms.

Phyllarque: Jean Goulu de S. François. 10. 318
Piccini, *Paolo*: Scipion Paolucci.
Pickarts, *Jeswald*; Philippe de Marnix de sainte Aldegonde.
Picke Chriſtophilus, *Guillelmus*: William Lucy.
Pienorzecki, *Joſeph*: Frederic Szembeck.
Piercham, *Morin*: Symphorien Champier.
Pierius Valerianus, *Joannes*: Pierre Valiero ou Valerii.
Pietad, *Francisco de la*: Jean de Ribas Carrasquilla.
Piguerre, *Miles* ou *Milon*: Lancelot Voiſin de la Popeliniere, *douteux*.
Pinto, *Celio*: Dominique Ponticelli.
Piperno, *Theodoro Valle da*: *Voyés* Valle, *ci-après*.
Piscina, *Diego Ramirez de la*: Jean d'Avalos.
Piſſeni: *Vegetio Agrippino*: *Voyés* Agrippino *ci-devant*.
Piſtorius, *Hermes*: Hermannus Roſendorff.
Pitocco da Mantoa, *Limerno*: Theophile Folengi.
Pius, *Thomas*: Th. de Ituren.
Pius Manut. Rom. *Aldus*: Ald. de Baſſiano. *palea*. (2) 149. 150
Placentinus, *Dydimus*: Thomas Emſer.
Placidus: Warinus ou Guarinus Abb.
Plazzonus, *Franciscus*: Jerôme Fabricius d'Aquapendente.

Plomb,

2 ¶ *Palea* n'eſt point ici à propos, tout étant vrai dans cet énoncé, hors *Baſſiano* au lieu de *Baſſano*.

Plomb, *Le Sieur de*: Jacques Esprinchard. *palea.* (1)

Pocili, *Andrea*: Placide Reina.

Pogommega, *Robuſto*: André Barbazzi.

Polano, *Pietro Soave*: *Voyés* Soave *ci-après.*

Polelli, *Gio*: *Francesco*: Charles Papin.

Polemarchus: Amatus ou Peramatus, *Espagn.*

Polemarque: Jean Pierre Camus.

Politianus, *Angelus*: Jean Ingolſtetter. 473

Polito, *Ermanu*: Emanuël Porto.

Polonus, *Eq.* Jean Lans *Rel. Les autres déguiſés ſous le nom de* Polonus, *Voyés ailleurs.* 266

Polyander, *Joannes*: J. Kerckhovius. *palea.*

Polyandre: Charles Sorel. (2)

Polyphilus, *ou plutôt* Poliphilus: François Colonna. 304. 420

Pomponius Dolabella, *Julius*: Jean Sirmond. 93

Pontis, *Le Sieur de*: Pierre Thomas du Foſſé.

Ponzano, *Stopinus de*: Ceſar Orſini.

Porcius, *Publius*: Petrus Placentinus. 304

Poreti, *Michel*: Petrus Michele.

Poſſe-

1 ¶ Il ne faut point non plus ici de *Palea.* Jaques Esprinchard de la Rochelle étoit véritablement Sieur du Plomb, c'eſt-à-dire, du lieu nommé *le Plomb.* Il eſt ſouvent ainſi qualifié dans les Epitres Françoiſes à Joſeph Scaliger, parmi leſquelles il y en a pluſieurs des ſiennes. Nous avons de lui une Hiſtoire des Empereurs depuis Jule Ceſar jusqu'à Rodolphe II. en deux volumes *in*-8. à Genève 1600. Voyés la clef de Colomiés ſur les Epitres de Scaliger, & ſur celles de Caſaubon. Esprinchard mourut l'an 1604.

Poſſevinus, *Joannes-Baptiſta*: Bernardus Mirandulanus.
Poſtio, *Giorgio*: Ceſar Alucci.
Povar, *Silvius Ciprés de*: *Voyés* Ciprés *ci-devant.*
Prædeſtinatus, Hyginus, *douteux.* Arnobe le jeune, *douteux.* Vincent Victor, *douteux.* Primaſius, *faux.*
Prætorius, *Elias*: Chreſtien Hohburg ou Hombourg.
Prelude, *vrai.* Pierre du Val.
Preſles, *le Baron de*: N.... Poncet.
Primus: Jean Germain. *palea.*
Probus, *Æmilius*: Cornelius Nepos. 7
Prœcksborſt, *Hilarius von*: Chriſtophle Roſſelius.
Promus Cuſtos, *Veri*: Pierre de Morscow.
Prosper Feſulanus: Guillaume Poſtel, *faux.* Thomas Fedro, *douteux.* Curtius Inghiramius, *douteux.* (3)
Prosper, *Gratianus*: Fauſte Socin. 315
Pueroni de Cremone, *Dominic.*: Dom Minutoli de Lucques.
Puccius, *Franciscus*: F. Filidinus.
Purwæus, *Joannes*: J. Wicleff.
Puy, *Guy ou Guillaume*: Arnaud de Pontac.

2 ¶ Polyandre eſt le titre d'un livre dont Sorel eſt Auteur, mais ce n'eſt pas un nom ſous lequel il ſe ſoit caché. C'eſt une erreur aſſés familiere à Baillet de prendre, lorsque l'Ouvrage eſt anonyme, le titre du livre pour le nom de l'Auteur.

3 ¶ Leo Allatius qui a écrit contre les prétenduës Antiquités publiées ſous le nom de *Prosper Feſulanus*, accuſe uniquement *Curtius Inghiramius* de les avoir ſuppoſées.

Pontac. 69. 248
Pyrard de Laval, *François*: Jerôme Bignon.
Pytonillus, *Theophilus*: Hippolyte Tonelli.

Q.

QUerberus: Cosme Rugeri ou Roger, dit l'Abbé de S. Mahé. (1)
Quercetanus, *Josephus*: N. de la Violette.
Quercu, *Leodegarius à*: Adrien Turnebe.
Quevedo: Moscheroſch.
Quevedo Villegas, *Francisque*: Laurent vander Hammen & Leon.
Quintil Horatien: Charles Fontaine.
Quintinus Heduus, *Leodegarius*: Theophile Rainaud.

R.

RA: Akiba ou Akiva.
Ra: Abraham, &c. Eliezer, &c.
Raba: Abraham Aben-Ezra.
Raba: Eliezer fils d'Akiba.
Rabiah: Eliezer fils de Joſé Galiléen.
Rabus, *Ludovicus*: L. Gyncer ou Gynzer.
Rach ou Rah: Chasdai ou Chasda de Babylone. 434
Racemius: François de la Motte le Vayer. (2).
Radak: David Kimhi. 434

Ræ-

1 ¶ Le P. Garaſſe écrit Quelberus pag. 156. de ſa Doctrine curieuſe.

2 ¶ Il fait ici une faute toute ſemblable à celle que j'ai remarquée ci-deſſus au mot *Egiſte*. Il prend pour

Ræmond, *Florimond de*: Louïs Richeome.
Rag: Gamaliel & Gerſom, &c.
Ragazonius, *Hieronymus*: Charles Sigonius.
Raguſa, *Hilarius à*: François Macedo.
Raimond, *Denys*: Claude Girard & Noël de la Lane.
Ral: Reſch Lakis.
Ralbag: Levi fils de Gerſom.
Ram: Meir.
Ramach: Moyſe Cohen. 434
Rambam: Moyſe fils de Maimon. 434
Ramban: Moyſe fils de Nahman. 434
Ramban: Meir fils de Nathan. 434
Ramirez ou Ramireſius à Prato, *Laurentius*: François Sanchez ou Sanctius, & Balthaſar de Cespedes. 254
Rantzovius, *Chriſtophorus*: Lucas Holſtenius.
Rapitus Renovatus: Antoine ou André Picciolo, *douteux*.
Rasba: Salomon fils d'Adrath. 434
Rasbag: Simeon fils de Gamaliel. 434
Rasbam: Samuel fils de Meir. 434
Rasbi: Simeon fils de Jochai. 434
Raſch: Salomon, Simeon, &c. 434
Raſchat: Sem Tob, ou Schem Tof. 434
Rasci: Salomon Iſaaki, *plutôt que* Salomon Jarhi. 434
Rat: Tam fils de Meir. 434
Rebulgo, *Mingo*: Jean de Mena ou Rodrigue Cota.

Refri-

pour *la Mothe le Vayer*, qu'il écrit toujours mal *la Motte*, un des perſonnages de l'Hexaméron ruſtique, ſavoir *Racemius* Bautru par alluſion au Grec ῥαγὶς raiſin.

Refrigeratorius, *Quirinus*: Quir. Kuhlman. 324

Regenvolſcius, *Adrianus*: André Wengerſcius.

Reggius, *Honorius*: George Hornius.

Reginaldus, *Guillelmus*: Guil. Gifford.

Regius, *Nicolaus*: Chreſtien Francken.

Regnartius, *Valerianus*: Eudes Malcot.

Regulus, *Albonesius*: Theſée Ambrogio.

Reiſerus, *Petrus*: Jean Stalpart vander Vielen.

Relfendſo, *Johan. Volffg.*: Jean W. Roſenfeld.

Religioſo, *Pio*: Jerôme Ghetti.

Renatus, *Ivo*: Philippe Pflaumer.

René Clerc: Jean le Noir.

Repos, *Cher*: Porcheres Laugier.

Reppone, *Marſillo*: Pompée Sarnelli.

Reuchlinus, *Andreas*: Valentin Smalcius.

Reuchlin, *Jean*: Richard Simon. 473

Reves, *Michel de*: Mich. Servet.

Reymaeckerius, *Franciscus Carolus*: Franc. Cauve.

Ramnuſius Satyromaſtix Severinus: Jean Rhodius.

Rhodienſis, *Menedemus*: Alexandre de Vincentinis. Riah

1 ¶ Du Verdier pag. 620. de ſa Bibliothèque dit, que Jaques Spifame a écrit ſous le nom de Pierre Richer *la Réfutation des foles reveries & menſonges de Nicolas Durand dit le Chevalier de Villegaignon*, livre imprimé l'an 1562. *in*-8. Surquoi Bayle aux mots *Richer* & *Spifame*, prétend que Pierre Richer n'eſt pas un masque, & que c'eſt véritablement de lui qu'eſt l'Ouvrage. Mais quoi qu'en 1561. comme le remarque Bayle, il ait paru un *in*-4. à Genève intitulé *Petri Richerii Apologetici libri duo contra Nicolaum Durandum qui ſe Vilagagnonem vocat*; quoique ce

Riah ou Riach : Janna Hacohen. *Item* Juda Hajat.
Riba ou Ribe : Jacob fils d'Eliezer.
Ribag : Joseph fils de Gorion.
Ribal : Josue fils de Levi.
Ribaldus, *Petrus* : Michel Pieczek.
Ribam : Joseph fils de Meir.
Riban : Isaac fils de Nathan.
Riban : Juda fils de Nahman.
Ribasch : Isaac fils de Scheschat.
Ribaz : Johanan fils de Zachée.
Riboboli da Matelica, *Benduccio* : Benoît Buonmattei.
Ricardus, *Antonius* : Etienne Deschamps.
Riccio Veneto, *Annibale* : François Macedo.
Riccius, *Joannes Paulus* : Pedre de la Torre Ramila.
Richard, *Joannes Christophorus* : Jean Passerat.
Richea, *Dodo* : Otton Aicher.
Richelieu, *Jean Armand* : Amable de Bourzeys, N.... de l'Isle Marivault & autres Docteurs.
Richer, *Pierre* : Jacques Spifame. (1)
Richwort, *Guillelmus* : Thomas White.
Rigbe-

ce soit de ce livre-là même que Jean de Léry, qu'il cite, entende parler, lorsqu'il dit que *Petrus Richerius* y dépeignit *Villegagnon de toutes ses couleurs*, il se pourroit cependant bien faire que l'*in*-8. attribué par du Verdier à Spifame n'étant qu'une traduction Françoise de l'*in* 4. le Traducteur l'auroit par cette raison publié sous le nom de Richer, du Latin duquel il l'avoit traduit. Il y a une Lettre de ce Richer du 31. Mars 1557. *ex Gallia Antarctica*, parmi celles de Calvin.

Rigberius: Gabriel Gerberon. 4*4

Rigogoli di Nibbiaia, *Lattanzio*: Matthieu Pinelli.

Rimantel, *Le Sieur de*: Pierre Lombert.

Ripa, *Cæsar*: Jean Zaratino Castellini & d'autres.

Riff, Conradus: N...., Cinglius (an Huldrich. Zuingl.)

Ritba: Jom Tob fils d'Abraham.

Riviere Augustinien, *A*.... Theophile Raynaud.

Riviere, *Le Sieur de la*: Roch le Bailly. 281

Ro, *Clerarto:* Charles Torre.

Robarts ou Robert, *John:* Thomas Swinerton.

Robertus, *Carolus*: Alexandre Gottifredi.

Rocabella ou Rocobella, *Marco*: *Voyés* Ettore.

Rocca Contrada, *Lucianus de*: *Voyés* Belus.

Rodrigo Rodriguez: Pierre d'Alva & Astorga.

Roel Belga, *Conradus van*: Fortunio Liceti.

Roffensis, *Joannes*: Richard Mountagu, *douteux*. Jean Buckeridge, *plus vraisemblable*.

Roffensis, *Joannes*: Martin Bucer, *douteux*.

Roghi,

1 ¶ Voyés ci-dessus la note sur le mot *Hesychius*.

2 ¶ François Baudouin a toujours écrit *Rochius*, jamais *Roquius* ni *de la Roque*, le nom qu'il prenoit lorsqu'en 1547. &. 1556. il écrivoit à Calvin, dont il suivoit alors les sentimens. Il prétendoit par ce nom de *Petrus Rochius*, lui donner à entendre qu'il auroit dans l'attachement à sa doctrine une fermeté semblable à celle de la pierre & de la roche. On sait pourtant que Baudouin, à qui

Roghi, *Francesco*: Jacques Fuligatti.
Rolegravius, *Joannes*: Samuel Puffendorff, *douteux*.
Romain, *François*: Louïs Maimbourg. 301
Romanus Veronensis: Charles Scribanius.
Romanus, *Eusebius*: Philippe le Prieur.
Romanus, *Joannes Baptista*: Elie Egyptien.
Romanus, *Paulus*: François Vavasseur. N.... de Vignacourt: *douteux*. Pierre Mambrun, *douteux*. (1)
Romulus, *Franciscus*: Robert Bellarmin. 74
Romulus, *à trois points*: Paradisus.
Rondinus, *Julius*: Samuel Puffendorff, *douteux*.
Roquius ou Rochius ou de la Roque, *Petrus*: François Baudoin. (2).
Rosacius ou Rosarius, *Amandus*: Elie Putschius.
Rosbecius, *Julianus*: Dominique Baudius.
Rosetus, *Christophorus*: Gregorius Roseffius.
Rossæus, *Guillelmus*: Thomas Morus.
Rossæus, *Guillelmus*: Guill. Gifford, & Guill. Raynolds ou Reginaldus.
Rosso, *Giulio*: Benoît Giustiniani.
Royaumont Prieur de Sombreval, *Le Sieur de*: Nicolas Fontaine.
Rudius, *Eustachius*: Jerôme Capivacci, *c'est*

qui on a reproché qu'en vingt ans de tems depuis 1544. jusqu'à 1564. il avoit changé sept fois de Religion est mort en 1573 bon Catholique. Les Epitres de Petrus Rochius c'est-à-dire de François Baudouin ont été imprimées *in*-4. l'an 1562. sans nom de lieu mais apparemment à Genève, avec la Réponse de Calvin *ad Balduini convicia*, une Epitre de Duaren, quelques opuscules d'Antoine le Comte &c.

c'eſt plutôt un Plagiaire.

Ruelle, *R. de la:* Theodore Maimbourg.

Ruiſius, *Godefridus:* Gualtherus Gravius.

Ruitanus *ou plutôt* Ruritanus. *Voyés* Lamira *ci-devant.*

Runeclus. *Voyés* Gibronte *ci-devant.*

Rusbrochius ou Ruysbrochius, *Fulcherius:* François Macedo.

Risbrochius, *Fulgentius:* le même.

Ruſticus, *Victorius:* Nicolas Villani. 324

Rutgerſius, *Janus:* Joſeph Scaliger. (1)

Ruys ou Ruiz, *Franciscus:* Michel Turbavi.

Ruzante: Ange Beolque.

Ryſſen, *Leonardus à:* Gisbert Voetius.

S.

SAbin, Paul Hay du Chaſtelet, *douteux.*

Sabinus, *Julius Pomponius:* Petrus Calaber. 89

Sacco ou Scacco. *Voyés* Lazaro, *ci-devant.*

Sadeel, *Antonius:* Ant. de la Roche-Chan-

1 ¶ Scioppius ayant attaqué la naiſſance de Joſeph Scaliger qui ſe diſoit descendu des Scaligers Princes de Vérone, & celui-ci ne voulant pas lui faire l'honneur de lui répondre par lui-même, ſe cacha ſous le nom d'un jeune Ecolier de Droit de l'Univerſité de Leyde *Janus Rutgerſius*, encore ne le déſigna-t-il que par les deux lettres initiales J. R. dans le titre de la Réponſe ainſi conçu: *Confutatio ſtultiſſimæ Burdonum fabulæ*, Auctore J. R. *Batavo, juris ſtudioſo.* Bien des gens qui ſurent ce que ces deux lettres ſignifioient, crurent qu'effectivement la Réponſe étoit de Rutgerſius. Naudé l'a citée ſous ce nom p. 243. 255. 262. & 266. de ſon Addition

à

Chandieu. 317
Sadiletus, *Claudius*: Jean Henri Alſtedius.
Saenen, *Leonardus van*: Jean Vander Laen.
Sala, *Antonius à*: Gualterus Burlæus, *c'eſt plutôt Impoſt.*
Salaſſus, *Johannes Franciscus: Voyés* Aspaſtes *ci-devant.*
Saliebregno, *Gottilvanio*: Antoine Jules Brignole Sale.
Sallaüs ou Sallai, *Stephanus*: Pierre Pazmani.
Salmone ou Salamone, *Pier-Antonio*: Balthaſar Boniface.
Salvatierra, *Louis de*: Auguſtin Vasquez.
Salvator Imbroll: Athanaſe Kircher.
Sammoſto Rima, *Alpino*: Thomas Spinola Marini.
Samonius: Robert Bellarmin, *incertain.*
Sanchez del Aquila, *Didacus* ou *Diego*: Thomas Hurtado.
Sanchez, *Joannes*: J. Martinez de Cordouë.
Sanga, *Liberius*: Martin Antoine Delrio.
Sanlorini, *Aleſſandro*: Matthieu Pinelli.

Sapri-

à l'Hiſtoire de Louïs XI. L'Ouvrage cependant eſt très-certainement de Scaliger, qui dans ſa 433. Lettre s'explique bien nettement de la conduite qu'il vouloit garder en cette occaſion. *Nomen*, dit-il, *non apponam, neque meum, qui ſcripſi, neque ejus quem anonymum hujus auctorem facio. Itaque odorem hujus rei ad quenquam emanare nolo.* Il en fit même un ſecret à Caſaubon qui ne ſachant pas la ſignification des deux lettres J. R. fut obligé pour l'apprendre de recourir à un tiers. C'eſt ce qu'on peut voir dans la Lettre même qu'il en a écrite à Rutgerſius du 29. Aout 1609.

Sapricio Saprici: Angelique Aprosio.
Saracenus: *Hieronymus*: Martinus Constantini.
Sarava, *il Dottor*: Alphonse d'Ulloa.
Sarckmasius, *Eusbulus Theosdatus*: Conrad Samuel Schurzfleisch.
Sarsius, *Lotharius*: Horace Grassi.
Sartorius, *Joannes*: J. Stoinski ou Stoinius *dit* Statorius.
Sasbout, *Adam*: Jean Hessels ou Hesselius.
Saura, *Antonius de*: Jean-Baptiste Poza.
Sauveur, *le Sieur de Saint*: Jean-Baptiste Thiers.
Savi, *Buonardo*: Urbain Davisi.
Savignona, *Raffaële*: Jean Etienne Marenco.
Scacchi, *Girolamo*: Louïs della Casa.
Scaliger, *Camillus*: Adrien Banchieri.
Scandelens: Alexandre Cariero, *incertain* ou *defectueux*.
Scappuzzo, *Ceccone*: Joseph Gualdo.
Scaurus, *Hadrianus*: Pierre Petit.
Schaumius, *Eggebertus*: George Rittershusius.
Schoockius, *Martinus*: Gisbert Voetius.
Schulckenius, *Adolphus*: Robert Bellarmin. 74. 479.
Scimeon, *Recared*: Richard Simon.
Scioppius, *Andreas*: François Garasse. 244
Scioppius ou Schoppius, *Gaspar*: Jean Buxtorf le jeune.
Scioppio, *Oldauro*: Angelique Aprosio.
Scipio ou Scippione: Jerôme Mercurio, *palea*.
Seba, *Adeodatus*: Theodore de Beze.
Secundus, *Atticus*: Jean François Sarazin.

rasin. 93
Sedaletophilus, *Irenæus*: Jean Preuſſius avec un Miniſtre Lutherien.
Segala, *Giuſeppe:* Marc Antoine Oliva.
Selenus, *Guſtavus*: Auguſte de Lunebourg. 10. 137. 318
Selenicus, *Amator*: Antoine Ulric de Brunswick.
Selenus, *Regius*: Baſile Monner. 318
Sella-Dei, *Antonius*: Eliſade ou de Elizalde.
Semanius, *Joannes:* Jacques Maſenius.
Semenzi, *Girolamo*: Cyprien Boſelli.
Semini, *Girolamo*: Bernardin Zanoni.
Servilius, *Lælius:* Silveſtre de Petra-ſancta.
Servius, *Chriſtianus:* Chr. Becmannus.
Servus, *Fidelis*: Barthelemi Clerck. 267
Seuberlich, *Andreas*: Chreſtien Hohburg.
Severinus. *Voyés* Rhamnuſius, *ci-devant.*
Severinus, *Vincentius*: François Annat. 304. 313
Severus, *Alexander*: Jerôme Tortoletti.
Severus Medius, *Jocoſus*: Jean Sebaſtien Mitternacht.
Sforția Cuſanus, *Romanus:* Jean Ramos del Mancano. 414
Sideratus. *Voyés* Pentareus *ci-devant.*
Sidereus, *Aloyſius:* Vincent Caraffa.
Si-es No-es, *Joannes*: Pierre d'Alva & Aſtorga.
Sifilinus, *Hugo*: Honorat Fabri.
Signatorius, *Rupex:* Pierre Scriverius. 294. 314
Silvanus, *Jacobus*: Jacques Keller.
Silveſter, *Chriſtianus*: Cyriacus Spangenberg.
Simon *ou* Simonis, *Franciscus*: Gilles Eſtrix.

Simonius: J. Gondier ou plutôt Gontier ou Gonteri.
Simonville, *Le Sieur de*: Richard Simon. 438
Simplicius, *Joannes*: Jonas Schlichtingius. 52. 305
Sincerus, *Actius*: Jacques Sannazar. 107
Sincerus, *Conradus*: N.... Culpis ou Kulpis.
Sincerus, *Jodocus*: Juſte Zinzerling.
Singletonus, *Guillelmus*: Leonard Leſſius.
Sitwald, *Philander von*: Jean Michel Moſcheroſch.
Smarrito, *Accadem.*: Charles Dati. 267
Smidelinus *ou* Schmidelinus, Jacques Andreæ. (1)
Smithæus, *Nicolaüs*: Edouard Knott.
Soave Polano, *Pietro*: Paul Sarpi. (2) 415
Solangues, *François*: Gaspar Scioppius, *douteux*.
Solerius, *Anſelmus*: Theophile Raynaud, *douteux*. (3)
Solitaire: le Comte de Cramail.
Solitarius: Jacques Gohorry. (4).

Solita-

1 ¶ On voit dans les *Anti* de Baillet chap. 199. que Jacques André fut appelé en Alemand Schmidlin parce qu'étant jeune il avoit travaillé du métier de maréchal. C'eſt un mal entendu. Melchior Adam dit parlant du pére de Jacques André: *Exercuit autem ille artem fabrilem*, à quoi il ajoute que c'eſt ce qui attira au fils le ſobriquet de petit maréchal, *unde huic Jacobo Smidlini nomen adhæſit, & Schmidlin ab æqualibus in pueritia fuit dictus.* Placcius n. 2553. de ſes Pſeudonymes a fait la même faute. Jaques André n'a pris nulle part le nom de Schmidelin.

2 ¶ Il faut écrire *Paolo Sarpio Veneto*, pour y trouver ſans aucun changement *Pietro Soave Polano.*

3 ¶ Il y a long-tems que ce n'eſt plus un fait douteux. Outre que le livre étoit imprimé dans le

Solitarius : Jean François André Ustarroz.
Sommerfeld, *Jacobus* : George Rollenhagen.
Sonta Pagnalmino, *Gio* : *Voyés* Pagnalmino.
Sophodrus Vinerius, *Christianus* : Christophle Sandius le jeune.
Sophronius : Jean Moschus ou Eviratus ou *le contraire.* (5)
Sorsi, *Nofaste* : Etienne Rossi.
Sorsi, *Tripeo* : Pierre Rossi.
Sotwellus ou South-wels : Th. Bacon.
Sovero, *Bartolomeo* : Fortunio Liceti, *faux.*
Spenserus, *Joannes* : Vincent Haecliffe.
Spica Apocopata : Ambroise Granello, ou Ambr. Spighetto.
Spinola, *Joannes Ambrosius* : Odon de i Conti, ou de Comitibus.
Spiritus Belga : Rodolphus Martini.
Spironcini, *Ginifaccio* : Ferrante Pallavicin.
Spontone, *Ciro* : Jean Antoine Magini.
Sprengher Ubiorum Consul : Antoine le Brun.

Sprin-

le 13. volume des Ouvrages de Théophile Raynaud dès l'an 1665. il paroit encore que l'Auteur l'a reconnu pour sien pag. 54. de l'Apopompæus imprimé 4. ans après. Il étoit bien aisé par conséquent à Baillet qui n'a publié sa Liste qu'en 1690 de savoir la chose au vrai.

4 ¶ Il est vrai qu'on le surnommoit *le Solitaire*, mais il n'a fait imprimer aucun livre soit Latin, soit François, sous le nom pur de *Solitarius* ni de *Solitaire.*

5 ¶ L'autorité de Photius qui reconnoit Jean Moschus pour Auteur du livre, intitulé τὸ νέον Λειμωνάριον, ne permet pas de l'attribuer à Sophronius, puisque, ajoute Photius, c'étoit à Sophronius même, comme à son disciple, que Moschus, prêt à passer à une meilleure vie, l'avoit adressé.

Springerus, *Juſtus*: Pierre Siringius, *c'eſt peut-être le contraire.*

Squentius, *Petrus*: Daniel Schwenter.

Squillas, *Septimontanus*: Tobie Adami.

Statileus, *Marinus*: Pierre Petit.

Stenonio Gorago, *Apolo*: Auguſtin Orengo.

Stordito, *Accadem.* Intronato: Alexandre Piccolomini.

Strumpfius, *Oswaldus*: Jean Scharffius.

Stubrockius, *Bernardus*: Honorat Fabri 313

Stumelius, *Fredericus*: François Macedo.

Sturmeneck. *Voyés* Anti-Sturmius *ci-devant.*

Sturmianus, *Hermannus*: Jean Sturmius.

Sturgardia, *Wilhelmus de*: Guill. Holder.

Suavius, *Leo*: Jacques Gohorry.

Subaſiano: Joſeph Aromatario.

Subditus, *Fidelis*: Jerôme Moscorovius. 50. 267

Sulpicius: Culpiſius ou Kulpis.

Sulpitius Raphaël: *Voyés* Munscrod *ci-devant.*

Supe-

1 ¶ C'eſt ſous ce nom qu'a paru la Préface du livre intitulé *Vindiciæ contra Tyrannos.* Mais ce *Cono Superantius Vasco* à qui l'on attribue cette Préface; *L. Scribonius Spinther Belga, & Alphonſus Meneſius Benavides Tarraconenſis*, l'un prétendu Auteur des 16. vers Elégiaques qui ſont à l'entrée du livre, l'autre des 78. qui ſont à la fin, ces trois noms, dis-je, m'ont bien la mine d'être de l'invention d'Hubert Languet qu'on ſait avoir compoſé ſous celui de *Stephanus Junius Brutus Celta*, ſes *Vindiciæ contra Tyrannos.*

2 ¶ Il ſe trompe ici de la même maniére qu'il a fait ci-deſſus au mot *Nelli.* C'eſt en effet ſous le faux nom de *Juſtus Springerus* que *Petrus Syringius* a écrit le traité *de pace Religionis*, comme divers Auteurs que cite Placcius n. 2612. de ſes Pſeudonymes l'ont

Superantius, *Conon*: Philippe de Mornay, *douteux*. (1)
Surdus, *Simon*: Jean-Baptiſte Leo.
Syringius, *Petrus*: Juſte Springer. (2)

T.

TAba, *Paolo Licinio*: Tobie Pallavicin.
Tabia, *Joannes de*: J. Cagnatus ou Cagnaſſo.
Tacera, *Rinaldo*: Raphaël Badii.
Tacitus, *Erminius*: Terence Alciat.
Talpi, *Glemoglio*: Guillaume Plati.
Talpiteo da Contilmanno, *Coſtantio*: Auguſtin Paoletti.
Tanaglia: *Sulpizio*: Sebaſtien Forteguerra.
Tanquerel: Bertrix.
Tanto Magnalpina, *Giovan*: Auguſtin Lampognani.
Tavernier, *Jean-Baptiſte*: N.... Chappuzeau, &c. (3).
Tenebrio: Schottus. (4)

l'ont remarqué, entre autres Decker à la fin de ſa 7. ſection *de Scriptis adeſpotis*.

3 ¶ Ce n'eſt ni tout à fait Tavernier, ni tout à fait Chappuzeau. Jean Baptiſte Tavernier a fourni la matiere des rélations; Samuel Chappuzeau l'a redigée par écrit.

4 ¶ On pourroit reprendre ici Baillet, premiérement de ce que Schottus étant le nom de pluſieurs Auteurs morts avant lui, tels que Petrus, Franciscus, Andreas, Gaspar &c. connus tous par leurs Ouvrages, il devoit ſpécifier par le nom de batême *Andreas*, le *Schottus* qu'il avoit en vuë. Secondement le Jeſuite *Andreas Schottus* de tant de livres qu'il a faits, n'en ayant abſolument publié aucun ſous le nom de *Tenebrio*, on ne voit pas que pour avoir

Terentius: Scipion, Lælius, &c. 7
Terra-nera: Melanchthon. 462
Tertre, *Le Sieur du*: N.... Torrentier.
Terzon y Muëla, *Sancho*: Laurent Matheu & Sanz.
Teutonicus Philoſophus: Jacques Bohmen.
Teutopulus, Teupolus, Tiepoli: François Piccolomini.
Texeira, *Joſephus*: Etienne de Luſignan, *douteux*.
Thalaſſus Jungermannus, *Hyginus*: Pierre Merſenne.
Tanatophraſtus, *Chriſtianus*: Jacques Caniſius. 301
Theocrenus ou Theocreno: Benoît Tagliacarné. (1)
Theodericus Virdunenſis: Vennericus Vercellenſis.
Theodontius (2): Paul de Perouſe.
Theodorus, *Elæus*: Elie Diodati.
Theodotus, *Salomon*: Gilles Affnackeer.
Theophanes Cerameus: Gregorius Tauromenita.
Theophilus: Guillaume Lindanus Damaſus.
Theophi-

avoir un jour, écrivant à Voſſius, fini ſon billet par dire, *Salutat te Tenebrio qui Photium dedit Latine*, on ait du lui donner place parmi les Auteurs déguiſés. Ce ne fut qu'un pur jeu de mots, ſur ce qu'ayant nom *Schottus* qu'il tiroit du Grec σκότος ténebres, il n'avoit pas laiſſé de traduire & d'illuſtrer de quelques notes la Bibliothèque de Photius, ainſi nommé de φῶς lumiére.

1 ¶ L'Abbé Tagliacarné Génois peu content de ſon nom Italien, s'aviſa d'en relever la baſſeſſe par une noble alluſion Grecque. Au lieu de Tagliacarné il ſe fit de Θεὸς Dieu & de κρήνη fontaine, appeler *Theocrenus*, nom qu'il retint toujours depuis tant

Theophilus, *Chriſtianus*: Thomas Bartolin.
Theophilus Cosmopolita: Gisbert Voetius, *douteux*.
Theophilus, *Joannes*: Jerôme Bolſec, *douteux*. Jean Tauler, *faux*. Gaspar Schwenckfeld, *douteux*.
Theophilus Francopolita: *Joannes*: Jean de la Renaudie.
Theophilus & Tranquillus: Godefroy Wandelman.
Theophile & Timoleon: Louïs de Courcillon de Dangeau, & Timoleon de Choiſy.
Theophorus: Jean Gerſon.
Theopompus: Anaximenes, *Impoſt. Voyés ailleurs*.
Theoreſte, *Epimelio*: Mich. Ang. Torcigliani.
Theosdatus: *Voyés* Sarckmaſius, *ci-devant*.
Theſſalus: Omer Talon.
Theupulus ou Tiepoli: *Voyés* Teutopulus, *ci-devant*.
Thewrdanck: Maximilien I. ou Michel Pſin-

tant en vers qu'en proſe, même en François nonobſtant la terminaiſon, témoin le Rondeau de Clément Marot au Seigneur Theocrenus. Par où l'on voit que ce qui originairement etoit un masque ceſſa de l'être, & que c'en auroit au contraire été un pour cet Abbé ſi au lieu de Mr. Theocrenus on l'avoit appelé Mr. Tagliacarné.

3 ¶ Theodontius n'eſt pas un faux nom dont Paul de Pérouſe ſe ſoit couvert. C'eſt véritablement un Auteur, de même que Paul de Pérouſe. Ils ſont cités l'un & l'autre par Bocace dans ſon livre de la Genealogie des Dieux.

Pfinzing. 308

Thiacus Scotus, *Agricola*: George Tomſon.

Thomas Aquinas: François Haræus.

Thomaſinus, *Jacobus Philippus*: Joann. Rhodius; *cela regarde les Plagiaires.*

Thomſon ou Tomſon, *Georgius*: Jacques Tyrius.

Thormarius Spado, *Chariſius*: Jean-Baptiſte Capponi.

Thraſybulus, *Chriſtophorus*: Baſile Monner. 282

Thraſymachus, *Cyriacus:* Herman Conringius.

Thuretenſis Phyſicus: Thomas Eraſtus.

Tiberius Belga, *Philippus*: Ph. Briet.

Tientibene, *Modello*: Benoît Mellini.

Tilebomenus, *Cajus*: Jacques Mentel.

Timandre: Jean Sirmond.

Timauro, *Voyés* Antiate, *ci-devant.*

Timocrate: N.... Larroque le jeune, *douteux.*

Timophile, *Thierry de:* François d'Amboiſe. (1)

Timo-

1 ¶ La Croix du Maine dit que François d'Amboiſe a ſous le nom de Thierry de Timophile fait imprimer à Paris chés Robert le Mangnier 1583. *le Dialogue & Devis des Demoiſelles*, mais il n'ajoute pas que ce Dialogue eſt une traduction de celui d'Aleſſandro Piccolomini *trà Madonna Raffaella, e Margarita*, dont le titre eſt *La bella creanza delle Donne*, où l'on donne aux Dames des leçons de galanterie. C'eſt dequoi Du Verdier donne avis pag. 271. & 779. de ſa Bibliothèque.

2 ¶ Il faloit écrire *Toſo*.

3 ¶ Etienne Tabourot n'a jamais rien mis au jour ſous le nom de *Torvobatius*, ou de *Torvobat.* Seulement

Timotheus: Salvien de Marſeille. 36. 52. 184
Timotheus: Jean Thierry ou Joan. Theodoricus, *faux*. 52
Tirel, *Darinel de:* Gilles Boileau.
Tirelli, *Alberto*: Pierre Paul Caravaggio.
Titus de Moldavie: Mamout. *palea.*
Tomaſini: *Voyés* Thomaſinus, *ci-devant.*
Tonſo (2) da Burden: Jules Ceſar Scaliger. *palea.*
Torbizi, *Cleonte:* Nicolas Berzetti.
Torelli, *Pietro Paolo*: Santi Mariale, ou Sanctes Marialis.
Torner, *Joſeph*: Raimond Dalman de Roccaberti.
Torraſius ou Toraſius: *Voyés* Toſarrius, *ci-après.*
Torres Centurion: *Voyés* Caſtro *ci-devant.*
Torrus, *Ascanius*: Benoît Juſtinien ou Giuſtiniani.
Tortus, *Matthæus*: Robert Bellarmin. 74. 248. 479
Torvobatius, *Steph.:* Etienne Tabourot. (3)
Toſa, *Philippus:* Antoine Poſſevin.

Toſar-

lement dans ſes Bigarrures au chapitre des Anagrammes, il rapporte tant en Latin qu'en François la ſienne, & celles de deux Tabourots ſes parens, que par une espece de bienſéance il nomme *Torvobat* & *Torvolatius*, ne jugeant pas à propos de les nommer par leurs vrais noms. Il aimoit d'ailleurs à ſe déguiſer ayant pris dans ſes Bigarrures le nom de *Des Accords* & celui de *Jean Voſtet Breton*, anagramme d'Etienne *Tabourot* dans ſon Almanac imprimé *in* 8. à Paris 1588. Son Oncle Jean Tabourot s'eſt de même par transpoſition de lettres appelé Thomas Arbeau dans ſon Compot & dans ſon Orcheſographie.

Tofarrius ou Tofarius : Jean Sartorius ou Taylour.

Tour, *Le Sieur de la* : Guillaume le Roy. 281

Tourelle, *Le Sieur de la :* Touſſains des Mares, *douteux.* 281

Tranquillus, *Hortenſius* : Jeremie Lando. (1)

Transalpinus : *Voyés* Franolpinus *ci-devant.*

Treisbach, *Hippolytus à* : Gaspar Lerck de Durmſtein, *douteux.* Jean Conrad Keitman ou Kreidenman, *douteux.*

Trembecius, *Joannes :* Jacques Rinieviecki.

Trevus, *Perſius :* Pierre Servius.

Triacaro, *Anello* : Troile Lancetta.

Tribander, *Laurentius* : Laur. Stegmannus.

Trigny, *Le Sieur de* : Antoine Arnaud & Claude Lancelot. 279

Tubero, *Oraſius :* François de la Motte le Vayer. (2)

Turlupinus, *Nicodemus :* Jean Hotman.

Turpinus ou Tilpinus, *Joannes :* Robert de ſaint Remi, *douteux.*

Turpio Urbevetanus, *Felix* : Fauſte Socin. 324

Turpio Gerapolenſis, *Gratianus* : Fauſte Socin.

Tyburce, *Maiſtre* : Jean d'Abondance. (3) 282

V.

1 ¶ Le nom de batême de ce Lando n'étoit pas Jéremie, mais véritablement *Ortenſio* ou *Hortenſius.* Ainſi ce n'eſt que ſon ſurnom qu'il déguiſoit, ſubſtituant à Lando ou Tranquillus en Latin, ou Tranquillo en Italien. Voyés Bayle au mot *Lando.*

2 ¶ Bailler devoit écrire François de la *Mothe,*

&

V.

VAdin, Notoniano : Antoine Naudino.
Vadiscus : Hulric Hutten.
Valentiis, *Ventura de* : Jurgen ou George Winther.
Valentinus, *Basilius* : André de Solea, *douteux*. N.... Tholden de Hesse, *douteux*.
Valla, *Laurentius* : Barthelemi Petracci.
Valle da Piperno, *Theodoro* : Denys de Occillis.
Valle, *Renatus à* : Theophile Raynaud.
Valle-clausa, *Petrus à* : Theophile Raynaud.
Valle-Quietis, *Anastasius à* : *Voyés* à Monte-Laboris *ci-devant*. 313
Valle-Quietis, *Eques Germanus de* : Jean Joachim de Rusdorff.
Vallo, *Christophorus à* : Leonard Hutterus.
Valmisoto : *Voyés* Aiora *ci-devant*.
Vandoni, *Lucca* : Charles Basgapé.
Vannerus : Cosme Ruger, *dit* l'Abbé de S. Mahé. (4)
Vargas, *Alphonsus de* : Gaspar Scioppius.
Vargas, *Emmanuel de* : Gabriel de Adarzo & Santander.
Varna :

& François de la Mothe, *Horasius*.

3 ¶ Antoine du Verdier rapporte ces deux noms pag. 634. & 635. de sa Bibliothéque, mais ils sont tous deux faits à plaisir.

4 ¶ Le P. Garasse pag. 156. de sa Doctrine curieuse,

Varna: *Voyés* Barna *ci-devant.*
Vaſſellus, *Fontanerius*: Sertorius de Galles.
Vatablus, *Franciscus*: Rodolphus Gualterus. *Item* N..... Bertin & autres. 255
Vatelmo, *Conſtantino*: Antoine Muscettola.
Vaticanus: Lelio Socin.
Vaux, *Le Sieur de*: Le Comte de Cramail.
Ubaldus, *Sinibaldus*: Hippolyte Colli ou à Collibus.
Ubeda, *Francisco*: André Perez de Leon.
Udenius, *Utes*: George Wolffgang Vedelius.
Vecchi, *Eraclio* ou *Heraclius*: François Rainaldi.
Vekiti, *Turanus*: Theodore Kievit.
Velasquez, *Antonio*: Ant. Vasquez.
Velasquez, *Didacus*: Diegue de Simancas.
Velasquez, *Geronimo*: Louïs Guerrero.
Vellay, *François de*: Jean Sirmond.
Vellejus, *Gregorius*: George Reveau.
Velli, *Francesco*: François Marie Maggi.
Vera, *Luis de*, Gaspar Gerzeran de Pinos.
Verato: Jean-Baptiſte Guarini.
Verdæus ou Verdajus, *Renatus*: André Rivet.
Veresmartus, *Michaël*: Pierre Pazmani.
Veridicus, *Didymus*: Thomas Stapleton.

Veridi-

1 ¶ Ceci a beſoin d'éclairciſſement. Majoragius accuſé d'avoir changé ſon nom, allégue dans la dizième de ſes Oraiſons entre autres Savans, qui avoient uſé impunément de la même liberté, ce Fabius Vigil, mais comme il parloit à des gens inſtruits de la choſe, il ne l'a dit qu'à demi mot. Voici le fait plus au long. Fabiano della Veglia

de

Veridicus Belgicus : Charles Scribanius.
Veridicus Germanicus: Guillaume Federle.
Veridicus Chriſtianus: Jean David.
Veridicus Catholicus: Thomas Saillius.
Verimontanus : *Voyés* Fidelis *ci-devant.*
Verinus, *Simplicius :* Claude de Saumaiſe. 298
Verita, *Latino*: Vittorio Siri.
Verité, *L'Abbé:* Jean le Noir.
Verone, *François de*: Jean Boucher, *douteux.* Robert Bellarmin, *faux.*
Veronenſis, *Romanus*: Charles Scribanius.
Vertumnius Academicus : Melchior Inchoffer.
Verus, *Amandus :* Chryſoſtome Eggenfeld. 52. 298
Verus, *Joannes-Baptiſta:* J. Rhodius.
Verus, *Lucius*: Guillaume Goes.
Vezelet, *Glaumalis du* : Guillaume des Autels.
Vezzalmi, *Grivilio*: Virgile Malvezzi.
Ughelli, *Ferdinandus*: Charles Borelli.
Victor, *Ambroſius*: André Martin.
Vidal ou Vitalis, *Frutos* ou *Fructuoſus* : Jean Ferrer.
Vigil, *Chriſtianus*: Frederic Geſenius.
Vigil, *Fabius*: Fabianus Vetulæ. (1) 90
Vilbonius: Philebert Monet.

Villa-

de Spolète, célébre au ſeizième ſiécle par ſon mérite dans les Lettres, n'aimant ni ſon nom de batême *Fabiano*, ni ſon nom de famille *Veglia* qui ſignifiant *Veille* & *Vieille*, donnoit lieu à une equivoque desagréable, comme s'il avoit eu nom *Fabiano de la Vieille*, ſe fit appeler *Fabio Vigile*, en Latin *Fabius Vigil*, nom qui lui demeura propre, & qu'il

Villano Napolitano, *Giovanni*: Barthelemi Carracciolo.
Villanovanus, *Michael*: Michel Servet.
Ville, *Louis de la*: N.... de Valois.
Villela ou Vilela, *Balthasar*: Jean Baptiſte Poza.
Villerius ou Vilierius, *Franciscus*: Fr. Hotman.
Villiomarus, *Yvo*: Joſeph Juſte Scaliger.
Vincentia ou Vicentia, *Petrus à*: Antonin Reginaldi ou Regnaud.
Vincentius, *Athanaſius*: Jean Lyſerus.
Vincentius Hollandus, *Liberius*: A. Melvinus, *faux*. Pierre Cunæus, *faux*. Nicolas Craſſo, *vrai-ſemblable*.
Vincentius, *Nicolaüs*: Joſeph Scaliger.
Vinerius: *Voyés* Sophodrus, *ci-devant*.
Vitus Wigandus, *Joachimus*: Jean Valentin Willius.
Vitus, *Thomas*: Laurent Forer.
Ulefeld, *Cornificius ab*: Jacobus Henricus Pauli.
Ungersdorff, *Chriſtophorus ab*: Guillaume Ferdinand von Efferen.
Voge ou Vauge, *Solon de*: Jean le Bon.
Volvic, *Amable de*: Amable de Bourzeis.
Vortficher ou Wort-Fisher: Nicolas Laſſon.

Ur-

qu'il garda toujours depuis, ayant même, après la mort de ſa femme, été fait ſous ce nom le 9. Septembre 1539. Evêque de Foligno, & le 23 du même mois de l'année ſuivante Evêque de Spolète, dignité dont il ne jouït pas long tems, étant mort la même année. Il étoit grand Antiquaire & grand Humaniſte. C'eſt l'idée qu'en donne Pierius dans ſes Hiéroglyphiques dont il lui a dédié le 9. livre. Je ne ſache pas qu'il y ait rien d'imprimé de lui hors

Urbanus, *Horatius*: Nicolas Zucchi.
Urbino: Jean-Baptiſte Livizani.
Urſinus, *Joachimus*: Innocent Gentillet, Chriſtianus Becmannus, *douteux.*
Urſulanus, *Edmundus*: Edm. Mac-Mahone, *autrement* Franciscus Matthæus.
Vulturius Geldenhaurius: Gerard de Nimegue. (1)
Vulturius: *Voyés* Baſſarius *ci-devant.*

W.

WAhrenberg, *Sincerus*: Eſaïe ou Gaſpar Puffendorff, *douteux.*
Walley: Henri Garnet.
Warendorp: *Le Sieur de*: François Liſola ou d'Iſola.
Warſenius, *Johannes:* Jean Louïs Vivés.
Weckerus, *Joan. Jacob*: Pierre André Mathiolus. *Voyés* les Plagiaires.
Weiſſius, *Robertus*: Philippe Pflaumer.
Wendrockius, *Wilhelmus*: Pierre Nicole. 313
Wernerus: *Voyés* Gebhardus: *ci-devant.*
Wernerus, *Joannes Sigismundus*: Gaspar Swenckfeldt.
Widdrington, *Roger*: Thomas Preſton, *douteux.*

hors tres-peu de vers Latins dans le recueil intitulé *Coryciana* in-4. à Rome 1524. où il eſt nommé *Fabius Agathidius Vigil.*

1 ¶ *Vulturius* indique le nom *Gérard* tiré de *Ghier* en Flamand *Vautour*. Erasme dans une Lettre du 2. Aout 1530. à Melanchthon parlant de ce Gérard: *Commigravit Argentoratum*, dit il, *ebriolus quidam Gerardus Noviomagus, quem in Epiſtola, civilitatis gratia, Vulturium Neocomum nominavi.*

douteux. Simon Vigor, *douteux*.

Wineus, *Joannes* : Guillaume Ranchin, *plutôt* Plagiaire.

Witlingus, *Joannes* : J. Brentius.

Witus ou Whitus, *Joannes* : Etienne Gardiner.

Wolffgangus, *Christophorus* : Jean Albert Portner, *douteux*. François Lisola, *vrai-semblable*.

Wolffius, *Ambrosius* : Christophle Herdesianus.

X.

XAverius : Conrad Samuel Schurtzfleisch.

Z.

ZAbiel ou Zagiel : *Voyés* Michalowicz, *ci-devant*.

Zaboi & Jacometto : Charles François Foppa.

Zamariel : Ant. de Chandieu, ou de la Roche-Chandieu. 317

Zambeccari : Jean Antoine de Vera, Comte de la Rocca.

Zambrano, *Melchior* : Diegue Alvarez.

Zamoscius ou Samoscius, *Joannes* : Charles Sigonius. 254

Zancume, *Antonino* : Vincent Montana.

Zangmaistre, *Jean Paul* : Laurent Joubert.

Zegers, *Jacobus* : Libert Fromond, *douteux*.

Zercovicius ou Zercowscki, *Joannes* : André Rosenwald.

TABLE

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

TABLE
DES
CHAPITRES
DU DISCOURS
PRELIMINAIRE
des Auteurs déguisés.

PREMIERE PARTIE.

Contenant quelques Réfléxions sur le changement des noms en général, & sur l'usage qui s'est observé dans cette pratique parmi le monde.

CHAP. I. *Les noms sont sujets à la vicissitude commune des choses de ce monde. Exemple de cette vicissitude dans les noms différens du premier de tous les Ecrivains.*

vains. page 14

CHAP. II. *L'usage de changer les noms est fort ancien. Exemples divers de cette pratique en général.* 19

CHAP III. *Usage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre son nom au commencement du texte ou dans le titre du Livre. Différence des Anonymes, des Plagiaires & des Imposteurs d'avec les Pseudonymes.* 25

CHAP. IV. *L'usage de changer son nom devenu trop fréquent dans les derniers tems; cause & occasion d'une partie des abus qui s'y sont glissés. Dans quelles Personnes & dans quelles Professions ces abus ont été tolerés plus volontiers..* 38

CHAP. V. *Des rencontres où l'usage de changer son nom étant indifférent de lui-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.* 43

CHAP VI. *Ce qu'il y a de permis & ce qu'il y a de défendu par les Loix seculiéres & les Ordonnances des Princes touchant le changement des noms.* 55

CHAP. VII. *Le changement ou la supposition des noms défenduë aux Auteurs des Livres en particulier par les Loix Ecclésiastiques & Séculiéres. Réglement ou Decret du Concile de Trente sur ce sujet. Edits de nos Rois sur le même sujet. Du peu d'éxécution de ces Edits & du Decret du Concile.* 62

SECON-

SECONDE PARTIE.

Des Motifs que les Auteurs ont eus, ou pu avoir, pour changer leurs noms, & pour se déguiser.

CHAP. I. *DEs motifs ou raisons de changer son nom en général.* 84

CHAP. II. Premier Motif. *L'Amour de l'Antiquité profane qui a porté divers Auteurs Pseudonymes à quitter leur nom pour en prendre selon l'usage de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.* 87

CHAP. III. Second Motif. *La Prudence qui a porté les Auteurs à se cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins sans être reconnus.* 108

CHAP. IV. Troisiéme Motif. *La crainte de tomber dans quelque disgrace, ou d'encourir des peines de la part des Adversaires qui ont le crédit & l'autorité en main.* 116

CHAP. V. Quatriéme Motif. *La Honte que l'on a de produire ou de publier quelque chose qui ne seroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la profession qu'on exerce: & la Confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succès desquels on a quelque raison de se défier.* 124

CHAP. VI. Cinquiéme Motif. *La fantaisie de cacher la bassesse de sa naissance*

ce ou de sa condition, & celle de rehausser quelquefois sa qualité. 138

CHAP. VII. Sixiéme Motif. *Le desir d'ôter l'idée que pourroit donner un nom qui ne seroit pas d'une signification heureuse, ou qui n'auroit pas un son assés agréable à l'oreille.* 152

CHAP. VIII. Septiéme Motif. *Le dessein de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau, ou dont le succès seroit incertain.* 170

CHAP. IX. Huitiéme Motif. *La Modestie dans ceux qui ne cherchent pas à paroître par leurs Livres; qui se soucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquerir par la plume; & qui négligent de recueillir les fruits passagers de leurs travaux.* Exemple particulier de Salvien de Marseille. 175

CHAP. X. Neuviéme Motif. *La Piété de ceux qui veulent laisser des marques extérieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.* 194

CHAP. XI. Dixiéme Motif. *La Fourbe & l'Imposture pour séduire les simples qui ne peuvent juger du fonds que par la surface; & pour abuser de la bonne foi des autres.* 197

CHAP. XII. Onziéme Motif. *La Vanité qui donne quelquefois le change à la Modestie, lorsqu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent par le moyen de leurs Ecrits.* 206

Douziéme Motif. *La Médisance ou l'Envie de médire avec impunité, & d'in-*

d'injurier à son aise. 208
Treiziéme Motif. *L'Impiété & le Libertinage.* ibid.
Quatorziéme Motif. *Le mouvement d'une pure gayeté de cœur.* ibid.

TROISIE'ME PARTIE.

Contenant les Manières différentes dont les Auteurs ont usé dans le changement des noms.

CHAP. I. PRemiére Maniére. *Changer son nom de famille en celui de quelque lieu.* 1. *En celui du Pays natal.* 2. *En celui du lieu de la Demeure.* 3. *En celui d'un Fief ou Seigneurie.* 4. *En celui du lieu du Benefice qu'on posséde.* 210
CHAP. II. Seconde Maniére. 1. *Prendre le nom d'autrui pour se déguiser sans faire injure à la personne dont on l'emprunte.* 2. *Défense de cette pratique contre un Auteur déguisé* sous le nom de P. Aurelius. 3. *Emprunter des noms heureux, des noms de crédit & d'autorité.* 4. *Prêter son nom aux Auteurs pour de l'argent.* 226
CHAP. III. *Suite de la maniére de prendre le nom d'autrui pour se déguiser. Usage de cette maniére entre les Parens, les Alliés & les autres personnes unies ensemble par des engagemens & des rélations*

lations particuliéres. 237

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs Enfans.* 238

2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres; & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.* 240

3. *Des Femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent celui de leurs Femmes.* 244

4. *Des Maîtres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domeſtiques; & des Domeſtiques qui prennent celui de leurs Maîtres.* 247

5. *Des Maîtres ou Precepteurs qui prennent le nom de leurs Ecoliers, & des Ecoliers qui prennent celui de leurs Maîtres.* 252

CHAP. IV. Troiſiéme Maniére. *Se former des noms* Patronymiques *à la façon des Anciens, ſur le nom du Pere, de la Mere, des Grands-Peres, des Oncles, ou de quelqu'autre d'entre les Aieux. Uſage des Auteurs pour ce point parmi les Peuples de différens lieux.* 256

CHAP. V. Quatriéme Maniére. *Prendre des noms Appellatifs pour être ſubſtitués aux noms Propres. Des Appellatifs de diverſes ſortes; de dignités, de profeſſions, de conditions, de pays, de diſpoſitions d'eſprit ou de cœur.* 264

CHAP. VI. Cinquiéme Maniére. *Prendre des noms de Communautés ou Sociétés, tels que ſont ceux de Colléges, d'Académies, de Facultés, de Corps ou Aſſemblées, de Maiſons Réguliéres, & même d'Aſſociations feintes ou paſſagéres. Et de la pratique*

tique contraire, lorsque des Sociétés se donnent le nom d'un Particulier. 269
CHAP. VII. Sixiéme Maniére. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui se travestissent en Cavaliers ou Gens d'épée, pour se déguiser dans leurs Ouvrages.* 280
CHAP. VIII. Septiéme Maniére. *Prendre ou donner des surnoms burlesques que le petit peuple appelle ordinairement* Sobriquets. *Masques injurieux & passifs, que les Auteurs jettent sur le visage de ceux dont ils entreprennent de parler.* 286
CHAP. IX. Huitiéme Maniére. *Prendre des noms tirés du fonds de son sujet, ou formés sur la matiére que l'on traite, sur les intentions qu'on a en la traitant, sur la fin qu'on s'y propose, ou même sur la maniére dont on a entrepris de la traiter.* 297
CHAP. X. Neuviéme Maniére. *Se cacher sous les Personnages de Dialogues, lorsque les Dialogues sont anonymes.* 306
Dixiéme Maniére. *Prendre des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.* 308
Onziéme Maniére. *Affecter l'Antiphrase; former des Antithéses par rapport à d'autres noms d'Auteurs.* 312
Douziéme Maniére. *Prendre des Synonymes, ou des noms dont la signification approche de celle du nom que l'on supprime.* 313
CHAP. XI. Treiziéme Maniére. *Changer son nom d'une Langue en une autre contre un nom de signification semblable*

ou approchante. Noms tournés du Vulgaire en Hébreu & de l'Hébreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournés du Vulgaire en Grec. Noms tournés du Vulgaire en Latin. Noms tournés en Langues Vulgaires. Réflexion sur ceux qui tournent mal-à-propos les noms des Auteurs étrangers en notre Langue. Exemples d'une semblable conduite parmi les Allemans & les Italiens. 316

CHAP. XII. Suite de la maniére de changer les noms d'une Langue en une autre, sans changer la signification. *Différence entre les Auteurs qui ne disposent que de leur nom, & les Historiens qui se donnent la liberté de changer les noms des autres. Que les Historiens sont moins excusables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut contester le pouvoir de se* transnommer *selon leur caprice dans des choses de nulle importance. Que l'exemple des anciens Historiens Grecs & Latins ne peut justifier au plus que ceux des Historiens modernes, qui se contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaisons de la Langue en laquelle ils écrivent leur Histoire. Que l'exemple même de Moyse qui a changé plusieurs noms propres en Hébreu ne doit point autoriser la licence des Modernes.* 331

CHAP. XIII. *Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues, ne doivent pas desapprouver l'usage des Terminaisons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens*

ciens Ecrivains qui en ont usé de la sorte. Bizarrerie de ceux qui se mêlent de donner des Terminaisons Latines à des noms François, ausquels elles ne sont pas propres. Combien une Terminaison Latine, qui est presque toujours la même, confond & défigure la plupart des noms François, a cause de la variété de leurs Terminaisons. 340

CHAP. XIV. *De l'expression & de la suppression des Articles des Langues Vulgaires dans les noms latinisés. Embarras causés par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs sur ce sujet.* 384

CHAP. XV. Quatorziéme Maniére. *Changer le Prénom que nous appellons le nom de Batême, sans toucher au surnom. De la transposition du Prénom & du Surnom.* 396

CHAP. XVI. Quinziéme Maniére. *De la pluralité des Surnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expression de leur nom. De l'embarras que causent les Auteurs que nous appellons* Polyonymes, *quand il est question de les citer.* 403

CHAP. XVII. Seiziéme Maniére. *Retourner ou renverser son nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites; des Anagrammes rétrogrades*, de celles qui se font malicieusement sur le nom d'un Adversaire. 411

Dix-septiéme Maniére. *Renfermer son nom dans un Acrostiche.* 417

Dix-huitiéme Maniére. *Enveloper son nom dans une Devise en forme d'Anagramme.*

gramme. Des Devises que les Auteurs mettent à des Ecrits Anonymes à la place de leur nom. 421
CHAP. XVIII. Dix-neuviéme Maniére. *Désigner son nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formés de lettres capitales. Usage des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, des notes litérales & autres Anagrammes qui ont servi à marquer les noms des Auteurs cachés.* 425
CHAP. XIX. Vingtiéme Maniére. *Allonger son nom pour le déguiser : & de l'usage d'allonger son nom sans déguisement.* 437
Vingt-uniéme Maniére. *Abreger son nom pour le déguiser : & de l'usage de cette abbréviation parmi ceux même qui ne font pas profession des Lettres.* 440
CHAP. XX. *De la corruption des Auteurs venuë de ces maniéres de les abréger ou de les allonger, ou de la maniére de les transformer d'une Langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimériques qui n'ont jamais été. Diverses espéces de cette corruption d'où sont nés tant de faux Auteurs.* 445

QUA-

QUATRIE'ME PARTIE.

Des Inconvéniens que le changement de nom dans les Auteurs a causés dans le monde, dans l'Eglise, mais particuliérement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

CHAP. I. *LE tort que peut faire l'insinuation d'une doctrine dangereuse à la faveur d'un nom qui n'est pas suspect.* 458

1. *Dans les matiéres de Religion.* Des surprises qui ont fait prendre pour Catholiques des Hérétiques déguisés sous de faux noms. *ibid.*

CHAP. II. *De l'inconvénient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & Légitimes censés déchus ou sortis de la Famille pour en avoir quitté le nom.* 464

CHAP. III. *Des Erreurs qui naissent tous les jours du changement des noms touchant la connoissance des Auteurs. Inconvéniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lorsqu'il sert à plusieurs Auteurs. Inconvéniens de la diversité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur.* 471

CHAP. IV. *Inconvéniens survenus à la reputation, à la fortune, & à la vie de quel-*

quelques Particuliers par le changement des noms. Des innocens que ce Déguisement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'il ont soufferts injustement par ces mépriſes. 478

Fin de la Table.

NB. Au lieu de ce qui ſe trouve Page 565. lig. 2. il faut qu'il y ait ainſi :

Rolegravius, *Joannes*: J. Graverol.
Rolletus, *Joannes* : Samuel Puffendorff, *douteux*.

La Bibliothèque
niversité d'Ottawa
Échéance
i qui rapporte un volume
la dernière date timbrée
ous devra payer une amen-
cinq cents, plus deux cents
naque jour de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of two cents for each additional day.